HAL
open science

Le discours second en allemand et en français : analyse contrastive et traductologique

Caroline Pernot

▶ To cite this version:

Caroline Pernot. Le discours second en allemand et en français : analyse contrastive et traductologique. Linguistique. Université Nancy 2, 2007. Français. NNT : 2007NAN21022 . tel-01752860

HAL Id: tel-01752860
https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01752860

Submitted on 29 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

UNIVERSITE NANCY 2
UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE DE LANGUES ET CULTURES ETRANGERES
ATILF (UMR 7118 Université Nancy 2 / CNRS)

Le discours second en allemand et en français : analyse contrastive et traductologique

Die Rededarstellung im Deutschen und im Französischen : eine kontrastive und übersetzungswissenschaftliche Untersuchung

Thèse en cotutelle présentée en vue de l'obtention du
Doctorat en Etudes Germaniques
(arrêté du 7 août 2006)

par
Caroline PERNOT

sous la direction de
Monsieur René METRICH,
Professeur à l'Université Nancy 2
et de
Monsieur Jörn ALBRECHT,
Professeur à la Ruprecht-Karls-Universität de Heidelberg

soutenue le 30 novembre 2007

devant un jury composé de :
Monsieur Jörn ALBRECHT, Professeur à la Ruprecht-Karls-Universität de Heidelberg (co-directeur allemand)
Madame Heidi ASCHENBERG, Maître de conférences habilitée à l'Eberhard-Karls-Universität de Tübingen
Monsieur René METRICH, Professeur à l'Université Nancy 2 (co-directeur français)
Madame Marie-Hélène PERENNEC, Professeur à l'Université Lumière Lyon 2
Monsieur Marcel VUILLAUME, Professeur à l'Université de Nice Sophia Antipolis
Monsieur Raymund WILHELM, Professeur à la Ruprecht-Karls-Universität de Heidelberg

Remerciements

Je souhaite exprimer ma gratitude aux personnes qui m'ont accompagnée tout au long de ce travail, et plus particulièrement à

Monsieur René Métrich, pour sa disponibilité, sa critique bienveillante et son soutien,

Monsieur Jörn Albrecht, pour son accueil à l'Institut de Traduction et d'Interprétariat, ses conseils et ses encouragements,

Anna Körkel, Sarah Schimke, Anneliese Vonbank et Katrin Zuschlag, qui ont patiemment répondu à mes questions, Marie-Madeleine Leroy, qui a relu ce travail,

mes collègues du lycée Yourcenar d'Erstein, de l'Université Nancy 2 et de l'Université de Haute-Alsace pour leur accueil chaleureux,

l'ATILF et le DAAD pour leur aide.

Mes pensées vont à Emmanuel, qui a réalisé avec moi ce projet, à mes parents, pour leur affection et leur soutien, à ma sœur, à ma belle-famille, à ma grand-mère et à mes amis. Il ne m'est pas possible de nommer ici toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont une place dans ce parcours.

Sommaire

INTRODUCTION 6

SECTION I : DEFINITIONS, OBJECTIFS ET METHODOLOGIE 14

1 Le discours rapporté 14
1.1 Aperçu historique 14
1.1.1 L'héritage de l'Antiquité 15
1.1.2 Les grammaires classiques 17
1.2 La linguistique de l'énonciation 19
1.2.1 L'énonciation 19
1.2.2 La proximité du discours rapporté avec d'autres constructions énonciatives 25
1.3 Le cadre d'analyse du discours rapporté 26
1.3.1 Approches morpho-syntaxiques 27
1.3.2 Approches énonciatives d'Authier-Revuz et de Ducrot 28
1.4 Schémas énonciatifs des principaux genres 38
1.4.1 Le mode direct 39
1.4.1.1 Le discours direct introduit 42
1.4.1.2 Le discours direct libre 44
1.4.1.3 Le discours direct : un corps étranger ? 46
1.4.2 Le discours introducteur 48
1.4.3 Le mode indirect 53
1.4.3.1 Le discours narrativisé 53
1.4.3.2 Le discours indirect régi 55
1.4.3.2.1 L'*indirekte Rede* sans subjoncteur 59
1.4.3.2.2 La place de la subjectivité de l'énonciateur rapporté 60
1.4.3.3 L'*einführungslose indirekte Rede* 64
1.4.3.4 Le discours indirect libre 71
1.4.3.4.1 L'épistémologie du discours indirect libre 71
1.4.3.4.2 L'hybridité 72
1.4.3.4.3 La personne et le temps 75
1.4.3.4.4 Les situations de discours 80
1.4.3.5 Les frontières du discours rapporté : le *point de vue* 82
1.5 L'approche narratologique 85
1.5.1 Le modèle de Genette 85
1.5.2 Le modèle de Stanzel 89
1.5.3 Bilan des deux modèles 91
1.6 Le métadiscours 92
1.6.1 La terminologie 92
1.6.2 Le continuum du discours rapporté 94

2 Le cadre contrastif et traductologique 99
2.1 L'équivalence de la traduction 99
2.2 Les objectifs de la linguistique contrastive 101
2.3 Les objectifs de la traductologie 105
2.4 L'interdisciplinarité 109
2.4.1 Les travaux pionniers 110
2.4.2 La complémentarité des deux disciplines 113

2.4.2.1 La thèse de l'intraduisibilité linguistique 114
2.4.2.2 *Langue*, *discours* et *texte* 118
2.4.2.3 L'objectif traductologique, entre prospection et rétrospection 119
2.5 Conclusion 121

SECTION II : ANALYSE CONTRASTIVE 123

3 Les séquences introductrices 124
3.1 L'effacement énonciatif 124
3.2 Les verbes introducteurs primaires 127
3.3 L'introducteur averbal *so* 130
3.3.1 Caractéristiques de *so* N 130
3.3.2 Les emplois de *so* N 131
3.3.3 Les introducteurs averbaux du français 133
3.4 L'intégration syntaxique 136

4 Le mode direct 138

5 Les discours indirects 140
5.1 Les discours indirects introduits 141
5.1.1 Le choix des modes allemands et des temps français 141
5.1.2 L'intégration de la subjectivité de l'énonciateur second 146
5.2 Les discours indirects libres 147
5.2.1 La compatibilité du discours indirect libre avec le passé simple 147
5.2.2 L'intégration dans le discours premier 156
5.2.3 L'interprétation des discours 157
5.3 L'*einführungslose indirekte Rede* 163
5.3.1 L'*einführungslose indirekte Rede* : un discours indirect libre ? 166
5.3.2 Le discours indirect elliptique 170
5.3.3 Le conditionnel 172

SECTION III : ANALYSE TRADUCTOLOGIQUE 175

6 Introduction à l'analyse traductologique 175
6.1 Objectifs 175
6.2 Le choix et la constitution des corpus 176
6.3 Démarche 180

7 L'inscription des énonciateurs dans le discours introducteur 182
7.1 La plurivocalité du discours introducteur 182
7.1.1 La voix de l'énonciateur premier 184
7.1.2 La voix de l'énonciateur second 185
7.2 L'introduction du discours second par *so* N 187
7.2.1 L'effacement réalisé par *so* N 187
7.2.2 Corpus et démarche 188
7.2.3 Les différentes équivalences de *so* N 190
7.2.3.1 Les gloses 193
7.2.3.2 Les introducteurs de cadre de discours 194
7.2.3.3 Les verbes introducteurs 197
7.2.3.4 Les verbes introducteurs avec anaphore et phrase clivée 203

7.2.3.5 La traduction non lexicale 204
7.2.4 Bilan 205

8 Les discours indirects interprétatifs 207
8.1 L'*erlebte Rede* et le discours indirect libre 207
8.1.1 L'invariance de l'interprétation 208
8.1.2 L'équivalence de la coénonciation 210
8.2 Discours indirect libre, passé simple et *point de vue* 214
8.2.1 Description des *discours indirects libres embryonnaires* 214
8.2.2 Problématique de traduction 217
8.2.3 L'équivalence du *discours indirect libre embryonnaire* 219

9 L'*einführungslose indirekte Rede* 222
9.1 Analyse de corpus littéraires 223
9.1.1 Approfondissement de l'équivalence avec le discours indirect libre 223
9.1.1.1 L'*einführungslose indirekte Rede* dans le texte cible 223
9.1.1.2 L'*einführungslose indirekte Rede* dans le texte source 230
9.1.2 L'équivalence avec le discours indirect elliptique 232
9.1.3 La variation situationnelle et diaphasique 236
9.1.4 L'*einführungslose indirekte Rede* partiel 242
9.2 Analyse d'un corpus journalistique 249
9.2.1 Constitution et exploitation du corpus 251
9.2.2 Les genres introduits 255
9.2.3 Le discours direct non introduit et l'îlot textuel 258
9.2.4 Le discours indirect libre 261
9.2.5 Le conditionnel 265
9.2.6 Autres 267
9.2.7 Bilan 269

10 Bilan de l'analyse traductologique des genres indirects sans introduction 271

CONCLUSION 277

BIBLIOGRAPHIE 282

I Sources du corpus 282

II Ouvrages consultés 288

ANNEXES 310

I Corpus traduit de *so* N 310

II Corpus traduit de *discours indirect libre embryonnaire* 321

III Corpus traduit d'*einführungslose indirekte Rede* 323
Th. Mann, *Der Tod in Venedig* 323
J. Arjouni, *Ein Mann, ein Mord* et *Happy birthday, Türke !* 325
Le Monde diplomatique 329

Introduction

La représentation de discours est un acte que la fonction autoréférentielle du langage permet de réaliser dans toutes les langues naturelles. Toutefois, cette caractéristique commune n'exclut pas des manifestations différentes selon les langues (Coulmas 1986 : 2 ; von Roncador 1988 : 4ss). Le présent travail de linguistique contrastive et de traductologie est consacré au discours rapporté en allemand et en français et à sa traduction dans l'une comme dans l'autre langue. Notre but est d'étudier, notamment à partir de l'étude contrastive des systèmes du discours rapporté dans ces deux langues, quelles sont les réalités, possibilités et limites de sa traduction. Quelques aspects de la traduction du discours rapporté ont déjà été problématisés ou étudiés dans la recherche en linguistique et en littérature, mais des caractéristiques et des difficultés restent ignorées.

Ce travail se compose de trois parties : la première, théorique et méthodologique, sert de cadre général au travail ; la deuxième correspond à l'étude contrastive du discours rapporté en allemand et en français ; la troisième se nourrit de la précédente et procède à l'étude des textes et de leurs traductions. Avant de détailler notre démarche et d'exposer le cadre d'analyse dans lequel nous nous situons, nous décrirons dans cette introduction l'état de la recherche contrastive et traductologique pour l'allemand et le français sur le discours rapporté[1].

La comparaison des discours rapportés en allemand et en français a déjà une longue tradition, puisque les premiers travaux remontent à la fin du 19ème siècle. De cette époque date la découverte linguistique du *discours indirect libre* français, qui s'est faite conjointement à une description des formes de l'allemand, de sorte que l'épistémologie du *discours indirect libre* et la linguistique contrastive allemand-français sont intimement liées. L'évolution du 20ème siècle montre qu'après une phase initiale où les débats sont intenses et nourris, la fréquence des travaux diminue et les orientations conceptuelles, les visées et les méthodologiques changent.

Les cadres conceptuels ont suivi les évolutions de la linguistique moderne. Dans leur première phase, les travaux ont deux orientations différentes : ceux des auteurs allemands A. Tobler, Th. Kalepky, E. Lerch, E. Lorck, de l'Ecole de Munich, témoignent d'une influence de l'idéalisme de Vossler - influence également présente chez W. Günther - tandis que ceux

[1] Pour une vue d'ensemble de la recherche contrastive allemand-français, cf. Gréciano (2001).

des linguistes suisses Ch. Bally et M. Lips, son élève, s'inscrivent dans le structuralisme développé par Saussure. Lips formule cette différence en ces termes : « Les recherches faites en France ne peuvent se comparer à celles des grammairiens allemands ; peu nombreuses, elles sont aussi plus dispersées […]. En Allemagne le problème psychologique et génétique préoccupe les esprits, en France on observe le fonctionnement au sein du système » (1926 : 230). Dans la deuxième phase en revanche – soit la seconde moitié du 20ème siècle -, les travaux s'articulent fondamentalement autour de la notion d'énonciation, s'interrogent sur les frontières du discours rapporté de même qu'ils explicitent ou théorisent la distinction entre l'approche contrastive et l'approche traductologique. Les visées de la recherche ont également évolué. Dans les premiers temps, la comparaison entre les discours rapportés de deux langues servait prioritairement la description d'une forme d'une des langues – le plus souvent le *discours indirect libre* et dans une moindre mesure l'*erlebte Rede*. A partir des années 1970, la comparaison des langues n'est plus un outil heuristique tourné vers la description du fonctionnement d'une langue mais est mise au service de la traductologie. Le fait que la traductologie se soit constituée comme discipline et ait affirmé sa spécificité et sa légitimité a contribué à ce changement et s'est répercuté dans les méthodologies employées : si les travaux du début du siècle s'appuient majoritairement sur des auto-traductions et rarement sur des traductions existantes (Günther 1928 et Bally 1912 mentionnent sporadiquement des traductions publiées), à partir des années 1970, les travaux sont fondés sur des études systématiques de traductions et de pluritraductions authentiques.

Nous avons distingué quatre types d'objectifs dans les travaux réalisés : traductologique, contrastif, contrastif et traductologique, auquel s'ajoute enfin un objectif de comparaison de discours.

Le premier type de travaux, illustré par Kalepky (1899), se caractérise par une approche heuristique de la traduction : la comparaison avec une autre langue à travers la traduction sert de révélateur des particularités de la langue étudiée. Afin de montrer que le discours indirect libre français n'est pas dérivé du discours indirect régi, Kalepky affirme que l'équivalent du *discours indirect libre* est un discours au *Präteritum*, et non pas au *Konjunktiv* (1899 : 505). Son propos est sous-tendu par l'idée d'une relation de bivalence entre le texte cible et le texte source, qui relève d'une conception de la traduction propre à cette époque.

Un deuxième groupe de travaux, représenté par M. Lips (1926) et A. Sabban (1978), adopte une approche exclusivement contrastive. Lips, dans une partie de son ouvrage consacré au *style indirect libre* français, le décrit comme un « procédé interlinguistique » (1926 : 216), qui existe en allemand, anglais, italien, suédois, espagnol et russe ; les échanges entre langues et littératures ont abouti à la « propagation […] d'une langue à l'autre » de ce procédé littéraire, devenu un « procédé européen » (1926 : 219). L'approche contrastive est également adoptée par Sabban (1978), qui propose une analyse valencielle de quelques verbes introducteurs de *discours direct*, *discours indirect*, *direkte Rede* et *indirekte Rede*.

Un troisième type d'approche, formant le groupe le plus nombreux, allie une approche contrastive et traductologique. Ch. Bally (1912 ; 1914) et E. Lorck (1921 : 30ss) font les premières tentatives pour formuler des équivalences traductologiques sur des bases contrastives, et W. Günther (1928) propose l'étude traductologique prospective la plus poussée de cette époque en s'appuyant sur un corpus important de textes allemands, français et italiens. Son autre particularité est d'adopter une vue globale du discours rapporté (du moins dans ses formes écrites conventionnelles) et d'en étudier tous les types. La rupture méthodologique est visible avec G. Steinberg (1971) qui fournit une étude approfondie de l'*erlebte Rede*, du *discours indirect libre* et de l'*einführungslose indirekte Rede* dans la prose narrative allemande, française et anglaise, en articulant clairement le versant contrastif au versant traductologique. Les travaux de D. Kullmann (1992a, 1995a, 1995b) étudient la traduction du *discours indirect libre* en allemand dans des œuvres de Flaubert et de Zola et l'article de J. Albrecht (1999) analyse la traduction du *discours indirect libre* dans plusieurs versions allemandes de *L'assommoir*. Le point de vue de ces deux auteurs est partiellement diachronique, à la différence de celui adopté par M. Gehnen et H. Kleineidam (1988), qui interrogent l'équivalence synchronique des trois genres non introduits, à savoir l'*erlebte Rede*, le *discours indirect libre* et l'*einführungslose indirekte Rede*. L'article de M. Gehnen (1992) aborde la question de la compréhension et de l'équivalence du *discours indirect libre* et de l'*erlebte Rede* à travers une problématique grammaticographique ; P. Stein (1993) et Y. Keromnes (2000) analysent de manière isolée quelques variations dans les traductions ; de manière plus systématique, D. Maingueneau / J. Albrecht (2000) et surtout K. Zuschlag (2002) analysent plusieurs pierres d'achoppement des traducteurs. Enfin, les deux travaux les plus récents témoignent d'une évolution quant au type de corpus et quant au champ d'analyse du discours rapporté. A partir d'un corpus de textes journalistiques, A. Celle (2004) étudie la traduction du conditionnel français en allemand et anglais ; à partir du même

type de corpus, S. Bastian et F. Hammer (2004) étudient les équivalences des marqueurs de citation, en retenant comme critère principal d'équivalence la construction textuelle.

Le dernier type d'approche est illustré par les travaux de P. von Münchow (2001) et se situe dans une linguistique comparative des discours. L'auteur a étudié les différentes réalisations d'un même genre discursif - le journal télévisé[2] - dans un corpus de textes non pas traduits mais parallèles[3].

Von Roncador (1988 : 15) a relevé deux tendances dans les travaux contrastifs sur le discours rapporté : la première privilégie une forme de discours rapporté, la seconde se limite à un couple de langues plutôt que d'adopter une visée universaliste. Nous pouvons confirmer la première tendance pour le couple allemand-français, car seuls deux travaux, Günther (1928)[4] et Steinberg (1971), portent sur l'ensemble des formes du discours rapporté. Les discours indirects libres et non introduits ont été étudiés de manière privilégiée par rapport aux discours directs, aux séquences introductrices, aux discours indirects ; quant à l'étude de l'hybridité énonciative, celle-ci a été restreinte aux discours indirects libres et non introduits, bien qu'elle traverse tout le champ du discours rapporté.

La première partie de notre travail est consacrée à la délimitation du cadre méthodologique de notre recherche. Dans le **chapitre 1**, nous présentons la définition du discours rapporté et la délimitation des formes que nous avons retenues, ainsi qu'une description de leurs principales caractéristiques. Notre cadre d'analyse est énonciatif et s'inscrit principalement dans la lignée des travaux d'Authier-Revuz, de von Roncador (qui développe une grille d'analyse similaire) et de Gather (qui reprend et développe, notamment, le modèle d'Authier-Revuz). Nous avons également puisé nos outils d'interprétation dans les travaux de Ducrot, qui postule que tout discours est polyphonique, ainsi que dans ceux de Rabatel, qui prolonge la notion d'*énonciateur* de Ducrot par celle de *point de vue*. Les travaux d'Authier-Revuz ont trouvé un certain écho en Allemagne[5] ; quant aux théories de Ducrot,

[2] L'auteur aboutit à la conclusion que les journaux télévisés allemands font un usage du discours indirect beaucoup plus abondant que les journaux télévisés français (2001 : 68ss).
[3] Pour la distinction méthodologique entre une recherche fondée sur un *Übersetzungsvergleich* et celle fondée sur un *Paralleltextvergleich*, cf. Albrecht (1999 : 23ss).
[4] L'auteur n'entend pas apporter de contribution grammaticale, considérant que le phénomène a déjà été suffissament décrit sur ce plan, et se concentre sur l'aspect « psychologisch-stilkünstlerisch » (1928 : V) du DR. Ses analyses narratologiques et stylistiques voient leur pertinence amoindrie par la présence de cette tendance psychologisante (nous rencontrons le terme de « rassenpsychologisch » 1928 : 57).
[5] Cf. von Roncador (1988), Gather (1994), Breslauer (1996), Kurt (1999), Marinos (2001).

leur réception y est certes modeste (Pérennec 2004 : 1), mais pas inexistante[6]. Nous proposons ensuite une description des grandes catégories du discours rapporté axée autour de la notion d'énonciation. Nous adoptons une présentation catégorielle par souci de clarté. Elle ne doit pas occulter le fait que les formes de discours rapporté dont nous traitons se sont cristallisées sur l'axe diachronique et restent des combinatoires de traits qui peuvent se représenter de manière adéquate sous la forme d'un continuum. Les marques et indices de discours rapporté donnent naissance à des formes dont le degré de médiateté est variable et gradué (cf. 1.6.2). C'est un point d'autant plus important que l'équivalence ne se construit pas à partir de correspondances entre des formes et des catégories mais à partir de correspondances entre des degrés d'hétérogénéité énonciative.

Le **chapitre 2** décrit les principes de notre approche contrastive et traductologique ainsi que les choix qui ont présidé à la réalisation de notre corpus. La traductologie a des visées qui ne se confondent pas avec celles de la linguistique contrastive, mais elle peut s'appuyer de manière pertinente sur les faits qui se dégagent de l'analyse contrastive. Quant au corpus, nous avons réalisé plusieurs sous-corpus différents pour les besoins de l'analyse : soit nous avons analysé les formes récoltées dans un corpus donné et fermé, soit nous avons utilisé un corpus pour trouver des réalisations qui illustraient des problèmes particuliers. Il est exclusivement écrit et a été composé majoritairement à partir des textes numérisés par le GLFA (Groupe de Lexicographie français-allemand), notre équipe d'accueil au sein du laboratoire de l'ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française)[7]. Nous avons complété ce corpus numérisé par plusieurs œuvres et traductions publiées, en particulier lorsque nous avions besoin de textes de la fin du 18ème siècle et du début du 19ème siècle, époque qui ne fait pas partie du fonds du GLFA.

Nous avons ensuite procédé à une analyse contrastive du discours rapporté afin de dresser un tableau des systèmes en présence. Cette analyse des ressources de chaque langue permettant de réaliser un report d'assertion fournit deux méthodes d'investigation pour l'analyse traductologique :

1) elle détermine les points de non-coïncidence entre les deux langues, des plus manifestes aux plus subtils, ce qui permet ensuite de projeter sur le terrain textuel les difficultés

[6] Cf. von Roncador (1988), Gather (1994), Blumenthal (1997), Kurt (1999), Maingueneau (2000), Albrecht (2005a).

[7] Dans la partie « Bibliographie. I Sources du corpus. », les textes du GLFA sont accompagnés d'un astérisque.

traductologiques. Cette première interaction entre la description contrastive et la traductologie est prospective. L'étude empirique de la section traductologique doit confirmer, infirmer ou compléter les hypothèses formulées.
2) Dans la section traductologique, la base contrastive permet de déterminer l'origine de certaines variations traductologiques observées et de faire le départ entre les variations libres et nécessaires, dans une interaction cette fois rétrospective entre l'analyse contrastive et l'analyse traductologique.

La section contrastive est un tableau général du discours rapporté. Certains aspects sont décrits de manière succincte - les valeurs des temps et des modes et la place de l'énonciateur second dans le discours indirect -, tandis que d'autres sont nettement plus développés en vue de l'analyse traductologique. L'analyse contrastive, de plus, affine et problématise les descriptions données dans la première section. Le **chapitre 3** traite des séquences introductrices. Partant de la définition du discours rapporté comme celle de la représentation d'un discours (le discours second) par un autre discours (le discours premier), notre intérêt s'est porté sur les stratégies de mise en valeur ou de mise en retrait des énonciateurs. Le **chapitre 4** est consacré au mode direct. Dans le **chapitre 5**, nous avons comparé les configurations du mode indirect, sensiblement différente dans les deux langues. Nous avons surtout voulu cerner la particularité de l'*einführungslose indirekte Rede*, le genre indirect non introduit propre à l'allemand, interroger la similitude entre l'*erlebte Rede* et le *discours indirect libre*, et examiner la problématique des formes préliminaires au *discours indirect libre* français en faisant appel à la notion de *point de vue*.

La dernière étape regroupe les chapitres 6 à 10 et est consacrée à l'étude de l'équivalence dans un corpus de textes traduits, l'allemand et le français étant tous deux les langues sources. L'étude du transfert d'un mécanisme métaénonciatif demande que soient convoqués trois paramètres :

- contrastif, puisque l'élément est réalisé d'après les codes de langues différentes ;
- textuel, puisque l'élément est réalisé dans un texte où il prend sa place ;
- discursif, puisque l'interaction et les régularités du groupe social participent à la codification et à la réception du sens.

Les définitions que nous avons du texte et du discours sont les suivantes : le texte est le produit d'une énonciation, une suite d'énoncés constituant un objet empirique, cohésif et cohérent ; quant au discours, il désigne l'ensemble des usages en vigueur, reliés à une

pratique sociale de communication[8]. L'énoncé est guidé par des règles et des normes de plusieurs ordres dont nous tiendrons compte dans notre analyse traductologique et qui sont celles de la langue en premier lieu, mais aussi celles du texte et du discours, comme l'expose Adam :

> […] aux contraintes générales qui mènent des propositions à l'unité texte, il faut ajouter des contraintes qui sont, à la fois, celles de *l'interaction* en cours, avec ses paramètres situationnels et psychosociaux, celles de la *langue* choisie et celles enfin des *genres discursifs*. (2004 : 18)[9]

Le **chapitre 6** est une introduction à l'analyse traductologique. Le **chapitre 7** analyse la traduction du discours introducteur en s'attachant à la représentation des rapports entre l'énonciateur citant et l'énonciateur cité. Les deux chapitres suivants sont consacrés aux formes de discours indirects sans introduction et ont de nombreux points de rencontre. Le **chapitre 8** examine les traductions de l'*erlebte Rede* et du *discours indirect libre* et nous amène aux frontières du *discours indirect libre* avec les formes que nous avons nommées *discours indirect libre embryonnaires* (selon nous indûment appelées *discours indirect libre au passé simple*). Le **chapitre 9** est consacré à la traduction de l'*einführungslose indirekte Rede*, à ses manifestations partielles et à la problématique du genre discursif dans la traduction (discours littéraire *vs* discours de presse). Le **chapitre 10** fait le bilan traductologique des genres indirects sans introduction.

Au terme de notre introduction, il nous faut apporter des précisions sur la terminologie, la présentation et les abréviations utilisées. Les termes français, sauf mention contraire, désignent le phénomène dans les deux langues. Par exemple, le terme de *discours indirect* recouvre aussi bien le discours indirect français que l'*indirekte Rede*. Lorsqu'il est nécessaire de désigner un type de discours rapporté propre à une langue ou un trait spécifique, nous avons recours à la terminologie allemande (*erlebte Rede*), précisons le terme (discours indirect libre en allemand) ou employons une traduction (discours indirect non introduit pour *einführungslose indirekte Rede*). Quant à notre présentation, nous avons choisi de numéroter les exemples authentiques, mais pas les exemples construits. Les exemples authentiques sont suivis de l'indication de leur source avec le numéro de page, sur le modèle (Hesse, *Der Steppenwolf* : 130). Les extraits de traductions sont suivis de l'indication du nom du traducteur avec le numéro de la page, sur le modèle (Pary : 796). Cette présentation a été

[8] La distinction saussurienne entre *langue* et *parole* ne se recoupe pas entièrement avec celle entre *collectif* et *individuel* puisque la *parole* est elle-même traversée par le *collectif* et l'*individuel*.
[9] Nous regroupons sur le plan du *discours* les contraintes de *l'interaction* (des situations de discours) et des *genres discursifs*, en précisant le cas échéant à quel paramètre particulier nous faisons appel.

retenue en raison de l'existence de pluritraductions dans notre corpus, ce qui aboutit par exemple à : (Mann, *Der Tod in Venedig* : 47) ; (Bertaux et Sigwalt : 70) ; (Jaccottet : 90-91) ; (Nesme et Costadura : 141-142). Nous avons utilisé les graisses pour mettre en valeur les phénomènes auxquels nous nous intéressons et pour en faciliter la lecture, mais pas les italiques. Nous évoquons les erreurs ou impropriétés de traduction uniquement lorsque celles-ci ont un rapport avec le DR. Enfin, les abréviations que nous utilisons sont :

DD : *discours direct*

DDL : *discours direct libre*

DIL : *discours indirect libre*

DN : *discours narrativisé*

DR : *discours rapporté*

EIR : *einführungslose indirekte Rede* ou discours indirect non introduit

ER : *erlebte Rede*

PDV : *point de vue*

Section I : Définitions, objectifs et méthodologie

L'objectif de cette première section est de délimiter les cadres conceptuels et méthodologiques de notre recherche. Le premier chapitre est ainsi consacré à la définition de notre objet d'étude et le deuxième chapitre aux notions et outils reliés à notre objectif contrastif et traductologique.

1 Le discours rapporté

Les formes du discours rapporté, en Allemagne comme en France, représentent un sujet abondamment étudié au 20ème siècle, en linguistique comme en littérature. De plus, les racines du métadiscours plongent dans un héritage commun aux deux cultures (Glinz 1994 : 434). Après un rapide survol des descriptions traditionnelles du discours rapporté en 1.1, nous présenterons en 1.2 le concept central de l'énonciation, avant d'étudier en 1.3 les modèles explicatifs fournis par la linguistique. Ces premières parties nous permettront de présenter en 1.4 le cadre d'analyse que nous avons retenu et de délimiter les formes sur lesquelles porte notre recherche. Notre approche est inspirée des travaux de J. Authier-Revuz et d'O. Ducrot. En 1.5, nous compléterons notre approche basée sur la linguistique de l'énonciation par des modèles narratologiques, qui sont des compléments utiles au vu de la composition de nos corpus. La partie 1.6 qui clôt le premier chapitre opère un retour critique sur celui-ci. Nous interrogerons notre terminologie ainsi que la représentation du discours rapporté dans notre métadiscours linguistique.

1.1 Aperçu historique

L'Antiquité nous livre les premières réflexions sur la représentation de discours. Sans utiliser de vocable générique tel que « discours rapporté », certains écrits contiennent des analyses du mode direct et du mode indirect qui sont le reflet de préoccupations philosophiques, esthétiques, rhétoriques ou politiques. L'approche antique reste influente jusqu'au 19ème siècle, au moment où des grammairiens envisagent de façon neuve le discours rapporté et l'abordent au travers des questions de syntaxe, sans pour autant rompre entièrement avec cet héritage.

1.1.1 L'héritage de l'Antiquité

Dans *La République* de Platon, la question du discours rapporté est une question esthétique qui rencontre une préoccupation morale et politique. La distinction entre différents modes de représentation des discours est utilisée comme critère de sélection des œuvres poétiques à l'intérieur de la Cité (Platon, *La République*, Chapitre III 393 a – 398 b : 144 à 150). Il faut noter que Platon restreint le discours rapporté aux récits de discours fictifs situés dans le passé, mais englobe dans le discours direct l'imitation des sons d'objets et des cris d'animaux. Le discours rapporté n'est pour Platon qu'un sous-ensemble de la problématique générale de la *mimesis*.

Tout d'abord, une distinction est opérée entre les genres littéraires sur la base du fonctionnement narratif de chacun de ces genres :

- le genre mimétique, comme la tragédie ou la comédie, repose sur la *mimesis* et ne fait parler que les personnages ;
- le genre narratif, ou *récit pur*[10], est un genre dans lequel le poète parle en son nom (comme par exemple dans le dithyrambe) ;
- au mélange des deux genres correspond l'épopée, genre dans lequel les personnages et le narrateur ont la parole (Platon, *La République* : 145ss).

Ensuite, les différents fonctionnements narratifs sont examinés sous l'aspect moral. Platon explique que l'imitation, « […] si depuis l'enfance on persévère à la cultiver, se fixe dans les habitudes et devient une seconde nature pour le corps, la voix et l'esprit. » (Platon, *La République* : 148ss). Ainsi, l'homme vertueux usera avec parcimonie du discours imitatif, et le limitera à la reproduction du discours des honnêtes hommes. En revanche, l'homme non vertueux « imitera tout et ne croira rien indigne de lui. […] Son discours tout entier sera imitatif de voix et de gestes ; il n'y entrera que peu de récit. » (*ibid.*). De plus, en tentant d'imiter plusieurs choses à la fois, il n'en imitera aucune correctement. En conclusion, privilégiant le mode du *récit pur*, Platon n'admet dans la cité que le poète usant quasi exclusivement de ce mode, bien que cette forme soit « plus austère et moins agréable […] » que les autres formes (*ibid.*).

[10] Certaines traductions proposent « simple récit ». Nous suivons pour notre part les propositions de Genette (1972 : 184) : « *haplé diégésis* est le récit *non mêlé* […] d'éléments mimétiques : donc *pur*. ».

Si Platon réprouvait le genre mimétique, Aristote en revanche, qui reprit sa classification tout en la modifiant, assura son succès (Ducrot et Schaeffer 1995 : 28). Il neutralisa la dichotomie platonicienne entre *mimesis* et *récit pur*, et considéra la représentation mimétique et le *récit pur* comme deux variantes de la *mimesis* (Genette 1972 : 184ss). Si les propositions d'Aristote ont contribué à lever le discrédit dans lequel la représentation mimétique avait été plongée, elles n'ont pas affaibli l'écho de la catégorisation de Platon.

L'analyse platonicienne des modes de représentation de la diégèse (le monde crée par l'auteur, qui comprend donc les discours des personnages et du narrateur) a été adaptée par le grammairien romain Diomède au 6ème siècle de notre ère (Brinkmann 1969 : 22 ; Scherner 1976 : 292) qui en a proposé la reformulation suivante :

- Le *genus activum vel imitativum*, genre mimétique dans lequel seuls les personnages parlent, est fondé sur le discours direct ;
- le *genus enarrativum*, genre narratif dans lequel seul l'auteur a la parole, repose sur le discours indirect ;
- le *genus commune*, genre mixte ou alterné dans lequel se croisent la parole de l'auteur et celle des personnages, mêle les deux types de discours.

Les catégories platoniciennes ont longtemps laissé leur empreinte allant, selon Genette, jusqu'à inspirer la théorie du roman développée au début du 20ème siècle par H. James, fondée sur la distinction *showing* / *telling*, « résurgence des catégories platoniciennes de *mimesis* (imitation parfaite) et de *diegesis* (récit pur) » (1972 : 75). Le rapprochement initié par Platon entre les types de discours rapporté d'une part et les types de représentation esthétique d'autre part se retrouve au 20ème siècle, selon l'analyse de Scherner (1976), dans les descriptions de Vogt : « Die Sprachaussage des Dramas besteht ausschließlich aus direkter Rede (Dialog, Monolog) der auftretenden Figuren »[11]. La pérennité des catégories platoniciennes tient à leur pertinence réelle ; toutefois, le 20ème siècle a montré que le critère de l'identité du locuteur est un critère d'analyse et de classification qui doit être combiné à d'autres et dont l'analyse demande être approfondie. Le texte dramatique, par exemple, est comme tout discours direct, fictif ou non-fictif, transcrit par un énonciateur rapporteur qui est présent autour et dans le discours rapporté, comme le souligne Scherner : « der Dramentext [besteht] nicht allein aus der Rede der Figuren, sondern aus situierenden

[11] Jochen VOGT (1972), *Aspekte erzählender Prosa*, Opladen : Westdeutscher Verlag, 68, cité par Scherner (1976 : 293).

Rahmenangaben des Autors und Figurenrede, die komplementär zusammenwirken » (1976 : 293ss)[12].

La deuxième source d'influence européenne fut la rhétorique latine, qui développa les notions d'*oratio recta* / *oratio obliqua*. Comme l'a montré Rosier (1999 : 11-62), ces notions renvoient à des types de construction de discours et répondent à une problématique rhétorique qui se pose aux orateurs politiques et aux historiens. Le discours direct relève d'une pratique poétique (au sens large) d'*imitatio* ; quant au discours indirect, il est « la forme institutionnelle » de la pratique politique (Rosier 1999 : 21). La rhétorique latine, plus encore que les écrits de Platon, a marqué de son empreinte la culture grammaticale et linguistique des 19ème et 20ème siècles.

1.1.2 Les grammaires classiques

Les grammaires qui sont antérieures au structuralisme et que nous pouvons appeler « classiques » témoignent de l'influence de l'héritage latin. Pour l'allemand, nous nous référons à la grammaire de H. Paul[13], publiée entre 1916 et 1920, car elle reflète (avec les travaux d'O. Behaghel), l'état le plus avancé de la grammaire et de la linguistique de l'époque. Pour le français, nous renvoyons à Rosier (1999 : 21-32), qui montre que les présupposés et les descriptions des grammaires françaises de la même époque sont sensiblement les mêmes qu'en Allemagne.

Dans la grammaire de Paul, deux modes sont nettement distingués et mis en opposition : l'*oratio indirecta*, assimilé au discours indirect, et l'*oratio directa*, assimilé au discours direct de l'allemand[14]. D'un point de vue terminologique, *oratio directa* et *oratio indirecta* sont les termes les plus employés, loin devant *direkte Rede* et *indirekte Rede*[15]. On remarque également l'absence d'un terme générique tel que *Redewiedergabe* ou *Redeerwähnung*. La

[12] L'analyse de Gallèpe (1998 : 7), qui se situe également dans une perspective énonciative, propose une description similaire de l'écriture dramatique.
[13] H. Paul appartient à l'école des néo-grammairiens, terme par lequel un groupe de linguistes allemands s'est lui-même désigné, et dont l'objectif était de renouveler la grammaire comparée.
[14] L'adaptation est encore plus importante en français : en latin, le discours indirect se construit dans une subordonnée avec ou sans subjoncteur, car le mode seul peut servir à marquer la présence d'un report de discours. Si l'*oratio obliqua* latin est grammaticalement proche de l'allemand, ce n'est plus aussi vrai pour le français.
[15] Glinz (1994 : 434) indique que les termes de *direkte* et *indirekte Rede* ont été empruntés au français. En français, Rosier (1999 : 26) situe la première occurrence de *discours direct* au 13ème siècle, de *discours indirect* au 15ème siècle, et l'usage courant du couple fonctionnel *discours direct*/*discours indirect* au 17ème siècle.

référence à l'Antiquité est une adaptation, car Paul adopte une description essentiellement syntaxique, alors que les termes d'*oratio recta (directa) / oratio obliqua (indirecta)* ne sont pas au départ des catégories grammaticales, mais des catégories rhétoriques.

La description du discours rapporté est regroupée autour des questions de syntaxe (Band IV, chapitre 8 : « Beiordnung und Unterordnung von Sätzen ») et de temps et de modes (Band IV, chapitre 12 : « Modusgebrauch in abhängigen Frage-, Relativ- und Konjunktivsätzen »). Elle se concentre sur les relations d'intégration syntaxique, les verbes introducteurs, l'emploi du *Konjunktiv I* (décrite comme une alternative à l'*Indikativ* dans les subordonnées indirectes, notamment sur des longues périodes (1920 : 177)), et les changements de référence déictique lors du passage du discours direct au discours indirect.

> Die Oratio directa charakterisiert sich noch dadurch, daß die Personalpronomina nicht vom Standpunkt des Berichterstatters aus, sondern von dem des Subj. des Vers. Fin. aus gewählt werden, und daß danach auch der zeitliche Standpunkt genommen wird. (Paul 1920 : 172)

Quelques remarques de l'auteur, nourries par la rhétorique, touchent à des considérations discursives. Au discours direct comme indirect, remarque Paul, l'incise et la postposition du verbe permettent de donner l'impression que les phrases ne sont plus dépendantes, puisqu'elles adoptent la construction des phrases indépendantes : « Anstatt einen Satz (eine Folge von Sätzen) an ein Verbum sentiendi oder dicendi anzuschließen, kann man denselben schon seit ahd. Zeit auch wie etwas Unabhängiges hinstellen und das eigentlich regierende Verbum hinten anfügen oder einschieben. [...] Die Einschiebung ist besonders bei einer längeren Oratio directa üblich. » (1920 : 172). Au discours direct, de plus, le changement de centre déictique renforce cette impression d'indépendance du segment cité : « Von den Verba dicendi kann eine beliebig lange Folge von Sätzen abhängig gemacht werden, die man dann nicht mehr als abhängig empfindet, die sog Oratio directa. » (1920 : 171).

L'analyse est axée autour des formes de *direkte Rede* et d'*indirekte Rede* et les formes d'*erlebte Rede* et d'*einführungslose indirekte Rede* ne sont pas répertoriées. L'objectif de cette grammaire n'étant pas d'analyser globalement les indices de discours hétérogène, ceci explique l'absence de description des autres formes proches du discours rapporté, comme les introducteurs *für, laut, nach, so*, ou le verbe *sollen*.

Le fil rouge de Platon à Paul est la bipartition en deux catégories. Le discours indirect et le discours direct sont présentés comme les deux variantes qui peuvent permuter en fonction d'un objectif stylistique. Les exemples de reformulation, présents dès Platon, ne montrent pas les limites d'une telle transformation et se concentrent, dans les grammaires, sur les déictiques de personne et de temps. Cette tradition a contribué à donner du discours rapporté une image trop simplifiée et n'a pas permis d'expliquer le fonctionnement des nombreuses formes de discours rapporté. Cette représentation du discours rapporté a longtemps dominé les grammaires d'apprentissage allemandes et françaises du 20ème siècle, mais ces dernières intègrent aujourd'hui les éléments d'analyse apportés par la linguistique de l'énonciation.

1.2 La linguistique de l'énonciation

La description du discours rapporté a fondamentalement évolué dans le sillage des travaux sur l'énonciation. Nous rappellerons la définition de cette notion et montrerons en quoi elle éclaire la nature des phénomènes que nous étudions. Nous présenterons succinctement quels sont les travaux fondateurs de la linguistique de l'énonciation, en privilégiant ce qui a trait au discours rapporté, puis présenterons les travaux discursifs qui les ont prolongés, également en insistant sur l'apport de ces derniers à la compréhension du discours rapporté. Ensuite, la notion d'énonciateur nous amènera à réfléchir aux liens qui existent entre les constructions de report de discours et des formes proches. Ensuite, nous délimiterons notre cadre d'analyse et présenterons les outils que nous avons retenus (1.3).

1.2.1 L'énonciation

L'énonciation, telle que l'a définie Benveniste, est l'acte individuel d'utilisation de la langue. Relevant du domaine infini et non entièrement prévisible de la parole, son fonctionnement se prête pourtant à une exploration systématique de ses mécanismes spécifiques et réguliers.

La linguistique de l'énonciation a pour objectif d'analyser les marques de l'actualisation d'un énoncé et de l'inscription de l'énonciateur dans l'énoncé. Elle s'est développée massivement à partir des années 1960 suite aux travaux de Benveniste et de Jakobson. Benveniste, étudiant dans une démarche structuraliste les manifestations dans la langue des conditions de production, définit l'énonciation comme « cette mise en fonctionnement de la

langue par un acte individuel d'utilisation » (1974 : 80). Sa prise en compte du sujet et des conditions de production dans la description des faits de langue l'amène à distinguer deux plans d'énonciation fondamentaux, qui organisent le système des temps français : le plan du *récit historique* et le plan du *discours*. Ces deux catégories représentent des alternatives exclusives, à l'exception d'un cas : dans le discours rapporté, plus exactement le discours indirect, le *discours* préexiste au *récit historique* et est intégré dans celui-ci.

> Indiquons par parenthèse que l'énonciation historique et celle de discours peuvent à l'occasion se conjoindre en un troisième type d'énonciation, où le discours est rapporté en termes d'événements et transposé sur le plan historique ; ce qui est communément appelé « discours indirect ». (1966 : 242)

L'analyse de Benveniste rend compte du fait que l'énoncé cité sur le mode indirect n'est plus un *discours*, puisqu'il ne renvoie plus à ses conditions de production. Si un énoncé-*discours* tel que : « A ce soir ! » renvoie pour son élucidation à sa situation d'énonciation, en revanche l'énoncé-*récit* en discours indirect : « Il m'avait pourtant dit qu'on se verrait le soir même » s'interprète sans recours à la situation d'énonciation dans laquelle il a été produit.

Bien que Benveniste n'ait pas lui-même étendu son analyse aux autres types de représentation de discours, ses catégories s'appliquent au discours rapporté dans son ensemble. En reprenant ses distinctions, nous pouvons dire que le discours direct correspond à une jonction de *discours* et de *récit historique*, tandis que le discours indirect libre naît d'une superposition des deux ; dans les deux cas cependant, le *discours* n'est pas le *discours* actuel, mais un *discours* représenté.

Toutefois, les catégories de Benveniste ne rendent pas compte d'une construction au mode indirect telle que la suivante, et même l'interdisent :

> Tu vas voir, il te dira qu'**il viendra, qu'il apportera tout**, et en fait il va te laisser faire le travail toute seule.

Dans le schéma de Benveniste, présent - sauf *présent historique*, décrit comme un « artifice de style » (1966 : 245) -, parfait, futur simple et futur composé sont exclus du *récit historique*, le futur impliquant « prescription, obligation, certitude, qui sont modalités subjectives, non catégories historiques » (*ibid.*). Or, nous sommes en présence d'un DR dans l'énoncé cité, ce qui restreint la validité du schéma de Benveniste appliqué au discours rapporté.

D'autres articles de Benveniste ont été fondateurs pour la linguistique de l'énonciation et ont éclairé le phénomène du discours rapporté sous un jour nouveau. Ils portent sur la nature des pronoms (plus précisément des personnes *je*/*tu*), ces « instances de discours » (1966 : 251) dont le sens est donné par le locuteur et l'allocuté de la situation de communication. Pour illustrer leur fonctionnement (1966 : 252), Benveniste convoque le phénomène du discours rapporté, cette fois au mode direct, et montre par là que le discours rapporté ne se laisse pas décrire en termes uniquement syntaxiques, mais demande une description énonciative.

> Si je perçois deux instances successives de discours contenant *je*, proférées de la même voix, rien encore ne m'assure que l'une d'elles ne soit pas un discours rapporté, une citation où *je* serait imputable à un autre. (*ibid.*)

Les travaux de Jakobson marquent une autre étape dans la linguistique de l'énonciation. La fonction d'autoréférenciation du langage se réalise selon quatre schémas possibles (appelés *structures doubles*) : 1) le message renvoie au message ; 2) le code renvoie au code ; 3) le message renvoie au code ; 4) le code renvoie au message. La structure 4) englobe les déictiques (appelés embrayeurs ou *shifters*) et prolonge les réflexions de Benveniste : l'élucidation de ces éléments nécessite la prise en compte des paramètres de production de l'énoncé. La structure 1) fait référence au discours rapporté. D'un point de vue terminologique, les termes latins se retrouvent, bien que la tradition latine ne recouvre pas la même réalité que celle envisagée par Jakobson.

> Le discours cité (*oratio*) est un énoncé à l'intérieur d'un énoncé, un message à l'intérieur du message, et en même temps c'est aussi un énoncé sur un énoncé, « un message à propos d'un message », selon la formule de Volosinov dans l'étude qu'il a consacrée à ce problème crucial pour la linguistique et la stylistique. (2003b : 177)

Dans cet article, le DR est mis en relation avec d'autres formes de référence à des discours :

> Il existe une échelle multiple de procédés linguistiques destinés à rendre les citations ou quasi-citations : le discours direct (*oratio recta*), le discours indirect (*oratio obliqua*) et diverses formes de style indirect libre. Certaines langues […] usent de procédés morphologiques spéciaux pour indiquer des événements qui ne sont connus du sujet parlant que par le témoignage des autres. (*ibid.*)

Les « procédés morphologiques spéciaux » mentionnés par Jakobson relèvent de ce qui est appelé aujourd'hui des « marqueurs évidentiels ». Nous reviendrons par la suite sur la proximité (non seulement dans les définitions, mais aussi observable dans les traductions) entre les marqueurs évidentiels et le discours rapporté. En revanche, un autre rapprochement de l'auteur est plus problématique. En décrivant quelques exemples d'autoréférenciation, il explique :

> Nous citons les autres, nous citons nos propres paroles passées et nous sommes même enclins à présenter certaines de nos expériences les plus courantes sous forme d'autocitations, par exemple en les confrontant aux déclarations d'autrui : *Vous avez appris qu'il a été dit… Eh bien ! moi je vous dis…* (Matthieu). (*ibid.*)

L'énoncé « moi je vous dis *p* » ne contient pas les caractéristiques d'une représentation de discours, car il n'y a pas de dédoublement d'un seul paramètre de la situation d'énonciation (énonciateur, temps, espace). La forme « moi je vous dis » est plutôt une introduction performative, explicitant la valeur illocutive de l'acte réalisé.

Un deuxième prolongement de la notion d'énonciation et des travaux de Benveniste a été réalisé par Kerbrat-Orecchioni. L'énonciation, le phénomène de parole, repose sur la subjectivité, définie par Benveniste comme la « capacité du locuteur à se poser comme 'sujet' » (1966 : 259). Benveniste a principalement accordé son attention à la subjectivité que Kerbrat-Orecchioni nomme la subjectivité déictique (2002 : 165), telle qu'elle se réalise dans l'expression de la personne, du temps, de l'espace, avec notamment les pronoms personnels, les démonstratifs, adverbes et adjectifs spatiaux et temporels et les formes verbales. Ces éléments ne peuvent être interprétés qu'en tenant compte de leur situation d'énonciation, car ils mettent en relation le contenu de l'énoncé avec le moment de l'énonciation.

Kerbrat-Orecchioni a développé la notion d'énonciation et propose deux types de distinctions. La première distinction porte sur le champ d'investigation de la linguistique de l'énonciation, qui, rappelle l'auteur, « faute de pouvoir étudier directement l'acte de production, […] cherch[e] à identifier et décrire les *traces de l'acte dans le produit* » (2002 : 34). Une distinction est faite entre une linguistique de l'énonciation restreinte et une linguistique de l'énonciation étendue.

La linguistique de l'énonciation étendue (2002 : 34ss) a un objectif descriptif global : elle a pour but de « décrire les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif », que sont l'émetteur, le destinataire et « l'univers de discours » composé des paramètres spatio-temporels, du canal et du contexte socio-historique.

La linguistique de l'énonciation dans son acception restreinte (2002 : 35ss) s'attache aux faits énonciatifs qui sont « les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son

énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence » de ce que l'auteur, en s'inspirant de Benveniste, appelle « 'la subjectivité dans le langage' ». Le champ d'étude est resserré autour d'un des pôles de la communication, celui de l'émetteur.

La deuxième distinction concerne la nature de la subjectivité : celle-ci, souligne Kerbrat-Orecchioni (2002 : 165ss), est soit déictique, soit affective ou évaluative. Les deux types de subjectivité sont solidaires d'un énonciateur et d'une situation d'énonciation. La différence réside dans le degré de subjectivité. L'emploi des déictiques repose « sur un consensus incontestable : dans une situation donnée, tout le monde s'accordera à reconnaître que l'emploi d'un 'ici' ou d'un 'maintenant' est approprié ou inadéquat » ; d'une certaine façon, conclut Kerbrat-Orecchioni, les déictiques apparaissent comme des éléments « 'objectifs' ». Les affectifs et évaluatifs en revanche dépendent « de la nature individuelle du sujet d'énonciation » : « ils impliquent une vision et une interprétation toutes personnelles du référent ». Les termes d'affectif et d'évaluatifs ne doivent pas laisser penser que la subjectivité ne se réalise que dans certains cas patents : elle est « omniprésente » (2002 : 36). Nous aurons par la suite l'opportunité de rappeler les applications que l'auteur tire de ces définitions et de montrer la pertinence de la notion de subjectivité affective ou évaluative, pour définir le *point de vue* ou pour identifier le *discours indirect libre*, notamment lorsque celui-ci ne comporte pas de déictiques.

Nous terminons ce court aperçu de quelques textes fondateurs par la présentation des travaux de Bakhtine[16], qui représentent un élargissement vers la linguistique du discours. La vision centrale de Bakhtine est celle d'un sujet qui n'est pas seul, mais qui est constitué par sa relation avec autrui. Le concept de dialogisme qui en découle est à la base de ses théories sur l'énonciation, le discours et les genres de discours.

Observant qu'une langue n'est pas homogène, mais qu'elle est le reflet de multiples identités sociales, Bakhtine en vient à une théorie de la production du sens qui est intimement liée au discours. La signification abstraite des éléments de la langue, définie dans le cadre du système linguistique, n'est pas celle qui est réalisée dans la communication. A cette signification abstraite s'oppose donc le sens, co-déterminé par les discours des autres.

[16] M. Bakhtine a publié l'ouvrage *Marksizm i filosofija jazyka* en 1929, sous le nom de V.N. Volochinov. Ses travaux ne furent réellement diffusés qu'une fois traduits dans les années 1970. Voir en particulier dans *Marxisme et philosophie du langage* : Chapitre 9 : Le 'discours d'autrui' ; Chapitre 10 : Discours indirect, discours direct et leurs variantes ; Chapitre 11 : Discours indirect libre en français, allemand et russe.

L'image d'un énonciateur qui puiserait dans une langue qui lui appartiendrait en propre est dénoncée comme fictive. Ayant posé l'altérité énonciative comme fondamentale, Bakhtine voit dans le discours rapporté une des formes manifestes de cette altérité. Son analyse ne porte pas tant sur les rouages énonciatifs du discours rapporté que sur ses manifestations dans le discours et sur ses liens avec les genres de discours (en particulier, le lien entre le discours indirect libre et le roman moderne).

Le discours rapporté est défini comme une relation entre deux énonciations dont l'une est dépendante de l'autre. Le DR est à la fois un discours dans le discours et un discours sur le discours. Bakhtine décrit le DD et le DI comme deux modes fondamentalement différents. Le DD représente une réification de l'énoncé source. Dans le DI en revanche, le locuteur procède à une appropriation analytique souple de l'énoncé source. Bakhtine rapproche les deux modes d'appréhension du discours autre des modes de propagande idéologique que sont respectivement « la parole autoritaire », pour le DD, et « la parole persuasive », pour le DI (*Du discours romanesque*, cité par Authier-Revuz 1982 : 114).

Le discours indirect libre est la forme la plus étudiée par Bakhtine, qui voit dans cette construction hybride une « tendance complètement *nouvelle*, positive, dans l'appréhension active de l'énonciation d'autrui » (Bakhtine 1977 : 195). L'auteur réfute les idées selon lesquelles le discours indirect libre serait un mélange de discours direct et indirect et auraient comme raison d'être une ambiguïsation du discours. Son analyse, qui porte prioritairement sur l'emploi du DIL dans le genre romanesque, décrit le DIL comme le reflet d'un éclatement idéologique. Le roman moderne représente des points de vue différents sur le monde, et le DIL est la forme énonciative qui répond à cette ambition littéraire :

> ce qui en fait une forme spécifique, c'est le fait que le héros et l'auteur s'expriment conjointement, que, dans les limites d'une seule et même construction linguistique on entend résonner les accents de deux voix différentes. (Bakhtine 1977 : 198)

Dans les perspectives ouvertes par la linguistique de l'énonciation, les descriptions du DR en des termes exclusivement morpho-syntaxiques ont montré leurs carences et le DR a été redéfini comme la superposition de plusieurs plans d'énonciation (Kerbrat-Orecchioni 2002 : 25). Le choix d'une modélisation énonciative a en outre rendu attentif à la proximité entre le DR et d'autres formes énonciatives complexes.

1.2.2 La proximité du discours rapporté avec d'autres constructions énonciatives

Si le discours rapporté se caractérise par la présence de deux discours et par la référence d'un discours à un autre, cette caractéristique apparaît rapidement comme non distinctive, car le discours rapporté partage ce trait avec d'autres formes, quelquefois signalées sous les termes de formes « concurrentes » ou « complémentaires ».

L'analyse des critères communs et distinctifs peut se faire selon deux axes : elle repose soit sur les similitudes constatées (par exemple Breslauer 1996), soit sur une problématique discursive globale (par exemple Rabatel et Lepoire 2005 et Yos 2005). Breslauer (1996 : 200) ajoute aux catégories traditionnelles du DR (*direkte Rede*, *Innerer Monolog, Indirekte Rede*, *Berichtete Rede*, *Erlebte Rede*) les « weitere Formen der vermittelten Redewiedergabe » parmi lesquelles : « Redeeinleitungssequenz mit Infinitivsatz ; Redebericht ; *sollen* ; *wollen* ; Sätze mit Modalwort ; Präpositionale Quellenangaben ; wie-Sätze » en précisant : « Es sind meiner Meinung nach eigenständige Formen der indirekten Redewiedergabe, nicht aber Untergruppen der indirekten Rede ». Ce rapprochement est fait sur la base des valeurs discursives partagées par le DR et ces formes, qui sont communément décrites comme des paraphrases partielles du DR dans les grammaires d'apprentissage. Helbig et Buscha (1998 : 200) font mention de « Konkurrenzformen der indirekten Rede » et citent « *Er will ; Er hat mich angeblich ; Nach seinen Worten ; Wie er sagt* » ainsi que le discours narrativisé. Engel (2004 : 69ss) présente *sollen*, *wollen* et *es heißt* comme des « Parallelformen zur Redewiedergabe ».

Une autre approche consiste à envisager le DR comme une manifestation partielle d'un champ de phénomènes. Si Yos (2005) décrit le DR comme un cas de reformulation, le plus souvent, le DR est associé au concept de dialogisme. « On considérera que le discours représenté […] est un sous-ensemble de la problématique plus vaste du dialogisme », peut-on lire dans Rabatel et Lepoire (2005 : 57). Cette vue globale amène les auteurs à intégrer un grand nombre de formes en prenant comme critère principal la présence de points de vue différents et d'une hétéro- ou autodialogisation : DD, DI, DIL, DDL, DN, îlots textuels de DD, DD avec *que*, formes de modalisation d'emprunt du type *selon* N, modalisation autonymique d'emprunt, conditionnel d'altérité énonciative.

Nous sommes consciente de la proximité du DR avec d'autres formes et nous veillerons à souligner dans notre définition quels sont les traits discriminants du DR. La distinction que nous opérerons entre les formes de discours rapporté et les autres formes qui marquent la présence d'un discours autre n'est pas pensée comme une frontière hermétique, car ces dernières interagissent dans les textes avec les formes du DR et peuvent être employées comme traduction du discours rapporté, comme la section III le montrera. Cette distinction doit néanmoins être opérée afin que nous puissions analyser les relations d'équivalence traductologiques.

Le cadre d'analyse que nous retenons est emprunté aux travaux d'Authier-Revuz sur la représentation du discours autre et à la théorie de la polyphonie de Ducrot. Ces théories présentent à la fois des points de convergence et de divergence que nous exposerons dans la partie qui va suivre.

1.3 Le cadre d'analyse du discours rapporté

Les modèles explicatifs d'Authier-Revuz et de Ducrot sont tous deux construits autour de la question de l'identité du sujet de l'énonciation. Ils posent la non-unicité du sujet et la multiplicité des voix qui en découle comme une loi fondamentale du langage. Les travaux d'Authier-Revuz (dès Authier et Meunier 1977) ont marqué le tournant énonciatif dans la recherche sur le discours rapporté et ont montré les limites des modèles traditionnels. Nous rappellerons quelles sont ces limites (1.3.1) avant de présenter les outils que fournissent les modèles énonciatifs (1.3.2).

L'opposition entre les modèles morpho-syntaxiques et les modèles énonciatifs est une opposition qui structure le champ de la recherche, que les travaux portent sur la théorie générale du discours rapporté (Scherner 1976 ; von Roncador 1988 ; Gather 1994 ; Rosier 1999 ; Authier-Revuz 2004), un aspect ou un type particulier (les verbes introducteurs, le discours indirect libre, l'emploi du mode *Konjunktiv*, la dérivation de l'indirect à partir du direct, …), ou encore une application (didactique, traduction du discours rapporté), ou enfin l'emploi du discours rapporté en relation avec les genres de discours. Il n'existe pas toujours une répartition exclusive des traits des deux catégories, et certains ouvrages combinent une approche morpho-syntaxique à une approche énonciative et discursive.

1.3.1 Approches morpho-syntaxiques

L'approche que nous qualifions de morpho-syntaxique s'inscrit dans la tradition antique. Dans certains cas, d'autre part, elle est encouragée par un souci de simplicité didactique, lequel conduit souvent à une « Idealisierung » (von Roncador 1988 : 2) des formes de discours rapporté. Nous décrirons cette approche sur trois niveaux : la définition du DR, la description de ses caractéristiques pragmatiques, sa typologie.

Concernant la nature du discours rapporté, cette approche structure le discours rapporté en un système binaire (discours direct / discours indirect) se caractérisant par des différences au plan déictique, syntaxique, temporel et modal. Le discours indirect est présenté comme une forme née de la transposition du discours direct - forme la plus simple - et caractérisée par : 1) un statut de phrase complexe, 2) la transposition des déictiques de lieu et de temps en anaphorique, 3) la transposition des personnes, 4) la transposition des temps (en français) ou des modes verbaux. Privée d'une base énonciative, cette approche ne couvre pas tous les phénomènes du discours rapporté. Ainsi, la « chute » des interjections, des appréciatifs, des exclamations et des langues étrangères, lors d'une reformulation d'un discours direct en un discours mode indirect n'est pas expliquée, ni certaines fois même évoquée (Heidolph et al. 1984[17] ; Helbig und Buscha 1998 ; Engel 2004). De plus, la transposition des déictiques est posée comme règle absolue, ce qui interdit l'existence de formes graduées. Enfin, le discours indirect libre et le discours indirect non introduit sont présentés comme des discours indirects sans subordination (Helbig und Buscha 1998 : 149 et 197).

Sur le plan pragmatique, les formes virtuelles et d'autocitation sont souvent occultées. La fonction première, sinon exclusive, serait de rapporter des paroles prononcées dans le passé par autrui (Helbig und Buscha 1998 : 194)[18]. Pour Engel (2004 : 65), de même, on est en présence d'un DR lorsque « ein geschriebener oder gesprochener Text [wird] zu einem späteren Zeitpunkt wieder aufgenommen und, sei es auch in veränderter Form, in einem anderen Text eingebettet. »

[17] La grammaire de Heidolph et al. (1984) illustre la valeur relative de notre classification : par certains traits, cette grammaire a une approche énonciative, définissant le discours rapporté comme la mise en relation de deux actes d'énonciation (*Redeakte*), mais certains traits de sa description la rapprochent de la vision traditionnelle. Cette grammaire semble ne pas tirer toutes les conclusions de sa définition. La grammaire de Dethloff et Wagner (2002) oscille également entre une définition énonciative et syntaxique.

[18] Cela revient à ériger au rang de règle et de définition ce qui n'est qu'une généralité observable (Golato 2002).

Pour le discours indirect libre, la description s'accompagne d'une restriction discursive supplémentaire : l'apparition de celui-ci serait limitée aux récits écrits, hétérodiégétiques et formulés au passé. Helbig et Buscha (1998 : 149) décrivent l'*erlebte Rede* comme un « Stilmittel » des récits au *Präteritum*. De même pour Engel, l'*erlebte Rede* est à la troisième personne : « der Autor [übernimmt] bei der Wiedergabe von Äußerungen und Meinungen Dritter deren Perspektive ».

L'approche morpho-syntaxique reprend également l'idée traditionnelle de la littéralité et de la fidélité du discours direct : il serait, à la différence du discours indirect, *wörtlich*, *exakt, wortgetreu*. Engel définit le DD comme un texte « identisch » (2004 : 65) au texte source. La même idée se trouve chez Helbig et Buscha :

> Wenn die Rede in genau der Form wiedergegeben werden soll, in der sie ursprünglich formuliert worden ist, wird die direkte Rede (mit Redeeinleitung) verwendet. (1998 : 194)

Weinrich (1982 : 785) explique :

> Direkte Rede bedeutet : wörtlich zitierte Meinung, indirekte Rede bedeutet : nichtwörtlich zitierte Meinung[19]

Enfin, sur un plan typologique, le discours indirect libre et le discours indirect non introduit sont les parents pauvres. Le discours indirect libre est absent de la grammaire de Heidolph et al. (1984)[20].

1.3.2 Approches énonciatives d'Authier-Revuz et de Ducrot

Ce type d'approche repose sur la situation d'énonciation. Deux configurations fondamentales sont distinguées. Le mode direct est une simulation du cadre énonciatif premier, tandis que le mode indirect intègre place le discours cité dans une nouvelle situation énonciative (« *Situationsentbindung* », Zifonun et al. 1997 : 1759 ; Schanen et Confais 2005 : 163)[21] :

---

[19] Weinrich apporte toutefois quelques nuances : « In der direkten Rede wird eine Meinung mehr oder weniger wörtlich zitiert » (1982 : 785).

[20] Il l'est également de la grammaire de Schanen et Confais (2005), qui est pourtant loin d'adopter une approche morpho-syntaxique.

[21] Les recherche en linguistique de l'énonciation et du discours ont nourri l'approche des grammaires les plus récentes, pour l'allemand celles de Zifonun et al. (1997), Duden (2005) et Schanen et Confais (2005), et pour le français celles de Riegel et al. (2001) et Wilmet (2003).

> INDIREKTHEITSKONTEXTE sind Kontexte, also Verwendungszusammenhänge, in denen der Sprecher ein Stück propositionalen Wissens nicht unmittelbar als für ihn selbst zum Sprechzeitpunkt aktuellen Wissens anspricht, sondern es wiedergibt, indem er sich auf eine andere Quelle rückbezieht. Diese andere Quelle ist
> a) der Sprecher selbst oder ein anderer Sprecher, und zwar zu einem anderen Sprechzeitpunkt als dem gerade aktualen Sprechzeitpunkt oder in einer nur gedachten Äußerungssituation
> b) eine Person oder ein als denkfähig betrachtetes Wesen, zu dessen Einstellungen, Gedanken und Gefühlen der Sprecher - wie auch immer - Zugang hat. (Zifonun et al. 1997 : 1753)

L'énonciation ne se réduit pas à un processus simple déclenché par le sujet parlant qui serait le seul à laisser son empreinte dans l'énoncé. J. Authier-Revuz et O. Ducrot ont théorisé la non-unicité du sujet parlant, Authier-Revuz au travers du concept de *l'hétérogénéité du dire*, Ducrot au travers de celui de *polyphonie*. Nous allons maintenant présenter l'apport de ces deux théories à la compréhension du discours rapporté.

Les travaux d'Authier-Revuz critiquent la vision d'un sujet parlant monologique. S'inspirant du concept de polyphonie bakhtinien et de l'éclairage qu'apporte la psychanalyse sur la notion de sujet, Authier-Revuz postule que la parole est fondamentalement marquée par l'hétérogénéité. Toute parole est traversée par le dire des autres : c'est *l'hétérogénéité constitutive du dire*. Cette hétérogénéité du dire est quelquefois marquée explicitement, elle est alors une *hétérogénéité montrée du dire*.
Tous les phénomènes de discours rapporté s'inscrivent dans le champ de *l'hétérogénéité montrée du dire*. Le discours rapporté n'est toutefois qu'une des modalités de reprise des discours. Le critère de distinction entre les formes de discours rapporté et les autres formes de reprise est fourni par la nature de l'acte d'énonciation repris : selon que celui-ci est *l'objet* ou au contraire *le moyen* du dire, l'auteur distingue plusieurs catégories au sein de l'hétérogénéité montrée du dire.

Les travaux de Ducrot ne sont pas axés sur les structures du métalangage comme ceux d'Authier-Revuz mais se situent dans une perspective pragmatique, où le sens se définit comme les instructions données pour exécuter l'énoncé (1984 : 204). A l'instar d'Authier-Revuz, Ducrot remet en cause l'unicité du sujet de l'énonciation (Ducrot 1984 : 171 et 189) :

> L'objectif […] est de contester - et, si possible, de remplacer - un postulat qui me paraît un préalable (généralement implicite) de tout ce qu'on appelle actuellement la « linguistique moderne », terme qui recouvre à la fois le comparatisme, le structuralisme et la grammaire générative. Ce préalable, c'est l'unicité du sujet parlant. (1984 : 171)

L'analyse de toute production langagière doit donc faire la distinction entre *le sujet parlant*, *le locuteur* et *l'énonciateur* :

- le *sujet parlant* est un être empirique, le producteur effectif, physique, des paroles. Il n'a pas de place prévue dans la structure sémantique de l'énoncé, c'est-à-dire dans la description que celui-ci donne de son énonciation ;
- le *locuteur* est un être de la fiction discursive, quelqu'un à qui on doit imputer la responsabilité des énoncés et le centre déictique ;
- l'*énonciateur* est responsable de l'acte illocutoire[22]. C'est une instance qui est censée « s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on [lui] attribue des mots précis ; [si elle] 'parl[e]', c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant [son] point de vue, [sa] position, [son] attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, [ses] paroles ». Le locuteur apparaît comme un metteur en scène : « le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes » (1984 : 204ss). La fonction que remplit l'énonciateur se rapproche, selon Ducrot lui-même, de la focalisation genettienne (cf. 1.5.1), qui correspond à la perspective choisie pour présenter les événements, ou au « sujet de conscience » (Ducrot 1984 : 208).

Le discours rapporté, dans ce schéma, est un énoncé dans lequel *locuteur* et *énonciateur* ne coïncident pas, selon différentes modalités que nous examinerons dans la partie suivante (1.4). Nous devons avant cela préciser la définition du discours rapporté et le délimiter par rapport à d'autres formes de reprise.

Le DR est la représentation dans une énonciation d'une autre énonciation. Comme le souligne Authier-Revuz (1992 : 10), « ce que rapporte un DR ce n'est pas une phrase ou un énoncé, c'est un acte d'énonciation». Le discours rapporté peut se situer avant, après ou quasiment au même moment que l'énonciation cadre. Les paroles peuvent être proférées ou pensées (quelquefois sans qu'il soit possible de le déterminer), réelles ou virtuelles. L'exemple suivant montre par ailleurs que l'autre peut être soi-même, dans une situation de DR où seul le temps change[23] :

[22] Ducrot (1989) explique que sa distinction entre *locuteur* et *énonciateur* a été inspirée par la distinction de Bally entre *sujet communiquant* et *sujet modal*.
[23] Il n'y a que dans les cas d'une énonciation niée que l'énonciation rapportée et l'énonciation produite, à la première personne, peuvent coïncider : « Ich sage nicht x, sondern y ».

(1) Dieser Aufenthalt im Kunsthistorischen Museum ist zweifellos eine der Voraussetzungen dafür, daß Reger so für die Times schreiben kann, wie er für die Times schreibt, **sagte ich zu Irrsigler**, ganz gleich, ob mich nun Irrsigler verstanden hat oder nicht, wahrscheinlich hat mich Irrsigler gar nicht verstanden, **dachte ich und denke ich genauso jetzt.** (Bernhard, *Alte Meister* : 19)

Le discours rapporté peut lui-même être un discours rapporteur, comme en témoigne l'exemple suivant :

(2) Ob Sie es glauben oder nicht, **so der Engländer**, **so Reger zu mir**, der gleiche Weißbärtige Mann von Tintoretto, der in meinem Schlafzimmer in Wales hängt, hängt auch hier. (Bernhard, *Alte Meister* : 151)

La définition de l'énonciation est celle d'un acte de production d'un énoncé se manifestant par un couple locuteur-allocuté, un code, un repère temporel et spatial, une implication affective ou évaluative et les données environnantes. Le discours rapporté suppose deux situations d'énonciation, dont l'une a pour vocation de faire entendre l'autre. La situation d'énonciation est constituée de plusieurs paramètres, et le DR est la représentation d'une sélection de paramètres. Reconstituer la totalité de la situation d'énonciation est proche de l'utopie au vu de la multiplicité des paramètres de l'énonciation, de l'étendue de la situation d'énonciation et de son caractère dynamique. En effet, la situation d'énonciation n'est pas une entité figée mais une entité qui se construit en partie au cours de la communication :

> On entend par contexte un ensemble de données aussi hétérogène qu'étendu (et ce théoriquement à l'infini, car, de proche en proche, le contexte en vient à englober la totalité de l'univers physique et social) […] Donné à l'ouverture de l'interaction, le contexte est en même temps construit dans et par la façon dont celle-ci se déroule ; définie d'entrée, la situation est sans cesse redéfinie par l'ensemble des événements conversationnels : cette dynamique concerne par exemple :
> - la compétence encyclopédique des participants […]
> - le but de l'échange, qui lui préexiste tout en étant au coup par coup renégocié
> - l'identité et le statut des participants […]
> - la relation […] qui joue entre les interlocuteurs […]
>
> Corrélativement, les unités textuelles doivent être envisagées à la fois comme déterminées par le contexte, et comme le construisant progressivement (Kerbrat-Orecchioni 1998 : 106ss)

Comme le montrent les deux exemples suivants, le DR représente une énonciation dans une autre en sélectionnant certains paramètres de la situation d'énonciation seconde. Le premier exemple est un *erlebte Rede* :

(3) Frau Stuht aus der Glockengießerstraße hatte wieder einmal Gelegenheit, in den ersten Kreisen zu verkehren, indem sie Mamsell Jungmann und die Schneiderin am Hochzeitstage bei Tony's Toilette unterstützte. **Sie hatte, strafe sie Gott, niemals eine schönere Braut gesehen** [...]. (Mann, *Buddenbrooks* : 164)

Le phrasème exclamatif « strafe sie Gott » est attribuable au personnage de Frau Stuht : il est un indice de la subjectivité de ce personnage dans le discours du narrateur. L'énoncé est interprété grâce à cela comme un *erlebte Rede*. Cette représentation de discours second est resserrée autour du pôle de l'émetteur et de sa subjectivité évaluative et affective. Les conditions de production de l'énonciation représentée sont moins importantes : les seuls paramètres sont le temps et l'espace, vaguement déterminés dans le cotexte de l'*erlebte Rede*.

Le deuxième exemple montre une autre sélection des informations dans le discours rapporté :

(4) „He, Hauke", sagte der Hausherr, „komm herein [...]"
„**Uns' Weert**", entgegnete dieser ; - **denn so nennen hier die Leute ihre Herrschaft** - „ich soll aber erst das Jungvieh füttern!" (Storm, *Der Schimmelreiter* : 30)

En plus de la représentation de la subjectivité des énonciateurs seconds, notamment au travers du sociolecte, et de celle de la subjectivité déictique, ce discours direct livre des informations sur la valeur pragmatique de l'énoncé avec le choix d'un verbe introducteur (*entgegnen*) et des informations d'ordre discursif : le terme d'adresse « *uns' Weert* » est motivé par les paramètres historiques et diatopiques de la situation d'énonciation seconde, et le narrateur du texte, dans le discours cadre, prend soin d'éclairer l'allocuté du premier cadre d'énonciation, le lecteur du texte narratif, sur l'emploi de ce terme, afin de renforcer l'illusion narrative.

Ces deux exemples de DR offrent une représentation différente des faits énonciatifs. Pour reprendre la distinction de Kerbrat-Orecchioni, les faits énonciatifs du premier exemple relèvent principalement du champ d'une énonciation restreinte, puisque le DR se concentre sur l'émetteur. Ceux du deuxième exemple au contraire couvrent des faits relevant du champ de l'énonciation étendue.

Il nous faut maintenant opérer une distinction entre le discours rapporté et quelques formes de reprise qui, malgré la proximité avec le DR, sont des formes que nous choisissons de ne pas intégrer dans le champ du DR. Nous empruntons principalement à Authier-Revuz et à Ducrot les analyses qui nous permettent de délimiter les formes de discours rapporté. Deux types en particulier sont à distinguer du discours rapporté : la *modalisation en discours*

second (Authier-Revuz) ou *reprise montrée* (Ducrot) et la *modalisation autonymique* (Authier-Revuz).

Authier-Revuz structure les manifestations de *l'hétérogénéité montrée du dire* en fonction de la nature du discours référencé, qui est soit *le moyen* soit *l'objet du dire* :

1) L'énoncé repris est utilisé pour modaliser l'énoncé produit, il est *le moyen* du dire :

1a) la modalisation porte sur le contenu de l'assertion : c'est la *modalisation en discours second*, avec, en français, des formes comme *selon x*, *d'après x*, *dixit x, c'est x qui le dit, paraît-il, il paraît que*, et le conditionnel.

> Jean a fait, selon untel, une longue promenade. (Authier-Revuz 1992 : 39)

Cette forme de discours pluriel est une forme dans laquelle un autre discours est identifié comme étant la source de l'information. L'énoncé est une « assertion modalisée par renvoi à un autre discours, c'est-à-dire se caractérisant elle-même comme « seconde », dépendante de cet autre discours […] » (Authier-Revuz 1992 : 39). Le discours second est l'objet et la visée du discours rapporté, tandis que le discours second est utilisé dans les discours modalisés.

> Lorsque l'on relève dans une énonciation la présence de telle parole ou de tel point de vue, il faut préciser si cette parole et ce point de vue sont *rapportés*, *mentionnés*, si donc leur existence est l'objet d'une affirmation, ou bien s'ils sont *exprimés*, si donc l'énonciation est donnée comme leur manifestation. (Ducrot 1989 : 190)

Ducrot parle dans ce cas de *reprise montrée*. Selon son analyse, les énoncés a) et b) relèvent de la *reprise montrée*, et l'énoncé c) du *discours rapporté* :

> a) Il paraît que je vais être élu
> b) Selon Pierre, je suis malade
> c) On dit que je vais être élu

En empruntant à Wittgenstein et à la philosophie du langage la distinction *vorweisen, to show* (montrer) et *sagen, to tell, to say* (asserter), Ducrot décrit les énoncés a) et b) comme des énoncés qui montrent, expriment un point de vue, et qui relèvent de la polyphonie au sens strict. Dans ces énoncés, « on emploie un *je* tout en *exprimant* (je dis bien *exprimant*, et non *rapportant*) le point de vue d'un autre » (Ducrot 1989 : 189). « *Il paraît* […] sert […] à montrer des énonciateurs assertant la proposition p » (Ducrot 1984 : 154). Au contraire,

l'énoncé c)[24] est un énoncé qui rapporte, asserte une information et qui relève du discours rapporté (Ducrot 1984 : 151 et 154ss).
Cette différence entre asserter et montrer se répercute dans l'enchaînement argumentatif. Selon Ducrot, l'acceptabilité entre les énoncés suivants varie car « il paraît » ne renvoie pas à des locuteurs, mais seulement à des énonciateurs, tandis que « dire » ou « prétendre » renvoie à des locuteurs et énonciateurs :

> Il y a toujours des optimistes : ainsi, des gens disent / on m'a dit / certains prétendent qu'il va faire beau.
> * Il y a toujours des optimistes : ainsi, il paraît qu'il va faire beau. (Ducrot 1984 : 154-155)

Charolles (1987 : 253) apporte un argument pragmatique pour distinguer le discours rapporté et les énoncés introduits par *selon*. Tandis qu'un énoncé avec un verbe introducteur recrée une énonciation, qui peut garder sa valeur illocutoire première si l'énonciateur rapporteur et l'énonciateur rapporté coïncident (« j'ai dit que p »), une proposition introduite par *selon* ne reproduit pas une énonciation et ne permet pas de réaliser l'acte décrit par la proposition, même si l'énonciateur rapporteur et l'énonciateur rapporté coïncident (« selon moi, p »). L'analyse de Charolles confirme que *selon p* montre une assertion autre, tandis qu'un discours rapporté place une assertion dans un nouveau cadre énonciatif.

Enfin, une comparaison sur le plan textuel révèle également la différence entre la modalisation en discours second et le discours rapporté. Au premier énoncé d'un dialogue qui serait « Est-ce que ta soirée avec Catherine était bien ? Qu'est-ce que vous avez fait ? », il peut difficilement faire suite un énoncé qui serait « Selon elle elle va déménager ». En revanche, un énoncé tel que « Elle m'a dit qu'elle allait déménager » réalise un enchaînement cohérent. L'enchaînement révèle que seul le discours rapporté est la représentation d'un acte de communication.

En allemand, la *modalisation en discours second* ou *reprise montrée* se réalise avec *sollen*[25], *angeblich* ou encore *nach Angaben* comme illustré dans les exemples suivants :

[24] Il faut préciser que « on dit » peut soit être l'équivalent de « plusieurs personnes ont dit », donc avoir un désigné pluriel, soit être l'équivalent de « les gens disent », surtout sous la forme d'une incise « dit-on », donc avoir un désigné indéfini. Dans le premier cas, il introduit du discours rapporté, comme dans l'exemple cité par Ducrot, dans le deuxième cas, il est plus proche de la polyphonie que du discours rapporté.
[25] Cf. Lefèvre (2002 : 121) : « Modalverben […] sind keine Ausdrucksmittel indirekter Rede ».

(5) *(Le narrateur a fait la connaissance d'un personnage mystérieux)*
Auch reizte es sehr, dass man nicht wusste, woher er sei, und welche Stellung er unter den Menschen einnehme. Obwohl sie sagten, dass die Grazien um seinen Mund spielten, setzen sie doch hinzu, dass auf seiner Stirn eine Art Trauer wohne, die der Zeiger einer bedeutenden Vergangenheit sei – aber das war am Ende das Lockendste, dass niemand diese Vergangenheit wusste. Er **soll** in Staatsbegebenheiten verwickelt gewesen sein, er **soll** sich unglücklich vermählt, er **soll** seinen Bruder erschossen haben – und was dieser Dinge mehr waren. Das aber wussten alle, dass er sich jetzt sehr stark mit Wissenschaften beschäftigte. (Stifter, *Brigitta* : 6)

Dans cet exemple, le locuteur modalise son assertion par le renvoi à un autre discours, signifiant qu'il ne prend pas en charge p car il emprunte l'information à un tiers. *Sollen* est certes proche de l'*einführungslose indirekte Rede*, dans sa valeur discursive de « Distanzierung von der Intention, die mit der weitervermittelten Sachverhaltsdarstellung verbunden ist » (Heidolph et al 1984 : 100), mais l'EIR doit enchaîner sur la mention d'un être identifié comme un locuteur potentiel, tandis que cette condition n'a pas besoin d'être satisfaite avec *sollen*.

A - Ich fliege nach Moskau
B - Es soll dort sehr kalt sein, pass auf!
* B - Es sei dort sehr kalt, pass auf!

Un autre exemple allemand de *modalisation en discours second* est fourni dans Zifonun et al. (1997), pour qui les énoncés dans un « Behauptungskontext » ne relèvent pas du discours rapporté.

In Gegenüberstellung zum Indirektheitskontext sind zwei Formen des DIREKTHEITSKONTEXTES - immer bezogen auf die aktuale Sprechsituation - konstituierbar: Bezogen auf die Sachverhaltsebene, die Ebene des Gesagten, stellen wir dem Indirektheitskontext den BEHAUPTUNGSKONTEXT gegenüber. „Die Feier von A wird morgen stattfinden. Darüber hat mich A informiert." Bezogen auf die Ebene des Satzes selbst stellen wir den Indirektheitskontext dem ZITATKONTEXT der DIREKTEN REDEWIEDERGABE gegenüber. „A hat mir vor einiger Zeit mitgeteilt: „Meine Feier wird am 11.09.89 stattfinden." (1997 : 1754-1755)

Un exemple de « Behauptungskontext » se trouve dans le texte suivant :

(6) Österreich braucht Bärenzuwanderung
R.O. Wien, 16. August
In Oberösterreich herrscht Bärenalarm. **Ein Landwirt vermutet, daß der Tod eines seiner Kälber von einem Bären verursacht wurde. Das teilte die Polizei mit.** (FAZ, 17.08.2006 : 11)

« Das teilte die Polizei mit » est une anaphore évidentielle plus qu'une introduction de discours rapporté. Le test suivant où nous explicitons la modalisation qu'opère cette anaphore par l'ajout de « jedenfalls » le montre. Nous considérons donc avec Zifonun et al. que l'exemple 6) n'est pas un report d'assertion mais une modalisation en discours second :

Österreich braucht Bärenzuwanderung
R.O. Wien, 16. August
In Oberösterreich herrscht Bärenalarm. **Ein Landwirt vermutet, daß der Tod eines seiner Kälber von einem Bären verursacht wurde. Das teilte jedenfalls die Polizei mit.**

Österreich braucht Bärenzuwanderung
R.O. Wien, 16. August
* In Oberösterreich herrscht Bärenalarm. **Die Polizei teilte jedenfalls mit, ein Landwirt vermutet, daß der Tod eines seiner Kälber von einem Bären verursacht wurde.**

1b)

Dans les configurations énonciatives précédentes, la modalisation porte sur le contenu de l'assertion. Une deuxième configuration énonciative, qui est également à distinguer du discours rapporté, est celle où la modalisation porte sur l'emploi d'un mot, donné comme emprunté, avec des formes telles que *pour parler comme x*, « ... » *comme dirait x*, *si vous me passez l'expression*. Cette modalisation est désignée par Authier-Revuz sous le terme de *modalisation autonymique en discours second* ou *modalisation autonymique*[26]. Définie comme une auto-représentation du dire, elle se caractérise par un dédoublement énonciatif, puisque l'usage d'un mot s'accompagne d'un commentaire sur ce mot et/ou sur son usage (d'où le qualificatif d'autonymique) :

> L'énonciateur fait usage d'un élément x et s'ajoute à cet usage de l'élément standard, un retour sur cet usage, commentaire réflexif dans lequel intervient la mention de l'élément x, envisagé comme mot […] ; l'énonciateur parle de la chose […] et, en plus, parle du mot […] avec lequel il parle de la chose. (Authier-Revuz 1992 : 41)

Par commentaire, il faut entendre soit un commentaire explicite et univoque, soit l'emploi de formes interprétatives (guillemets, italiques, intonation). La modalisation souligne une dénomination approximative du réel, un jeu de mots, ou encore un emprunt.

Quant à la visée de la modalisation autonymique, elle est principalement soit de signaler un emprunt (*pour parler comme x*), soit de marquer une inadéquation du terme pour désigner le référent (*ce que j'appellerai faute de mieux x*), soit de réaliser une référence au discours (*je dis x mais sans jeu de mots*).

Dans l'exemple suivant, l'énonciateur signifie par l'incise en *wie* qu'il emprunte ces termes à son père :

[26] Le concept de « modalisation autonymique » s'inspire des travaux de J. Rey-Debove sur le métalangage et de sa notion de « connotation autonymique » (Authier-Revuz 1992 : 41).

(7) „Ich habe gestern abend noch einen Rüffel von Vater bekommen wegen meiner Fachsimpelei und Wichtigtuerei, **wie er sagte ...**“ (Mann, *Buddenbrooks* : 125)

Dans l’extrait suivant, le référent désigné par le GN « sein Freund » n’est pas véritablement un ami et les guillemets indiquent l’inadéquation du mot au référent.

(8) Eins war jedenfalls sicher: Retzmann würde **„seinen Freund“** bestimmt nicht auf der Wiese schlafen lassen oder mit Schokoriegeln verpflegen... (Arjouni, *Ein Freund* : 18)[27]

Enfin, l’exemple suivant montre comment l’énonciateur souligne le lien entre son énoncé et une certaine tradition discursive :

(9) [...] sie lacht auch, ihr weißes Gebiß in der roten Blume ihrer Lippen **(wenn man so sagen kann)** (Frisch, *Homo faber* : 172)

L’emprunt n’est pas nécessairement marqué à tous les niveaux de la communication :

(10) Heinrich schießt mir einen bösen Blick zu. „Wo ist Georg?“ fragt er kurz.
„Ich bin nicht der Hüter Ihres Bruders, Herr Kroll“, antworte ich **bibelfest** und laut, um Georg über die neue Gefahr zu informieren. (Remarque, *Der schwarze Obelisk* : 292)

Si l’on se situe dans le second cadre énonciatif, celui de l’échange entre les personnages, l’énoncé « Ich bin nicht der Hüter Ihres Bruders » est modalisé par un lien avec le texte biblique, mais ce lien reste à interpréter par le destinataire du propos. Dans le premier cadre énonciatif, celui formé par l’échange entre le narrateur et le lecteur, cette modalisation est en revanche explicitée par l’adverbe « bibelfest ».

2)

Si l’énoncé rapporté est *l’objet du dire* et non pas *le moyen du dire*, l’acte réalisé est celui d’un report d’assertion et les phénomènes relèvent du champ du *discours rapporté*.

> le DR […] réalise l’articulation, dans un énoncé, de deux actes d’énonciation de statut distinct : celui dans le cadre duquel est produit l’énoncé caractérisé comme DR - l’acte rapporteur - et celui qui est l’objet de l’énoncé - l’acte rapporté. (Authier-Revuz 1979 : 211)

Une définition énonciative est également adoptée par von Roncador (1988) et Gather (1994), avec un déplacement vers le plan pragmatique dans von Roncador (1988 : 59), puisque ce dernier prend comme critère la transposition de l’illocution :

[27] « Les guillemets entourant un signe l’opacifient : le signe entre guillemets est considéré comme chose et non plus comme signe. » (Récanati 1979 : 43). Dans le cas de la modalisation autonymique, le signe placé entre guillemets est à la fois autonyme et transparent, utilisé.

> Die Gemeinsamkeit der verschiedenen Kategorien der Redewiedergabe kann in der Verschiebung der Illokution gesehen werden, d.h., wer in einer Redewiedergabe fremde Behauptungen, Fragen oder Aufforderungen wiedergibt oder eigenen, die er zu einem anderen Zeitpunkt geäußert oder gedacht hat, der übernimmt in der Regel nicht die Verpflichtungen, die mit den betreffenden illokutionären Akten verbunden sind. (1988 : 6)

Arrivée au terme de la partie 1.3, nous retiendrons que le discours rapporté est la recontextualisation d'un acte d'énonciation. Sa fonction est de représenter une énonciation autre et son produit, le texte. Le discours rapporté est à distinguer d'autres formes de reprise et de formes de modalisation du dire, ainsi que de configurations énonciatives appelées « polyphoniques » ou « dialogiques » : l'ironie, l'énonciation proverbiale ou encore l'écho. Les analyses de Ducrot partagent avec celles d'Authier-Revuz la caractéristique de distinguer des formes parfois assimilées, qui ne réalisent pourtant pas le même acte de langage.

Le traitement par l'énonciateur premier de l'énonciation seconde se fait selon différents schémas qui donnent naissance à plusieurs genres de discours rapporté. La partie suivante est consacrée à la description de ces genres[28].

1.4 Schémas énonciatifs des principaux genres

Nous pouvons d'abord brosser à grands traits les caractéristiques énonciatives des types de discours rapporté dont nous allons poursuivre l'analyse dans cette partie :

Comparaison des cadres d'analyse d'Authier-Revuz et de Ducrot

	Cadre d'analyse d'Authier-Revuz	Cadre d'analyse de Ducrot
Discours direct *Direkte Rede*	Juxtaposition de deux énonciateurs	Présence de deux locuteurs et de deux énonciateurs
Discours indirect (régi) *Indirekte (eingeführte) Rede* Discours narrativisé *Erzählte Rede* / *Bericht*	Présence d'un seul énonciateur	Présence d'un seul locuteur et de deux énonciateurs
Discours indirect libre *Erlebte Rede* *Einführungslose indirekte Rede*	Coïncidence de deux énonciateurs	Superposition de deux locuteurs et énonciateurs

Les différentes réalisations de la représentation du discours oscillent entre deux pôles : une représentation dans laquelle des transferts vers la situation d'énonciation seconde ont été

[28] Nous n'avons pas retenu dans notre description les formes marginales et marquées d'un point de vue sociolinguistique, comme l'est par exemple le discours direct avec *que* (Rosier 1999 : 217-221).

opérés et une représentation dont l'élucidation repose sur le cadre énonciatif actuel. Ce choix fondamental amène à distinguer les discours rapportés au mode direct (1.4.1) de ceux au mode indirect (1.4.3). Dans chacun de ces modes, le discours second peut être introduit par une séquence introductrice. La partie 1.4.2 consacrée aux discours introducteurs concerne donc à la fois le mode direct et indirect.

1.4.1 Le mode direct

Le discours direct est un schéma de « dédoublement des locuteurs »[29] (Ducrot 1984 : 196, voir aussi von Roncador 1988, Authier-Revuz 1992, Gather 1994). Deux actes d'énonciation disjoints, possédant chacun son propre repérage énonciatif, sont enchâssés pour former un discours direct régi, ou sont juxtaposés pour former un discours direct libre.

La représentation directe d'une énonciation seconde n'implique pas que le discours direct soit la reproduction fidèle du discours second. Cette conception - dont les origines remontent aux premiers écrits sur le discours rapporté - se trouve dans plusieurs grammaires (cf. 1.3.1) et dans les analyses de Breslauer (1996 : 53), qui le décrit comme *wörtlich*, *exakt, wortgetreu*, et de Schmitt-Ackermann[30] (1996 : 7), pour qui le DD donne à voir un énoncé « im originalen Wortlaut ». Plusieurs arguments s'opposent à la définition du discours direct comme d'un mode *de dicto*[31], et parallèlement à celle du discours indirect comme étant un mode *de re*. Concevoir le discours direct comme un mode de citation fidèle revient à confondre le plan discursif (la valeur usuelle du DD) et le plan énonciatif.

1) Si le lexique peut être répété dans le discours direct, il n'est qu'une partie de ce qui compose le message. Les éléments d'une situation de communication sont si vastes qu'une reproduction intégrale est quasiment irréalisable. Il se pose de plus un problème de reproduction lors d'un changement de canal : un discours oral rapporté par écrit peut difficilement être rapporté avec toutes les informations de la chaîne orale. En somme, le DR n'est pas une reproduction mais une reconstruction opérée par l'énonciateur premier.

---

[29] Cette double énonciation n'est pas limitée au DR au style direct : elle se rencontre aussi dans l'écho imitatif ou la mise en scène de discours imaginaire. (Ducrot 1984 : 196)

[30] Breslauer a une approche essentiellement morphosytaxique du DR, tandis que Schmitt-Ackerman intègre des éléments du modèle développé par von Roncador (1988).

[31] L'idée de fidélité du discours direct est réfutée par Ducrot (1980), von Roncador (1988 : 2), Authier-Revuz (1992) et Zifonun et al. (1997 : 1755).

Selbst in der wörtlichsten direkten Rede muß man von einer Reihe von Eigenschaften des Originals abstrahieren, z.B. kann all das, was man bei einer Äußerung an situativem Kontext voraussetzt, nur in der Redekennzeichnung, so gut es geht, beschrieben werden, ganz abgesehen davon, daß das singuläre Sprechereignis als „token“ auch vom begabtesten Schauspieler nicht „zitiert“ werden kann. (von Roncador 1988 : 54)

Aucun DR, si longue et minutieuse que soit la description donnée par L de la situation d'énonciation […] dans le syntagme introducteur, ne peut être considéré comme restitution « complète », fidèle, de l'autre acte d'énonciation qu'il a pour objet. […] Un DD scrupuleusement textuel ne peut pour autant être considéré comme fidèle ou objectif. Citer même exactement n'empêche pas que e soit reconstruit, décrit par L. (Authier-Revuz 1992 : 11)[32]

2) Il existe des discours rapportés où l'on ne peut supposer l'existence d'un discours originel. Les énoncés niés ôtent tout fondement à la notion de fidélité[33].

(11) HILDE Das habe ich nicht von ihm verlangt. Du hättest nicht so hart mit ihm sein müssen. Mein Kleiner. Bald werden wir wieder die Polizei im Haus haben.
FRANZ *schreiend*: Ich habe doch nur meine Vaterpflicht erfüllt!
HANNA Papa, schrei nicht so.
FRANZ **Ich habe nicht gesagt: spring an die Mauer, laß dich abknallen**. Ich habe ihm ganz ruhig gesagt: streng dich an. Gib dir etwas mehr Mühe, daß wir unseren Frieden haben können. […] (Ziem, *Die Einladung* : 538)

(12) - C'est fou ! dit Purcell à haute voix. Le visage de White durcit.
- Ne recommencez pas ! s'écria Purcell. **Je n'ai pas dit : « Vous êtes fou »**. J'ai dit : « C'est fou. » (Merle, *L'Ile*, cité par Charlent 1996 : 110)

3) Des locutions résumantes telles que *der und der*, *da und da*, *so und so* sont employées dans le discours direct :

(13) GORBACH Alois, hab ich dir nicht verboten, deinen Hasen diese Juden-Namen zu geben. Wenn du so weitermachst, kommst du nie in den Gesangverein.
ALOIS Das ist eben so eine Angewohnheit noch vom Lager. Ich kann mich da auf den Unterscharführer Schöck berufen, der hat uns das befohlen, daß wir die Hasen so nennen sollen. Immer wenn wieder ein Jude weniger da war, sagte der Unterscharführer, **der und der** Name ist frei. (Walser, *Eiche und Angora* : 58)

Ces expressions sont clairement des interventions de l'énonciateur rapporteur dans le corps même du discours direct, qui substitue des locutions indéterminées de type « der und der » à des segments du discours second, afin de le condenser, de ne pas donner une information non pertinente ou en raison d'une ignorance (réelle ou feinte) du discours second. R. Harweg a montré que ces locutions indéterminées n'apparaissent que dans le discours rapporté. Il les caractérise comme « sekundär unbestimmt », puisqu'ils apparaissent uniquement dans le discours second, en opposition aux indéfinis *jemand*, *etwas*, qualifiés de « primär unbestimmt » (cité d'après von Roncador 1988 : 104-108). Harweg désigne par « reduzierte

[32] « L » désigne l'énonciateur citant et « e » l'énoncé cité.
[33] Un discours rapporté nié peut également être reproduit au mode indirect : « Warum sagt sie's nicht, daß ich ihr Leben zerstört habe ? » (Frisch, *Homo Faber* : 193).

Rede » les discours rapportés comportant ces locutions (cité d'après von Roncador 1988 : 107).

4) Enfin, la 'non-fidélité' du DD peut être explicitée dans des commentaires, comme l'expose Ducrot (1984 : 199) : « on peut, au style direct, rapporter en deux secondes un discours de deux minutes : 'En un mot, Pierre m'a dit : J'en ai assez.' » (voir aussi Zifonun et al. 1997 : 1755). En terme de fréquence, von Roncador (« Die nicht-wörtliche Rede », 1988 : 88-126) souligne le fait suivant : « Fälle nichtwörtlicher Rede [sind] keineswegs marginal ».

(14) Um Mittag erblickte er Tadzio, der in gestreiftem Leinenanzug mit roter Masche, vom Meere her, durch die Strandsperre und die Bretterwege entlang zum Hotel zurückkehrte. Aschenbach erkannte ihn aus seiner Höhe sofort, bevor er ihn eigentlich ins Auge gefaßt, **und wollte etwas denken, wie**: Sieh, Tadzio, da bist ja auch du wieder! (Mann, *Der Tod in Venedig* : 48)

(15) Maître Renard, par l'odeur alléchée
Lui tint **à peu près** ce langage :
« Hé ! Bonjour, Monsieur du Corbeau [...] » (La Fontaine, *Fables*, cité par Wilmet 2003 : 444)

En lieu et place de la notion de fidélité se sont développées les notions de « discours rapporté théâtralisant »[34], « mise en scène », « szenische Vergegenwärtigung der originalen Äußerungssituation » (Zifonun et al. 1997 : 1755, voir aussi Brünner 1991)[35]. Nous empruntons à Ducrot la description suivante[36] :

> On peut admettre […] que l'auteur du rapport, pour renseigner sur le discours original, met en scène, fait entendre, une parole dont il suppose simplement qu'elle a certains points communs avec celle sur laquelle il veut informer son interlocuteur. […] Que le style direct implique de faire parler quelqu'un d'autre, de lui faire prendre en charge des paroles, cela n'entraîne pas que sa vérité tienne à une correspondance littérale, terme à terme. (1984 : 199)

La question de la non-littéralité du DD se recoupe partiellement avec la question du statut sémiotique du DR, sur laquelle Ducrot et Authier-Revuz ont des positions divergentes. Pour

[34] Selon Li (1986 : 30), A. Wierzbicka fut la première à parler, en 1974, de la nature théâtrale du discours direct ("The Semantics of Direct and Indirect Discourse". *Papers in Linguistics*. 7, 3/4, 267-307). Wierzbicka se situe, sans que cela ait une incidence sur cette question, dans le cadre de la grammaire générative et transformationnelle, où elle formule l'hypothèse d'une dérivation du discours indirect à partir du discours direct (Li 1986 : 42).

[35] Comme nous le développerons dans le chapitre consacré au DIL (1.4.3.4), le DIL partage cette théâtralité avec le DD, puisqu'il fait également parler deux énonciateurs.

[36] Le discours direct peut être lexicalisé : « der Ohne-mich-Standpunkt », « Pierre est un m'as-tu-vu ». Les lexicalisations mettent en scène un personnage qui énonce une proposition, par laquelle il se qualifie. Dire de quelqu'un qu'il est un *m'as-tu-vu* « c'est lui attribuer le (pseudo-) trait de caractère qui amène à poser perpétuellement la question : 'M'as-tu vu ?' » (Ducrot 1984 : 218). Il est intéressant de noter que l'origine de cet adjectif renvoie à une situation d'énonciation historiquement datée, comme l'a révélé Anscombre (cité par Ducrot *ibid.*) : il s'agit d'une plaisanterie très précise du monde du théâtre lancée contre certains acteurs accusés de demander sans cesse autour d'eux : « M'as-tu vu dans cette pièce ? ».

Authier-Revuz, le DR est, d'un point de vue sémiotique, une opération métalinguistique (cf. également Sabban 1978 : 28 ; Steube 1985) :

> Dans le DD, l'énonciateur rapporte un autre acte d'énonciation e, en faisant usage de ses mots à lui dans la description qu'il fait de la situation d'énonciation de e (qui parle, à qui, quand, … ?), c'est-à-dire dans ce qu'on appelle le syntagme introducteur, mais il fait mention des mots du message qu'il rapporte ; le mode sémiotique du DD est ainsi hétérogène : standard dans le syntagme introducteur, il est autonyme dans la partie « citée », c'est-à-dire montrée. (1992 : 40)

Authier-Revuz distingue le DI et le DD sur la base des notions de *standard*/*autonyme* et *usage*/*mention* : « Le DD n'énonce pas un contenu comme le DI, il montre une chaîne signifiante » (1992 : 40). Puisqu'une des propriétés du signe autonyme en mention est de se soustraire à la synonymie, la partie citée en DD ne peut être reformulée (Authier-Revuz 1992 : 40). Ducrot (1984 : 190 et 197ss) voit là une contradiction dans la description, puisqu'on ne peut pas faire coïncider la thèse de la non-littéralité du DD avec celle de sa non-paraphrasabilité, et réfute l'idée d'un fonctionnement autonyme du discours direct. L'argument de Ducrot peut être révisé si l'on considère, avec Charlent (1996), que l'autonymie du DD touche non pas au signe en mention, mais au signe en usage, et que le discours rapporté est une métaénonciation[37].

1.4.1.1 Le discours direct introduit

Le discours direct régi est un discours représenté qui est introduit par un discours citant. S'il est vrai que dans la partie citée, l'énonciateur rapporteur se donne pour objectif affiché d'être le simple porte-voix de l'énonciateur cité, son intervention ne se limite pas au choix de la séquence introductrice et ne s'arrête pas aux frontières du discours cité (Gallèpe 2003).

L'énonciateur rapporteur intervient aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du DR. Il intervient à l'extérieur :

- par un métadiscours, portant par exemple sur sa fiabilité ou son appréciation du contenu rapporté. Le commentaire peut également être relayé à l'intérieur de la partie citée, par la locution [sic !].

[37] En outre, la position d'Authier-Revuz demande également à être infléchie. Nous montrerons en 1.4.3.2.2 que le DI connaît des limites à la synonymie et qu'il n'est donc pas entièrement un signe en usage. Il existe des situations de discours opaques, car « Œdipe a dit qu'il allait épouser sa mère » n'est pas synonyme de « Œdipe a dit qu'il allait épouser la reine de Thèbes ».

Il intervient également par différents procédés internes au discours cité :

- par transposition, lorsqu'un message oral est rapporté à l'écrit ;
- par traduction, (intralinguale ou interlinguale) ;
- par sélection des éléments à transmettre.

Les deux exemples suivants montrent différents types d'intervention de l'énonciateur citant. Si dans le premier exemple, l'appréciation se limite au choix du verbe « schnarren », dans le deuxième exemple l'appréciation et la sélection sont contenues dans le discours cité avec « blabla ».

(16) „Ich habe die beste Nase von Paris, Maître Baldini", **schnarrte** Grenouille dazwischen. [...] (Süskind, *Das Parfum* : 95-96)

(17) „... Und wie hast du dir das vorgestellt? Ich meine... Soll ich rumlaufen: Hey, Marcel, weißt du noch damals, als wir in Hannover **blabla**...?"
„So etwa, nur daß du mich Retzmann nennst, klingt mehr nach Männerfreundschaft. [...]" (Arjouni, *Ein Freund* : 20)

A l'opposé, l'énonciateur citant peut reconstruire un discours cité dans lequel il cherche à faire naître l'impression d'objectivité, de fidélité. Cet effort de mimétisme, observable dans l'extrait suivant, ne représente qu'une tentative assez rare, comme le soulignent Zifonun et al. (1997 : 1760) : « Nur in [direkter Redewiedergabe] kann [..] der Versuch unternommen werden, die Originaläußerung in ihrer Gesamtgestalt einschließlich ihrer prosodischen Gestaltung der Dialektfärbung oder Stimmlage des Sprechers usw. zu imitieren. Dies geschieht jedoch in der Regel nicht ».

(18) Da legte der Herr mit einer entschlossenen Bewegung Hut und Stock auf den Deckel des Harmoniums, rieb sich dann befriedigt die frei gewordenen Hände, blickte die Konsulin treuherzig aus seinen hellen, verquollenen Äuglein an und sagte: „I bitt' die gnädige Frau um Verzeihung von wegen dem Kartl; i hob kei anderes zur Hond k'habt. Mei Name ist Permaneder; Alois Permaneder aus München. Vielleicht hat die gnädige Frau schon von der Frau Tochter meinen Namen k'hert-„
Dies alles sagte er laut und mit ziemlich grober Betonung, in seinem knorrigen Dialekt voller plötzlicher Zusammenziehungen, aber mit einem vertraulichen Blinzeln seiner Augenritzen, welches andeutete: „Wir verstehen uns schon ..."
Die Konsulin hatte sich nun völlig erhoben und trat mit seitwärts geneigtem Kopfe und ausgestreckten Händen auf ihn zu ...
„Herr Permaneder! Sie sind es? Gewiß hat meine Tochter uns von Ihnen erzählt. [...] Und Sie sind in unsere Stadt verschlagen worden?"
„Geltn's, da schaun's!" sagte Herr Permaneder [...].
„Wie beliebt?" fragte die Konsulin ...
„Geltn's, da spitzen's! antwortete Herr Permaneder [...].
„Nett!" sagte die Konsulin verständnislos [...]. (Mann, *Buddenbrooks* : 326)

En conclusion, le discours direct est un mode qui grâce à la conservation des repères énonciatifs seconds, donne l'illusion d'une reproduction de la parole source, mais il est par

définition une reconstruction de cette parole. L'illusion du mimétisme est également rappelée dans Kerbrat-Orecchioni (2002). Explorant l'étendue de la subjectivité linguistique, l'auteur examine le cas du « récit de paroles » (notion que l'auteur emprunte à Genette, cf. 1.5.1), et dans un premier temps, remarque que son mimétisme semble faire de lui un cas exceptionnel de discours non marqué par la subjectivité, pourtant inhérente à tout acte de parole :

> Si l'on passe au crible l'ensemble du lexique, force est de constater qu'il est bien peu de mots qui réchappent du naufrage de l'objectivité. [...] Il existe pourtant un type et un seul de comportement langagier qui peut être à 100 % objectif : c'est le discours qui reproduit, intégralement, en style direct, un énoncé antérieur (Kerbrat-Orecchioni 2002 : 164)

L'auteur précise immédiatement que cette reproduction est exceptionnelle. La subjectivité de l'énonciateur rapporteur, en d'autres termes, ne s'efface que rarement derrière l'énonciation représentée.

1.4.1.2 Le discours direct libre

Le *discours direct libre*, ou *freie direkte Rede* (Gallèpe 2003 : 273), est un discours direct qui n'est ni introduit par un verbe introducteur, ni signalé par des marques typographiques. C'est une forme interprétative qui ne possède pas de marque univoque et qui se repère grâce au hiatus qu'elle crée avec le cotexte. « Il n'existe pas de phrases qui hors contexte pourrait être caractérisée comme étant du DDL » [...], souligne Authier-Revuz (1992 : 41). Un énoncé est interprété comme du DDL lorsque les éléments subjectifs (au sens de Kerbrat-Orecchioni 2002), parmi lesquels les déictiques, les registres de langue, ou encore le contenu propositionnel, ne peuvent être rattachés qu'à un autre énonciateur que celui du discours principal, comme dans les exemples suivants :

(19) Die Mutter forscht, weshalb Erika erst jetzt, so spät, nach Hause finde? Der letzte Schüler ist bereits vor drei Stunden heimgegangen, von Erika mit Hohn überhäuft. **Du glaubst wohl, ich erfahre nicht, wo du gewesen bist, Erika.** Ein Kind steht seiner Mutter unaufgefordert Antwort, die ihm jedoch nicht geglaubt wird, weil das Kind gerne lügt. (Jelinek, *Die Klavierspielerin* : 7)

La délimitation peut être délicate entre les deux plans d'énonciation, en particulier lorsque les temps du cadre narratif et ceux des énoncés cités sont identiques. Dans l'extrait suivant, l'énoncé « Jetzt knarrt es » est ambigu et peut être attribué au narrateur ou à son personnage.

(20) Franz biegt sich oben den Hals aus, einer steht an der Hoftür, **der Junge steht Schmiere, die drehen ein Ding, sie habens mit der großen Kellertür. Sie murksen zu dritt. Daß die keine Angst haben, daß man sie sieht.** Jetzt knarrt es, **die Tür ist uff, sie habens geschafft, der eine bleibt aufm Hof in**

ner Nische, die beiden sind runter inn Keller. Mächtig duster ist es, darauf bauen sie.
Franz zieht leise sein Fenster zu. Die Luft hat ihm den Kopf abgekühlt. **So was machen die Menschen eben, den ganzen Tag und noch in der Nacht, so gaunert das rum, man müßte einen Blumentopf nehmen und auf den Hof pfeffern. Was haben die überhaupt hier im Haus zu suchen, wo ich wohne. Gar nichts.** (Döblin, *Berlin Alexanderplatz* : 129-130)

Plusieurs classifications du discours direct libre ont été proposées en fonctions de critères textuels ou discursifs. Si le DDL représente des pensées, on parle de *monologue intérieur* :

(21) Und er läßt seine Leiter an der Mauer stehen, zieht mit Gerner über den Hof, **die andern sind schon über alle Berge, denken gewiß, ich bin verschütt gegangen**. Da klingelt Gernet parterre. „Mensch, wat klingelste, wer wohnt denn da ?“ (Döblin, *Berlin Alexanderplatz* : 132)

Une autre catégorie est celle dans laquelle Genette voit « l'une des grandes voies d'émancipation du roman moderne » et qui consiste à « pousser à l'extrême, ou plutôt à la limite, cette mimesis du discours, en effaçant les dernières marques de l'instance narrative et en donnant d'emblée la parole au personnage » (1972 : 193). Il s'agit du DDL sans cadre narratif, appelé *monologue intérieur autonome*[38] ou *stream of consciousness*, dont les pionniers furent Edouard Dujardin[39] (*Les lauriers sont coupés* en 1887) et James Joyce. Le critère est double : d'une part textuel, puisque le *monologue intérieur autonome* est privé de tout cadre narratif, d'autre part discursif[40], puisqu'il comporte une syntaxe censée refléter l'émergence des pensées. Ce type de représentation ne se limite pas à des discours pensés (*Fräulein Else* contient la représentation de discours proférés). Ainsi, nous partageons la proposition de Genette de parler de *discours immédiat*, « puisque l'essentiel […] n'est pas qu'il soit intérieur, mais qu'il soit d'emblée […] émancipé de tout patronage narratif, qu'il occupe d'entrée de jeu le devant de la 'scène' » (1972 : 193).

[38] Comme le rapporte Zuschlag (2002 : 197), Dorrit Cohn (*Transparent Minds*, 1978 : 217-265) étend l'acception de « autonomous monologue » à des monologues intérieurs dont la longueur les isolent du cadre narratif.

[39] Dujardin en proposa la définition suivante : « discours sans auditeur et non prononcé par lequel un personnage exprime sa pensée la plus intime, la plus proche de l'inconscient, antérieurement à toute organisation logique, c'est-à-dire en son état naissant, par le moyen de phrases directes réduites au minimum syntaxial, de façon à donner l'impression du *tout venant* » (Edouard DUJARDIN (1931), *Le Monologue intérieur*, Paris : Messein, 59, cité par Genette 1972 : 193).

[40] Stanzel (cf. 1.5.2) définit le monologue intérieur autonome en se basant sur la catégorie de la *perspective* et l'opposition *perspective interne* / *perspective externe*.

1.4.1.3 Le discours direct : un corps étranger ?

Stanzel compare les discours directs libres à des « dramatische Fremdkörper » qu'il exclut de la narration[41] :

> Im Bereich der „szenischen Darstellung" einer Erzählung ist [...] zwischen narrativen und nicht-narrativen Textteilen zu unterscheiden. Dialoge der Charaktere ohne Inquitformeln und ohne auktoriale, die Sprechsituation charakterisierende Regieanweisungen sind nicht-narrative Textteile, eigentlich also ein dramatisches „corpus alienum" in einer Erzählung, sie sind daher, genaugenommen, aus dem Begriff „szenische Darstellung" auszugliedern. (2001 : 193)

La même position est adoptée par Genette, qui l'élargit à toutes les manifestations du DD. « Le narrateur ne raconte pas la phrase du héros, on peut à peine dire qu'il l'imite : il la *recopie*, et en ce sens on ne peut parler ici de récit », affirme Genette (1972 : 190), d'après qui le rapprochement entre le DD dans le roman et l'écriture dramatique est un héritage de la tradition antique :

> On ne doit pas méconnaître l'influence exercée pendant des siècles, sur l'évolution des genres narratifs, par ce privilège massivement accordé à la diction dramatique. Il ne se traduit pas seulement par la canonisation de la tragédie comme genre suprême dans toute la tradition classique, mais aussi, plus subtilement et bien au-delà du classicisme, dans cette sorte de tutelle exercée sur le narratif par le modèle dramatique, qui se traduit si bien dans l'emploi du mot « scène » pour désigner la forme fondamentale de la narration romanesque. Jusqu'à la fin du XIX, la scène romanesque se conçoit, assez piteusement, comme une pâle copie de la scène dramatique : mimésis à deux degrés, imitation d'imitation. (1972 : 192-193)

Nous n'adoptons pas la thèse selon laquelle le DD narratif serait une médiation d'un type dramatique[42]. Si le fonctionnement énonciatif du discours cité aboutit dans les textes narratifs et dramatiques à la même illusion discursive, l'intégration textuelle du discours direct n'est pas la même selon que le texte est narratif ou dramatique. L'exemple suivant rappelle qu'il existe une certaine proximité entre l'écriture dramatique et narrative qui pourrait accréditer la comparaison du discours direct avec des « dramatische Fremdkörper ». Cet exemple contient un discours cadre qui peut être reformulé en une didascalie et un discours représenté qui pourrait être énoncé par des acteurs, comme le montrent l'énoncé original et sa reformulation :

(22) Und die kleine Antonie, achtjährig und zartgebaut, in einem Kleidchen aus ganz leichter changierender Seide, den hübschen Blondkopf ein wenig vom Gesichte des Großvaters abgewandt, blickte aus ihren graublauen Augen angestrengt nachdenkend und ohne etwas zu sehen ins Zimmer hinein, wiederholte noch einmal: „Was ist das", sprach darauf langsam: „ich glaube, daß mich Gott",

[41] La *Mittelbarkeit* est fondamentale dans le discours narratif, mais absente par convention du discours dramatique (« d[as] unmittelbare[…] Drama », Stanzel 2001 : 15).
[42] Zuschlag (2002 : 178-179) nuance également la position de Stanzel, en se référant à l'omniprésence théorique de l'énonciateur premier.

fügte, während ihr Gesicht sich aufklärte, rasch hinzu: „-geschaffen hat samt allen Kreaturen“ [...] (Mann, *Buddenbrooks* : 9)

(*Die kleine Antonie, achtjährig und zartgebaut, in einem Kleidchen aus ganz leichter changierender Seide, den hübschen Blondkopf ein wenig vom Gesichte des Großvaters abgewandt, blickt aus ihren graublauen Augen angestrengt nachdenkend und ohne etwas zu sehen ins Zimmer hinein und wiederholt noch einmal*) : Was ist das, (*langsam*) : ich glaube, daß mich Gott, (*fügt rasch hinzu, während ihr Gesicht sich aufklärt*) : geschaffen hat samt allen Kreaturen.

L’exemple suivant révèle au contraire la différence de nature entre la représentation directe dans le texte narratif (et dans les autres textes non-dramatiques) et le texte de théâtre.

(23) Dann stellte er vor: „Das ist mein Sohn –“ er nannte einen Vornamen, den Tony nicht verstand. [...] „Na, die Herrschaften entschuldigen“, sagte er. „Ich habe nun noch drüben im Lotsenhause zu tun... Wir essen um achte, wenn’s gefällig ist... Oder heut’ mal ein bißchen später, Meta, wie?... **Und du -“ hier nannte er wieder den Vornamen-, „nun sitz’ hier nur nicht herum.** [...]“ (Mann, *Buddenbrooks* : 124)

Il apparaît que la séquence de discours direct „Und du, nun sitz’ hier nur nicht herum.“ accompagnée du discours cadre „hier nannte er wieder den Vornamen“ est impossible dans un texte dramatique. Le discours direct ne peut contenir dans le texte dramatique cette disjonction entre l’information de l’énonciateur premier et l’énonciateur second, tandis qu’elle est possible dans le texte narratif et crée un *mode* (au sens de Genette, cf. 1.5.1) particulier du récit en aboutissant à une *focalisation interne*[43] :

* (*Er nennt wieder den Vornamen, den Tony immer noch nicht versteht*) : Und du, nun sitz’ hier nur nicht herum.

La seule représentation de discours possible dans un texte dramatique serait de type suivant :

(*Er nennt wieder den Vornamen, den Tony immer noch nicht versteht*) : Und du Morten, nun sitz’ hier nur nicht herum.

La différence s’explique par les conditions de réception du texte. Le destinataire du texte de théâtre est dédoublé par rapport à celui du texte narratif. Pour le texte théâtral il y a un destinataire intermédiaire (le lecteur du texte) et un destinataire ultime, le spectateur de la représentation. La partie citée (« Und du, … ») est réceptionnée par le destinateur ultime, le spectateur, et le discours cadre (« Er nennt … ») par le destinataire intermédiaire, le metteur en scène. La séquence « Und du, nun sitz’ hier nur nicht herum » est impossible car il y a un fossé entre le discours cité et le discours cadre qui ne peut être comblé puisque les destinataires réceptionnent chacun une partie du discours rapporté. Au contraire, le texte

[43] La focalisation interne est le mode où le narrateur n’a pas de connaissances autres que celles dont dispose le personnage.

narratif a un seul destinataire qui peut réceptionner une partie citée dans lequel il manque un référent car il reçoit également les instructions du narrateur. Dans ce cas précis, ces instructions se trouvent en amont[44] et en aval du texte[45].

1.4.2 Le discours introducteur

Appelé « discours introducteur », « séquence introductrice »[46], « Redeeinleitung », « Redekennzeichnung » ou « Redeankündigung », ce discours a pour fonction d'introduire le discours second. Le terme d'« introduction » fait référence à l'intégration textuelle, et non pas à la position syntaxique, puisque le discours introducteur peut apparaître en préposition, en incise ou en postposition. Le discours second peut être introduit par un verbe, un substantif, un énoncé elliptique ou averbal :

(24) „Was ist das?" **sagte** Terrier und beugte sich über den Korb und schnupperte daran, denn er vermutete Eßbares. (Süskind, *Das Parfum* : 11)

(25) Auf meinen **Vorwurf**, er hätte Bruno das Hündchen wegnehmen müssen, **erwiderte** der Diener, das habe ja nicht einmal der Erzieher gewagt. (Breitbach, *Bericht über Bruno* : 9)

(26) **Wörtlich** : Du behandelst das Leben nicht als Gestalt, sondern als bloße Addition [...]. (Frisch, *Homo Faber* : 170)

(27) Le supplément au bulletin Risques émergents, de la Caisse des dépôts et consignations, tranche avec cet optimisme : « La croissance moyenne de la zone […] devrait finalement s'afficher entre 1,7 % et 2 %, soit le moins bon résultat depuis les 0,8 % enregistrés ... en 1993. » **Et d'ajouter**, compte tenu d'un déficit systématique de la balance des transactions courantes de tous ces pays avec l'UE : « A plus long terme, il semble évident que l'incapacité des pays de l'Est à exporter suffisamment pour couvrir leurs besoins pose un problème » pour des économies censées (selon les critères de Copenhague) être « aptes à résister aux pressions concurrentielles ». **D'où cette interrogation :** « Peut-on qualifier ainsi des pays où les exportations représentent parfois moins des deux tiers des importations ? » **Mais encore :** « Le rattrapage des niveaux de vie est-il compatible avec la stabilisation des économies ? » (*Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 14 ; 15)

Nous examinerons les aspects syntaxiques et sémantiques des séquences introductrices avant d'aborder la question de leur classification.

---

[44] Ein paarmal nannte der Lotsenkommandeur den Vornamen seines Sohnes, aber Tony konnte ihn durchaus nicht verstehen. Es war etwas wie „Moor" oder „Mord" ... unmöglich, es in der breiten und platten Aussprache des Alten zu erkennen. (Mann, *Buddenbrooks* : 123)

[45] „Jetzt muß ich Sie eines fragen", sagte Tony nach ein paar Schritten und faßte einen Entschluß. Nämlich, wie heißen Sie eigentlich mit Vornamen? Ich habe ihn noch kein einziges Mal verstanden ... das macht mich förmlich nervös! […] „Na, ich heiße Morten", sagte er und wurde so rot wie noch niemals. (Mann, *Buddenbrooks* : 130)

[46] Le terme de « didascalie » et de « Redeanweisung » est également employé en raison de la proximité évoquée en 1.4.1 entre la représentation dramatique et la représentation narrative.

- Intégration syntaxique

Au discours indirect, la partie citée apparaît sous la forme d'un groupe conjonctionnel ou d'un groupe verbal pour les interrogatives indirectes. Au discours direct, la partie citée est le complément d'objet direct du verbe introducteur, et le sujet dans une structure passive. Toutefois, si le discours direct peut être assimilé à un complément verbal, il est de type particulier. Malgré son intégration comme membre de phrase, il révèle une « rupture syntaxique » (Authier-Revuz 1992 : 40) puisqu'il accueille des énoncés incomplets, des exclamations, des onomatopées, des énoncés agrammaticaux, ou encore des énoncés en langue étrangère.

Le segment cité peut ne pas s'intégrer dans la valence du verbe introducteur, soit lorsque celle-ci est saturée, soit lorsque le verbe est monovalent : il faut donc supposer la présence d'une structure sous-jacente *indem* + *sagen* pour reconstruire le lien syntaxique. (Marschall 1995 : 355ss ; Harras 2001 : 169), et d'une structure en *wie* avec les verbes réceptifs comme *hören* (« er hörte, wie ») (Marschall 1995 : 359).

Tous les verbes ne peuvent pas introduire de discours dans les deux modes, direct et indirect (Sabban 1978), comme le montre l'exemple suivant :

(28) « Je suis très sensible à l'accueil que vous m'avez réservé », commença l'orateur. (exemple de Sabban 1978 : 29)
* L'orateur commença qu'il était très sensible à l'accueil que nous lui avions réservé

Enfin, la relation syntaxique est indépendante de la ponctuation, qui peut varier à des fins stylistiques ou de modalisation. Dans le premier exemple, la ponctuation met en relief le discours cité. Dans le deuxième exemple, elle instaure une distance critique entre l'énonciateur citant et l'énonciateur cité.

(29) *(Suite à l'invitation de son ancien professeur, Harry a des sentiments partagés)*
So standen die beiden Harrys, beides außerordentlich unsympathische Figuren, dem artigen Professor gegenüber, verhöhnten einander, beobachteten einander, spuckten voreinander aus und stellten sich, wie immer in solchen Lagen, wieder einmal die Frage: **ob das nun einfach menschliche Dummheit und Schwäche sei, allgemeines Menschenlos, oder ob dieser sentimentale Egoismus, diese Charakterlosigkeit, diese Unsauberkeit und Zwiespältigkeit der Gefühle bloß eine persönliche, steppenwölfische Spezialität sei.** (Hesse, *Der Steppenwolf* : 99)

(30) „Jedenfalls lebt er", wiederholte Pacquin und griff in den Kuchen. Der Superior sah nur noch Schemen. Seine Finger bohrten eine Rosine hervor, nicht zu tief eingebacken, damit er sie finde. **Dachte er**. (Kirchhoff, *Infanta* : 44)

- Représentation sémantique

La syntaxe intervient dans la représentation sémantique de la séquence introductrice. Sabban (1978) note que dans le cas d'une postposition, la séquence est interprétée comme parallèle au discours cité, et il nous semble que ce constat peut s'étendre aux verbes en incise. Ainsi, dans a), la lecture privilégiée sera celle d'un geste accompagnant la parole. Les verbes préposés comme en b), en revanche, laissent l'interlocuteur face à des problèmes d'interprétation et de représentation scénique.

a) Er kam herein.
„Wie du jetzt aussiehst!", stand sie empört auf.

b) Er kam herein. Sie stand empört auf:
„Wie du jetzt aussiehst!"

La place de la séquence introductrice est également importante en ce qui concerne la modalisation apportée par l'énonciateur rapporteur : placée en incise, la séquence introductrice permet d'adopter un ton critique, plus que ne le fait l'antéposition, comme le révèle la comparaison entre l'énoncé suivant et sa reformulation :

(31) Er hat den Krieg nicht miterlebt, nicht die Erschütterung der bisherigen Denkgrundlagen durch Einstein (das, **denkt er**, geht nur die Mathematiker an), er [...] ist ein gutes, gedankenloses, vergnügtes, sich wichtig nehmendes Kind, er ist sehr zu beneiden. (Hesse, *Der Steppenwolf* : 103)

Er hat den Krieg nicht miterlebt, nicht die Erschütterung der bisherigen Denkgrundlagen durch Einstein (**er denkt**, das geht nur die Mathematiker an), er [...] ist ein gutes, gedankenloses, vergnügtes, sich wichtig nehmendes Kind, er ist sehr zu beneiden.

La modalisation est telle que les énoncés avec des verbes introducteurs en incise se trouvent à la frontière entre l'acte de représentation d'un discours et l'acte d'assertion avec modalisation (cf. 1.3.2, note 24).

- Classification

La classification des éléments introducteurs fait face à trois types de difficultés qui rendent vaine toute visée d'exhaustivité.
La première difficulté provient du fait que les verbes introducteurs sont sémantiquement une classe non homogène et ouverte. Si les *verba dicendi* et les *verba credendi* sont de loin les plus courants, les verbes introducteurs ne se limitent pas à ces catégories (Paul 1920 : 172 ; Jäger 1968 : 236ss).

On a observé tout au long du 20ème siècle une inflation de verbes autres que les *verba dicendi* et *credendi* (Michel 1966 ; Sabban 1978). Seule la présence d'un trait [+humain] reste impérative. On observe à cet égard certaines tentatives normatives dans des grammaires. Engel par exemple (2004 : 66) note que les syntagmes introducteurs qui font référence à un événement contextuel sont certes légitimes, mais devraient être évités en postposition (comme dans l'exemple : « „Der soll keine Chance mehr haben ?" zog Oskar die Augenbrauen hoch ») bien qu'ils soient devenus courants dans les textes journalistiques.

La deuxième difficulté provient du fait que la classe des verbes introducteurs n'est pas une classe d'éléments non ambigus, comme en témoigne la catégorie des verbes de croyance. Un verbe de croyance comme *croire* est un verbe de métareprésentation des pensées et paroles. Il peut introduire un discours, mais aussi désigner des dispositions intellectuelles, et les énoncés dans lesquels ils sont employés n'appartiennent alors plus au champ du discours rapporté, comme l'illustrent les deux énoncés suivants. Dans le premier cotexte, l'énoncé *x croit que p* n'est pas du DR, et la possibilité de prolonger le texte par une intervention de l'allocuté qui serait « Mais il te l'a dit ? » le montre. Cette même intervention « Mais il te l'a dit ? » en revanche est impossible dans le deuxième cotexte (« Mais il te l'a dit tel quel ? » serait possible), ce qui révèle qu'un DR est bien perceptible dans le second cotexte.

> Avec Jacques il ne faut pas plaisanter à propos des extraterrestres : il croit qu'il est le fils d'un extraterrestre.
>
> Jacques, hier soir, on ne pouvait plus l'arrêter. Ecoute ça : Il croit qu'il est le fils d'un extraterrestre.

Plusieurs classifications ont été proposées (Brinkmann 1969 ; Gülich 1978 ; Harras 1995 ; Marschall 2001 ; Winkler 2001 ; Kerbrat-Orecchioni 2002 ; Yos 2002). Kerbrat-Orecchioni (2002 : 113ss) retient comme critère de classification les marques de la subjectivité, ou « subjectivèmes ». Excepté *dire*, seul verbe objectif, le verbes se déclinent en deux catégories :

- Verbes non-évaluatifs
- Verbes évaluatifs
  - la source de l'évaluation (avec *déplorer*, c'est l'agent du procès qui évalue)
  - le sujet d'énonciation
  - Paramètre axiologique : axe bon / mauvais (*criailler*)
  - Paramètre de modalisation : axe vrai/faux/incertain (*prétendre*)

Une autre classification peut être réalisée sur la base des actes de langage. La distinction entre le plan locutoire, illocutoire et perlocutoire amène à distinguer les discours introducteurs qui signalent simplement l'existence d'un acte locutoire (*sagen*) de ceux qui précisent la valeur illocutoire (*avouer ; lügen*) et de deux qui décrivent l'effet perlocutoire (*überzeugend versichern ; ne pas parler en vain*).

(32) Man **sagte**, daß sie durchaus nicht mittellos seien; aber sie lebten aufs jämmerlichste und gaben alles den Armen ... (Mann, *Buddenbrooks* : 279)

(33) « Je ne me sentais pas en harmonie avec l'Hachomer Hatzaïr, que je trouvais stalinien. Mais mon mari en était, et je l'ai suivi... », **avoue** Lamima Eshed [...]. (*Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 10 ; 11)

(34) Er fragte, seit wann ich in der Stadt sei (ich **log**: seit wenigen Tagen) und warum ich ihn nicht aufgesucht habe. [...] Ja, ich **log mich** also eifrig **heraus**, daß ich nur vorübergehend hier sei, studienhalber, und mich auch nicht recht wohl fühle, sonst hätte ich ihn natürlich einmal besucht. (Hesse, *Der Steppenwolf* : 98)

(35) Lenka, die du schlafend glaubtest, fragte plötzlich, ob du „irgendwelche Heimatgefühle" hättest. Gerührt, daß sie sich um deine Stimmung sorgte, hast du ihr **überzeugend** versichert: Nein. (Wolf, *Kindheitsmuster* : 320)

(36) – C'est beau, n'est-ce pas, madame Françoise, de voir des jeunes gens qui ne tiennent pas à la vie ? disait le jardinier pour la faire « monter ».
Il n'avait pas parlé en vain :
- De ne pas tenir à la vie ? Mais à quoi donc qu'il faut tenir, si ce n'est pas à la vie, le seul cadeau que le bon Dieu ne fasse jamais deux fois. (Proust, *Du côté de chez Swann* : 191)

La typologie peut également s'opérer en fonction des plans verbaux, paraverbaux (*flüstern ; gueuler*) et extraverbaux[47] (*sich an jemanden wenden*). On observe que certains verbes paraverbaux permettent de prolonger l'information au-delà du discours introducteur, à l'instar de « gueuler », qui a une incidence typographique sur le discours second.

(37) Sie verzog das Gesicht, **flüsterte**: „Auf Wiedersehen", und wollte sich wegschleichen. (Arjouni, *Happy Birthday, Türke !* : 12)

(38) - Bon Dieu, est-ce que tu t'imagines un peu la vie dans les îles ... ?
Cette vision lui avait complètement enflammé la cervelle. Elle a eu un petit rire nerveux puis elle est partie sans m'attendre, jonglant avec ses images sucrées. J'ai réussi à me mettre à genoux. **- MERDE... ! j'ai gueulé. ME FAIS PAS MARRER AVEC TES ILES ... !!!** (Djian, *37°2 le matin* : 27-28)

(39) „Ich kann Ihnen nicht helfen, mein Freund", **wandte er sich ruhig an Herrn Grünlich**. „Die Dinge müssen den Weg nehmen, den sie eingeschlagen haben ... [...]" (Mann, *Buddenbrooks* : 225)

Marschall (2001 : 600ss) propose une grille sémantique construite sur de nombreux critères :

[47] Pour une analyse critique de cette triade, voir Kerbrat-Orecchioni (1998 : 137ss).

- Introducteurs neutres : *lauten, heißen*
- Introducteurs stricts : *äußern, sagen=äußern*
- Introducteurs exécutifs, fixant le mode d'émission : *sagen=sprechen, schreiben, denken*
- Introducteurs communicatifs marquant l'intention communicative et influant sur l'ordre morpho-syntaxique et linéaire : *sagen=mitteilen, fragen, befehlen*
- Introducteurs topologiques :
  - Relatifs au sectionnement de STx, marquant
    - L'ouverture : *beginnen, anheben, losschreien*
    - La clôture : *enden, schließen*
    - Le mode de succession : *unterbrechen, fortfahren*
  - Relatifs au déclenchement et à l'interdépendance des étapes de STx, marquant
    - La réaction à une étape : *antworten, erwidern, entgegenen, versetzen*
    - Un stimulus ou la requête d'un acte de parole : *fragen, wissen wollen, sich erkundigen*
    - La présence de plusieurs locuteurs alternants : *sich unterhalten, diskutieren, debattieren, streiten*
- Introducteurs psycho-spirituels activant un conditionnement « intérieur » de LO
  - Dans le domaine noétique, argumentatif : *denken, glauben, überreden, widerlegen, zu bedenken geben*
  - Dans le domaine émotionnel : *bedauern, grollen, geifern*
- Introducteurs phoniques : *flüstern, raunen, rufen, brüllen, knurren, kreischen*
- Introducteurs contextuels

Le point commun des analyses réside dans la valeur de neutralité accordée à *sagen*[48] et *dire*.

> *Sagen* gehört neben *reden*, *sprechen*, und (*sich*) *äußern* zu den semantisch unspezifischen verba dicendi, mit dem in seiner prototypischen Bedeutung auf Situationen des monologisch perspektivierten und propositional spezifizierten Äußerns Bezug genommen wird, wobei es für die Art und Weise des propositionalen Gehalts keinerlei Restriktionen gibt. Insofern impliziert jedes spezifischere Sprechaktverb das unspezifische *sagen* [...], und umgekehrt kann mit *sagen* zusammen mit entsprechenden Komplementsätzen, die spezifische propositionale Gehalte ausdrücken, auf bestimmte Sprechakte Bezug genommen werden [...]. (Harras 2001 : 169)

1.4.3 Le mode indirect

Le mode indirect est le mode dans lequel le cadre énonciatif de l'énonciateur citant domine le cadre de l'énonciateur cité ou est entremêlé à celui-ci. Selon le degré d'intervention de l'énonciateur citant et l'intégration syntaxique du discours cité au discours cadre, on distingue le discours narrativisé (1.4.3.1), le discours indirect régi (1.4.3.2), un type spécifique à l'allemand, l'*einführungslose indirekte Rede* (1.4.3.3), et le discours indirect libre (1.4.3.4). Cette dernière partie nous amènera à nous interroger sur les frontières du discours indirect libre (1.4.3.5).

1.4.3.1 Le discours narrativisé

Le discours second se présente sous sa forme la plus sommaire comme discours narrativisé.

[48] Il s'agit de *sagen* synonyme de *sich äußern*. Voir l'analyse componentielle de *sagen* dans Marschall (1995 : 361 ss).

Celui-ci résume le contenu de l'énonciation rapporté ou ne fait qu'évoquer un acte de parole. Le discours narrativisé présuppose un acte de parole mais n'a pas pour vocation de le faire entendre. Le sujet de l'énonciation seconde est quasiment invisible. Le discours narrativisé, nommé en allemand soit *Redebericht* (Steinberg 1971 : 50 ; Scherner 1976 ; Breslauer 1996 : 28) soit *erzählte Rede* (Günther 1928 : 3 ; Brinkmann 1969 : 23), est illustré par les exemples suivants :

(40) [...] während der Professor **vom Vaterlandsverräter Haller sprach**, verdichtete sich in mir das schlimmste Gefühl von Depression und Verzweiflung [...] (Hesse, *Der Steppenwolf* : 105-106)

(41) [...] ich wurde in ein warmes helles Zimmer geführt und **zu warten gebeten** [...] (Hesse, *Der Steppenwolf* : 103)

(42) „ 'n Abend, Herr Maier-Dietrich. Wie wärs mit 'ner Stunde unter Männern, im Beisein einer Flasche Feuerwasser ?"
Er willigte ein, und **wir verabredeten uns für später**. (Arjouni, *Happy birthday, Türke!* : 5-6)

(43) **Unser Taxi-Gespräch: lauter Fragen,** keine Antworten. (Frisch, *Homo faber* : 131)

(44) Es gab **Aha's und Oho's** (Mann, *Die Betrogene* : 117)

Dans le premier exemple, le discours second est désigné par le verbe et le complément prépositionnel (« von etwas sprechen ») ; dans le deuxième, par le verbe et le groupe infinitif (« zu warten bitten ») ; dans le troisième, le discours second est réduit aux verbes (« ein willigen », « sich verabreden »), complétés par un groupe adverbial (« für später ») ; l'exemple qui suit est un discours narrativisé averbal et le dernier exemple représente le discours second dans un discours direct lexicalisé.

Enonciativement et discursivement, le discours narrativisé représente la forme la plus condensée de la parole de l'énonciateur second. « Die erzählte Rede kann mit einem Minimum an Figurensprache auskommen », rappelle Brinkmann (1969 : 24). Il est l'exact opposé du discours direct libre. Ce dernier se définit par la prépondérance du discours second sur deux plans : énonciatif, puisque tout le calcul énonciatif s'opère à partir du centre déictique de l'énonciateur second ; syntaxique et textuel, puisqu'il n'est pas introduit par un discours cadre. A l'inverse, le discours narrativisé se définit par l'effacement maximal du discours second au profit du discours premier, effacement dont l'effet discursif est décrit ainsi par Rosier (2005 : 104) : « l'escamotage du discours cité correspond […] stylistiquement […] à la mise en scène de discours d'énonciateurs empêchés, dans le fil de l'histoire, de 'parler' ».

Le discours second est à ce point intégré au discours premier que l'interprétation ne peut s'appuyer sur des éléments de subjectivité du cadre énonciatif second pour désambiguïser certaines verbes ou substantifs (Gather 1994 : 440), comme c'est le cas dans le troisième exemple cité. « Er willigte ein » se prête à deux interprétations. Selon la première interprétation, l'énonciateur mis en scène prononce des paroles d'assentiment. Selon la deuxième interprétation, la communication est seulement mimique ou gestuelle, par exemple un hochement de tête. Dans ce cas, la communication est paraverbale et n'entre pas dans un schéma de « structure double » du langage décrite par Jakobson (2003b : 176, cf. 1.2.1). Dans cet extrait où le contexte ne fournit pas d'informations susceptibles de lever l'ambiguïté, il n'est donc pas possible de déterminer si « er willigte ein » est ou non une représentation de discours.

1.4.3.2 Le discours indirect régi

Nous allons dans un premier temps présenter les caractéristiques fondamentales du mode indirect, celles d'être une énonciation sous la domination de l'énonciateur premier. Toutefois, cette description montrera que quelques éléments de la subjectivité de l'énonciateur second sont intégrables dans le DI régi et nous amènera à moduler notre affirmation selon laquelle le mode indirect est placé entièrement sous le signe de l'énonciateur rapporteur. La question de la présence de l'énonciateur rapporté sera donc abordée à la fin de ce chapitre avec la problématique de l'interprétation opaque *vs* transparente du DI régi. Dans l'ensemble de notre description, nous insistons sur la différence avec le DD afin de faire ressortir les particularités du DI régi. D'un point de vue terminologique, nous emploierons indifféremment *discours indirect*, *discours indirect régi*, *discours indirect introduit*, et *indirekte Rede.*

L'énonciateur rapporteur interprète le discours et sa valeur communicative, ce qui amène Wunderlich à décrire le discours indirect comme une « pragmatische Paraphrase » du discours second (cité par von Roncador 1988 : 41). Le DI régi est formé à partir de deux énonciations, dont l'une - le discours cité - est subordonnée à l'autre - le discours introducteur[49]. Les calculs déictiques se font à partir de la situation d'énonciation première.

> Der *daß*-Satz ist selbst keine Rede mehr, sondern nur ihr propositionaler Gehalt. Die gesamte Reportäußerung ist wieder Rede, bestehend aus den Sprechereinstellungen des Reporters (seiner

[49] La question des modes en allemand et des temps en français est traitée dans la section contrastive, en 5.1.1.

> Urteilseinstellung, seiner betont neutralen Haltung, seinem Zweifel, Bedauern, usw.) plus dem Gedanken der Originaläußerung zuzüglich eventueller lexikalisierter Einstellungen des ursprünglichen Sprechers. (Steube 1985 : 391)

La différence entre DI et DD ne se réduit pas à une question de subordination syntaxique et de transposition de déictiques (Authier 1979 ; Steube 1985 ; Gather 1994 : 218ss ; Zifonun et al. 1997 : 1755ss). Des mécanismes énonciatifs plus globaux interviennent et expliquent des différences dont eux seuls peuvent rendre compte. Avec le DI, c'est non seulement un centre déictique qui change (l'identité du locuteur), mais aussi un centre de subjectivité (l'identité de l'énonciateur).

> les formes de DR ne sont pas des variantes morphosyntaxiques, mais correspondent à des modalités radicalement différentes de l'appréhension de la parole d'autrui manifestées par des traitements différents de l'acte d'énonciation rapportée […]. (Authier 1979 : 211)

Les travaux d'Austin ont apporté des outils de distinction du DD et du DI, comme l'a montré Récanati (1980), auquel nous empruntons l'analyse suivante[50]. Austin distingue l'*acte locutoire*, qui est l'acte consistant à produire des paroles, de l'*acte illocutoire*, qui est l'acte consistant à faire quelque chose avec l'acte locutoire. Ces deux actes sont indissociables dans une situation de discours simple ; dans le cas d'une situation de report de discours, l'acte locutoire est isolé de l'acte illocutoire et est le seul à être reproduit.

L'analyse d'Austin permet de différentier le fonctionnement du DD du DI en s'appuyant sur les différents composants de l'acte locutoire. Celui-ci se décompose en trois sous-actes : un *acte phonétique*, un *acte phatique* et un *acte rhétique*.

L'*acte phonétique* est l'articulation d'une séquence sonore. L'*acte phatique* est la production de sons appartenant à une langue et réalisés selon la grammaire de cette langue. L'*acte rhétique* est la réalisation d'un énoncé ayant un sens choisi précisément en fonction de la situation de communication. Trois exemples illustrent les différentes étapes de l'acte locutoire, qui n'est réalisé que lorsque les trois composants sont réunis : Un perroquet peut produire uniquement un acte phonétique (Récanati 1980 : 191). Par ailleurs, explique Austin, si un soldat américain de la seconde guerre se fait capturer par des Italiens et prononce une phrase allemande apprise par cœur dans sa jeunesse pour se faire passer pour un allemand, il réalise un acte phonétique et phatique : « il réalise une séquence sonore qui est une phrase allemande et dont il sait qu'elle est une phrase allemande » (*ibid.*). Pour autant, ce soldat ne réalise pas d'acte rhétique car « réciter n'est pas parler » (*ibid.*).

Ces trois composantes de l'acte locutoire permettent de distinguer les spécificités du DD et

[50] Von Roncador (1988 : 21) reprend également les catégories d'Austin pour différencier le DD du DI.

du DI : le DD est la production d'un acte phonétique et phatique. Le DD peut restituer des séquences que l'énonciateur rapporteur ne sait pas décoder : « L'acte phatique […], comme l'acte phonétique, est essentiellement mimable, reproductible » (Austin, cité par Récanati 1980 : 192). Le DI, en revanche, est la réalisation d'un acte locutoire complet, comportant l'acte phonétique, phatique et rhétique : il restitue le sens d'un énoncé tel que l'énonciateur rapporteur l'a interprété.

Nous nous inspirons des travaux d'Authier-Revuz (1992) pour le français, de Steube (1985), de Zifonun et al. (1997 : 1755ss) et surtout de Gather (1994 : 218ss)[51] pour l'allemand, pour illustrer les différences de fonctionnement énonciatif entre le DD et le DI.

- Aspects locutionnaires

Le DI requiert un seul code et un seul fonctionnement : les énoncés en langues étrangères, les variétés dialectales, les énoncés agrammaticaux, de même les hésitations, pauses, bégayements ne se combinent pas avec le discours cadre.

(45) „Excusez, mon cher! … Mais c'est une folie! Du weißt, daß solche Verdunkelung der Kinderköpfe mir verdrüßlich ist! Wat, de Dunner sleit in? Da sall doch gliek de Dunner inslahn! Geht mir mit eurer Preußin ..." (Mann, *Buddenbrooks* : 14)
Er sagte : « Excusez, mon cher, mais c'est une folie ! »
* Er sagte, excusez, mon cher, mais c'est une folie !

- Construction textuelle
  - L'énoncé elliptique ou averbal

Un énoncé elliptique ou averbal est traduit en DI en une proposition comportant les constituants obligatoires du verbe.

Nicht hinauslehnen!
> An dem Fenster befand sich ein Schild mit dem Hinweis, man solle sich nicht hinaus lehnen. (Zifonun et al. 1997 : 1757)

(46) Le pauvre jeune homme ! s'écria Madame Grandet (Balzac, *Eugénie Grandet*, cité par Gather 1994 : 220)
* Madame Grandet s'écria que le pauvre jeune homme !

[51] L'analyse de Gather (1994 : 218ss) est, comme l'auteur l'indique, inspirée des travaux pionniers de Banfield sur les différences entre DI et DD.

- La topicalisation et la dislocation

La topicalisation et la dislocation ne sont pas conservées en DI.

Blöd ist er nicht.
* Er hat gesagt, dass blöd er nicht war.

Er hat gesagt : Mein Bruder, der ist ganz nett.
* Er hat gesagt, dass sein Bruder, der war ganz nett.

(47) Grandet contempla sa fille et s'écria gaiement : « Elle a vingt-trois ans aujourd'hui, l'enfant. » (Balzac, *Eugénie Grandet*, cité par Gather 1994 : 220)
? Grandet contempla sa fille et s'écria gaiement qu'elle avait vingt-trois ans aujourd'hui, l'enfant.

- Eléments exclamatifs et interactionnels (interjections, exclamatifs, vocatifs, tutoiement/vouvoiement, phrasèmes phatiques)

(48) Ta, ta, ta, ta, dit Grandet (Balzac, *Eugénie Grandet*, cité par Gather 1994 : 229)
* Grandet dit que ta, ta, ta, ta

(49) Ah ! ma foi ! dit Bianchon, mademoiselle Michonneau avait parlé l'avant-veille d'un monsieur surnommé Trompe-la-Mort. (Balzac, *Splendeur et Misère des Courtisanes*, cité par Gather 1994 : 220)
* Bianchon dit que ah ! sa foi ! / ma foi, mademoiselle Michonneau avait parlé l'avant-veille d'un monsieur surnommé Trompe-la-Mort.

(50) Qu'est-ce que c'est, mon père, que de faire faillite ? (Balzac, *Eugénie Grandet*, cité par Gather 1994 : 221)
* Elle demanda ce que c'est, mon père/son père, que de faire faillite

Les adverbes et particules d'énonciation ne peuvent apparaître dans le DI, car ils seraient attribués au locuteur citant.

Pierre a dit : « Enfin, bref, je me suis trompé ». (exemple de Gather 1994 : 222)
Pierre a dit qu'enfin, bref, il s'était trompé

Peter hat gesagt : „Der sieht ganz merkwürdig aus, nicht ?"
Peter hat gesagt, dass der ganz merkwürdig aussehe, nicht ?

- Aspects pragmatiques :

  - Questions rhétoriques

Comme le souligne Gather, un énoncé tel que le suivant ne correspond pas à a) mais à b) :

(51) Qu'est-ce que cela me fait ? (Simenon, cité par Gather 1994 : 229)
a) Elle demanda ce que cela lui faisait
b) Elle répliqua que cela ne lui faisait rien.

Toutefois l'énoncé b) peut aussi bien correspondre à : Elle répliqua : « Cela ne me fait rien ». On perd donc, dans le DI, la spécificité de la question rhétorique.

- Verbes performatifs

Il n'est pas certain que les verbes performatifs puissent être intégrés au DI.

(52) Je vous dis que vous pouvez disposer ! cria-t-il (Simenon, cité par Gather 1994 : 230)
? Il lui cria qu'il lui disait qu'il pouvait disposer

Ces caractéristiques distinctives entre le discours indirect et le discours direct montrent selon Authier (1979 : 211 et 2004) que le discours indirect est imperméable à la subjectivité de l'énonciateur second. Il y a néanmoins deux types d'arguments qui conduisent à relativiser la vision d'un DI entièrement placé sous le signe de l'énonciateur premier : ils tiennent d'une part à l'existence en allemand d'un type de construction syntaxique sans subjoncteur qui est plus perméable à l'énonciateur second que ne l'est le DI régi (1.4.3.2.1), et d'autre part à la présence attestée de la subjectivité de l'énonciateur rapporté dans le contenu propositionnel représenté (1.4.3.2.2).

1.4.3.2.1 L'*indirekte Rede* sans subjoncteur

La proposition citée, subordonnée au discours cadre, peut se construire en allemand avec ou sans subjoncteur :

Er sagte, dass er kommen würde
Er sagte, er würde kommen

L'*indirekte Rede* sans subjoncteur est une forme d'*indirekte Rede* plus perméable à la subjectivité de l'énonciateur second. L'absence de subjoncteur fournit la condition syntaxique pour que l'*indirekte Rede* puisse intégrer des éléments de l'énonciateur second, comme la topicalisation (Steube 1985), la dislocation ou l'exclamation :

Peter erzählte : Die Tür ging auf und herein kam unser alter Freund Paul. (exemple de Gather 1994 : 220)
? Peter erzählte, dass die Tür aufging auf und dass herein ihr alter Freund Paul kam.
? Peter erzählte, die Tür ging auf und herein kam ihr alter Freund Paul.

Meine Mutter hat gesagt : Den Kerl will ich nicht zu Hause sehen.
* Meine Mutter hat gesagt, dass den Kerl will sie nicht zu Hause sehen.
Meine Mutter hat gesagt, den Kerl will sie nicht zu Hause sehen.

Er hat gesagt : Mein Bruder, der ist ganz nett.
* Er hat gesagt, dass sein Bruder, der war ganz nett.
? Er hat gesagt, sein Bruder, der war ganz nett.

Er sagte: „Verdammt, ich habe die Nase für heute voll und lasse mich hier vor morgen nicht mehr blicken.“ (d’après Gather 1994 : 531)
* Er sagte, dass verdammt, er habe die Nase für heute voll und lasse sich hier vor morgen nicht mehr blicken.
Er sagte, verdammt, er habe die Nase für heute voll und lasse sich hier vor morgen nicht mehr blicken.

Gather (1994 : 238) considère l’*indirekte Rede* sans subjoncteur comme une forme transitoire entre l’*indirekte Rede* et l’*erlebte Rede* : l’*indirekte Rede* n’est pas explicitement subordonné à un discours cadre, mais il partage avec l’*erlebte Rede* certains traits d’hybridité énonciative, ce qui l’amène à parler de « DILisierung » de l’*indirekte Rede* (1994 : 240).

Gather précise (1994 : 533) que tous les *indirekte Reden* sans subjoncteurs ne sont pas à considérer comme des *indirekte Reden* proches de l’*erlebte Rede* : pour cela, il faut la présence attestée de l’énonciateur rapporté, au travers notamment d’interjections, d’exclamations. Ainsi, le premier exemple suivant est un *indirekte Rede*, tandis que les suivants sont, selon Gather, proches de l’*erlebte Rede*. Le test est l’ajout de la subjonction, qui rend les derniers énoncés agrammaticaux, mais pas le premier :

(53) Sie sagte, jetzt hätten wir auch Musik, und schaltete das handliche Gerät ein. (Kirchhof, cité par Gather 1994 : 537)
Sie sagte, dass wir jetzt auch Musik hätten, und schaltete das handliche Gerät ein.

(54) Sie antwortete, nein, sie sei nur auf Urlaub, es sei ihr letzter Tag. (Kirchhof, cité par Gather 1994 : 532)
* Sie antwortete, daß nein, sie sei nur auf Urlaub, es sei ihr letzter Tag.

(55) Und plötzlich sagte ich, na gut, wenn es da Brandung gebe, wenn das Hotel nicht allzu teuer sei, und streckte eine Hand nach ihr – zu spät. (Kirchhof, cité par Gather 1994 : 531)
* Und plötzlich sagte ich, dass na gut, wenn es da Brandung gebe, wenn das Hotel nicht allzu teuer sei, und streckte eine Hand nach ihr – zu spät.

1.4.3.2.2 La place de la subjectivité de l’énonciateur rapporté

L’intégration d’éléments tels les particules énonciatives, les adverbes épistémiques et de modalisation, ainsi que le choix des lexèmes et la subjectivité qu’ils véhiculent posent la question de la place de la subjectivité de l’énonciateur second dans le discours indirect. Zifonun et al. (1997 : 1758) notent que la plupart des particules énonciatives ne peuvent pas être reprises dans l’*indirekte Rede*, à l’exception de certaines, comme *ja* et *doch*, ce que confirment les exemples suivants :

(56) Auf meinen Vorwurf, er hätte Bruno das Hündchen wegnehmen müssen, erwiderte der Diener, **das habe ja nicht einmal der Erzieher gewagt**. (Breitbach, *Bericht über Bruno* : 9)

(57) Dann fragte sie, **wie es denn meiner lieben Frau gehe**, und ich mußte ihr sagen, daß meine Frau mich verlassen habe und unsre Ehe geschieden sei. (Hesse, *Der Steppenwolf* : 105)

Dans le dernier exemple, la particule et l'appréciation véhiculée par l'épithète « lieb » relèvent du plan d'énonciation second. On perçoit nettement le personnage féminin demander à Harry : « *Wie geht es denn ihrer lieben Frau ?* »[52]. De même, dans l'énoncé suivant, « au juste » est clairement à attribuer à l'énonciateur second :

(58) Au bas de la côte de Sourdun, il s'aperçut de l'endroit où l'on était. On n'avait fait que cinq kilomètres, tout au plus ! Il fut indigné. Il abattit le vasistas pour voir la route. **Il demanda plusieurs fois au conducteur dans combien de temps, au juste, on arriverait.** Il se calma cependant, et il restait dans son coin, les yeux ouverts. (Flaubert, *L'éducation sentimentale* : 101)

L'*indirekte Rede* n'est donc pas imperméable à la subjectivité de l'énonciateur second. La sémantique logique a apporté une contribution importante à la question de la place qu'occupe l'énonciateur second dans le DR (Faucher 1978b ; von Roncador 1988 : 16-23).

Le DI est, fondamentalement, un mode dans lequel le discours second est filtré par l'énonciateur premier. Ainsi, s'il rapporte :

a) Peter hat mir gerade gesagt, er hat versucht, seine Schwester anzurufen, aber sie war nicht da.

il n'est pas possible de déterminer quel est l'énoncé second (en supposant que celui-ci ait existé). Celui-ci peut être :

b1) Ich hab versucht, meine Schwester anzurufen, aber sie ist nicht da.
b2) Ich hab versucht, die Alex anzurufen, aber sie ist nicht da.
b3) Ich hab versucht, meine Schwester anzurufen, aber diese blöde Kuh ist nicht da.
b4) Ich hab versucht, die ehrwürdige Frau Alexandra anzurufen, aber sie war nicht zu erreichen.

L'énoncé premier est, en outre, un choix parmi plusieurs paraphrases :

a1) Peter hat mir gerade gesagt, er hat versucht, Frau Rohmann anzurufen, aber sie war außer Haus.
a2) Peter hat mir gerade gesagt, er hat versucht, Herrn Derek mit der Dame, die Ihre Akte bearbeitet, zu verbinden, aber sie war nicht zu erreichen.

Pour autant, les *n* traductions possibles de l'énoncé second sont-elles synonymes et les paraphrases sont-elles interchangeables *salva veritate* ? La problématique est commune à la métareprésentation de discours et de croyances. Nous présenterons la position d'Authier-

[52] Dans la traduction, l'appréciation délivrée par l'épithète est conservée : « Puis elle me demanda comment allait ma **charmante** femme, et je dus déclarer qu'elle m'avait abandonné et que nous étions maintenant divorcés. » (Pary : 782).

Revuz (1992) et celle de Faucher (1978b) sur cette question, qui s'illustre de façon générale par les énoncés suivants :

c1) Œdipe a épousé Jocaste
c2) Œdipe a épousé la reine de Thèbes
c3) Œdipe a épousé sa mère

Jocaste peut être remplacé par une expression qui réfère à la même personne, une description définie (*la reine de Thèbes*) ou une groupe nominal (*sa mère*), sans que soit changée la valeur de vérité de l'énoncé. Le principe de substitution veut que des expressions équivalentes en extension puissent être substituées *salva veritate*. Les représentations de croyance et de discours sont des cas dans lesquels ce principe de substitution rencontre des difficultés d'application. Ainsi, si d1) et d2) sont substituables à c1) et à c2), d3) ne l'est pas dans les mêmes conditions[53].

d1) Œdipe sait / dit qu'il a épousé Jocaste
d2) Œdipe sait / dit qu'il a épousé la reine de Thèbes
d3) Œdipe sait / dit qu'il a épousé sa mère

Authier-Revuz (1992) et Faucher (1978b) ont apporté des réponses différentes à la question de la place de l'énonciateur second et conjointement, à celle de l'intervention de l'énonciateur premier. Selon Authier-Revuz, tous les éléments qui relèvent de la subjectivité de l'énonciateur second soit disparaissent dans le DI, soit, s'ils sont conservés, sont attribuées à l'énonciateur rapporteur. Ainsi, dans un énoncé du type :

Paul m'a dit que cet imbécile de Pierre s'était encore trompé d'heure de rendez-vous.

l'appréciatif « cet imbécile de » est d'après Authier-Revuz attribué à l'énonciateur rapporteur, et non pas à Paul (plus exactement, Paul aussi peut penser que Pierre est un imbécile, mais le DR ne nous livre pas cette information).

Faucher (1978b : 70ss), en revanche, affirme que la subjectivité de l'énonciateur second intervient dans la construction du DI. Faucher évoque d'abord la thèse de Quine selon laquelle un verbe tel *croire* est ambigu en ce qu'il permet soit une lecture opaque soit une lecture transparente du prédicat. En d'autres termes, un énoncé avec *croire* n'autorise pas

[53] La question de la coréférence varie selon la syntaxe. Elle se pose en des termes différents dans les deux énoncés suivants : a) Anton glaubt, dass **der Mann am Strand** ein Spion ist. b) Anton glaubt von **dem Mann am Strand**, dass er ein Spion ist. Dans l'énoncé a), *der Mann am Strand* apparaît dans un contexte opaque (intentionnel) et offre une lecture *de dicto* de la représentation de Anton. Il n'est pas substituable *salva veritate* par un GN quelconque (par exemple *Herr Müller von nebenan*). Dans l'énoncé b), le même GN offre une lecture *de re* et est substituable *salva veritate* par *Herr Müller von nebenan* (d'après Harras 2001 : 139).

une substitution des termes du prédicat sans compromettre la vérité de l'énoncé ou au contraire permet une telle substitution. Faucher récuse la thèse de l'ambiguïté des verbes introducteurs (1978b : 75) et avance la thèse d'une opacité relative. Il s'oppose donc également à la position défendue par Fillmore, proche de celle d'Authier-Revuz, qui énonce : « En discours rapporté, les expressions déictiques et référentielles sont transparentes, c'est-à-dire qu'elles sont repérées du point de vue de l'acte de parole relatant et non de l'acte de parole relatée » (cité par Faucher 1978b : 70-71).

Faucher se fonde sur la théorie de la connaissance : l'appréhension et le discours sur le monde ne sont pas indépendants du sujet de perception et de paroles, « nous ne parlons jamais des choses qu'à travers les modèles que nous en construisons » (Faucher 1978b : 71). Cette évidence conditionne la réalisation du discours indirect, l'énonciateur rapportant ne pouvant intervenir dans le choix lexical que dans les limites que lui fixe l'univers de croyance, le point de vue, de l'énonciateur rapporté : « le rapporteur a une marge de liberté dans le choix des expressions référentielles, marge dont il use sans altérer l'identité de la croyance imputée, pour autant qu'il reste à l'intérieur du stock de modèles du même objet dont dispose l'énonciateur relaté. » (Faucher 1978b : 75).

Dans cette perspective, l'énonciateur premier peut énoncer « Œdipe sait/a dit qu'il a épousé Jocaste » ou « Œdipe sait/a dit qu'il a épousé la reine de Thèbes », car « Jocaste », aussi bien que « la reine de Thèbes », font partie de l'univers de croyance d'Œdipe. En revanche, « Œdipe sait/a dit qu'il a épousé sa mère » est incompatible avec les croyances d'Œdipe, l'énonciateur second, et est pour cette raison un énoncé non acceptable.

La position de Faucher donne selon nous une description équilibrée qui rend compte de l'interaction entre les deux énonciateurs. Elle montre les insuffisances d'une théorie du discours indirect entièrement transparent, notamment défendue par Authier-Revuz, sans pour autant méconnaître l'aporie d'une théorie du discours indirect entièrement opaque (Faucher 1978b : 75). La citation suivante résume la façon dont l'auteur a pris la mesure du champ d'intervention de chacun des deux énonciateurs :

> C'est une seule et même personne, moi [=l'énonciateur rapporteur] en l'occurrence, qui détient la table d'équivalence des expressions référentielles et qui évalue en termes de valeurs de vérité les phrases obtenues, […] *mais* la *seule* personne qui soit qualifiée pour décider du point de savoir si on est dans le vrai ou dans le faux en attribuant à Pierre [=l'énonciateur rapporté] [une] croyance […] c'est, en dernière instance, Pierre lui-même. (Faucher 1978b : 74)

1.4.3.3 L'*einführungslose indirekte Rede*

En allemand, il existe une forme de DR au mode indirect sans syntagme introducteur ni subjoncteur, uniquement signalée par le mode du *Konjunktiv I*. Le mode est à lui seul la marque de DR :

1) soit dans des propositions subordonnées

(59) Empörung auch in der *Süddeutschen Zeitung*, doch eben nicht aus beleidigtem Patriotismus, sondern **weil Susanne Osthoff ihrer öffentlichen Verantwortung nicht nachgekommen sei**. Der Kommentator kritisiert ihr Fernsehinterview, in dem sie den verbrecherischen Charakter der Entführung in Frage stellte [...].
(*Die Zeit*, 29.12.2005, « Eigensinn und Gemeinsinn ».
http://www.zeit.de/online/2006/01/presseschau_osthoff)

2) soit dans des énoncés ayant la forme d'énoncés indépendants, de déclaratives en V2 ; si l'énoncé rapporté est de type interrogatif, le verbe peut toutefois également apparaître en position finale. Ce type de discours indirect non introduit apparaît soit dans une seule proposition, soit dans une séquence longue.

(60) *Ill* Kommt die Mutter zum Frühstück ?
Die Tochter **Sie bleibe oben. Sie sei müde**. (Dürrenmatt, *Der Besuch der alten Dame* : 51)

(61) Goslar (dpa) - Generalbundesanwalt Kay Nehm will die vom Lkw-Maut-System erfassten Daten in bestimmten Fällen auch für die Strafverfolgung nutzen. Zur Eröffnung des 44. Verkehrsgerichtstages in Goslar forderte Nehm eine begrenzte „Öffnung des Mautsystems". **Es sei Verkehrsopfern nur schwer zu erklären, dass eine Fahndung mit Mautdaten verboten ist. Das Erfassungssystem solle allerdings nicht zur flächendeckenden Verfolgung von Straftaten oder gar für Bewegungsbilder zweckentfremdet werden**. (c) dpa, ZEIT online (*Die Zeit*, 26.01.2006, rubrique „Nachrichten", „Generalbundesanwalt will Maut-Daten zur Strafverfolgung nutzen"
http://www.zeit.de/dpa/generatedSite/iptc-hfk-20060126-74-dpa_10785586.xml)

(62) In seinem Vortrag bezeichnete ihn Taillade-Espinasse als den lebenden Beweis für die Richtigkeit der letalen Erdfluidumtheorie. Während er ihm nach und nach die Lumpen vom Leibe riß, erklärte er den verheerenden Effekt, den das Verwesungsgas auf Grenouilles Körper ausgeübt habe: **Da sehe man Pusteln und Narben, hervorgerufen durch Gasverätzung; dort auf der Brust ein riesiges glänzendrotes Gaskarzinom; allenthalben eine Zersetzung der Haut; und sogar eine deutliche fluidale Verkrüppelung des Skeletts, die als Klumpfuß und Buckel sichtbar hervortrete. Auch seien die inneren Organe Milz, Leber, Lunge, Galle und Verdauungstrakt schwer. gasgeschädigt, wie die Analyse einer Stuhlprobe, die sich in einer Schüssel zu Füßen des Demonstranten für jedermann zugänglich befinde, zweifelsfrei erwiesen habe. Zusammenfassend könne daher gesagt werden, daß die Lähmung der Vitalkräfte aufgrund siebenjähriger Verseuchung durch ‚fluidum letale Taillade' schon so weit fortgeschritten sei, daß Demonstrant - dessen äußere Erscheinung im übrigen bereits signifikant maulwurfhafte Züge aufweise - mehr als ein dem Tode denn als ein dem Leben zugewandtes Wesen bezeichnet werden müsse. [...]**
Der Vortrag war ein Riesenerfolg. (Süskind, *Das Parfum* : 181)[54]

[54] Les occurrences citées sont tirées de textes où l'EIR est cantonné à un seul intervenant. Il existe également des dialogues entièrement rédigés à l'EIR (Steinberg 1971 : 154ss).

Cette forme de DR connaît beaucoup de variations terminologiques, parmi lesquelles :

- *festgestellte Rede ; C^2-Rede* (Lorck 1921 ; C-Rede désigne dans la terminologie de Lorck l'*indirekte Rede*)
- *Freie Oratio obliqua* (Laftman 1929 « Stellvertretende Darstellung ». *Neuphilologus*, 14, 161-168, cité par Steinberg 1971 : 402)
- *berichtete Rede* (Flämig 1962 : 46, qui parle aussi de *Bericht* ; Heidolph et al. 1984 : 529 ; Breslauer 1996 ; Schmitt-Ackermann 1996 : 19 ; Helbig und Buscha 1998 : 197 ; Askedal 2000[55] ; Gallèpe 2003 ; Duden 2005 : 530)
- *einführungslose indirekte Rede* (Steinberg 1971 ; Kullmann 1995a)
- *freie indirekte Rede* (von Roncador 1988 : 147)[56]

Le terme de *freie indirekte Rede* a l'inconvénient d'être un calque du terme français *discours indirect libre*, auquel pourtant il n'est pas assimilable, et c'est pourquoi nous lui préférons le terme d'*einführungslose indirekte Rede*. C'est un DI sans subordination syntaxique explicite, qui se distingue du discours indirect avec subordination syntaxique ainsi que du discours indirect libre. Nous parlerons d'*einführungslose indirekte Rede* (EIR) ou de discours indirect non introduit (DI non introduit).

L'EIR est, comme l'*erlebte Rede*, un mode hybride (von Roncador 1988 : 147). Si les déictiques de temps (ceci n'étant toutefois qu'une généralité) et le choix des éléments propositionnels relèvent de l'énonciation seconde, en revanche le *Konjunktiv I*[57] et la personne sont rattachés à l'énonciateur rapporteur.

L'EIR reçoit des descriptions divergentes et contradictoires. Nous avons observé qu'il est souvent considéré comme une variante d'autres types de DR : soit il est défini comme une forme d'*indirekte Rede* avec ellipse du verbe introducteur, soit comme une variante au *Konjunktiv* de l'ER ; il est également ignoré[58]. Nous voulons montrer que ces

[55] Askedal concède que ce terme a des inconvénients : « Nachteil, dass er einen inhaltlichen (etwa vertextungsstrategischen) Unterschied gegenüber der „indirekten Rede" suggeriert, der nicht vorliegt » (2000 : 186).

[56] Ce terme est utilisé comme synonyme d'*erlebte Rede* par Weinrich (1982) et Gallèpe (2003). Quant à Steinberg (1971 : 132 ss), il l'utilise comme hyperonyme d'ER et d'EIR.

[57] Des énoncés à valeur proverbiale peuvent toutefois apparaître à l'*Indikativ Präsens* dans un EIR.

[58] L'emploi du *Konjunktiv* comme marqueur de DR dans des propositions subordonnées est encore moins bien représenté que son emploi dans des énoncés qui ont la forme d'une indépendante. L'EIR dans les subordonnées est uniquement mentionné dans les grammaires de Paul (1920 : 309), Zifonun et al. (1997) et Duden (2005) et dans les ouvrages et articles de Flämig (1962 : 48), Breslauer (1996) et Akedal (2000). Heidolph et al. écrivent que le *berichtete Rede* apparaît « oft als Kernsatz » (1984 : 529), toutefois cette formulation ne permet pas de

rapprochements ne sont pas légitimes, car ils représentent un amalgame qui ne tient pas compte des caractéristiques de l'EIR, et que l'EIR est une catégorie justifiée qui repose sur des spécificités syntaxiques et discursives. Nous allons d'abord présenter l'assimilation qui est faite entre l'EIR et le DI et l'ER avant de montrer ses spécificités.

- L'*einführungslose indirekte Rede* et l'*indirekte Rede*

Le rapprochement entre l'*indirekte Rede* et l'EIR se rencontre surtout dans les grammaires, où l'EIR est décrit comme un énoncé au DI avec ellipse du verbe introducteur, qui ferait suite à un *indirekte Rede* :

> Von der unmittelbar von einem Verb abhängigen Rede ist die sogenannte berichtete Rede zu unterscheiden, bei der mehrere indirekte Äußerungen aufeinanderfolgen und das redeeinleitende Verb nicht wiederholt wird. (Helbig und Buscha 1998 : 197)

Dans certaines grammaires, seuls des exemples attestent de l'existence de ce type particulier de discours indirect, sans qu'il soit ni nommé ni délimité. De fait, il semble amalgamé à l'*indirekte Rede*. C'est le cas de la grammaire de Zifonun et al. (1997), d'Engel (2004) et de Weinrich (2005). Zifonun et al. (1997 : 1758) citent des cas particuliers de DI où des éléments de DD sont disséminés dans le discours cité. Ils cantonnent ce phénomène au genre littéraire :

> In literarischen Texten finden sich gelegentlich solche nicht recht umsetzbaren situationsgebundenen Nicht-finite-Äußerungen als direkte Rede eingestreut in Kontexte indirekter Rede (Zifonun et al. 1997 : 1758)

Weinrich cite un long extrait d'EIR tiré de *Die Fackel im Ohr* de Canetti, dont nous ne reproduisons que le début. Il explique que « die […] Konjunktivformen des Textes lassen den Rezipienten über die Mitteilungsform der indirekten Rede nicht im unklaren » (2005 : 262) sans toutefois spécifier les différences entre le DI régi et l'EIR, et en désignant ces formes sous l'appellation générale de « indirekte Rede ».

> Der Name aber, den ich bei den Asriels am häufigsten hörte, war der von Karl Krauss. Das sei der strengste und größte Mann, der heute in Wien lebe. (Canetti, *Die Fackel im Ohr*, cité par Weinrich 2005 : 262)

---

savoir s'ils font référence aux constructions à verbe final (du type : *Was er denn hier **wolle** ?*) ou aux subordonnées (du type : *Sie hatte gekündigt, weil sie ständig unter Druck **sei***).

La même observation vaut pour la grammaire d'Engel (2004 : 67). Expliquant que le *Konjunktiv* peut être le seul marqueur de DR indirect, l'auteur propose l'exemple suivant, que nous raccourcissons légèrement, sans faire mention des spécificités de l'EIR :

> Sein Vater war Tuchhändler gewesen, aber schon vor dem Krieg gestorben. Die Mutter hatte dann als Lehrerin gearbeitet [...]. Nach der Besetzung durch die Wehrmacht hatte sie sich den Partisanen angeschlossen. Ein einziges Mal habe man sie danach noch in dieser Stadt gesehen...

- L'*einführungslose indirekte Rede* et l'*erlebte Rede*

Un autre type de rapprochement consiste à placer sur un même plan l'EIR et l'ER. Il se rencontre dans Gather (1994 : 238), pour qui l'EIR et l'ER seraient des variantes d'un discours rapporté hybride, l'un au *Konjunktiv*, l'autre à l'*Indikativ*. L'affirmation de Simonin (1984 : 44) selon laquelle « l'allemand dispose de la possibilité de marquer formellement le DIL en tant que tel » par l'emploi du *Konjunktiv* implique la même idée[59].

- La distinction entre l'EIR et l'*indirekte Rede*

Les arguments contre l'assimilation d'un EIR à l'indirekte Rede sont de nature syntaxique et textuelle.

  - Syntaxe

Il est vrai que certains EIR suivent un énoncé au DI régi dont le verbe introducteur pourrait introduire, syntaxiquement et sémantiquement, l'EIR[60].

(63) „Sie wollten nicht, daß ich..."
„Daß Sie zu mir gehen?"
„Hhm, ja. Sie haben gesagt, die Polizei würde den Mörder schon finden. **Wir sollten abwarten**."
(Arjouni, *Happy Birthday, Türke!* : 15)

Sie haben gesagt, die Polizei würde den Mörder schon finden. **Sie haben auch gesagt, wir sollten abwarten.**

(64) Auf meinen Vorwurf, er hätte Bruno das Hündchen wegnehmen müssen, erwiderte der Diener, das habe ja nicht einmal der Erzieher gewagt. **Ich wisse doch, wie jähzornig der junge Herr sei**.
(Breitbach, *Bericht über Bruno* : 9)

Auf meinen Vorwurf, er hätte Bruno das Hündchen wegnehmen müssen, erwiderte der Diener, das habe ja nicht einmal der Erzieher gewagt. **Er erwiderte auch, ich wisse doch, wie jähzornig der junge Herr sei.**

[59] Cf. Steinberg (1971 : 132) pour des ouvrages plus anciens qui ignorent l'EIR ou le confondent avec l'ER.
[60] Nous pouvons considérer ces formes d'EIR comme transitoires entre le DI et l'EIR.

Mais certains EIR ne peuvent en aucun cas être introduits pas le verbe de l'*indirekte Rede* qui les précède (exemple 65) et d'autres ne peuvent pas s'intégrer dans une structure d'*indirekte Rede* (exemple 66).

(65) Da stand Olga auf, die sanftere der Schwestern, auch eine Spur mädchenhafter Verlegenheit zeigte sie, kam zu K. und **bat** ihn, zum Tisch zu kommen. **Brot und Speck sei dort vorbereitet, Bier werde sie noch holen.** (Kafka, *Das Schloß* : 39)

* Da stand Olga auf, die sanftere der Schwestern, auch eine Spur mädchenhafter Verlegenheit zeigte sie, kam zu K. und **bat** ihn, zum Tisch zu kommen, **sie bat ihn auch, Brot und Speck sei dort vorbereitet, Bier werde sie noch holen.**

(66) Er hielt eine Zeitung in Händen, das Blatt, auf das er abonniert war, eine Zeitung der Militäristen- und Kriegshetzepartei, und nachdem er mir die Hand gegeben hatte, deutete er auf das Blatt und erzählte, darin stehe etwas über einen Namensvetter von mir, einen Publizisten Haller, der ein übler Kerl und vaterlandsloser Geselle sein müsse, er habe sich über den Kaiser lustig gemacht und sich zu der Ansicht bekannt, daß sein Vaterland am Entstehen des Krieges um nichts minder schuldig sei als die feindlichen Länder. **Was das für ein Kerl sein müsse! Na, hier kriege der Bursche es gesagt, die Redaktion habe diesen Schädling recht schneidig erledigt und an den Pranger gestellt**. Wir gingen jedoch zu anderem über, als er sah, daß dies Thema mich nicht interessierte [...] (Hesse, *Der Steppenwolf* : 105)

* Er sagte, was das für ein Kerl sein müsse!
* Er sagte, na, hier kriege der Bursche es gesagt, die Redaktion habe diesen Schädling recht schneidig erledigt und an den Pranger gestellt.

Ces exemples montrent que l'EIR est une forme hybride qui croise deux cadres de référence énonciative. L'*indirekte Rede*, au contraire, procède par réduction à un seul cadre énonciatif. Les éléments du cadre d'énonciation second qui ne sont pas représentables dans l'*indirekte Rede* (cf. 1.4.3.2) le sont en revanche dans l'EIR. Il y a donc une différence fondamentale entre ces deux modes de représentation de discours. L'EIR n'est pas un *indirekte Rede* avec ellipse du verbe introducteur et n'est pas à confondre avec un DI véritablement elliptique tel qu'il est attesté dans l'exemple suivant :

(67) Nicht weit von der Porte des Fénéants, in der Rue de la Louve, entdeckte Grenouille ein kleines Parfumeuratelier und fragte nach Arbeit. [...]
Madame Arnulfi, nachdem sie lange über die schlechten Zeiten und über ihre prekäre wirtschaftliche Lage geklagt hatte, erklärte, daß sie sich zwar eigentlich keinen zweiten Gesellen leisten könne, andrerseits aber wegen der vielen anfallenden Arbeit dringend einen brauche; **daß sie außerdem einen zweiten Gesellen hier bei sich im Hause gar nicht würde beherbergen können, andrerseits aber über eine kleine Kabane auf ihrem Olivengarten hinter dem Franziskanerkloster - keine zehn Minuten von hier - verfüge, in welcher ein anspruchsloser junger Mensch zur Not würde nächtigen können; daß sie ferner zwar als ehrliche Meisterin um ihre Verantwortung für das leibliche Wohl ihrer Gesellen wisse, sich aber andrerseits ganz außerstande sehe, zwei warme Mahlzeiten am Tag zu gewähren** - mit einem Wort: Madame Arnulfi war - was Grenouille freilich schon längst gerochen hatte - eine Frau von gesundem Wohlstand und gesundem Geschäftssinn. (Süskind, *Das Parfum* : 219ss)

- Environnement textuel

Certains EIR interviennent certes après un *indirekte Rede* (comme les exemples précédents l'ont montré), ou après une autre forme de DR (comme ici un DN) :

(68) Und dann lud er Grimal zu einer Flasche Weißwein in die Tour d'Argent ein und handelte ihm den Lehrling Grenouille ab. Selbstverständlich verriet er nicht, weshalb er ihn wollte und wozu er ihn brauchte. Er schwindelte etwas daher von einem großen Auftrag in Duftleder, **zu dessen Bewältigung er einer ungelernten Hilfskraft bedürfe. Einen genügsamen Burschen brauche er, der ihm einfachste Dienste verrichte, Leder zuschneide und so weiter.** Er bestellte noch eine Flasche Wein und bot zwanzig Livre als Entschädigung [...]. (Süskind, *Das Parfum* : 113)

Les exemples suivants contiennent toutefois un EIR *ex nihilo* :

(69) Er lief um Tinte und Papier und verscheuchte seine Frau aus dem Zimmer des Kranken. **Er wolle selbst die Wache halten.** Dann ließ er sich auf einem Stuhl neben dem Bett nieder, die Notizblätter auf den Knien, die tintenfeuchte Feder in der Hand, und versuchte, Grenouille eine parfümistische Beichte abzunehmen. (Süskind, *Das Parfum* : 134)

(70) [...] so fragte er nur noch nach dem Namen des Herrn. „Klamm", sagte der Wirt nebenbei, während er sich nach seiner Frau umdrehte, welche in sonderbar abgenützten, veralteten, mit Rüschen und Falten überladenen, aber feinen städtischen Kleidern herangerauscht kam. Sie wollte den Wirt holen, **der Herr Vorstand habe irgendeinen Wunsch.** Ehe der Wirt aber ging, wandte er sich noch an K. [...]. (Kafka, *Das Schloß* : 42)

- La distinction entre l'EIR et l'*erlebte Rede*

Les arguments qui infirment la thèse d'un EIR comme étant une variante au *Konjunktiv* de l'ER sont syntaxiques et énonciatifs.

- Syntaxe

Les énoncés interrogatifs peuvent présenter une linéarisation et une intonation qui ne se rencontrent pas dans l'ER. L'ER ne se réalise qu'avec une linéarisation discontinue en V2, tandis que l'EIR se forme avec une linéarisation en V2 et une linéarisation avec verbe final[61] (accompagnée éventuellement de la conjonction *ob* dans des énoncés interrogatifs, cf. Steinberg 1971 : 132).

(71) Da erklärte denn Aschenbach, daß er ohne sein Gepäck nicht zu reisen wünsche, sondern umzukehren und das Wiedereintreffen des Stückes im Bäder-Hotel zu erwarten entschlossen sei. **Ob das Motorboot der Gesellschaft am Bahnhof liege.** Der Mann beteuerte, es liege vor der Tür. (Mann, *Der Tod in Venedig* : 47)

[61] Steinberg (1971 : 136ss) a relevé que, le plus souvent, les formes en V2 sont des questions rhétoriques et que les formes à verbe final sont des *Entscheidungsfragen* (et non pas des *Ergänzungsfragen*), qui perdent l'intonation interrogative, comme dans les exemples suivants : « Davon wußte der Vater nichts. **Nun also, wenn er nichts wisse und nichts geschehen sei, was wolle er denn? Was könnte ihm verziehen werden?** » (Kafka, *Das Schloß*, cité par Steinberg 1971 : 138). « Er ward aufgerufen (...). **Welche Eindrücke er während der Voruntersuchung von dem Zugen Heßling gewonnen habe?** » (H. Mann, *Der Untertan*, cité par Steinberg 1971 : 138)

L'énoncé suivant, que nous empruntons à Steinberg (1971), montre la différence syntaxique entre un *einführungslose indirekte Rede* et un *erlebte Rede* :

(72) Diederich mußte ihm viel von Göppels berichten. **Ob er die Fabrik gesehen habe**. **Und war er bei den anderen Geschäftsfreunden gewesen?** (H. Mann, *Der Untertan*, cité par Steinberg, 1971 : 138)

La linéarisation des énoncés permet d'ailleurs de distinguer un *einführungslose indirekte Rede* d'un *erlebte Rede* quand la morphologie verbale ne livre aucun indice :

(73) […] der Bürgermeister langte sichtlich verstört am Richtertisch an. **Welche Gesinnung der Angeklagte in der bürgerlichen Öffentlichkeit betätigte?** Dr. Scheffelweis wußte Gutes darüber zu bekunden. (H. Mann, *Der Untertan* : 218, cité par Steinberg, 1971 : 139)

- Enonciation

Le deuxième argument est de nature énonciative (Steinberg 1971 : 132 ; von Roncador 1988 : 147). L'EIR a pour fonction de reporter les énoncés proférés et non les pensées, restriction que ne connaît pas l'ER.

L'affirmation suivante de Gather (1994 : 238) est donc critiquable : « Die Besonderheit des modustransponierten DIL der *Rede*wiedergabe im Deutschen gegenüber dem tempustransponierten DIL in den romanischen Sprachen oder im Englischen liegt nicht auf der syntaktischen oder äußerungslinguistischen Ebene, sondern in seiner eindeutigen Detektierbarkeit im umgebenden Kontext originaler (narrativer) Äußerungen ». L'examen des caractéristiques de l'*einführungslose indirekte Rede* montre qu'il n'est pas à confondre avec un *indirekte Rede*. L'argument est fourni par l'hybridité énonciative. Etant donné que cet argument est également celui qui légitime la catégorie de l'*erlebte Rede*, mettre en cause la spécificité de l'*einführungslose indirekte Rede* conduit partiellement à remettre en question celle de l'*erlebte Rede*. L'examen des caractéristiques syntaxiques[62] et énonciatives de l'EIR montre également que l'*einführungslose indirekte Rede* n'est pas une variante de l'*erlebte Rede*[63].

[62] Gather ne tient pas compte des paramètres syntaxiques relevés par Steinberg alors qu'il leur concède paradoxalement une certaine pertinence : « Dieser Unterschied ist sicherlich von Bedeutung ; wie aber Steinberg selbst bemerkt, sind in der EIR – wie in der ER – auch Fragen mit der Syntax unabhängiger Interrogativsätze möglich » (1994 : 238).

[63] Les différences dans les agencements énonciatifs entre l'*einführungslose indirekte Rede* et l'*erlebte Rede* se reflètent dans les distributions discursives : l'*einführungslose indirekte Rede* est un genre spécifique des textes de presse, là où l'*erlebte Rede* est très rare (cf. 9.2).

1.4.3.4 Le discours indirect libre

L'*erlebte Rede* et le *discours indirect libre* sont des formes de représentation de discours qui ont été remarquées par les linguistes et grammairiens à la fin du 19ème siècle et au début du 20ème siècle. Ils ont donné lieu à des controverses sur leur nature, leur origine et leur similitude. Nous rappellerons d'abord succinctement l'épistémologie[64] des discours indirects interprétatifs de l'allemand et du français (1.4.3.4.1). Nous en proposerons ensuite une description dans une perspective énonciative (1.4.3.4.2). Compte tenu des divergences que nous avons observées au sujet des formes que peut revêtir ce DR et des situations de discours dans lesquels il est employé, nous préciserons quelle est notre réponse à ces deux questions :

- L'*erlebte Rede* et le *discours indirect libre* peuvent-ils s'énoncer autrement qu'à la troisième personne et avec les temps du *Präteritum* et de l'imparfait ? (1.4.3.4.3)
- L'*erlebte Rede* et le *discours indirect libre* sont-ils employés dans des situations de discours, des « *Diskursuniversen* » (Wilhelm 2001 : 468) autres que littéraires ? (1.4.3.4.4)

1.4.3.4.1 L'épistémologie du discours indirect libre

L'article de Tobler en 1888 marque le début d'une période pendant laquelle le discours indirect libre et dans une moindre mesure l'*erlebte Rede* ont suscité beaucoup d'intérêt parmi les linguistes allemands et suisses que furent Ch. Bally (1912 et 1914), M. Lips (1926)[65], A. Tobler (1888), T. Kalepky (1899, 1913 et 1928), E. Lerch (1914, 1923 et 1928), G. Lerch (1922), E. Lorck (1914 et 1921) et W. Günther (1928). Les termes de *style indirect libre* et d'*erlebte Rede* ont été forgés à cette époque. Le terme français est de Ch. Bally (1912)[66], et le terme allemand[67] a été proposé par E. Lorck (1921 : 13)[68].

---

[64] L'épistémologie du *discours indirect libre* et de l'*erlebte Rede* a déjà été abondamment étudié (Kalik-Teljatnicova 1965-1966 ; Steinberg 1971 : 55ss ; Roy 1977 ; Cerquiglini 1984 ; Coulmas 1986 ; Kullmann 1992b).

[65] Bally et Lips appartenaient à l'Ecole de Genève, Kalepky, Lorck, E. Lerch et G. Lerch à l'Ecole de Munich.

[66] La notion de « style » renvoie chez Bally à une *stylistique* proche d'une linguistique de la *parole* : « Par stylistique j'entends l'étude de la langue *de tout le monde* en tant qu'elle reflète non les idées pures, mais les émotions, les sentiments, les volontés. » (Bally, cité par Wilmet 2003 : 443).

[67] Le caractère pensé ou proféré est quelquefois précisé en allemand : « erlebte Rede (tatsächlich Gesprochenes) / erlebte Reflexion (nur Gedachtes) » (Helbig und Buscha 1998 : 149) ; « die erlebte Rede / das erlebte Denken » (Zifonun et al. 1997 : 1775).

[68] Le terme renvoie à la réalité suivante : « Erleben des Schriftstellers, ein Erleben, dessen er sich erinnert und das für ihn vergangen ist » (Lorck 1921 : 13). Il a supplanté ceux de *verschleierte Rede* (Kalepky 1899) et de *uneigentlich direkte Rede* (Lerch 1922).

Trois axes principaux se dégagent des travaux de cette époque :

- la question de la nature, plus exactement de la spécificité du DIL et de l'ER par rapport au DI et à l'IR.
- la question de l'origine du DIL et de l'ER
- la comparaison interlangagière

La première définition, proposée par Tobler, décrit le DIL comme une forme hybride[69].

> eigentümliche Mischung indirekter und direkter Rede, die von jener das Tempus und die Person des Verbums, von dieser die Wortstellung und den Ton nimmt (1888 : 437)

De plus, bien que le DIL soit décrit comme un procédé d'écriture littéraire propre au roman moderne, plusieurs auteurs voient l'origine du DIL dans des procédés rhétoriques de la communication orale (Bally 1912 ; Lorck 1914 ; Lips 1926).

> *On a accusé une personne B… d'une chose dont elle était innocente.*
> Moi : Tu as protesté ?
> B… : Il n'y avait pas à protester. **C'était moi qui l'avais fait.** (exemple de Lips 1926 : 82)

Enfin, la description de ce procédé s'est faite de manière conjointe avec la comparaison entre les formes françaises et allemandes. Cette comparaison incluait trois termes : le *discours indirect libre*, l'*erlebte Rede* et l'*einführungslose indirekte Rede*. Nous détaillerons les descriptions contrastives et les propositions d'équivalences de cette époque dans les parties 5.2 et 5.3 d'une part, 8.1 et 9.1 d'autre part.

1.4.3.4.2 L'hybridité

Le DIL n'est pas une forme dérivable du DI par simple élision du discours introducteur. Le DIL est la combinaison de traits qui se rattachent à deux modes différents, le direct et l'indirect. Il est un discours indirect dans lequel deux subjectivités sont concomitantes[70].

---

[69] Kalepky (1899 et 1913) critique Tobler (1888) et Bally (1912) en supposant qu'ils décrivent le DIL comme un DI régi d'un type particulier. La polémique repose sur un mauvaise lecture de Bally (1912), comme le font remarquer Bally (1914) et Lips (1926).

[70] La description d'Authier-Revuz a évolué sur ce point. Dans les premiers temps (1979 et 1992), Authier-Revuz décrit le DIL comme une forme de *connotation autonymique*, c'est-à-dire une forme où l'énonciateur parle avec les mots d'autrui. Il est vrai que du point de vue sémiotique le discours indirect libre est un discours en usage qui renvoie à lui-même et signale une altérité. Toutefois, appliquer cette notion au discours indirect libre ne nous semble pas satisfaisant car cela ne tient pas compte du paramètre de l'acte discursif réalisé, qui

L'absence d'enchâssement et de frontière entre énonciateur rapporteur et énonciateur cité amène Steube à le décrire comme un « Rede […], die in sich fremde Rede simuliert » (1985 : 391). Dans les textes narratifs, il apparaît comme un discours bipolaire contenant « der Erzähler als greifbare Verkörperung der Mittelbarkeit des Erzählens und die Illusion der Unmittelbarkeit durch Spiegelung der dargestellten Wirklichkeit im Bewußtsein eines personalen Mediums oder einer Reflektorfigur » (Stanzel 2001 : 247).

Il est une forme de discours rapporté qui ne contient ni marques externes (comme l'est un verbe introducteur[71]) ni internes (comme l'est le *Konjunktiv I*) qui puissent le distinguer d'un énoncé simple : « Il n'y a pas de signal - morphologique ou syntaxique - spécifique du style indirect libre », rappelle Vuillaume (2000 : 107). En l'absence de marqueur morphologique ou syntaxique spécifique, le repérage du DIL se fait à l'aide d'indices énonciatifs et contextuels. « Il n'existe pas de phrases qui hors contexte pourrait être caractérisée comme étant du […] DIL », comme le souligne Authier-Revuz (1992 : 41). Cela a pour conséquence que certains énoncés interprétables comme des DIL laissent subsister une certaine ambivalence, voire de l'ambiguïté, comme le révèle l'exemple suivant :

(74) Il fut tiré de sa rêverie par la sonnerie du téléphone. C'était Barbentane. Il demandait à Aurélien d'accompagner ces dames au Casino de Paris. La loge était prise, et puis à la dernière minute, lui devait se rendre ailleurs ; si Leurtillois n'était pas libre, Blanchette et Bérénice n'iraient pas, parce que deux femmes seules ... **Mais Aurélien était libre.** (Aragon, *Aurélien*, cité par Riegel et al 2001 : 601)

Riegel et al. ont identifié le dernier énoncé de cet extrait comme un DIL. Il est permis d'inclure l'énoncé précédent (« si Leurtillois… ») dans le DIL, et également de lire « La loge était prise… » comme la représentation des explications données par Barbentane ; dans cette hypothèse, le dernier énoncé ne serait pas un DIL, mais remplirait la fonction textuelle de clôture de DIL et marquerait le retour au discours du narrateur.

D'un point de vue énonciatif, deux systèmes sont présents dans le DIL : les formes verbales et la personne[72] relèvent du système de l'énonciateur rapporteur, tandis que les adverbes de temps et de lieu, les éléments de subjectivité affective et appréciative et les éléments de

---

n'est pas celui d'un emprunt, mais qui est bien celui d'une représentation de dires. Par la suite (2004), l'auteur a privilégié une description comme forme de discours rapporté hybride.

[71] Toutefois, l'incise et la postposition sont possibles, et ces formes sont alors des formes transitoires entre le DI régi et le DIL.

[72] Certains contextes autorisent l'emploi de noms propres (Bally 1914 : 408ss ; Vuillaume 1999), de descriptions définies et de démonstratifs (*celui-ci / dieser*) (Vuillaume 1999) : « [...] Deslauriers lui dit : - Mais, saprelotte, qu'est-ce que tu as ? **Frédéric souffrait des nerfs**. Deslauriers n'en crut rien. » (Flaubert, *L'éducation sentimentale*, cité par Vuillaume 1999 : 54ss).

l'interaction appartiennent au système de l'énonciateur rapporté : « Der DIL liegt, was seine grammatischen Eigenschaften betrifft, zwischen DD und DI » (Gather 1994 : 231). Mêlant les caractéristiques du direct et indirect, le DIL est une forme hybride (« hybride Form », Steube 1985 : 392 ; « Mischstatus », Zifonun et al. 1997 : 1776 ; « Doppelperspektive », Stanzel 2001 : 247).

Cette description reste une généralisation. Les temps verbaux peuvent ne pas être transposés, soit de façon isolée pour un certain type d'énoncés (par exemple des énoncés à valeur proverbiale, Steinberg 1971 : 225ss), soit naturellement lorsque les deux cadres énonciatifs mis en rapport emploient les mêmes temps. Par ailleurs, la transposition des adverbes n'est pas obligatoire dans le DIL (Vuillaume 1990 : 106 ; Kullmann 1995a : 127ss). Dans l'exemple suivant, l'adverbe anaphorique « le lendemain » relève du système de l'énonciateur rapporteur.

(75) […] je savais que [la faute] que je venais de commettre était de la même famille que d'autres pour lesquelles j'avais été sévèrement puni, quoique infiniment plus grave. Quand j'irais me mettre sur le chemin de ma mère au moment où elle monterait se coucher, et qu'elle verrait que j'étais resté levé pour lui redire bonsoir dans le couloir, on ne me laisserait plus rester à la maison, on me mettrait au collège **le lendemain**, c'était certain. Eh bien ! dussé-je me jeter par la fenêtre cinq minutes après, j'aimais encore mieux cela. (Proust, *A la recherche du temps perdu*, cité par Vuillaume 1990 : 106)

Les indices du DIL sont énonciatifs, propositionnels et textuels. Les indices énonciatifs sont fournis par les marques de « l'inscription du sujet dans la langue » (Kerbrat-Orecchioni 2002, cf. 1.2.1), notamment les appréciatifs, les modalisateurs, les particules du discours, les exclamations, les interjections[73], les variations dialectales, diastratiques, diaphasiques, les idiolectes, sont des éléments qui dévoilent la présence d'un autre énonciateur que celui qui produit le discours premier. En outre, si le discours n'est pas monologique, les éléments de l'interaction (des particules du discours, des phrasèmes phatiques) peuvent être des indices de DIL[74].

Dans l'extrait suivant, l'interrogation et l'exclamation sont, en plus du contenu propositionnel et de la dislocation, des éléments qui signalent la présence d'un autre cadre d'énonciation :

[73] Interjections et exclamations sont décrits comme des « Expressiva » par von Roncador (1988 : 84) : « sprachliche[...] Ausdrücke [...], die sich auf das emotionale Erlebnis des Sprechers beziehen. ».
[74] Selon von Roncador, les indices de subjectivité autres que propositionnels sont souvent les seuls indices : « Die Verschiebung im expressiven Bereich [stellt] oft das einzige Erkennungsmerkmal dar » (von Roncador 1988 : 55).

(76) [...] er wollte langsam reiten, er wollte auch die innere Unruhe bändigen, die immer wilder in ihm aufgor.
Wenn eine Sturmflut wiederkäme – eine, wie 1655 da gewesen, wo Gut und Menschen ungezählt verschlungen wurden – wenn sie wiederkäme, wie sie schon mehrmals einst gekommen war! – Ein heißer Schauer überrieselte den Reiter – **der alte Deich, er würde den Stoß nicht aushalten, der gegen ihn heraufschösse! Was dann, was sollte dann geschehen? – Nur eines, ein einzig Mittel würde es geben, um vielleicht den alten Koog und Gut und Leben darin zu retten**. Hauke fühlte sein Herz stillstehen, sein sonst so fester Kopf schwindelte [...] (Storm, *Der Schimmelreiter* : 124)

Le deuxième type d'indices est le contexte, lorsqu'il renseigne sur une prise de parole ou l'émergence d'une pensée (Lips 1926 : 52-54 ; Gather 1994 : 233 ; Vuillaume 2000 : 115ss) :

(77) *(Les villageois sont en désaccord avec le maître d'œuvre et celui-ci prend peur)*
Der **Gedanke** an seinen Deich überfiel ihn wie ein Schrecken: **was sollte werden, wenn jetzt alle ihre Spaten hinwürfen ?** (Storm, *Der Schimmelreiter* : 107)

1.4.3.4.3 La personne et le temps

Il est souvent affirmé que le DIL a des formes prédéfinies : le *Präteritum* pour l'*erlebte Rede*, l'imparfait pour le *discours indirect libre*, et la 3ème personne. M. Lips regrettait déjà ce fait : « par une faute de perspective, on a pris l'habitude d'identifier le style indirect libre avec certains emplois de l'imparfait » (1926 : 221). Actuellement, la vision d'un DIL exclusivement au *Präteritum* et à l'imparfait est présente dans plusieurs grammaires qui donnent des définitions partielles d'*erlebte Rede* (Helbig und Buscha 1998 ; Engel 2004), des définitions partielles de *discours indirects libres* (Frank 1993) ou des exemples partiels de *discours indirects libres* (Grévisse 1993 ; Dethloff und Wagner 2002) (cf. également 1.2.1).

Cette conception est en partie nourrie par le corpus majoritairement littéraire qui a servi et sert aujourd'hui encore de base à l'étude du DIL. De plus, les auteurs et les critiques qui ont fait la célébrité du DIL se réfèrent à des formes au passé et à la troisième personne. Flaubert lui-même parlait des « récits à l'imparfait » (cité par Steinberg 1971 : 427) pour désigner certains DIL de ses œuvres. Les commentaires de Marcel Proust sur le style de Flaubert portent en grande partie sur l'innovation réalisée par ce dernier dans l'emploi de « cet imparfait si nouveau dans la littérature » ; « l'éternel imparfait » des œuvres de Flaubert est pour Proust un élément fondamental de son écriture narrative qui permet de rapporter les

dires des personnages en les faisant « se confond[re] avec le reste » (Proust 1920 : 77-78)[75]. Enfin, cette vision résulte également des théories narratologiques de Käte Hamburger (Stanzel 2001 : 279 ; Kittel 1992 : 334), qui postule l'impossibilité d'un DIL à la première personne.

Le DIL est en réalité simplement une configuration énonciative dans laquelle le temps du rapporteur détermine celui du discours du locuteur rapporté.

> […] le choix des morphèmes verbaux dans le S.I.L.[76] est déterminé par la relation qui existe entre le moment de la narration et le moment de la production des propos ou pensées que l'on rapporte. (Vuillaume 1990 : 106)

La transposition des temps, si elle est souvent observée dans les corpus, ne définit pas le DIL (« erlebte Rede ohne Tempustransposition » Steinberg 1971 : 360 ; von Roncador 1988 : 220 ; Vuillaume 1990 ; Pérennec 1992 : 326 ; Riegel et al. 2001 : 601).

(78) Mme Profitendieu rentre enfin, elle s'excuse d'être en retard ; elle a dû faire beaucoup de visites. Elle s'attriste de trouver son mari souffrant. **Que peut-on faire pour lui ? C'est vrai qu'il a très mauvaise mine.** (Gide, cité par Riegel et al. 2001 : 601)

Kalepky (1899) et Lerch (1922) ont relevé les exemples suivants au présent et au passé composé[77] :

(79) M. de Monpavon marche à la mort […] il dépasse le somptueux établissement où il prend son bain d'habitude, il ne s'arrête pas non plus aux Bains Chinois. **On le connaît trop par ici.** Tout Paris saurait son aventure le soir même. (Daudet, *Nabab*, cité par Kalepky 1899 : 493-494)

(80) Il met bas son fagot, il songe à son malheur.
« Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde ?
En est-il un plus pauvre en la machine ronde ? » (La Fontaine, *Fables*, cité par Lerch 1922 : 114)

Vuillaume (1990) et Lips (1926) ont relevé des exemples, certes rares, mais clairs de *discours indirect libre* prospectif.

(81) *(Un couple rentre d'un bal)*
ELLE - N'use pas ta salive, je sais ce que tu vas me dire. (Très simple.) Je me suis fait peloter !

---

[75] Proust analyse l'emploi de l'imparfait aussi bien dans les récits simples du narrateur que dans le discours rapporté. Il faut noter qu'au demeurant, Proust ne voue pas une admiration sans bornes à Flaubert : « Ce n'est pas que j'aime entre tous les livres de Flaubert, ni même le style de Flaubert » (1920 : 72) ; « Si j'écris tout cela pour la défense (au sens où Joachim du Bellay l'entend) de Flaubert, que je n'aime pas beaucoup, si je me sens privé de ne pas écrire sur bien d'autres que je préfère, c'est que j'ai l'impression que nous ne savons plus lire » (1920 : 85).

[76] S.I.L. désigne le « style indirect libre ».

[77] M. Lips cite un devoir d'élève : « Le sympathique Monsieur qui ressemble à un échalas articulé prononce quelques paroles senties. **Il est le commissaire Oliphant ; il a reçu son ordre de marche ; il va être obligé, sous peu, de quitter la Suisse et cette chère ville de Genève**. » (composition d'élève) (1926 : 66).

LUI - Oui, tu t'es fait peloter !
ELLE, *assise près du lit et commençant à se dévêtir*. - Là ! Oh ! je connais l'ordre et la marche. Dans un instant **je me serai conduite comme une fille**, dans deux minutes tu m'appelleras sale bête, dans cinq tu casseras quelque chose. C'est réglé comme un protocole. (Courteline, « La peur des coups », *Théâtre*, cité par Vuillaume 1990 : 45)

L'énoncé « je me serai conduite comme un fille » se comprend comme étant la prédiction d'un discours à venir[78]. L'exemple suivant est amené par Lips :

(82) A une certaine époque, on parla beaucoup de mariages dans la famille. La fillette choisit pour son futur mari un jeune homme de vingt ans qui s'occupait souvent d'elle. Un jour, elle vint à moi toute triste : **elle ne pourra pas épouser son ami ; cela durera trop longtemps jusqu'à ce qu'elle ait l'âge de se marier ; lui sera trop grand et trop vieux pour elle ; il faut qu'elle choisisse un garçon de son âge**. (Wettstein, *Les Notions de temps chez l'enfant*, cité par Lips 1926 : 66)

L'exemple relevé par Lips est en cela intéressant qu'il montre que le choix des temps verbaux peut se faire en rupture avec le cadre narratif, et ce non seulement avec les adverbes, comme cela est courant, mais également avec les verbes. Ici, la représentation non indirecte du temps, donc le choix du futur au lieu du conditionnel, permet d'augmenter la proximité avec le discours originel. Nous rencontrons la même construction dans l'*erlebte Rede* suivant, extrait des *Buddenbrooks*[79] :

(83) *(Hanno espère que son cadeau de Noël sera un théâtre de marionnettes)*
[…] Hanno [hatte] kürzlich zum ersten Mal das Theater besucht, das Stadt-Theater, wo er im ersten Range an der Seite seiner Mutter atemlos den Klängen und Vorgängen des „Fidelio" hatte folgen dürfen. Seitdem träumte er nichts als Operszenen, und eine Leidenschaft für die Bühne erfüllte ihn, die ihn kaum schlafen ließ. Mit unaussprechlichem Neide betrachtete er auf der Straße die Leute, die, wie ja auch sein Onkel Christian, als Theater-Habitués bekannt waren [...] ... War das Glück ertragbar, wie sie fast jeden Abend dort anwesend sein zu dürfen ? Könnte er nur einmal in der Woche vor Beginn der Aufführung einen Blick in den Saal tun, das Stimmen der Instrumente hören und ein wenig den geschlossenen Vorhang ansehen! Denn er liebte Alles im Theater : den Gasgeruch, die Sitze, die Musiker, den Vorhang...
Wird sein Puppentheater groß sein ? Groß und breit ? Wie wird der Vorhang aussehen? Man muß baldmöglichst ein kleines Loch hineinschneiden, denn auch im Vorhang des Stadt-Theaters war ein Guckloch... Ob Großmama oder Mamsell Severin – denn Großmama konnte nicht Alles besorgen – die nötigen Dekorationen zum „Fidelio" gefunden hatte? Gleich morgen wird er sich irgendwo einschließen und ganz allein eine Vorstellung geben... Und schon ließ er seine Figuren im Geiste singen ; denn die Musik hatte sich ihm mit dem Theater sofort aufs Engste verbunden... (Mann, *Buddenbrooks* : 534)

L'ER au *Futur* est non transposé (transposé, le discours serait : « Würde sein Puppentheater groß sein ? … ») et est précédé d'un ER au *Präteritum*, transposé. L'ER au futur est identifiable uniquement par la transposition du pronom personnel (« Gleich morgen wird er sich irgendwo einschließen »). Le passage d'un ER avec transposition des temps à un ER sans transposition des temps entraîne une gradation de l'immédiateté narrative. En

[78] Un exemple de DIL au futur simple, tiré de *L'Assommoir*, est cité par Kullmann (1995a : 112).
[79] Cet extrait est également cité par Lerch (1914 : 485) et par Kullmann (1995a : 113).

rapprochant de manière croissante le lecteur des sentiments qui agitent Hanno, le narrateur suggère que l'émotion de ce dernier grandit au fur et à mesure de l'évocation du moment où il recevra son cadeau de Noël.

De la même façon que le temps verbal est déterminé par le point de vue de l'énonciateur rapporteur, les morphèmes de personne sont déterminés par le point de vue de l'énonciateur[80]. Rien n'interdit donc d'employer des personnes autres que la troisième[81] :

> Entscheidend für die Personenangaben in ER ist […] die Übereinstimmung mit dem Standpunkt des Vermittlers. Wenn die Personenangaben nicht transponiert werden können, weil sie schon mit diesem Standpunkt übereinstimmen, wenn die Tempora aber transponiert und die übrigen Eigenarten ausgeprägt sind, so ist die ER durchaus vollständig. (Steinberg 1971 : 299)

Ainsi, un DIL à la première personne peut être le résultat d'une transposition (report d'une intervention de quelqu'un s'adressant à l'énonciateur citant, comme dans l'exemple 81) ou d'une non-transposition (propres paroles ou pensées). Dans une narration homodiégétique, une séquence dans laquelle le narrateur relate des pensées passées (donc dans laquelle *erzählendes Ich* et *erlebendes Ich* sont identiques) débouche sur un DIL à la première personne. Dans les extraits suivants, les réflexions à l'ER sont celles que le narrateur a formulées au moment auquel il est fait référence. Elles sont différentes des pensées qu'il formulerait au moment de la narration.

(84) Als letzte Figur in meiner tausendgestaltigen Mythologie, als letzter Name in der unendlichen Reihe tauchte sie auf, Hermine, und zugleich kehrte mir das Bewußtsein wieder und machte dem Liebesmärchen ein Ende, denn ihr wollte ich nicht hier in der Dämmerung eines Zauberspiegels begegnen, ihr gehörte nicht nur jene eine Figur meines Schachspiels, ihr gehörte der ganze Harry. **Oh, ich würde nun mein Figurenspiel so umbauen, daß alles sich auf sie bezog und zur Erfüllung führte.** (Hesse, *Der Steppenwolf* : 260)

(85) Langsam ging ich durch den hallenden Gang, aufmerksam betrachtete ich die Türen, die soviel Hübsches versprochen hatten: an keiner mehr stand eine Inschrift. Langsam schritt ich alle die hundert Türen des magischen Theaters ab. **War ich nicht heute an einem Maskenball gewesen?** (Hesse, *Der Steppenwolf* : 267)

---

[80] L'existence d'un *discours indirect libre* à la première personne est affirmée par Steinberg (1971 : 293-337), Danon-Boileau et Bouscaren (1984), Ducrot (1989 : 189), Vetters (1989 : 41ss), Vuillaume (1990), Kittel (1992), Gather (1994), Marnette (2002), et celle d'un *erlebte Rede* à la première personne par Cohn (1969), Steinberg (1971 : 293-337), Kittel (1992) et Stanzel (2001 : 279-285). L'exemple de Gather est toutefois emprunté à l'espagnol : *Pero, instantáneamente, ganada por su terrible curiosidad, me acribilló a preguntas sobre detalles en los que yo no había tenido tiempo de pensar : ¿La Julita había aceptado ? ¿Íbamos a escaparnos ? ¿Quiénes iban a ser los testigos? ¿No podíamos casarnos por la Iglesia porque ella era divordiada, no es cierto ? ¿Dónde íbamos a vivir ?*. [...] Dies dokumentiert die Existenz eines bisweilen übersehenen DIL der 1.Pers. (Gather 1994 : 232-233)

[81] L'*erlebte Rede* et le *discours indirect libre* sont majoritairement représentés à la troisième personne dans les grammaires, soit par le choix des exemples (Weinrich 1982 ; Grévisse 1993 ; Helbig und Buscha 1998 ; Riegel et al. 2001 ; Dethloff und Wagner 2002), soit dans les définitions (Frank 1993 ; Engel 2004).

D. Cohn (1969) a montré l'existence d'un *erlebte Rede* à la première personne à partir des manuscrits de l'œuvre de Kafka *Das Schloß*, qui révèlent que les premiers chapitres furent rédigés initialement à la première personne.

(86) Da blieb Barnabas stehen. **Wo waren wir? Ging es nicht mehr weiter**? Würde Barnabas mich verabschieden? Es würde ihm nicht gelingen. Ich hielt Barnabas Arm fest, daß es fast mich selbst schmerzte. **Oder sollte das Unglaubliche geschehen sein, und wir waren schon im Schloß oder vor seinen Toren?** (Kafka, manuscrit de *Das Schloß*, cité par Cohn 1969 : 305)

Dans la version finale, Kafka a substitué les pronoms personnels de la 3ème personne à ceux de la 1ère personne. Ce même extrait se lit aujourd'hui de la façon suivante :

(87) Da blieb Barnabas stehen. **Wo waren sie? Ging es nicht mehr weiter? Würde Barnabas K. verabschieden? Es würde ihm nicht gelingen.** K. hielt Barnabas Arm fest, daß es fast ihn selbst schmerzte. **Oder sollte das Unglaubliche geschehen sein, und sie waren schon im Schloß oder vor seinen Toren?** (Kafka, *Das Schloß*, cité par Cohn 1969 : 305)

Le fait que le DIL à la première personne ait longtemps été ignoré (alors que Bally 1914 : 406 en citait déjà, comme le remarque Cohn 1969 : 306) tient, selon Cohn, à sa faible fréquence dans la littérature, qui elle-même s'explique par des facteurs narratologiques. Du point de vue du contenu, le narrateur doit parler de son passé en ressentant une certaine empathie pour la personne qu'il était alors, ce qui le conduit à mettre en lumière la psychologie passée au travers des discours et des pensées. Or, la littérature a développé une forme narrative, le journal intime, pour donner accès à la psychologie passée. De plus, Cohn remarque que l'*erlebte Rede* à la première personne peut facilement suggérer un certain pathétique (l'auteur cite l'exemple de *Der Steppenwolf*), car l'empathie se crée en relation avec sa propre personne, et non pas, comme dans un roman hétérodiégétique, entre un narrateur et un personnage. Il y a donc des conditions précises d'émergence du DIL et des obstacles à son emploi dans le roman homodiégétique qui expliquent sa faible fréquence.

Nous ajouterons au développement de Cohn un paramètre énonciatif. Il y a une difficulté particulière à identifier un DIL à la première personne qui peut freiner son emploi. L'identité des énonciateurs conduit en effet à une restriction des indices idiolectaux et idéologiques, voire à leur effacement total. L'extrait suivant relève de ces cas ambigus : il est difficile de déterminer si *das erzählende Ich* et *das erlebende Ich* sont dissociés ou si les deux instances sont confondues dans un seul et même énonciateur, en d'autres termes si les pensées sont formulées au moment décrit dans la narration (ce qui donnerait naissance à un *erlebte Rede*) ou au moment de la narration.

(88) Bei einem Haydnschen Duett waren mir plötzlich die Tränen gekommen, ich hatte den Schluß des Konzertes nicht abgewartet, hatte auf das Wiedersehen mit der Sängerin verzichtet (**oh, wieviel strahlende Abende hatte ich einst nach solchen Konzerten mit den Künstlern hingebracht!**), hatte mich aus dem Münster hinweggeschlichen und in den nächtlichen Gassen müde gelaufen, wo da und dort hinter den Fenstern der Restaurants Jazzkapellen die Melodien meines jetzigen Lebens spielten. **Oh, was für ein trübes Irrsal war aus meinem Leben geworden!** (Hesse, *Der Steppenwolf* : 174)

1.4.3.4.4 Les situations de discours

Parmi les genres de DR, le DIL est celui qui connaît le plus de restrictions d'emploi en fonction des situations de discours. Il est un procédé qui apparaît de façon privilégiée dans la littérature, mais non de façon exclusive. Il est employé dans la presse (pour l'*erlebte Rede*, cf. Steube 1985 : 392 et Zifonun et al. 1997 : 1775 ; pour le DIL, cf. 9.2.4) et dans l'échange oral (pour l'*erlebte Rede*, cf. Pérennec 1992 : 326 ; pour le *discours indirect libre*, cf. Vetters 1989 : 39ss ; Marnette 2002).

S. Marnette a montré la présence de discours indirect libre dans des corpus oraux. Il est vrai que cette forme de DR n'est pas la plus utilisée : dans le corpus oral analysé par l'auteur - corpus du GARS - le DIL représente 4 % des DR employés par les énonciateurs. Nous citons l'extrait analysée par Marnette (en le raccourcissant légèrement) :

- le DIL est en gras
- le DD, en amont et en aval, est souligné
- le DI, en aval, est en gras et souligné

(89) *(Le locuteur raconte comment s'est déroulée la visite de son logement)*
+je suis rentré […] et j'ai commencé à me dire oh là là oh là là c'est tout petit comment je vais faire c'est pas possible de vivre six mois là-dedans - - et puis euh de suite j'ai j'ai commencé à réfléchir je me suis dit c'est très intéressant parce que si j'ai bien gardé euh l'orientation on est en plein sud - - **et comme le l-l'immeuble en face il ne faisait que trois étages et que nous on était au quatrième moi j'étais plus haut que lui donc j'allais avoir le soleil toute la journée + ça c'était très très bien + euh deuxième avan-tage c'est que c'était tout petit + donc pour nettoyer c'était plus facile pour passer l'aspirateur il y avait la moquette par terre + pour passer l'aspirateur ben ça serait tout petit ça serait euh vite fait** - - et puis euh bon **on m'avait dit qu'à Salamanque l'hiver il faisait très très froid** + je m'étais dit euh sept mètres carrés ça va être très facile à chauffer aussi ça va euh chauffer rapidement bon le plafond était pas très haut ça de-fai- ça devait faire deux mètres à tout casser + et + et bon je me disais ça va vite chauffer et donc rapidement je j'ai commencé à bien me sentir […] (Marnette 2002 : 217)

Le DIL est repérable à la transposition des temps verbaux et à l'absence de subordination explicite à un verbe introducteur. En comparaison avec les pensées directes qui sont relativement courtes, les pensées au DIL permettent de citer longuement les pensées en

gardant la fluidité de l'expression mais en introduisant la distinction entre le moment du récit et le moment où l'énonciateur a formulé ces pensées.
Il nous faut remarquer que cette interprétation comme DIL peut être critiquée. On peut en effet considérer que la pause (marquée par - - dans la transcription) ne suffit pas comme marque d'indépendance et que les énoncés sont introduits par le segment « je me suis dit » du DD précédent. Toutefois, Marnette explique que 28 % des DIL ne font pas suite à un DR. Ces cas ne remettent donc pas en cause l'existence d'un DIL dans son corpus oral.

En allemand, le corpus oral de Günthner (1997) contient un énoncé qui atteste de la présence d'*erlebte Rede* dans des situations de discours oral et dans un registre non soutenu.

(90) *(Im folgenden Ausschnitt schildert Ina, wie ihre Großmutter eine Verwandte auf ihr behindertes Kind angesprochen hatte, das die Verwandte damals - aus Geldmangel - nicht in eine Behindertenschule schickte [„fortgetan hat, damit sie schreiben lernt"])*
on no hot se no d'Großmutter hot no zu ihr gsa:
sie wollt doch des Kind forttue daß sie was lernt schreiben
(gepreßt, jammernd) **des kann sie net**
sie braucht des Geld
des kann sie net mache (Günthner 1997 : 17)[82]

L'énonciatrice parle de sa grand-mère et évoque un échange entre sa grand-mère et une tierce personne. Les propos de l'interlocutrice sont représentés par l'énonciatrice dans « des kann ... net mache », qui adopte un ton qui est censé refléter celui de l'énonciateur cité (« gepreßt, jammernd ») Ce DR est décrit par Günthner comme une « Hybridform » (un DR sans introduction, de forme d'une phrase indépendante, avec une transposition déictique), sans être identifié comme un *erlebte Rede*[83].

D'après nos critères, cette forme présente toutes les caractéristiques d'un *erlebte Rede* : d'un point de vue énonciatif, la personne est transposée (« Ich kann das nicht > Sie kann das nicht »). Le temps verbal est certes non transposé, mais comme nous l'avons montré (1.4.3.4.3), la transposition du temps verbal n'est pas nécessaire. La non-transposition du temps permet d'accroître l'immédiateté de la représentation et de renforcer la dramatisation de la représentation au moment où un élément important de la narration intervient (la référence aux ressources financières insuffisantes).

[82] Les indications entre parenthèses sont de Günthner. Nous avons par ailleurs simplifié les conventions de transcription de l'auteur.
[83] Le fait que Günthner ne parle pas d'*erlebte Rede* peut s'expliquer par son métadiscours qui privilégie une représentation sous forme d'un continuum plutôt qu'une description catégorielle (1997 : 15).

1.4.3.5 Les frontières du discours rapporté : le *point de vue*

La définition du discours indirect libre à travers la disjonction locuteur/énonciateur (au sens de Ducrot) amène à s'interroger sur les frontières de l'*erlebte Rede* et du discours indirect libre. La présence d'un énonciateur-personnage se mêlant à l'énonciation assumée par le narrateur est perceptible dans des énoncés autres que des ER et des DIL.

La narratologie énonciative a forgé des outils pour appréhender des formes proches du discours indirect libre à travers la notion de *point de vue* (Stanzel 2001 21-24 ; Rabatel 2001 et 2004b). Rabatel (2001 et 2004b) propose une définition de cette notion et une application au champ du DR dont nous nous inspirerons. La notion de PDV telle qu'il l'entend a été développée à partir de celle d'énonciateur de Ducrot et du modèle narratologique de Genette (Rabatel 1998). Le point de vue (abrégé par PDV) est défini comme un contenu propositionnel dont l'organisation des référents dénote une manière d'appréhender le monde qui renseigne sur l'énonciateur qui prend en charge ce contenu.
Puisque le PDV introduit un énonciateur qui n'est pas relié à une énonciation, il y a un lien entre le PDV et le discours indirect libre (Rabatel 2004b : 85) :

- tous les discours indirects libres se définissent comme contenant le PDV d'un autre énonciateur que l'énonciateur premier ;
- toutefois, tous les PDV ne donnent pas naissance dans les textes à un discours indirect libre ;
- enfin, certains PDV donnent naissance à des formes proches du discours rapporté et qui sont un stade préliminaire au discours indirect libre, un « monologue intérieur embryonnaire à la troisième personne, ou focalisation interne » (Rabatel 2004b : 84) (cf. le continuum dans Rabatel 2004b).

> Dans le PDV, la parole intérieure existe en tant que trace expressive […] d'un mouvement perceptif et interprétatif qui ne s'extériorise pas par les marques traditionnelles de la parole et de la pensée […] (Rabatel 2001 : 88)

Ces formes proches de l'*erlebte Rede* sont appelées en allemand « erlebte Wahrnehmung » (Kurt 1999 : 505) ou « perspektivische Beschreibung » (Kullmann 1992a : 324ss). Nous montrerons avec les exemples suivants la proximité entre le discours indirect libre et la perception représentée avec PDV étranger (que nous abrégeons par *représentation de PDV*, s'opposant à *représentation de discours*). Nous conclurons en annonçant les difficultés

traductologiques ignorées que renferment ces formes aux frontières du discours indirect libre. Elles seront traitées dans les parties 5.2.1 et 8.2.

- Représentation de point de vue / *erlebte Wahrnehmung*

Dans l'extrait suivant, le PDV du personnage de Rodolphe transparaît dans la description « comme le premier jour, aux comices ! », sans que son « attendrissement » soit verbalisé.

(91) Ce fut alors qu'elle prit sa main, et ils restèrent quelque temps les doigts entrelacés, **- comme le premier jour, aux comices !** Par un reste d'orgueil, il se débattait sous l'attendrissement. Mais, s'affaissant contre sa poitrine, elle lui dit :
- Comment voulais-tu que je vécusse sans toi ? [...] (Flaubert, *Madame Bovary* : II-166)

Dans l'extrait suivant, l'énoncé descriptif révèle également la perception du personnage.

(92) Les hommes continuèrent jusqu'en bas, à une place dans le gazon où la fosse était creusée. […]
Puis, quand les quatre cordes furent disposées, on poussa la bière dessus. Il la regarda descendre.
Elle descendait toujours.
Enfin on entendit un choc ; les cordes en grinçant remontèrent. (Flaubert, *Madame Bovary* : II-197)

Le discours indirect libre et la représentation de PDV sont de nature à se rejoindre dans les textes. Dans l'extrait suivant, un discours indirect libre (a et b) précède un PDV (Kurt 1999 : 505) du père Rouault (c).

(93) Il songea qu'on s'était trompé de nom en écrivant. Il chercha la lettre dans sa poche, l'y sentit, mais il n'osa pas l'ouvrir. Il en vint à supposer que c'était peut-être une farce, une vengeance de quelqu'un, une fantaisie d'homme en goguette ; a) et, d'ailleurs, si elle était morte, on le saurait ? b) Mais non ! c) **La campagne n'avait rien d'extraordinaire : le ciel était bleu, les arbres se balançaient ; un troupeau de moutons passa**. Il aperçut le village ; on le vit accourant tout penché sur son cheval, qu'il bâtonnait à grands coups, et dont les sangles dégouttelaient de sang. (Flaubert, *Madame Bovary* : II-193)

- Cas ambigus

Les représentations de PDV à l'imparfait, en donnant une représentation imperfective du procès, peuvent générer de l'ambiguïté, comme l'illustre l'extrait suivant :

(94) L'un des chantres vint faire le tour de la nef pour quêter, et les gros sous, les uns après les autres, sonnaient dans le plat d'argent.
- Dépêchez-vous donc ! Je souffre, moi ! s'écria Bovary, tout en lui jetant avec colère une pièce de cinq francs. […]
On chantait, on s'agenouillait, on se relevait, **cela n'en finissait pas !**
Il se rappela qu'une fois, dans les premiers temps, ils avaient ensemble assisté à la messe, et ils s'étaient mis de l'autre côté, à droite, contre le mur. La cloche recommença […]. (Flaubert, *Madame Bovary* : II-195-196)

Il est délicat de départager le PDV représenté du DIL, en d'autres termes de déterminer le degré de verbalisation dans la représentation de l'énonciateur autre. L'énoncé « cela n'en

finissait pas ! » se rapproche du discours indirect libre, soit d'une représentation par l'énonciateur-narrateur d'une pensée que l'énonciateur-personnage a formulée (« Cela n'en finit pas ! » ou « Cela continue ! »). « Cela n'en finissait pas » peut également se lire comme la traduction verbale par l'énonciateur-narrateur du sentiment d'exaspération de l'énonciateur-personnage.

La proximité entre la représentation de PDV et la représentation de discours au mode indirect libre est d'ordre énonciative. Toutes deux sont deux formes qui par rapport à leur cotexte marquent un changement énonciatif : la perception représentée et le DIL se repèrent grâce à la disjonction locuteur/énonciateur qui intervient. La différence se situe au niveau de la verbalisation : dans la perception représentée, on ne peut attribuer les paroles représentées, ni même véritablement aucune parole, à l'énonciateur. Dans le DIL en revanche, comme il a été rappelé dans la partie précédente, il y a la présence d'un locuteur. Nous n'affirmons pas que le DIL représente les paroles/pensées effectivement produites par le locuteur, mais que le DIL est la représentation de paroles que le locuteur rapporté peut produire de façon crédible.
En somme, dans les textes narratifs, le DIL contient deux locuteurs et deux énonciateurs entremêlés, tandis que la représentation de PDV contient un locuteur (le narrateur) et deux énonciateurs (le personnage et le narrateur). Nous parlerons de *discours indirect libre embryonnaire*[84].

Dès 1975, Kuroda (cité par Plénat 1979 : 135), à partir de corpus de récits, posait la question des frontières du discours intérieur et des niveaux de conscience du personnage que le discours indirect libre est supposé représenter. Selon Kuroda, ce que désigne le discours indirect libre doit être étendu à un ensemble plus vaste que la représentation du discours exprimé et englober l'expression de points de vue dont le personnage n'a qu'une conscience non-réfléchie[85].

[84] Définissant le discours rapporté comme un champ de représentations constitué de divers « niveaux d'appréhension des phénomènes », Rabatel plaide pour « l'appartenance des perceptions représentées au DR » (2004b : 86). Nous trouvons une position similaire, en filigrane, dans Schanen et Confais (2005) et Zifonun et al. (1997), qui élargissent le champ du DR au « discours non formulé » (Schanen et Confais 2005 : 163) et aux « Einstellungen » et « Gefühlen » (Zifonun et al. 1997 : 1753).
[85] Kullmann (1992a) souligne que la différence entre le discours indirect libre et la représentation de PDV reste insuffisamment théorisée.

- Perspective contrastive et traductologique

D'un point de vue contrastif, nous avons observé que la traduction du PDV représenté dans les textes narratifs au passé comporte une difficulté qui remonte à l'organisation des temps verbaux (cf. 5.2.1). La difficulté porte plus précisément sur les représentations de PDV énoncés au passé simple dans le texte source et traduits dans le texte cible par un *Präteritum*. Le passé simple est un temps qui donne une représentation fermée du procès. Le narrateur a une vue dominante sur le procès et l'appréhende de l'extérieur des bornes données au procès. Lorsque les représentations de PDV sont traduites au *Präteritum*, la lecture imperfective du procès devient possible. Dans notre corpus, la présence de l'énonciateur premier se retrouve atténuée et la lecture dans le texte cible d'un *erlebte Rede* devient la plus probable. Les énoncés traduits franchissent une étape dans le continuum du DR, puisque le DIL embryonnaire du texte source est un *erlebte Rede* dans le texte cible (cf. 8.2)[86].

1.5 L'approche narratologique

La narratologie[87] a apporté une contribution importante à l'étude du discours rapporté, de ses modalités et de ses fonctions, en particulier après avoir intégré le concept linguistique de l'énonciation. Après une première phase structuraliste dans les années 1960, inspirée par le formalisme russe du début du 20ème siècle, la narratologie s'est concentrée à partir de la fin des années 1970 sur l'énonciation et la communication dans les récits. Les modèles les plus répandus sont ceux développés par Gérard Genette dans *Discours du récit* (repris dans *Figures III,* 1972) et *Nouveau Discours du récit* (1983) d'une part, et par Franz Stanzel dans *Theorie des Erzählens* ([7]2001/1979) d'autre part.

1.5.1 Le modèle de Genette

Le modèle de Genette est, comme celui de Stanzel, tripartite. Il est basé sur les « trois aspects de la réalité narrative » (1972 : 72) que sont *l'histoire*, *le récit* et *la narration*.

- *L'histoire*, également appelé *diégèse*, est « le signifié ou contenu narratif », les événements dénotés ;
- *le récit* est « le signifiant, énoncé, discours ou texte narratif lui-même » ;

[86] Le modèle narratologique circulaire de Stanzel (2001) (cf. 1.5.2 et 8.2) est particulièrement apte à rendre compte de cette variation traductologique.
[87] Ce terme fut proposé en 1969 par T. Todorov pour désigner l'analyse des récits au moyen de modèles théoriques (Ducrot et Schaeffer 1995 : 234).

- *la narration* est « l'acte narratif producteur et, par extension, l'ensemble de la situation réelle ou fictive dans laquelle il prend place », en d'autres termes l'énonciation du récit (1972 : 72).

Le récit est le seul aspect directement appréhendable, et c'est à travers lui que sont appréhendés et reconstruits *l'histoire* et *la narration*.

L'analyse des discours narratifs se fait autour de trois axes : *le temps*, *le mode* et *la voix*.

- *Le temps* est l'étude des relations temporelles entre le temps du *récit* et le temps de *l'histoire* ;
- le *mode* désigne la régulation de l'information délivrée. Le *mode* découle, comme le *temps*, de la mise en rapport des catégories de l'*histoire* et du *récit* ;
- quant à la catégorie de la *voix*, elle désigne « la façon dont se trouve impliquée dans le récit la narration elle-même […], c'est-à-dire la situation ou instance narrative, et avec elle ses deux protagonistes : le narrateur et son destinataire, réel ou virtuel » (1972 : 76). Genette entend « instance narrative » dans le sens que lui donne la linguistique de l'énonciation, « au sens où Benveniste parle 'd'instance de discours' » (1972 : 76). La catégorie de la *voix* est à la fois déterminée par les rapports entre la *narration* et le *récit* et par ceux entre la *narration* et l'*histoire* (1972 : 76).

Le *mode* se subdivise en *distance* d'une part et *focalisation* ou *perspective* d'autre part. L'étude du discours rapporté prend sa place dans la catégorie de la *distance*.

> le récit peut fournir au lecteur plus ou moins de détails, et de façon plus ou moins directe, et sembler ainsi (pour reprendre une métaphore spatiale courante et commode, à condition de ne pas la prendre à la lettre) se tenir à plus ou moins grande *distance* de ce qu'il raconte ; il peut aussi choisir de régler l'information qu'il livre, non plus par cette sorte de filtrage uniforme, mais selon les capacités de connaissance de telle ou telle partie prenante de l'histoire (personnage ou groupe de personnages), dont il adoptera ou feindra d'adopter ce que l'on nomme couramment la 'vision' ou le 'point de vue', semblant alors prendre à l'égard de l'histoire (pour continuer la métaphore spatiale) telle ou telle *perspective*. 'Distance' et 'perspective' […] sont les deux modalités essentielles de cette *régulation de l'information narrative* qu'est le mode, comme la vision que j'ai d'un tableau dépend, en précision, de la distance qui m'en sépare, et en ampleur, de ma position par rapport à tel obstacle partiel qui lui fait plus ou moins écran. (1972 : 183-184)

La catégorie de la *distance* (c'est-à-dire les différentes visions que donne le *récit* de l'*histoire*) est mise en relation avec la dichotomie platonicienne. Les deux modes narratifs distingués par Platon, le *récit pur* et la *mimesis*, ont posé selon Genette les bases d'une réflexion sur la distance prise par le narrateur : celui-ci cherche soit à imiter le réel, soit à le rendre de manière médiate et condensée.

Dans la *distance*, Genette introduit une distinction qui dérive de la nature non-iconique du langage. Selon la nature de l'objet narré, il différencie le *récit d'événements* du *récit de paroles*. Dans le *récit d'événements*, « contrairement à la représentation dramatique, aucun récit ne peut 'montrer' ou 'imiter' l'histoire qu'il raconte. » La mimesis ne peut être qu'illusion de mimesis « pour cette raison unique et suffisante que la narration, orale ou écrite, est un fait de langage, et que le langage signifie sans imiter » (1972 : 185). Dans le *récit de paroles*, la question de la *mimesis* se pose différemment, puisque « la mimesis verbale » est une « mimesis du verbe » (1972 : 186).

Dans ce cadre d'analyse, Genette distingue quatre types différents de représentation de discours en se basant sur le degré de proximité ou de *mimesis* (illusoire et conventionnelle dans la littérature) qu'entretient le discours premier avec le discours second.

- Le *discours rapporté, de type dramatique*

Le type le plus mimétique, celui où « le narrateur feint de céder littéralement la parole à son personnage » (1972 : 192), est le « *discours rapporté, de type dramatique* » (*ibid.*), illustré par l'exemple suivant :

> « Je dis à ma mère (ou : je pensai) : il faut absolument que j'épouse Albertine. » (1972 : 192)

C'est un discours « *'imité'*, c'est-à-dire fictivement *rapporté*, tel qu'il est censé avoir été prononcé par le personnage » (1972 : 190). A l'autre pôle de la mimesis se situe le discours « *narrativisé*, ou *raconté* », qui est « l'état le plus distant et en général [...] le plus réducteur » (1972 : 191).

- Le *discours narrativisé* ou *raconté*

> « J'informai ma mère de ma décision d'épouser Albertine ». S'il s'agissait non plus de ses paroles mais de ses « pensées », l'énoncé pourrait être encore plus bref et plus proche de l'événement pur. « Je décidai d'épouser Albertine ». (1972 : 191)

Le discours devient un acte, puisqu'il est « traité comme un événement parmi d'autres et assumé comme tel par le narrateur lui-même » (1972 : 190).

- Le *discours transposé au style indirect*

Une forme intermédiaire est représentée par le « discours *transposé*, au style indirect » (1972 : 191), qui introduit plus de mimétisme par rapporté au discours narrativisé :

> « Je dis à ma mère qu'il me fallait absolument épouser Albertine » (discours prononcé), « Je pensai qu'il me fallait absolument épouser Albertine » (discours intérieur). » (1972 : 191-192)

- Le *style indirect libre*

Enfin, le *style indirect libre* peut, grâce à l'absence de subordination, faire croître le degré de mimétisme du discours indirect. Toutefois, il ne se définit pas comme une variante quantitative du discours indirect. Il a deux caractéristiques fondamentales qui le distinguent du discours indirect : l'absence d'indication concernant la nature pensée ou proférée des discours et, surtout, la « confusion » possible entre le discours du personnage et celui du narrateur (1972 : 192).

En plus de cette typologie dans laquelle se retrouvent les catégories traditionnelles de la linguistique et de la grammaire, Genette propose une réflexion sur les limites de la mimesis dans le discours direct. Genette constate que le récit caractérise généralement les personnages au moyen de leur discours en le chargeant de traits idiolectaux et sociolectaux. Cette grande « individuation du style des personnages » naît d'une distance entre le narrateur et le DD et d'un effort « 'd'objectivation' » (1972 : 201). Cette visée de l'écriture narrative rencontre des limites et court le risque de produire un « discours stylisé », défini comme « la forme extrême de la mimesis de discours, où l'auteur 'imite' son personnage non seulement dans la teneur de ses propos, mais dans cette littéralité hyperbolique qui est celle du pastiche […] ». Les personnages donnent « l'impression de s'imiter, et finalement de se caricaturer eux-mêmes » (1972 : 202) :

> l'effet mimétique est donc ici à son comble, ou plus exactement à sa limite : au point où l'extrême du 'réalisme' touche à l'irréalité pure. (*ibid.*)

Selon nous, les limites de la représentation mimétique mettent en lumière la nature fondamentale du discours rapporté, qui est d'être une sélection par un énonciateur d'énoncés et de traits énonciatifs afin de représenter un autre énonciateur.

1.5.2 Le modèle de Stanzel

Le modèle de Stanzel comporte moins de paramètres que celui de Genette. Il se concentre autour de la situation narrative et de la notion définitoire du discours narratif, la *Mittelbarkeit* ou *médiation*[88] (« Gattungsmerkmal der Erzählung », 2001 : 15 ; « Gattungsspezifikum der Erzählung », 2001 : 16). La *Mittelbarkeit* se divise en trois composants : *die Person*, *die Perspektive*, *der Modus*. Chaque composant est caractérisé par une opposition binaire :

- *Person* : *Ich-Bezug* / *Er-Bezug* (identité / non-identité)
- *Perspektive* : *Innenperspektive* / *Außenperspektive* (perspective interne / perspective externe)
- *Modus* : *Erzähler* / *Reflektor* (narrateur / réflecteur)

Le poids de ces différents traits dans les textes donne naissance à des situations narratives variées ; en fonction du trait dominant, Stanzel distingue trois situations typiques (« die typischen Erzählsituationen », « ES ») que sont *die Ich-ES*, *die auktoriale ES*, *die personale ES* (2001 : 16) :

- L'identité (catégorie de la personne) est dominante dans la *Ich-ES* : « erste Person ist Romanfigur » (*ibid.*)
- La perspective externe (catégorie de la perspective) est le trait dominant de l'*auktoriale ES*
- La présence d'un réflecteur (catégorie du mode) est le trait dominant de la *personale ES*

Le discours rapporté est appréhendé au travers des catégories de *perspective* et de *mode*. La catégorie du *mode* recouvre les phénomènes qui ressortissent à la *médiation* elle-même :

> Mit der Opposition ‚Modus' werden die zwei folgenden Erscheinungsweisen des Gattungsspezifikums Mittelbarkeit theoretisch erfaßt: die thematisierte Mittelbarkeit des Erzählens und die verleugnete oder verdrängte Mittelbarkeit, die beim Leser die Illusion der Unmittelbarkeit erzeugt. (2001 : 190)[89]

Elle recouvre l'opposition traditionnelle de la narratologie, initiée par la distinction de Platon *diegesis* vs *mimesis* (2001 : 191) et développée dans la recherche anglophone sous les termes de *showing*/*telling* : « die Unterscheidung von zwei Erzählweisen, einer mittelbaren oder eigentlichen und einer scheinbar unmittelbaren oder szenisch-imitativen » (2001 : 191).

[88] Nous reprenons pour l'ensemble de la terminologie de Stanzel les traductions proposées dans Ducrot et Schaeffer (1995 : 234ss).
[89] La catégorie du *mode* est de nature différente des autres car elle repose sur la *Mittelbarkeit*.

Si le *mode* est assumé par un *Erzähler*, le discours produit contient les traces de sa position de médiateur et le récit est de type auctorial. A l'inverse, si le mode est assumé par un *Reflektor*, la représentation est de type scénique (*szenische Darstellung*) et l'illusion d'immédiateté (*die Illusion der Unmittelbarkeit*) est plus grande.

> Eine Reflektorfigur reflektiert, d.h. spiegelt Vorgänge der Außenwelt in ihrem Bewußtsein wider, nimmt wahr, empfindet, registriert, aber immer stillschweigend, denn sie „erzählt" nie, das heißt, sie verbalisiert ihre Wahrnehmungen, Gedanken und Gefühle nicht, da sie sich in keiner Kommunikationssituation befindet. Der Leser erhält, wie es scheint, unmittelbar, das heißt durch direkte Einschau in das Bewußtsein der Reflektorfigur, Kenntnis von den Vorgängen und Reaktionen, die im Bewußtsein der Reflektorfigur einen Niederschlag finden. (2001 : 194)

Le discours direct relève de la *szenische Darstellung* d'un *Reflektor* : le narrateur semble être absent au profit du personnage dont les pensées et paroles sont livrées *in actu*. Dans cette logique, le discours indirect est au contraire un discours auctorial d'un *Erzähler*.

L'autre catégorie qui rend compte du fonctionnement du discours rapporté est celle de la *Perspektive*. Cette catégorie a trait aux questions de la perception et se subdivise en une perspective interne et une perspective externe :

- *interne Perspektive* : « der Standpunkt, von dem aus die erzählte Welt wahrgenommen oder dargestellt wird, [liegt] in der Hauptfigur oder im Zentrum des Geschehens » (2001 : 150)
- *externe Perspektive* : « der Standpunkt, von dem aus die erzählte Welt wahrgenommen oder dargestellt wird, [liegt] außerhalb der Hauptfigur oder an der Peripherie des Geschehens » (2001 : 150)

En croisant les catégories du *mode* et de la *perspective*, Stanzel décrit le *monologue intérieur autonome*, le discours direct sans cadre narratif, comme étant un discours d'un *Reflektor* entièrement basé sur une *interne Perspektive* (2001 : 150).

Enfin, l'*erlebte Rede* apparaît comme une forme intermédiaire entre deux situations narratives typiques dominées l'une par le trait de *perspective*, l'autre par le trait de *mode* :

- *eine auktoriale ES*, caractérisée par le trait de l'*externe Perspektive*.
- *eine personale ES*, caractérisée par la présence d'un *Reflektor*.

1.5.3 Bilan des deux modèles

Les deux tableaux suivants résument les modélisations différentes du discours rapporté. Le premier tableau résume celle de Genette :

Le modèle de Genette appliqué au discours rapporté

Les trois aspects de la réalité narrative : récit, histoire et narration				
Récit et histoire Histoire et narration	Récit et histoire	Récit et histoire		
Voix	Temps	Mode		
		Focalisation	Distance	
			Récit d'événements	Récit de paroles
				DR de type dramatique, imité
				Style indirect libre
				Discours transposé au style indirect
				Discours narrativisé ou raconté

Le tableau suivant représente les catégories de Stanzel[90], les situations typiques sur lesquelles les catégories débouchent (termes soulignés) ainsi que les genres de discours rapporté qui s'y rattachent (termes en italiques) :

Le modèle de Stanzel appliqué au discours rapporté

Mittelbarkeit					
Person		Perspektive		Modus	
Ich Bezug	Er Bezug	Innenperspektive	Außenperspektive	Reflektor	Erzähler
Ich-ES			Auktoriale-ES	Personale-ES : *direkte Rede* Personale-ES und Innenperspektive : *autonomer innerer Monolog*	*indirekte Rede*
			zwischen Auktorialer-ES und Personaler-ES : *erlebte Rede*		

Les modèles de Genette et de Stanzel laissent apparaître quelques points communs, bien qu'ils aient été développés indépendamment l'un de l'autre. Tous deux se réfèrent à l'héritage antique (cf. 1.1.1) et traitent des catégories de discours rapporté les plus courantes dans la littérature et la linguistique – Stanzel toutefois ne mentionne pas l'*einführungslose indirekte Rede*. En outre, la catégorie de Stanzel de *Perspektive* est similaire à celle de la

[90] Le modèle de Stanzel se prête peu à une représentation sous forme de tableau. L'auteur a préféré un cercle divisé par trois axes formés par les trois situations prototypiques. Entre ces axes se dessinent des situations intermédiaires, hybrides, résultat de la présence plus ou moins importante des traits narratifs.

focalisation genettienne, comme le remarque lui-même Stanzel dans les rééditions de son ouvrage : à la focalisation interne de Genette correspond la perspective interne de Stanzel, aux focalisations zéro et externe, la perspective externe (2001 : 153).

Les deux modélisations du discours rapporté sont néanmoins relativement éloignées, puisque la catégorie de la focalisation, l'équivalent genettien de la *Perspektive*, ne joue aucun rôle dans la description du discours rapporté chez Genette. De plus, la représentation de Genette est sous-tendue par l'idée que les différentes formes de discours rapporté reflètent une gradation de la *distance*, tandis que Stanzel fait appel à plusieurs concepts opératoires qu'il utilise indépendamment ou simultanément pour décrire les réalisations du discours rapporté.

1.6 Le métadiscours

Arrivé au terme de notre première partie, nous souhaitons procéder à un retour critique sur notre métadiscours, en 1.6.1 sur la terminologie, en 1.6.2 sur la représentation catégorielle du discours rapporté.

1.6.1 La terminologie

En allemand, le terme de *Redewiedergabe* est le plus ancien et le plus utilisé (Lerch 1922 ; Günther 1928 ; von Roncador 1988 ; Brünner 1991 ; Zifonun et al. 1997). Ce terme est fréquemment concurrencé par *Rededarstellung* (Lerch 1922 ; Günther 1928 ; Scherner 1976 ; Zuschlag 2002) et *Redeerwähnung*. On rencontre plus rarement les termes de *Referat* (Duden 2005), *referierte Rede* (Gather 1994), *Zitat* (Burger 2005), ou encore *Textwiedergabe* (Engel 2004). En français également, le terme le plus courant est le plus ancien, soit *discours rapporté* (Charlent 1996 ; Rosier 1999 ; Komur 2004 ; Delesse 2006). Il a comme alternatives les termes de *discours représenté* (Rabatel et Lepoire 2005), *représentation des discours* (Authier-Revuz 2004), *discours reporté*, *discours relaté*[91].

Les alternatives à *Redewiedergabe* et à *discours rapporté* répondent à plusieurs motivations. Elles naissent globalement de la remise en cause des conceptions traditionnelles (Rosier 2005). C'est le cas, par exemple, de Rabatel et Lepoire (2005), qui déclarent employer « discours représenté, plutôt que (...) discours rapporté, parce que même dans le cas du DD,

[91] Notre énumération ne prétend pas à l'exhaustivité.

ce dernier n'est jamais cité à l'identique et renvoie toujours aux motivations du locuteur citant ». *Redewiedergabe* et *discours rapporté* ont été critiqués, en outre, parce qu'ils suggèrent que le discours rapporté consiste en une répétition de propos antérieurs. Les propositions de renouvellement de la terminologie sont également motivées par la polysémie de *discours rapporté* : ce terme désigne l'énoncé qui opère une représentation des discours et, par métonymie, le contenu des énoncés.

Bien que nous situant dans une approche énonciative, nous avons repris le terme traditionnel et courant de *discours rapporté*. Nous désignons par là :

- soit l'énoncé représentant un discours autre (et dans ce cas opposés à *discours simple*, c'est-à-dire un discours sans métadiscours) ;
- soit le discours représenté, qui dans ce cas s'oppose au discours cadre.

Compte tenu de la polysémie du terme, nous avons choisi d'employer également le binôme *discours second* / *discours premier* afin de désigner clairement chacune des deux situations énonciatives. *Discours premier* désigne le discours cadre et *discours second* le discours représenté.

Dans Engelen (1973 et 1974), le terme de « Primäräußerung » renvoie au discours qui est représenté, le terme de « Erstsprecher » à l'énonciateur cité et celui de « Zweitsprecher » à l'énonciateur citant. Ce que nous désignons pas *discours premier* et *discours second* est donc l'inverse de ce à quoi réfère Engelen.

Les choix terminologiques auxquels nous avons procédé ainsi que ceux d'Engelen ont chacun leur justification. La notion même de représentation de discours présuppose logiquement l'antériorité du discours représenté sur le discours qui le représente, ceci quel que soit le statut ontologique du discours représenté (passé, prospectif, virtuel, …). Le discours représenté peut donc être considéré comme *premier*.

Pour notre part, nous désignons néanmoins le discours représenté par le terme de discours *second* car celui-ci est un discours non autonome qui n'existe que dans un discours d'accueil, lequel est en outre le premier à être réceptionné par l'allocuté (Gülich 1978 : 53ss). De plus, le terme de *premier* laisse facilement entendre que le discours représenté est, du point du vue de la chronologie des actes de langage, toujours antérieur au discours qui le représente. Enfin, adopter un ordre croissant en partant de la situation de discours actuelle permet de désigner aisément les discours rapportés dans les discours rapportés, les mises en abyme du discours rapporté (*ibid.*) :

(95) Ob Sie es glauben oder nicht, **so der Engländer, so Reger zu mir**, der gleiche Weißbärtige Mann von Tintoretto, der in meinem Schlafzimmer in Wales hängt, hängt auch hier. (Bernhard, *Alte Meister* : 151)

Dans ce texte, il y a un premier niveau de communication entre le narrateur et le lecteur : il s'agit du discours premier. Il y a un deuxième niveau de communication entre Reger et le narrateur : il s'agit du discours second, représenté dans le premier niveau de communication. Enfin, il y a un troisième niveau de communication, entre l'Anglais et Reger. Ce discours troisième est représenté dans le second niveau de communication.
En revanche, une terminologie qui adopterait un ordre décroissant serait moins claire et maniable. Il faudrait en effet désigner le discours entre le narrateur et le lecteur de discours second, et celui entre Reger et le narrateur de discours premier, mais le désigner également de discours second.

Pour ces trois raisons, nous employons le terme de discours *second* pour désigner le discours dont il est donné une représentation dans un discours *premier*.

1.6.2 Le continuum du discours rapporté

Nous employons dans l'analyse des phénomènes de discours rapporté des catégories (*direkte Rede*, *discours indirect libre*, …). Etant donné que la représentation métalangagière au travers de catégories a été soumise à des critiques, il nous faut préciser l'emploi que nous faisons des outils de description catégorielle.

- Les limites de la représentation catégorielle

Les manifestations du DR ne répondent pas toutes aux définitions des catégories. L'occurrence suivante combine les indices externes d'un discours indirect (introduction et hypotaxe) avec ceux interne d'un mode direct (déictique personnelle du locuteur cité) :

(96) Die Mutter lenkt Erika daher auf einen Umweg und **spiegelt die falsche Tatsache vor, daß wir heute einen Umweg machen wegen des schönen Wetters**. (Jelinek, *Die Klavierspielerin* : 34)

Deuxièmement, les réalisations du DR montrent qu'il existe des formes prototypiques et des variantes. Un exemple est fourni par les formes indirectes sans introduction que sont le DIL, l'ER et l'EIR. Elles acceptent des verbes introducteurs en incise ou postposition :

(97) An einem Zahne... Senator Buddenbrook war an einem Zahne gestorben, **hieß es in der Stadt**. Aber zum Donnerwetter, daran starb man doch nicht! (Mann, *Buddenbrooks*, cité par Steinberg 1971 : 94)

Ces formes ne ramènent pas le discours rapporté à un DI. En effet, il n'est pas possible d'obtenir à partir de ces énoncés des formes de DI avec verbe en préposition. L'énoncé rapporté n'est donc pas une proposition dépendante.

La différence entre un DIL et un DIL avec verbe introducteur en incise ou en postposition est uniquement textuelle et réside dans la détection du DIL : « Weder syntaktisch noch äußerungslinguistisch besteht ein Unterschied zwischen DIL [...] und einem Inzisen-DIL » (Gather 1994 : 234). Ces formes sont des formes intermédiaires, des « Grenz- und Übergangsfälle » (Steinberg 1971 : 92-96) entre les discours indirects sans introduction et le DI régi.

Enfin, certaines représentations de discours sont réalisées sans marques distinctives de catégorie.

(98) Aber die Zeit drängt, sie geißelt ihn vorwärts; er eilt, sich sein Billett zu verschaffen und sieht sich im Tumult der Halle nach dem hier stationierten Beamten der Hotelgesellschaft um. Der Mensch zeigt sich und meldet, der große Koffer sei aufgegeben. **Schon aufgegeben? Ja, bestens, - nach Como. Nach Como?** Und aus hastigem Hin und Her, aus zornigen Fragen und betretenen Antworten kommt zutage, daß der Koffer [...] in völlig falsche Richtung geleitet wurde. (Mann, *Der Tod in Venedig* : 46-47)

La forme elliptique des phrases, les marques d'interlocution (« ja ») sont des indices de mode direct. Il est seulement possible d'affirmer que ces énoncés contiennent des traits du mode direct, sans pouvoir préciser s'il relèvent du type du *freie direkte Rede*, de l'*erlebte Rede* ou de l'*einführungslose indirekte Rede*.

- L'apport de la notion de continuum

Le DR se décompose en traits énonciatifs, morpho-syntaxiques et textuels, dont la présence et la combinaison aboutissent à des formes qui oscillent entre la représentation directe et indirecte. Comme l'expose von Roncador (1988 : 4ss), c'est la linguistique comparative qui a développé la représentation des phénomènes linguistiques sous la forme d'un continuum. Dans ce type de représentation, les caractéristiques définitoires ne sont plus envisagées comme des conditions nécessaires et suffisantes, mais comme des valeurs scalaires. L'accumulation de valeurs crée des représentants typiques du phénomène[92].

[92] Sur les premiers développements de ce concept dans les années 1970, voir von Roncador (1988 : 14-15).

« In dieser Sichtweise sind direkte und indirekte Rede keine fest voneinander abgegrenzte Kategorien, sondern (relative) Grenzwerte, die durch Maxima bestimmter Eigenschaftsskalen erfaßbar sind », explique von Roncador (1988 : 5). Le continuum contient deux pôles, celui du direct et celui de l'indirect. Le direct reproduit les repérages énonciatifs de la situation représentée, l'indirect les transpose. Le DD libre et le DI régi sont respectivement les prototypes de l'indirect et du direct[93], « als Extrempunkte die kanonischen Formen der direkten und der indirekten Rede » (von Roncador 1988 : 4). La représentation sous forme de continuum est adoptée, pour l'allemand, par von Roncador 1988, Pérennec 1992 et Schmitt-Ackermann 1996, pour le français, par Rosier 1999, qui reprend en partie Pérennec 1992) :

Allemand DDL – DD – DIL – DI non introduit – DI régi – DN
Français DDL– DD – DIL – DI régi – DN

Le déictique de personne est le premier élément de ce continuum (von Roncador 1988 : 11 ; Pérennec 1992 : 324) :

> Die personelle Deixis [hat] eine Schlüsselrolle : Verschiebungen in diesem Bereich implizieren Verschiebungen in anderen Bereichen. (von Roncador 1988 : 11)

La difficulté que rencontre la représentation sous forme de continuum est l'exhaustivité des critères. Le continuum du DR allemand proposé par von Roncador (1988 : 5) prend en compte exclusivement les critères énonciatifs[94]. Il ne permet donc pas de représenter les différences entre l'EIR et l'ER ou celles entre le DD libre et le DD introduit. Le continuum le plus complet est proposé par Pérennec (1992 : 324). Le discours indirect maximal se définit selon l'auteur par les traits suivants :

1) transposition des déictiques de personne
2) emploi du subjonctif 1 ou 2
3a) transposition des déictiques de temps
3b) transposition des déictiques de lieu
4) emploi impossible d'éléments subjectifs tels que les interjections, les particules de discours, les appréciatifs

[93] Le discours direct se caractérise par « das Vorliegen maximaler Referenzverschiebung » (von Roncador 1988 : 55).
[94] Von Roncador fait appel à des critères pragmatiques, mais ceux-ci recouvrent en réalité les critères énonciatifs du discours rapporté, comme l'a montré Gather (1994 : 123ss).

5) structure de dépendante à verbe final

6) présence d'un verbe introducteur de discours indirect, couplé avec *dass* ou *ob* et donc une structure de dépendante à verbe final.

Les traits sont « hiérarchisés » : « généralement la suppression d'un trait suppose la suppression des traits qui le précèdent sur la liste. » (1992 : 325).

Les limites qu'indique l'auteur lui-même résident dans le fait que le discours indirect à l'indicatif n'est pas représenté. De plus, l'EIR avec une structure de dépendante à verbe final n'apparaît pas dans ce schéma.

En outre, les continuums ne tiennent pas suffisamment compte de la fonction du discours d'accueil (Steinberg 1971 : 89-92). Dans le texte suivant, le contexte, soit ici un DN avec un adjectif cataphorique, donne à l'EIR une marque supplémentaire d'indirect :

(99) Diesen gedachte man schon trotz seinem durch mehrere Zeugen gefestigten Alibi der Folter zu unterziehen, als sich, am zehnten Tag nach geschehenem Mord, ein Mann der Stadtwache bei der Magistratur meldete und den Richtern **folgende Aussage machte**: Am Mittag jenes Tages sei er, Gabriel Tagliasco, Hauptmann der Wache, an der Porte du Cours wie gewöhnlich Dienst tuend, von einem Individuum, auf welches, wie er jetzt wisse, die steckbriefliche Beschreibung ziemlich passe, angesprochen und wiederholt und in dringlicher Weise nach dem Weg gefragt worden, auf welchem der Zweite Konsul mit seiner Karawane am Morgen die Stadt verlassen habe. [...] (Süskind, *Das Parfum* : 286)

Les mêmes marques dans le discours d'accueil peuvent induire des effets différents. Dans le texte suivant, la ponctuation (les deux points) introduit un degré supplémentaire de représentation directe par rapport à un DR qui n'aurait pas ces deux points.

(100) Was hatte er geantwortet? Er hatte sie gemustert **und gesagt:** Ja, die Arterien an den Schläfen seien gefüllt, aber das schließe nicht aus, daß nicht genug Blut oder genug rote Blutkörperchen im Kopfe seien... (Mann, *Buddenbrooks*, cité par Steinberg 1971 : 404)

En revanche, dans le texte suivant, la même ponctuation introduit une gradation vers le pôle indirect :

(101) Es ist still, er setzt sich im Finstern auf sein Bett, **er muß wieder ans Fenster gehen und runtergucken:** was haben die Brüder überhaupt bei mir im Haus verloren. (Döblin, *Berlin Alexanderplatz* : 130)

En conclusion, la représentation sous la forme d'un continuum souligne l'architecture énonciative des différentes formes de DR. Les genres de DR que nous avons présentés dans la première partie sont finalement des configurations fréquentes de certains traits cristallisées

sur le plan du discours. Elle évite, de plus, d'appréhender certaines formes au travers de la notion de déviance.

Mais les apports de cette représentation ne font pas oublier qu'il s'agit d'une représentation générale, qui peut être infléchie dans les textes. Il est vrai que l'ER donne un accès plus direct au discours second que ne le fait un EIR, mais un ER peut étouffer la voix de l'énonciateur second (comme ce fut le cas dans le discours de Jenninger, cf. 5.2.3), là où un EIR aurait rendu plus attentif, en raison de son hybridité explicite, à la voix de l'énonciateur second. De même, le DIL et l'ER sont très proches du pôle direct et donnent plus de place à la voix de l'énonciateur cité qu'à celle de l'énonciateur rapporteur (Stanzel 2001 : 247). Il n'en reste pas moins que l'usage montre que le DIL et l'ER servent aussi bien la subjectivation que l'objectivation des discours (Günther 1928 : 87ss ; Kullmann 1992a : 323 ; Zuschlag 2002 : 187).

2 Le cadre contrastif et traductologique

Le deuxième chapitre présente les concepts et la méthodologie de notre analyse appliquée, contrastive et traductologique. La première partie (2.1) est consacrée à la traduction et à son concept définitoire, l'équivalence. La deuxième partie (2.2) présente les visées de la linguistique contrastive et les procédés que nous lui empruntons. La troisième partie (2.3) expose les objectifs de la traductologie. Dans la quatrième partie (2.4), nous justifierons la combinaison de la linguistique contrastive et de la traductologie. Nous préciserons ainsi quelle est notre position dans le débat portant sur la compatibilité entre la linguistique contrastive et la traductologie. Enfin, dans la dernière partie (2.5), nous synthétiserons la démarche que nous adoptons dans les sections suivantes.

2.1 L'équivalence de la traduction

La *traduction* désigne à la fois un acte (le traduire) et son résultat (le texte traduit). La *traductologie*, comme champ disciplinaire, vise à théoriser cet acte et à en analyser le résultat. La traduction, en tant qu'acte, consiste en une reformulation interlangagière, mais le changement de code linguistique n'est pas un critère suffisant (Koller 2001 : 81-82), car il ne permet par exemple pas de distinguer la traduction de l'adaptation, du résumé ou encore de l'imitation. Par ailleurs, la traduction ne se réduit pas à la simple mise en œuvre de compétences plurilingues (Koller 2001 ; Salevsky 2002 ; Lederer 2006)[95].

Le discours traduit a des conditions de production propres qui le distinguent des autres discours :

1) le but de la traduction est la reproduction d'un texte source dans un texte cible. Une traduction est donc un texte non autonome relié à un autre texte avec lequel il entretient une relation asymétrique. Il n'existe qu'une relation d'implication entre ces textes (le texte cible implique l'existence du texte source et lui équivaut), mais pas une relation d'équivalence logique - le concept ici n'ayant pas le même sens qu'il a en traductologie - (le texte source n'implique pas l'existence du texte cible et ne lui équivaut pas).

De plus, le texte traduit procède d'une interprétation du texte source par un traducteur, qui

[95] Concernant les programmes de formation, Nord (2005) prévoit une réduction importante des enseignements de langue dans les cursus des *Diplom-Übersetzer* et *Diplom-Dolmetscher* (on rencontrait également en RDA l'hyperonyme de *Diplom-Sprachmittler*) au profit des enseignements spécifiques à la traduction et à l'interprétariat.

n'est que rarement l'auteur du texte source.
2) l'existence d'un besoin ou d'un intérêt lié au texte source conditionne la réalisation effective d'un texte cible.
3) l'intention communicative qui est contenue dans le texte source n'est pas nécessairement la même que celle du texte cible. Etant donné que cette dernière n'est pas une intention autonome, mais une intention d'utilisation d'un texte source (*Textverwendungsintention*, Schmidt 1992 : 132), elle s'analyse dans sa relation systématique avec le texte source. Cette relation est théorisée au travers du concept d'*équivalence*.

L'équivalence n'est pas un concept qui se situe au niveau de la *langue*, mais au niveau de la *parole*. Elle n'est pas un concept de linguistique contrastive, puisque les langues sont irréductibles l'une à l'autre, mais de traductologie[96]. Ce sont les textes qui sont traduits et qui rentrent dans une relation d'équivalence, donc le *sens* (*Sinn*) et les *désignés* (*Bezeichnungen*) qu'ils incluent (dans l'acception de Coseriu, voir *infra*), et non les *signifiés* (*Bedeutungen*). L'équivalence est la relation entre un texte source et un texte cible, une relation complexe fondée sur des critères de nature et d'importance variées : « Lorsqu'un traducteur produit un texte […], un ensemble de critères oriente sa traduction. Ces critères [sont des] facteurs ou paramètres selon leur degré de précision et leur poids » (Larose 1992 : XIX).

La définition de l'équivalence a donné lieu a de nombreuses propositions, quelquefois opposées (Albrecht 1990 ; Koller 2001 : 80ss ; Lederer 2006[97]). Nous reprenons la clarification proposée dans le schéma ternaire d'Albrecht (1990 et 2005b), qui s'articule autour des concepts d'*équivalence*, d'*invariance* et d'*adéquation*. A considérer l'équivalence comme la conservation de tous les traits du discours source, cette notion désigne une utopie, qui repose en réalité sur la confusion entre *équivalence* et *identité* : « Äquivalenz bedeutet 'Gleich*wertigkeit*', nicht 'Gleichheit' », rappelle Albrecht (1990 : 72).

Texte source et texte cible sont unis par une relation d'équivalence qui est construite à partir des éléments des deux textes sélectionnés par le traducteur (Albrecht 1990 : 74). La nature relative de l'équivalence est également soulignée par Larose, pour qui l'équivalence se

[96] L'équivalence est selon Jakobson la pierre de touche de toute théorie du langage, tant il est vrai que la linguistique n'est construite qu'à partir de l'observation de langues dont elle vise à synthétiser les résultats.
[97] Lederer (2006), en s'inspirant de la pratique de l'interprétariat, scinde le concept traditionnel de l'équivalence en distinguant *correspondance* et *équivalence*.

définit en relation avec la finalité de la traduction (1992 : XVI)[98] :

> Äquivalenz ist [...] ein relativer Begriff. [...] Es ist überflüssig zu betonen, daß „völlige Äquivalenz“ im Bereich der Übersetzung nicht zu erreichen sei, solange man nicht gleichzeitig angibt, in bezug auf welche Faktoren, auf welches *tertium comparationis* die Äquivalenz angestrebt wird. Würde man darunter stillschweigend „Invarianz aller beteiligten Faktoren“ verstehen, so könnte der Terminus ohne Schaden durch „Gleichheit“ ersetzt werden. (Albrecht 1990 : 74)

La traduction a pour projet de maintenir certaines caractéristiques du texte source invariantes, le *tertium comparationis* de la traduction : « Invarianzforderungen werden erhoben, Äquivalenz liegt dann vor, wenn diese Forderungen erfüllt werden », explique Albrecht (1990 : 75). Enfin, le concept de l'*adéquation* qualifie les moyens mis en œuvre au regard du projet d'équivalence.

En conclusion, la traduction exige du traducteur une interprétation du texte source, une hiérarchisation des invariants et une recherche de moyens adéquats pour atteindre l'équivalence. L'*équivalence* est entendue comme la relation intertextuelle qui lie un texte source et sa traduction : elle est un projet (Albrecht 1990 : 75). Elle est également un résultat lié à l'*invariance* des composants textuels repérés, sélectionnés et hiérarchisés par le traducteur. Lorsque l'*invariance* de ces composants est respectée, le texte cible est équivalent. Si Albrecht insiste sur le caractère dynamique de l'adéquation « eine dynamische, prozeßorientierte Relation » (1990 : 78), nous adoptons le terme avec deux acceptions, l'une processuelle, l'autre résultative. Enfin, l'*équivalence*, dans son acception résultative, est une notion graduable (1990 : 75-76).

2.2 Les objectifs de la linguistique contrastive

La linguistique contrastive procède à une comparaison, entre deux ou plusieurs langues, d'un élément de la *langue*, au sens saussurien, afin de déterminer les convergences et les divergences interlangagières (Althaus et al. 1980 : 633 ; Fisiak 1980 : 1). L'objet de la comparaison est le *tertium comparationis*[99].

[98] Voir également Eco (2006 : 410-433).

[99] Déterminer un *tertium comparationis* théoriquement supralangagier comporte une difficulté fondamentale à laquelle Benveniste a rendu attentif. En examinant la description aristotélicienne du langage en termes de catégories sémantico-logique, il en a révélé le caractère « égocentriste » (1966 : 73). La définition de ces catégories était, en réalité, guidée par la grammaire de la langue grecque.

La linguistique contrastive se divise en trois domaines :

1) la génétique des langues

2) la typologie des langues

3) l'étaiement d'une linguistique appliquée : la didactique des langues, la linguistique de contact, la traductologie.

1) La linguistique contrastive, mise au service de la génétique des langues, a une orientation diachronique. Ce type d'études est né en Allemagne aux 18ème et 19ème siècles et avait alors pour objectif de répondre à la question de l'origine des langues et de reconstruire la langue-mère. Les termes de *vergleichende Philologie*, *komparatistische Philologie*, *Komparatistik* (Althaus et al. 1980), *grammaire comparée* et *comparatisme* (Ducrot et Schaeffer 1995), désignent plus spécialement la linguistique contrastive de cette époque.

2) La linguistique typologiste a pour but d'établir une typologie des langues sur la base d'universaux de langage. Elle a formulé deux thèses principales, la thèse universaliste et la thèse relativiste. La thèse universaliste postule l'identité des désignés à travers la différence des langues, et avec elle l'existence d'universaux et la comparabilité. La thèse relativiste, ou thèse de Sapir-Whorf, postule une forte interdépendance entre la pensée, la création du sens, et la langue, et a pour conséquence de fragiliser l'universalité des notions linguistiques, pouvant aller jusqu'à la remettre fondamentalement en cause. Selon cette thèse, l'expérience du monde, différente selon les cultures, opère un découpage linguistique particulier qui en retour conditionne les locuteurs d'une communauté linguistique et les amène à observer le monde de façon particulière. Poussée à ses extrêmes, cette thèse qui affirme la spécificité irréductible de chaque langue et l'existence de *Weltanschauungen* uniques priverait le linguiste de *tertium comparationis* et réduirait, par conséquent, la traduction à une approximation, puisque chaque communauté serait enfermée dans une situation d'autisme linguistique.

Les critiques montrant les limites de la thèse relativiste ont d'une part rappelé que la pensée n'est pas en corrélation stricte avec le sens lexical (Benveniste 1966 : 73-74 ; Jakobson 2003a : 81). On emploie ainsi le mot de *Walfisch* tout en sachant que la baleine n'est pas un poisson. Les critiques ont également relativisé le postulat d'identité entre une communauté et une langue, en rendant attentif aux multiples variations au sein d'une langue.

3) La troisième orientation de la linguistique contrastive, appliquée et descriptive, est celle dans laquelle nous nous situons. Nous commencerons par apporter des précisions terminologiques (qui concernent également la précédente orientation), puis nous donnerons quelques repères historiques avant d'exposer quels sont ses objectifs.

La terminologie se caractérise par une abondance d'emplois concurrents. Le terme le plus courant est *kontrastive Linguistik*, suivi de *Sprachvergleich*, *vergleichende Sprachwissenschaft*[100], *konfrontative Linguistik*, *komparative* ou *komparatistische Linguistik* (Althaus et al. 1980 : 633 ; Glück 2000). *Kontrastive Linguistik* est employé pour des études visant autant les différences que les similitudes. Son succès s'explique en partie par l'emploi en anglais du terme *contrastive linguistics* (Althaus et al. 1980 : 633 ; Schmitt 1991 : 227), terme qui a supplanté *comparative descriptive linguistics* ou *linguistic confrontation* (Fisiak 1980 : 1). En français, le terme de *linguistique contrastive* est le plus courant (Larose 1992 ; Celle 2006), devant *linguistique comparative* ou *linguistique comparée*.

Certaines propositions terminologiques visent à apporter une distinction entre deux types d'approches. L. Zabrocki, du cercle de Leipzig, distinguait *konfrontative Grammatik* et *kontrastive Grammatik* (Althaus et al. 1980 : 633 ; Fisiak 1980 : 1). Le terme de *konfrontative Grammatik* recouvrait les analyses visant à dégager tant les similitudes que les différences, celui de *kontrastive Grammatik* celles focalisées sur les différences. De même, la *linguistique comparée* est selon Larose (1992 : 15) une démarche axée sur les similitudes, tandis que la *linguistique contrastive* ciblerait les différences.
Bien qu'une telle distinction puisse être justifiée et utile, nous emploierons pour notre part le terme de *linguistique contrastive* de façon globale pour désigner la recherche de faits proches et différents.

Dans la deuxième moitié du 20ème siècle, sous l'impulsion de la linguistique appliquée, la linguistique contrastive descriptive a connu un développement important, en premier lieu en didactique des langues et en second lieu en traductologie. Les objets sur lesquels a porté la linguistique contrastive reflète en grande partie les évolutions de la linguistique au cours du 20ème siècle. Ainsi, si la linguistique contrastive a privilégié dans un premier temps les aspects phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux, depuis la fin des années

[100] Par exemple Zemb (1978-1984), Blumenthal (1997), Albrecht et Gauger (2001).

1970, des recherches textuelles, discursives, sociolinguistiques et pragmatiques se sont développées, sans que pour autant les champs d'investigation premiers soient négligés (Blumenthal 1997 ; Gréciano 2001). Naturellement, les développements et la maturation d'un axe de recherche priment sur les recherches contrastives, comme le rappelle Spillner avec l'exemple de la *kontrastive Textlinguistik* (2001 : 261)[101]. Actuellement, les domaines du texte, de l'énonciation et du discours restent à développer en linguistique contrastive (Blumenthal 1997 ; Gréciano 2001 ; Spillner 2001).

La linguistique contrastive est une discipline complémentaire à d'autres champs de la linguistique. Historiquement, la didactique des langues a la première fait appel à la linguistique contrastive. Cette dernière montre que la connaissance des deux systèmes, l'un de la langue maternelle de l'apprenant, l'autre de la langue cible de l'apprenant, permet d'identifier l'origine de certaines erreurs d'apprenants comme des interférences entre les deux systèmes. Bien que n'étant pas, loin s'en faut, l'unique ressource de la didactique des langues, elle est un outil précieux pour lever certains freins dans l'apprentissage des langues.

L'extrait suivant est extrait d'un manuel du 18ème siècle d'apprentissage de la langue française destiné aux Allemands. Adoptant une démarche contrastive avant la lettre, l'auteur explique que la conscience des différences entre les langues doit guider les apprenants :

> Les règles qui fixent la Langue *Françoise* à l'égard des *François*, ne suffisent pas aux Etrangers. […] Les Etrangers, naturellement sujets à être séduits par leur Langue, ont besoin de plus de guides, surtout ceux dont la Langue maternelle est l'*Allemand*, ou les autres Langues qui dérivent de celles-là ; car l'usage de ces Langues s'éloigne plus du *François*, que l'*Italien*, ni l'*Espagnol*.
> En exposant l'usage de la Langue Françoise, & marquant en quoi il est opposé à celui de la Langue Allemande, je n'ai prétendu autre chose que de faire remarquer cette opposition. (E. Mauvillon, *Remarques sur les Germanismes. Ouvrage utile aux Allemands, aux François, et aux Hollandois, etc.*, Amsterdam, 1747, Préface, cité par Spillner 2001 : 258)

A la même époque, un auteur allemand explique de façon similaire qu'afin de parler un français correct, sans germanismes, les apprenants allemands doivent être rendus attentifs non seulement aux « *Convenientien*,» mais aussi aux « *Discrepantien* dieser Sprachen »[102].

---

[101] Le terme recouvre un domaine de recherches appelé en France *linguistique textuelle contrastive* ou *linguistique contrastive des discours*.

[102] Il s'agit de Io. E. Greiffenhahn, *Wohleingerichtete Frantzösische Grammatica Literatorum, Wodurch ein Teutscher, der den Studiis ergeben, ohne grosse Mühe und in kurtzer Zeit, zu einer gründlichen Wissenschaft der überall beliebten Frantzösischen Sprache gelangen kan*, Jena, 6e éd., 1749, Vorrede (cité par Spillner 2001 : 259).

L'ouvrage suivant du début du 20ème siècle (*Lateinische Beispiele zur Einübung des verbum infinitum und der oratio obliqua mit deutscher, englischer und französischer Übersetzung*) porte plus précisément sur la didactique du discours rapporté. Son fondement comparatiste, à la différence des deux ouvrages précédemment cités, reste implicite et n'est pas justifié dans le métadiscours de l'auteur.

(102)

Dixit non esse dubium, quin totius Galliae plurimum Helvetii possent.	Er sagte, unzweifelhaft seien die Helvetier die mächtigsten unter allen gallischen Stämmen.	He said that there was no doubt that the Helvetii were the most powerful of the whole of Gaul.	Il dit que les Helvetii étaient sans contredit les plus puissants des Gaulois.
Quid sibi vellet ? Cur in suas possessiones veniret ?	Was er denn eigentlich wolle, warum er in seine Besitzungen käme ?	What does he desire ? why come he into his domains ?	Que voulait-il ? Pourquoi venait-il sur son territoire ?

(Zöllner 1908 : 18-19)

Notre visée est de combiner la linguistique contrastive à la traductologie, dans le but d'apporter une contribution à la traductologie du discours rapporté en allemand et en français. En 2.3, nous rappellerons quels sont l'épistémologie, les objectifs et les méthodes de la traductologie et nous montrerons en 2.4 la complémentarité de la linguistique contrastive et de la traductologie.

2.3 Les objectifs de la traductologie

Bien que la traduction soit une activité fréquente et d'importance stratégique dans les échanges humains, elle ne s'est que récemment constituée en discipline[103]. « Il fallait attendre jusqu'au milieu du 19ème siècle avant de voir naître les premiers véritables traités linguistiques de la traduction dans lesquels la traduction n'est plus uniquement perçue comme un art, mais aussi comme une discipline où l'on s'efforce de systématiser le processus de l'opération traduisante », rappelle Larose (1992 : 9). Sa représentation universitaire, ensuite, a été freinée par son caractère pluridisciplinaire[104]. Snell-Hornby, selon qui la traductologie est une « Interdisziplin » (1996 : 61), affirme que le retard est en passe d'être comblé : « Auch wenn bei uns in Europa die Institutionalisierung der

[103] A côté des termes de *traductologie* et d'*Übersetzungswissenschaft*, on rencontre ceux de *translatologie* ou de *Translationswissenschaft*. Ce dernier terme, proposé par Otto Kade en 1968, présente l'avantage d'englober la traduction et l'interprétariat (Snell-Hornby 1996 : 59).

[104] Selon Snell-Hornby (1996 : 59), le premier ouvrage à avoir théorisé la place de la traductologie comme pluridiscipline à l'université est *The Name and Nature of Translation Studies* de W. James Holmes, paru en 1972, qui bien que portant surtout sur la traduction littéraire, couvrait l'ensemble de la traductologie.

Translationswissenschaft nicht ohne Schwierigkeiten vor sich geht - weltweit erlebt sie [...] einen beispiellosen Aufschwung » (1996 : 66)[105].

Avant la naissance de la traductologie, les écrits sur la traduction étaient l'œuvre d'hommes de lettres, qui étaient quelquefois traducteurs. Ces écrits étaient des réflexions, plus souvent pratiques que théoriques, ou des conseils fondés sur l'observation de traduction ou sur sa propre pratique. L'activité séculaire de la traduction a également donné naissance à des ouvrages à vocation didactique, qui se voulaient être des guides de traduction renseignant sur les régularités ou les pierres d'achoppement de la traduction.

Plusieurs raisons ont, comme l'explique Berman, été un frein à la formation de cette discipline. L'idée a notamment été formulée que « l'expérience de la traduction n'est pas théorisable, ne doit et ne peut pas l'être ». Cette idée, dénonce Berman, est en réalité « une négation du sens de l'acte de traduire : celui-ci, par définition, est une activité seconde et réflexive. » (Berman 1984 : 300-301). Les raisons historiques qui ont dissocié la pratique de la traduction de sa théorisation et modélisation sont d'ordre culturel et religieux (Berman 1984 ; Meschonnic 1999) :

1) En raison de sa forte relation historique avec les textes sacrés de plusieurs religions, la traduction, « suspecte et finalement négative culturellement » (Berman 1984 : 298ss), fut soustraite de l'analyse profane, dépréciée comme un mal nécessaire ou perçue comme un acte de trahison.

2) La traduction a, dans l'histoire, beaucoup porté sur des textes littéraires[106]. De là sont nées deux tendances qui ont porté préjudice à la traductologie. Soit la traduction fut dévalorisée, considérée comme une activité de second rang qui présentait une qualité moindre par rapport au texte d'auteur, soit la traduction fut assimilée à la création littéraire et soustraite à une analyse systématique, quelquefois sous l'influence des traducteurs eux-mêmes, tâchant probablement de combattre leur réputation de simples copistes.

[105] Le versant didactique de la traduction a fait son entrée à l'université avant que la traductologie n'y soit enseignée comme discipline théorique et appliquée (Salevsky 1996 ; Bocquet 2006 : 24ss). La didactique de la traduction se situait alors dans le prolongement de la didactique des langues, comme l'a montré Salevsky (1996 : 18) avec l'exemple de l'université de Berlin, qui proposa, dès 1887, une formation d'interprètes.
[106] Ce sont aujourd'hui les traductions techniques qui prédominent.

> Dans l'armée des écrivains, nous autres traducteurs nous sommes la piétaille ; dans le personnel de l'édition, nous sommes la doublure interchangeable, le besogneux presque anonyme. (Dominique Aury, traductrice, citée par Mounin 1963 : VII)

En outre, la traduction littéraire était devenue l'aune à laquelle était mesurée toute théorie de la traduction (cette tendance s'affaiblit de nos jours). Les questions de l'interprétation et de la traduction des textes littéraires ont généré des positions insistant sur l'incommunicabilité de la traduction, l'indétermination du sens ou l'omniprésence du traducteur. Les problèmes de l'herméneutique littéraire ont envahi la traductologie, comme l'illustre la fortune du texte de Walter Benjamin, *Die Aufgabe des Übersetzers*, un texte qui, selon les termes de Tatilon, « souffle encore sa tempête sur les esprits d'aujourd'hui » : « Une traduction qui […] communique ne saurait transmettre que la communication – donc quelque chose d'inessentiel ». (Benjamin, cité par Tatilon 2003 : 110)[107].

Sans nier la spécificité de la traduction littéraire, nous souscrivons aux propos de Tatilon qui souligne les dérives d'une théorie de la traduction entièrement nourrie des enjeux de la traduction des textes littéraires :

> On occulte le fait que, *stricto sensu*, la traduction est bel et bien une opération mimétique consistant à transmettre, sinon un sens, du moins une information […] que le traducteur modifie peu ou prou certes, et souvent à son insu, mais qu'il ne crée pas. Alors tout de suite, un fait évident, et pourtant presque toujours passé sous silence : l'écrasante majorité des traductions effectuées aujourd'hui dans le monde sont celles de textes utilitaires, au contenu objectif - traductions pour lesquelles la notion d'équivalence, voire de fidélité garde indiscutablement toute sa pertinence. Cette évidence devrait interdire d'extrapoler, de trop vite généraliser à partir d'expériences proprement littéraires. (2003 : 110)

De la même façon que la traduction littéraire est une branche de la traductologie (Salevsky 2002 : 383ss), l'analyse des textes littéraires est un domaine particulier de la linguistique textuelle et du discours.

3) Une troisième raison qui explique la genèse tardive de la traductologie tient à la nature même de la traduction. Toute traduction trouve un écho dans plusieurs champs disciplinaires, car le genre du texte traduit rattache la problématique de la traduction au champ du genre discursif concerné, comme l'expose Ladmiral : « […] il est communément admis que c'est l'affaire des linguistes. En même temps, il n'est guère douteux que, dans toute son ampleur, la traduction excède à vrai dire le cadre méthodologique où ce serait là l'enfermer. Ainsi la traduction philosophique, par exemple, ça regarde les philosophes : à

[107] « Dennoch könnte diejenige Übersetzung, welche vermitteln will, nichts vermitteln als die Mitteilung - also Unwesentliches. » (Benjamin, *Die Aufgabe des Übersetzers*, cité par Störig 1963 : 182).

tout seigneur tout honneur ! » (2004 : 26-27). La traduction des œuvres littéraires, de la même façon, rencontre les préoccupations de l'analyse littéraire, de l'histoire littéraire et de la littérature comparée. Cette caractéristique a longtemps rendu la traductologie apatride.

4) Enfin, l'existence de diverses idéologies sous-tendant la traduction a donné lieu à différentes appréciations de l'acte de traduire et a nourri des pratiques variées auxquelles il serait quelquefois difficile de trouver un dénominateur commun[108]. Différentes cultures de traduction ont vu le jour, parmi lesquelles les *belles infidèles* ou celles associées à l'idéologie de la colonisation, particulièrement étudiées dans les travaux non européens (Bassnett 2002 : 4-5). En somme, la traductologie apparaît, dans les termes de Tatilon (2004 : 3), comme une « discipline carrefour, qui embrasse à travers temps et espace l'expérience humaine dans son immense complexité ».

En conclusion, la nature complexe de la traduction a freiné la formation de la traductologie. « A l'intersection de plusieurs disciplines, la traduction est demeurée jusqu'à tout récemment à peu près inexplorée, ne méritant jamais d'être un objet propre d'investigations », explique Larose (1992 : 35 ; voir aussi Berman 1984 : 291).

Lorsque la traductologie s'est définie, dans les années 1960, comme un domaine de recherche ayant un objet propre, elle s'est alors heurtée à la question de son affiliation. En Allemagne comme en France, la traduction a été considérée à l'origine comme une branche de la linguistique. Wilss (qui révisa par la suite sa position) voyait en elle une « neue Teildisziplin des synchron-deskriptiven Sprachvergleichs » (1977 : 9). La traduction s'est ensuite rapidement émancipée pour chercher son affiliation ailleurs. La traduction, pour certains, devait relever du genre du discours traduit, auquel cas elle se divisait en deux grands types, littéraire et technique (la littérature traitant de la traduction littéraire, la linguistique de la traduction technique). Quelques écoles de traductologie littéraire allèrent jusqu'à récuser tout lien avec la linguistique et la traductologie *in statu nascendi* s'assimila à la création artistique (Mounin 1963 ; Albrecht 2001 : 6ss)[109].

---

[108] « Discours sur la traduction, cette science humaine récente a pour vocation première d'observer et de décrire la pratique traduisante dans toutes ses manifestations – des plus orthodoxes (celles dont l'intention avouée est de conserver le texte de départ et d'en reconduire la finalité dans le texte traduit) aux plus déviantes (celles qui détournent résolument le texte de départ de sa finalité d'origine pour se l'approprier, à des fins parodiques ou politiques, féministes ou nationalistes) » (Tatilon 2003 : 109).

[109] On pense à l'opposition entre G. Mounin (1963 : 13-14) et le traducteur E. Cary, ce dernier considérant la traduction comme une création artistique, une opération *sui generis* échappant à toute systématisation.

L'incompatibilité supposée de la traductologie et de la linguistique s'est nourrie des facteurs historiques que nous avons énumérés. D'une façon générale, il apparaissait à certains que la linguistique contrastive ne considèrerait jamais la traductologie que comme un simple « appendice prolongeant des considérations générales sur la non-coïncidence des découpages du réel par les langues », pour reprendre les termes de Pergnier (2004 : 16) qui décrit la mésentente entre linguistique et traductologie. De nos jours, notamment grâce à l'élargissement qu'a connu la linguistique depuis la deuxième moitié du 20ème siècle, la traductologie trouve sa place dans les sciences du langage, qui n'ignorent pas l'exigence de pluridisciplinarité de la traduction. Ce qu'écrivait Berman en 1984 est aujourd'hui, du moins de façon programmatique, un acquis : « la 'révolution copernicienne' des sciences du langage doit permettre la 'révolution copernicienne' de la traduction, sans du tout en être l'unique fondement, et sans que celle-ci devienne jamais une branche de la 'linguistique appliquée'. » (Berman 1984 : 304 ; cf. également Ladmiral 2004 : 27).

Ainsi, s'il est admis que « la traductologie, c'est-à-dire le champ de réflexion prenant la traduction comme objet d'étude, est de nature éclectique en ce sens qu'elle puise à diverses sources, notamment à la linguistique » (Larose 1992 : XV), la caractéristique fondamentalement linguistique de toute opération traduisante légitime l'intégration de la traduction au champ des sciences du langage.

2.4 L'interdisciplinarité

Il subsiste néanmoins un certain scepticisme vis-à-vis de la pertinence de la linguistique contrastive en traductologie, comme l'ont relevé Zuschlag (2002 : 1-2), Tatilon (2004) et Colliander et Hansen (2005). Le propos suivant illustre le divorce entre les deux disciplines. Les auteurs, après analyse du texte cible, avancent l'idée suivante :

> Les transformations qui s'offrent sont de deux espèces : celles qu'impose, sauf à soléciser, la langue d'arrivée et celles qui ne se produisent que du chef même du traducteur. Celles qui sont obligatoires donc et celles qui sont facultatives. Les premières sont d'ordre strictement linguistique et ne relèvent pas, à proprement parler, de la traduction. Il est d'évidence que tout traducteur doit les connaître, mais leur étude appartient à la 'linguistique contrastive', celle qui compare les structures des différents idiomes. (Chevalier et Delport 2006 : 120-121)

Notre démarche, à l'inverse, repose sur le postulat de la complémentarité entre la linguistique contrastive et la traductologie. Cette partie (2.4) est donc consacrée aux

fondements de cette démarche interdisciplinaire. Il nous faut tout d'abord (2.4.1) évoquer deux types d'approches mêlant linguistique contrastive et traductologie dont nous nous distinguons clairement. Le premier type d'approche est celui que développe la *Stylistique comparée* et dont Pergnier remarque qu'elle est « à l'origine de nombreux malentendus impliquant conjointement linguistes et traductologues » (2004 : 22). Le deuxième type d'approche a été initié par M. Wandruszka. Après cette délimitation indirecte de notre démarche, nous pourrons décrire en quoi consiste l'apport de la linguistique contrastive à la traductologie (2.4.2).

2.4.1 Les travaux pionniers

- La *Stylistique comparée*

La *Stylistique comparée* a comme représentants principaux A. Malblanc (pour l'allemand et le français) et J.-P. Vinay et J. Darbelnet (pour le français et l'anglais), ouvrage qui, d'après Larose, « marque la naissance de la traductologie canadienne » (1992 : XXII)[110]. Les positions défendues dans les manuels de *Stylistique comparée* ont été très discutées et critiquées. Les critiques formulées contre la *Stylistique comparée* ont nourri l'argumentaire selon lequel la linguistique et la traduction étaient véritablement incompatibles (Larose 1992 : 21). Il convient donc de montrer en quoi les arguments que semble fournir la *Stylistique comparée* contre l'opportunité d'une base contrastive à la traductologie peuvent être levés.

L'ouvrage de Malblanc est un guide de traduction, et dans le même temps une caractérisation des langues mises en rapport, avec une référence à Humboldt, Saussure et Bally[111]. Malblanc adopte une position résolument relativiste et emprunte le concept humboldtien de *Weltanschauung* pour désigner les visions du monde propres à chaque communauté linguistique. En empruntant à Bally les notions de « plan du réel » et « plan de l'entendement », Malblanc décrit l'allemand comme une langue plus proche du plan du réel, et le français comme une langue qui tend en revanche vers le général et l'abstrait.

[110] La « Bibliothèque de Stylistique comparée » collection dirigée par Malblanc aux éditions Didier, a également publié un ouvrage consacré à l'italien : *Stylistique comparée du français et de l'italien*, de P. Scavée et P. Intravia (1979) (Larose 1992 : 12).

[111] Le sous-titre de l'ouvrage de Malblanc s'intitule « Essai de représentation linguistique comparée et étude de traduction ». L'ouvrage de Vinay et Darbelnet, dont le titre et sous-titre sont « Manuel de traduction (français et anglais) – Traité pratique de Stylistique comparée », se présente davantage comme un ouvrage pratique.

Malblanc (1963 : 16) pose la spécificité irréductible de chaque langue, qu'il appréhende comme le reflet de la psychologie des peuples. Ce faisant, il est réduit à considérer la traduction comme une approximation. Malblanc, ainsi que Vinay et Darbelnet, se limitent de plus à exposer certaines particularités jugées caractéristiques de chaque système. En outre, la différence entre les langues est posée dès le départ alors qu'elle était censée découler de la confrontation. Il s'agit donc d'une démarche faussement empirique, puisque les exemples servent d'illustration (Keromnes 2000 : 20-24). En plus de la circularité de leur démonstration, leur démarche vise à établir des équivalences uniques (malgré les recommandations de Vinay et Darbelnet visant à prendre en compte chaque texte particulier). On lit chez Vinay et Darbelnet : « Il est permis de supposer que si nous connaissons mieux les méthodes qui gouvernent le passage d'une langue à l'autre, nous arriverions dans un nombre toujours plus grand de cas à des solutions uniques » (cité par Larose 1992 : 13). On a également regretté dans ces ouvrages la focalisation sur les différences. La critique fondamentale reste l'absence de distinction rigoureuse entre la langue et le discours, entre système et norme (Albrecht 1999 : 13).

Les faiblesses de la *Stylistique comparée* ont été mises au compte de la linguistique :

> Le mode d'approche de la *Stylistique comparée* ne contredit pas explicitement, mais masque une réalité essentielle de la traduction, qui est que les correspondances ne sont jamais acquises d'avance, et que chaque recherche passe par l'analyse du *sens* de ce segment au sein de ce texte particulier. Aussi le livre a-t-il été versé par différents traductologues […] au compte de la « traduction linguistique », par quoi il faut entendre : opération de transfert d'unités de langue d'un système verbal à un autre dans l'indifférence au « sens » des énoncés, qui constitue le véritable objet de l'opération traduisante. » (Pergnier 2004 : 23)

Les critiques contre une traductologie linguiste s'appuyant sur la *Stylistique comparée* perdent de leur validité dès lors que l'on observe de près quelle fut la démarche des auteurs. Leurs ouvrages étaient, en outre, des guides de traduction qui contenaient des références à certains travaux de linguistique, mais ne se voulaient pas être une théorie linguistique de la traduction.

Au-delà des critiques qui peuvent être formulées, il reste la valeur pratique de ces ouvrages empiriques (Larose 1992 : 22 ; Collombat 2003 ; Pergnier 2004 : 22). Ladmiral déclarait encore en 1984 à propos de l'ouvrage de Vinay et Darbelnet qu'il était « l'un des meilleurs manuels de traduction qui soient » (1984 : 19). De plus, il revient à ces auteurs d'avoir été

parmi les premiers à systématiser la pratique de la traduction, mis en lumière certaines difficultés de traductions reposant sur des différences structurelles et à proposer des classifications de procédés de traductions. Stolze conclut : « Sie haben den ersten umfassenden Versuch unternommen, übersetzerisches Verhalten deskriptiv zu ordnen » (2001 : 74).

- La méthodologie développée par Mario Wandruszka

M. Wandruszka a montré la complémentarité entre la linguistique et la traductologie en révélant le potentiel heuristique de la traduction pour la linguistique descriptive. Les confrontations de textes sources avec leurs textes cibles dans plusieurs langues, appelées « multilaterale Übersetzungsvergleiche », aident à cerner des faits de langue et à aboutir à une description plus précise et juste de chacune des langues mises en rapport, que ce soit au niveau sémantique, discursif ou textuel : « Was die Sprache für den Menschen bedeutet, was sie für ihn leistet, wie sie es leistet, erkennt man am besten, wenn man verschiedene Sprachen miteinander vergleicht », déclare Wandruszka (1969 : 7)[112].

La réussite d'une telle démarche est subordonnée à des précautions méthodologiques : il faut réunir un corpus dans lequel chaque langue est la langue cible et la langue source, en raison de la nature asymétrique de la traduction (1969 : 7). De plus, le corpus doit contenir plusieurs traductions concurrentes afin d'examiner les paraphrases possibles[113].

Nous pouvons retenir que la démarche de Wandruszka allie linguistique et traductologie dans une perspective inverse à la nôtre. Wandruszka instrumentalise la traduction, puisque la confrontation des textes jette une lumière nouvelle sur les éléments de chaque langue. Notre travail en revanche met la linguistique contrastive au service de la traduction, puisque cette

[112] Wandruszka se distancie nettement de la thèse relativiste. Il rappelle que « Das Wort ist nicht der Gedanke, der sprachliche Ausdruck des Gedankens ist nicht der Gedanke selbst » (1969 : 8), et souligne l'aporie d'un comparatisme philologique. La présence d'arbitraire dans les langues (notamment dû à l'aléa de certaines évolutions diachroniques, observables par exemple dans les conjugaisons irrégulières ou les genres de noms) est un élément qui infléchit l'idée d'une étroite corrélation entre l'identié du locuteur et sa langue. Toutefois, il laisse une certaine place aux problématiques relativistes qui ne manquent pas de se poser : « Der Linguist [erlebt] immer wieder die letzlich unübersetzbare Eigenart, ja Einzigartigkeit jeder Sprache. [...] Für ihn beginnt hier erst das große Fragen. Was bedeutet die Verschiedenheit der Formen und Strukturen [...]? Spiegeln sich darin die verschiedenen Welterfahrungen, Weltansichten, Weltanschauungen der Völker, die diese Sprachen geschaffen haben? [...] Wie weit ist jede Sprache prägende und geprägte Weltanschauung? » (1969 : 9).

[113] Les difficultés liées à la réalisation d'un tel corpus ont certainement alimenté les réserves avec lesquelles furent accueillies ses propositions (Pöckl 2002).

première aide à prévoir, en amont, certains hiatus entre des langues et, en aval, à analyser les traductions. Si les principes qui guident notre démarche sont inverses de ceux de Wandruszka, notre analyse traductologique a néanmoins des retombées qui implicitement éclairent les phénomènes énonciatifs de l'allemand et du français.

2.4.2 La complémentarité des deux disciplines

La critique suivante de Ladmiral vise les démarches qui feraient se confondre la nature et les objectifs de la linguistique contrastive avec ceux de la traductologie :

> D'un côté, on a affaire à une approche comparative qui correspond à un projet cognitif de *description linguistique* de deux systèmes, dans une perspective synchronique […]. D'un autre côté : il y a la traduction, qui est une pratique […]. En somme, ce sont deux choses tout à fait différentes, qui se situent à deux niveaux 'épistémiques' distincts : et la conjonction qui articule le binôme de la dichotomie dont il est question ne doit en aucun cas être lue ('pragmatiquement') comme une quasi-copule établissant une relation de conséquence entre la linguistique contrastive *et* la traduction, la seconde étant 'déduite' de la première, comme une 'application'. (Ladmiral 2004 : 31-32)

Sa critique se nourrit explicitement de l'héritage de la *Stylistique comparée* :

> S'agissant de la traduction […] l'accent mis sur la linguistique contrastive reviendrait à n'y voir qu'un problème de langues – ce que n'est qu'accessoirement la traduction. On reconnaît ici toute une tradition que ponctue un certain nombre de travaux qu'on pourra subsumer sous la catégorie de la Stylistique comparée : […] Jean-Paul Vinay et Jean Darbelnet, mais aussi Jacqueline Guillemin-Flescher, Michel Ballard, etc. (Ladmiral 2004 : 31-32)

Lederer (2006 : 37) rappelle à juste titre que « les langues, à condition qu'elles soient maîtrisées par le traducteur, ne sont pas l'objet de la traduction ». La langue est le matériau de la traduction et, pour cette raison, un de ses paramètres, ce qui amène Ladmiral à conclure avec humour : « S'il est vrai que la traduction n'est pas *qu*'une affaire de linguistique, on ne peut pas dire qu'elle n'est pas *du tout* l'affaire des linguistes » (2004 : 28). L'analyse linguistique est donc intimement liée à la traduction, même si la traduction dépasse les visées de la linguistique contrastive (Berman 1984 : 304).

Le discours rapporté est un phénomène métaénonciatif observable dans toutes les langues[114], caractéristique du langage naturel, mais qui se réalise selon des modalités différentes susceptibles d'être décrites par la linguistique contrastive :

[114] D'après von Roncador (1988 : 27), le mode direct est le mode universel du DR, mais il existe en nombre très limité des langues qui n'ont pas développé de mode indirect.

> Utterances can be made the subject of other utterances. They can be criticized, questioned, commented on, or simply be reported. Language can be used to refer to language. We can talk about talk. This is true for all natural languages and is, indeed, a fundamental feature whose absence disqualifies any sign system as a human language. However, there are different ways of reporting the speech of another. (Coulmas 1986 : 2)

Trois points demandent à être précisés pour l'analyse traductologique :

- Il est affirmé dans Coseriu (1978) que l'analyse contrastive permet de déterminer l'existence de cas d'intraduisibilité, dont l'un d'entre eux concerne le DD. Nous examinerons la thèse linguistique de l'intraduisibilité en montrant quelles réponses la traductologie peut apporter.
- La langue est un système dont les règles sont un des paramètres de la traduction. Il nous faut préciser que la langue, au sens saussurien, n'est pas le seul système qui guide la réalisation du texte cible. Le texte cible se réalise avec les règles du *discours*.
- Enfin, nous examinerons avec Albrecht (1999) et Ladmiral (2004) quelles sont les visées d'une étude traductologique et préciserons ensuite quelle est la position que nous adoptons dans le présent travail, entre prospection et rétrospection.

2.4.2.1 La thèse de l'intraduisibilité linguistique

Ce chapitre est consacré à l'examen de la thèse de l'intraduisibilité linguistique et à son application au DR. Nous rappellerons les fondements de cette thèse, tels qu'ils sont développés dans Coseriu (1978), avant d'examiner le cas du DD. L'examen de cette thèse nécessite au préalable un rapide exposé de la théorie du langage et de la traduction que propose Coseriu (1972, 1978, 1981, 1994 et 2001)[115].

La langue est définie comme une activité comportant trois aspects, auxquels correspondent autant de niveaux d'analyse (1994 : 9-10) :

- le niveau du *langage*, en tant qu'activité universelle ;
- le niveau de la *langue*, qui correspond à une technique de langage développée au cours de l'histoire ;
- le niveau de la *parole* (appelé niveau du *texte* ou du *discours*), qui est l'utilisation par un locuteur de la langue.

[115] L'ouvrage de 2001 est une traduction française de plusieurs textes de Coseriu. Nous lui empruntons la terminologie française.

A ces trois niveaux correspondent des contenus d'analyse différents : *Bezeichnung* (*désigné*), *Bedeutung* (*signifié*) et *Sinn* (*sens*).

> Die B e d e u t u n g ist der jeweils einzelsprachlich – und zwar ausschließlich durch die Einzelsprache als solche – gegebene Inhalt. Die B e z e i c h n u n g hingegen ist der Bezug auf die aussersprachliche ‚Sache', auf den aussersprachlichen ‚Sachverhalt' oder ‚Tatbestand', bzw. das aussersprachlich Gemeinte selbst. Der S i n n ist der besondere Inhalt eines Textes oder einer Texteinheit [...] (1978 : 20-21).

A ces trois niveaux correspondent également trois types de linguistique : une *linguistique du langage*, une *linguistique des langues* (qui a été la plus explorée), et une *linguistique du discours et du texte*. Le tableau suivant résume le modèle de Coseriu :

Le modèle linguistique de Coseriu

Niveau d'analyse	Contenu d'analyse	Type de linguistique
Langage	*Désigné*	*Linguistique du langage*
Langue	*Signifié*	*Linguistique des langues*
Parole	*Sens*	*Linguistique du discours et du texte*

Cette tripartition de la linguistique permet de définir la place de la traductologie, qui se situe clairement dans la *linguistique du discours et du texte*. Aborder la traductologie uniquement par l'aspect de la singularité des langues, donc la situer dans la *linguistique des langues*, reviendrait à proposer une « traductologie linguistique » au sens dépréciatif que lui donnent les critiques rappelées précédemment. L'affiliation de la traduction à la *linguistique du discours et du texte* repose sur deux raisons :

- la traduction transfère des textes et non pas des langues. Ce fait amène également Larose à décrire la « linguistique du texte comme le champ privilégié de la traductologie » (1992 : XXI) ;
- les *signifiés* sont propres à une langue et par définition non traduisibles.

> Es geht in der Übersetzung darum, ‚einen gleichen Textinhalt' in verschiedenen Sprachen auszudrücken. Da nun die einzelsprachlichen Inhalte verschieden sind, der ‚übersetzte' Inhalt aber ‚der gleiche' sein muss, kann dieser Inhalt auch nicht einzelsprachlich, sondern nur *übereinzelsprachlich* sein [...]. Die Aufgabe der Übersetzung ist es nun, in sprachlicher Hinsicht, nicht die gleiche Bedeutung, sondern *die gleiche Bezeichnung* und *den gleichen Sinn* durch die Mittel (d.h. eigentlich durch die *Bedeutungen*) einer anderen Sprache wiederzugeben. (1978 : 20-21)

Le même constat amène Pergnier à formuler ainsi les différentes prérogatives entre la linguistique contrastive et la traductologie :

> […] la question principale est d'expliquer pourquoi les mots sont intransposables d'un système de signes dans un autre (comme la linguistique le montre de manière irréfutable), et sont pourtant

traduisibles d'un système de signes dans un autre (comme la traductologie le montre de manière non moins convaincante). (2004 : 23-24)

Le processus de traduction se décompose en une étape sémasiologique et une étape onomasiologique : le traducteur, au départ, construit le *désigné* et le *sens* à partir du *signifié* ; dans un deuxième temps, il cherche à rendre le *désigné* et le *sens* par les *signifiés* étrangers. Il se heurte à trois obstacles, trois impossibilité théoriques de traduction :

- La traduction est théoriquement impossible lorsqu'une langue-culture n'a pas de *signifié* qui désigne une certaine réalité extra-linguistique, « wenn [eine Sprache] eine bestimmte Realität überhaupt nicht gestaltet » (1978 : 37). Mounin (1963 : 59), tout en se distanciant de la thèse de Sapir-Whorf, fait également remonter l'origine de certains problèmes de traduction à la différence dans la référenciation du réel opérée par les langues. Ce type d'intraduisibilité théorique n'est pas consubstantiel à tout acte de traduction, mais dépend des langues mises en rapport.

  Cependant, on peut combler ce déficit dans la pratique. Berman (1984 : 302), dans son dialogue avec Mounin, rappelle qu'en cas d'intraduisibilité linguistique, la traduction apporte des solutions, qui peuvent être un emprunt, un néologisme, une compensation, un décalage, un remplacement, liste à laquelle nous pouvons ajouter le procédé métadiscursif des (trop célèbres) *Notes du Traducteur*[116].

- La traduction est théoriquement impossible si le *signifié* a un *désigné* symbolique. Le genre grammatical, par exemple, peut être investi d'une valeur culturelle (dans un conte, le genre du substantif *la lune* peut être associé à l'identité féminine supposée de la lune).

  Dans ces cas, que Jakobson analyse comme des « attitudes mythologiques d'une communauté linguistique » vis-à-vis de la langue (2003a : 85-86), il y a pour le traducteur, en règle générale, un conflit entre le *désigné* et le *sens* construit dans le texte, car il est rare que les deux coïncident dans les deux langues. Dans le texte cible, le traducteur doit opter pour l'invariance du *signifié* ou du *désigné*.

[116] Mounin, dans un article intitulé « L'intraduisibilité comme notion statistique » (1964, cité par Larose 1992 : 72), évalue dans la traduction d'un texte hopi en anglais les « capitulations » de la traduction devant des désignés inconnus à seulement 0,5 %, et invite donc à ne pas surévaluer la part de ces impossibilités de traductions qui ne se laissent pas contourner dans la pratique.

- La traduction est théoriquement impossible lorsque la fonction du signe à traduire n'est pas réduite à la fonction désignative, en d'autres termes, lorsque le signifiant est opacifié. Quatre cas sont distingués, dont le dernier concerne le discours direct :

- L'emploi métalinguistique

  En russe, <Я> est à la fois la dernière lettre de l'alphabet et le pronom personnel de la première personne. Ainsi, lorsqu'on veut amener un enfant à ne pas abuser du « moi je », on lui dit : « Я est la dernière lettre de l'alphabet ». La traduction doit, pour préserver le *sens*, reproduire l'acte par un énoncé qui ne renvoie pas au même *désigné*.

- L'emploi poétique (*'malerische' Verwendung*)

  Lorsque le *signifiant* est transformé en *signifié*, il est rare que la même transformation soit possible dans la langue cible[117].

- La polysémie intentionnelle

  Etant donné qu'il est rare que la polysémie soit identique dans des langues différentes, il est tout aussi rare que la traduction la traduise (par exemple dans un jeu de mot).

- L'emploi symptomatique

  Si un énonciateur est caractérisé socialement et/ou géographiquement par son discours, le signe linguistique est opacifié et renvoie à la langue. La traduction se heurte à la difficulté de recréer dans le texte cible un DD qui renvoie à son utilisateur, puisque le *désigné* manque dans la culture cible.

  Le problème de traduction ne se pose pas uniquement en termes de variation, mais plus précisément en termes de variation collective. La traduction d'un idiolecte, par comparaison, ne doit conserver que la variation individuelle et ne pose donc pas de problème particulier de traduction, comme l'illustre les exemples suivants :

(103) „[...] Und dann habe ich ja immer noch mehr Aussicht, mich wieder zu heiraten, als so manche Andere, es zum ersten Male zu tun."
„Zo?" sagten die Cousinen einstimmig... **Sie sagten „Zo" mit einem Z, was sich desto spitziger und ungläubiger ausnahm**. (Mann, *Buddenbrooks* : 239)

- [...] Et puis, tu sais, j'ai toujours plus de chance de me remarier qu'une autre qui n'a jamais été mariée.
- **Fraiment ?** disaient les cousines en chœur **(elles prononçaient « vraiment » avec un f, ce qui avait l'air plus pointu encore et plus incrédule)**. (Bianquis : 218)

[117] Voir l'étude d'un texte de Kafka (*Eine kleine Frau*) et de ses traductions par Meschonnic (« La femme cachée dans les textes de Kafka », 1999 : 319-342).

(104) „[...] Du solltest täglich deinem Schöpfer auf den Knien dafür danken, ein solch **gottbegnadigtes** Geschöpf zu sein ...!“
„... **Begna*d*tes**“, sagte Gerda und zeigte lachend ihre schönen, weißen, breiten Zähne. (Mann, *Buddenbrooks* : 296)

- [...] Tu peux remercier le Seigneur chaque jour, à genoux, d'être une créature si **grâciée**…
- **Comblée de grâces**, rectifiait Gerda en riant de ses belles dents blanches et larges. (Bianquis : 266)

La traduction d'œuvres entièrement rédigées en dialecte est pour Salevsky (2002 : 185) « die absolute Grenze » de la traduction. De même, Berman affirme avec force l'impossibilité de traduire les dialectes. Sa position est sans appel, puisqu'il critique aussi bien l'effacement des réseaux vernaculaires que leur exotisation, c'est-à-dire la substitution d'un « vernaculaire étranger par un vernaculaire local […]. Une telle exotisation, qui rend l'étranger du dehors par l'étranger du dedans, n'aboutit qu'à ridiculiser l'original. » ; « Malheureusement, le vernaculaire ne peut être traduit dans un autre vernaculaire » (Berman, *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*. Les Tours de Babel, 1985, cité par Lane-Mercier 1995 : 177). Une stratégie de compensation est néanmoins souvent développée par les traducteurs qui consiste à rendre la variation diatopique par une équivalence diastratique et diaphasique (Albrecht 2005a : 230-249)[118].

Au terme de cette analyse, nous retiendrons que les impossibilités théoriques de la traduction reposent sur l'absence de *désigné* dans la langue cible ou sur l'opacification du *signifiant* (dans les trois premiers cas, cette impossibilité est en réalité une improbabilité). Les impossibilités théoriques ne sont pas pour autant des impossibilités de traduction. Elles rappellent finalement que la traduction est une reformulation d'un texte dans un autre texte et un autre système linguistique.

2.4.2.2 *Langue*, *discours* et *texte*

La traduction et l'équivalence se situent au niveau des *textes*, qui répondent aux normes de la *langue*. La *langue* est le matériau signifiant dans lequel le texte cible est réalisé. Le *texte*,

[118] Lane-Mercier (1995) a retraduit *The Hamlet* de Faulkner, une œuvre qui contient une variété vernaculaire de l'anglais, celle des « country whites » du Mississippi. L'auteur plaide pour la traduction en un vernaculaire rural québécois. Lane-Mercier se fonde sur la définition du DD comme étant une représentation conventionnelle et sélective d'une réalité qui a son sens dans le système du texte. Elle récuse les positions traductologiques de Berman qui affirme l'impossibilité générale de rendre compte d'un élément qui n'a de sens que dans son système d'origine ; selon elle, cela correspond à nourrir la fausse idée du discours direct comme d'une reproduction, alors qu'il est une convention dans un système d'écriture littéraire. L'argumentation de Lane-Mercier repose sur le fait que l'invariant de la traduction doit être la relation discursive qu'entretient la variété dialectale avec la norme standard.

entendu comme produit d'une énonciation, par exemple une œuvre littéraire, est un objet singulier d'une énonciation qui a des particularités, des réseaux de sens propres qui, en dernier ressort, déterminent l'équivalence[119].

La *langue* n'est toutefois pas la seule structure collective qui guide la réalisation du texte cible. A la structure de la *langue* s'ajoute celle du *discours*. Nous entendons donc *discours*, en allemand *Diskurstradition* (Wilhelm : 2001), dans le sens que lui donne Adam (2001a : 12 et 2004 : 40), se référant à Bakhtine :

> Le locuteur reçoit donc, outre les formes prescriptives de la langue commune (les composantes et les structures grammaticales), les formes non moins prescriptives pour lui de l'énoncé, c'est-à-dire les genres du discours - pour une intelligence réciproque entre locuteurs ces derniers sont aussi indispensables que les formes de langue. Les genres du discours, comparés aux formes de langue, sont beaucoup plus changeantes, souples, mais, pour l'individu parlant, ils n'en ont pas moins une valeur normative : ils lui sont donnés, ce n'est pas lui qui les crée. C'est pourquoi l'énoncé […] ne saurait être considéré comme une combinaison absolument libre des formes de langue. (Bakhtine, *Esthétique de la création verbale*, cité par Adam 2001a : 12)

2.4.2.3 L'objectif traductologique, entre prospection et rétrospection

L'analyse contrastive, dans la section II, représentera la première étape de notre analyse. Elle se place au niveau de la *langue* et du *discours*. La section III est une étude de corpus et permet donc d'examiner le paramètre du texte. Notre objectif étant d'apporter une contribution à la traductologie du DR, il nous faut maintenant préciser ses contours, à partir de Albrecht (1999) et Ladmiral (2004).

Selon l'analyse de Albrecht (1999), la traductologie a trois orientations différentes :
1) *die deskriptiv-retrospektive Übersetzungswissenschaft* analyse les traductions réalisées et les contextualise. Appliquée à des textes littéraires, cette recherche contribue à la *Literaturwissenschaft*.
2) *die prospektiv-präskreptive Übersetzungswissenschaft* est une orientation qui répond à la question du comment traduire, analyse les choix et hiérarchise différentes possibilités. Le *tertium comparationis* est un objet de la langue ou du discours.

[119] Cette définition du texte reprend celle de Coseriu et diffère de celle proposée par J.-M. Adam (2004), puisque Adam le définit comme une macro-structure supra-individuelle d'agencement des énoncés qui se décline selon 5 types : narratif, descriptif, argumentatif, explicatif, dialogal. Le texte est donc pour Adam indissociable d'une notion de grille de progression. Nous conservons le terme de *texte* dans le sens que nous venons de décrire pour désigner le produit singulier d'une énonciation et parlons de *progression textuelle* lorsque nous empruntons les modèles de Adam (en 7.2.3).

3) *die Übersetzungskritik* est une orientation qui mêle les deux précédentes : étude d'une traduction réalisée, elle fournit en même temps les éléments pour une retraduction[120]. Cette catégorie rejoint la notion de *critique des traductions* développée par A Berman (1995), qui désigne l'analyse d'une traduction et la reconstitution de l'arrière-plan littéraire, la définition de l'objectif du traducteur, la description de la portée dans la culture et littérature cible et, le cas échéant, l'ébauche d'une nouvelle traduction.

Ladmiral (2004), quant à lui, envisage quatre orientations en traductologie, correspondant à autant d'étapes historiques dans le développement de cette discipline :

> a) une traductologie normative ou *prescriptive* - qui serait pour moi la traductologie « d'avant-hier », où je range l'ensemble des considérations « prélinguistiques » touchant la traduction
> b) une traductologie *descriptive* - d'obédience linguistique, qui serait pour moi déjà la traductologie d'« hier ».
> c) une traductologie scientifique ou *inductive* - qui relèverait des sciences cognitives, mais qui n'est encore que la traductologie de « demain » et même, me semble-t-il, d'« après-demain » ; et enfin
> d) une traductologie *productive* - qui, à mes yeux, est la traductologie d'« aujourd'hui », et qui est celle pour laquelle je plaide. (2004 : 34)

Ladmiral place les traductologies *prescriptive* et *inductive* aux deux pôles de la traductologie et voit dans les traductologies *descriptive* et *productive* celles qui caractérisent la recherche actuelle. Selon Ladmiral, la traductologie *descriptive* adopte une démarche qui est de nature trop restrictive, puisqu'elle a une base contrastive, et ne s'oriente pas vers les besoins réels de la traduction. La traductologie *descriptive* reçoit la description suivante :

> Ainsi ceux que j'appelle les *contrastivistes* vont-ils s'attacher à comparer le texte-source ou texte de départ (T_0) et le texte-cible ou texte d'arrivée (T_t), analysant les identités et les différences […] et imputant ces dernières aux langues elles-mêmes, alors que les deux choses se jouent au niveau de la parole, du discours. […] Dans cette perspective, la *traduction* s'entend au sens statique du résultat de l'activité traduisante (texte-cible) : ce que j'ai proposé d'appeler 'un **traduit*', comme on dit un *produit*, par opposition à ce qui serait 'le *traduire*'. (2004 : 33-34)

La traductologie *productive*, que défend l'auteur, est définie comme suit :

> Au lieu de travailler à une description linguistique, on s'engagera dans la démarche réflexive d'une 'traductologie productive', qui s'attachera à induire *de* la pratique ce que j'ai appelé des 'théorèmes *pour* la traduction' […], au lieu de s'en tenir à une linguistique de l'énoncé, qui n'a que trop tendance à poser les problèmes de la traduction en termes de langue. (2004 : 35)

[120] Les traductions de Vialatte de l'œuvre de Kafka ont, au 20ème siècle, nourri la plus abondante critique des traductions d'une œuvre de langue allemande. « Le scandale culturel et poétique est dans la situation qui protège juridiquement une traduction comme si elle était une écriture. Alors qu'elle est une désécriture. Effet du sociologisme des traducteurs. […] C'est rendre hommage à son rôle que de le constater maintenant fini, et nuisible », déclare Meschonnic (1999 : 322).

Ces propos reflètent le malaise persistant entre traductologues (théoriciens et praticiens) et linguistes. Ils prennent surtout en compte la finalité didactique de la traductologie, mais négligent, selon nous, le versant critique de la traductologie, à savoir l'analyse de la réception d'un texte au travers de son texte cible. D'autre part, les affirmations de Ladmiral sous-estiment la valeur prospective de la linguistique contrastive, qui ne fournit pas seulement des outils d'évaluation, comme l'affirme Ladmiral (2004 : 35-36), mais aussi des moyens d'anticipation (Gallagher 2003).

Le tableau ci-après résume les catégories des deux auteurs :

Visées de la traductologie selon Albrecht (1999) et Ladmiral (2004)

Albrecht	*deskriptiv-retrospektiv*	*prospektiv-präskreptiv*	*Übersetzungskritik*		
Ladmiral	*descriptive*	*prescriptive*		*productive*	*inductive*

Les catégories de Ladmiral et de Albrecht ne se recoupent que partiellement. Le troisième volet de la tripartition de Albrecht est absent chez Ladmiral, qui adopte une perspective pratique et didactique ; la catégorie de Ladmiral de *traductologie descriptive* est une modalité - l'autre étant la traductologie productive - de la catégorie de *prospektiv-präskreptive Übersetzungswissenschaft*.

2.5 Conclusion

La langue, le niveau des *signifiés*, n'est pas le seul composant de la traduction, pas plus qu'il n'est le seul composant de la communication. En conséquence, la linguistique contrastive ne peut fournir à la traductologie tous les outils dont elle a besoin. Elle n'en révèle pas moins que certaines variations de traductions sont imputables uniquement aux structures langagières en présence, et que certaines difficultés ne trouvent leur réponses que dans les différences des langues (Albrecht 2005a ; Pergnier 2004).

Nous situons notre travail dans une traductologie descriptive et prospective, au sens donné par Albrecht (1999) et Ladmiral (2004), avec les réserves que nous avons formulées envers Ladmiral (2004). Le but de notre recherche est de fournir un appareil d'analyse des textes traduits, à travers l'étude des possibilités et des limites de la traduction du discours rapporté.

Il résulte des comparaisons des objectifs de la linguistique contrastive et de la traductologie que la linguistique contrastive fournit un cadre explicatif à la traduction. La linguistique contrastive, qui reconstruit le niveau des *signifiés*, est dans une relation double avec la traduction : elle aide à prévoir les points où la production traductologique fera face à des difficultés ; d'autre part, elle est convoquée pour l'évaluation des traductions, des produits, afin d'en extraire et d'en analyser les composantes. Le recours à la linguistique contrastive apporte des éléments pour expliquer si les variations ou le recours à d'autres procédés que la traduction *stricto sensu* (emprunts, commentaires, non-traduction, …) sont nécessaires ou non.

Section II : Analyse contrastive

Cette section a pour but de dresser un tableau contrastif global du discours rapporté en allemand et en français. La première section a fourni la description des divers éléments qui constituent le continuum de la représentation du discours. L'objectif est ici d'établir quelles sont les combinaisons de traits énonciatifs que propose chaque langue au travers des genres de DR qu'elle a formés. L'analyse contrastive se compose de trois parties successives : les séquences introductrices, le mode direct et le mode indirect.

Les séquences introductrices (chapitre 3) sont l'outil permettant d'intégrer explicitement un discours autre dans le discours actuel. Elles sont le lieu où la mise en relation des deux énonciations est représentée par un métadiscours. Elles sont sélectionnées et énoncées par l'énonciateur premier, mais peuvent faire entendre la voix de l'énonciateur second. Nous avons choisi de nous concentrer sur les stratégies permettant d'agir sur la voix de l'énonciateur second. Nous empruntons à Rabatel (2004a) le concept d'*effacement énonciatif* pour désigner la faible visibilité d'un énonciateur. En 3.1, nous rappellerons la définition de ce concept, pour ensuite l'étudier sur le plan sémantique en 3.2 et sur le plan syntaxique en 3.3.

Les formes directes de l'allemand et du français (chapitre 4) reposent sur des bases énonciatives similaires et véhiculent des valeurs discursives communes. Les formes indirectes (chapitre 5), en revanche, présentent beaucoup de différences. En 5.1, nous traiterons de l'*indirekte Rede* et du discours indirect et montrerons que les points de variations entre l'allemand et le français portent sur la problématique de la présence de l'énonciateur second. Quant aux discours non introduits, la première observation est celle d'une dissymétrie, l'allemand disposant de l'*einführungslose indirekte Rede* et de l'*erlebte Rede*, le français du *discours indirect libre*. Nous procéderons en 5.2 à la comparaison entre les deux discours indirects interprétatifs, l'ER et le DIL. Nous poursuivrons en 5.3 avec l'analyse de l'EIR. Nous chercherons d'abord en 5.3.1 les similitudes entre l'*einführungslose indirekte Rede* et les genres du français, pour nous interroger en 5.3.2 sur la proximité avec le discours indirect français elliptique et en 5.3.3 sur celle avec le conditionnel d'altérité énonciative.

3 Les séquences introductrices

Les séquences introductrices sont le lieu où l'énonciateur citant marque explicitement sa position de témoin et de relais d'une énonciation autre. Elles sont le lieu privilégié de son intervention sur une énonciation seconde. Ce lieu où il reconstruit une partie du contexte de l'énonciation seconde se prête à une analyse graduée de son intervention, au regard des informations choisies et filtrées par ses soins et, au final, de son inscription comme sujet d'énonciation dans le discours rapporté.

Nous avons étudié les séquences introductrices au travers du concept d'*effacement énonciatif*. Nous présentons en 3.1 ce concept qui désigne la faible visibilité d'un énonciateur dans un discours auquel pourtant il participe. Nous nous sommes placée sur le plan sémantique (3.1) et syntaxique (3.2) pour analyser les supports les plus saillants de la subjectivité de l'énonciateur rapporteur et de celle de l'énonciateur rapporté.

3.1 L'effacement énonciatif

Nous avons observé un des pôles sémantiques des introductions[121], celui des verbes décrits comme des verbes « neutres », qui ne contiennent qu'un nombre de traits sémantiques réduit, voire minimal ; minimisant l'interprétation que livre l'énonciateur rapporteur, ils sont à interpréter comme le signe d'un effacement énonciatif. Il est apparu que d'autres éléments que les verbes introducteurs ont également cette caractéristique d'effacement énonciatif : *so* + énonciateur est également un outil par lequel l'énonciateur premier minimise les marques qui renvoient à lui comme source d'interprétation du DR. Sur le plan syntaxique, il apparaît que le type d'intégration permet de faire moduler la présence de l'énonciateur premier. La linéarisation de l'énoncé différente en l'allemand et en français amène différentes variations énonciatives.

[121] Les études contrastives réalisées sur les séquences introductrices dont nous avons connaissance sont celles de Sabban (1978), analysant les différences distributionnelles de quelques verbes introducteurs allemands et français et celles de Dupuy-Engelhardt (1993). Toutefois, les travaux de cet auteur sont au départ une étude confrontative du champ lexical de l'acoustique en allemand et en français (Voir Dupuy-Engelhardt : *La saisie de l'audible. Etude lexématique de l'allemand.* Tübingen : Narr, 1990) et ne traitent pas spécifiquement de la représentation du discours. Cette lexicologie contrastive révèle une pléthore de verbes introducteurs acoustiques pour l'allemand et une proportion nettement moindre de verbes introducteurs acoustiques en français.

Le discours rapporté se définit comme la mise en relation de deux énonciateurs et de leurs situations d'énonciation. Les relations entre les deux énonciateurs sont variables et s'analysent par le biais du rapport entre les marques énonciatives - ou *subjectivèmes* dans la terminologie de Kerbrat-Orecchioni (2002) - imputables à l'énonciateur premier et celles imputables à l'énonciateur second. Nous empruntons à Rabatel (2004a) les notions de *désinscription énonciative*, aussi appelée *effacement énonciatif*, et conjointement celles d'*inscription énonciative* pour désigner le phénomène graduel qui « ne se limite pas aux marqueurs personnels et spatio-temporels, mais [qui] intègre toute forme de référence dont l'interprétation n'est plus opérée en fonction des données situationnelles » (2004a : 8).

Concernant le DR, l'effacement énonciatif se réalise au travers des marques et indices suivants :

- mode énonciatif indirect et direct

  Un DR au mode direct réalise un effacement énonciatif de l'énonciateur premier au profit de l'énonciateur second, à qui l'énonciateur premier « laisse la parole ».

- verbes, lexèmes et syntagmes introducteurs

  Les verbes introducteurs sont une intervention de l'énonciateur premier, qui peut graduer son intervention. Ainsi, le choix de *dire / sagen* semble réduire la subjectivité de l'énonciateur premier par rapport à tout autre verbe introducteur, et donc limiter son intervention dans le discours rapporté.

- mode verbal (en allemand) et concordance des temps (en français)

  Lorsque le *Konjunktiv II* et la concordance des temps sont employés pour introduire une modalité critique, la position de l'énonciateur premier est renforcée par rapport à celle de l'énonciateur second.

- marques de littéralité à travers les lexèmes, la syntaxe (à l'oral à travers la prosodie)

  Les marques de littéralité, comme par exemple l'îlot textuel, renforcent la présence de l'énonciateur d'origine.

L'examen de l'inscription énonciative des énonciateurs n'est qu'une première étape dans l'analyse des valeurs discursives. Cette analyse des rapports énonciatifs permet ensuite, selon le type de contexte, de déduire quel est l'effet pragmatique visé. D'après Rabatel, « les effets pragmatiques qui découlent de l'effacement énonciatif dans les discours citants et cités » créent « trois postures qui entrent en jeu dans la construction interactionnelle des points de vue [...] :

- la coénonciation correspond à la coproduction d'un point de vue commun et partagé. [...] Les phénomènes d'accord sur un PDV étant fragiles, limités, la coénonciation s'avère une forme sinon idéale de coopération, du moins très instable, fugace, vite remplacée par la sur- ou sous-énonciation [...] ;
- la surénonciation est définie comme l'expression interactionnelle d'un point de vue surplombant dont le caractère dominant est reconnu par les autres énonciateurs ;
- la sousénonciation renvoie à l'expression interactionnelle d'un point de vue dominé, au profit d'un surénonciateur. » (Rabatel 2004a : 9-10)

L'effacement énonciatif se traduit par différentes marques qu'il convient d'interpréter pragmatiquement dans le contexte, ces marques n'étant « pas univoques » (Rabatel 2004a : 12) : il y a certes une forte corrélation entre l'effacement énonciatif d'un énonciateur (plus exactement d'un locuteur) et sa position de sous-énonciateur, toutefois les marques qui attestent d'une présence de l'énonciateur premier n'indiquent pas nécessairement qu'il est en position de surénonciation, pas plus que leur absence ne signale automatiquement sa position de sousénonciateur. Par exemple, un énonciateur peut simuler un effacement énonciatif en usant de DD, mais en réalité s'approprier la parole d'autrui en exploitant la richesse de représentation que permet le DD.

Dans notre recherche, nous nous concentrons sur les paramètres de l'effacement énonciatif et n'envisageons pas systématiquement la conséquence pragmatique en termes de sur- ou sousénonciation. Notre objectif est d'analyser les changements dans le rapport de forces énonciatives que provoque la traduction, et d'en chercher les causes. Nous concentrons notre étude de l'effacement énonciatif autour des séquences introductrices car elles sont un endroit stratégique où se rencontrent les voix.

Sur le plan lexical, nous avons relevé deux éléments de nature différente qui réalisent un effacement énonciatif : les verbes au sémantisme « primaire » et l'introducteur *so*. Les verbes que nous appelons « primaires » ne font que signaler l'acte locutoire, sans le caractériser. Ce sont *sagen*, *machen, dire* et *faire* et, sous un angle perceptif, *hören* et *entendre*. L'effacement énonciatif permis par les verbes primaires est encore plus marqué avec les syntagmes introducteurs de type *so* : en effet, nul verbe ne caractérise le DR, nulle interprétation ne semble avoir été opérée par l'énonciateur premier. *So* + énonciateur livre une image d'une énonciation source réduite à son contenu propositionnel et occulte les

caractéristiques de la situation de discours :

(105) Gerade die Geschwindigkeit, „die Beschleunigung des Prozesses der kreativen Zerstörung ist das Neue am marktwirtschaftlichen Kapitalismus von heute“, analysiert der amerikanische Ökonom Edward Luttwak, der dafür den Begriff des „Turbo-Kapitalismus“ prägte. Das „horrende Tempo der Veränderung“, **so der gebürtige Rumäne**, [...] wird zum „Trauma für einen Großteil der Bevölkerung“. (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 250)

L'appartenance de *so* + énonciateur au champ du discours rapporté ne fait pas l'unanimité. *So* est décrit par Behr (2002 : 171) comme « die kanonische Form der eingeschobenen oder nachgestellten RQA [Redequellenangabe] » des introducteurs averbaux de DR. En revanche, Gallèpe (2003 : 276) voit dans cet introducteur une forme périphérique du DR, car il relèverait des formes de « modalisation en discours second » (notion empruntée à Authier-Revuz, cf. 1.3.2), à l'instar de *laut*. Nous expliquerons en 3.3. pourquoi nous avons choisi d'intégrer *so* dans le champ du DR[122].

3.2 Les verbes introducteurs primaires

Sagen est le verbe prototypique du dire. L'analyse componentielle de Marschall (1995 : 361ss), également valable pour *dire*, distingue : « sagen1 = *äußern*, minimal spezifiziert », « sagen2 = *mündlich äußern*, im Gegensatz zu *schreiben*, etc. » et « sagen3 = *mitteilend äußern*, gegenüber *fragen* ». Seul le premier de ses trois sens est sémantiquement neutre. Sagen2 et sagen3 ne sont pas à considérer comme des verbes primaires, puisqu'ils spécifient la nature du discours.

La différence entre *dire* et *faire* d'une part, *sagen* et *machen* d'autre part, est sémantique, syntaxique et distributionnelle. *Faire* est un verbe introducteur qui indique que l'objet est le résultat du procès ; sans caractériser l'acte accompli (Sabban 1978 : 37) et sans comporter de trait du *dire*, il introduit un discours rapporté en présentant l'énoncé comme le produit d'un acte, comme le relève Gather (1994 : 201) : « der Äußerungsakt [wird] unter dem Aspekt der Handlung fokussiert ». D'après Gather (1994 :198-199), en outre, le français n'est pas la

[122] Outre les verbes d'introduction primaires et l'introducteur averbal *so*, un autre moyen d'opérer sur la présence de l'énonciateur rapporteur consiste à lui substituer un sujet impersonnel, comme dans l'énoncé suivant : Als er dies alles in größter Eile überlegte, ohne sich entschließen zu können, das Bett zu verlassen - gerade schlug der Wecker drei Viertel sieben -, klopfte es vorsichtig an die Tür am Kopfende seines Bettes. „Gregor“, **rief es** - es war die Mutter -, „es ist drei Viertel sieben. Wolltest du nicht wegfahren?“ (Kafka, *Die Verwandlung* : 22) L'effacement énonciatif est double : l'identité de l'énonciateur cité est tue et, dans un même mouvement, la présence de l'énonciateur rapporteur est réduite. Dans le cadre de la fiction narrative, cela augmente l'illusion de fidélité du discours direct en créant une focalisation interne.

seule langue romane à employer le verbe [faire] comme verbe introducteur : cet usage se rencontre en italien, catalan, portugais, provencal, roumain, et seul l'espagnol fait exception.

(106) « Si ce n'est pas pitoyable ! » **fit** le socialiste, en haussant de dégoût les épaules. (Flaubert, *L'éducation sentimentale* : 139)

Faire ne peut pas introduire de DI. Selon l'analyse de Sabban (1978 : 38), l'absence de trait d'émission en est la cause. Le DD, à la différence du DI, contient des indicateurs de discours qui rendent non nécessaire la présence d'un trait émissif et son introduction par *faire* possible. Ces indicateurs sont d'après Sabban phonologiques, syntaxiques et graphiques ; nous ajoutons à cette liste d'indicateurs facultatifs un indicateur fondamental, à savoir la disjonction énonciative, absente par définition du mode indirect.
Concernant la différence distributionnelle avec *dire*, nous reprenons l'observation formulée par Gather. Ce verbe connaît non pas des restrictions d'emploi, mais des préférences. *Faire* s'emploie de manière privilégiée avec des DD et en incise ou postposition ; les énoncés sont surtout des interjections, des vocatifs, des exclamatives, des phrases incomplètes, des énoncés marqués affectivement. Concernant le genre de discours, Gülich (1978 : 90) relève qu'il n'apparaît pas dans les textes de presse, mais seulement dans les textes littéraires.

Machen attire également l'attention sur l'acte de discours, mais à la différence de *faire* ne se rencontre dans un usage standard que s'il introduit des onomatopées ou des interjections (Michel 1966 : 219 ; Sabban 1978 : 37), comme dans les exemples suivants :

(107) „Hm", **machte** er, wandte sich grußlos ab und verschwand im Kassenraum (Arjouni, *Ein Freund* : 10)

(108) „Scht! Scht!", **machten** die andern Dirnen. (Storm, *Der Schimmelreiter* : 131)

Dans la terminologie d'Austin (voir 1.4.3.2), *faire*, peut introduire aussi bien des actes phonétiques que des actes phatiques, tandis que *machen* n'introduit que des actes phonétiques. La comparaison entre *faire* et *machen* révèle que *machen* est d'un emploi beaucoup plus limité que *faire*, ce dernier apparaissant alors comme une « romanische Eigentümlichkeit » (Maingueneau 2000 : 112 ; voir aussi Gülich 1978 : 89).

En plus de ces quatre verbes introducteurs primaires que sont *sagen*, *dire*, *faire*, *machen*, il existe dans un registre archaïque les verbes *sprechen* et *parler*. Employés dans des textes non archaïques, ils revêtent alors une connotation solennelle (exemples suivants de *Der Schimmelreiter* et de *Buddenbrooks*), éventuellement accompagnée d'une nuance d'ironie

(exemple suivant tiré de *Die Klavierspielerin*), et comportent dans ces cas une marque d'interprétation et d'appréciation de la part de l'énonciateur rapporteur qui n'en font plus des introducteurs primaires.

(109) Als er nach Hause kam, ergriff Elke seine Hand :
„Was hast du, Hauke?" **sprach sie**, als sie in sein düstres Antlitz sah; „es ist doch kein neues Unheil ? [...]" (Storm, *Der Schimmelreiter* : 128)

(110) Mit einem letzten, sehr langen Schritte trat er heran, indem er mit dem Oberkörper einen Halbkreis beschrieb und sich auf diese Weise vor Allen verbeugte.
„Ich störe, ich trete in einen Familienkreis", **sprach er** mit weicher Stimme und feiner Zurückhaltung. „Man hat gute Bücher zur Hand genommen, man plaudert... Ich muß um Verzeihung bitten!" (Mann, *Buddenbrooks* : 93)

(111) Ich habe das Gefühl, daß Sie Ihren Körper verachten, nur die Kunst gelten lassen, Frau Professor. **Spricht Klemmer**. (Jelinek, *Die Klavierspielerin* : 69)

Outre les verbes neutres d'émission et de perception qui introduisent le discours sans le caractériser, l'allemand dispose des verbes *lauten* et *heißen*, appelés par Marschall (2001 : 599) « verbes d'identification ». Ni émissifs ni perceptifs, ils spécifient le « libellé de la matière langagière » du discours (*Angabe des Wortlauts* , Marschall 2001 : 599). *Lauten* désigne le libellé d'un texte, produit d'une énonciation. Il implique nécessairement le *Wortlaut* exact. *Heißen* désigne le libellé d'une énonciation, sans nécessairement le faire de manière littérale (Marschall 1995 : 362). Pragmatiquement, l'emploi de *heißen*, accompagné du sujet impersonnel *es*, marque un effacement énonciatif de l'énonciateur rapporteur. *Es heißt* est une introduction qui permet de ne pas nommer la source et de ne pas caractériser la valeur communicative (*In dem Vertrag heißt es ausdrücklich, dass ... ; Damals hieß es, der Krieg würde nicht lange dauern*). L'énonciateur rapporteur semble s'effacer derrière le discours qu'il cite, en DD comme en DI. Les intentions de l'énonciateur rapporteur, fictives comme réelles, varient selon les situations de discours (neutralité, absence de répétition de l'identité de l'énonciateur second, ignorance de son identité, …).

Bilan des verbes primaires

	Trait d'émission ou de perception	Introduit un contenu non propositionnel	Introduit un contenu propositionnel	Introduit un DI
sagen	+	+	+	+
lauten		+	+	+
heißen		+	+	+
sprechen	+		+	
machen		+		
dire	+	+	+	+
faire		+	+	+
parler	+		+	

3.3 L'introducteur averbal *so*

3.3.1 Caractéristiques de *so* N

So + énonciateur introduit un énonciateur soit nouveau, soit déjà cité dans le texte (cette deuxième possibilité n'apparaissait pas dans le corpus de Behr 2002 : 172), et apparaît aussi bien en DI qu'en DD.

(112) [Horgan] hörte den Jeep. Doch niemand erschien; Dalla Rosa, Butterworth und Pacquin gingen sofort in die Kammern. [...] Aber weshalb legte sich Butterworth hin? Notierte er wieder? Er schreibe wohl an einem Brief-Roman, **so McEllis**. Horgan bezweifelte das. (Kirchhoff, *Infanta* : 222)

(113) Sogar der Wiener Erzbischof Christoph Schönborn [...] mischte sich in die Debatte ein. „Wenn zwei der weltgrößten Chemiekonzerne fusionieren", **so Schönborn**, „obwohl es beiden wirtschaftlich bestens geht, und dabei 15000 Arbeitsplätze 'freisetzen', so ist das nicht ein Sachzwang, den der allmächtige Gott 'Freier Markt' dekretiert hätte [...]." (Martin et Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 180)

La position syntaxique de *so* est conditionnée par la situation de discours. Dans un registre standard et écrit, *so* apparaît en incise ou en postposition ; l'antéposition cataphorique n'est possible qu'en situation de discours oral, dans les syntagmes du type *und er so*, comme l'a montré Golato (2000). Son corpus de discours filmé montre que ce type d'introducteur permet fortement de théâtraliser le DR (exemple 114) - et également de mettre en scène des attitudes sans paroles (exemple 115).

* So McEllis, er schreibe wohl an einem Brief-Roman.

* So Schönborn, „wenn zwei der weltgrößten Chemiekonzerne fusionieren, obwohl es beiden wirtschaftlich bestens geht, und dabei 15000 Arbeitsplätze 'freisetzen', so ist das nicht ein Sachzwang, den der allmächtige Gott 'Freier Markt' dekretiert hätte [...]."

(114)
1 R : **und er so** : (*R looks to left, right, left, but not at A or T*) joa und ich wollt mal gucken ob
2 R : ihr probleme habt und .hh
3 R (*S shrugs shoulders*) weil ihr seid hier langsam gefahrn und :
4 R : ne ? [so :. wo wollt] ihr denn hin ?
5 S : (*S throws head back*) [he ho ha ha]
6 (.) (Golato 2000 : 43)

(115)
1 R : das hat mir tobias alles gesacht also
2 R : ich war echt *(R spreads hands freeezes in position)* so .ähh[hhh
3 T : [ich schlief ich
4 T : sach fahr rechts ran, ganz ruhich (Golato 2000 : 44-45)

So ne permet pas uniquement de rapporter un DD ou DI en l'accompagnant de la seule mention du nom de l'énonciateur originel. Il intervient également dans des séquences introductrices verbales[123]:

(116)„Ja, lieber Albert", **so begann er**, „ja, es betrübt mich, daß Ihr Ehrgeiz nicht auf etwas Besseres geht, als auf eine Laufbahn in den Gewerkschaften." (Breitbach, *Das blaue Bidet* : 214)

So + locuteur et *So* + verbe introducteur sont deux emplois d'un même adverbe phorique « de manière » (Métrich et al. 2002 : 111). La différence réside dans le fait que *so* est indispensable dans *so* + locuteur, tandis qu'il fonctionne comme élément facultatif de cohésion dans *so* + verbe introducteur[124] :

* „Wenn zwei der weltgrößten Chemiekonzerne fusionieren", **Schönborn**, „obwohl es beiden wirtschaftlich bestens geht, und dabei 15000 Arbeitsplätze 'freisetzen', so ist das nicht ein Sachzwang, den der allmächtige Gott 'Freier Markt' dekretiert hätte [...]."

„Ja, lieber Albert", **begann er**, „ja, es betrübt mich, daß Ihr Ehrgeiz nicht auf etwas Besseres geht, als auf eine Laufbahn in den Gewerkschaften."

3.3.2 Les emplois de *so* N

So permet de ne pas décrire l'acte illocutoire réalisé. Il efface l'élément illocutoire de la situation d'énonciation seconde à des fins différentes, qui peuvent se combiner :

- en privant la représentation de l'acte de l'aspect illocutoire, l'aspect locutoire est mis en relief. L'emploi de *so* N met en valeur le contenu propositionnel ;
- l'emploi de *so* N permet à l'énonciateur de faire acte de neutralité. Ces deux premiers emplois se rencontrent particulièrement dans les textes de presse (Behr 2002 ; Katelhön 2005 : 101) ;
- lorsqu'un discours a déjà été introduit, *so* N permet de réitérer le marquage de la source d'énonciation en évitant la répétition ou la variation du verbe introducteur. Notre corpus montre que c'est un emploi qui n'est pas systématique de *so* N et qu'il peut être employé pour introduire une première fois un énonciateur.

[123] Ce type de *so* est à distinguer du *so* décrit comme un « adverbe connecteur » par Métrich et al. (2002), qui relie non pas un DR et sa didascalie, mais deux propositions. Il est illustré par l'exemple suivant : « Wenn die Greisin heute behauptet, sie hätte früher ausgesehen, wie ich inzwischen aussehe, was ich für eine glatte Lüge halte, **so behaupte ich dagegen**, daß ich aussehe, wie Oma Hela ausgesehen hat, ganz früher und ganz zuletzt. » (Schneider, *Die Reise nach Jaroslav*, cité par Métrich et al. 2002 : 128).

[124] Concernant *so* + verbe introducteur, c'est un connecteur textuel de l'allemand contemporain standard qui n'a pas de correspondant en français dans le même registre. Les mêmes liens anaphoriques en français sont réalisables par des variétés non standard : *ainsi parlait-il, telles étaient ses paroles* ou *comme il disait.*

Une introduction de DR faite par *so N* ne comporte pas de description de l'acte réalisé, mais uniquement la mention de l'énonciateur second. Nous interprétons le choix de cette introduction par l'énonciateur rapporteur comme une marque de son effacement énonciatif, car il ne livre pas son interprétation de l'acte de discours second. Toutefois, ce type d'introduction n'exclut pas la possibilité pour l'énonciateur premier de qualifier l'acte de discours. Ce n'est donc pas la nature de l'introduction *so N*, mais les tendances d'emploi que nous avons observées dans notre corpus (cf. 7.2.2), observations similaires à celles faites par Behr (2002), qui nous amènent à décrire *so N* comme une introduction permettant à l'énonciateur rapporteur de ne pas se dévoiler. Dans notre corpus composé de 68 occurrences, la quasi-totalité des cas est composée de *so* + désignation de l'énonciateur (« so Schneider », « so ein Vertreter des malaysischen Instituts für Seeangelegenheiten » ; « so Finanzminister Theo Waigel » ; « so das Wirtschaftsblatt The Economist »), éventuellement accompagnés de descriptions spatiales ou temporelles (« so Lambert später » ; « so Gussmann bei ihrer letzten Zufallsbegegnung »). Les dénominations de l'énonciateur second, et éventuellement celles des coordonnées spatiales et temporelles, impliquent nécessairement la subjectivité de l'énonciateur rapporteur, mais la séquence *so* N (+ lieu/temps) est le degré minimal d'intervention de l'énonciateur dans l'introduction du DR.

Dans notre corpus, seuls deux cas ont été relevés qui contiennent un élément de description de l'acte énonciatif original. Dans le premier extrait, l'expansion participiale permet de caractériser le DR et son énonciateur. Dans le deuxième, le groupe prépositionnel et le groupe adverbial caractérisent la valeur illocutoire et perlocutoire de l'acte second. Il n'est plus possible d'affirmer pour ces deux cas que *so* N soit un outil d'effacement énonciatif. Ces exemples restent toutefois marginaux.

(117) Die Alten hielten sich die Ohren zu und stimmten die immer gleich lautende Klage über Dona Elvira, die schwarze Sängerin, an, die mit ihrer Musik den Ort verdumme, ja, beherrsche. Die, nur um ihre neuesten Kleider vorzuführen, in der Kirche erscheine und sogar beichte. „Und die nun auch noch einem Komitee angehört", so Butterworth, die Liste der Klagen erweiternd, „das Mittel für Stimmenkäufe heranschafft und in ihrer berüchtigten Garderobe tagt ...". (Kirchhoff, *Infanta* : 47-48)

(118) *(Anna tente de détourner sa mère d'un amour impossible)*
„[...] Dann geben wir das Haus hier auf und siedeln nach Köln oder Frankfurt über oder an einen schönen Ort im Taunus , und du läßt hier zurück , was dich quälte und dich zerstören wollte [...]. Und du genießt dann im Taunus die liebe Natur und bist wieder unsere alte, liebe Mama."
So Anna mit vieler Inständigkeit, aber wie ganz vergebens! (Mann, *Die Betrogene* : 73)

3.3.3 Les introducteurs averbaux du français

Il existe en français également des syntagmes qui permettent de nommer la source d'un discours sans verbe introducteur : ce sont les introducteurs *selon N*, *d'après N*, *pour N*, mais l'acte réalisé par l'emploi de *so* d'une part et *selon*, *pour* et *d'après* d'autre part est différent. Tandis que *so* relie le discours second au discours premier, *selon*, *d'après* et *pour* sont des opérateurs qui restreignent la validité de l'assertion en déplaçant la prise en charge vers un autre énonciateur que l'énonciateur actuel. *Selon*, *pour* et *d'après* relèvent des éléments décrits par Charolles comme des « introducteur[s] de cadre de discours » : ils « crée[nt] un cadre dans lequel la proposition prend sa valeur, il[s] thématise[nt] l'univers de discours où la proposition est évaluée. » (1987 : 247) L'énoncé a) avec *selon* est paraphrasable par b). *Selon* précise « dans quel 'cadre de supposition' » la proposition *le Président n'a pas l'intention de se représenter aux élections* peut être tenue pour vraie.

a) Le Président n'a pas l'intention de se représenter aux élections, selon Max.
b) S'il s'agit de ce que pense Max, alors le Président n'a pas l'intention de se représenter aux élections.

Reprenant la distinction d'Austin que nous avons rappelée en 1.4.3.2, Charolles (1987 : 249) précise que l'assertion de cet autre univers de discours peut faire l'objet d'un rapport rhétique comme dans a) ou d'un rapport phatique comme dans c) :

c) Selon Max, « le Président n'a pas l'intention de se représenter aux élections ».

La différence entre *so* et *selon* découle de la comparaison entre les énoncés suivants :

a) Selon Pierre, elle est la femme de ma vie.
b) Selon Pierre, « elle est la femme de ma vie. »
c) Sie ist die Frau meines Lebens, so Jan.
d) „Sie ist die Frau meines Lebens", so Jan.

Les énoncés avec *selon* et *so* s'interprètent différemment : Les énoncés avec *selon* ne permettent pas une lecture du segment renvoyant au discours d'autrui comme étant du DD. L'emploi de guillemets permet d'opacifier le texte et d'induire une lecture littérale, mais pas de créer un autre cadre énonciatif. Le calcul déictique de « elle » et « ma » renvoie à l'énonciateur actuel de l'énoncé, avec ou sans les guillemets. Cet exemple illustre la nature du renvoi vers un discours autre que permet *selon* : la proposition est énoncée par l'énonciateur actuel, mais modalisée par le renvoi à une autre source d'énonciation, de sorte

que l'acte réalisé n'est pas celui d'une représentation de discours (Ducrot 1984 : 15 ; Authier-Revuz 1992 : 39 ; Rosier 1999 : 201). Le comportement de *so* est différent et nous permet en revanche de conclure sur la présence d'un introducteur de discours rapporté. Les énoncés c) et d) permettent chacun deux lectures, car le calcul déictique pour interpréter « *die Frau meines Lebens* » se fait soit à partir du centre déictique formé par l'énonciateur premier, soit par celui de l'énonciateur second. Au bilan, *so* est une charnière anaphorique entre le discours produit et le discours représenté.

selon N, qui a dit p, p'
p, so N

Les introducteurs de cadre de discours *selon*, *pour* et *d'après*, et la charnière de discours rapporté *so* partageant néanmoins la caractéristique de faire référence à une autre source d'énonciation sans décrire l'acte pragmatique réalisée lors de cette énonciation, et c'est sur cette base commune que nous retrouverons dans la section III *selon*, *d'après* et *pour*, que nous allons maintenant décrire plus avant.

Nous emprunterons pour cela les notions du champ de recherche portant sur *l'évidentialité*[125] (Coltier et Dendale 2004). Cette notion désigne « le phénomène qui consiste à marquer linguistiquement la nature de la source de l'information transmise dans son énoncé ou le type d'accès que le locuteur a eu de cette information. » (Coltier et Dendale 2004 : 589). L'accès à l'information peut se faire de trois grandes manières : accès par la perception, accès par l'inférence, accès par reprise à autrui. Différents marqueurs se sont développés dans les systèmes linguistiques pour rendre compte du type d'accès à l'information. Nous citons l'exemple reproduit dans Coltier et Dendale (2004 : 589) de la langue tuyuca, avec entre parenthèses la traduction littérale, afin d'illustrer les différences dans les marquages évidentiels :

díiga apé-wi (Je l'ai vu jouer)
díiga apé-ti (Je l'ai entendu, mais pas vu, jouer)
díiga apé-yi (J'ai vu des indications qu'il a joué : les empreintes de ses chaussures sur le terrain, mais je ne l'ai pas vu jouer)
díiga apé-yig^ (J'ai obtenu cette information de quelqu'un d'autre)

[125] Le terme est un calque de l'anglais *evidentiality*. Certains lui préfèrent le terme de *médiation*.

Le dernier type d'accès à l'information, l'information par la reprise, touche la question du discours rapporté et des autres formes de reprise de discours. L'indication d'une reprise d'une information comporte trois traits sémantiques :

A) un trait fondamental et qui donne son nom à la catégorie est le trait *évidentiel*, appelé également trait *médiatif* : l'énonciateur indique qu'il tient l'information d'un autre locuteur

B) le trait *aléthique* : l'énonciateur indique qu'il ne prend pas en charge l'information qu'il énonce

C) le trait *modal* : l'énonciateur donne une information sur la qualité de l'information qu'il a reçue, allant de la non-certitude au doute

- *Selon*

Selon N comporte le trait évidentiel et signale que l'information est reprise à un locuteur second, à son discours réel ou seulement potentiel (Charolles 1987 ; Coltier et Dendale 2004, avec quelques nuances ; Schrepfer-André 2004). *Selon N* comporte également le trait aléthique : en énonçant „*selon N, p*", l'énonciateur ne prend pas en charge *p*. Le locuteur « n'assume pas l'acte signalé dans p [...] », il ne fait que le mentionner. (Charolles 1987 : 251). Selon Coltier et Dendale (2004 : 594) toutefois, le trait aléthique est sous-déterminé et donné par le co(n)texte. Les exemples qu'ils donnent à l'appui de ce contre-argument ne nous semblent toutefois pas pouvoir démontrer que *selon* N n'est pas toujours accompagné du trait aléthique. Nous reprenons donc les analyses de Charolles qui concluent sur un effet constant de « distanciation » lié à l'emploi de *selon* N :

> […] lorsqu'il est utilisé à des fins d'autorité, le tour en « selon » (par exemple « selon Aristote ») produit d'abord un effet de distanciation (l'assertion présentée à sa suite est marquée comme appartenant à l'hétéro-univers de croyance d'Aristote […]) qui doit être corrigé dans la suite par une marque d'adhésion explicite. (1987 : 251)

Le trait modal de *selon N* ne fait pas l'unanimité. Le trait modal d'incertitude de l'information n'est pas automatiquement associé à *selon N*, selon Coltier et Dendale (2004 : 594). C'est également l'analyse de Schrepfer-André (2004), selon laquelle un marqueur évidentiel s'accompagne d'incertitude ou de distance uniquement quand la source de l'emprunt n'est pas spécifiée, comme c'est le cas avec le conditionnel dit épistémique. Lorsque l'instance responsable de *p* est précisée, la modalité n'est pas toujours présente. En revanche, Rosier, à l'instar de Charolles (1987), observe dans *selon* une modalisation critique constante : « La pesée critique sous-jacente (le prétendre) [...] révèle une mise en doute, une certaine suspicion, voire une intention polémique [...]. » (1999 : 201)

- *Pour*

Pour N, à la différence de *selon* N et *d'après* N, ne comporte pas de trait évidentiel de reprise. *Selon N* et *d'après N* font référence à un discours alors que *pour N* présente le point de vue d'un sujet qui n'est pas obligatoirement un sujet avec le trait [+humain]. *Selon* et *d'après* font référence à une énonciation produite, condition que n'a pas besoin de satisfaire *pour*. Cette caractéristique a été montrée par Charolles (1987 : 253) et confirmée par Schrepfer-André (2004)[126].

> Pour un chat, toutes les souris ne se ressemblent pas.
> * Selon un chat, toutes les souris ne se ressemblent pas.
> * D'après un chat, toutes les souris ne se ressemblent pas. (exemples de Charolles 1987 : 253-255)
>
> * Je vois bien que selon/d'après Sophie, je suis une idiote, mais elle n'a jamais eu le courage de me le dire.
> Je vois bien que pour Sophie, je suis une idiote, mais elle n'a jamais eu le courage de me le dire. (exemples de Schrepfer-André 2004 : 580)

- *D'après*

Enfin, *d'après* se différencie de *selon* en cela qu'il suppose une transmission relativement peu littérale et un travail d'interprétation de la part de l'énonciateur premier, de sorte que, selon l'analyse de Charolles (1987 : 255), les énoncés suivants apparaissent douteux (le premier incohérent, le deuxième redondant), tandis que *selon* serait possible :

> ? D'après R. Barre, « la cohabitation est un échec. »
> ? D'après R. Barre, en substance, la cohabitation est un échec.
> Selon R. Barre, « la cohabitation est un échec. »
> Selon R. Barre, en substance, la cohabitation est un échec. (exemples de Charolles 1987 : 255)

3.4 L'intégration syntaxique

L'intégration syntaxique des séquences introductrices, plus précisément la postposition et l'incise des séquences introductrices en discours direct français, est le véhicule d'une identité sociolinguistique recréée par le discours rapporté. Nous analysons la variation syntaxique au premier niveau de communication, et montrerons dans la section traductologique comment elle est utilisée au second niveau de communication pour influer sur la représentation de l'énonciateur cité.

[126] La caractéristique d'attribuer un point de vue amène *pour* à connaître une restriction d'emploi par rapport à *selon* et *d'après* : tandis que ces deux derniers peuvent référer par métonymie à un locuteur (*selon/d'après les propos de x, p ; selon/d'après les prévisions, p*), *pour* doit « obligatoirement permettre d'identifier un sujet parlant et épistémique », individuel ou collectif. (**pour les propos de x, p ; *pour les prévisions, p*) (Schrepfer-André 2004 : 580).

En français, une règle syntaxique spécifique au discours rapporté entraîne 'l'inversion du sujet', ainsi que la présence d'éléments de liaison et d'euphonie, le *t* analogique (« Quel jour sommes-nous ? demanda-t-il ») et le *é* (« Pourquoi n'est-il toujours pas là ? demandé-je »). Toutefois, l'application de cette règle est soumise à des variations discursives : la transformation d'un *e* final atone en *è*, écrit *é* ou *è*, est réservée à un usage très soigné (Grévisse 1993 : 573). Quant au *t* de liaison, il est peu utilisé à l'oral et surtout attesté dans des productions écrites. A l'oral, on observe la non-inversion, dans un registre familier, et dans un registre populaire une construction avec *que*, procédé même utilisé en présence d'une inversion.

(119) « Ca va pas du tout », **il lui fait**. (Chevallier, *Clochemerle*, cité par Grévisse 1993 : 574)

(120) - Tu parles, dit Volpatte. C'était pas un trou d'écoute ordinaire où qu'on va t'et vient en service régulier. C'était un trou d'obus qui r'ssemblait à un aut' trou d'obus, ni plus ni moins. On nous avait dit jeudi : « Postez-vous là, et tirez sans arrêt », **qu'on nous avait dit**. (Barbusse, *Le feu* : 85)

(121) Vous allez le voir ! **que me coupa la vieille**. (Céline, *Voyage au bout de la nuit*, cité par Grévisse 1993 : 574)

En allemand, le DD occupe la première place, le *Vorfeld*, et le verbe couvre la deuxième position en linéarisation discontinue (Schanen et Confais 2005 : 576). Dans les textes, on rencontre également des énoncés n'obéissant pas à la syntaxe standard, mais l'écart par rapport à la norme en allemand n'est pas de même nature que celui que nous venons de décrire pour le français. Cet écart n'est pas comme en français la non-application d'une règle syntaxique isolée qui ne concerne que l'intégration du discours rapporté[127].

(122) „Schon gut", **Fred winkte ab**. (Arjouni, *Magic Hoffmann*, 46, cité d'après Gallèpe 2003 : 284)

(123) „[...] Hamul... Ha... Ham...", **er blätterte**, „... Ha... Hamu... Hamul ! Da isser ! Hat öfters 'n paar Wochen hier gearbeitet, hammse recht." (Arjouni, *Happy birthday, Türke !* : 38)

Le segment de discours cité n'occupe pas l'avant-première position (*Vorerststellung*). Nous sommes plutôt en présence d'une structure parataxique, dans laquelle la séquence introductrice tend à s'affranchir de sa fonction d'introduction pour devenir un *récit d'événements* (dans la terminologie de Genette), une description par le narrateur d'un acte du locuteur distincte du *récit de paroles*. mais ces structures allemandes ressortissent plutôt à un DDL et ne sont pas réellement une unité composée d'un DD et de son verbe introducteur. Comme le remarque Gallèpe (2003 : 284), qui au regard de l'absence d'intégration

[127] Albrecht parle de « syntaktische[r] Sonderstatus » du DD français (Maingueneau 2000 : 113).

syntaxique et de fonction grammaticale, parle de « fuzzy Prädikation », ces enchaînements ont une représentation non exclusivement symbolique, mais aussi iconique. La linéarisation des segments reflète le déroulement des actes, verbaux comme non-verbaux, de la scène représentée. Par ailleurs, ces constructions allemandes sont d'un registre plutôt oral et familier. Le tableau ci-dessous résume les différences dans les valeurs discursives accompagnant les différentes intégrations syntaxiques.

Intégration syntaxique du DD et valeur discursive en allemand et en français

Norme	*Usage oral / familier*
« Eh, fais attention ! » a-t-il dit	« Eh, fais attention ! » il a dit
« Hey, pass doch auf ! » hat er gesagt	« Hey, pass doch auf ! » hat er gesagt

4 Le mode direct

Le discours direct est, en allemand comme en français, la monstration d'une énonciation seconde. Cette construction énonciative débouche sur la valeur discursive de fidélité et d'authenticité, formulée en d'autres termes par Lips (1926 : 23) : « En tant que type linguistique, il comporte des variations de langue à langue, mais partout on retrouve son caractère fondamental de reproduction textuelle et intégrale ». Nous rappellerons que les représentations discursives (dans le sens d'un ensemble structuré de normes, d'usages et de valeurs collectives, qui guident et conditionnent la réalisation de la parole, cf. 2.4.2.2). du discours direct sont sensiblement les mêmes en allemand et en français, notamment dans son opposition au discours indirect[128].

- Le discours direct

Le discours direct est perçu en allemand et en français comme un discours qui donne à entendre les paroles véritables de l'énonciateur second[129]. Dans le domaine de la littérature, le discours direct donne l'illusion du vivant et du réel par convention de discours. « On ne voit pas comment les énoncés au discours direct pourraient être infidèles puisqu'ils ont le même degré de réalité que le discours citant », souligne Maingueneau (1993 : 96ss). La 'fidélité' de la citation et le choix du DD est une contrainte pragmatique liée aux conventions

[128] Les similitudes énonciative et discursives n'empêchent pas des difficultés traductologiques liées à la fonction expressive du signe (cf. 2.4.2.1).
[129] Comme rappelé dans la partie 1.2.1, les grammaires ne distinguent pas toutes les valeurs discursives des fonctionnements énonciatifs.

de certains genres de discours[130] (la presse, les publications scientifiques, …) et certains types illocutoires (l'argumentation, l'information, …) :

> In bestimmten Verwendungssituationen, z.B. Kontext des wissenschaftlichen Zitierens usw, ist jedoch mit dem Zitieren die Pflicht zur wörtlichen Wiedergabe normativ verbunden, umgekehrt gilt dort wörtliche Wiedergabe ohne die Verdeutlichung des Zitatkontexts durch Anführungszeichen (samt Quellenangabe) als Verstoß gegen Textsortenkonventionen und darüber hinaus bestimmte wissenschaftliche Prinzipien. (Zifonun et al. 1997 : 1755)

Le discours direct libre, qui contient un degré d'immédiateté supplémentaire par rapport au discours direct régi ou avec incise, est souvent employé pour refléter les pensées intimes d'un énonciateur et provoquer chez le destinataire le sentiment de proximité avec sa vie intérieure, comme l'expose Stanzel pour le discours littéraire :

> Im inneren Monolog tritt dem Leser ein Ich gegenüber, das bereits die charakteristischen Merkmale einer Refklektorfigur aufweist: es erzählt nicht, wendet sich an keinen Zuhörer oder Leser, sondern spiegelt in seinem Bewußtsein seine eigene momentane Situation, einschließlich von Rückerinnerungen, die durch diese Situation aufgerufen werden. (Stanzel 2001 : 271)

Zuschlag (2002 : 201) souligne que le discours direct libre pensé, ou monologue intérieur, s'est développé de façon similaire dans la littérature allemande et française des 19ème et 20ème siècle, de sorte que la traduction de cette forme discursive, en allemand ou en français, ne crée pas d'effet d'anachronisme et d'étrangeté dans la littérature cible. Ce parallélisme dans l'histoire littéraire ne s'observe pas dans le cas du discours indirect libre et gêne l'équivalence traductologique (cf. 9.1.2).

- Le discours indirect

Le discours indirect, et plus encore le discours narrativisé, livre une interprétation d'un acte de parole sans donner au destinataire du DR le sentiment de proximité avec le discours second.

> Il est pour ainsi dire admis d'avance que le narrateur ne se contente pas de transposer les paroles en propositions subordonnées, mais qu'il les condense, les intègre à son propre discours, et donc les interprète en son propre style [...]. (Genette 1972 : 192)

Ce discours placé sous la responsabilité de l'énonciateur citant pose la question de sa responsabilité, notamment dans les textes officiels et de presse (cf. chapitre 9.2), comme le rappelle Jäger :

[130] Sur les liens entre les formes de discours rapporté (direct et indirect) et les conventions de genres de discours dans des langues non indo-européennes, voir von Roncador (1988 : 116).

Die indirekte Rede [...] ermöglicht die raffende Wiedergabe längerer wörtlicher Reden und zugleich die Einbeziehung einer Stellungnahme des Berichtenden. [...] Verfälschungen und Verdrehungen sind dabei Tür und Tor geöffnet [...]. (Jäger 1971 : 304)

- Le métadiscours

Les conventions discursives du DD et du DI sont thématisées dans la littérature. Le narrateur de l'exemple 124) souligne dans un commentaire extradiégétique que le discours indirect est un discours *de re*, tandis que celui de l'exemple 125) avance que le choix du DI n'empêche pas une certaine fidélité :

(124) Und erst als Taillade-Espinasse das Taschentuch aus dem Fenster und seinen ebenfalls nach Veilchen riechenden Rock ins Nebenzimmer geworfen hatte, ließ Grenouille seinen Anfall abebben und erzählte mit ruhiger werdender Stimme, daß er als Parfumeur eine berufsbedingt empfindliche Nase besitze und immer schon, besonders aber jetzt in der Zeit der Genesung, auf gewisse Parfums sehr heftig reagiere. Daß ausgerechnet der Duft des Veilchens, einer an und für sich lieblichen Blume, ihm so stark zusetze, könne er sich nur dadurch erklären, daß das Parfum des Marquis einen hohen Bestandteil an Veilchenwurzelextrakt enthalte, welcher wegen seiner unterirdischen Herkunft auf eine letalfluidal angegriffene Person wie ihn, Grenouille, verderblich wirke. [...] **Was wir hier der Verständlichkeit halber in ordentlicher indirekter Rede wiedergeben, war in Wirklichkeit ein halbstündiger, von vielen Hustern und Keuchern und Atemnöten unterbrochener blubbernder Wortausbruch, den Grenouille mit Gezittre und Gefuchtle und Augenrollen untermalte.** Der Marquis war schwer beeindruckt. (Süskind, *Das Parfum* : 187-188)

(125) Malheureusement, à peine venait-elle d'être introduite que Françoise rentrait et avec un sourire qui avait pour but de se mettre elle-même à l'unisson de la joie qu'elle ne doutait pas que ses paroles allaient causer à ma tante, articulant les syllabes pour montrer que, **malgré l'emploi du style indirect**, **elle rapportait, en bonne domestique, les paroles mêmes dont avait daigné se servir le visiteur :** « M. le Curé serait enchanté, ravi, si madame Octave ne repose pas et pouvait le recevoir. M. le Curé ne veut pas déranger. M. le Curé est en bas, j'y ai dit d'entrer dans la salle » (Proust, *Du côté de chez Swann* : 139)

5 Les discours indirects

Ce chapitre est consacré au mode indirect qui, tant sur le plan énonciatif que discursif, présente d'importantes différences entre l'allemand et le français. La première partie est consacrée à la comparaison de l'*indirekte Rede* et du discours indirect (5.1), la deuxième partie (5.2), à celle des discours indirects interprétatifs, soit l'*erlebte Rede* et le discours indirect libre. La dernière partie (5.3) est consacrée à l'*einführungslose indirekte Rede*, un genre dont les propriétés le distinguent des autres genres indirects et en font un genre propre à l'allemand.

5.1 Les discours indirects introduits

L'*indirekte Rede* et le discours indirect se distinguent sur deux points :

- la représentation du discours second est soumise en allemand à un choix en termes de modes verbaux, tandis qu'elle l'est en français en termes de temps verbaux. Notre comparaison s'axera donc autour des valeurs qui sont rattachées aux modes allemands et aux temps français. (5.1.1) ;
- le discours cité est, en français seulement, obligatoirement introduit par une conjonction. Nous comparerons le discours introduit français avec les deux variétés d'*indirekte Rede* allemand (5.1.2).

5.1.1 Le choix des modes allemands et des temps français

Les modes du discours cité sont en allemand l'*Indikativ*, le *Konjunktiv I* et le *Konjunktiv II*. La signalisation d'un DR et de la non prise en charge du contenu relaté est un des emplois spécifiques du *Konjunktiv I*, qui dans cet emploi est également appelé *Referatskonjunktiv* (Eisenberg 2004) ou *Indirektiv* (Weinrich 2005 : 261)[131].

La norme voudrait que le *Konjunktiv II*[132] soit employé uniquement en cas de syncrétisme des formes *Konjunktiv I* et *Präsens*. Toutefois, l'usage montre un autre type d'emploi des modes dans l'*indirekte Rede*. L'emploi du *Konjunktiv I* s'observe surtout à l'écrit, ou à l'oral dans des registres soignés (Heidolph et al. 1984 ; Weinrich 2005 : 262). Dans les échanges oraux quotidiens, l'*Indikativ* (Engel 2004 : 67) et le *Konjunktiv II* (Weinrich 2005 : 258) ont largement supplanté le *Konjunktiv I*[133].

Deux approches tentent de rendre compte de l'emploi concurrent des modes. L'une est de type discursif et l'autre est de type sémantique. Dans l'optique discursive, le choix entre l'*Indikativ*, le *Konjunktiv I* ou le *Konjunktiv II* n'a pas de motivation sémantique. Par économie, on préfère au *Konjunktiv I* les modes plus fréquents de l'*Indikativ* et du *Konjunktiv II*. A l'oral, on préfère aux formes du *Konjunktiv I* les formes plus marquées du

[131] Le *Konjunktiv* du discours rapporté se limite à trois valeurs aspectuelles : le cursif, l'accompli et le prospectif (Marschall, 2001 : 483) et n'exprime ni la modalité ni le temps.
[132] J. Fourquet proposa de regrouper sous le terme de « Konjunktiv III » le *Konjunktiv I* du discours rapporté et ses formes de substitution au *Konjunktiv II*.
[133] Peu employé dans la langue orale courante, le *Konjunktiv I* a de plus disparu de la plupart des dialectes d'Allemagne, à l'exception du dialecte alémanique.

Konjunktiv II. Le *Konjunktiv I* a pu rester en usage en se cristallisant autour de situations discursives particulières (discours publics ou officiels).

L'optique sémantique explique, tout d'abord, que la forme périphrastique *würde + infinitif* ne serait pas uniquement une substitution du *Konjunktiv I*, mais serait employée pour exprimer l'idée de prospectif (Engel 2004 : 220)[134]. De plus, la différence entre *Indikativ*, *Konjunktiv I* et *Konjunktiv II* est expliquée de la manière suivante :

- l'emploi du *Konjunktiv II* marque l'irruption d'une critique ou d'une mise en doute de la part du rapporteur dans son acte de citation ;
- l'emploi du *Konjunktiv I* marque une distance neutre : l'énonciateur rapporteur laisse à l'énonciateur rapporté la responsabilité de ses propos ;
- l'emploi de l'*Indikativ* marque la co-assertion : l'énonciateur rapporteur adhère aux propos cités

En somme, les trois modes auraient les traits suivants :

- Le *Konjunktiv II* comporterait le trait évidentiel de reprise, le trait aléthique, et le trait modal ;
- Le *Konjunktiv I* aurait le trait évidentiel de reprise et le trait aléthique
- L'*Indikativ* n'aurait aucun trait distinctif et serait le mode neutre.

Il est des emplois où le locuteur emploie des *Konjunktiv II* sans notifier une quelconque mise en doute, ce qui tend à accréditer la thèse d'une distribution strictement discursive des trois modes. Cette position est défendue par Valentin (1983). Néanmoins, il ne faut pas dénier à la thèse sémantique toute validité, car il reste des situations de communication où le choix entre *Indikativ*, *Konjunktiv I* ou *Konjunktiv II* est porteur de sens. Il y a eu manifestement une évolution au cours de la deuxième moitié du 20ème siècle (comme le montrent les comparaisons des différentes éditions du *Duden* sur quarante ans faites par Morgenthaler 1998) et cette évolution s'est accompagnée d'incertitudes chez les locuteurs, sentiment linguistique encore présent aujourd'hui. Les grammaires sont nombreuses à souligner que l'emploi des modes *Indikativ*, *Konjunktiv I* et *Konjunktiv II*, et notamment la valeur de modalisation du *Konjunktiv II* en DR, est en évolution ; la valeur respective de ces modes (affirmation partagée – affirmation relayée – affirmation mise en doute) serait au final (inter)-subjective, du moins fuyante, comme il ressort des propos suivants : « Ob nur Ersatz oder gleichzeitig eine weitere Distanzierung des Sprechers vorliegt, ist oft nur dem Kontext

[134] Engel (2004 : 220) cite les énoncés suivants : Sie schrieb, sie würde nächste Woche umziehen. ? Sie schrieb, sie würde jetzt bei Bopp & Co. arbeiten.

zu entnehmen und wird individuell auch unterschiedlich interpretiert » (Heidolph et al. 1984 : 530).

La variété sémantique, aujourd'hui, est reliée à des situations de discours et des registres de langue. « Generell ist der Modusgebrauch in diesem Bereich stark register- und textsortenabhängig », explique Duden (2005 : 529 ; voir aussi Zifonun et al. 1997 : 1766-1771). Dans les situations de discours publics, globalement les discours journalistiques et juridiques, le *Konjunktiv* sert, comme dans tous les autres contextes, à signifier la non-prise en charge du contenu relaté, tandis que l'*Indikativ* tend à marquer l'adhésion du rapporteur aux propos rapportés. Dans les autres situations de communication, l'*Indikativ* ne se distingue pas du *Konjunktiv I* ou *II* : « es kann auch beim Gebrauch des Indikativs Indirektheit mit dem abgeschwächten Verbindlichkeitsanspruch ‚*Ich lasse offen, ob ich sage, daß p*' vorliegen » (Zifonun et al. 1997 : 1769). Cette thèse est également défendue par Morgenthaler (1998), qui a étudié l'*indirekte Rede* dans un corpus de textes qui traitent de thèmes sensibles (le nazisme et le racisme) et qui sont produits dans des situations de discours publics. Il conclut que l'*Indikativ* est évité lorsque l'énonciateur rapporteur souhaite se démarquer des propos rapportés et que le *Konjunktiv II* est utilisé pour marquer une critique forte des propos rapportés.

En somme, les trois modes comportent des traits sémantiques modaux qui ne sont activés que dans les contextes officiels, publics ou soignés. Il n'y a pas de corrélation stricte entre l'emploi des modes et l'attitude modalisatrice, mais uniquement des tendances.

En français, l'intégration du discours cité peut se réaliser à travers une transposition temporelle. L'application de la transposition temporelle reçoit deux types d'interprétation : elle est interprétée soit comme une simple marque d'intégration syntaxique (thèse grammaticale), soit comme la marque d'une modalisation apportée par l'énonciateur rapporteur (thèse sémantique). Dans cette dernière optique, la variation entre les énoncés suivants est le reflet des différences d'interprétation de l'énonciateur rapporteur :

a) Galilée a expliqué que la Terre tourne autour du soleil
b) Galilée a expliqué que la Terre tournait autour du soleil

c) Il a dit que tu es un imbécile
d) Il a dit que tu étais un imbécile (= « c'est lui qui l'a dit […]) (exemples de Riegel et al. 2001 : 600)

Dans les énoncés a) et c), la non-application de la concordance des temps produit un énoncé où l'énonciateur rapporteur tend à prendre en charge les paroles rapportées, tandis que son application produit un énoncé où celui-ci n'assume pas la proposition du discours second (Riegel et al. 2001 : 600). La différence ne se situe pas comme en allemand au niveau évidentiel mais temporel. Les variantes a) et c), en français, marquent la validité de la thèse représentée dans le présent de l'énonciateur rapporteur[135], à la différence des variantes b) et d), qui ne valident pas la thèse de l'énonciateur second, pas plus qu'elles ne l'invalident. Selon la thèse sémantique, l'imparfait, ayant une valeur d'inactualité, permet à l'énonciateur rapporteur de ne pas coasserter la proposition de l'énonciateur second, tandis que l'usage du présent, véhiculant une valeur d'actualité (Confais 2002 : 408ss), signifie que l'énonciateur rapporteur valide la proposition du discours relaté[136].

Comme en allemand, les variations sémantiques ne sont pas constamment présentes. Elles sont des tendances favorisées par des situations de discours. Il se dégage une certaine proximité entre le signalement de la prise en charge dans l'*indirekte Rede* et le discours indirect. La non-concordance des temps en français dans un discours rapporté au passé peut suggérer– selon les contextes – que le contenu propositionnel est valable au moment de l'énonciation, ce qui s'interprète comme une adhésion ; à ceci correspond, en allemand, l'absence de modalisation apportée par l'emploi de l'*Indikativ*. A l'inverse, si l'application de la concordance des temps donne lieu à un énoncé dans lequel l'énonciateur rapporteur ne se prononce pas sur la validité des propos relatés, en allemand, une modalisation comparable est réalisée par l'emploi du *Konjunktiv I*. En revanche, la pesée critique forte qu'amène l'emploi du *Konjunktiv II* ne trouve pas de correspondant dans l'usage des temps français.

[135] Austin avait décrit (cf. 1.4.4.2) le discours indirect comme un mode qui rapporte l'acte locutionnaire dans ses trois aspects tout en l'isolant de l'acte illocutionnaire initialement réalisé, mais nous aurions avec la coassertion un cas de reprise de l'acte illocutoire.

[136] Barbazan (2002 : 67) établit une corrélation entre les variations de temps et les variations modalisatrices de l'énonciateur rapporteur en citant les exemples suivants : « Le candidat du parti socialiste a affirmé qu'il n'y avait aucune raison d'envisager une dégradation de la situation économique, si la ligne de conduite adoptée par le gouvernement était maintenue. Le candidat de notre parti a clairement démontré qu'il n'y a aucune raison d'envisager une dégradation de la situation économique si la ligne de conduite adoptée par le gouvernement est maintenue. » Le premier énoncé est celui d'un énonciateur qui rapporterait les propos d'autrui sans se prononcer sur la validité de ceux-ci, tandis que le deuxième énoncé émanerait d'un énonciateur partageant la responsabilité des propos dont il se fait l'écho. Toutefois, les verbes introducteurs jouent ici un rôle important de sorte que le temps n'est pas le seul paramètre qui influe sur l'attitude modalisatrice.

Correspondances entre certains emplois des modes allemands et des temps français

Allemand	Français
Indikativ : adhésion	Présent : validité actuelle
Konjunktiv I : suspension du jugement	Imparfait : suspension de la validité actuelle
Konjunktiv II : critique	

La traduction d'une critique forte véhiculée par le *Konjunktiv II* peut passer par le choix du verbe introducteur (en employant *prétendre* ou *prétexter* pour *sagen*), ou par d'autres formes que celles du DR (un introducteur de cadre de discours, le conditionnel[137], ou le commentaire – *à l'entendre*).

L'analyse contrastive révèle également une différence au niveau textuel. Si le mode du discours cité est le *Konjunktiv*, l'*Indikativ* peut alors être employé pour réaliser ce que nous appellerons un « décrochage énonciatif »[138], illustré par les exemples suivants :

> Sie schreibt, ihr Vater, **der ja schon 62 ist**, werde nächstes Jahr in Pension gehen.
> Sie schreibt, ihr Vater **(er ist ja schon 62)**, werde nächstes Jahr in Pension gehen. (exemples de Schanen et Confais 2005 : 168)
>
> Mancher Kritiker meinte, erst seine Frau habe aus Attila Hörbiger, **mit dem sie von 1935 bis zu seinem Tod im Jahre 1987 verheiratet war**, jenen großen Darsteller gemacht, den er war. (exemple de Duden 2005 : 541)

Les modes allemands tracent une frontière nette entre discours second et le discours premier. Cette délimitation doit être réalisée en français avec des moyens autres que ceux du discours rapporté. Comme l'énoncé suivant permet de s'en rendre compte, la parenthèse informative de l'énonciateur rapporteur disparaît en français[139].

> Elle écrit que son père, qui a déjà 62 ans, va partir l'année prochaine en retraite.

[137] C'est la stratégie de traduction illustrée dans la grammaire de Bresson (2001 : 56) : « On emploie aussi le subjonctif II pour marquer le doute sur la véracité de la déclaration rapportée : *Er wäre mein Freund, sagte er. Selon lui, il serait mon ami. Er sei mein Freund, sagte er. Il répliqua qu'il était mon ami.* ».
[138] Ce « décrochage énonciatif » est également possible dans un *einführungslose indirekte Rede*.
[139] La traduction doit procéder à une rupture syntaxique et typographique ou ajouter un commentaire afin de ne pas faire se confondre les plans d'énonciation : « Elle écrit que son père - qui a déjà 62 ans - va partir l'année prochaine en retraite. Elle écrit que son père - il a déjà 62 ans - va partir l'année prochaine en retraite. » ; « Plus d'un critique pense que c'est uniquement grâce à sa femme, avec laquelle, rappelons-le, il était marié de 1935 jusqu'à sa mort, qu'Attila Hörbiger est devenu le grand comédien qu'il était. ».

5.1.2 L'intégration de la subjectivité de l'énonciateur second

La présence de l'énonciateur second est décelable à trois niveaux :

- soit au niveau du contenu propositionnel ;
- soit au niveau du signifiant, lorsque les indices sont dialectaux ou sociolectaux
- soit ils relèvent de l'énonciation en tant que telle (déictiques, exclamation, particules de discours, faits de linéarisation, …)

L'échelle d'acceptabilité des deux derniers types d'indices n'est pas la même en allemand et en français, comme l'a relevé Gather (1994 : 533) : l'*indirekte Rede* connaît deux variantes, dont celle sans conjonction de subordination est plus perméable à la subjectivité de l'énonciateur second, tandis que le français ne connaît qu'un type de discours indirect.

L'asymétrie dans l'acceptabilité des marques de subjectivité place les traducteurs du français devant un choix entre deux variantes. L'extrait suivant est tiré de *Nana* de Zola :

(126) Madame Lerat, ayant lâché un mot raide, elle cria que, nom de Dieu ! elle n'autorisait personne, pas même sa tante, à dire des saletés en sa présence. (Zola, *Nana*, cité par Gather 1994 : 533).

Le traducteur a le choix entre un *indirekte Rede* sans conjonction de subordination (c'est l'alternative retenue), et un *indirekte Rede* avec conjonction, pour rendre le discours indirect très marqué du texte français.

> Als Madame Lerat ein derbes Wort entfahren war, schrie sie, niemand, hol's der Teufel, habe das Recht, in ihrer Gegenwart Schweinereien zu reden, nicht einmal ihre Tante! (Widmer : 234)
>
> Als Madame Lerat ein derbes Wort entfahren war, schrie sie, dass niemand, hol's der Teufel, das Recht habe, in ihrer Gegenwart Schweinereien zu reden, nicht einmal ihre Tante!

La différence syntaxique générale se double d'une différence portant sur certains indices de subjectivité. Les particules et adverbes du discours de l'allemand (« mots de la communication », « kommunikative Funktionswörter », Métrich 1997 : 143) sont particulièrement difficiles à traduire dans une subordonnée française[140] :

> […] leur insertion est globalement moins courante et moins aisée en français qu'en allemand. Les *mdc* étant des marques de l'activité d'énonciation, tout se passe comme si l'allemand pouvait plus facilement que le français conserver ces marques à des niveaux hiérarchiques inférieurs à celui de l'énoncé global. (Métrich 1997 : 158-159)

[140] La description des mots de la communication est un sujet déjà abondamment étudié, mais les analyses traductologiques restent à développer (Métrich 2003).

La différence est, selon Métrich (1997 : 158), encore plus frappante dans le discours rapporté. Les exemples suivants, l'un au DN, l'autre au DI, montrent en effet une chute en français des marques de la situation d'énonciation seconde lorsque le discours en mode direct est paraphrasé en mode indirect :

> Schießen Sie **doch endlich** los ! (Simmel, *Es muß nicht immer Kaviar sein,* exemples de Métrich 1997 : 158)
> **Allez quoi**, parlez ! / **Mais** parlez **donc**, **à la fin** !
>
> Da bat er ihn, **doch endlich** loszuschießen.
> Il le pria de se mettre enfin à parler.
>
> „Begreifen Sie **doch**, junger Mann, Ihr Glück" sagte der Kapitän (Kafka, *Amerika*, exemples de Métrich 1997 : 158)
> Comprenez **donc**, jeune homme, la chance que vous avez, dit le commandant.
>
> Da sagte ihm der Kapitän, er solle **doch** sein Glück begreifen.
> Le commandant lui dit alors qu'il devait comprendre la chance qu'il avait.

5.2 Les discours indirects libres

Cette partie est consacrée aux genres indirects et interprétatifs de l'allemand et du français, soit l'*erlebte Rede* et le *discours indirect libre*. La première étape (5.2.1) est consacrée aux termes mêmes de la comparaison. L'*erlebte Rede* au *Präteritum* doit-il être uniquement comparé avec un *discours indirect libre* à l'imparfait, ou doit-on inclure dans l'analyse le '*discours indirect libre* au passé simple' ? Cette question a été posée dès les premières recherches menées sur le DIL (soit la période de 1888 à 1928). Elle a particulièrement retenu notre attention en raison de notre objectif contrastif et traductologique. Dans un second temps, nous approfondirons la comparaison entre l'*erlebte Rede* et le *discours indirect libre*, en examinant tout d'abord leur caractéristique d'être des discours non introduits (5.2.2) puis en analysant celle d'être des discours interprétatifs (5.2.3). La comparaison entre l'*erlebte Rede* et le *discours indirect libre* est, jusqu'à aujourd'hui, le point qui a été le plus débattu.

5.2.1 La compatibilité du discours indirect libre avec le passé simple

Nous présenterons d'abord les arguments en faveur d'un '*discours indirect libre* au passé simple', puis ceux qui réfutent cette idée. Nous déterminerons ensuite quelle position a le plus grand potentiel explicatif des phénomènes envisagés.

- Les arguments en faveur d'un discours indirect libre au passé simple

Les apports à la thèse du discours indirect libre au passé simple sont de deux types : il s'agit soit d'énoncés au passé simple, cités pour illustrer le fonctionnement du discours indirect libre (Ducrot 1980 : 58ss ; Vetters 1989 : 62-63[141]), soit d'argumentations dans le cadre d'une théorisation du discours indirect libre (Günther 1928 : 143ss[142] ; Plénat 1979 ; Kurt 1999 : 520-526).

Les énoncés fournis à l'appui de cette thèse sont de deux types :

a) il s'agit d'énoncés qui décrivent une disposition psychologique ou affective d'un sujet

(127) Un signal sur la voie … C'est le train ! …
Comment eut-il la force de se dégager, de bondir jusqu'à la gare dont les fanaux luisaient à travers les branches défeuillées ? Il s'en étonnait encore, tout haletant dans un coin du wagon […]. (Daudet, *Sapho*, cité par Kurt 1999 : 523)

(128) Avec un haussement léger de ses épaules, Emma l'interrompit pour se plaindre de sa maladie où elle avait manqué mourir ; quel dommage ! elle ne souffrirait plus maintenant. **Léon tout de suite envia *le calme du tombeau***[143] et même, un soir, il avait écrit son testament en recommandant qu'on l'ensevelît dans ce beau couvre-pied, à bandes de velours, qu'il tenait d'elle [...]. (Flaubert, *Madame Bovary*, cité par Ducrot 1980 : 58)

b) il s'agit également d'énoncés qui reflètent une telle disposition et sont l'expression d'un point de vue :

(129) [...] et elle apprit que mademoiselle Rouault, élevée au couvent, chez les Ursulines, avait reçu, comme on dit, une belle éducation, qu'elle savait en conséquence, la danse, la géographie [...]. **Ce fut le comble !** (*Madame Bovary*, cité par Kurt 1999 : 520)

Les arguments relèvent de trois plans d'analyse : la cohérence textuelle, l'hybridité énonciative et enfin la théorisation du DIL.

---

[141] Vetters (1989) reprend l'exemple de Ducrot (1980).

[142] Günther (1928) cite deux exemples de DIL qu'il considère comme un type particulier et qu'il nomme des « *erlebte Vision[en]* ». Le contenu et le mode narratifs font de ces extraits des récits dans lesquels la vision du personnage prédomine ; de plus, la syntaxe évoque la vivacité des émotions vécues. Mais il ne s'agit pas là, d'après nos critères, d'une représentation de discours. De la même façon, la confusion entre le contenu de la représentation narrative et le mode narratif (le type de focalisation) est à l'origine de la désignation erronée du récit de *Fräulein Else* sous le terme d'*erlebte Rede* (1928 : 122). Nous ne retiendrons donc pas les exemples fournis par Günther dans notre analyse.

[143] « Le calme du tombeau » est en italiques dans le texte de Flaubert.

- La cohérence textuelle

Un premier argument se nourrit des textes eux-mêmes : la progression logique du texte et la cohérence extra-linguistique qui la sous-tend laisserait penser que la forme au passé simple ne peut être que du discours indirect libre. C'est le cas de l'exemple 128) analysé par Ducrot. Ducrot interprète l'énoncé comme un discours indirect libre en se fondant sur l'articulation réalisée par *et même* : puisque à partir de « un soir, il avait écrit son testament … » le texte est clairement du discours indirect libre (interprétation que nous ne réfutons pas), la proposition précédente ne peut être que du discours indirect libre. La suite du texte, comme le signale Ducrot, conforte cette lecture :

(130) […] car c'est ainsi qu'ils auraient voulu avoir été, l'un et l'autre se faisant un idéal sur lequel ils ajustaient à présent leur vie passée. D'ailleurs, **la parole** est un laminoir qui allonge toujours les sentiments. Mais à **cette invention du couvre-pied :** - Pourquoi donc ? demanda-t-elle. - Pourquoi ? Il hésitait. - Parce que je vous ai bien aimée ! (Flaubert, *Madame Bovary*, cité par Ducrot 1980 : 59)

- L'hybridité énonciative

La thèse du DIL au passé simple est également fondée sur l'hybridité énonciative, comme il ressort des propos de Kurt : « Die Interpretation von Sätzen im passé simple als ER ist nur möglich, wenn nicht-temporale Indizien für Personenperspektive existieren. Es kann sich um lexikalische Affektivitätsmarker oder graphische Elemente (Ausrufezeichen) handeln und natürlich um kontextuelle Faktoren » (1999 : 520). Dans « Ce fut le comble ! » (exemple 129), l'aspect perfectif du passé simple permet de souligner l'irruption brusque de la colère du personnage-énonciateur, ce que l'imparfait ne permettrait pas dans une telle mesure. L'énoncé est hybride, comme un DIL à l'imparfait : le temps relève de la perspective du narrateur, tandis que le registre familier, l'exclamation et le contenu relèvent de la perspective du personnage (Kurt 1999 : 521).

L'énoncé suivant, 131), est également mixte : si la syntaxe et l'exclamation relèvent du personnage, le passé simple et l'adverbe de temps relèvent du narrateur (Kurt 1999 : 521). La comparaison avec un autre énoncé du roman, l'énoncé 132), vient conforter la lecture de « La journée fut longue, le lendemain ! » comme un discours indirect libre.

(131) **La journée fut longue, le lendemain !** Elle se promena dans son jardinet […]. Comme le bal déjà lui semblait loin ! (Flaubert, *Madame Bovary*, cité par Kurt 1999 : 521)[144]

[144] M. Lips avait été attentive à des énoncés exclamatifs dans *Madame Bovary* qu'elle nomma des descriptions « vues à travers un personnage » et qu'elle refusa de compter parmi les formes de discours indirect libre, invoquant l'incompatibilité du passé simple et du DIL, mais sans la justifier. Elle avanca un argument stylistique qui, quel que soit sa validité, ne peut être généralisé : les descriptions de Flaubert résumeraient des « impressions d'artistes » dont seraient incapables les personnages (Lips 1926 : 191-194, citée par Plénat 1979 : 136).

(132) **Le lendemain fut, pour Emma, une journée funèbre.** (Flaubert, *Madame Bovary*, cité par Kurt 1999 : 521)

- La théorisation du DIL

Le troisième argument est alimenté par la théorisation du DIL et se rencontre chez Plénat (1979 : 136), qui plaide pour « une extension de la notion de SIL » au-delà des « limites de la conscience réfléchie [...]. », extension que seule empêcherait de formuler « la croyance que ce type de discours ne peut que reproduire un discours original » ainsi que la confusion entre l'énonciation et la prononciation. L'auteur propose d'intégrer à la définition du discours rapporté, outre les énoncés émanant d'une énonciation datée, d'un événement de parole, ceux qui reflètent une position ou une croyance d'un énonciateur. Plénat ne propose à l'appui de sa thèse aucun énoncé authentique de discours indirect libre au passé simple, mais seulement les exemples construits suivants :

> Longtemps, Noam excusa Zellig d'aimer les pommes de terre au lard ; tous les goûts n'étaient-ils pas dans la Nature ? Mais après cette indigestion mémorable, il changea d'avis, et **la Nature ne permit plus d'aimer les pommes de terre au lard.** / et **Zellig devint le plus éhonté des gloutons.** / et **la passion de Zellig demeura excusable** (exemples de Plénat 1979 : 126ss).

Les arguments exposés en faveur du discours indirect libre au passé simple révèlent indubitablement un dédoublement des énonciateurs dans les énoncés en question. Les arguments opposés (Lerch 1914 ; Lips 1926 ; Steinberg 1971 : 23-26 ; Pérennec 1984 ; Vuillaume 1990 : 48 ; Vuillaume 1996 : 58-62 ; Vuillaume 1998 ; Mellet 2000) sont de nature et de portée variées, et concernent l'emploi des temps, la substitution de l'imparfait par le passé simple, la portée du DIL et enfin les valeurs de l'imparfait.

- Les arguments opposés au discours indirect libre au passé simple

- L'emploi des temps

Selon E. Lerch (1914), le DIL ne peut s'écrire qu'à l'imparfait. Son affirmation repose sur l'observation des emplois habituels du couple imparfait / passé simple dans les romans, l'imparfait servant à décrire des états, le passé simple à faire progresser l'action. Dès lors, la représentation de paroles ou de pensées, qui n'est pas destinée à faire progresser la narration, adopterait le temps de la description. Steinberg (1971 : 23-26) se fonde également sur la fréquence de l'emploi de l'imparfait pour conclure que le passé simple ne sert pas à exprimer le DIL. La faiblesse de ce type d'argument est de reposer sur la fréquence d'un fait dans un corpus donné pour expliquer ce fait.

- La substitution

Un deuxième contre-argument réside dans l'impossibilité générale de transcrire les DIL à l'imparfait au passé simple.

(133)– J'en ai même oublié le spectacle ! Ce pauvre Bovary qui m'avait laissée tout exprès ! M Lormeaux, de la rue grand-pont, devait m'y conduire avec sa femme.
Et l'occasion était perdue, car elle partait dès le lendemain.
- Vrai ? fit Léon.
- Oui. (Flaubert, *Madame Bovary* : II-83-84)

- J'en ai même oublié le spectacle ! Ce pauvre Bovary qui m'avait laissée tout exprès ! M Lormeaux, de la rue grand-pont, devait m'y conduire avec sa femme.
*** Et l'occasion fut perdue, car elle partit / partait dès le lendemain.**
- Vrai ? fit Léon.
- Oui.

Toutefois, cet argument pourrait être relativisé si l'on admet la possibilité de sous-catégoriser le DIL en tenant compte des DIL qui contextuellement acceptent la reformulation avec le passé simple. En effet, certains DIL peuvent, sans rupture de cohérence textuelle et sans que l'attribution des dires change, être reformulés au passé simple :

(134) Et, se penchant à l'oreille de son ami, il indiqua les symptômes auxquels on reconnaissait qu'une femme avait du tempérament. Il se lança même dans une digression ethnographique : **l'Allemande était vaporeuse, la Française libertine, l'Italienne passionnée.**
- Et les négresses ? demanda le clerc.
- C'est un goût d'artiste, dit Homais. (Flaubert, *Madame Bovary* : II-132)

Et, se penchant à l'oreille de son ami, il indiqua les symptômes auxquels on reconnaissait qu'une femme avait du tempérament. Il se lança même dans une digression ethnographique : **l'Allemande fut vaporeuse, la Française libertine, l'Italienne passionnée.**
- Et les négresses ? demanda le clerc.
- C'est un goût d'artiste, dit Homais.

Ce dernier exemple montre que la reformulation au passé simple n'élimine pas la trace du personnage-énonciateur. Les différentes qualifications sont attribuées à Homais et non au narrateur. Ce type de cas peut être expliqué, sans avoir recours à la thèse du discours indirect libre au passé simple, à l'aide de l'argument suivant.

- Le DIL partiel

L'analyse de Ducrot[145] implique que le DIL a une portée phrastique. Or, si nous définissons le DIL comme une double énonciation, rien dans la définition n'exclut que celui-ci ne

[145] L'exemple 128), cité par Ducrot, était : « Avec un haussement léger de ses épaules, Emma l'interrompit pour se plaindre de sa maladie où elle avait manqué mourir ; quel dommage ! elle ne souffrirait plus maintenant. **Léon tout de suite envia *le calme du tombeau*** et même, un soir, il avait écrit son testament en recommandant qu'on l'ensevelît dans ce beau couvre-pied, à bandes de velours, qu'il tenait d'elle [...]. » (cf. *supra*).

commence qu'avec « *le calme du tombeau* », que les italiques de connotation autonymique invitent fortement à lire comme du DIL. Si notre hypothèse est la bonne, l'erreur dans l'analyse de Ducrot reposerait sur les limites et le cadre syntaxique à donner au DIL[146]. La définition que nous avons retenue du DIL permet de penser que celui-ci peut être partiel. Nous rejoignons en cela les descriptions de G. Steinberg (1971 : 100-105), de M. Hirsch (1980b) et de M. Vuillaume (1996) et confirmons l'intuition de M. Lips (1926), qui avait relevé des cas de DIL partiel, qu'elle désigne comme un discours indirect introduit « subrepticement » (1926 : 46ss) dans le discours du narrateur :

(135) Car, au fond permanent d'œufs, de côtelettes, de pommes de terre, de confitures, de biscuits, qu'elle ne nous annonçait même plus, Françoise ajoutait […] : une barbue **parce que la marchande lui en avait garanti la fraîcheur**, une dinde **parce qu'elle en avait vu une belle au marché de Roussainville-le-Pin**, des cardons à la moelle **parce qu'elle ne nous en avait pas encore fait de cette manière-là**, un gigot rôti **parce que le grand air creuse et qu'il avait bien le temps de descendre d'ici sept heures**, des épinards **pour changer**, des abricots **parce que c'était encore une rareté**, des groseilles **parce que dans quinze jours il n'y en aurait plus**, des framboises **que M. Swann avait apportées exprès** […]. (Proust, *Du côté de chez Swann*, cité par Lips 1926 : 47) [147]

L'argumentation de Hirsch (1980b) en faveur d'un DIL limité à des constituants prédicatifs est reprise et développée par Vuillaume (1996). Dans les deux exemples suivants, l'appréciation subjective est un indice de DIL ; la proposition dans son entier n'est toutefois pas du DIL, mais une narration avec le point de vue d'un personnage.

(136) Malheureusement, à la fin de la deuxième année, M. Goriot justifia les bavardages dont il était l'objet, en demandant à Mme Vauquer de passer au second étage, et de réduire sa pension à neuf cents francs [...]. Ce fut à qui devinerait les causes de cette décadence. Exploration difficile ! Comme l'avait dit la comtesse, le père Goriot était un sournois, un taciturne [...]. Ce **négociant si distingué** devint **un fripon**, ce **galantin** fut **un vieux drôle**. (Balzac, *Le Père Goriot*, cité par Hirsch 1980b : 97)

(137) Une fois là-bas, mon oncle Jules s'établit marchand de je ne sais quoi, et il écrivit qu'il gagnait un peu d'argent et qu'il espérait dédommager mon père du tort qu'il lui avait fait. Cette lettre causa dans la famille une émotion profonde. Jules, qui ne valait pas, comme on dit, les quatre fers d'un chien, devint tout à coup **un honnête homme, un garçon de cœur, un vrai Davranche, intègre comme tous les Davranche**. (Maupassant, *Contes et nouvelles*, cité par Vuillaume 1996 : 61)

---

[146] Ducrot cite certes des DIL qui n'apparaissent pas dans la proposition principale mais uniquement dans la subordonnée, mais la portée reste phrastique : « Cependant, elle soupira : - Ce qu'il y a de plus lamentable, n'est-ce pas, c'est de traîner, comme moi, une existence inutile ? Si nos douleurs pouvaient servir à quelqu'un, on se consolerait dans la pensée du sacrifice ! Il se mit à vanter la vertu, le devoir et les immolations silencieuses, **ayant lui-même un incroyable besoin de dévouement qu'il ne pouvait assouvir.** » (Flaubert, *Madame Bovary*, cité par Ducrot (1980 : 57-58).

[147] Lips se sert de la traduction en latin pour illustrer l'ambivalence d'un autre DIL partiel : « Car on apprit que l'ébéniste de notre cour, dont les ateliers n'étaient séparés de la boutique de Jupien que par une cloison fort mince, allait recevoir congé du gérant, **parce qu'il frappait des coups trop bruyants**. » (Proust, *Du côté de Guermantes*, cité par Lips 1926 : 47). L'énoncé désigne une cause indiquée par l'auteur ou une cause invoquée par le personnage, et la traduction serait soit *quod percutiebat* soit *quod percuteret* (1926 : 47).

- Les valeurs de l'imparfait et du passé simple

Le dernier argument est basé sur les valeurs de l'imparfait et du passé simple (Hirsch 1980a : 87ss ; Hirsch 1980b : 96ss ; Pérennec 1984 : 50 ; Vuillaume 1990 : 48 ; Vuillaume 1998 ; Mellet 2000).

La littérature sur l'imparfait l'analyse le plus souvent dans son opposition au passé simple et s'inscrit dans trois paradigmes explicatifs principaux (Bres 1998 : 160) : a) l'aspect : imperfectif *vs* perfectif ; b) la référenciation : anaphorique *vs* non-anaphorique ; c) la textualité : non-progression *vs* progression, arrière-plan *vs* premier plan. Aussi bien la description de l'imparfait comme celle d'un temps imperfectif que celle d'un temps anaphorique rendent compte de la relation étroite entre l'imparfait et le DIL. Si l'on considère l'imparfait comme un temps imperfectif, ouvert, cette valeur s'accommode avec la représentation d'un discours : celui-ci est représenté en cours, et non pas sous une forme condensée par l'énonciateur citant. L'imperfectif donne à entendre les propos rapportés en accompagnant le déroulement de cette énonciation seconde.

S. Mellet (2000 : 92) ajoute que le modèle aspectuel ne rend compte qu'insuffisamment de « l'adéquation totale entre imparfait et style indirect libre en contexte narratif passé ». L'auteur, se situant dans le cadre explicatif anaphorique, propose une description référentielle à double repère qui rejoint les analyses d'Authier-Revuz. L'auteur décrit les formes de l'imparfait comme des formes qui « impliquent toujours un double ancrage énonciatif : ce sont des formes qui, en soi, sont bi-vocales. (Authier-Revuz) » (Mellet 2000 : 92)[148].

> User d'un imparfait, c'est en effet donner à voir un procès passé de l'intérieur, à partir d'un point de vue lui-même situé dans le passé, fourni préalablement par le contexte et instauré par celui-ci comme origine secondaire des repérages énonciatifs. Cette translation vers le passé des coordonnées déictiques n'occulte cependant pas entièrement le *hic et nunc* du narrateur, qui reste disponible comme repère ultime, ne serait-ce que pour permettre le calcul temporel faisait de l'imparfait un temps du passé.
> Le procès décrit à l'imparfait est donc, en tout contexte, soumis à un double repérage […] : simultanéité [...] avec la situation passée avec laquelle l'imparfait est en relation anaphorique et antériorité par rapport au *nunc* du narrateur ; ce double repérage est le propre d'une forme « toncale ».

Selon l'auteur, le double repérage de l'imparfait justifie la corrélation entre l'imparfait et le discours indirect libre :

> [...] le discours rapporté suscite la présence dans le texte de deux sujets énonciateurs ; cette double présence active tout particulièrement la dualité du repérage énonciatif [...]. L'imparfait est donc

[148] M. Pérennec (1984), sans s'inscrire dans le cadre d'une théorie anaphorique, propose également une description à double repérage de l'imparfait, dont « l'existence présuppose une relation entre l'énonciateur et le procès » (1984 : 50), et conclut sur l'incompatibilité du DIL et du passé simple, qui se construit sans référence à l'instance d'énonciation.

linguistiquement, et non pas seulement stylistiquement, un marqueur de style indirect ; cette valeur d'emploi fait partie de ses capacités dénotatives et non pas connotatives […]. » (Mellet 2000 : 93)

L'imparfait donne à voir un procès de l'intérieur, à partir d'un point de vue dans le passé avec lequel le procès à l'imparfait entretient une relation anaphorique. Un deuxième point de vue est situé dans le présent et permet de faire de l'imparfait un temps du passé. Ces deux points de repère correspondent au cadre énonciatif premier et au cadre énonciatif second. La situation passée avec laquelle l'imparfait est en relation anaphorique est le cadre d'énonciation seconde[149]. Dans l'exemple suivant, le repérage anaphorique se fait à partir des discours de M. Arnoux (« il exposait ses théories », « il narrait des anecdotes ») (Mellet 2000 : 95).

(138) La conversation roula d'abord sur les différentes espèces de tabacs, puis, tout naturellement, sur les femmes. Le monsieur […] donna des conseils au jeune homme ; il exposait des théories, narrait des anecdotes, se citait lui-même en exemple […].
Il était républicain ; il avait voyagé, il connaissait l'intérieur des théâtres, des restaurants, des journaux, et tous les artistes célèbres, qu'il appelait familièrement par leurs prénoms ; Frédéric lui confia bientôt ses projets ; il les encouragea (Flaubert, *L'éducation sentimentale*, cité par Mellet 2000 : 94)

En conclusion, les arguments développés contre le DIL au passé simple[150] sont ceux qui parviennent (en particulier celui du DIL partiel et celui de la valeur du passé simple) à expliquer pourquoi un énonciateur est perceptible dans des énoncés au passé simple tout en cernant la distinction entre les représentations à l'imparfait et celles au passé simple. Si nous comparons l'imparfait et le passé simple, nous voyons que si l'imparfait actualise deux points de vue, ceux des deux énonciateurs, le passé simple, en revanche, est un temps à référence unique et dominante : il « exclut toute saisie interne du procès et tout lien anaphorique avec une situation antérieure : sa valeur aspectuelle, caractérisée par un cinétisme ascendant et par une vue globale du procès, en fait le temps de la successivité narrative par excellence [...]». (Mellet 2000 : 95-96). Il est par conséquent inapte à rendre le DIL.

Le débat contradictoire présente l'intérêt de rendre attentif à la présence manifeste d'un énonciateur autre dans des énoncés au passé simple. En nous fondant sur les descriptions apportées par Rabatel sur les frontières du DIL (cf. 1.4.3.5) et les arguments qui viennent d'être développés , nous considérons le 'discours indirect libre au passé simple' comme un

[149] Comme le signale l'auteur (2000 : 95), ses analyses rejoignent celles de Berthonneau et Kleiber (1997).
[150] M. Vuillaume propose de plus des tests d'ajout d'une incise et d'une négation, probants sur les exemples développés. Nous renvoyons à Vuillaume (1998) pour l'analyse détaillée.

discours indirect embryonnaire, une 'Vorstufe erlebter Rede'. Dans l'exemple suivant, le narrateur, dans une description en focalisation interne, rend compte des sentiments du personnage et produit un discours qui peut être qualifié d'empathique.

(139) - Monsieur vous attend, madame ; la soupe est servie.
Et il fallut descendre ! Il fallut se mettre à table !
Elle essaya de manger. Les morceaux l'étouffaient. (Flaubert, *Madame Bovary* : II-47)

Le locuteur et l'énonciateur sont le narrateur qui s'exclame en se plaçant dans la position d'Emma au moment où elle vit la situation. La perception de la situation d'Emma déclenche l'exclamation du narrateur. L'acte réalisé par le narrateur n'est pas celui d'une représentation d'un discours second. A l'imparfait, « Et il fallait descendre ! Il fallait se mettre à table ! », cet énoncé se lirait comme un DIL qui serait au mode direct : « il faut descendre maintenant ! il faut aller se mettre à table ! » ou « Et voilà, il faut descendre ». La situation émotive du personnage rend plausible ces injonctions monologales.

Dans ce que nous avons nommé le discours embryonnaire, le passé simple inscrit l'énonciation dans le champ du narrateur. Le procès est représenté avec le temps du seul narrateur et le seul indice de PDV autre est celui des référents et de l'exclamation, tandis que dans le DIL, l'imparfait est adapté au DIL qui donne accès au personnage qui parle au moment où il parle (ambition dont rend mieux compte le terme de *erlebte Rede*). Les référents, mais aussi le temps, qui est double, sont des indices de DIL. Le procès est représenté avec le temps du narrateur et celui du personnage.

Ces descriptions du DIL français et de ses frontières font apparaître une différence avec l'allemand. En français, l'existence de l'imparfait et du passé simple permet une gradation dans la représentation de l'énonciateur second. Il se pose la question de la correspondance des formes embryonnaires dans un texte cible allemand au *Präteritum*, une forme aspectuellement non-spécifiée, qui a des emplois perfectifs et imperfectifs.

La différence aspectuelle entre les temps du passé représente un fait contrastif et un problème traductologique déjà abondamment étudié (Blumenthal 1997 : 48-63 ; Maingueneau 2000 : 73). Il a été montré que le maintien de l'information aspectuelle est difficilement réalisable, comme le note Albrecht : « Von wenigen Ausnahmefällen abgesehen wäre ein Übersetzer schlecht beraten, wollte er eine im System der

Ausgangssprache angelegte Opposition mit allerlei Kunstgriffen im Zieltext nachbilden » (Maingueneau 2000 : 73). Projetée sur le terrain traductologique des discours indirects, la différence aspectuelle laisse prévoir des difficultés pour atteindre dans la traduction la même différenciation des degrés de représentation. Nous formulons l'hypothèse que la traduction de discours indirect embryonnaire au passé simple par des énoncés au *Präteritum* modifie le texte source en le déplaçant vers un *erlebte Rede*.

5.2.2 L'intégration dans le discours premier

Le discours indirect libre étant un type interprétatif, la question se pose du repérage par l'allocuté de la présence de deux situations d'énonciation. L'intégration du discours rapporté dans le discours produit, dans des contextes au passé, se fait selon deux schémas, selon a) que les temps du discours premier et du discours second sont les mêmes ou b) qu'ils sont différents.

a) Lorsque le temps du DIL ou de l'ER est employé également dans le discours cadre, le discours rapporté est intégré sans heurts à la narration.

(140) Oui..., c'est vrai..., tu es bon, toi !
Et elle lui passait la main dans les cheveux, lentement. La douceur de cette sensation surchargeait sa tristesse ; il sentait tout son être s'écrouler de désespoir à l'idée qu'il fallait la perdre, quand, au contraire, elle avouait pour lui plus d'amour que jamais ; et il ne trouvait rien ; il ne savait pas, il n'osait, l'urgence d'une résolution immédiate achevant de le bouleverser.
Elle en avait fini, songeait-elle, avec toutes les trahisons, les bassesses et les innombrables convoitises qui la torturaient. **Elle ne haïssait personne, maintenant** ; une confusion de crépuscule s'abattait en sa pensée, et de tous les bruits de la terre Emma n'entendait plus que l'intermittente lamentation de ce pauvre cœur, douce et indistincte, comme le dernier écho d'une symphonie qui s'éloigne. (Flaubert, *Madame Bovary*, cité par Riegel et al. 2001 : 601)

Cette intégration peut aller jusqu'à créer des énoncés ambigus, comme le souligne Steinberg (1971 : 157) : « Durch die ER sind die Verbformen dem Bericht angeglichen, die Rede hat scheinbar den gleichen Realitätscharakter wie dieser [...] ».

(141) Und er sah zur Weckuhr hinüber, die auf dem Kasten tickte. „Himmlischer Vater!" dachte er. Es war halb sieben Uhr, und die Zeiger gingen ruhig vorwärts, es war sogar halb vorüber, es näherte sich schon drei Viertel. a) Sollte der Wecker nicht geläutet haben? b) Man sah vom Bett aus, daß er auf vier Uhr richtig eingestellt war; c) gewiß hatte er auch geläutet. d) Ja, aber war es möglich, dieses möbelerschütternde Läuten ruhig zu verschlafen? e) Nun, ruhig hatte er ja nicht geschlafen, aber wahrscheinlich desto fester. f) Was aber sollte er jetzt tun ? (Kafka, *Die Verwandlung* : 20-21)

Les énoncés d, e) et f) sont lus comme un *erlebte Rede*, et la particule connective « ja » (Métrich et al. 1998 : 136-143) permet d'interpréter b) et c) comme un *erlebte Rede*.

L'énoncé a) reste ambigu. Son statut interrogatif ne permet pas de conclure de manière assurée à l'existence d'une énonciation double (Vetters 1989 : 54ss). Il peut être l'expression d'un doute du personnage, donc être un indice d'*erlebte Rede*, mais aussi être l'expression d'un narrateur non omniscient, qui a adopté une focalisation interne, comme en b). Le même doute se rencontre dans des textes français : dans l'extrait suivant, le narrateur laisse délibérément planer un doute sur la frontière entre la narration et le DR. Mellet (2000 : 98 ; voir aussi Jaubert 2000) évoque la « capacité paradoxale des formes en –ais/-ait d'assurer la cohérence et la cohésion textuelle tout en introduisant l'hétérogénéité énonciative. ».

(142) Mme Moreau nourrissait une haute ambition pour son fils. Elle n'aimait pas à entendre blâmer le gouvernement, par une sorte de prudence anticipée. Il aurait besoin de protections d'abord ; puis, grâce à ses moyens, il deviendrait conseiller d'Etat, ambassadeur, ministre. Ses triomphes au collège *légitimaient* cet orgueil ; **il *avait remporté* le prix d'honneur.** (Flaubert, *L'éducation sentimentale*, cité par Mellet 2000 : 96)

b) En français uniquement, le passé simple du récit peut fonctionner comme borne du DIL, comme signal de clôture ou d'ouverture (Mellet 2000 : 94 ; Vuillaume 2000 : 113). Nous pouvons donc formuler l'hypothèse que des bornes de DIL pourraient être estompées dans le texte cible allemand et rendre la délimitation du DIL moins aisée que dans le texte source.

(143) Au bas de la côte de Sourdun, il **s'aperçut** de l'endroit où l'on était. **On n'avait fait que cinq kilomètres, tout au plus !** Il **fut** indigné. (Flaubert, *L'éducation sentimentale* : 101)

5.2.3 L'interprétation des discours

Dans cette partie, la comparaison portera sur les éléments internes à l'*erlebte Rede* et au discours indirect libre. Nous avons posé la question d'une différence dans le degré d'interprétation qu'exige chacun des discours, indépendamment de l'intégration textuelle et des marques de clôtures.

En allemand comme en français, le DIL est le genre dont la valeur discursive est la plus sensible au cotexte et la plus fuyante. Le DIL peut conduire à une certaine distanciation, voire une ironie, vis-à-vis du discours cité. En effet, l'énonciateur premier rapporte un discours tout en se plaçant à l'intérieur de celui-ci, et peut suggérer que le discours cité se prête à une double lecture : celle que souhaiterait l'énonciateur second, celle que suggère l'énonciateur premier. Dans d'autres cas, le discours indirect libre entretient la confusion entre l'énonciateur cité et citant. Genette différencie ainsi le discours indirect, qui ne donne « aucun sentiment de fidélité littérale aux paroles « réellement » prononcées » et le DIL en

prenant l'exemple de l'emploi qu'a fait Flaubert du DIL :

> […] l'on sait l'extraordinaire parti que Flaubert a tiré de cette ambiguïté, qui lui permet de faire parler à son propre discours, sans tout à fait le compromettre ni tout à fait l'innocenter, cet idiome à la fois écœurant et fascinant qu'est le langage de l'autre. (1972 : 192)

De manière générale, le DIL peut faire oublier son statut de DR et est dans certains contextes à manier avec prudence, en particulier lorsque les temps des verbes du DIL sont identiques à ceux du discours cadre, car le discours rapporté semble bénéficier de la même force assertive que celui-ci. Le discours du Président du *Bundestag* Philipp Jenninger, prononcé le 10.11.1988 à l'occasion de la commémoration de la Nuit de cristal[151], dont nous citons quelques extraits, en a fourni un exemple malheureux :

> (144) […] Hitlers Erfolge diskreditierten nachträglich vor allem das parlamentarisch verfaßte, freiheitliche System, die Demokratie von Weimar selbst. Da stellte sich für viele Deutsche nicht einmal mehr die Frage, welches System vorzuziehen sei. **Man genoß vielleicht in einzelnen Lebensbereichen weniger individuelle Freiheiten; aber es ging einem persönlich doch besser als zuvor, und das Reich war doch unzweifelbar wieder groß, ja größer und mächtiger als zuvor. - Hatten nicht erst die Führer Großbritanniens, Frankreichs und Italiens Hitler in München ihre Aufwartung gemacht und ihm zu einem weiteren dieser nicht für möglich gehaltenen Erfolge verholfen?**
> Und was die Juden anging: **hatten sie sich nicht in der Vergangenheit doch eine Rolle angemaßt, die ihnen nicht zukam? Mußten sie nicht endlich einmal Einschränkungen in Kauf nehmen? Hatten sie es nicht vielleicht sogar verdient, in ihre Schranken gewiesen zu werden?** Und vor allem: **entsprach die Propaganda - abgesehen von wilden, nicht ernst zu nehmenden Übertreibungen - nicht doch in wesentlichen Punkten eigenen Mutmaßungen und Überzeugungen?** (discours de Jenninger, cité d'après Siever 2001 : 492-493)

Son intention était d'utiliser une forme de coénonciation pour faire participer le public aux pensées inavouables de la population allemande. L'introduction de son discours nous rappelle quelle était son intention :

> (145) Die Opfer, die Juden überall auf der Welt, wissen nur zu genau, was der November 1938 für ihren künftigen Leidensweg zu bedeuten hatte. - **Wissen wir es auch ?** (discours de Jeninnger, cité d'après Siever 2001 : 488)

La forme de l'ER est une forme qui demande à l'oral une mise en scène de la part du locuteur et une coopération de la part du public. Jenninger semble avoir échoué à faire fonctionner son discours (Suzuki 2000 ; Siever 2001 : 236-237).

Au-delà de ce constat général, il nous faut examiner si *erlebte Rede* et *discours indirect libre* se fondent de la même façon dans le discours premier et si, corollairement, leur visibilité est similaire. Pour répondre à cette question, nous procéderons à la comparaison des thèses

[151] Le titre était « Die Gedenkveranstaltung des Deutschen Bundestages aus Anlaß der Pogrome des nationalsozialistischen Regimes gegen die jüdische Bevölkerung vor 50 Jahren ».

formulées sur ce point dès l'origine de la 'découverte' du DIL à la fin du 19ème siècle. Deux positions s'opposent :

- il existe un discours indirect interprétatif, indifféremment français ou allemand. Cette position est adoptée par Kalepky (1899) et Lerch (1914).
- malgré leurs similitudes, l'*erlebte Rede* et le *discours indirect libre* ne sont pas assimilables l'un à l'autre. C'est la position de Lips (1926), Günther (1928), Steinberg (1971), Kullmann (1992a, 1995a, 1995b) et Gehnen et Kleineidam (1988).

Nous examinerons les apports respectifs de ces deux positions, ainsi que la position particulière adoptée par Bally (1912 et 1914).

- La thèse de la similitude

Dans l'article de Kalepky (1899), la comparaison avec l'allemand est très marginale mais révèle néanmoins un postulat d'identité entre le discours indirect libre français et l'*erlebte Rede*. L'auto-traduction d'un énoncé de *Germinal* de Zola en un *erlebte Rede* sert son argumentation selon laquelle le discours indirect libre n'est pas une forme de discours indirect. S'il en était ainsi, la traduction allemande aurait employé le mode du discours indirect et donc traduit le discours indirect libre par un discours indirect au subjonctif, l'*einführungslose indirekte Rede*.

Lerch (1914) pousse la comparaison jusqu'à l'assimilation : l'auteur voit en français et en allemand deux discours rapportés similaires qu'il nomme « Imperfekt der Rede » et « Rede als Tatsache ». Lerch aborde ce procédé d'écriture sous l'angle de sa valeur esthétique et de ses effets stylistiques en précisant : « [dabei] will ich mich […] deutscher Beispiele bedienen, weil stilistische Besonderheiten uns erfahrungsgemäß an unserer Muttersprache immer am leichtesten klar werden. » (1914 : 470). L'identité que Lerch pose n'est pas sans poser problèmes, car elle repose partiellement sur des critères empruntés uniquement au français, plus exactement à certains emplois de l'imparfait, pris comme dénominateur commun. Selon Lerch, le DIL - et avec lui l'ER - s'inscrit sur le même plan que les imparfaits de descriptions, qui désignent des « Tatsachen, die die Handlung der Erzählung nicht weiterführen » (1914 : 472) et s'opposent aux passés simples de progression de l'action, plan dans lequel s'inscrivent les verbes introducteurs des discours indirects régis.

La similitude repose selon Kalepky et Lerch sur la transposition temporelle et sur le caractère non introduit et interprétatif. Ceci les amène à exclure toute idée d'une

correspondance, même partielle, avec l'*einführungslose indirekte Rede* (à laquelle Bally (1912, cité par Lerch 1914 : 470) a pourtant rendu attentif).

- La position de Bally

Bally occupe une place particulière dans ce groupe, puisqu'il a formulé deux thèses différentes (1912 et 1914), ce qui est quelquefois interprété comme une contradiction (Bakhtine 1977 : 201 ; Gelzer 2006 : 133). Après avoir, en 1912, souligné les convergences entre le DIL et l'EIR et décrit le DIL comme une des traductions possibles de l'EIR (1912 : 552), Bally fait un autre rapprochement en 1914. Il remarque en allemand l'existence d'une « forme de syntaxe analogue à notre style indirect libre » au mode indicatif (1914 : 469) et cite des exemples d'*erlebte Rede*. Constatant que ce style fait s'entrecroiser le discours du narrateur et la reproduction des paroles et pensées de personnage, Bally conclut que l'ER peut être employé pour traduire le DIL. A y regarder de plus près, il apparaît toutefois qu'opposer les deux propositions de Bally fait abstraction de ses démarches réelles et que le deuxième article n'est pas de la part de Bally un correctif du premier.

En 1912, la présentation des points communs entre l'EIR et le DIL est un outil heuristique utilisé pour la description du DIL. Il ne faut pas oublier que, de plus, l'analogie qu'il décrit ne repose que sur certains traits de l'EIR que sont « l'aisance » (1912 : 550), « la liberté » (1912 : 551), la conservation de « toutes les nuances et tous les mouvements de l'expression directe » (1912 : 550) d'une part, et « l'illusion du discours direct » (1912 : 552) d'autre part. Un élément permet d'expliquer pourquoi Bally privilégie la comparaison avec l'EIR : voulant décrire un procédé de style encore ignoré des grammaires (1912 : 551), il est probable que l'auteur ait préféré s'appuyer sur une comparaison avec un genre connu (1912 : 550) comme l'est l'EIR plutôt qu'avec l'ER, genre aussi méconnu que l'était à l'époque le DIL.

En 1914, le rapprochement que fait Bally entre le DIL et l'ER fait suite à une critique de Kalepky (1913), qui avait tenté d'invalider les analyses de Bally. Kalepky, supposant à tort que Bally définissait le DIL comme un avatar du discours indirect régi, affirme que le passage en question n'est pas un discours indirect comme le prétend Bally, puisqu'une traduction allemande emploierait des verbes à l'indicatif et non pas au *Konjunktiv*. Dans sa réplique, Bally se défend de voir dans le DIL un type particulier de discours indirect régi mais constate également qu'il existe en allemand un discours indirect non introduit à l'indicatif analogue au DIL français, soit l'ER.

En fin de compte, les deux analyses ne s'annulent pas, mais sont plutôt des analyses

partielles qui se complètent. Bally n'a pas fait la synthèse de la comparaison des discours indirects non introduits du français et de l'allemand, ce qui nourrit le malentendu. Ses analyses, finalement, reflètent l'asymétrie des systèmes indirects de l'allemand et du français.

- La thèse de l'asymétrie

Les éléments convoqués pour cette thèse sont de deux ordres : ils proviennent soit de l'intégration d'un troisième terme dans la comparaison, l'*einführungslose indirekte Rede*, soit reposent sur les valeurs du *Präteritum* et de l'imparfait.

- La question de l'*einführungslose indirekte Rede*

Kullmann (1992a, 1995a, 1995b) propose de considérer l'EIR, l'ER et le DIL comme des genres occupant une place similaire dans leur langue respective. Le français marque au travers de la concordance des temps la subordination, pour le DI comme pour le DIL. L'allemand n'applique pas la concordance des temps[152] mais marque la subordination par le mode. Ainsi, l'EIR et le DIL appliquent chacun les marques de subordination syntaxique de leur mode indirect et sont donc identiques dans leur système respectif. L'argument qui rapproche l'EIR et le DIL est effectivement valide, mais il implique pour nous de remettre en cause la parenté du DIL et de l'ER.

- *Präteritum* et imparfait

M. Lips (1926)[153] et W. Günther (1928) ont proposé des éléments venant nuancer l'idée selon laquelle l'*erlebte Rede* serait le reflet allemand du discours indirect libre en s'appuyant sur les valeurs des temps.

Il existe, selon Lips, deux *styles indirect libres* en allemand, l'un au *Konjunktiv*, l'autre à l'*Indikativ*, et en français un seul *style indirect libre*. Lips avance que le *style indirect libre* français est plus proche du *style indirect allemand* au *Konjunktiv* (1926 : 202). Lips s'appuie sur deux faits concernant les temps et les modes : 1) l'absence d'une opposition passé

[152] Elle n'est que facultative, comme l'illustre l'exemple suivant : « Warum ich nicht fragte, **ob Hanna noch lebt**, weiß ich nicht [...]. » (Frisch, *Homo Faber* : 29).

[153] L'ouvrage de Lips (1926), consacré au discours rapporté et plus particulièrement au *style indirect libre*, a une vue contrastive en filigrane : le DIL est décrit comme un « procédé de reproduction […] d'un usage courant dans les langues modernes de l'Europe et, par suite, d'une portée interlinguistique » (1926 : 50). La dernière partie de son ouvrage a ainsi pour vocation de démontrer que le *style indirect libre* « n'existe pas exclusivement en français » (1926 : 196).

simple/imparfait en allemand 2) l'absence en français d'un mode de discours rapporté comme l'est le *Konjunktiv*.

1) tandis que le DIL français, à l'imparfait, ne peut être rapproché du récit, partiellement au passé simple (1926 : 204), l'ER au prétérit est proche du récit.

2) le DIL français à l'imparfait est proche du DI français, dans lequel le discours rapporté est transposé à l'imparfait. L'ER allemand au Prétérit n'est pas proche du DI, car ce dernier se construit avec le *Konjunktiv*.

En somme, selon l'auteur, il y a en allemand un « rapprochement […] fait spontanément » (1926 : 204) entre l'*erlebte Rede* au prétérit et le discours produit. En français, il y a en comparaison une plus grande proximité entre le DIL et le DI qui donne au DIL une meilleure visibilité.

Le premier argument de Lips ne repose pas véritablement sur la valeur des temps, mais sur l'intégration dans le contexte. Le deuxième argument, en revanche, souligne quelle est la singularité de l'*erlebte Rede* dans le système des temps et des modes. Cet argument est également celui que développe Günther.

W. Günther se fonde sur la valeur de l'imparfait et du *Präteritum*. Il rappelle que le *Präteritum* connaît les emplois combinés de l'imparfait et du passé simple, à savoir celui de décrire et celui de faire progresser. Une des conséquences (1928 : 115ss) est que l'emploi du *Präteritum* dans les propositions principales pour exprimer un fait irréel est moins habituel que celui de l'imparfait irréel[154] (Günther s'inspire ici des analyses de Vossler) :

(146) Er s t i e g zum Orkus, wenn sie ihn nicht hielt (Kleist, *Penthesilea*, I, cité par Günther 1928 : 115)

(147) Sans la barrette de cuir, il a v a i t le crâne fendu. (Zola, *Germinal*, cité par Günther 1928 : 115)

L'autre conséquence, appliquée au discours rapporté non introduit, est la différence suivante :

> Der Indikativ der erlebten Rede ist bedeutungsschwer, weil in ihm zwei Elemente (Bericht und Aussage) tätig sind. Die verschiedene Natur des deutschen Imperfekts gibt der deutschen erlebten Rede auch eine festere, strengere, literarischere Physiognomie als sie der romanischen eignet. (1928 : 115-116)

[154] On nomme aujourd'hui également cet emploi *imparfait contrefactuel*.

Le *Präteritum* est plus apte à inscrire des événements dans la chaîne narrative et moins apte que le temps français à représenter des discours. Par conséquent, l'auteur affirme que « die romanische erlebte Rede fließt eben leichter aus der Feder als die deutsche » (1928 : 117) et formule l'hypothèse que le DIL serait plus proche de l'EIR que de l'ER.

Les intuitions de Lips et Günther ont touché des points importants qui amènent à reconsidérer la similitude entre le DIL et l'ER à partir d'éléments autres que contextuels :

- D'une part, l'élucidation d'un DIL français passe par la reconnaissance d'une transposition des temps qui est propre au mode indirect puisqu'elle est présente dans le discours indirect régi et le discours indirect libre. L'élucidation d'un ER - dans un contexte passé - n'est pas la même puisque l'ER repose sur une transposition des temps, mécanisme unique dans le mode indirect allemand. L'*erlebte Rede* occupe une place marginale dans le système du discours indirect allemand et demande par conséquent un effort d'interprétation plus important que ne le demande le DIL en français.
- D'autre part, l'imparfait est un temps aspectuellement imperfectif et qui, en opposition au passé simple, a une valeur compatible avec le DIL. Par conséquent, l'élucidation d'un énoncé à l'imparfait comme étant l'attribution d'un discours et non pas d'un prédicat, est, en comparaison avec l'allemand et le *Präteritum*, plus aisée.
- De plus, lorsque le cotexte amont contient un *einführungslose indirekte Rede*, cette forme affaiblit par contraste la visibilité de l'*erlebte Rede*.

Les caractéristiques du discours rapporté allemand font que l'*erlebte Rede* est moins aisément reconnaissable que le DIL. Par conséquent, l'ER s'est développé sur le plan discursif comme un procédé relevant d'un registre plus soigné que ne l'est le DIL en français et l'EIR en allemand (Kullmann 1992a : 330). L'ensemble de ces éléments nous invite à remettre partiellement en question la correspondance entre l'ER et le DIL au profit de celle entre l'EIR et le DIL.

5.3 L'*einführungslose indirekte Rede*

L'*einführungslose indirekte Rede* est un genre qui marque clairement la présence d'un rapporteur tout en donnant l'illusion d'une certaine fidélité à un discours originel ou supposé tel, notamment grâce à la linéarisation d'une indépendante, comme relevé par Marschall

(2001 : 484). Cette impression d'authenticité est renforcée par le fait que le DI non introduit peut comporter des particules, des exclamations, des modalisateurs, autant de marques de subjectivité qui ne s'accordent généralement pas avec le DI régi.

L'*einführungslose indirekte Rede* est un type de discours rapporté dont certains traits ne sont pas présents en français[155]. Dans le tableau ci-dessous, nous faisons correspondre aux différents traits de l'EIR les types de discours rapporté qui contiennent ces traits.

Correspondance des caractéristiques de l'EIR avec les types français

Traits caractérisant l'*einführungslose indirekte Rede*	Genres français contenant les traits
Cadre énonciatif déictique hybride : temps verbal et personne de l'énonciateur rapporteur ; temps et lieu adverbiaux généralement de l'énonciateur cité	DIL
Subjectivité (exclamation, modalisation, appréciation, idiolecte, etc.) et marques de l'énonciation en tant que telle (répétition, interruption, etc.) de l'énonciateur cité	DIL DD
Absence d'introduction	DIL DD libre
Paroles proférées[156]	-
Marquage évidentiel et de subordination avec le *Konjunktiv I*	-

Certaines occurrences pourraient néanmoins contredire l'idée selon laquelle la configuration que réalise l'EIR n'est pas présente en français. Nous n'en avons rencontré que deux, la première d'entre elles étant citée par M. Lips, la deuxième étant extraite d'un essai du 19ème siècle. Pour Lips, l'occurrence suivante est analogue à l'EIR :

(148) Le jeune homme […] opposa une imperturbable ignorance aux questions insidieuses de Martold. Le comte Mancelli se trouvait sur le littoral ? Il n'en avait pas entendu parler. D'ailleurs, il ne l'avait pas vu depuis plus de six mois… **S'il connaissait la jeune comtesse ?** Aucunement. Sa mère et lui avaient reçu un faire part du mariage comme toutes les relations du comte. (Delly, *Le Secret du Kou-Kou-noor*, cité par Lips 1926 : 77)

M. Lips y voit un « cas curieux » d'une forme intermédiaire entre le *style indirect libre* et le discours indirect (1926 : 77) : « phrase indépendante », ayant l'intonation de celle-ci, elle est en outre introduite par une conjonction de subordination et marquée par la transposition des temps. Sans explicitement indiquer qu'il s'agirait d'un EIR français, l'auteur suggère le parallèle entre la forme allemande de l'EIR et cette forme française. En d'autres termes, l'énoncé français serait construit sur le schéma de l'EIR « Ob er die junge Comtesse

[155] Selon Steinberg (1971 : 133), une construction similaire à l'EIR s'observe en latin et en romanche.
[156] Günther (1928 : 119) signale toutefois le cas de Gotthelf qui emploie l'EIR pour relater des pensées. Il est permis de penser que l'emploi de Gotthelf pour des discours pensées est influencé par l'emploi dialectal du *Konjunktiv I* et que l'EIR pensé n'est qu'une variation diatopique.

kenne ? ». Selon nous, l'énoncé est un DIL. « S'il connaissait la jeune comtesse ? » est un écho prononcé par le personnage aux questions formulées par son interlocuteur, représenté au mode indirect par le narrateur. Dans l'énoncé au DIL, *si* est la reproduction d'un item supposé issu du mode direct. Le dialogue au mode direct, celui du deuxième plan d'énonciation, serait :

> - Le comte Mancelli se trouve maintenant sur le littoral, n'est-ce pas ?
> - Le comte Mancelli se trouve sur le littoral ? Je n'en ai pas entendu parler. D'ailleurs, je ne l'ai pas vu depuis plus de six mois.
> - Et la jeune comtesse, la connais-tu ?
> - Si je connais la jeune comtesse ? Aucunement. Ma mère et moi avons reçu un faire part du mariage comme toutes les relations du comte.

Au niveau du deuxième plan d'énonciation, le personnage emploie un DI elliptique : « Si je connais la jeune comtesse » qui se comprend comme la variante avec ellipse du verbe introducteur de l'énoncé suivant : « Tu me demandes si je connais la jeune comtesse ? ». La conjonction *si* est une conjonction employée au deuxième niveau d'énonciation et n'est pas une marque de subordination de discours rapporté au premier niveau d'énonciation.

La deuxième occurrence appelle une autre analyse :

> (149) Et puis on nous a fait de la formation politique : **que** les bouddhistes sont les ennemis de notre race depuis deux mille ans ... **que** les Tamouls, donc les hindouistes, ont droit à l'autodétermination ... **qu'**il est juste de mourir pour cela ... **que** c'est un moyen, aussi, d'aller plus vite au ciel, en raccourcissant la chaîne des réincarnations - short cut to Nirvana ! une offrande qui permet de renaître dans le corps d'une femme de haute caste ! ... J'ai cru tout cela. On me le répétait tellement que j'ai fini par le croire. (Lévy, *Les Damnés de la guerre* : 46)

Dans ce texte, le DI (de « que les bouddhistes » à « la chaîne des réincarnations ») est inhabituel. Deux discours narrativisés l'encadrent, « on nous a fait de la formation politique », qui est la reformulation du DI et fonctionne comme signal d'ouverture et « on me le répétait tellement », qui le clôt. Dans son fonctionnement énonciatif, ce DI elliptique comporte les traits caractéristiques de l'EIR et semblerait mettre à mal l'affirmation selon laquelle l'EIR est un genre spécifique de l'allemand.

La valeur discursive est toutefois divergente et ne permet pas d'assimiler les constructions allemandes et françaises. Dans un texte informatif comme l'est celui-ci, l'EIR est en allemand entièrement usuel ; en revanche, la construction française est singulière et produit un effet particulier. Le discours rapporté, amputé de tout élément décrivant l'acte qu'il accompagne, se réduit aux paroles rapportées, ce qui permet de mieux le représenter comme

discours d'endoctrinement, dont une des caractéristiques est d'être fondé sur la répétition de propositions et non pas de s'inscrire dans un schéma social d'actes de communication dont rendraient compte des verbes introducteurs. Cette forme est une construction stylistique fondée sur l'ellipse, et non pas un genre de DR comme l'est l'EIR.

Le DI elliptique, s'il est aujourd'hui une figure de style, se rencontre fréquemment jusqu'à la moitié du 19ème siècle dans des séquences longues. L'acceptabilité de ce type de construction a décru corollairement au développement du DIL.

(150) La mère des novices […] **avait** toujours bien **dit** à notre mère supérieure **qu'**il fallait tenir bon, et **que** cela passerait ; **que** les meilleures religieuses avaient eu de ces moments-là ; **que** c'étaient des suggestions du mauvais esprit qui redoublaient ses efforts lorsqu'il était sur le point de perdre sa proie ; **que** les obligations de la vie religieuse me paraîtraient d'autant plus supportables que je me les étais plus fortement exagérées ; **que** cet appesantissement subit du joug était une grâce du ciel, qui se servait de ce moyen pour l'alléguer… (Diderot, *La Religieuse*, cité par Riegel et al. 2001 : 600)

Nous comparerons en 5.3.2 l'EIR au DI elliptique pour montrer quelles sont les proximités dans l'usage de ces deux formes en tenant compte des variations discursives diachroniques du DI elliptique. L'EIR est ensuite, en 5.3.3, comparé avec le conditionnel, une forme qui présente certaines analogies avec l'EIR sans être *stricto sensu* une forme de discours rapporté. La première partie (5.3.1) développe la comparaison avec le DIL.

5.3.1 L'*einführungslose indirekte Rede* : un discours indirect libre ?

L'étude de l'EIR et de ses correspondants dans le système du discours rapporté français est intimement liée à celle du *discours indirect libre* et de l'*erlebte Rede*. A la fin du 19ème siècle et au début du 20ème siècle, des grammairiens et linguistes se consacrèrent à l'étude des formes mises à l'honneur par la littérature romanesque, notamment par G. Flaubert, E. Zola et T. Mann. Dans leurs travaux, l'*erlebte Rede* ainsi que le *style indirect libre* furent délimités par rapport aux formes déjà connues de discours indirect : l'*indirekte Rede*, le *discours indirect* et surtout l'*einführungslose indirekte Rede*. Les travaux suivants (Steinberg (1971), Kullmann (1992a, 1995a, 1995b), Gehnen et Kleineidam (1988)) ont étudié l'EIR sous l'angle contrastif et traductologique en privilégiant également la comparaison avec le *discours indirect libre* et l'*erlebte Rede*.

L'ensemble des travaux s'oriente dans deux directions : soit la proximité de l'EIR avec le mode indirect régi est soulignée, soit c'est au contraire la proximité de l'EIR avec les formes

hybrides, allemandes et françaises, de discours indirects interprétatifs qui est mise en avant. La deuxième direction est majoritaire, mais comporte des nuances[157].

- L'EIR et le DI régi

Seuls Kalepky et Lerch soulignent la proximité entre l'EIR et le discours indirect régi allemand ou français. Kalepky établit un parallèle entre le DIL et l'ER d'une part, et l'EIR et le mode indirect régi français d'autre part (cf. 5.2.3). Lerch (1914) distingue l'EIR de l'ER en se fondant sur la transposition des temps de l'ER. Il établit les correspondances suivantes :

> 1. (Er sagte :) « Ich bin nicht zufrieden »
> 2. (Er sagte,) er sei / wäre nicht zufrieden
> 3. er war nicht zufrieden, wie er sagte
>
> 1. Il disait : „Je ne suis pas content"
> 2. (Il disait) qu'il n'était pas content
> 3. Il n'était pas content, (disait-il) (1914 : 471)

Bien que se défendant de voir dans l'EIR un simple DI avec élision du verbe, Lerch fait un rapprochement entre ces deux formes au niveau de la langue : il met sur un même plan « qu'il n'était pas content » et « er sei nicht zufrieden » ou « er wäre nicht zufrieden », soit une construction stylistique française et un genre discursif propre à l'allemand.

Lerch fait également un rapprochement discursif entre l'EIR et le DI régi : l'EIR est selon l'auteur un moyen d'expression en inadéquation avec le roman moderne, car la médiation marquée par le *Konjunktiv* prive le lecteur du sentiment d'avoir accès à l'intimité des personnages, à l'instar du discours indirect elliptique français :

> der Konjunktiv im Deutschen (und im Französischen die ewige Einleitung durch que) stellen das Gesagte beinahe als unwirklich hin ; […] die indirekte Rede […] ist im modernen Roman wenig beliebt : sie bedeutet ein Hervortreten des resümierenden Autors, und dafür ist der moderne Roman zu dramatisch geworden (1914 : 474)

Lerch souligne à juste titre la différence de l'effet discursif entre l'EIR et l'ER, mais il a selon nous le tort de faire correspondre le DI elliptique à l'EIR. La représentation indirecte et libre des discours se réalise selon un schéma qui n'est pas, comme il le prétend, symétrique entre l'allemand et le français.

[157] La présente partie est donc complémentaire aux parties 5.2.2 et 5.2.3.

- L'EIR et les discours indirects interprétatifs

Dans l'ouvrage *La grammaire d'aujourd'hui*, on peut lire sous la rubrique « discours rapporté » la description suivante :

> Il n'y a pas de marques univoques du discours indirect libre, qui n'est interprétable comme tel qu'en contexte (Pierre sourit. Ils allaient voir ! : l'imparfait permet l'interprétation comme style indirect libre), contrairement à ce qui se passe dans une langue comme l'allemand, où une indépendante au subjonctif ne peut avoir que cette valeur. (Arrivé et al. 1986 : 237)

Cette description implique une proximité entre le DIL et l'EIR qui remonte à une longue tradition comparatiste entre le DIL et les genres allemands. Bally est le premier, à notre connaissance, à rapprocher le DIL de l'EIR. Dans son premier article sur le *style indirect libre*, publié en 1912, Bally fait référence à l'EIR pour contrer l'affirmation selon laquelle seul l'allemand connaît un discours indirect sans conjonction. Bally rappelle les caractéristiques de l'EIR allemand[158], qui sont celles de donner « l'illusion du style direct » (1912 : 550) tout en ayant avec le mode subjonctif une marque de subordination :

> l'emploi de ce mode est comparable à celui d'une clé de transposition permettant de faire passer automatiquement une mélodie dans une autre tonalité (1912 : 550)

Par ailleurs, sur le plan discursif, Bally qualifie à juste titre l'EIR de « forme grammaticale classique » (1914 : 469) en comparaison à l'*erlebte Rede* qui, plus encore d'ailleurs que le DIL, est encore perçu comme une forme nouvelle de l'écriture littéraire.

Bally voit dans le *style indirect libre* français le correspondant de l'EIR[159]. Leurs dénominateurs communs sont la non-introduction et l'intégration d'éléments du mode direct (1914 : 469).

En 1926, M. Lips analyse à son tour le *style indirect libre* français et voit en allemand deux constructions analogues, l'ER et l'EIR. L'EIR reçoit la description suivante :

> Ce type a des analogies avec le style indirect libre. Il n'est plus subordonné à un verbe transitif, mais celui-ci est suggéré par le contexte. Comme toute proposition indépendante, il peut prendre une forme exclamative […]. Ce qui distingue ce type du style indirect libre, c'est la transposition modale à la place de celle des temps. Mais la construction libre existe absolument pareille au type français […]. (1926 : 200ss)

---

[158] Bally le désigne simplement par les termes de « style indirect » ou de « style indirect libre » (1912 : 550).

[159] Bakhtine (1977 : 201) critique fortement le rapprochement initié par Bally, en avançant que le rapprochement n'a de validité que sur le plan de la *langue*, mais pas sur celui du *discours* (Bakhtine parle respectivement du plan grammatical et du plan des tendances socio-verbales).

Günther (1928) propose une étude comparative et traductologique dont la visée globale[160] favorise une description plus poussée des ressemblances et différences des discours rapportés. Günther rapproche l'EIR (appelé *konjunktionslose indirekte Rede*) du DIL français. A l'inverse de Lerch (1914), il souligne la différence entre le DI elliptique français et l'EIR, qu'il décrit comme une « Redeform, die der direkten Rede trotz des Konjunktivs nähersteht als die romanische mit « que » eingeleitete » (1928 : 57). Comparant l'EIR à l'ER et au DIL, Günther conclut à une correspondance en langue - et une équivalence traductologique - plus forte entre l'EIR et le DIL qu'entre l'ER et le DIL (cf. 5.2.3). Le seul point de divergence irréductible entre l'EIR et le DIL est la connotation « volkstümlich » que l'EIR a dans les régions où il a survécu dans les dialectes (comme illustré par les romans de Gotthelf).

Après cette première période, nous retrouvons dans les travaux de Steinberg (1971), Gehnen et Kleineidam (1988) et enfin Kullmann (1992a, 1995a, 1995a et 1995b) le lien privilégié entre l'EIR, l'ER et le DIL. Tandis que Gehnen et Kleineidam rapprochent l'EIR du DIL, Steinberg et Kullmann voient dans l'EIR et l'ER des constructions en langues similaires au DIL, en se fondant sur la non-introduction et la linéarisation. De plus, Kullmann s'appuie sur le fait qu'un genre marqué par le mode n'existe pas en français. Nous pensons comme Kullmann que cet argument sert à montrer la proximité entre l'EIR et le DIL, mais à la différence de l'auteur, nous pensons qu'il conduit à dissocier l'ER du DIL (cf. 5.2.3) :

> Das Französische kennt die Möglichkeit der konjunktionslosen, konjunktivischen Indirekten Rede nicht, da es Abhängigkeit nicht durch den Modus, sondern ausschließlich durch Tempuskorrelation markieren kann. Außerdem ist die Satzstellung in einem unabhängigen Hauptsatz identisch mit derjenigen in einem abhängigen Satz. Einführungslose Indirekte Rede[161] ist daher nur durch das Fehlen eines einleitenden Verbs von normaler Indirekter Rede unterschieden. Gleichzeitig ist sie der Form nach identisch mit normalem Erzählerdiskurs und somit auch identisch mit dem style indirect libre. Es ist daher nur folgerichtig, wenn in der französischen Grammatik die einführungslose Indirekte Rede nicht als eigene Kategorie definiert wird. (1992a : 329)

Au terme de la partie 5.3.1, nous pouvons procéder au bilan des analyses contrastives sur l'EIR en intégrant les problématiques développées en 5.2.2 et 5.2.3 :

1) Tous les travaux ont abordé l'EIR au sein de la triade des genres indirects sans

[160] A notre connaissance, aucune autre recherche mis à part celle de Steinberg (1971) ne propose de comparaison globale des différents types de discours rapporté de l'allemand et du français. Pour l'allemand et l'italien, Breslauer (1996) propose une vue d'ensemble, réalisée à partir d'un corpus écrit, tandis que Katelhön (2005) exploite un corpus oral.

[161] L'auteur renvoie ici à un hypothétique EIR français.

introduction, l'*einführungslose indirekte Rede*, l'*erlebte Rede* et le *discours indirect libre*, à l'exception de Kalepky (1899) et Lerch (1914), pour qui l'EIR est proche du DI, et de Celle (2004, cf. 5.3.3), qui l'envisage dans sa relation avec le conditionnel.

2) La question des relations entre les trois genres sans introduction reçoit deux réponses sur le plan contrastif :

2.1) Bally (1912), Steinberg (1971) et Kullmann (1992a, 1995a et 1995b) considèrent que l'*einführungslose indirekte Rede* est, au même titre que l'*erlebte Rede*, une construction similaire au *discours indirect libre*. En somme, s'il y a en français un *discours indirect libre*, il y a en allemand l'*erlebte Rede* et son doublet, l'*einführungslose indirekte Rede*, comme le formule Kullmann : « Einer einzigen grammatischen Form im Französischen stehen also im Deutschen zwei unterschiedliche Formen gegenüber. Sie müssen, von ihrer Stellung im Sprachsystem her gesehen, als gleichberechtigte Entsprechungen der französischen Form angesehen werden. » (1992a : 330)[162].

2.2) l'*einführungslose indirekte Rede* et le *discours indirect libre* sont les véritables correspondants dans le système des discours indirects, l'*erlebte Rede* n'ayant qu'un écho très partiel dans le *discours indirect libre*. Cette position est celle de Lips (1926), Günther (1928) et celle de Gehnen et Kleineidam (1988).

Nous privilégions la deuxième approche. Le DIL et l'EIR marquent la subordination sur des plans qui sont également ceux, respectivement, du discours indirect régi et de l'*indirekte Rede*. L'ER occupe une place particulière dans le continuum allemand du discours rapporté puisqu'il se construit à partir de l'adaptation des temps du cadre énonciatif second à ceux du cadre énonciatif premier.

5.3.2 Le discours indirect elliptique

L'EIR demande à être comparé avec le discours indirect elliptique français tel qu'il est attesté dans les exemple suivants, dans des textes dramatiques et de prose, dans des dialogues et des interventions non dialogales.

(151) Je lui dis **que** pour lui mon âme était blessée, / Mais **que**, voyant mon père en d'autres sentiments, / Je devais une feinte à ses commandements ; / **Qu'**ainsi de notre amour nous ferions un mystère / Dont la nuit seulement serait dépositaire ; / Et **qu'**entre nous de jour, de peur de rien gâter, / Tout entretien

[162] Nous précisons en anticipant sur la section III que sur le plan traductologique, Steinberg et Kullmann établissent que l'EIR est souvent l'équivalent le plus adéquat du DIL, et Kullmann conclut même à une équivalence globalement moins grande entre l'ER et le DIL qu'entre l'EIR et le DIL.

secret se devait éviter ; / **Qu'**il me verrait alors la même indifférence / Qu'avant que nous eussions la moindre intelligence ; / Et **que** de son côté, de même que du mien, / Geste, parole, écrit, ne m'en dit jamais rien (Molière, *Le Dépit amoureux*, cité par Bally 1912 : 551)

(152) Les voilà tous les deux occupés à manger et à arroser les petits pâtés ; et l'exempt demandant à son camarade comment allait son commerce ?
- Fort bien.
- S'il n'avait aucune mauvaise affaire ?
- Aucune.
- S'il n'avait point d'ennemi ?
- Il ne s'en connaissait pas.
- Comment il vivait avec ses parents, ses voisins, sa femme ?
- En amitié et en paix.
- D'où peut donc venir, ajouta l'exempt, l'ordre que j'ai de t'arrêter. (Diderot, *Jacques le fataliste*, cité par Lips 1926 : 78)

(153) On lui a demandé **si** j'étais son client et il a dit : « Oui, mais c'était aussi un ami » ; **ce** qu'il pensait de moi et il a répondu que j'étais un homme ; **ce** qu'il entendait par là et il a déclaré que tout le monde savait ce que cela voulait dire ; **s'**il avait remarqué que j'étais renfermé et il a reconnu seulement que je ne parlais pas pour ne rien dire. (Camus, *L'Etranger* : 135-136)

La comparaison ne s'effectue pas dans les mêmes termes selon la date de production des DI elliptiques. En parallèle avec le développement du DIL, l'acceptabilité du DI elliptique sur de longues périodes a décru à partir de la moitié du 19ème siècle. Le DI elliptique est fortement condamné par Flaubert, évoquant la « cacophonie » que produit la répétition des *que*, et par Bally, pour qui cette construction est « démodée », « monotone et artificiel[le] » (1912 : 551 ; voir aussi Lerch 1914 : 474). Le DIL a nettement supplanté le DI elliptique, comme en témoigne l'extrait suivant de la grammaire de Riegel et al. : « Les auteurs modernes se limitent le plus souvent à une ou deux phrases, en raison de la lourdeur de la subordination, et préfèrent employer, dans les textes narratifs, le style indirect libre » (Riegel et al. 2001 : 600). Par conséquent, le DI elliptique des extraits 151) et 152) est un genre de discours rapporté usuel, tandis que celui de l'extrait 153) est un procédé de style[163].

Le point commun entre l'EIR et le DI elliptique est l'économie partielle de verbe introducteur. L'étude traductologique doit étudier quelle peut être l'équivalence entre l'EIR et le DI elliptique en tenant compte des variations diachroniques qui ont touché le DI elliptique français.

[163] Dans ce dernier texte, les interventions de la Cour, privées d'une description de l'acte de parole, semblent déshumanisées et contrastent avec celles du personnage de Céleste.

5.3.3 Le conditionnel

La comparaison entre l'EIR et le conditionnel porte sur un des emplois[164] du conditionnel, dit du *conditionnel journalistique* (Rosier 1999 : 94-95 et 162-172 ; Kronning 2002), du *conditionnel d'altérité énonciative* (Haillet 2002), ou encore du *conditionnel épistémique* (Coltier et Dendale 2004). Il est illustré par les extraits suivants. Le titre de l'article de presse indique que le journaliste subordonne la vérité de son affirmation à celle du discours d'autres énonciateurs (M. Al-Gaoud, le *Christian Science Monitor*).

(154) A Bagdad, la journaliste Jill Carroll **aurait été libérée** contre une rançon.
[...] M. Al-Gaoud a affirmé que les ravisseurs de Jill Carroll ont demandé une rançon de 8 millions de dollars, mais qu'il a négocié et versé « de bonnes donations » à des « veuves et orphelins liés à la résistance ». [...] Les responsables du *Christian Science Monitor* ont indiqué qu'ils n'étaient pas au courant d'une demande de rançon, mais le témoignage de M. Al-Gaoud est pris au sérieux [...]. (*Le Monde*, 14.04.2006 : 4)

Dans les deux extraits suivants, les propositions énoncées au conditionnel sont données comme vraies uniquement dans le cadre de croyance d'un autre énonciateur (ici Bloomfield). Les contextes amènent deux modalisations différentes de l'énonciateur premier : soit une simple réserve (premier exemple), soit une critique forte (deuxième exemple).

(155) Inspiré des travaux que B.F. Skinner a mené sur des pigeons (« I never assumed I was not like my pigeons »), Bloomfield a ramené les phénomènes linguistiques au schéma stimulus-réponse, évacuant ainsi le problème du sens. Trop de facteurs **rendraient** impossible la définition du sens et la relation du locuteur avec le monde réel du fait qu'il **faudrait** faire la somme des situations où une entité linguistique apparaît comme stimulus et des comportements-réponses que ce stimulus entraîne de la part de l'interlocuteur. **Bloomfield ajoute que** « les situations qui poussent les gens à proférer des énoncés linguistiques comprennent tous les objets et tous les événements de leur univers. […] » (Larose 1992 : 40-41)

(156) Cette position […] a été reprise et formulée […] par B.L. Whorf […]. Les structures linguistiques **détermineraient** ce que l'individu perçoit de son univers (Welbilt [sic]) et comment il le pense. Un peuple qui **posséderait** des caractéristiques grammaticales particulières **serait** appelé à adopter une démarche culturelle déterminée. Ainsi, un peuple qui ne **distinguerait** pas le passé du présent, comme c'est le cas des Hopis, **vivrait** en vacuum dans un univers intersidéral. « Il y a des langues, disait excellemment J. Vendryes, qui ont perdu l'infinitif, le grec moderne ou le bulgare par exemple : cela n'implique pas qu'un Grec ou un Bulgare ait perdu la faculté de concevoir abstraitement une action verbale » (Mounin 1976 : 157). » (Larose 1992 : 43-44)

La proximité du conditionnel avec le discours rapporté naît de la référence à un autre énonciateur et - le plus souvent - à son énonciation, proximité soulignée par la possibilité de prolonger les énoncés au conditionnel par du discours indirect régi (exemple 155, « Bloomfield ajoute que… »). Toutefois, le conditionnel est une forme de renvoi vers la

[164] Le conditionnel a quatre valeurs selon Coltier et Dendale (2004 : 587) : valeur d'éventualité, valeur temporelle, valeur d'atténuation, valeur épistémique. Haillet (2002) en distingue trois : le conditionnel temporel, le conditionnel d'hypothèse, le conditionnel d'altérité énonciative.

parole d'autrui qui se différencie de l'EIR par sa valeur modale (Coltier et Dendale 1993 ; Celle 2004). Dans le cadre d'analyse d'Authier-Revuz (1992 : 39), le conditionnel n'est pas une forme de représentation de discours, mais une modalisation de discours par renvoi à une autre source d'énonciation, une « modalisation en discours second ». De même, pour Ducrot (1984 : 154), le conditionnel, similaire dans sa fonction à « il paraît », sert à montrer une assertion, et non pas à la rapporter.

L'analyse componentielle proposée par Coltier et Dendale (2004) distingue trois traits : le trait évidentiel, qui marque que l'information est reprise à autrui, le trait aléthique, qui marque la non-prise en charge de l'information, et le trait modal, qui indique que l'information est incertaine. Par l'emploi du conditionnel, un énonciateur marque que l'information qu'il délivre est reprise à autrui (trait évidentiel) et qu'il n'est pas responsable de son contenu propositionnel (trait aléthique). Quant au trait modal, il exprime par défaut la non-certitude - que Dendale (1993, cité par Coltier et Dendale 2004 : 592) voit comme une conséquence pragmatique des deux autres traits - et peut évoluer jusqu'au doute. Haillet définit également la valeur modale fondamentale comme étant celle d'une « simple réserve » ; qui contextuellement peut évoluer jusqu'à la « contestation », « en passant par l'« incertitude », la « prudence », le « doute », etc. » (2002 : 154). Ce trait, unanimement observé, est celui qui distingue le conditionnel de l'EIR. Les travaux de A. Celle (2004) sur le conditionnel journalistique et sa comparaison avec les formes de l'allemand et de l'anglais se situent dans le cadre de la théorie culiolienne de l'énonciation et aboutissent au même constat :

> « On construit un repère fictif, ce qui permet de dissocier l'énonciateur du locuteur (ou scripteur). La visée se fait à partir de ce repère fictif et peut donc aussi bien porter sur l'actuel que sur l'avenir, X serait en ce moment à Londres à côté de X serait à Londres dans une semaine. […] Ceci permet de dire, sans prendre en charge ce qu'on dit. » (Culioli (1990 : 150) […]. Il résulte de cette dissociation une valeur subjective modale prépondérante et une indifférenciation temporelle […]. Cette prépondérance subjective ne peut être maintenue de façon comparable en anglais et en allemand. » (Celle 2004 : 501)

En conclusion, nous pouvons retenir que :

- le *Konjunktiv I* de l'EIR et le conditionnel comportent le trait évidentiel de reprise et le trait aléthique. Le *Konjunktiv* « déperformatise » (Confais 2002 : 353) l'énoncé, réalise une suspension d'assertion.

- le conditionnel journalistique contient un troisième trait, modal, qui installe une distance entre les deux énonciateurs[165]. Il marque, pour le moins, une mise à distance critique par l'énonciateur rapporteur, attitude pouvant contextuellement évoluer vers une mise en doute et une contestation.

Au-delà de ces différences, le point commun est de faire référence à une source d'information et d'amener un contenu propositionnel sans reconstruire l'acte d'énonciation au cours duquel il a été délivré. Sur la base de cette similitude, nous examinerons dans la troisième section dans quels types de textes et de situations de discours le conditionnel et l'EIR sont des équivalents de traduction et quel type d'équivalence est réalisé.

[165] Le traducteur de l'article suivant a fait correspondre le conditionnel au *Konjunktiv* en englobant, dans sa hâte, la modalisation par *sollen* dans le *Konjunktiv* : « Ces chiffres sont promptement repris par la télévision française. Jean-Pierre Pernaut, par exemple, évoque « de 100 000 à 500 000 personnes qui **auraient été tuées, mais tout ça est au conditionnel** » (TF1, 20 avril). Dans les tribunes d'intellectuels favorables à l'opération de l'OTAN, **l'indicatif va vite remplacer le conditionnel**. [...] Le 17 juin, le Foreign Office britannique déclare que « 10 000 personnes ont été tuées dans plus de 100 massacres » [...] » (*Le Monde diplomatique*, 2000-03 : 12). « Das französische Fernsehen übernimmt diese Zahlen im Handumdrehen. So spricht etwa Jean-Pierre Pernaut (TF1, 20. April) von 100 000 bis 500 000, die „**getötet worden sein sollen**“, und fügt hinzu: „**Das alles steht jedoch im Konjunktiv**“. [...] In den Debatten der Nato-freundlichen Intellektuellen **löst der Indikativ alsbald den Konjunktiv ab.** [...] Am 19. Juni erklärt das britische Außenministerium, dass „in über 100 Massakern 10 000 Menschen getötet worden sind“. » (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-03 : 12).

Section III : Analyse traductologique

6 Introduction à l'analyse traductologique

6.1 Objectifs

Notre *tertium comparationis* est le discours rapporté, c'est-à-dire l'acte qui consiste à rendre compte dans une énonciation d'une autre énonciation et de son produit, le *texte* (cf. 2.4.2.2). Dans l'analyse traductologique sont regroupés les paramètres qui interviennent dans l'établissement d'une équivalence : la *langue*, le *discours* et le *texte*, notion englobant l'énoncé, son contexte proche et son contexte global. La dimension textuelle d'une équivalence peut s'étendre, dans le genre littéraire, à l'œuvre dans son entier (Salevsky 2002 : 387)[166].

Ces trois axes se différencient quant à leur nature et quant à leur place dans le processus de traduction :

- Le *texte* est le résultat d'une énonciation, tandis que le *discours* et la *langue* sont supra-individuels.
- Dans l'opération traduisante, les *langues* et les *discours* sont par définition autres. La transmission des informations à conserver, en d'autres termes *l'invariance*, est située au niveau du *texte*.

Nous analysons l'équivalence sous ses deux aspects, d'une part comme projet et d'autre part comme résultat. En tant que projet, elle est une relation établie par le traducteur entre le texte source et le texte cible. En tant que résultat, elle s'évalue après comparaison de la source et de la cible et analyse de l'adéquation des solutions mises en œuvre.
Notre objectif prospectif consiste à envisager les traductions possibles et à dégager des régularités, mais n'implique pas que nous recherchions à prévoir de manière systématique des traductions. Déterminer des procédures *a priori* de traduction est impossible, puisque le texte, rappelle Coseriu, est le repère ultime qui fixe le choix des invariants (Coseriu 1978 : 45-46). Tout objectif de traductologie prospective repose par conséquent sur des tendances et des régularités. Notre objectif prospectif, en outre, se nourrit de l'analyse descriptive.

[166] Ce cas se présentera dans la partie 8.1.2 avec la traduction du DIL de *L'Etranger* de Camus.

6.2 Le choix et la constitution des corpus

Nous rappellerons d'abord les principes méthodologies généraux qui guident le choix et la constitution des corpus. Nous présenterons ensuite le type de traduction que nous utilisons et évoquerons enfin les aspects de l'oralité que notre corpus écrit ne permet pas de traiter.

- Méthodologie générale

Nous utilisons des corpus de textes authentiques traduits et commercialisés desquels nous avons tiré des informations quant à la correspondance que nous pouvons établir entre les discours rapportés allemand et français. Cette démarche appelle des précautions méthodologiques (Albrecht 1999 ; Gallagher 2003).

1. Une traduction est une réalisation particulière d'un énonciateur unique, un traducteur, qui n'exploite pas toutes les paraphrases possibles.

2. Le contact entre langues impliqué par l'acte de traduction peut générer des interférences, c'est-à-dire des productions en langue cible influencées par les structures de la langue source[167] (Albrecht 1999 : 20).

3. Les traductions qui ne s'en tiennent pas au code de la langue cible, ou qui font douter de leur projet de traduction, ne peuvent pas être intégrées à notre corpus. Il est quelquefois difficile de déterminer le degré d'adaptation du contenu et de la langue. L'adaptation n'est pas toujours aussi criante que dans les traductions d'Homère par Voss ; les traductions en français de Goldschmidt nourrissent à cet égard des avis partagés[168].

---

[167] Diachroniquement, les interférences générées par le contact avec les langues étrangères soit disparaissent, soit donnent naissance à des évolutions dans la langue cible. L'exemple suivant montre l'influence de la langue de traduction sur la langue cible porte sur le plan morphosyntaxique (ce qui est plus rare que sur le plan lexical) : dans la deuxième moitié du 20ème siècle, l'infinitif français connut un assouplissement des règles de substantivation sous l'influence des traductions de la philosophie phénoménologique allemande et de la vulgarisation qui s'ensuivit. Les textes de Sartre en sont un bon exemple. Voir Claude BURIDANT, *La substantivation de l'infinitif en français, aperçu diachronique : de l'ancien français au français contemporain*, Chapitre 7, publication en cours.

[168] Cf. Kerstin GERNIG (1999), « Georges-Arthur Goldschmidt – ‚légèrement germanique' ? ». In : *Die Kafka-Rezeption in Frankreich: ein diachroner Vergleich der französischen Übersetzungen im Kontext der hermeneutischen Übersetzungswissenschaft*. Würzburg : Königshausen, 81-91.

4. En outre, la traduction est une opération asymétrique. En raison de cette caractéristique, on peut notamment observer que certaines traductions apparaissent de manière privilégiée à partir d'une langue source, tandis que d'autres se manifestent à partir d'une autre langue source. L'unilatéralité du sens de traduction peut donc priver l'observateur d'éléments importants (Albrecht 1999 : 12).

- Type de corpus

Notre corpus est constitué de plusieurs genres (prose fictionnelle, mémoires, presse, essais), représentant des registres de langue variés (langue soutenue, langue standard, langue familière) et émanant d'auteurs et de traducteurs différents. Le point commun de ces textes est d'appartenir à la traduction *littéraire*. Le terme de *littéraire* renvoie ici à la typologie binaire des traductions en terme de traduction *littéraire vs* traduction *technique* (Ladmiral 1994 : 14). Une traduction technique se caractérise par les trois points suivants : il y a une terminologie préexistante à la traduction, une stricte équivalence réciproque des termes et des équivalences uniquement dénotatives.

Il n'y a qu'un genre de discours pour lequel nous n'avons pu observer qu'un seul sens de traduction. Il s'agit du genre journalistique, que nous avons étudié à partir du *Monde diplomatique* et de sa traduction en allemand. Ce mensuel est traduit en langue allemande[169] et diffusé dans l'espace germanophone par les journaux suivants : en Allemagne, par le quotidien *die tageszeitung*, au Luxembourg par le quotidien *Tageblatt*, enfin en Suisse, par l'hebdomadaire *Wochenzeitung*[170]. Nous avons utilisé l'édition du *Monde diplomatique* sur CD-ROM qui contient en plus des textes français les traductions réalisées en allemand.

Notre corpus comporte en outre plusieurs pluritraductions (des traductions concurrentes d'un même texte source) : *Les Confessions* (3 traductions), *Madame Bovary* (2 traductions), *L'Etranger* (2 traductions), *Lebens-ansichten des Katers Murr* (2 traductions), *Der Untertan* (2 traductions), *Der blonde Eckbert* (2 traductions). Les motivations qui poussent les éditeurs à publier des retraductions sont différentes et amènent donc à exploiter les pluritraductions de façon différente.

[169] Seuls certains articles du *Monde diplomatique* sont traduits en allemand. Par ailleurs, ses articles sont traduits au total en 21 langues.
[170] Nos renseignements sont tirés de www.monde-diplomatique.fr, rubriques « éditions étrangères ».

Certaines retraductions sont destinées à remplacer une autre traduction en en corrigeant certains traits. La deuxième traduction de *L'Etranger* se présente comme une *Neuübersetzung* mais ne précise pas les motifs de la retraduction. En revanche, pour la nouvelle traduction de Rousseau par Levin Schücking, la préface des éditeurs nous apprend que c'est le souci de présenter au lecteur un texte complet et non édulcoré qui a présidé à la retraduction de Rousseau. De plus, cette traduction est elle-même corrigée par les éditeurs, lorsqu'ils constatent que la traduction de Levin Schücking a vieilli[171] ou lorsque ce dernier a effacé du texte des contenus qu'il jugeait moralement indignes ou peu flatteurs pour Rousseau.

Dans d'autres cas, la présence de traductions concurrentes ne s'interprètent pas de la même façon. *Lebensansichten des Katers Murr* a été publié en français une première fois dans la traduction d'Albert Béguin puis une deuxième fois dans la traduction de Madeleine Laval. L'éditeur de la traduction de Laval explique que M. Laval s'est lancée dans une traduction du *Chat Murr* dans le même temps où fut publiée la traduction d'A. Béguin. L'éditeur présente les deux traductions comme deux textes de valeur et d'intérêt égaux. Cette historique des rédactions et publications retracé dans *l'appareil paratextuel* (Berman 1995 : 36) indique que la version de Laval n'est pas une relecture critique des choix de Béguin.

- Canal écrit

En tant qu'objet du discours, le DR se prête à une analyse sur plusieurs niveaux : graphique, prosodique, morpho-syntaxique, lexical, discursif, textuel et pragmatique. Notre analyse repose sur un corpus écrit et ne peut suffire à l'analyse du DR oral[172], en raison de l'absence du paramètre prosodique, mais aussi mimique et gestuel (Günthner 1997 ; Golato 2000). Comme le souligne Kerbrat-Orecchioni (2002 : 22), dans la communication orale, le verbal, le paraverbal et l'extraverbal « se prêtent mutuellement leur concours ». Les travaux de Golato (2000) montrent à quel point l'étude du DR à l'oral demande à englober plusieurs niveaux d'analyse qui n'apparaissent qu'épisodiquement et de manière transposée à l'écrit.

[171] Une traduction 'vieillit' lorsque sa langue ou les normes qui ont présidé à sa réalisation ont évolué. L'affirmation de Larose (1992 : 6), selon laquelle les « traductions sont condamnées à vieillir l'une après l'autre », est en grande partie juste.

[172] La prosodie trouve de façon marginale une transcription graphique, que Rosier (1998 : 361ss) nomme la *vocifération* : OUVRE-MOI...!! ARRÊTE ÇA TOUT DE SUITE!! a hurlé le vieux. (Djian, *37°2 le matin* : 187).

Dans son étude de corpus vidéo, l'auteur montre que les variations de prosodie jouent le rôle de démarcation entre les énonciateurs et que la représentation de DR s'accompagne de signaux gestuels et mimiques signifiants, ce qui justifie le concept de *reporting or embodied actions,* ou *Körperzitate*.

(157)

1 R : *(smile voice)* polizei. ich so *(puts right hand down and left up)* (.)
2 R : *(R covers mouth with left, reaches over with right, as if shaking T)* **ohhh tobias :as** [he he he he
3 S : [ha ha hehehe
4 R : [**wach auf**
5 T : *(T puts head back)* [und ich lach da so chchch [schlief
6 S : [he he he (Golato 2000 : 45-46)

La théâtralisation du DD est particulièrement visible lorsque celui-ci est introduit par des introducteurs averbaux, tels *und ich so / und er so* : « *Und ich so/und er so* also not only allows the speaker to introduce verbal utterances as quotables but also lets the speaker introduce vocalized sound effects, gestures and facial expressions (the latter two usually in combination with vocal elements) thereby turning the quote into an enactment or performance. » Golato remarque que l'introducteur *und ich so / und er so* apparaît dans des situations de narrations, et ce de façon privilégiée lorsqu'il s'agit de narrer un événement important (2000 : 30). La citation est tellement théâtralisée dans le cadre de la communication orale que l'auteur doute du caractère approprié d'une introduction par le verbe prototypique *sagen* ou le verbe *meinen* : « It is interesting to note that introducing non-vocal material of this kind with the traditional quotatives *sagen* 'say' and *meinen* 'tell, think' would seem semantically odd. » (2000 : 31). Enfin, des paramètres propres à la communication orale sont également observables dans les marques de fin de citation (appelées « the unquote ») :

> […] German speakers use suprasegmental features or other turn-exit devices to mark the end od the reported speech, such as : switching back to one's normal voice, language or dialect, uttering a response solicitation marker and the turn-exit device *ne ?* 'right ?', laughing or pausing. (2000 : 31)

Le fait que nous n'ayons pas intégré l'oral dans notre étude ne signifie pas que nous considérions qu'il existe une grammaire de l'oral et une de l'écrit, ce qui aurait comme conséquence que l'oral ne manquerait pas à notre étude, puisque celui-ci relèverait d'une domaine radicalement différent de la langue. Nous considérons au contraire qu'il n'y a qu'un seul code, que la langue n'offre à ses usagers qu'un seul système, mais que les situations de communication favorisent certaines utilisations du code.

6.3 Démarche

L'analyse traductologique se compose de quatre chapitres. La présentation générale qui va suivre sera complétée par l'introduction détaillée ouvrant chaque chapitre.

Dans le chapitre 7, nous étudions les séquences introductrices autour de deux axes qui découlent de leur définition :

- Nous avons observé que le discours cadre est le lieu où une hiérarchie s'opère entre les deux énonciateurs : soit l'énonciateur citant domine le DR, soit la représentation du discours est guidée par l'énonciateur cité. Les critères sont multiples, et le résultat est nuancé et gradué. Nous nous concentrons sur un critère qui s'est dégagé de l'analyse contrastive, celui de l'intégration syntaxique en mode direct (7.1) : en 7.1.1, nous analyserons les cas où l'énonciateur premier domine la représentation du discours, tandis que la partie 7.1.2. est consacrée aux cas inverses.
- La partie 7.2 est consacrée à une stratégie de minimisation de l'intervention de l'énonciateur premier : l'introduction par *so* N en incise ou en postposition.

Les parties suivantes sont consacrées aux discours indirects libres dans le chapitre 8 (*discours indirect libre* et *erlebte Rede*) et au discours indirect non régi dans le chapitre 9 (*einführungslose indirekte Rede*). Cette bipartition n'a pas pour but de cloisonner les formes de discours indirects non introduits, mais de traiter de façon unitaire certaines caractéristiques liées à la reconnaissance et à l'interprétation des différentes formes. Le chapitre 10 fera ensuite la synthèse des chapitres 8 et 9.

- Le chapitre 8 est consacré aux 'faux-jumeaux' que sont l'*erlebte Rede* et le *discours indirect libre* et montrera en 8.1 les différentes conditions de l'équivalence et de la non-équivalence entre ces deux genres. La partie 8.1.1 s'appuie sur le paramètre de la reconnaissance du DR et la partie 8.1.2 sur celui de la prise en charge.

  Il s'agira ensuite d'explorer la problématique des *discours indirects libres embryonnaires* français et d'étudier comment les textes allemands peuvent rendre cette forme hybride en marquant la différence avec l'*erlebte Rede*.
- Le chapitre 9 se divise en deux étapes justifiées par le genre de discours : la première étape (9.1) consiste en l'examen d'un corpus littéraire, la deuxième étape (9.2) en celui d'un corpus journalistique. Le paramètre de la désambiguïsation qu'opère l'EIR

sera d'abord approfondi (9.1.1). L'analyse de l'équivalence de l'EIR s'orientera ensuite autour des variations diachroniques (9.1.2), diaphasiques et situationnelles (9.1.3). Enfin, la partie 9.1.4 montrera la spécificité de la traduction de l'EIR partiel. La dernière partie (9.2) montrera que l'étude d'un corpus autre que littéraire permet d'envisager l'équivalence en des termes nouveaux.

Le choix d'un corpus dépendant des objectifs de la recherche, nous avons été amenée à constituer plusieurs corpus et à adopter des démarches *corpus-based* ou *corpus-driven*. Les corpus et les démarches seront présentés au début de chaque partie.

7 L'inscription des énonciateurs dans le discours introducteur

Les séquences introductrices réfèrent à des éléments de la situation d'énonciation seconde. Puisant de manière sélective dans l'étendue des éléments qui la composent, les séquences introductrices prennent des formes variées. Nous avons choisi un angle d'approche particulier pour étudier la traduction des séquences introductrices : notre étude s'attache aux variations de la présence de l'énonciateur second (7.1) et aux moyens de réaliser un effacement énonciatif des énonciateurs premier et second (7.2).

Les travaux traductologiques dont nous avons connaissance traitent d'autres aspects. Nord (1997) analyse l'invariance des éléments paraverbaux à partir d'une traduction allemande d'*Alice im Wonderland*. Zuschlag (2002 : 182ss) analyse les conséquences du déplacement des séquences introductrices sur l'architecture d'une œuvre littéraire. Koller (2003) montre l'importance des codifications sociales des actes paraverbaux pour la traduction des séquences introductrices. Enfin, Nita (2006) étudie dans un corpus de presse anglais, français et roumain les variations dans la représentation des énonciateurs seconds.

7.1 La plurivocalité du discours introducteur

Nous étudierons le problème récurrent et spécifique que pose la traduction des séquences introductrices. Ce problème est lié au type d'intégration syntaxique réalisé en français (cf. 4.4), un « syntaktische[r] Sonderstatus », selon les termes d'Albrecht (Maingueneau 2000 : 113). L'organisation syntaxique des séquences introductrices de DD et le registre sociolinguistique qu'elles dénotent reflètent la hiérarchie entre les énonciateurs. Deux schémas sont possibles :

- le registre de langue est celui de l'énonciateur rapporteur : le statut de l'énonciateur cité n'a pas d'influence sur le discours rapporté (7.1.1) ;
- le registre de langue est entièrement ou partiellement influencé par l'énonciateur rapporté : l'énonciateur rapporteur laisse se refléter dans son discours les particularités de l'énonciateur cité et réalise un effacement énonciatif au profit de l'énonciateur second mis en scène (7.1.2).

Nous rappellerons tout d'abord à l'aide d'un exemple (qui ne concerne pas la syntaxe du DD) comment l'énonciateur premier peut utiliser les séquences introductrices pour faire

varier la représentation de l'énonciateur second. Le cas suivant présente l'intérêt de combiner dans la même intervention deux représentations différentes de l'énonciateur second. C'est un cas, extrait d'un texte source français, de discours indirect régi dont le verbe introducteur est soumis à la concordance des temps puis est reformulé sans concordance des temps. Il s'agit de montrer en quoi la variation interne au texte source est porteuse de sens et d'évaluer la stratégie adoptée par le traducteur en allemand. L'ethos - l'image de soi que donne un énonciateur dans son discours - échappe au contrôle d'un énonciateur dès lors qu'il est cité.

(158) Parfois, sérieuse comme un pape […], il arrivait que, dans le poste de mes voisins, une personnalité éminente **expliquât** (quand elle avait une cravate) ou **explique** (lorsqu'elle faisait dans le foulard négligé) que les incertitudes, voyez-vous, du monde que nous vivons, ses incohérences, aussi, sa fragilité, les risques qu'il court à chaque instant de voler en éclats, sont tels que nombre de contemporains éprouvent un irrésistible besoin de chercher refuge dans le passé et même, faute désormais de savoir à quel saint se vouer, de retourner à une certaine... oui... religiosité. (Benoziglio, *Cabinet Portrait* : 243-244)

Dans le texte source, le verbe introducteur de DI est *expliquer*. La proposition de DI est elle-même introduite par la locution *il arrivait que*, qui se construit avec le subjonctif. La règle de la concordance des temps demande que le verbe *expliquer* soit conjugué au subjonctif imparfait.

L'application de cette règle est marquée diaphasiquement et le texte joue sur la connotation sociolinguistique de cet accord temporel. L'application et la non-application de la règle au verbe introducteur de discours rapporté fait varier l'image qui est donnée de l'énonciateur cité : la concordance des temps permet à l'énonciateur rapporteur de donner une image nuancée de l'énonciateur cité, de moduler l'ethos de ce dernier. La situation énonciative seconde, celle de la « personnalité éminente » s'exprimant à la radio, est décrite et décodée par l'énonciateur rapporteur : ainsi, lorsque l'énonciateur second porte « une cravate », il donne un signal sociologique plus soigné que s'il porte « un foulard négligé ». Ces indices sociologiques, sélectionnés et mis en scène par l'énonciateur rapporteur dans son discours, sont interprétés non pas dans un commentaire, mais par le biais du temps du verbe introducteur, véritable lieu d'intervention de l'énonciateur rapporteur sur le discours cité et l'énonciateur cité. Ainsi, tandis qu'*expliquât* apparaît en relation avec un ethos de personne distinguée, c'est *explique* qui est employé lorsque l'énonciateur d'origine est présenté comme une personne d'apparence moins soignée.

Cette variation nécessite dans le texte cible une adaptation. Etant donné que ce n'est pas par le choix des temps que le texte allemand peut donner un reflet de l'énonciateur cité, le traducteur a recours à une variation lexicale : *auseinandersetzen* rend l'effet produit par le subjonctif imparfait, *klarmachen* rend l'effet produit par le subjonctif présent.

> Manchmal kam es vor, daß in dem Apparat meiner Nachbarn eine herausragende Persönlichkeit, päpstlicher als der Papst [...], den Zuschauern **auseinandersetzte** (wenn sie eine Krawatte trug) oder **klarmachte** (wenn sie einen auf Seidentüchlein machte), daß die Ungewißheiten, verstehen Sie, dieser Welt, in der wir leben, ihre Zerrissenheit und auch ihre Anfälligkeit, ganz zu schweigen von dem Risiko, jederzeit in die Luft zu fliegen, so groß sind, daß zahlreiche Zeitgenossen das unwiderstehliche Verlangen spüren, Zuflucht in der Vergangenheit zu suchen, und gar, da sie jetzt nicht mehr wüßten, welchem Vorbild sie folgen sollten, zu einer gewissen ... ja doch ... Religiosität zurückfänden. (Sprick : 244)

7.1.1 La voix de l'énonciateur premier

Le roman de P. Djian *37,2° le matin* se caractérise par la non-application de la règle de 'l'inversion du sujet' pour les séquences introductrices placées en incise et en postposition. La non-application de cette règle est observée tout au long du roman et toutes les séquences introductrices de DD en incise ou postposition sont, par conséquent, marquées stylistiquement. Dans ce texte, l'énonciateur rapporteur principal, le narrateur, est en position de surénonciateur, car la syntaxe particulière du DD lui est propre et n'est pas dictée par les énonciateurs cités.

(159) Eh, tu vas pas me laisser toute seule, **elle disait**, eh, qu'est-ce que tu fabriques, réveille-toi. (Djian, *37°2 le Matin* : 5)

Cette syntaxe participe du style de l'auteur, volontairement familier et relâché :

> Djian veut expérimenter un style parlé, familier, « grossier », disent ses adversaires, vivant et moderne répond l'écrivain, éloigné autant que possible des phrases « raides et momifiée » de la littérature écrite, littérature désuète, « littérature du XIX siècle » selon lui. (Henri MITTERAND et Alexis PELLETIER (éds.), *Dictionnaire des œuvres du XX siècle : Littérature française et francophone*, Paris : Dictionnaires Le Robert, 1995 : 525.)

En français, Djian bouleverse une règle qui ne vaut que pour le DD. En allemand, la même entorse syntaxique serait une entorse à une règle syntaxique générale. Le fait que les bases linguistiques ne soient pas les mêmes peut expliquer pourquoi le traducteur n'a pas reproduit à l'identique la syntaxe particulière des DD, puisque la reproduction n'aurait pas eu la même valeur.

Pour réaliser une équivalence diaphasique, le traducteur emploie l'apocope dans certains DR :

(160) Wir transportierten die Kissen ins Schlafzimmer, und ich hab mir geschworen, das erste, was du morgen tust, das ist, eine Matratze zu kaufen, ich hab's mir auf mein eigenes Haupt geschworen. (Mosblech : 174)

Mais il n'est pas possible, sur l'ensemble du texte, de mimer une prononciation orale des séquences d'introduction de DD, par exemple avec *sagte sie, fuhr sie fort, begann sie, dachte er, ...* . Or, ce qui fait la singularité du discours rapporté dans cette œuvre, c'est le fait que la non-inversion sujet-verbe est réalisée tout au long du roman. De plus, l'apocope permettrait de rendre le ton familier de l'œuvre, mais pas la rupture littéraire revendiquée par l'auteur. La non-inversion du sujet n'est pas qu'un marqueur stylistique parmi d'autres qui peut être compensé à divers endroits dans le discours du narrateur. Elle est un marqueur de nature particulière : elle se situe au cœur de la narration elle-même, dans cette fonction dévolue au narrateur qui est de faire parler des personnages. Préférant donc un marquage systématique à un marquage sporadique, le traducteur a renoncé à cet élément important de l'œuvre.

(161) - Qu'est-ce qui vous arrive ?... **j'ai demandé**. (Djian, *37°2 le Matin* : 6)

- Was ist denn mit Ihnen los...? **fragte ich**. (Mosblech : 8)

(162) - Quand je pense que je suis restée un an dans cette boîte, **elle a murmuré**. Elle regardait dans le vide, les deux mains serrées entre les jambes et les épaules voûtées comme si elle se sentait fatiguée d'un seul coup. (Djian, *37°2 le Matin* : 9-10)

- Wenn ich daran denke, daß ich ein Jahr in diesem Laden gesteckt habe, **murmelte sie**.
Ihr Blick war leer, ihre Hände preßte sie zwischen ihre Beine, ihre Schultern waren eingesackt, als ob sie sich mit einem Mal müde fühlte. (Mosblech : 12)

7.1.2 La voix de l'énonciateur second

Le roman *Le feu* de Barbusse, que nous avons choisi parce qu'il met en scène divers registres de langue, est un cas opposé à celui du roman de Djian. L'intégration syntaxique du discours cité varie en fonction de l'énonciateur rapporteur. Nous avons analysé l'emploi du verbe introducteur le plus employé dans le roman, soit *dire*. En obervant sa syntaxe en incise ou postposition, « x dit » (forme du présent, la forme du passé simple n'apparaît pas) et « x a dit », nous avons relevé dans l'ensemble de l'oeuvre :

- 33 fois « ‘DD’ x dit », « ‘DD’ que x dit », ou « ‘DD’ que dit x »

(163) Il passa la main sur la couche ténébreuse qui garnissait sa figure et qui, après les pluies de ces jours-ci, se révélait réellement indélébile, et il ajouta :
- Et pis, si j’suis comme je suis, c’st que j’le veux bien. D’bord, j’ai pas d’dents. Le major m’a dit d’puis longtemps :« T’as pus une seule piloche. C’est pas assez. Au prochain repos, **qu’il m’a dit**, va donc faire un tour à la voiture estomalogique. » (Barbusse, *Le feu* : 32)

- 305 fois « ‘DD’ dit x » (dont 1 « m’a-t-il dit » et 1 « se dit x »)

(164) - C'est un crime que commet l’Autriche, **dit l’Autrichien**. (Barbusse, *Le feu* : 24)

Il ressort que :

- l’ensemble des 33 formes de registre familier ou populaire, soit les formes « ‘DD’ » x dit » ou « ‘DD que dit x » ou encore « ‘DD’ que x dit », émanent de narrateurs intradiégétiques ;
- l’ensemble des formes standard est le fait du narrateur principal, sauf les trois exceptions suivantes (qui proviennent du reste du même narrateur intradiégétique) :

(165) - Ah ! zut alors, **dit l’bonhomme**, parce que j’ vois qu’y a pas d’ grenier non plus... (Barbusse, *Le feu* : 146)

(166) – Qu’est-ce que vous foutez là ? **dit l’ombre** en s’ campant en arrière et en mettant un poing sur la hanche, tandis que la pluie faisait un bruit de grêle sur son capuchon. (Barbusse, *Le feu* : 146)

(167) - Mais c’est pas tout ça, **dit l’un des permissionnaires** en rel’vant un pan d’ sa capote et en fourrant sa main dans sa poche de froc. C’est pas tout ça ; combien qu’on vous doit pour les cafés ? (Barbusse, *Le feu* : 149)

L’intégration syntaxique du DD permet une structuration sociolinguistique de l’ensemble du texte. Le discours du narrateur principal et homodiégétique est systématiquement caractérisé par un registre différent de celui des narrateurs secondaires et intradiégétiques, personnages pittoresques du roman.

Dans la traduction, en raison des différences syntaxiques dans l’agencement des constituants de la phrase, une telle différence n’est pas reproductible. Par conséquent, les séquences introductrices allemandes ont toutes la forme « ‘DD’ sagt x », que l’énonciateur citant soit le narrateur principal ou un narrateur secondaire :

(168) - Hier, **me dit Paradis**, il est venu ici même avec sa gamelle pleine de riz qu’i’ n’ voulait plus manger. Comme par un fait exprès, c’ couillon-là, il s’est arrêté là et zig !... le v’là qui fait un geste et parle de jeter le reste de son manger par-dessus le talus, juste à l’endroit où était l'autre. C’te chose-là, j’ai pas pu l’encaisser, mon vieux, j’y ai empoigné l’abattis au moment où i’ foutait son riz en l’air et l’ riz a dégouliné ici, dans la tranchée. Mon vieux, il s’est r’tourné vers moi, furieux, tout rouge :

« Qu'est-ce qui t' prend ? t'es pas en rupture, des fois ? » **qu'i' m' dit**. (Barbusse, *Le feu* : 302-303)

- Gestern, **sagt Paradis darauf**, stand er gerade hier mit seiner Gamelle voll Reis, den er nicht mehr essen wollte. Und wie absichtlich bleibt der Kerl gerade hier stehn und ratsch! ... er macht eine Bewegung und quatscht was vom Reis, den er über die Böschung schmeißen will, gerade dahin, wo der andre lag. Das hab ich nicht schlucken können, mein Lieber, da halt ich ihm die Flosse fest, gerade im Augenblick, wo er den Reis wegschmeißen will, und dann ist der Reis in den Graben geflossen. Weißt du, dann hat er sich nach mir rumgedreht und war rot vor Wut: „Was fällt dir ein, bist du verrückt?" **sagt er zu mir**. (von Meyenburg : 271-272)

(169) - Dans l'Argonne, **dit Lamuse**, mon frère m'a écrit qu'i's r'çoivent des tourterelles, qu'i's disent. C'est des grandes machines lourdes, lancées de près. Ça arrive en roucoulant, de vrai, **qu'i m' dit**, et quand ça pète, tu parles d'un baroufe, **qu'i' m' dit**. (Barbusse, *Le feu* : 277)

- In der Argonne, schreibt mein Bruder, kriegen sie Turteltauben, wie sie's nennen, **erzählt Lamuse**. Es sind große, schwere Dinger, die von nahem abgeschossen werden. Wenns anschwirrt, girrt das, weiß Gott, **schreibt er**; und wenns krepiert, dann stell dir den Schutthaufen vor, **schreibt er**. (von Meyenburg : 247)

La perte dans la traduction est réelle, mais demande à être relativisée : les discours contiennent suffisamment de traits sociolectaux et idiolectaux pour pouvoir donner l'illusion d'une *mimesis* narrative et rendre compte de l'effort « 'd'objectivation' » (Genette 1972 : 201) du narrateur. Le texte allemand, au final, comprend une structuration des plans diégétiques moins visible, mais qui ne conduit pas à une perte du sens de l'œuvre.

7.2 L'introduction du discours second par *so* N

7.2.1 L'effacement réalisé par *so* N

L'utilisation de cette séquence averbale permet d'apporter le minimum d'information que requiert la citation, i.e. l'indication de la source. Elle satisfait donc à l'exigence d'informativité sans s'exposer aux risques de l'interprétation du discours second. La spécialisation de *so* N dans les textes non-fictionnels et informatifs - les textes de presse, les essais, les textes scientifiques - (Behr 2002 ; Katelhön 2005 : 101) n'est par conséquent pas surprenante : permettant à l'énonciateur premier d'introduire un discours sans afficher sa présence, *so N* satisfait à l'éthique d'une information objective et authentique.

Behr (2002 : 171) souligne la corrélation entre l'emploi de *so* et l'impression d'authenticité que cherche à créer le discours informatif. Marinos (2001: 297), rappelant que « die Wahl des redebezeichnenden Verbs in der Redeeinleitung [ist] immer zugleich ein

metasprachlicher Kommentar », entame un « Plädoyer »[173] (*ibid.*) pour le verbe introducteur *sagen* et pour *so*, les seuls introducteurs neutres de DR : « Journalisten sollen ihre prosaischen Anwandlungen zurückdrängen und sich wieder mehr der nachrichtlichen Exaktheit widmen, statt das Motto *variatio delectat* überzubetonen » (2001 : 297-298).
La fonction complémentaire de l'effacement énonciatif est la mise en valeur du discours représenté : « Die grammatischen Prozeduren lassen eine Art Immanenz des zitierten Textes entstehen », observe Behr (2002 : 177), qui voit dans cette deuxième fonction une raison supplémentaire de la corrélation entre *so* et le discours informatif. L'énonciateur fait ressortir l'objet de son information et par ce biais, met en valeur son rôle de médiateur.

L'emploi de *so* est documenté dans les textes non-fictionnels (Marinos 2001 ; Behr 2002 ; Métrich et al. 2002 : 111-126 ; Katelhön 2005), mais dans notre corpus il apparaît que *so*, bien que dans une fréquence moindre et de manière moins usuelle, est également employé dans des textes littéraires.

L'analyse traductologique sera conduite autour de l'invariance de l'effacement énonciatif de l'énonciateur second et devra montrer si le genre de discours, fictionnel *vs* non-fictionnel, et avec lui la conventionnalisme de l'emploi de *so*, est un des paramètres de la traduction de *so*.

7.2.2 Corpus et démarche

Notre corpus se compose de textes fictionnels, issus de la littérature du 20ème siècle (Arjouni, Bernhard, de Buron, Kirchhoff, Lapierre, Th. Mann), et de textes non-fictionnels (la presse, avec *Le Monde diplomatique*, et un essai, *Die Globalisierungsfalle*). Il comporte au total 68 occurrences, auxquelles s'ajoutent 297 occurrences d'un texte de Th. Bernhard qui demandent à être traitées à part. Le corpus a été constitué à partir d'une recherche initiale effectuée dans 40 œuvres (nous parlons d'œuvres en incluant *Le Monde diplomatique*) qui a révélé que 9 œuvres uniquement font usage de *so* N.

[173] L'auteur revendique une certaine visée normative (cf. chapitre 8 : *Handlungsempfehlungen*), en s'appuyant sur les excès observables dans la presse et sur la „Notwendigkeit wahrheitsgetreuer Zitierungen unter medienethischen und –rechtlichen Gesichtspunkten" (Marinos 2001 : 17).

Corpus de *so* + énonciateur

Texte source allemand : 51 + 297	Texte source français : 17
Arjouni, *Ein Mann, ein Mord* : 1 Bernhard, *Der Atem* : 22 Bernhard, *Alte Meister* : 297 Kirchhoff, *Infanta* : 10 Mann, *Die Betrogene*: 2 Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 16	*Le Monde diplomatique* (juin à décembre 2000) : 14 de Buron, *Qui c'est, ce garçon ?* : 1 Lapierre, *La cité de la joie* : 2

Les textes fictionnels contiennent rarement l'introducteur *so*, même lorsqu'ils imitent partiellement le discours juridique ou de presse (*Der Prozeß, Die verlorene Ehre der Katharina Blum, L'Etranger, Souvenirs de la cour d'assises*). Quant aux textes non-fictionnels, tous n'emploient pas *so* comme introducteur de DR. Les tableaux suivants montrent quels textes, parmi ceux que nous avons examinés, ne contiennent pas *so* comme introducteur postposé ou en incise.

Textes fictionnels ne contenant pas *so* + énonciateur

Texte source allemand	Texte source français
Arjouni, *Happy Birthday, Türke !* Böll, *Die verlorene Ehre der Katharina Blum* Jelinek, *Die Klavierspielerin* Kafka, *Der Prozeß* Kafka, *Die Verwandlung* Mann, *Buddenbrooks* Mann, *Der Tod in Venedig* Schlink, *Selbs Justiz* Süskind, *Das Parfum* Zweig, *Ungeduld des Herzens*	Cauët, *Les filles du maître de chai* Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée* Benoziglio, *Cabinet portrait* Camus, *L'Etranger* Chevallier, *Clochemerle* Colette, *La vagabonde* Dormann, *La petite main* Gide, *Souvenirs de la cour d'assises* Magnan, *Le secret des Andrômes* Malet, *Des kilomètres de linceuls* Proust, *Du côté de chez Swann*

Textes non-fictionnels ne contenant pas *so* + énonciateur

Texte source allemand	Texte source français
Bielefeld, Grass et Stolz, *Der Autor und sein verdeckter Ermittler - Ein Gespräch* Canetti, *Masse und Macht* Jasper, *Die Atombombe und die Zukunft des Menschen*	Grass et Giroud, *Ecoutez-moi - Paris, Berlin Aller-Retour* Caillois, *Les jeux et les hommes* Chapsal, *Envoyez la petite musique* Mollat du Jourdin, *L'Europe et la mer* Poncet, *Souvenirs d'une ambassade à Berlin* Sartre, *Qu'est-ce que la littérature ?* Sauzay, *Le vertige allemand*

L'analyse traductologique s'orientera autour des points suivants :

- Nous chercherons si l'effacement énonciatif réalisé par *so* N (qui demande à être précisé dans les textes) trouve son correspondant dans des verbes primaires (*dire*, *parler*, …) ou des introducteurs averbaux (*selon*, *pour*, *d'après*, …). Si, au contraire, le texte français contient une description de l'acte illocutoire second, nous

chercherons les raisons du 'déficit' informatif du texte allemand (un 'déficit' bien entendu créé par l'énonciateur premier). L'analyse se fera différemment en fonction du sens de traduction :

- Si *so* N traduit une séquence française, il s'agira de trouver les éléments, contextuels ou discursifs, qui amènent le traducteur à renoncer à la description de l'acte illocutoire second ;
- Si *so* N est traduit, il conviendra de déterminer à partir de quels éléments la traduction recompose une description de l'acte illocutoire second.

- Le deuxième point concerne le genre de discours. L'emploi et la valeur de *so* N varie en fonction des genres de discours : *So* est un marqueur fréquent des textes informatifs, mais atypique dans les textes de littérature. Il s'agira de déterminer s'il existe des régularités et des impossibilités de traduction liées aux genres de discours.
- Enfin, nous montrerons la singularité du texte de Bernhard, *Alte Meister*, et vérifierons si les traductions de ce texte sont transposées et transposables à d'autres textes.

7.2.3 Les différentes équivalences de *so* N

Les équivalents de *so* N sont de plusieurs natures :

- des commentaires métadiscursifs ou gloses, parmi lesquels des relatives (*que x n'hésite pas à qualifier de y*), des indépendantes (*l'expression est de x*) ou des syntagmes introduits par *comme* (*comme x l'appelle*) ;
- des introducteurs de cadre de discours (*selon, pour, d'après, selon les dires de x*) ;
- des verbes de paroles ou d'opinion (*dire, estimer*), éventuellement accompagnés d'une anaphore ou d'une phrase clivée (*ainsi dit x, c'est ce que dit x*) ;
- des traductions non lexicales.

Le tableau de la page suivante répertorie la nature et le nombre d'occurrences :

Nature de l'équivalence et total par catégorie	Nombre d'occurrences
Glose : 5	
C'est le terme que x utilise	**1**
Comme x l'appelle	**1**
L'expression est de x	**1**
Le terme est emprunté à x	**1**
Que x n'hésite pas à qualifier de y	**1**
Introducteurs de cadre de discours : 27	
D'après	**2**
Pour	**1**
Selon	**23**
Selon les dires de x	**1**
Verbes de parole ou d'opinion : 22	
Affirmer	**4**
Ajouter	**1**
Continuer	**1**
Dire	**9**
Estimer	**1**
Expliquer	**2**
Noter	**1**
Poursuivre	**1**
Raconter	**1**
Soutenir	**1**
Verbes de parole avec anaphore ou clivée : 8	
Ainsi dit x	**3**
Ainsi parle x	**2**
Ainsi s'exprime x	**1**
C'est ce que dit x	**1**
Voilà ce que dit x	**1**
Traduction non lexicale : 6	
Agencement textuel	**1**
Aucune marque	**5**

Le roman *Alte Meister* de Th. Bernhard fait un usage très particulier et très abondant du DR, et demande pour cette raison à être traité à part. Ce texte contient 297 occurrences de *so* N postposés ou en incise (par ailleurs, aucun *so* N antéposé). Le texte est un canevas de discours : le narrateur, Atzbacher, observe une relation entre un gardien de musée, Irrsigler, et Reger, qui depuis plus de trente ans contemple chaque semaine un tableau se trouvant dans le musée où travaille Irrsigler. Irrsigler est imprégné par les dires de Reger :

(170) Irrsigler [hat] [...] mit der Zeit viele, wenn nicht gar alle Sätze Regers wortwörtlich übernommen [...]. Irrsigler ist das Sprachrohr Regers, fast alles, das Irrsigler sagt, hat Reger gesagt, seit über dreißig Jahren redet Irrsigler das, was Reger gesagt hat. Wenn ich genau hinhöre, höre ich Reger durch Irrsigler sprechen. (Bernhard, *Alte Meister* : 12-13)

Dans ce roman, les relations humaines sont principalement décrites à travers les discours. Atzbacher rapporte les dires des personnes qu'il observe - principalement leurs discours rapportés - et observe son propre discours. Le roman crée à partir de cette circulation des discours un univers obsessionnel :

(171) Verschwiegenheit, das ist Ihre große Stärke, **habe ich zu Irrsigler gesagt, dachte ich, während ich Reger betrachtete,** der den Weißbärtigen Mann von Tintoretto betrachtete, **der seinerseits wieder von Irrsigler in Augenschein genommen wurde**. (Bernhard, *Alte Meister* : 23)

(172) Die Stadt Wien und der österreichische Staat und die katholische Kirche sind am Tod meiner Frau schuld, **sagte Reger im Ambassador, dachte ich neben ihm auf der Bordone-Saal-Sitzbank sitzend, denke ich**. (Bernhard, *Alte Meister* : 248)

(173) Alle diese Gemälde sind großartig, aber kein einziges ist vollkommen, **so Irrsigler nach Reger**. Die Leute gehen ja nur in das Museum, weil ihnen gesagt worden ist, daß es ein Kulturmensch aufzusuchen hat, nicht aus Interesse, die Leute haben kein Interesse an der Kunst, jedenfalls neunundneunzig Prozent der Menschheit hat keinerlei Interesse an Kunst, **so Irrsigler wortwörtlich nach Reger**. (Bernhard, *Alte Meister* : 13)

Il en résulte une surabondance de discours rapportés, introduits par un nombre très limité de formes, *sagen* et *so*. De façon marginale, le texte contient aussi des modalisations introduites par *laut* et *nach*. Le choix de ces introducteurs et leur monotonie mettent en valeur les discours et soulignent l'absence réelle d'interprétation et de distance critique des différents énonciateurs citants. Il est donc important, dans ce texte où les discours sont relatés avec une précision quasi obsessionnelle, de conserver la répétition de l'introducteur *so*.

La traductrice a traduit les 297 *so* N par *voici ce que dit x*, à l'exception de 9 cas :

- Dans 3 cas, le verbe est un verbe autre que *dire* : *voilà ce que répète à tout moment x* (p. 131), *voilà ce qu'a ajouté x* (p. 192), *voilà ce que n'a cessé de répéter x* (p. 200). L'adverbe allemand a favorisé cette traduction : *so x immer wieder einmal* (p. 161), *so x dann* (p. 236), *so x immer wieder* (p. 246).
- La non-traduction (p. 244) et les autres traductions (*au dire de x* (p. 13) ; *ne cesse de dire x* (p. 52) ; *c'est ce que dit souvent x* (p. 53) ; *a dit un jour x* (p. 115) ; *selon lui* (p. 115)) peuvent être imputables à des interférences ponctuelles avec d'autres formes plutôt qu'à des choix délibérés.

La traduction reproduit dans l'ensemble le canevas du texte source, en transposant *so N* par *voici ce que dit x* et *x sagt* par *x dit*.

(174) Ich komme aus dem Burgenland, heißt ja doch nichts anderes, als ich komme aus der Strafanstalt Österreichs. Oder aus dem Irrenhaus Österreichs, **so Irrsigler**. Die Burgenländer gehen nach Wien wie in die Kirche, **sagte er**. (Bernhard, *Alte Meister* : 14)

Je viens du Burgenland ne veut tout de même rien dire d'autre que je viens du pénitencier de l'Autriche. Ou de l'asile de fous de l'Autriche, **voilà ce que dit Irrsigler**. Les gens du Burgenland vont à Vienne comme à l'église, **dit-il**. (Lambrichs : 15)

Par le choix de « voilà ce que dit x », la traductrice a rendu la mise en valeur du discours et, par le choix du verbe neutre *dire*, le minimalisme de la représentation du discours. La contrepartie négative de ce choix se situe au niveau stylistique, car l'armature du discours second est devenue plus lourde. Nous verrons en 7.2.3.4 que cette stratégie de traduction est employée dans d'autres textes.

7.2.3.1 Les gloses

So N a comme équivalent des gloses, comme l'illustre l'exemple suivant :

(175) Horgans Vorsprung war auf fünf zu vier geschmolzen, bei Einstand im zehnten Spiel. Doch mit einem Netzroller, wie sein Gegner bemerkte, holte er sich den Matchball, und mit einem traumhaften Stop, **so Horgan selbst**, entschied er auch diese Partie für sich. (Kirchhoff, *Infanta* : 407)

L'avance de Horgan n'était plus que de cinq à quatre, et c'était l'égalité dans le dixième jeu. En accrochant le filet, comme le fit remarquer son adversaire, il parvint à la balle de match, qu'il remporta par une balle coupée **que Horgan n'hésita pas à qualifier lui-même de** superbe. (Lortholary : 410-411)

Dans la perspective que nous avons empruntée à Authier-Revuz, ces formes ne sont pas strictement du discours rapporté, mais une forme de *modalisation autonymique* : l'énonciateur premier parle, fait usage de signes, et en même temps fait un commentaire sur ces signes, visant à signaler leur origine étrangère, en usant ou non de guillemets.

Dans ce contexte, *so* N trouve son équivalent dans des gloses qui explicitent l'emprunt. Le fait que *so* N marque un emprunt explique pourquoi les traducteurs, dans le sens allemand-français, n'ont pas recours à un verbe du dire ou à un introducteur de cadre de discours : en effet, ces deux types d'introducteurs ne permettraient pas de limiter la prise en charge de l'énonciateur à l'emploi d'un mot et porteraient sur l'ensemble de la proposition.

Le premier extrait traduit et la paraphrase de la glose par *selon* le montre clairement. La substitution par *selon* dans le deuxième extrait permettrait néanmoins de déceler l'emprunt, en raison de la mise entre parenthèses de *selon* N.

(176) Die „Revolution bei Ford", **so das Wirtschaftsblatt The Economist**, folgt nicht etwa dem Druck einer finanziellen Krise. (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 138)

La « révolution Ford », **comme l'a appelée le magazine The Economist**, n'est pas la réponse à une quelconque pression née d'une crise économique. (Mannoni : 130)

La « révolution Ford », **selon le magazine The Economist / a dit le magazine The Economist**, n'est pas la réponse à une quelconque pression née d'une crise économique.

(177) Nichts anderes geschah, als „Spekulanten" (**so Finanzminister Theo Waigel**) in den Jahren 1992/93 das Europäische Währungssystem (EWS) aus den Angeln hoben. (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 84)

C'est exactement ce qui s'est passé lorsque des « spéculateurs » (**c'est le terme qu'utilisa le ministre des Finances allemand, Theo Waigel**) firent éclater le Système monétaire européen (SME), au cours des années 1992-1993. (Mannoni : 79)

C'est exactement ce qui s'est passé lorsque des « spéculateurs » (**selon le ministre des Finances allemand, Theo Waigel / a expliqué le ministre des Finances allemand, Theo Waigel**) firent éclater le Système monétaire européen (SME), au cours des années 1992-1993.

7.2.3.2 Les introducteurs de cadre de discours

- *Selon* dans le cadre d'un emprunt

Deux cas nous amènent d'abord à reprendre notre analyse précédente (7.2.3.1). *Selon* est employé pour marquer une modalisation en discours second dans les textes suivants, alors que nous avions avancé qu'il était globalement inadéquat pour cette fonction d'emprunt :

(178) In Bombay, seit Indiens wirtschaftlicher Öffnung „der teuerste Slum der Welt" (**so der Kolumnist Sudhir Mulji**), riechen Taxis am Morgen verläßlich nach Schlaf, ihre Fahrer können sich einen stundenlangen Heimweg nicht leisten. (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 45)

A Bombay, devenue depuis l'ouverture économique de l'Inde « le bidonville le plus cher du monde » (**selon l'éditorialiste Sudhir Mulji**), les taxis, le matin, sentent encore la nuit de sommeil : leurs conducteurs ne peuvent pas se permettre de rouler plusieurs heures pour rentrer chez eux. (Mannoni : 42)

(179) Augustin [...] warf schließlich die Frage auf, über welche Mittel er verfüge, um sich dem Menschen, den er liebe, vielleicht doch irgendwann zu nähern. Da gebe es einmal, Grace zufolge, sein erfrischendes Äußeres, ferner die Unbescholtenheit seines Wesens - **so Demetrio** - und vor allem das sichere Gefühl, am ehesten durch Zurückhaltung eine Frau zu gewinnen. (Kirchhoff, *Infanta* : 357)

Augustin [...] pour finir soulevait la question des atouts dont il disposait pour approcher peut-être un jour, tout de même, la personne qu'il aimait. Il y avait d'abord ce que Grace avait appelé son physique rafraîchissant, ensuite (**selon Demetrio**) l'intégrité de son caractère, et surtout cette conviction qu'il avait que la plus sûre manière de plaire à une femme était la retenue. (Lortholary : 361)

Selon peut être employé, car il n'y a pas d'ambiguïté sur la portée de ce terme. Il se limite au terme emprunté et ne s'étend pas à l'énoncé entier. La raison en est que *selon* accompagne un terme qui figure dans une proposition appositive (exemple 178) ou dans une énumération (exemple 179).

Le texte cible comporte une variation se situant au niveau de la modalisation. *Selon* porte sur une prédication, et son emploi, qui s'accompagne d'une distanciation de la part de l'énonciateur citant, peut être paraphrasé de la façon suivante : « Muljii désigne Bombay par le terme de x, mais on pourrait employer un autre terme ; Demetrio qualifie Augustin de x, mais on pourrait le qualifier autrement. » *Selon* N, en exposant un point de vue dont l'énonciateur citant se distancie, prépare le terrain à une proposition contradictoire.

Dans l'hypothèse où l'invariance de neutralité de l'auteur doit être conservée, cette variation est un ajout dans le texte non-fictionnel (exemple 178) qui rend *selon* inadéquat et une traduction par *selon les termes de* préférable.

> A Bombay, devenue depuis l'ouverture économique de l'Inde « le bidonville le plus cher du monde » (**selon les termes de l'éditorialiste Sudhir Mulji**), les taxis, le matin, sentent encore la nuit de sommeil : leurs conducteurs ne peuvent pas se permettre de rouler plusieurs heures pour rentrer chez eux.

En revanche, dans le texte littéraire (exemple 179), *selon* explicite une modalisation du texte source. En effet, l'emploi de *so* N est accompagné d'une légère distanciation de la part du narrateur (attitude que se refuse d'adopter l'auteur de l'essai), suggérée par la mise en incise de *so* N. *Selon* ajoute certes dans ce contexte un élément, mais cet ajout s'intègre dans le texte.

- *Selon* et le genre de discours

Selon est l'équivalent le plus fréquent de *so* et il est employé dans les textes aussi bien fictionnels que non fictionnels. *D'après* est employé deux fois, également dans chaque type de discours. La seule occurrence de *pour* est attestée dans un texte de presse.

L'emploi des introducteurs de cadre de discours implique, dans un usage standard de la langue, l'absence de report en mode direct. Les textes fictionnels se conforment tous à cet usage :

(180) Mein Architekturstudent hatte mich eines Tages, wahrscheinlich, weil er den Zeitpunkt dazu für geeignet hielt, auf das Folgende aufmerksam gemacht: er zeigte mir vom Fenster aus mehrere frische und weniger frische einfache Erdhügel auf der rückwärtigen Seite des Friedhofs. Ein Schneetreiben hatte für diese Szene, wie er vielleicht geglaubt hatte, den richtigen Hintergrund abgegeben. Diese Erdhügel, **so mein Architekturstudent**, seien die Gräber jener, die in der letzten Zeit im Hotel Vötterl gestorben seien, elf oder zwölf Erdhügel hatte ich festgestellt, aber wahrscheinlich waren noch mehrere von der Kirchenmauer verdeckt. (Bernhard, *Der Atem* : 133)

Un jour, mon étudiant en architecture, vraisemblablement parce qu'il jugeait le moment opportun pour le faire, avait attiré mon attention sur ce qui suit : de la fenêtre, il me montra plusieurs tertres récents et moins récents, simplement édifiés, du côté du fond du cimetière. Une tempête de neige avait fourni le bon arrière-plan à cette scène, comme il avait peut-être cru. Ces tertres**, selon mon étudiant en architecture,** étaient les tombes de ceux qui étaient morts ces derniers temps à l'hôtel Vötterl, j'avais repéré onze à douze tertres mais vraisemblablement il y en avait encore plusieurs masqués par le mur du cimetière. (Kohn : 288)

Les textes non-fictionnels, en revanche, se caractérisent par un chevauchement des modes de représentation de discours. L'énoncé suivant débute par un discours simple, modalisé par « selon », puis se poursuit sur le mode du DD.

(181) Des militaires échappant au contrôle de Pékin, avec la bénédiction des autorités portuaires et douanières, auraient saisi l'Alicia Star pour écouler les cigarettes en contrebande sur le sol chinois. **Selon un responsable de l'Institut malaisien des affaires maritimes**, cette affaire est « le symptôme d'un problème plus large en Chine : la perte d'autorité du centre sur la périphérie(5) ».
(5) « China in transition », Hongkong (Far Eastern Economic Review Publication) 1994, S. 186. (*Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 6)

Militärs, die sich der Kontrolle Pekings entziehen, sollen mit dem Segen der Hafen- und Zollverwaltung die „Alicia Star" abgefangen haben, um die Zigaretten als Schmuggelware auf dem chinesischen Festland in Umlauf zu bringen. Diese Affäre, **so ein Vertreter des malaysischen Instituts für Seeangelegenheiten**, ist „Symptom eines größeren Problems in China: der Autoritätsverlust der Zentralgewalt gegenüber der Peripherie".(5)
(5) China in transition, Far Eastern Economic Review Publication, Hongkong, 1994, p. 186. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 6)

Toutefois, si le DD contient des déictiques pouvant renvoyer à l'énonciateur premier (notamment un pronom de 1ère personne du pluriel), *selon* est inadéquat, car l'orientation énonciative de « selon Brant » et « chez nous » est divergente :

(182) „Das ist de facto ein Bürgerkrieg der Leute, die das Geld und die Macht haben, sich zu schützen", meint Vinicius Caldeira Brant, Soziologe beim brasilianischen Zentrum für Analyse und Planung Cebrap. „In Europa", **so Brant**, der selbst wiederholt Opfer der bis 1985 herrschenden Militärs wurde, „leben die Gewalttäter hinter den Mauern, bei uns sind es die Wohlhabenden." (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 237)

« Il s'agit de facto d'une guerre civile menée par les gens qui ont suffisamment d'argent et de pouvoir pour se protéger », estime Vinicius Caldeira Brant, sociologue au Cebrap, le centre d'analyse et de planification brésilien. « En Europe, **dit Brant**, qui a lui-même été victime à plusieurs reprises des militaires au pouvoir jusqu'en 1985, ce sont les criminels qui vivent derrière des murs ; chez nous, ce sont les riches. » (Mannoni : 225)

* « En Europe, **selon Brant**, qui a lui-même été victime à plusieurs reprises des militaires au pouvoir jusqu'en 1985, ce sont les criminels qui vivent derrière des murs ; chez nous, ce sont les riches. »

L'impossibilité de choisir un introducteur de cadre de discours explique dans le cas précédent l'emploi d'un verbe introducteur. Si la traduction employait « selon Brant », « chez nous » serait lu comme du discours premier, incluant donc l'énonciateur du texte.

De plus, lorsque le propos a une portée générale, *selon* peut ne pas convenir. Dans l'exemple suivant, *selon* ne pourrait pas être employé dans le texte cible, car il serait incongru de présenter la loi comme l'émanation du point de vue d'une personne.

(183) Innerhalb der Ghetto-Mauern dürfen die Wachleute auf jeden Fremden schießen, auch wenn er niemanden bedroht und nicht bewaffnet ist. „Wer einen Eindringling auf seinem Privatbesitz erschießt", **so Sandorf**, „ist in Brasilien immer im Recht." (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 237)

Dans l'enceinte du ghetto, les gardiens sont autorisés à tirer sur n'importe quel étranger, même s'il ne menace personne, même s'il n est pas armé. « Au Brésil, lorsqu'on abat un intrus sur son terrain privé, on est toujours dans son droit », **explique Sandorf**. (Mannoni : 224-225)

* Dans l'enceinte du ghetto, les gardiens sont autorisés à tirer sur n'importe quel étranger, même s'il ne menace personne, même s'il n est pas armé. « Au Brésil, lorsqu'on abat un intrus sur son terrain privé, on est toujours dans son droit », **selon Sandorf**.

Il faut vérifier, dans la partie suivante, si le choix de verbes introducteurs pour traduire *so* s'explique par l'impossibilité de choisir un introducteur de cadre de discours.

7.2.3.3 Les verbes introducteurs

Comme pour les introducteurs de cadre de discours, le genre de discours n'est pas déterminant, puisque 9 équivalents de ce type proviennent de textes fictionnels et 13 de textes non fictionnels.

En observant les contraintes d'emploi des introducteurs de cadre de discours, nous avons formulé l'hypothèse que l'emploi des verbes introducteurs était un choix par défaut (du moins dans le sens de traduction allemand-français). Il y a toutefois beaucoup d'exemples pour lesquels le verbe introducteur n'est pas une solution commandée par l'impossibilité d'un introducteur de cadre de discours, comme dans l'extrait suivant :

(184) Gerade die Geschwindigkeit, „die Beschleunigung des Prozesses der kreativen Zerstörung ist das Neue am marktwirtschaftlichen Kapitalismus von heute", analysiert der amerikanische Ökonom Edward Luttwak, der dafür den Begriff des „Turbo-Kapitalismus" prägte. Das „horrende Tempo der Veränderung", **so der gebürtige Rumäne**, [...] wird zum „Trauma für einen Großteil der Bevölkerung". (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 250)

> C'est précisément la vitesse, « l'accélération du processus de destruction créative, qui constitue la nouveauté dans le capitalisme de marché actuel » : telle est l'analyse de l'économiste américain Edward Luttwak, qui a forgé pour sa thèse le concept de « turbo-capitalisme ». Le « rythme effrayant de la transformation » devient un « traumatisme pour une grande partie de la population », **affirme ce natif de Roumanie** [...]. (Mannoni : 236)
>
> Le « rythme effrayant de la transformation » devient un « traumatisme pour une grande partie de la population », **selon ce natif de Roumanie** [...].

Les paramètres qui guident l'équivalence entre *so* N et un verbe introducteur et ceux entre *so* N et un introducteur, sont discursifs et textuels.

- L'équivalence et le genre de discours

Dans les discours informatifs, ce paramètre explique pourquoi *so* est traduit par des verbes introducteurs et traduit lui-même des verbes introducteurs, et de plus pourquoi ceux-ci ne se limitent pas au verbe *dire*.

Dans les discours informatifs, les verbes introducteurs ne visent pas tant la description réelle de l'acte original qu'une reproduction axée sur le destinataire du texte qu'il s'agit de captiver (cf. également 9.2.2). La faible corrélation entre le choix du verbe décrivant l'acte de communication second et l'acte second a conduit à un affaiblissement sémantique dans le discours journalistique, allemand (Yos 2005 : 30) et français, et plus globalement dans les textes non-fictionnels. De cette sorte, les verbes introducteurs sont interprétés en amont de la traduction comme des marques génériques de discours informatif plutôt que comme des descriptions fidèles de l'acte illocutoire second. Perçus comme des supports à la mise en scène des personnes cités, ils amènent le traducteur à ne pas s'attacher à conserver l'invariance référentielle. L'invariance qui lui est préférée est celle de la fonctionnalité discursive, et c'est pourquoi *so* (dans le sens français-allemand) et les verbes introducteurs (dans le sens allemand-français) sont choisis comme marqueurs typiques de ce genre de discours.

- L'équivalence et la *progression textuelle*

En mettant en relation la nature de l'équivalence (verbe introducteur ou introducteur de cadre de discours) et le type de *progression textuelle*, certaines régularités peuvent être dégagées. Les notions de *progression textuelle* et de *séquence textuelle* sont empruntées à

Adam (2001a et 2004). Dans notre corpus, le discours rapporté introduit par *so* s'intègre dans deux types de séquences : soit argumentatives ou explicatives, soit narratives. La séquence textuelle argumentative repose sur l'apport d'un argument visant une conclusion. La séquence textuelle explicative repose sur un schéma initial exposant un problème auquel il est apporté une explication et qui débouche sur une conclusion. Nous regroupons ces deux types de séquences au motif qu'elles comportent toutes deux l'expression d'un point de vue (l'argument ou l'explication). Les séquences argumentatives et explicatives sont respectivement illustrées par les deux exemples suivants :

(185) Unter dem Druck der organisierten Finanzindustrie folgen [die Nationalstaaten] beinahe weltweit dem Weg, den Sarazin von der Dresdner Bank und seine Kollegen auch 1996 erneut vorgaben: Senkung der Steuern auf Vermögen und Kapitalanlagen, Deregulierung aller Finanzdienstleistungen, Einsparung bei Ausgaben für staatliche Dienstleistungen und soziale Aufgaben. Denn, **so Sarazin**, hohe Steuersätze „nähren die Frustration und provozieren erst den Widerstand", der zur Steuerflucht führe. (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 96)

(186) Er war jetzt schon über eine Woche im Krankenhaus, und die Untersuchungen, denen er sich in dieser Zeit hatte unterziehen müssen, hatten noch kein Ergebnis gebracht. Möglicherweise sei das Ganze, **so er**, ein falscher Alarm gewesen, und er könne in der kürzesten Zeit wieder nach Hause gehen. (Bernhard, *Der Atem* : 54)

Une séquence narrative est un récit d'événements comportant une évolution de personnages au cours d'une chronologie, avec la présence d'une mise en intrigue et d'une évaluation finale. Le discours rapporté suivant est intégré dans une séquence narrative :

(187) Erst als die Schale mit den Bananen herumging, wandte er sich an Mister Kurt. Was ihn nach Infanta geführt habe. - Der Zufall, **so unser Gast**. (Kirchhoff, *Infanta* : 61)

En distinguant les cas où so N est un maillon d'un circuit argumentatif ou explicatif des cas où so N introduit un *événement de parole* (Genette 1972) et est un étape d'une progression narrative, nous aboutissons à des régularités de traduction.

- Narration

La majorité des 14 équivalences est réalisée par les verbes introducteurs (11 cas, dont 4 avec anaphore ou clivée). *Dire* est privilégié :

(188) „Die letzten, die gingen, waren Gussmann und Mayla", berichtete der Novize mit verhaltener Stimme. „Arm in Arm sahen wir sie im Dunkeln verschwinden. Nun, er wird sie wohl nach Hause begleiten, **so Mister Kurt**, und ich mußte ihn davon abbringen, den beiden zu folgen [...]" (Kirchhoff, *Infanta* : 165)

Les derniers à partir ont été Gussmann et Mayla, rapporta encore le novice. Nous les avons vus disparaître dans l'obscurité en se tenant par le bras. Maintenant, il va l'accompagner à la maison, **a dit**

Mister Kurt, et j'ai dû le dissuader de les suivre tous deux […]. (Lortholary : 165)

Dans le sens français-allemand, la traduction de « x dit » par « so x » met en valeur le contenu propositionnel, effet qui dans le texte suivant est utilisé à des fins humoristiques :

(189) *(Une jeune femme reçoit des fleurs de son mari après une dispute)*
- C'est toi qui as manigancé ça, accuse Justine.
- Jamais de la vie, mentez-vous avec allégresse. […]
- Si ce rusé salaud croit qu'il va arranger les bidons avec trois lilas et deux tulipes, il se trompe drôlement, **dit Justine**.
Mais vous notez dans sa voix une certaine douceur. (de Buron, *Qui c'est, ce garçon ?* : 274)

„Nur du kannst da dahinterstecken!" werden Sie von Justine angeklagt.
„Aber, wie käme ich dazu", lügen Sie prompt und fröhlich.
„Wenn dieser gerissene Mistkerl meint, seine Schandtaten mit drei Fliederzweigen und zwei Tulpen ungeschehen machen zu können, dann hat er sich aber schön geschnitten", **so Justine**.
Doch in ihrer Stimme registrieren Sie eine gewisse Weichheit. (Kuhn : 290-291)

Les introducteurs *selon* et *d'après* (3 cas) représentent une faible part des équivalences. *Selon* explicite une critique qui n'est que latente dans le texte source en suggérant que la validité des propos est sujette à caution :

(190) Meine Mutter und ich hatten so kurze Zeit nach seinem Tod nicht viel über meinen Großvater, ihren Vater, gesprochen, alles war noch von diesem seinem Tod bestimmt gewesen, aber der wurde durch unser Schweigen erträglicher. Er, mein Großvater, **so meine Mutter**, habe an der Mauer außerhalb des Friedhofs ein Grab bekommen, das einzige auf einer außer seinem Grabe noch völlig freien Fläche, auf welcher ein ganz neuer Teil des Friedhofs geplant sei. Sie gehe jeden Tag hin, stehe ein paar Minuten an dem Grab und gehe wieder nach Hause. (Bernhard, *Der Atem* : 117)

Ma mère et moi, si peu de temps après sa mort, nous n'avons pas beaucoup parlé de mon grand-père, le père de ma mère, tout avait encore été déterminé par cette mort : la mort qui avait été la sienne, mais notre silence la rendait plus supportable. **Selon ma mère**, à lui, mon grand-père, on avait donné une tombe contre le mur à l'extérieur du cimetière, la seule, sur un terrain encore complètement libre en dehors de la sienne, où l'on avait projeté d'établir une partie entièrement nouvelle du cimetière. Elle y allait tous les jours, restait quelques minutes devant sa tombe et rentrait chez elle. (Kohn : 279)

D'après opère également une mise à distance critique des dires d'autrui et implique de plus que l'énonciateur premier synthétise les paroles de l'énonciateur second (cf. 3.3.3). Cette opération est explicitée par le contexte de l'extrait suivant :

(191) Aber ich dachte falsch, und was er in der nächsten halben Stunde durchs Büro tappend erzählte, **war auf den Punkt gebracht folgendes:** Weidenbusch hatte Sri Dao, so hieß die Freundin, für fünftausend Mark freigekauft [...]. Nach den Flittertagen fingen sie an zu überlegen, was weiter geschehen sollte. Sri Daos Aufenthaltsgenehmigung würde in drei Wochen ablaufen, und sie hatte weder Geld noch Lust, nach Thailand zurückzufliegen. Ein Asylantrag mochte Aufschub bedeuten, wäre aber mit hundertprozentiger Sicherheit abgelehnt worden; heiraten, **so Weidenbusch**, wollten beide nicht. […] [D]as vorgeschriebene Abreisedatum war bereits um einige Tage überschritten, als sie in eine Paßkontrolle gerieten. (Arjouni, *Ein Mann, ein Mord* : 14)

Mais le récit qu'il me fit dans la demi-heure suivante en titubant à travers mon bureau allait me montrer que je n'y étais pas. **En résumé :** Weidenbusch avait racheté Sri Dao - le nom de sa copine - pour cinq mille marks [...]. Après leur lune de miel, les deux tourtereaux s'interrogèrent sur la suite

des événements. Le permis de séjour de Sri Dao allait expirer dans trois semaines et elle n'avait ni l'envie de retourner en Thaïlande ni l'argent pour le faire. Une demande d'asile aurait retardé l'échéance, mais allait être refusée à coup sûr. **D'après Weidenbusch**, aucun des deux n'était tenté par le mariage. […] [L]e permis était périmé depuis quelques jours déjà, lorsqu'ils furent pris dans un contrôle d'identité. (Kaempfer : 17-18)

- Argumentation et explication

Les équivalences relevées pour les *so* + énonciateur intégrées à un circuit argumentatif ou explicatif (47 cas) se caractérisent par deux traits :

- l'emploi dans une proportion égale d'introducteurs de cadre de discours (22 cas) et de verbes introducteurs (15 cas), également avec anaphore ou clivée (4 cas).
- les verbes introducteurs sont très variés et soulignent la progression textuelle (*continuer*, *poursuivre*), l'acte de discours (*expliquer*, *soutenir*) ou l'appréciation personnelle (*estimer*)

(192) Wenn wir auf die natürliche Weise krank werden und ein solches Krankenhaus aufsuchen müssen, können wir von Glück reden, so mein Großvater. Aber, **so weiter**, wir wissen nicht, ob wir tatsächlich auf die natürliche Weise in das Krankenhaus hereingekommen sind oder nicht. Es kann sein, daß wir nur glauben, auf die natürliche, ja auf die natürlichste Weise hereingekommen zu sein, während wir doch nur auf die künstliche, möglicherweise auf die künstlichste Weise hereingekommen sind. Aber das ist gleichgültig. Wir haben dann, **so mein Großvater weiter**, auf jeden Fall den Berechtigungsausweis für den Denkbezirk. (Bernhard, *Der Atem* : 61-62)

Si nous tombons malades de la façon naturelle et devons aller dans un pareil hôpital, nous pouvons dire que nous avons de la chance, ainsi parlait mon grand-père. Mais, (245) **continuait-il**, nous ignorons tous si nous sommes effectivement entrés ou non à l'hôpital de la façon naturelle. Il se peut que nous croyions seulement être entrés de la façon naturelle alors que nous sommes pourtant entrés de la façon artificielle. Mais cela est indifférent. Nous avons alors en tout cas, **poursuivait mon grand-père**, un titre justificatif pour entrer dans le district de la pensée. (Kohn : 244-245)

(193) Nahum Goldmann [...] confiait en privé son étonnement que la centrale palestinienne soit écartée d'office de la brève conférence de paix qui s'était tenue à Genève en 1973, puis des assises de Camp David en 1978, parce qu'elle ne s'était pas ralliée à la résolution 242. La seule présence des représentants de l'OLP à ces assises, **soutenait le leader juif**, équivalait à une reconnaissance de facto de l'Etat d'Israël, qui se transformerait en une reconnaissance de jure. (*Le Monde diplomatique* 2000-1 ; 10 ; 11)

Nahum Goldmann [...] äußerte privat sein Erstaunen darüber, dass die palästinensische Zentrale von der kurzen Friedenskonferenz in Genf 1973 und den Friedensgesprächen in Camp David 1978 fern gehalten wurde, weil sie die Resolution 242 nicht anerkannte. Allein die Gegenwart der PLO bei diesen Gesprächen, **so Goldmann,** hätte eine De-facto-Anerkennung des Staates Israel bedeutet, die sich unweigerlich in eine De-jure-Anerkennung verwandelt hätte.

Les cas de progression argumentative et explicative se répartissent sur 22 extraits de romans et 25 extraits de presse et d'essais. Le critère du genre n'explique pas la répartition des équivalences, puisque les introducteurs apparaissent 13 fois dans les romans et 9 fois dans les textes de presse et essais (les verbes introducteurs, en revanche, sont légèrement

privilégiés dans les textes non-fictionnels, avec 4 cas pour les romans contre 11 pour les textes de presse et essais).

Le tableau suivant montre quelle est la répartition de l'intégration textuelle et distingue l'emprunt (ou modalisation autonymique), la progression argumentative ou explicative et la progression narrative :

	Emprunt	**Arg. Expli.**	**Narration**	**Total**
Glose : 5	**5**			
C'est le terme que x utilise	1			**1**
Comme x l'appelle	1			**1**
L'expression est de x	1			**1**
Le terme est emprunté à x	1			**1**
Que x n'hésite pas à qualifier de y	1			**1**
Introducteurs de cadre de discours :27	**2**	**22**	**3**	
D'après		1	1	**2**
Pour		1		**1**
Selon	2	19	2	**23**
Selon les dires de x		1		**1**
Verbes de parole ou d'opinion :22		**15**	**7**	
Affirmer		4		**4**
Ajouter		1		**1**
Continuer		1		**1**
Dire		4	5	**9**
Estimer		1		**1**
Expliquer		1	1	**2**
Noter		1		**1**
Poursuivre		1		**1**
Raconter			1	**1**
Soutenir		1		**1**
Verbes de parole avec anaphore ou clivée :8		**4**	**4**	
Ainsi s'exprime x			1	**1**
Voilà ce que dit x			1	**1**
Ainsi parle x		1	1	**2**
Ainsi dit x		3		**3**
C'est ce que dit x			1	**1**
Non traduction :6		**6**		
Agencement textuel		1		**1**
Aucune marque		5		**5**
Total	**7**	**47**	**14**	**68**

7.2.3.4 Les verbes introducteurs avec anaphore et phrase clivée

L'emploi des verbes introducteurs, lorsqu'ils sont accompagnés d'une anaphore ou d'une clivée, « voilà ce que dit x » ou « c'est ce que dit x » est lié au genre de discours. Ce type d'équivalence n'est attesté que dans les textes littéraires : Th. Bernhard, *Der Atem* (5 fois), Th. Mann, *Die Betrogene* (2 fois) et Kirchhoff, *Infanta* (1 fois).

« Voilà ce que x + verbe introducteur » est de plus l'équivalent quasi-exclusif des 297 occurrences de *so* N répertoriées dans *Alte Meister*, où il apparaît 291 fois ; « c'est ce que dit souvent x » y est employé 1 fois.

L'emploi des verbes introducteurs avec anaphore ou clivée entraîne, dans toutes les occurrences, un effet de monstration du discours second, que le discours soit représenté au mode direct (6 fois) ou au mode indirect (2 fois). L'effet de monstration est utilisé pour souligner le caractère sentencieux d'une courte intervention ou l'importance d'un propos dans un long monologue :

(194) Wenn wir auf die natürliche Weise krank werden und ein solches Krankenhaus aufsuchen müssen, können wir von Glück reden, **so mein Großvater**. (Bernhard, *Der Atem* : 61)

Si nous tombons malades de la façon naturelle et devons aller dans un pareil hôpital, nous pouvons dire que nous avons de la chance, **ainsi parlait mon grand-père**. (Kohn : 245)

(195) Auf ihre Ottomane hingestreckt, das Gesicht mit den Händen bedeckt und wieder noch im Kissen verborgen, machte sie sich, überwältigt von Scham, Schrecken und Wonne, das Geständnis ihrer Leidenschaft.
„Großer Gott, ich liebe ihn ja, liebe ihn, wie ich nie geliebt, ist das denn zu fassen? [...] Ich will glauben an das Wunder meiner Seele und Sinne, will das Naturwunder verehren meines schmerz- und schamhaften Seelenfrühlings, und meine Scham soll nur der Begnadung gelten durch diese späte Heimsuchung...".
So Rosalie, für sich allein, an jenem Abend. (Mann, *Die Betrogene* : 45-49)

Etendue sur son ottomane, le visage caché dans ses mains et enfoui dans les coussins, accablée de honte, d'effroi et d'extase, elle s'avoua sa passion.
« Grands dieux, mais c'est que je l'aime, je l'aime comme je n'ai jamais aimé ! Est-ce concevable ? [...] Je veux croire au miracle de mon âme et de mes sens, je veux adorer le miracle de la nature, le douloureux et honteux printemps de mon âge et de mes sens, et ma confusion n'aura d'autre motif que la grâce qui m'est dispensée par cette tardive visitation. »
Voilà ce que se disait Rosalie, pour elle seule, ce soir-là. (Servicen : 67-73)

Ce type de représentation de discours n'est pas attesté dans les textes informatifs car il est identifié comme un procédé emphatique qui n'appartient plus aujourd'hui à la norme discursive du texte de presse ou de l'essai.

7.2.3.5 La traduction non lexicale

Comme dans la catégorie précédente, ce type d'équivalence est relié à un genre de discours. Il apparaît dans les textes informatifs, à l'exception d'une occurrence dans le texte de Th. Bernhard *Der Atem*, pour laquelle toutefois l'explication la plus vraisemblable est celle d'un oubli du traducteur. Les 5 autres occurrences proviennent de traductions de textes de presse français. Dans le premier cas, l'équivalence repose sur l'agencement textuel. Tandis que le texte source renvoie à l'énonciateur second au travers d'un appel de note, le texte cible place la mention de l'énonciateur second dans un ajout parenthétique introduit par *so* :

(196) Récemment, la Chambre des représentants des Etats-Unis a voté, en première lecture, un projet de loi qui exonère de droits de succession le patrimoine de quelques milliers de multimilliardaires […]. Selon un commentateur américain, cette décision témoigne de la validité d'une « loi du pouvoir, celle qui dit que l'argent parle(2) ».
(2) Paul Krugman, « Pity the Pain of the Very Rich », International Herald Tribune, Paris, 15 juin 2000. (*Le Monde diplomatique* 2000-09 : 1)

Das US-Repräsentantenhaus hat unlängst in erster Lesung einen Gesetzentwurf verabschiedet, der für Privatvermögen von ein paar tausend Multimilliardären die Befreiung von der Erbschaftssteuer vorsieht. Die Entscheidung […] verdeutlicht nach Ansicht eines amerikanischen Leitartiklers das „Gesetz der Macht : Wer das Geld hat, hat das Sagen" (**so Paul Krugman in der International Herald Tribune vom 15. Juni**). (taz, dans *Le Monde diplomatique* 2000-09 : 1)

Les 4 autres cas sont des cas pour lesquels il n'est pas possible de trouver un segment de discours ou un élément textuel comme équivalent de *so* N. Les motivations qui poussent les traducteurs à ajouter un renvoi à l'énonciateur second apparaissent liées à la stylistique du discours journalistique.

(197) On en était là... quand vint M. Joschka Fisher.
Le 12 mai, le vice-chancelier et ministre allemand des affaires étrangères, par ailleurs chef de file des Verts de son pays, lançait un appel à une « refondation institutionnelle » de l'Union devant déboucher, à terme, sur une fédération « entre un petit nombre » de pays […] - avec Constitution propre, Parlement à deux chambres et président élu au suffrage universel […]. (*Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 14)

So war der Stand der Dinge, als Joschka Fischer das Podium betrat.
Am 12. Mai rief der deutsche Vizekanzler und Außenminister in einer Rede an der Berliner Humboldt-Universität zu einer „konstitutionellen Neugründung" der Europäischen Union auf. Eine „kleine Gruppe von Mitgliedstaaten", **so Fischer**, solle sich in absehbarer Zeit zu einer Föderation mit eigener Verfassung, einem Zweikammerparlament und einem direkt gewählten Präsidenten zusammenschließen […]. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 14)

(198) L'idée de porter ce « syndicat » sur les fonts baptismaux a déclenché un tir de barrage de la part des organisations syndicales. Parce qu'il représenterait une atteinte à leur monopole sur le monde du travail ? Pour M. Michel Nollet, président de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB), de tendance socialiste, le problème se situe ailleurs : « Les syndicats comptent ici plus de 2,5 millions d'affiliés pour 10 millions d'habitants ! [...] » (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 14)

Die Idee, eine solche „Gewerkschaft" aus der Taufe zu heben, hat auf Seiten der Gewerkschaftsorganisationen heftige Kritik ausgelöst. Fürchten sie etwa um ihre Monopolstellung?

Für Michel Nollet, den Vorsitzenden des belgischen Gewerkschaftsbundes, der den Sozialisten nahesteht, liegt das Problem woanders: „Die Gewerkschaften“, **so Nollet** „haben hier 2,5 Millionen Mitglieder auf 10 Millionen Einwohner! [...]“ (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 14)

7.2.4 Bilan

L’analyse a permis de dégager plusieurs paramètres d’équivalences.

- Le genre de discours (fictionnel ou non-fictionnel), est déterminant pour deux types de relations traductologiques : les verbes introducteurs avec anaphore ou clivée apparaissent uniquement dans des textes fictionnels et la non-traduction uniquement dans des textes non-fictionnels.

- Le type d’intégration textuelle de *so* explique trois types de régularités :
  - Lorsque *so* est employé pour signaler la source d’un emprunt (une *modalisation autonymique* d’Authier-Revuz), son équivalent est une glose.
  - Lorsque *so* est employé dans une séquence textuelle narrative, les verbes de discours sont privilégiés. Ce paramètre se recoupe, dans notre corpus, avec celui du genre de discours, puisque toutes les séquences textuelles narratives apparaissent dans des textes de littérature.
  - Lorsque *so* est employé dans des séquences argumentatives ou explicatives, les équivalences se réalisent soit avec des introducteurs de cadre de discours, soit avec une grande variété de verbes introducteurs. Pour expliquer la variété des verbes introducteurs, le paramètre de la progression textuelle doit être croisé avec celui du genre de discours (celui, précisément, de la presse et de l’essai)

- Le dernier aspect de l’équivalence est celui de l’effacement énonciatif. Il s’agissait d’étudier si, dans le texte français, une description de l’acte illocutoire second est réalisée. Sur les 61 occurrences de discours rapporté et de modalisation en discours second avec *selon*, *pour* et *d’après* (les 7 autres équivalences étant de la modalisation autonymique), seules 16 équivalences qualifient l’acte illocutoire second au travers du verbe introducteur. La majorité des équivalences est réalisée sans décrire l’acte illocutoire second : le texte français emploie un introducteur de cadre de discours (25

fois), le verbe dire (14 fois, dont 5 fois avec une anaphore ou une clivée) ou un élément non-lexical (6 fois).

- Le dernier paramètre de l'équivalence est celui de la langue source.

  L'équivalence entre les introducteurs et *so* est plus fréquente lorsque l'allemand est la langue source. Il n'y a que 4 cas sur les 27 au total dans lesquels *so* traduit un introducteur français. Les analyses de Bastian et Hammer (2004 : 526) menées sur un corpus de textes de presse convergent avec nos analyses. Elles montrent que *selon* n'est pas traduit par *so* (*selon* est traduit en revanche par *nach, laut, nach Meinung/Ansicht* et des verbes introducteurs).

  Nous pouvons former l'hypothèse que les traducteurs emploient peu *so* pour traduire *selon, pour* et *d'après* et les autres introducteurs parce que *so* N simplifie le texte. Il efface l'articulation de deux points de vue, dont l'un est utilisé pour modaliser l'autre, au profit d'un texte donnant la parole, de façon apparemment neutre, à une autre source d'énonciation. Dans l'autre sens de traduction, allemand-français, *selon, pour* et *d'après* traduisent souvent *so*. Ce choix peut s'expliquer et se légitimer par le fait que la traduction ne fait qu'expliciter une progression textuelle argumentative ou explicative présente dans le texte source.

8 Les discours indirects interprétatifs

La première partie est consacrée à l'équivalence entre l'*erlebte Rede* et le discours indirect libre (8.1). Dans la deuxième partie (8.2), nous avons élargi le spectre du discours indirect interprétatif jusqu'au *discours indirect libre embryonnaire*.

8.1 L'*erlebte Rede* et le discours indirect libre

L'analyse contrastive a dégagé les trois facteurs qui font de l'ER un mode de DR plus interprétatif que ne l'est le DIL. Elle a également rappelé que l'ER est, du point de vue discursif, un genre de DR d'un registre plus soutenu que le DIL. Par conséquent, sur le plan traductologique, l'ER source est certes généralement équivalent à un DIL cible, mais le DIL source est, toujours de manière générale, équivalent à un EIR cible (Kullmann 1992a ; Zuschlag 2002 : 190). Nous appuyons cette conclusion mais soulignons que la représentation de pensées, qui exclut la traduction par un EIR, remet en cause l'équivalence entre le DIL source et l'EIR cible.

Cette partie a pour objectif de vérifier, à partir de quelques exemples significatifs, cette conclusion traductologique. Dans un premier temps, nous confirmerons que l'EIR est un équivalent du DIL globalement plus adéquat que l'ER. Dans un deuxième temps, nous montrerons toutefois que le DIL et l'ER se correspondent de manière exclusive lorsque le DIL est employé à des fins de coénonciation.

Les exemples que nous utilisons, dans une démarche *corpus-based*, sont empruntés à *L'Etranger* de Camus, à *L'éducation sentimentale* et à *Madame Bovary* de Flaubert. Nous disposons pour chacun de ces textes de deux traductions. Les traductions de *L'Etranger* présentent un intérêt particulier. La deuxième traduction, réalisée par Aumüller et publiée en 1994, se présente comme une « Neuübersetzung ». Elle est donc une traduction qui se propose de faire un retour critique sur la première traduction rédigée en 1957 par Goyert et Brenner.

8.1.1 L'invariance de l'interprétation

- Exemple 1

Le premier exemple est extrait de *L'éducation sentimentale* :

(199) Un jour, il se présenta pour voir Mme Arnoux. **Elle était sortie. Monsieur travaillait en bas, dans le magasin.**
En effet, Arnoux, au milieu de ses potiches, tâchait d'enfoncer de jeunes mariés, des bourgeois de la province. Il parlait du tournage et du tournassage, du truité et du glacé; les autres, ne voulant pas avoir l'air de n'y rien comprendre, faisaient des signes d'approbation et achetaient. (Flaubert, *L'Education sentimentale* : 175)

Eines Tages kam er zum Besuch zu Madame Arnoux. **Sie war ausgegangen, und Monsieur arbeitete unten im Magazin.**
In der Tat versuchte Arnoux eben inmitten seiner Porzellangefäße ein jungverheiratetes Kleinbürgerpaar aus der Provinz hineinzulegen. Er redete von Formen und der Bearbeitung auf der Drehscheibe, den Sprüngen im Material und der Glasur; die beiden wollten es sich nicht anmerken lassen, daß sie nichts davon verstünden. Sie machten zustimmende Zeichen und kauften. (Rheinhardt : 238)

Eines Tages wollte er zu Frau Arnoux. **Sie war ausgegangen. Der Herr arbeitete unten im Magazin.**
Es war so. Inmitten seiner Porzellane und Tontöpfe war Arnoux bemüht, ein junges Ehepaar aus der Provinz „hereinzulegen". Er redete von Drehen und Drehscheibe, von roten Tupfen und von Glasur; und die Leutchen, die nicht zeigen wollten, daß sie nichts davon verstanden, nickten bejahend und kauften. (Wiegler : 203)

Dans le texte source, l'énonciateur second est le domestique qui reçoit Frédéric Moreau, l'énonciateur premier est le narrateur. Le DIL dans le texte original est signalé par deux indices. Premièrement, le terme de « Monsieur » est un terme que le domestique emploie. Toutefois, il ne renvoie pas exclusivement à cet énonciateur car le narrateur pourrait, par un effet de contagion (« Ansteckung », Stanzel 2001 : 248ss) également l'employer. Le deuxième indice, plus probant, est fourni par l'enchaînement logique réalisé par « en effet ». Cette locution introduit un élément qui valide une affirmation. Or, il n'y aurait que peu de sens à ce que le narrateur confirme lui-même ses propres dires. La cohérence textuelle impose donc de voir dans « Elle était sortie. Monsieur… » les propos du domestique, et dans « En effet, Arnoux… » la description du narrateur qui confirme l'information délivrée par le domestique. Cette confirmation par le narrateur de propos dont il est le régisseur est une figure narrative destinée à maintenir l'illusion de l'authenticité narrative.

Le DIL source est traduit par un *erlebte Rede* dans les deux traductions. Cette traduction n'apparaît toutefois pas particulièrement adéquate, car l'ER ne permet pas de réaliser la même cohérence textuelle que celle du texte français.

Dans le texte cible, l'énoncé à l'ER contient un indice d'ER (avec « Monsieur » et « Herr »), mais c'est uniquement l'énoncé suivant qui atteste de sa présence. Par rétroaction, « in der Tat » et « es war so » amènent à ré-interpréter « Sie war ausgegangen … », qui avait été lu comme un maillon de la narration. Le procédé connaît le même mouvement dans le texte-français, mais la correction de l'interprétation est moins importante en français du fait de la l'inactualité (Confais 2002 : 408ss) que réalise l'imparfait dans « Elle était sortie … ». Entre l'énoncé « En effet … » et l'énoncé qu'il infléchit, « Elle était sortie … », la cohérence est plus forte avec un DIL qu'avec un ER. Par conséquent, la traduction gagnerait à être reformulée par un EIR :

> Eines Tages kam er zum Besuch zu Madame Arnoux. **Sie sei ausgegangen, und Monsieur arbeite unten im Magazin.**
> In der Tat versuchte Arnoux eben inmitten seiner Porzellangefäße ein jungverheiratetes Kleinbürgerpaar aus der Provinz hineinzulegen. Er redete von Formen und der Bearbeitung auf der Drehscheibe, den Sprüngen im Material und der Glasur; die beiden wollten es sich nicht anmerken lassen, daß sie nichts davon verstünden. Sie machten zustimmende Zeichen und kauften. (d'après Rheinhardt)
>
> Eines Tages wollte er zu Frau Arnoux. **Sie sei ausgegangen. Der Herr arbeite unten im Magazin.**
> Es war so. Inmitten seiner Porzellane und Tontöpfe war Arnoux bemüht, ein junges Ehepaar aus der Provinz „hereinzulegen". Er redete von Drehen und Drehscheibe, von roten Tupfen und von Glasur; und die Leutchen, die nicht zeigen wollten, daß sie nichts davon verstanden, nickten bejahend und kauften. (d'après Wiegler)

L'enchaînement textuel avec un EIR n'est pas non plus le même que celui réalisé avec un DIL, mais l'explicitation que réalise l'EIR et la perte de la figure narrative sont néanmoins préférables à l'enchaînement que réalise un ER.

- Exemple 2

La figure narrative observée dans l'extrait précédent n'est pas un procédé unique chez Flaubert, comme l'atteste le deuxième exemple :

(200) Elle essaya de manger. Les morceaux l'étouffaient.
Alors elle déplia sa serviette comme pour en examiner les reprises et voulut réellement s'appliquer à ce travail, compter les fils de la toile. Tout à coup, le souvenir de la lettre lui revint. L'avait-elle donc perdue ? Où la retrouver ? Mais elle éprouvait une telle lassitude dans l'esprit, que jamais elle ne put inventer un prétexte à sortir de table. Puis elle était devenue lâche ; elle avait peur de Charles ; **il savait tout, c'était sûr ! En effet, il prononça ces mots, singulièrement :**
- Nous ne sommes pas près, à ce qu'il paraît, de voir M. Rodolphe. (Flaubert, *Madame Bovary* : II-48)

Sie versuchte zu essen. Sie brachte keinen Bissen hinunter. Dann entfaltete sie ihre Serviette, als wolle sie die geflickten Stellen prüfen; und wirklich ging sie daran, die Fäden zu zählen. Plötzlich fiel ihr der Brief ein. Hatte sie ihn etwa verloren? Wo war er nur? Allein, sie fühlte sich geistig derart matt, daß

sie nicht einmal einen Vorwand zu ersinnen vermochte, um vom Tisch wegzugehen. Sie war auf einmal feige geworden; sie hatte Angst vor Charles; **er wußte alles, das war sicher! Und wahrhaftig, da sagte er ganz eigentümlich:**
„Es scheint, wir werden Monsieur Rodolphe so bald nicht wiedersehen.“ (Schickelé et Riesen : 241-242)

Sie versuchte zu essen. Die Bissen blieben ihr im Halse stecken. Da faltete sie ihre Serviette auseinander, als wollte sie sich die schadhaften Stellen genauer ansehen; sie hatte auch wirklich vor, sie da, wo sie dünn geworden waren, auszubessern und die Fäden der Leinwand zu zählen. Plötzlich kam ihr der Brief wieder in den Sinn. Hatte sie ihn denn verloren? Wo konnte sie ihn wiederfinden? Aber sie fühlte sich so zerschlagen, ihr Kopf war so müde, daß sie sich einfach keinen Vorwand auszudenken vermochte, um vom Tisch aufzustehen. Außerdem war sie feige geworden; sie hatte Angst vor Charles. **Er wußte alles, das war sicher! Tatsächlich sagte er in einem ganz eigenartigen Ton:** „Herrn Rodolphe werden wir, scheint’s, nicht so bald wieder zu Gesicht bekommen.“ (Widmer : 266-267)

De la même façon que dans le premier exemple, l’énoncé au DIL est suivi d’un énoncé du narrateur, introduit par « en effet », qui confirme les dires du personnage. L’analyse de l’équivalence est ici différente, car l’EIR est par définition exclu de la traduction d’un DIL pensé. De plus, le DIL et l’ER sont repérés dès la lecture de l’énoncé, car le contenu propositionnel ainsi que l’exclamation, une marque forte de subjectivité, sont attribués au personnage d’Emma. Ces indices de subjectivité assurent l’adéquation de la traduction par un ER.

8.1.2 L’équivalence de la coénonciation

L’effet discursif de coénonciation est un paramètre qui amène à reconsidérer l’équivalence entre le DIL, l’EIR et l’ER. La coénonciation désigne le partage de la prise en charge du contenu propositionnel entre les deux énonciateurs du DIL. La coénonciation n’est pas inhérente au DIL, elle en est seulement un effet qui se déclenche selon les situations de discours et les contextes.

L’*erlebte Rede* et le discours indirect libre sont des discours bivocaux, composés par deux locuteurs et deux énonciateurs, au sens de Ducrot ou, en reprenant les termes de Kerbrat-Orecchioni, de deux centres de subjectivité déictique, affective et évaluative. La bivocalité pose la question de la prise en charge. En général, étant donné que l’énonciateur premier représente le discours d’un énonciateur second, ce dernier est perçu comme l’énonciateur responsable des dires. Toutefois, dans des cas particuliers, le DIL peut être lu comme un discours assumé également par l’énonciateur premier. Cet effet de coénonciation fait l’objet de l’analyse suivante dans Zifonun et al. :

Die in erlebter Rede/erlebtem Denken präsentierten Passagen bieten als solche keine Möglichkeit, eine Distanzierung von Sprecherseite einzubringen, da ja für erlebtes Denken gerade charakteristisch ist, dass es scheinbar unmittelbar an den Bewusstseins- und Wertungsprozessen des Reflektierenden teilnehmen läßt.
Dabei kann der bei diesem Verfahren vorauszusetzende hohe Grad an Einfühlungsvermögen des Sprechers in die Gedankengänge des Reflektierenden oder die Vertrautheit mit ihnen die Adressaten z.B. einer öffentlichen Rede leicht dazu veranlassen, dem Sprecher Sympathie mit den von ihm präsentierten fremden Gedankeninhalten zu unterstellen. Das Stilmittel ‚erlebte Rede/erlebtes Denken' muß daher, wenn Mißverständnisse oder Fehlinterpretationen ausgeschlossen werden sollen, besonders sorgfältig gehandhabt werden (Zifonun et al. 1997 : 1777)[174]

Afin d'étudier la traduction d'une coénonciation, nous avons retenu un passage de *L'Etranger* au cours duquel Meursault relate son procès. La question de la prise en charge des propos relatés prend en effet ici une acuité toute particulière.

Dans ce roman homodiégétique, le narrateur relate les propos de la cour à son égard dans un discours indirect libre qui apparaît, par conséquent, à la première personne. La « plaidoirie du procureur » est d'abord évoquée dans des discours narrativisés (« Le fond de sa pensée, si j'ai bien compris, c'est que j'avais prémédité mon crime. » ; « Il a résumé les faits […] et enfin la rentrée avec Marie. »). Le narrateur fait référence au discours du procureur en manifestant des difficultés de compréhension qui proviennent de la transposition en mode indirect, « Marie » devenant « sa maîtresse » (« si j'ai bien compris » ; « j'ai mis du temps à le comprendre »).

(201) Par exemple, la plaidoirie du procureur m'a très vite lassé. Ce sont seulement des fragments, des gestes ou des tirades entières, mais détachées de l'ensemble, qui m'ont frappé ou ont éveillé mon intérêt. Le fond de sa pensée, si j'ai bien compris, c'est que j'avais prémédité mon crime. Du moins, il a essayé de le démontrer. Comme il le disait lui-même : « J'en ferai la preuve, messieurs, et je la ferai doublement. Sous l'aveuglante clarté des faits d'abord et ensuite dans l'éclairage sombre que me fournira la psychologie de cette âme criminelle. » Il a résumé les faits à partir de la mort de maman. Il a rappelé mon insensibilité, l'ignorance où j'étais de l'âge de maman, mon bain du lendemain, avec une femme, le cinéma, Fernandel et enfin la rentrée avec Marie. **J'ai mis du temps à le comprendre, à ce moment, parce qu'il disait « sa maîtresse » et pour moi, elle était Marie.** (Camus, *L'Etranger* : 1193-1194)

A la suite de ce passage intervient le discours indirect libre :

(202) Ensuite, il en est venu à l'histoire de Raymond. J'ai trouvé que sa façon de voir les événements ne manquait pas de clarté. Ce qu'il disait était plausible. **J'avais écrit la lettre d'accord avec Raymond pour attirer sa maîtresse et la livrer aux mauvais traitements d'un homme « de moralité douteuse ». J'avais provoqué sur la plage les adversaires de Raymond. Celui-ci avait été blessé. Je lui avais demandé son revolver. J'étais revenu seul pour m'en servir. J'avais abattu l'arabe comme je le projetais. J'avais attendu. Et « pour être sûr que la besogne était bien faite » , j'avais tiré encore quatre balles, posément, à coup sûr, d'une façon réfléchie en quelque sorte.**

[174] Cette description des effets discursifs de l'*erlebte Rede* ne manque pas de faire écho au discours malheureux de Jenninger (cf. 5.2.3). Dans ce cas, la coénonciation avait été involontaire, et l'orateur n'avais pas su prévenir l'effet produit par son discours.

> « Et voilà, messieurs, a dit l'avocat général. J'ai retracé devant vous le fil d'événements qui a conduit cet homme à tuer en pleine connaissance de cause. […] » (Camus, *L'Etranger* : 1194)

L'énoncé « ce qu'il disait était plausible » fonctionne comme un signal d'ouverture. L'énoncé « et voilà, messieurs, a dit l'avocat général… » est un énoncé de clôture de discours et invite à lire les énoncés précédents comme un DIL. Enfin, le test de l'ajout d'une incise d'un verbe introducteur ne permet pas de douter de l'existence d'un DIL : « J'avais écrit, disait-il, la lettre d'accord avec Raymond », « J'avais abattu l'arabe, disait-il, comme je le projetais ».

La présence d'un discours indirect libre crée un certain malaise : l'énonciateur-rapporteur, *das erlebende Ich*, semble ne pas vouloir se distancier des propos de la cour à son égard (à l'égard du *erlebtes Ich*), pourtant peu favorables. Cette impression est renforcée par les commentaires que livre le narrateur : « J'ai trouvé que sa façon de voir les événements ne manquait pas de clarté. Ce qu'il disait était plausible. ». Le discours indirect libre a un potentiel de coénonciation, et le texte de *L'Etranger* actualise ce potentiel pour créer un discours indirect libre dont le contenu propositionnel est pleinement assumé par l'énonciateur rapporteur. La prise en charge des propos, dans ce texte, est à parts égales partagée par l'énonciateur-rapporteur, Meursault, et l'énonciateur-rapporté, la cour. Cette coénonciation est très significative dans cette œuvre : Meursault est un homme qui, frappé par l'absurdité du monde, n'a pas de valeurs morale ou intellectuelle à faire valoir ou à privilégier et qui, par conséquent, ne cherche pas à contredire les propos de la cour.

Les premiers traducteurs de *L'Etranger* choisissent, avec l'*Indikativ*, de traduire la tirade de l'avocat par de l'*erlebte Rede*.

> Dann kam er auf die Geschichte mit Raymond zu sprechen. Ich muß zugeben, daß er die Ereignisse ganz klar sah[175]. **Ich hatte mit Raymond den Brief geschrieben, um dessen Geliebte ins Haus zu locken und sie der Mißhandlung durch einen Menschen „zweifelhafter Moral" auszuliefern. Ich hatte am Strand Raymonds Feinde provoziert. Raymond war verwundet worden. Ich hatte mir seinen Revolver geben lassen. Ich war allein zurückgegangen, um mich des Revolvers zu bedienen. Ich hatte den Araber niedergeschossen, wie ich es mir vorgenommen hatte. Ich hatte gewartet. Und um sicher zu sein, „ganze Arbeit geleistet zu haben", hatte ich noch vier Kugeln hinterhergejagt, kaltblütig und mit Überlegung.** „Sehen Sie, meine Herren", sagte der Staatsanwalt, „ich habe der Reihe nach die Ereignisse aufgezählt, die diesen Menschen zu einem vorsätzlichen Mord veranlaßten. [...]" (Goyert und Brenner : 99)

[175] L'énoncé d'ouverture « Ce qu'il disait était plausible » n'est pas traduit.

L'auteur de la deuxième traduction choisit un *einführungslose indirekte Rede* à la place de l'*erlebte Rede* :

> Dann ist er auf Raymonds Geschichte zu sprechen gekommen. Ich fand, daß seine Art, die Ereignisse zu sehen, ziemlich klar war. Was er sagte, war plausibel. **Ich hätte den Brief in Übereinstimmung mit Raymond geschrieben, um dessen Geliebte anzulocken und sie den Mißhandlungen eines Mannes von „zweifelhafter Moral" auszusetzen. Ich hätte am Strand Raymonds Gegner provoziert. Raymond wäre verletzt worden. Ich hätte seinen Revolver verlangt. Ich wäre allein zurückgekehrt, um mich seiner zu bedienen. Ich hätte den Araber niedergeschossen, wie ich es geplant hätte. Ich hätte gewartet. Und „um sicherzugehen, daß die Arbeit ordentlich erledigt war", hätte ich noch vier Kugeln verschossen, bedächtig, auf sichere Schußweite, gewissermaßen mit Überlegung.**
> „So, meine Herren", hat der Ankläger gesagt. „Ich habe Ihnen den Lauf der Ereignisse vor Augen geführt, der diesen Mann dazu gebracht hat, im vollen Bewußtsein seines Tuns zu töten. [...]". (Aumüller : 116-118)

La traduction d'Aumüller par un EIR pose tout d'abord la question de la valeur du *Konjunktiv II* : est-il simplement une forme de substitution au *Konjunktiv I* (thèse discursive) ou est-il employé pour le trait modal de mise en doute (thèse sémantique) ? Le *Konjunktiv II* est ici probablement un *Konjunktiv* de remplacement employé pour des raisons diaphasiques. La variété au *Konjunktiv II* est celle des situations de discours standards et orales, tandis que celle au *Konjunktiv I* relève des usages soignés et écrits. La variante au *Konjunktiv II* convient donc bien au texte de *L'Etranger* et à son écriture simple et informelle du quotidien.

Les significations différentes de l'EIR et de l'ER aboutissent à des effets de sens passablement éloignés. En adoptant comme *tertium comparationis* la prise en charge du DR, la première traduction est celle qui est la plus équivalente. Il est important de garder un discours qui produise un effet si étrange, celui d'un homme qui relate des propos qui lui sont fatals - à ce stade dont il sait au moins qu'ils lui sont néfastes - sans chercher à s'en distancier. La bivocalité du DIL est ici au service de la peinture d'un homme qui accepte que l'on dresse de lui le portrait d'un homme condamnable. La comparaison avec des énoncés modalisés par *selon* N confirme par contraste l'effet de coénonciation du DIL :

> (203) Mais il a été beaucoup plus long que lorsqu'il parlait de mon crime, si long même que, finalement, je n'ai plus senti que la chaleur de cette matinée. Jusqu'au moment, du moins, où l'avocat général s'est arrêté et après un moment de silence, a repris d'une voix très basse et très pénétrée : « Cette même cour, messieurs, va juger demain le plus abominable des forfaits : le meurtre d'un père. » **Selon lui**, l'imagination reculait devant cet atroce attentat. Il osait espérer que la justice des hommes punirait sans faiblesse. (Camus, *L'Etranger* : 1195)

Dans le DR au DIL, l'*erzählendes Ich* rapporte sans sourciller le réquisitoire qu'a formulé la justice, dans le passé, sur l'*erlebendes Ich*. La nouvelle traduction par un EIR a

l'inconvénient d'ajouter une distance entre l'*erzählendes Ich* et l'*erlebendes Ich* par le biais du *Konjunktiv*.

8.2 Discours indirect libre, passé simple et *point de vue*

L'équivalence des discours indirects libres français et allemands comporte un aspect qui touche aux frontières du DIL. Il s'agit d'étudier l'équivalence d'une forme particulière de DIL que nous avons nommée *DIL embryonnaire* (cf. 1.4.3.5 et 5.2.1). Nous procéderons d'abord à une description des DIL embryonnaires que nous avons relevés dans *Madame Bovary* (8.2.1). Nous évaluerons ensuite les équivalences proposées par les deux traducteurs (8.2.2) avant d'envisager des alternatives permettent de résoudre certains problèmes (8.2.3).

8.2.1 Description des *discours indirects libres embryonnaires*

L'ensemble du roman comporte au total quatre interventions de DIL embryonnaires. Ces énoncés décrivent des sentiments ou des impressions de personnages. Ils sont au passé simple, temps qui donne une vue ascendante de la situation. La représentation est globale et est celle du narrateur. Nous commentons d'abord ces énoncés, qui sont quelque peu longs pour les besoins de notre étude, avant de proposer une synthèse des commentaires.

- 1er extrait

Le premier extrait relate les investigations de la première femme de Charles Bovary qui font naître un sentiment d'indignation, décrit dans l'énoncé exclamatif « Ce fut le comble ! ». Le DD qui fait suite à ce DIL embryonnaire met en scène la réaction du personnage.

(204) Dans les premiers temps que Charles fréquentait les Bertaux, Mme Bovary jeune ne manquait pas de s'informer du malade [...]. Mais quand elle sut qu'il avait une fille, elle alla aux informations; et elle apprit que mademoiselle Rouault, élevée au couvent, chez les Ursulines, avait reçu, comme on dit, une belle éducation, qu'elle savait en conséquence, la danse, la géographie, le dessin, faire de la tapisserie et toucher du piano. **Ce fut le comble !**
- C'est donc pour cela, se disait-elle, qu'il a la figure si épanouie quand il va la voir [...]. (Flaubert, *Madame Bovary* : 17)

In der ersten Zeit, als Charles nach Les Bertaux ging, hatte Madame Bovary immer wieder nach dem Kranken gefragt [...]. Als sie aber erfuhr, daß er eine Tochter hatte, zog sie Erkundigungen ein; und sie vernahm, daß Mademoiselle Rouault, bei den Ursulinerinnen erzogen, eine, wie man sagt, feine Erziehung erhalten habe; daß sie folglich tanzen, zeichnen, sticken und Klavier spielen könne und sich in Geographie auskenne. **Das war der Gipfel!**
„Deshalb also", sagte sie sich, „das strahlende Gesicht, wenn er dorthin geht [...]." (Schickelé et Riesen : 26-27)

In der ersten Zeit, als Charles seine Besuche in Les Bertaux aufnahm, versäumte die junge Madame Bovary nie, sich nach dem Kranken zu erkundigen [...]. Als sie jedoch erfuhr, daß er eine Tochter habe, zog sie Erkundigungen ein und brachte dabei heraus, daß Mademoiselle Rouault im Kloster bei den Ursulinerinnen erzogen worden wer, daß sie, wie man sagt, eine Gute Bildung erhalten hatte und folglich im Tanzen, in Geographie, Zeichnen, Sticken und im Klavierspielen beschlagen war. **Das schlug dem Faß den Boden aus!**
„Also darum, sagte sie sich, strahlt er jedesmal übers ganze Gesicht, wenn er dorthin geht [...]." (Widmer : 27)

- 2ème extrait

Dans le second extrait, Emma Bovary redoute la compagnie de Charles, qu'elle ne peut éviter, et répugne à le rejoindre. Ce sentiment est perceptible dans le DIL embryonnaire : « Et il fallut descendre ! Il fallut se mettre à table ! ». Dans la suite du texte, les pensées d'Emma sont plusieurs fois représentées au DIL[176] :

(205) L'idée qu'elle venait d'échapper à la mort faillit la faire s'évanouir de terreur ; elle ferma les yeux ; puis elle tressaillit au contact d'une main sur sa manche : c'était Félicité.
- Monsieur vous attend, madame ; la soupe est servie.
Et il fallut descendre ! Il fallut se mettre à table !
Elle essaya de manger. Les morceaux l'étouffaient.
Alors elle déplia sa serviette comme pour en examiner les reprises et voulut réellement s'appliquer à ce travail, compter les fils de la toile. Tout à coup, le souvenir de la lettre lui revint. **L'avait-elle donc perdue ? Où la retrouver ?** Mais elle éprouvait une telle lassitude dans l'esprit, que jamais elle ne put inventer un prétexte à sortir de table. Puis elle était devenue lâche ; elle avait peur de Charles ; **il savait tout, c'était sûr !** En effet, il prononça ces mots, singulièrement :
- Nous ne sommes pas près, à ce qu'il paraît, de voir M. Rodolphe. (Flaubert, *Madame Bovary* : II-48)

Der Gedanke, daß sie eben dem Tod entronnen war, machte sie halb ohnmächtig vor Entsetzen; sie schloß die Augen; unter der Berührung einer Hand fuhr sie zusammen: Es war Félicité.
„Monsieur wartet auf Sie, Madame. Die Suppe ist auf dem Tisch."
Und sie mußte hinabgehen! mußte sich zu Tisch setzen!
Sie versuchte zu essen. Sie brachte keinen Bissen hinunter. Dann entfaltete sie ihre Serviette, als wolle sie die geflickten Stellen prüfen; und wirklich ging sie daran, die Fäden zu zählen. Plötzlich fiel ihr der Brief ein. **Hatte sie ihn etwa verloren? Wo war er nur?** Allein, sie fühlte sich geistig derart matt, daß sie nicht einmal einen Vorwand zu ersinnen vermochte, um vom Tisch wegzugehen. Sie war auf einmal feige geworden; sie hatte Angst vor Charles; **er wußte alles, das war sicher!** Und wahrhaftig, da sagte er ganz eigentümlich:
„Es scheint, wir werden Monsieur Rodolphe so bald nicht wiedersehen." (Schickelé et Riesen : 241-242)

Bei dem Gedanken, daß sie eben dem Tod entronnen wer, sank sie fast vor Entsetzen ohnmächtig hin. Sie schloß die Augen; dann fuhr sie zusammen: eine Hand faßte sie am Arm. Es war Félicité.
„Der Herr wartet auf Sie, Madame. Die Suppe ist aufgetragen."
Sie mußte hinuntergehen, mußte sich zu Tisch setzen!
Sie versuchte zu essen. Die Bissen blieben ihr im Halse stecken. Da faltete sie ihre Serviette auseinander, als wollte sie sich die schadhaften Stellen genauer ansehen; sie hatte auch wirklich vor, sie da, wo sie dünn geworden waren, auszubessern und die Fäden der Leinwand zu zählen. Plötzlich kam ihr der Brief wieder in den Sinn. **Hatte sie ihn denn verloren? Wo konnte sie ihn wiederfinden?** Aber sie fühlte sich so zerschlagen, ihr Kopf war so müde, daß sie sich einfach keinen Vorwand auszudenken vermochte, um vom Tisch aufzustehen. Außerdem war sie feige geworden; sie hatte Angst vor Charles. **Er wußte alles, das war sicher!** Tatsächlich sagte er in einem ganz

[176] Cf. l'analyse de cet extrait dans Hirsch (1980b : 96ss).

eigenartigen Ton: „Herrn Rodolphe werden wir, scheint's, nicht so bald wieder zu Gesicht bekommen." (Widmer : 266-267)

- 3ème extrait

Le troisième extrait est également une description de l'état émotionnel du personnage. Il s'agit ici du soulagement d'Emma après le départ de l'huissier et de ses aides. Ce sentiment fait suite au sentiment d'« indignation » qui s'était auparavant saisi d'Emma.

(206) *(Emma reçoit la visite des huissiers)*
- Ah ! Une correspondance ! dit maître Hareng avec un sourire discret. Mais permettez ! Car je dois m'assurer si la boîte ne contient pas autre chose.
Et il inclina les papiers, légèrement, comme pour en faire tomber les napoléons. Alors **l'indignation** la prit, à voir cette grosse main, aux doigts rouges et mous comme des limaces, qui se posait sur ces pages où son cœur avait battu.
Ils partirent enfin ! Félicité rentra. Elle l'avait envoyée aux aguets pour détourner Bovary [...]. (Flaubert, *Madame Bovary* : II-149)

„Ah, Briefe!" sagte Maître Hareng mit einem verschwiegenen Lächeln. „Aber erlauben Sie, ich muß schauen, ob nichts weiter drin ist."
Und er hielt die Papiere in die Höhe, als wollte er Goldstücke herausschütteln. Sie wurde **zornig**, als sie sah, wie sich diese große Hand mit den roten Fingern, die weich wie Schnecken waren, auf die Seiten legten, die einst ihr Herz hatten höher schlagen lassen.
Endlich gingen sie! Félicité kam zurück. Sie war beauftragt worden, Bovary aufzulauern und ihn vom Hause fernzuhalten [...]. (Schickelé et Riesen : 343)

„Aha, Briefe!" sagte Maître Hareng mit diskretem Lächeln. „Aber gestatten Sie! Ich muß mich nämlich vergewissern, ob die Schachtel nichts anderes enthält."
Und er hielt die Papiere leicht schräg vor sich hin, als wollte er die Goldstücke herausschütteln. Da übermannte sie **die Empörung**, als sie sah, wie diese fleischige Pratze mit den roten, weichen Fingern, die aussahen wie Schnecken, die Blätter anfaßte, bei denen einst ihr Herz höher geschlagen hatte.
Endlich gingen sie! Félicité kam zurück - Emma hatte sie ausgesandt; sie sollte Bovary auflauern und ihn fernhalten. [...] (Widmer : 380)

- 4ème extrait

Enfin, le dernier extrait évoque l'émotion des amants, Léon et Emma, à l'heure de la séparation.

(207) Ce furent trois jours pleins, exquis, splendides, une vraie lune de miel.
Ils étaient à l'hôtel de Boulogne, sur le port. Et ils vivaient là, volets fermés, portes closes, avec des fleurs par terre et des sirops à la glace, qu'on leur apportait dès le matin. [...]
Il fallut pourtant se séparer ! Les adieux furent tristes. C'était chez la mère Rolet qu'il devait envoyer ses lettres ; et elle lui fit des recommandations si précises à propos de la double enveloppe, qu'il admira grandement son astuce amoureuse. (Flaubert, *Madame Bovary* : II-104-107)

Es waren drei ausgefüllte, köstliche, wunderbare Tage, richtige Flitterwochen.
Sie wohnten im Hotel de Boulogne am Hafen und lebten dort hinter verriegelten Türen und geschlossenen Fensterläden, Blumen lagen am Boden, und Eislimonaden standen herum, die man ihnen frühmorgens hereinbrachte. [...]
Schließlich mußten sie sich doch trennen! Der Abschied war traurig. Er sollte seine Briefe der Mutter Rollet schicken, und sie gab ihm so genaue Anweisungen in bezug auf den doppelten

Umschlag, daß er ihre Durchtriebenheit in amourösen Dingen aufs höchste bewunderte. (Schickelé et Riesen : 298-300)

Es wurden drei selige, köstliche, wunderbare Tage, ein richtiger Honigmond.
Sie wohnten im Hotel de Boulogne am Hafen. Dort lebten sie hinter geschlossenen Fensterläden und verriegelten Türen; am Boden lagen Blumen, daneben standen eisgekühlte Fruchtsäfte, die man ihnen früh am Morgen brachte. [...]
Endlich schlug aber doch die Trennungsstunde. Der Abschied war traurig. Seine Briefe sollte Léon an die alte Rolet schicken, und Emma gab ihm so genaue Anweisungen - er müsse sie jeweils in doppelte Umschläge stecken -, daß er ihre Durchtriebenheit in Liebessachen aufs höchste bewunderte. (Widmer : 330-332)

8.2.2 Problématique de traduction

A l'exception de la traduction de Widmer du dernier extrait, que nous analyserons en détail, toutes les traductions aboutissent à un énoncé cible lu comme un *erlebte Rede*.

Le contexte des deux premiers extraits favorise la lecture d'un *erlebte Rede* (un DD en 204, un DIL en 205). Mais le fait que la traduction allemande fasse naître dans les quatre interventions des *erlebte Reden* tient fondamentalement aux caractéristiques des énoncés français et à celles des temps allemands. L'énoncé du texte source est hybride et mélange le point de vue du narrateur et celui du personnage. L'exclamation est, en particulier, reliée à un énonciateur autre que le narrateur. Traduits en allemand, sans la barrière du passé simple, ces énoncés se retrouvent proches de l'*erlebte Rede*. Le *Präteritum*, non déterminé aspectuellement, permet de faire basculer le texte allemand vers une représentation du procès ouverte, en cours, et donc de favoriser la lecture d'un ER.

La nature exclamative des énoncés est capitale. L'exclamation, explique Ducrot, fait référence au moment de l'énonciation. Selon son analyse, le locuteur d'une assertion non exclamative présente son énonciation comme résultant d'un choix d'informer, c'est-à-dire « de la décision prise d'apporter une certaine information à propos d'un certain objet ». Avec une exclamation en revanche, le locuteur présente l'énonciation comme étant « déclenchée par la représentation de cet objet » (Ducrot 1984 : 186). « L'énoncé communique une qualification de son énonciation, donnée pour l'effet de cela même dont elle informe. » (Ducrot 1984 : 187). La présence d'une exclamation, une manifestation forte de subjectivité, s'interprète dans les contextes comme celle d'une subjectivité autre que celle du narrateur. Les objets représentés qui déclenchent l'exclamation sont respectivement Emma, Charles, les huissiers et la séparation. En respectant les codes de la fiction romanesque, on attribue l'énonciation exclamative aux énonciateurs qui sont confrontés à l'objet en question, donc

les personnages. L'émotion déclenchée par la vue des objets est toutefois partagée par le narrateur omniscient, car elle est énoncée dans un discours assumée par le narrateur.

La comparaison avec un énoncé non exclamatif montre que l'exclamation véhicule le point de vue du personnage et permet de réaliser le DIL embryonnaire. L'énoncé suivant - qui précède le troisième extrait - décrit certes la contrainte que ressent Emma, mais il ne contient pas de marques de subjectivité, ne se lit pas comme un discours hybride et empathique du narrateur et sa traduction en allemand n'est pas lue comme un *erlebte Rede* :

(208) Elle fut stoïque, le lendemain, lorsque maître Hareng, l'huissier, avec deux témoins, se présenta chez elle pour faire le procès-verbal de la saisie.
[…] Quand ils en eurent fini avec les appartements, ils montèrent au grenier.
Elle y gardait un pupitre où étaient enfermées les lettres de Rodolphe. **Il fallut l'ouvrir.**
- Ah ! Une correspondance ! dit maître Hareng avec un sourire discret. [...] (Flaubert, *Madame Bovary* : II-148-149)

Emma zeigte sich stoisch am Tag darauf, als Maître Hareng, der Gerichtsvollzieher, mit zwei Zeugen in ihr Haus kam, um das Pfändungsprotokoll aufzusetzen.
[...] Als sie mit den Zimmern fertig waren, stiegen sie auf den Boden hinauf.
Sie hatte dort ein Schreibpult stehen, in dem sie Rodolphes Briefe aufbewahrte. **Sie mußte es öffnen.**
„Ah, Briefe!" sagte Maître Hareng mit einem verschwiegenen Lächeln. [...] (Schickelé et Riesen : 342-343)

Sie zeigte einen wahrhaft stoischen Gleichmut, als sich am nächsten Tag Maître Hareng, der Gerichtsvollzieher, mit zwei Zeugen einstellte, um das Pfändungsprotokoll aufzusetzen. [...]
Als sie mit den Wohnräumen fertig waren, stiegen sie zum Dachboden hinauf.
Emma hatte dort ein Schreibpult stehen, in dem sie Rodolphes Briefe aufbewahrte. **Sie mußte es öffnen.**
„Aha, Briefe!" sagte Maître Hareng mit diskretem Lächeln. [...] (Widmer : 379-380)

L'analyse des quatre DIL embryonnaires et de leurs traductions fait apparaître que l'architecture des voix réalisée dans les textes français est difficile à conserver lorsque le texte se trouve dans la zone frontière du DIL. Les énoncés français sont des *récit d'événements* hybrides avec une présence faible de l'énonciation du personnage. Les traductions en allemand aboutissent à un *récit de paroles* (Genette) formulé à l'*erlebte Rede*.

Le modèle circulaire de Stanzel (2001) permet de représenter la variation opérée dans les traductions allemandes. Pour Stanzel, l'*erlebte Rede* est une forme intermédiaire entre deux situations narratives typiques, dominées l'une par le trait de perspective, l'autre par le trait de mode. L'*auktoriale Erzählsituation* est caractérisée par le trait de l'*externe Perspektive* et la *personale Erzählsituation* est caractérisée par la présence d'un *Reflektor*. Le DIL embryonnaire du texte source est un énoncé d'une *auktoriale Erzählsituation* qui a intégré en partie des caractéristiques de la *personale Erzählsituation*. Dans le schéma de Stanzel,

l'énoncé du texte source est un premier pas vers la fusion entre les deux *Erzählsituationen.* En revanche, l'énoncé du texte cible est un *erlebte Rede* qui réalise la fusion des deux *Erzählsituationen*. Il a, dans le continuum menant des formes auctoriales aux formes personnelles de récit, nettement franchi une étape.

Pour autant, ce déplacement en allemand ne s'est pas produit par l'ajout d'éléments qui ne seraient pas présents dans le texte français : il résulte de l'absence dans cette langue de la différence aspectuelle que connaît le français entre le passé simple et l'imparfait et de la présence d'un type propositionnel expressif.

8.2.3 L'équivalence du *discours indirect libre embryonnaire*

Nous avons cherché quels moyens s'offrent pour traduire le DIL embryonnaire et nous avons trouvé trois possibilités, chacune d'entre elles ayant des contreparties différentes.

- L'ajout dans le texte allemand d'un introducteur de cadre de discours

  Ce fut le comble !
  Für Madame Bovary war das der Gipfel!

Dans cet énoncé, la forme exclamative est certes un élément véhiculant la subjectivité de l'énonciateur-personnage, mais elle ne suffit pas à faire de cet énoncé un *erlebte Rede*. En effet, la présence de l'introducteur *für x* rend une lecture comme *erlebte Rede* ici incongrue. *für x* n'est pas en soi impossible dans les *erlebte Rede* (ni *pour x* dans les DIL), mais il faut une situation dialogale ou une mise en contraste avec un autre énonciateur qui ici n'est pas présente. L'énoncé est donc lu dans le texte cible comme un énoncé pris en charge et modalisé par le narrateur, et pas comme un *erlebte Rede*.

- L'effacement énonciatif du personnage

  Ce fut le comble !
  Das war der Gipfel.

  Et il fallut descendre ! Il fallut se mettre à table !
  Sie musste hinuntergehen und sich zu Tisch setzen.

  Ils partirent enfin !
  Sie gingen schließlich weg.

  Il fallut pourtant se séparer !
  Sie mussten sich schließlich doch trennen.

En privant le texte allemand des marques de l'énonciateur-personnage, cette traduction prévient une lecture comme *erlebte Rede*, mais en fait un simple énoncé du récit.

Le traducteur W. Widmer semble avoir exploité cette possibilité dans un des cas, car il ne conserve pas l'exclamation. Il y a en revanche une expressivité présente dans « endlich » qui n'est pas présente dans le terme de « schließlich » choisi par R. Schickelé et I. Riesen :

> **Il fallut pourtant se séparer !**
> **Endlich schlug aber doch die Trennungsstunde. (Widmer)**
> **Schließlich mußten sie sich doch trennen! (Schickelé et Riesen)**

La traduction de Widmer semble toutefois être née d'un contresens. L'énoncé français exprime le regret des amants de devoir se séparer, tandis que la traduction de Widmer implique le désir de se séparer, l'attente d'une séparation qui se réalise après avoir manquée d'être déçue. Cette interprétation de la traduction de Widmer est due à la non traduction de l'obligation contenue dans « mußte » et par le choix de « endlich », qui marque la fin d'une attente.

- Le choix d'un nom propre

> **Et il fallut descendre ! Il fallut se mettre à table !**
> **Und Emma musste hinabgehen! musste sich zu Tisch setzen!**
>
> **Il fallut pourtant se séparer !**
> **Schließlich mussten sich Emma und Léon doch trennen!**

Le choix par l'énonciateur de son nom propre n'est pas incompatible avec le DIL ou l'ER (cf. 1.4.3.4). Il est rare, car il nécessite des conditions particulières de désambiguïsation de l'énoncé. Ces conditions n'étant ici pas réunies, l'énoncé n'est pas lu comme un *erlebte Rede*, mais comme un récit du narrateur. La contrepartie négative de cette traduction se situe dans un léger effet de style : le choix du narrateur de désigner les personnages par leurs prénoms dans des situations où transparaît leurs émotions amplifie et exagère l'empathie.

Pour conclure cette partie, nous regroupons dans le tableau suivant les différents éléments du continuum entre récit, DIL embryonnaire et DIL :

- la colonne DIL embryonnaire contient les énoncés originaux de Flaubert
- la colonne de *Vorstufe erlebter Rede* contient nos propositions de traduction
- la colonne ER contient les traductions attestées (sauf une de Widmer)

- les colonnes récits, *Bericht* et DIL contiennent des reformulations à des fins de comparaison.

Continuum du récit, du discours indirect libre embryonnaire et du discours indirect libre

Récit du narrateur	Erzählerbericht	DIL embryonnaire	Vorstufe erlebter Rede	DIL	ER
Ce fut le comble. / C'était le comble.	Das war der Gipfel.	Ce fut le comble ! (Flaubert)	Für Madame Bovary war das der Gipfel!	C'était le comble !	Das war der Gipfel! (Schickelé et Riesen) Das schlug dem Faß den Boden aus! (Widmer)
Elle dut descendre et se mettre à table.	Sie musste hinuntergehen und sich zu Tisch setzen.	Et il fallut descendre ! Il fallut se mettre à table ! (Flaubert)	Und Emma musste hinabgehen! musste sich zu Tisch setzen!	Et il fallait qu'elle descende ! Il fallait se mettre à table !	Und sie mußte hinabgehen! mußte sich zu Tisch setzen! (Schickelé et Riesen) Sie mußte hinuntergehen, mußte sich zu Tisch setzen! (Widmer)
Ils finirent par partir.	Sie gingen schließlich weg.	Ils partirent enfin ! (Flaubert)	Endlich gingen sie.	Ils partaient enfin !	Endlich gingen sie! (Schickelé et Riesen ; Widmer)
Il fallut pourtant qu'ils se séparent. / Il fallait pourtant qu'ils se séparent.	Sie mussten sich schließlich doch trennen. Endlich schlug aber doch die Trennungsstunde. (Widmer)	Il fallut pourtant se séparer ! (Flaubert)	Schließlich mussten sich Emma und Léon doch trennen!	Il fallait pourtant se séparer !	Schließlich mußten sie sich doch trennen! (Schickelé et Riesen)

9 L'*einführungslose indirekte Rede*

L'analyse contrastive a révélé que le genre français qui présente le plus de traits similaires dans la représentation du discours est le DIL. Cette proximité en langue se reflète dans les traductions, puisque l'EIR est, d'après Steinberg (1975), Gehnen et Kleineidam (1988), Kullmann (1992a, 1995a et 1995b), Albrecht (1999) et Zuschlag (2002), un équivalent très fréquent et adéquat du DIL. La fréquence de l'équivalence entre EIR et DIL est également soulignée par Pérennec (1992 : 326) : « Le plus souvent, les traducteurs rendent les formes limites de DR au subjonctif I par des imparfaits en français, les transformant de facto en DIL ».

Les corpus utilisés dans les travaux cités se caractérisent par les points suivants :

- L'EIR est étudié dans des corpus littéraires (sauf Celle 2004) et des registres standard ou soignés (exceptés Kullmann 1995a et Albrecht 1999, avec un corpus de Zola).
- L'EIR est étudié à partir de corpus de langue source française (sauf en marge dans Gehnen et Kleineidam 1988, Zuschlag 2002 et Celle 2004).
- La traduction de l'EIR est appréhendée de manière privilégiée dans un triangle formé par l'EIR, l'ER et le DIL.

Nous nous sommes par conséquent fixé les objectifs suivants :

- Notre corpus, d'abord littéraire (9.1), sera complété par un corpus journalistique (9.2)
- en 9.1.1, nous rappelons les équivalences déjà connues de l'EIR en montrant deux aspects non traités liés à la désambiguïsation qu'opère l'EIR, dans le texte cible comme dans le texte source ;
- en 9.1.2, nous analyserons l'équivalence de l'EIR avec la forme du DI elliptique que le DIL a supplantée
- en 9.1.3, la variation étudiée est ici diaphasique. L'EIR n'est pas d'un registre particulier, tandis que le DIL est d'un registre de discours fréquemment soutenu (quoique non exclusivement, comme rappelé en 1.4.3.4.4). Notre recherche s'est effectuée à partir d'un corpus allemand-français avec pour but de vérifier si la traduction de l'EIR en français s'oriente autour des paramètres de registre de langue. En d'autres termes : la traduction d'un registre soutenu privilégie-t-elle le DIL (Mann, *Der Tod in Venedig*) ? La traduction d'un registre sub-standard ignore-t-elle

l'équivalence avec le DIL (Arjouni, *Happy birthday, Türke !* et *Ein Mann, ein Mord*) ?

- le chapitre 9.1.4 montre que l'équivalence de l'EIR se pose en des termes spécifiques lorsque celui-ci est partiel.
- Le chapitre 9.2 procède à l'analyse de la traduction de l'EIR dans un corpus de textes de presse. En observant que l'EIR est une forme de DR usuelle dans les textes journalistiques, et que d'autre part le DIL ne l'est pas dans ces textes, nous avons formulé l'hypothèse que le genre journalistique pouvait amener à d'autres résultats. Cette hypothèse a été en grande partie vérifiée.
- Enfin, le chapitre 10 fait la synthèse des chapitres 8 et 9 et procède au bilan de l'équivalence des genres indirects non introduits de l'allemand et du français.

9.1 Analyse de corpus littéraires

9.1.1 Approfondissement de l'équivalence avec le discours indirect libre

La thèse de l'équivalence entre l'*einführungslose indirekte Rede* et le discours indirect libre est la plus fréquente et la plus ancienne, puisqu'elle a été formulée dès 1912 par Bally. Nous rappellerons la validité de cette thèse en approfondissant des aspects non traités. Nous étudierons d'abord le sens de traduction français-allemand, celui qui a été le plus étudié, puis le sens de traduction allemand-français.

9.1.1.1 L'*einführungslose indirekte Rede* dans le texte cible

Si l'on considère que les traits invariants du DIL sont les traits définitoires du DIL, à savoir l'hybridité et la non-introduction, le choix se pose dans le texte cible entre l'ER et, uniquement dans les cas où le discours est proféré, l'EIR. L'EIR est souvent un équivalent plus adéquat que l'ER, car il est toutes situations confondues plus communément employé que l'ER et assure la visibilité du DIL dans le texte cible (Lorck 1921 : 31 ; Steinberg 1971 ; Gehnen et Kleineidam 1988 ; Kullmann 1992a, 1995a et 1995b ; Zuschlag 2002). Toute traduction d'un DIL par un EIR implique l'ajout d'un élément sémantique : elle explicite la présence d'un discours second et fait disparaître l'impératif d'interprétation.

A ces critères énonciatifs et discursifs généraux s'ajoutent, d'après Kullmann, un critère lié aux conditions de production de la traduction. La traduction est une opération intertextuelle dissymétrique qui procède par interprétation d'un texte en vue d'un reformulation de celui-ci. Ce paramètre spécifique de production textuelle nourrit chez les traducteurs, selon Kullmann, une tendance à inscrire dans le texte cible des traces du processus d'interprétation qui est à l'origine de celui-ci et explique la prépondérance de l'EIR sur l'ER dans les traductions :

> Vor allem bietet die einführungslose Indirekte Rede im Konjunktiv dem deutschen Übersetzer die Möglichkeit, die Redesituation zu explizieren, ohne zum Ausgangstext irgendetwas hinzufügen zu müssen. Sie trägt somit sowohl der allen Übersetzern eigenen Neigung, dem Leser den „Sinn" des Textes verständlich zu machen, als auch dem Streben nach Wörtlichkeit Rechnung. Dies dürfte ihre weite Verbreitung erklären. (1992a : 330)

Il n'est pas exclu que ce paramètre puisse interférer sur la traduction, mais nous ne pouvons le mesurer, car nous nous proposons d'examiner les conditions de l'équivalence entre les discours rapportés en nous fondant sur les textes, entendus comme produits d'une situation d'énonciation. Le paramètre évoqué par Kullmann demande à être examiné par la traductologie cognitive[177].

Nous montrerons que l'analyse de l'équivalence entre l'EIR et le DIL doit être complétée sur deux points (étudiés dans *Madame Bovary* et deux de ses traductions) :

- Le DIL partiel pose des problèmes particuliers de traduction par un EIR.
- Il existe des cas où la traduction d'un DIL par un EIR ne contribue pas seulement à clarifier le segment de discours cité, mais aussi à lever l'ambiguïté du contexte narratif.

- La traduction du DIL partiel

Les deux extraits suivants sont composés de DIL partiels (que nous avons relevés parmi les nombreuses occurrences contenues dans *Madame Bovary*). Nous observons que les traductions du premier extrait sont convergentes et celles du deuxième extrait divergentes, car elles ne donnent pas la même portée au DR.

[177] cf. Hans P. KRINGS (1986), *Was in den Köpfen von Übersetzern vorgeht : eine empirische Untersuchung zur Struktur des Übersetzungsprozesses an fortgeschrittenen Französischlernern*, Tübingen : Narr.

- Premier extrait

Le premier extrait met en scène le personnage de Léon.

(209) Cependant, elle soupira :
- Ce qu'il y a de plus lamentable, n'est-ce pas, c'est de traîner, comme moi, une existence inutile ? Si nos douleurs pouvaient servir à quelqu'un, on se consolerait dans la pensée du sacrifice !
Il se mit à vanter la vertu, le devoir et les immolations silencieuses, **ayant lui-même un incroyable besoin de dévouement qu'il ne pouvait assouvir.**
- J'aimerais beaucoup, dit-elle, à être une religieuse d'hôpital.
- Hélas ! répliqua-t-il, les hommes n'ont point de ces missions saintes [...]. (Flaubert, *Madame Bovary* : 79-80)

Aber dann sagte sie mit einem Seufzer:
„Das Traurigste ist, wenn man wie ich ein unnützes Leben führt. Wenn unsere Leiden jemandem Nutzen bringen würden, dann könnten wir wenigstens darin einen Trost finden, daß wir uns für etwas opfern."
Er begann Tugend, Pflichterfüllung und stille Aufopferung zu preisen, **da er selbst einen unglaublichen Drang verspüre, sich für etwas aufzuopfern und hinzugeben.**
„Ich möchte am liebsten in einem Spital Krankenschwester sein", sagte sie.
„Ach!" erwiderte er. „Wir Männer haben keine solche heiligen Aufträge [...]." (Schickelé et Riesen : 273-274)

Auf einmal aber seufzte sie: „Das Allertraurigste, wissen Sie, ist, wenn man wie ich ein unnützes Dasein führt. Wenn unsere Leiden wenigstens irgendwem helfen könnten, dann fände man Trost in dem Gedanken, daß sich das Opfer lohnt."
Da stimmte er ein Loblied auf die Tugend an, auf die Pflichterfüllung und die schweigende Selbstaufopferung; **er verspüre selbst ein ganz unglaubliches Bedürfnis, sich aufzuopfern, und könne es doch nicht stillen.**
„Ich möchte gern Krankenschwester in einem Krankenhaus sein", sagte sie.
„Ach, die Männer haben keine solchen heiligen Missionen", klagte er [...]. (Widmer : 303)

Le DIL partiel est observable dans la proposition participiale de cause « ayant lui-même un incroyable besoin de dévouement qu'il ne pouvait assouvir ». Les indices de DIL sont lexicaux (« un incroyable besoin » renvoyant à l'idiolecte de Léon) et situationnels, plus précisément interactionnels (« lui-même » renvoyant à la situation de dialogue entre Emma et Léon). Le personnage est représenté comme énonçant : « J'ai moi-même un incroyable besoin de dévouement que je ne peux assouvir ».

Les deux traducteurs identifient à l'identique le DR et traduisent la proposition dans son entier en un EIR (l'un dans une proposition de cause, l'autre avec un enchaînement parataxique).

- Deuxième extrait

En revanche, le deuxième extrait montre des divergences dans l'interprétation du DIL partiel.

(210) […] quelqu'un avait envoyé à sa mère une longue lettre anonyme, pour la prévenir qu'il se perdait avec une femme mariée ; et [...] la bonne dame […] écrivit à maître Dubocage, son patron, lequel fut parfait dans cette affaire. Il le tint durant trois quarts d'heure, **voulant lui dessiller les yeux, l'avertir**

du gouffre. Une telle intrigue nuirait plus tard à son établissement. Il le supplia de rompre, et, s'il ne faisait ce sacrifice dans son propre intérêt, qu'il le fît au moins pour lui, Dubocage ! (Flaubert, *Madame Bovary* : 142)

[...] jemand [hatte] einen anonymen Brief an seine Mutter geschrieben und ihr mitgeteilt, daß sich ihr Sohn mit einer verheirateten Frau zugrunde richte; die gute Frau [...] wandte sich brieflich an Léons Chef Dubocage, der sich tadellos benahm. Er hielt ihn drei Viertelstunden zurück **und bemühte sich, ihm die Augen zu öffnen und ihn vor dem Abgrund zu warnen, dem er zustrebe.** Eine solche Affäre werde ihm später schaden, wenn er sich selbständig machen wolle. Er beschwor ihn, dieses Verhältnis zu lösen, und wenn er's nicht in seinem eigenen Interesse tue, solle er es doch wenigstens ihm, Dubocage, zuliebe tun! (Schickelé et Riesen : 336)

[...] jemand [hatte] seiner Mutter einen langen anonymen Brief geschrieben und sie gewarnt, er stürbe sich mit einer verheirateten Frau ins Unglück. Die gute alte Dame [...] schrieb [...] an Herrn Dubocage, seinen Brotherrn. Der erledigte die Angelegenheit tadellos. Er nahm ihn drei Viertelstunden lang ins Gebet; **er wolle ihm den Star stechen, ihn vor dem Abgrund warnen, dem er zueile.** Eine solche Liebschaft könne später seinem Fortkommen Abbruch tun. Er bat ihn inständig, dieses Verhältnis aufzugeben**,** und wenn er dies Opfer nicht in seinem eignen Interesse bringen wolle, dann solle er es doch wenigstens ihm, Dubocage, zuliebe tun! (Widmer : 372)

Les indices de DIL sont lexicaux (« dessiller les yeux », « avertir du gouffre ») et situationnels (le contexte suggère une prise de parole de Dubocage).

La comparaison des deux traductions montre que les traducteurs n'ont pas tracé les mêmes limites au DIL partiel : le premier traducteur exclut l'équivalent de « voulant » (*sich bemühen*) du DR, tandis que le deuxième traducteur intègre son équivalent (*wollen*) dans le discours rapporté. Les divergences entre les deux traductions sont générées par l'ambivalence en discours du verbe « voulant ».

La première traduction voit en « voulant » un élément de la prédication attribuable au narrateur. La volonté de réaliser l'acte de « dessiller les yeux, [d']avertir du gouffre » est attribuée par le narrateur au sujet de la proposition, au personnage de Dubocage. Le personnage n'est pas représenté comme énonçant : « Je veux vous dessiller les yeux, vous avertir du gouffre ». La deuxième traduction fait une autre lecture de la proposition source. « voulant » est ici lu comme un verbe performatif qui explicite l'acte illocutoire visé et qui est proféré par l'énonciateur second, Dubocage. Cette traduction intègre le verbe « vouloir » dans le champ du discours rapporté et représente le personnage comme énonçant : « Je veux vous dessiller les yeux, vous avertir du gouffre », ce qui, compte tenu de la situation de discours et du ton sentencieux que le personnage est susceptible d'adopter, est vraisemblable.

Etant donné que l'EIR marque dans le verbe la présence d'un DR, la traduction d'un DIL partiel qui contient un verbe pouvant être proféré par le personnage oblige les traducteurs à faire un choix qui ne se pose pas dans le texte source. L'interprétation de chacun des deux traducteurs est justifiée. Nous devons admettre ici que le texte ne nous livre pas d'éléments permettant de hiérarchiser les deux variantes de traduction.

- La désambiguïsation du cadre narratif

La traduction d'un DIL par un EIR conduit à une explicitation du DR. Dans les cas où le DIL français est difficilement reconnaissable et où il peut facilement être confondu avec le discours du cadre narratif, le choix d'un EIR, au détriment d'un ER, s'apparente à une « Verdeutlichungsstrategie » (Gehnen et Kleineidam 1988 : 207), puisqu'il empêche l'effacement du DR.

Nous montrerons que dans un certain environnement textuel, la traduction d'un DIL par un EIR a une autre conséquence : là où un ER aurait eu pour conséquence de faire se confondre le discours environnant du narrateur avec le DR, l'EIR permet de ne pas étendre abusivement les contours du DR. Il prévient la propagation du DR.

Cette condition de l'équivalence entre le DIL et l'EIR est liée à un environnement précis, qui est réuni une fois dans l'œuvre de *Madame Bovary*. L'extrait est le suivant (le même que celui étudié précédemment) :

(211) […] quelqu'un avait envoyé à sa mère une longue lettre anonyme, pour la prévenir qu'il se perdait avec une femme mariée ; et [...] la bonne dame […] écrivit à maître Dubocage, son patron, lequel fut parfait dans cette affaire. a) Il le tint durant trois quarts d'heure, **b) voulant lui dessiller les yeux, l'avertir du gouffre. c) Une telle intrigue nuirait plus tard à son établissement. d) Il le supplia de rompre, e) et, s'il ne faisait ce sacrifice dans son propre intérêt, qu'il le fît au moins pour lui, Dubocage !** (Flaubert, *Madame Bovary* : 142)

[...] jemand [hatte] einen anonymen Brief an seine Mutter geschrieben und ihr mitgeteilt, daß sich ihr Sohn mit einer verheirateten Frau zugrunde richte; die gute Frau [...] wandte sich brieflich an Léons Chef Dubocage, der sich tadellos benahm. a) Er hielt ihn drei Viertelstunden zurück **b) und bemühte sich, ihm die Augen zu öffnen und ihn vor dem Abgrund zu warnen, dem er zustrebe. c) Eine solche Affäre werde ihm später schaden, wenn er sich selbständig machen wolle. d) Er beschwor ihn, dieses Verhältnis zu lösen, e) und wenn er's nicht in seinem eigenen Interesse tue, solle er es doch wenigstens ihm, Dubocage, zuliebe tun!** (Schickelé et Riesen : 336)

[...] jemand [hatte] seiner Mutter einen langen anonymen Brief geschrieben und sie gewarnt, er stürbe sich mit einer verheirateten Frau ins Unglück. Die gute alte Dame [...] schrieb [...] an Herrn Dubocage, seinen Brotherrn. Der erledigte die Angelegenheit tadellos. a) Er nahm ihn drei Viertelstunden lang ins Gebet; **b) er wolle ihm den Star stechen, ihn vor dem Abgrund warnen, dem er zueile. c) Eine solche Liebschaft könne später seinem Fortkommen Abbruch tun. d) Er bat ihn inständig, dieses**

> **Verhältnis aufzugeben, e) und wenn er dies Opfer nicht in seinem eignen Interesse bringen wolle, dann solle er es doch wenigstens ihm, Dubocage, zuliebe tun!** (Widmer : 372)

Le dialogue entre Léon et Maître Dubocage est représenté au travers de deux discours narrativisés (a et d) et de trois DIL (b, c et e). Les discours narrativisés sont au passé simple, donc excluent toute lecture comme DIL, et forment le cadre narratif. Ils relèvent (au sens de Adam 2001a) d'une *progression textuelle narrative* en tant que maillons de la chaîne des événements. L'entretien entre Léon et Maître Dubocage est représenté avec une alternance de DN et de DIL, dont les caractéristiques propres à chacun permettent de moduler la représentation de la scène narrative : la concision du DN permet de se focaliser sur les actes de langage effectués et soutient la progression de l'action ; le DIL, en revanche, permet de théâtraliser la scène et d'individualiser les discours en introduisant l'idiolecte des personnages (« avertir du gouffre » ; « une telle intrigue » ; « qu'il le fît au moins pour lui, Dubocage ! »).

Dans les deux traductions, les énoncés au DIL (b, c et e) sont traduits par de l'EIR. En comparant l'EIR avec l'*erlebte Rede*, un autre équivalent potentiel du DIL, il apparaît que l'*erlebte Rede* ne permettrait pas de conserver l'îlot auctorial en d), comme le montrent les reformulations suivantes :

> [...] jemand [hatte] einen anonymen Brief an seine Mutter geschrieben und ihr mitgeteilt, daß sich ihr Sohn mit einer verheirateten Frau zugrunde richte; die gute Frau [...] wandte sich brieflich an Léons Chef Dubocage, der sich tadellos benahm. a) Er hielt ihn drei Viertelstunden zurück **b) und bemühte sich, ihm die Augen zu öffnen und ihn vor dem Abgrund zu warnen, dem er zustrebte. c) Eine solche Affäre würde ihm später schaden, wenn er sich selbständig machen wollte. d) Er beschwor ihn, dieses Verhältnis zu lösen, e) und wenn er's nicht in seinem eigenen Interesse tat, sollte er es doch wenigstens ihm, Dubocage, zuliebe tun!** (d'après Schickelé et Riesen)

> [...] jemand [hatte] seiner Mutter einen langen anonymen Brief geschrieben und sie gewarnt, er stürbe sich mit einer verheirateten Frau ins Unglück. Die gute alte Dame [...] schrieb [...] an Herrn Dubocage, seinen Brotherrn. Der erledigte die Angelegenheit tadellos. a) Er nahm ihn drei Viertelstunden lang ins Gebet; **b) er wollte ihm den Star stechen, ihn vor dem Abgrund warnen, dem er zueilte. c) Eine solche Liebschaft konnte später seinem Fortkommen Abbruch tun. d) Er bat ihn inständig, dieses Verhältnis aufzugeben, e) und wenn er dies Opfer nicht in seinem eignen Interesse bringen wollte, dann sollte er es doch wenigstens ihm, Dubocage, zuliebe tun!** (d'après Widmer)

Les traducteurs, ne pouvant user comme en français des temps pour marquer la différence de plan énonciatif – simple en a) et surtout en d), hybride en b), c) et d), emploient les modes allemands et traduisent le discours indirect libre par de l'EIR afin que ces propositions se distinguent du discours du narrateur, au *Präteritum*. Nous sommes ici dans un cas particulier

où l'EIR est le seul équivalent possible du DIL[178]. La condition de cette équivalence exclusive entre le DIL et l'EIR est très précise : elle est liée au sémantisme du verbe de la proposition d). En effet, celui-ci permet une double lecture : « supplier » est à la fois un verbe de discours narrativisé (Dubocage supplie) et un verbe performatif (Dubocage dit : je supplie). Dans la scène représentée, il est très probable que la lecture du texte cible à l'*erlebte Rede* s'oriente vers une interprétation de « supplier » comme celle d'un verbe performatif, d'autant que l'environnement est interprété comme un *erlebte Rede*. Le lecteur allemand conçoit sans peine que Dubocage emploie à des fins rhétoriques un verbe explicitant son acte illocutoire :

> Léon, ich beschwöre Sie, dieses Verhältnis zu lösen
> Léon, ich bitte Sie inständig, dieses Verhältnis aufzugeben

Par conséquent, la lecture d'un ER est dans le texte cible très probable. L'ambivalence de l'interprétation du verbe « supplier » se distribue différemment entre le texte source et le texte cible : dans le texte source, « supplier », conjugué au passé simple, se lit comme un verbe de discours narrativisé ; dans le texte cible, au *Präteritum*, dans un environnement d'*erlebte Rede* et dans la situation de discours représentant un personnage quelque peu grandiloquent, le verbe est lu comme un verbe performatif de la situation d'énonciation seconde.

En conclusion de cette analyse de cas, il faut d'abord remarquer que les conditions d'équivalence que nous avons dégagées ne portent que sur un discours proféré. Si le discours est pensé, il ne peut pas être traduit par un EIR. Il nous faudrait trouver des occurrences dans une situation de discours non proféré pour poursuivre l'analyse. Ce cas a également rappelé la fonction démarcative, dans les textes narratifs au passé, du passé simple français. Il fonctionne comme une borne du discours indirect libre et il permet de placer le discours narrativisé du narrateur en amont, en aval ou au cœur du DIL, sans que celui-ci puisse être confondu avec le discours rapporté et le point de vue de l'énonciateur second. Un extrait d'un texte allemand et de sa traduction française corrobore cette conclusion :

(212) *(Hermine propose à Harry une chambre)*
Ich war damit zufrieden und **fragte, wo ich sie wiedersehen könne. Wo sie denn wohne? Das sagte sie mir nicht. Ich solle nur ein wenig suchen, dann fände ich sie schon.** (Hesse, *Der Steppenwolf* : 130)

[178] Cela oblige donc les traducteurs à faire un choix dans la traduction de « voulant », comme nous venons de le montrer avec l'exemple 210).

> Je m'en déclarai satisfait et **lui demandai quand je la reverrais. Où donc habitait-elle ? Elle ne me le dit pas. A condition de chercher un peu, je la trouverais à coup sûr.** (Pary : 796)

L'échange entre les deux personnages contient trois interventions, « wo ich sie wiedersehen könne », « wo sie denn wohne » et « ich solle nur ein wenig suchen, dann fände ich sie schon ». « Das sagte sie mir nicht » est une description apportée par le narrateur.
Dans le texte original, l'énoncé « Das sagte sie mir nicht » est un îlot de discours auctorial dans le discours rapporté à l'EIR. La traduction doit maintenir le partage entre le DR et le discours simple du narrateur, et donc ne pas traduire « Das sagte sie mir nicht » de façon à ce qu'on puisse comprendre qu'Hermine prononce « Das sage ich dir nicht ». La démarcation qui est réalisée en allemand par le *Konjunktiv I* l'est en français par le passé simple.

9.1.1.2 L'*einführungslose indirekte Rede* dans le texte source

Dans le sens de traduction allemand-français, Bally (1912) est le premier à formuler l'équivalence entre l'EIR et le DIL. Son propos n'est pas véritablement traductologique - même si Bally critique un guide de traduction français-allemand qui ne propose comme traduction de l'EIR que le DD ou le DI régi. Il utilise plutôt la traduction, au demeurant une auto-traduction, pour illustrer la présence d'un discours indirect non introduit en français, à l'instar de l'allemand[179]. Lorck (1921 : 31) et Günther (1928 : 119) formulent la même équivalence que Bally entre l'EIR dans le texte source et le DIL dans le texte cible. Günther concède qu'il manque au DIL la nuance « volkstümlich » que l'EIR prend parfois dans des zones où il a survécu dans les dialectes. L'ouvrage de Günther a des visées et une méthodologie pour l'époque novatrices, puisque la traductologie n'est pas entièrement prospective et normative et que les propositions traductologiques découlent de l'analyse de traductions authentiques et publiées (exemples pages 74 et 117). La rupture méthodologique consistant à exploiter de manière systématique les résultats nés de l'observation de traduction n'est toutefois réelle qu'avec l'ouvrage de Steinberg (1971). Kullmann (1992a, 1995a, 1995b) et Gehnen et Kleineidam (1988) basent également leurs travaux sur l'observation de traductions existantes, et de plus sur des pluritraductions. Les travaux de ces trois derniers auteurs réaffirment que le DIL français dans un texte cible est le genre le plus

[179] Si Bally affirme ensuite, en 1914, que l'*erlebte Rede* peut être employé pour traduire un *style indirect libre*, c'est pour montrer que les deux langues possèdent des figures de pensées : « un procédé de pensée est, par définition, non linguistique : ou, ce qui revient au même, il est interlinguistique » ; la comparaison avec les langues n'est pas « une question linguistique », mais « tout au plus un point de stylistique comparée » (1914 : 468).

équivalent de l'EIR, mais rendent attentifs aux cas d'ambivalence voire d'ambiguïté que génère le DIL et qui rendent préférable une équivalence avec un DI régi ou un DIL avec incise ou postposition d'un verbe introducteur. Toutefois, le choix d'un DI avec verbe introducteur gêne l'équivalence, car il oblige à décrire l'acte réalisé ; de plus, la longueur de l'intervention conduit à multiplier les verbes introducteurs et les conjonctions de subordination.

Nous retiendrons qu'en général, le DIL est l'équivalent le plus adéquat de l'EIR source, car il permet d'intégrer la subjectivité de l'énonciateur second sans devoir caractériser l'acte discursif second (Steinberg 1971 ; Gehnen et Kleineidam 1988 ; Kullmann 1992a, 1995a et 1995b ; Zuschlag 2002). Dans de longues interventions, en particulier, le choix d'un DIL dans le texte cible permet au traducteur de ne pas devoir choisir un verbe introducteur de discours et d'éviter le risque d'une lourdeur stylistique qui serait générée par l'accumulation de verbes introducteurs. La description suivante du DIL par Maingueneau et sa comparaison avec le DI régi permet de mesurer en quoi le DIL est un équivalent adéquat de l'EIR :

> Par rapport au DI, le DIL présente […] l'avantage de pouvoir porter sur des unités dépassant largement le cadre de la phrase. Alors que le DI suppose un verbe introducteur pour chaque phrase distincte et la répétition de *que* devant tous les verbes conjugués, le DIL offre la possibilité de construire des unités transphrastiques qui ne soient pas soumises à une lourde armature de dépendances syntaxiques, incompatible avec la spontanéité et la fluidité des sentiments ou des paroles que le texte rapporte. (1999 : 139)

Dans le sens de traduction allemand-français, le DI régi est, dans des interventions dépassant trois propositions, tout à fait inadéquat. L'adéquation du DIL est alors fortement déterminé par la non-adéquation du DI régi.

L'adéquation du DIL est remise en cause si celui-ci ne garantit pas dans le texte cible la reconnaissance d'un DR. La traduction par un DI régi est alors une stratégie destinée à compenser la perte informative d'un DIL (Gehnen et Kleineidam 1988). Les modifications dans la représentation de l'acte de discours qu'entraîne le choix du DI régi sont doubles : le discours indirect régi caractérise l'acte réalisé au travers d'un verbe introducteur et il ne peut comporter autant de subjectivèmes de l'énonciateur rapporté que l'EIR.

Nous montrerons que le DI régi n'est pas la seule stratégie de compensation possible. Dans l'extrait suivant, la proposition « ich sei hervorragend qualifiziert » est incontestablement un énoncé dans lequel l'énonciateur convoque la parole d'un autre énonciateur que lui-même,

celle de ses supérieurs qui lui conseillent de rester à l'armée. Traduit en français par un discours indirect libre, la lecture la plus probable est celle d'un énoncé placé sous la seule responsabilité de l'énonciateur premier, c'est-à-dire le narrateur homodiégétique.

(213)„[...] Ich wäre überhaupt dabei geblieben, meine Vorgesetzten rieten es mir, **ich sei** hervorragend qualifiziert. Na, und da -"
Er starrte schmerzlich vor sich hin.
„Das Unglück mit dem Gaul. [...]" (Mann, *Der Untertan* : 49)

« […]J'y serais bien volontiers resté, mes supérieurs me le conseillaient, **j'étais hautement qualifié / j'avais une excellente qualification**. Et puis voilà - »
Il lança un regard douloureux.
« Cet accident de cheval. […] »

Le choix des traducteurs ne s'est toutefois pas orienté vers un DI régi, qui aurait été par exemple : « on me disait que j'avais une qualification exceptionnelle », ni vers un DN, par exemple : « on me félicitait de / on louait ma qualification exceptionnelle », mais vers un verbe d'attitude propositionnelle, « trouver ».

« [...] J'y serais bien volontiers resté, mes supérieurs me le conseillaient, **on me trouvait** étonnamment qualifié. Et puis voilà - »
Il lançait dans le vide un regard douloureux.
« Cet accident de cheval. [...] » (Budry 1928 : 51 ; Budry / Saatdjian : 62)

L'énoncé français évite toute confusion dans la responsabilité de l'avis émis sur la qualité de la qualification, mais il le fait en effaçant le discours rapporté du texte, plus exactement en le rendant seulement potentiel. Le verbe *trouver* désigne les croyances et savoirs du personnage sans nécessairement impliquer que celui-ci ait livré verbalement le contenu de sa pensée. La déduction que fait le personnage de la croyance de ses supérieurs peut avoir été réalisée à partir d'un canal non-verbal de la communication, au travers de gestes et mimiques.

9.1.2 L'équivalence avec le discours indirect elliptique

Ce chapitre est consacré aux spécificités de l'équivalence du DIL français sur l'axe diachronique[180]. Le DI elliptique français a perdu au cours du 19ème siècle l'acceptabilité dont il bénéficiait sur des séquences longues. Parallèlement à cette évolution, le DIL s'est développé dans les usages. Des difficultés particulières de traduction se posent lorsque les textes sources sont rédigés pendant la période de transition. Nous avons comparé des

[180] Il complète les analyses de Zuschlag (2002 : 184ss) à propos de l'ER et du DI elliptique allemand dans la traduction de *Die Marquise von O.…*.

traductions de textes sources dans lesquels les usages du DR répondent à une convention stable avec des traductions de textes sources dans lesquels les usages sont en évolution.

- Normes discursives stables

Ce premier groupe contient des extraits des *Confessions* de Rousseau (publié en 1782) et des extraits de littérature de la deuxième moitié du 20ème siècle, *L'Etranger* de Camus (publié en 1942) et *La petite main* de Dormann (publié en 1993).

Dans la langue et la culture françaises de l'époque de rédaction des *Confessions*, le DI elliptique réalisé sur plusieurs phrases est usuel :

(214) *(Rousseau est séduit par une femme inconnue)*
Quand elle me vit au point où elle me voulait, elle mit plus de modération dans ses caresses, mais non dans sa vivacité ; et quand il lui plut de nous expliquer la cause vraie ou fausse de toute cette pétulance, **elle nous dit que** je ressemblais, à s'y tromper, à M. de Brémond, directeur des douanes de Toscane ; **qu'**elle avait raffolé de M. de Brémond ; **qu'**elle en raffolait encore ; **qu'**elle l'avait quitté parce qu'elle était une sotte ; **qu'**elle me prenait à sa place ; **qu'**elle voulait m'aimer parce que cela lui convenait ; **qu'**il fallait, par la même raison, que je l'aimasse tant que cela lui conviendrait ; **et que**, quand elle me planterait là, je prendrais patience comme avait fait son cher Brémond. Ce qui fut dit fut fait. (Rousseau, *Confessions*, Tome I. Livre septième : 487)

Ce texte a été traduit trois fois à des dates éloignées : 1898, 1916 et 1978/1989. La première traduction de 1898 est de Heusinger. Après un premier DI régi avec subordonnant, le traducteur opte pour un EIR :

Als sie mich da sah, wo sie mich haben wollte, legte sie mehr Mäßigung in ihre Karessen, nicht aber in ihre Lebhaftigkeit. Und als er ihr gefiel, die wahre oder die falsche Ursache ihres Mutwillens anzugeben, **so sagte sie, daß** ich bis zum Verwechseln dem Herrn von Bremond, dem Ausseher der Douanen in Toskana, ähnlich **sähe**. In diesen Herrn von Bremond **sei** sie närrisch verliebt gewesen und **sei** noch närrisch verliebt in ihn; sie **habe** ihn aufgegeben, weil sie eine Närrin **wäre**; sie **erwähle** aber mich an seiner Stelle; sie **wolle** mich lieb haben, denn das **behage** ihr so. Aus eben diesem Grunde **müsse** ich sie auch so lieb haben, als sie es **verlange**, und wenn sie mich ebenfalls **verlasse**, so **müsse** ich Geduld haben, wie ihr geliebter Bremond ebenfalls gehabt **hätte**. Was sie sagte, das that sie. Sie nahm Besitz von mir, wie von einem Manne, der ihr angehört, gab mir ihre Handschuhe aufzuheben, ihren Fächer, ihren Cinda, ihr Kopfzeug; sie schickte mich dahin und dorthin, sie gab mir dieses und jenes zu thun, und ich gehorchte. (Heusinger : 106)

La deuxième traduction, de Schücking, date de 1916. Le premier DI régi est sans subordonnant et les énoncés suivants rédigés à l'EIR. La traduction la plus récente date de 1978. Semerau fait les mêmes choix que son prédécesseur :

Als sie mich dort sah, wo sie mich haben wollte, mäßigte sie ihre Liebkosungen mehr, wenn auch nicht ihre Lebhaftigkeit; und als es ihr beliebte, uns den wahren oder falschen Grund dieser ganzen Unbändigkeit zu erklären, **sagte sie uns, ich sähe** täuschend Herrn von Brémond ähnlich, dem

Zolldirektor der Toskana; sie **sei** in diesen Herrn von Brémond vernarrt gewesen; sie **sei** es noch; sie **habe** ihn verlassen, weil sie eine Törin **sei**; sie **nehme** mich an seiner Stelle; sie **wolle** mich lieben, weil ihr das **gefiele**; und ich **müsse** sie aus dem gleichen Grunde lieben, solange es ihr **gefiele**; und wenn sie mich sitzen **ließe**, **solle** ich mich in Geduld fassen wie ihr treuer Brémond. Was gesagt wurde, ward getan. Sie nahm Besitz von mir wie von einem ihr gehörigen Menschen, gab mir ihre Handschuhe zu bewahren, ihren Fächer, ihre „Cinda", ihre Haube, befahl mir, bald dahin, bald dorthin zu gehen, das oder jenes zu tun, und ich gehorchte. (Semerau : 314)

La traduction du DI elliptique par un EIR est la traduction adéquate pour les textes de cette époque si l'on tient compte des normes et usages. Une traduction qui reproduirait une ellipse telle qu'elle est réalisée dans le texte allemand suivant (que nous avions précédemment cité en 1.4.3.3) serait inadéquate, car elle amènerait un procédé stylistique dans le texte cible à la place d'un genre discursif du texte source :

(215) Nicht weit von der Porte des Fénéants, in der Rue de la Louve, entdeckte Grenouille ein kleines Parfumeuratelier und fragte nach Arbeit. [...]
Madame Arnulfi, nachdem sie lange über die schlechten Zeiten und über ihre prekäre wirtschaftliche Lage geklagt hatte, erklärte, daß sie sich zwar eigentlich keinen zweiten Gesellen leisten könne, andrerseits aber wegen der vielen anfallenden Arbeit dringend einen brauche; **daß sie außerdem einen zweiten Gesellen hier bei sich im Hause gar nicht würde beherbergen können, andrerseits aber über eine kleine Kabane auf ihrem Olivengarten hinter dem Franziskanerkloster - keine zehn Minuten von hier - verfüge, in welcher ein anspruchsloser junger Mensch zur Not würde nächtigen können; daß sie ferner zwar als ehrliche Meisterin um ihre Verantwortung für das leibliche Wohl ihrer Gesellen wisse, sich aber andrerseits ganz außerstande sehe, zwei warme Mahlzeiten am Tag zu gewähren** - mit einem Wort: Madame Arnulfi war - was Grenouille freilich schon längst gerochen hatte - eine Frau von gesundem Wohlstand und gesundem Geschäftssinn. (Süskind, *Das Parfum* : 219ss)

En revanche, la traduction par une ellipse est la seule traduction indiquée lorsque le DI elliptique est identifié comme un procédé de style, comme dans l'extrait suivant :

(216) Vers dix heures, le téléphone avait sonné. C'était Caroline qui appelait de Chausey. Caroline qui ne s'attendait pas vraiment à le trouver là, disait-elle. Elle avait fait le numéro à tout hasard. Une envie subite d'entendre sa voix. De lui dire la beauté de l'île retrouvée et qu'elle avait cru, enfin, apercevoir le rayon vert, quand le soleil était tombé dans la mer derrière la Saunière. **Que les enfants, fatigués par la route et le bateau, s'étaient endormis très vite.** Il n'avait pas dîné dehors ? Il ne s'ennuyait pas, tout seul, dans la maison ? Sylvain avait répondu qu'il était bien, qu'il se reposait. (Dormann, *La petite main* : 221)

Gegen zehn Uhr hatte das Telephon geläutet. Caroline rief von Chausey an. Sie hatte im Grunde gar nicht damit gerechnet, daß er zu Hause sei und daß sie ihn erreichen würde, hatte sie gesagt. Sie hatte die Nummer einfach mal so, auf gut Glück, gewählt. Ein plötzliches Bedürfnis, seine Stimme zu hören. Ihm von der Schönheit der wiedergefundenen Insel zu erzählen und ihm zu sagen, daß sie glaubte, den grünen Strahl gesehen zu haben, als die Sonne hinter La Sauniere ins Meer eingetaucht war. **Daß die Kinder, die von der Reise und der Überfahrt müde waren, schnell eingeschlafen seien.** Ob er nicht außer Haus zu Abend gegessen habe? Ob er sich nicht langweile, ganz allein zu Hause? Sylvain hatte geantwortet, daß er sich wohl fühle, daß er sich ausruhe. (Kuhn : 224)

Toutefois, la possibilité de conserver un effet stylistique dans le texte cible allemand est réduite dans le cas des propositions interrogatives indirectes. En effet, étant donné qu'elles se construisent également à l'EIR avec une conjonction de subordination, DI elliptique

allemand et EIR se rejoignent et se confondent. La traduction de l'extrait suivant de *L'Etranger* par Aumüller montre que le texte cible ne fait pas ressortir la spécificité stylistique du DR de la même façon que le texte source, même si cette traduction reproduit la typographie du texte source - à la différence de la première traduction réalisée par Goyert et Brenner, qui situent nettement l'énoncé dans le champ de l'EIR.

(217) On lui a demandé si j'étais son client et il a dit : « Oui, mais c'était aussi un ami » ; **ce qu'il pensait de moi** et il a répondu que j'étais un homme ; **ce qu'il entendait par là** et il a déclaré que tout le monde savait ce que cela voulait dire ; **s'il avait remarqué que j'étais renfermé** et il a reconnu seulement que je ne parlais pas pour ne rien dire. (Camus, *L'Etranger* : 135-136)

Er wurde gefragt, ob ich Gast bei ihm wäre, und er hat gesagt: „Ja, aber er war auch ein Freund"; **was er von mir hielte**, und er hat geantwortet, ich wäre ein Mann; **was er damit meinte**, und er hat erklärt, jeder wüßte doch, was das hieße; **ob er bemerkt hätte**, daß ich verschlossen war, und er hat eingeräumt, daß ich nicht redete, um nichts zu sagen. (Aumüller : 109)

Man fragte ihn, ob ich sein Kunde sei, und er antwortete: „Ja, aber er ist auch mein Freund." **Was er über mich denke?** Er antwortete, ich sei ein ganzer Kerl. **Was er damit meine?** Er sagte, das wisse doch jeder. **Ob er nicht bemerkt habe, daß ich sehr verschlossen sei?** Er gab zu, daß ich nicht spräche, wenn ich nichts zu sagen hätte. (Goyert und Brenner : 92)

- Transition des normes discursives

Une difficulté de traduction naît lorsque le texte source est rédigé pendant une période de bouleversements des normes et usages discursifs. L'extrait suivant de *Lebensansichten des Katers Murr*, rédigé en 1820, et ses deux traductions permettent d'illustrer cette problématique. Cette période de transition se reflète dans les choix des traducteurs, l'un optant pour un DIL (Béguin), l'autre pour le DI elliptique (Laval).

(218) Ich erklärte, daß nach dem ich die Liebe zur holden Miesmies aufgegeben, mich die Wissenschaften ganz und gar beschäftigt hätten, weshalb denn an Spaziergängen nicht zu denken gewesen wäre. Nicht im mindesten **sehne** ich mich nach Gesellschaft, da ich bei dem Meister alles **hätte**, was mein Herz nur wünschen **könne**, Milchbrei, Fleisch, Fische, ein weiches Lager und so w. Ein ruhiges sorgenfreies Leben, das **sei** für einen Kater von meinen Neigungen und Anlagen das ersprießlichste Gut, und um so mehr **müßt'ich** fürchten, daß dies, ginge ich aus, verstört werden **könne**, da, wie ich leider wahrgenommen, keine Inklination zur kleinen Miesmies noch nicht ganz erloschen, und ihr Wiedersehen mich leicht zu Übereilungen hinreißen **dürfe**, die ich nachher vielleicht sehr schwer zu bereuen haben **würde**. (Hoffmann, *Lebens-ansichten des Katers Murr* : 241)

Je déclarai qu'ayant renoncé à l'amour de la belle Mimine, je m'étais entièrement voué aux sciences et que je n'avais point eu le temps de songer à la promenade. D'ailleurs, je ne **sentais** aucun besoin de société, ayant chez mon maître tout ce que **pouvait** souhaiter mon cœur, bouillie au lait, viande, poisson, couche molle, etc. Une vie paisible et sans soucis **était**, pour un matou ayant mes goûts et mes penchants, le bien suprême et je **craignais** que cette existence ne fût troublée si je sortais de ma retraite : d'autant que mon inclination pour Mimine - je l'**avais** bien remarqué - n'**était** point encore éteinte, hélas ! et que la revoir **pouvait** m'entraîner à des actes précipités que j'**aurais** à regretter amèrement par la suite. (Béguin : 222)

Je lui expliquai qu'après avoir renoncé à l'amour de la belle Mimine je m'étais laissé entièrement absorber par les sciences, et que dans ces conditions il m'eût été impossible de songer à me promener.

> **Que** d'ailleurs je n'**avais** nul désir de me trouver en société puisque je **jouissais** chez mon maître de tout ce que pouvait désirer mon cœur : bouillie, viande, poissons, une couche moelleuse, etc. **Qu'**une vie tranquille et exempte de soucis **était** le plus appréciable des biens pour un chat ayant mes goûts et mes penchants et **qu'**il me **fallait** craindre, si je sortais, de voir troubler cette paix, d'autant plus que, je m'en **étais** malheureusement aperçu, mon inclination pour la petite Mimine n'**était** pas encore tout à fait éteinte et que la revoir m'**eût** aisément entraîné à des actes précipités que j'**eusse** sans doute amèrement regrettés par la suite. (Laval : 269)

Les paramètres de l'équivalence dépendent des valeurs discursives - en termes de norme et de rupture - dans les cultures et histoires littéraires source et cible. En projetant la date de rédaction de l'œuvre (1820) dans la littérature cible, il apparaît que nous pouvons encore considérer que le DI elliptique est la forme la plus usuelle et que le DIL est d'avant-garde. Par conséquent, le choix opéré par A. Béguin représente un léger anachronisme.

Les textes allemands et français rédigés au DIL/ER ou au DI elliptique au 19ème siècle placent de manière générale le traducteur devant la difficulté de situer le texte dans un environnement évolutif. Celle-ci est accrue par le fait que les évolutions entre ER et DIL n'ont pas été synchrones, l'*erlebte Rede* s'étant développé plus tardivement dans la littérature allemande du 19ème siècle que le DIL dans la littérature française.

9.1.3 La variation situationnelle et diaphasique

Un des paramètres susceptible de conditionner la traduction de l'EIR est celui du discours, en particulier la situation de discours (oral/écrit) et le registre de discours. Il est permis de supposer que ce paramètre intervient dans la relation entre l'EIR et son équivalent potentiel le DIL en raison de la différence suivante. L'EIR n'est relié ni à un registre ni à une situation de discours. Il n'y a que le choix entre *Konjunktiv I* et *Konjunktiv II* qui le soit. En revanche, les tendances d'emploi du DIL varient en fonction de la situation de discours et du registre. Il est plus fréquent et plus idiomatique dans les textes littéraires de registre soutenu que dans des narrations de la vie quotidienne. Nous avons réuni un corpus hétéroclite afin de vérifier l'impact du paramètre discursif sur l'équivalence entre l'EIR source et le DIL cible. Le corpus se compose de deux types d'œuvres :

- *Der Tod in Venedig* de Th. Mann contient six interventions du narrateur extradiégétique à l'EIR. Le registre de langue est particulièrement soigné, et tous les EIR sont employés par le narrateur-scripteur. Etant donné que nous disposons pour cette œuvre de trois traductions, le nombre d'équivalences est de dix-huit.
- *Happy birthday, Türke !* et *Ein Mann, ein Mord* de Jakob Arjouni contiennent au

total dix-huit interventions à l'EIR. Ces romans policiers se caractérisent par un registre de langue standard et familier. Certains EIR, de plus, sont employés dans des situations orales.

Nous présenterons d'abord les données des différentes traductions avant de procéder à la comparaison des équivalences.

Equivalences de l'EIR source[181]

	Total : 38	*Der Tod in Venedig*	*Happy birthday, Türke!* (diégétique)	*Happy birthday, Türke!* (intra-diégétique)	*Ein Mann, ein Mord* (diégétique)	*Ein Mann, ein Mord* (intra-diégétique)
DIL	19	14	3	1	1	
DI régi	8	4	1	3		
Condi-tionnel	3				1	2
Récit (non traduction)	3		2		1	
DN	2		1			
DI elliptique	1			1		
Il paraît que	1					1
Devoir	1					1

Sur les 18 traductions de *Der Tod in Venedig*, 14 traductions sont au DIL, et 4 au DI régi. Un traducteur (A. Nesme) choisit toujours le DIL. L'analyse de la traduction de Nesme montre que le DIL est une traduction adéquate pour tous les EIR de l'œuvre. La traduction par un autre genre que le DIL ne répond pas à une contrainte contextuelle, car le DIL ne conduit pas à une ambiguïsation du texte, pas plus qu'à une contrainte discursive, car le DIL convient à la situation et au registre. Elle résulte d'une appréciation des traducteurs, qui ont probablement souhaité marquer clairement la présence d'un DR dans certains échanges très prosaïques.

(219) Der Mann zog sich zögernd zurück, um nach fünf Minuten wieder aufzutreten. Unmöglich, daß der Wagen länger warte. Dann möge er fahren und seinen Koffer mitnehmen, entgegnete Aschenbach gereizt. **Er selbst wolle zur gegebenen Zeit das öffentliche Dampfboot benutzen und bitte, die Sorge um sein Fortkommen ihm selber zu überlassen.** Der Angestellte verbeugte sich. (Mann, *Der Tod in Venedig* : 44-45)

[181] Nous tenons compte des procédés par lesquels l'EIR est traduit. Lorsqu'une intervention d'EIR est traduite par deux procédés différents, nous comptons deux unités de traduction. Comme ce cas s'est présenté trois fois dans le corpus de *Happy birthday, Türke !*, nous aboutissons à 12 équivalents pour 10 occurrences dans le texte source.

> L'homme se retira à contrecœur pour reparaître au bout de cinq minutes. Impossible à la voiture d'attendre plus longtemps. « Eh bien ! qu'elle parte en emportant ma malle », répliqua Aschenbach impatienté. **Lui-même allait, ajouta-t-il, prendre à l'heure voulue la vedette et demandait qu'on lui laissât le soin de se débrouiller tout seul.** L'employé s'inclina. (Bertaux et Sigwalt : 67)
>
> L'homme se retira en hésitant, pour revenir cinq minutes après. Impossible que la voiture attendît plus longtemps.
> - Alors, qu'elle parte et emporte mes bagages répliqua Aschenbach irrité, **en ajoutant qu'il prendrait le vaporetto à l'heure voulue et en demandant qu'on le laissât se débrouiller tout seul.** L'employé s'inclina. (Jaccottet : 86)
>
> L'homme se retira en hésitant pour revenir cinq minutes plus tard. Impossible de faire attendre plus longtemps la voiture. « Alors elle n'avait qu'à partir en emportant sa valise », rétorqua Aschenbach irrité. **Lui-même comptait en temps utile emprunter le bateau à vapeur public et demandait qu'on lui laissât le soin de s'acheminer.** L'employé s'inclina. (Nesme et Costadura : 135)

Les procédés de traduction sont beaucoup plus variés dans les romans policiers et le DIL est réduit à une proportion de 1/4 (contre plus de 77% dans *Der Tod in Venedig*). Le nombre total d'interventions à l'EIR dans le roman *Happy birthday, Türke !* est de dix[182]. Six émanent du narrateur principal intra- et homodiégétique, quatre de narrateurs secondaires, des personnages rencontrés par le *Ich-Erzähler*. Le *Ich-Erzähler* ainsi que les narrateurs secondaires de ce corpus d'EIR sont des énonciateurs usant de registres standard et familiers, quelquefois populaire ou grossier. En outre, les quatre interventions de narrateurs intradiégétiques sont produites dans des situations de dialogue oral, ce qui nous donne l'opportunité d'étudier l'impact de la situation de discours et de vérifier si l'oralité (telle que la littérature la représente) freine l'équivalence avec le DIL.

A la différence du corpus de *Der Tod in Venedig*, le corpus de romans policiers ne contient aucun DIL pour lequel l'interprétation reposerait exclusivement sur des marques internes au discours cité (contenu propositionnel et marques de subjectivité). Les DIL sont tous repérables :

- soit par des indices externes, contextuels ;
- soit par un temps prospectif (le conditionnel), qui ne peut pas être confondu avec les temps du cadre narratif (imparfait et passé simple).

[182] Il y a en réalité onze interventions à l'EIR, mais le paragraphe (« Eigentlich…recht gab ») dans lequel apparaît l'intervention suivante n'est pas traduit. Cela n'est certainement pas lié à la présence d'un EIR sur lequel le traducteur aurait souhaité faire l'impasse, il est très probable que le paragraphe ait simplement été oublié, par le traducteur ou l'éditeur : « Ich begann, die Schubladen aus den Holzkästen auf den Boden zu schütten. [...] Nichts von Interesse. / Eigentlich konnten die zerschnittenen Tageszeitungen nicht hier sein. Aber vielleicht was anderes. Irgendwas, das mich weiterbrachte. **Sie kenne keinen Geschäftspartner von Ahmed Hamul,** das glaubte ich Hanna Hecht nicht, und ich hoffte, etwas zu finden, das mir recht gab. » (Arjouni, *Happy birthday, Türke !* : 103-104).

L'absence de DIL à l'imparfait et sans marques externes au discours cité doit-il nous amener à conclure sur sa non-adéquation dans ces situations et registres de discours ? Nous avons substitué des DIL à l'imparfait à toutes les traductions autres que des DIL ou des non-traductions. Ces 12 reformulations aboutissent à des résultats différents :

1) soit le DIL est visible et adéquat (5 cas)

2) soit il est assimilé au récit du narrateur (5 cas)

3) soit il est visible mais produit un effet d'étrangeté (2 cas)

1) Le DIL est visible et adéquat (5 cas)

(220) „[...] Danach kam ein Bulle zu mir und hat mich gefragt, ob ich 'ne anständige Versicherung hätte, und ob ich nich die Schuld übernehmen könnte. Zuerst dachte ich natürlich, na hallo, was werden denn hier für Deals geschoben, aber dann hat er mir das erklärt. **Der Türke hätte keine Versicherung, müßte ins Gefängnis oder würde abgeschoben und so weiter,** die ganze Leidensgeschichte. [...]" (Arjouni, *Happy birthday, Türke !* : 123-124)

- [...] Après, un flic est venu me voir et m'a demandé si j'avais une bonne assurance et si je pouvais être déclaré coupable. Là, je me suis dit, hé ho, c'est quoi, ces magouilles, mais ensuite il m'a tout expliqué, le flic. **Il m'a dit que le Turc n'avait pas d'assurance, qu'il irait en prison ou qu'il serait reconduit à la frontière,** et tout le tremblement. [...] (Kaempfer : 148-149)

- [...] Après, un flic est venu me voir et m'a demandé si j'avais une bonne assurance et si je pouvais être déclaré coupable. Là, je me suis dit, hé ho, c'est quoi, ces magouilles, mais ensuite il m'a tout expliqué, le flic. **Le Turc n'avait pas d'assurance, il irait en prison ou il serait reconduit à la frontière,** et tout le tremblement. [...] (d'après Kaempfer)

La visibilité du DIL est garantie, dans ces cas, par le contexte, qui contient des signaux d'ouverture et de fermeture, des DN ou des commentaires sur le discours.

2) Le DIL est assimilé à du récit (5 cas)

(221) „ ... tja, da bin ich doch gestern morgen glatt im richtigen Büro gelandet. Wissen Sie, mit welcher Begründung Larsson oder Manne, oder wie er gerade hieß, die Flüchtlinge von der Villa in den Bunker verfrachtet hat? **Eine Nachbarin hätte die Polizei gerufen.** […]" (Arjouni, *Ein Mann, ein Mord* : 127-128)

« ... alors j'ai carrément frappé à la bonne porte, hier matin. Vous savez pour quelle raison Larsson ou Manu, ou quel que soit son nom, a transbahuté les réfugiés de la villa au bunker ? **Une voisine aurait appelé la police.** […] » (Kaempfer : 134)

« ... alors j'ai carrément frappé à la bonne porte, hier matin. Vous savez pour quelle raison Larsson ou Manu, ou quel que soit son nom, a transbahuté les réfugiés de la villa au bunker ? **Une voisine avait appelé la police.** […] » (d'après Kaempfer)

L'énoncé traduisant l'EIR est lu en français comme une explication du narrateur et pas comme un discours rapporté.

3) Le DIL est visible mais produit un effet d'étrangeté (2 cas)

Dans le texte cible, le DIL produit un effet d'étrangeté que ne produit pas l'EIR dans le texte source. Les exemples sont les suivants :

(222) Wir saßen uns schweigend gegenüber. Nur Harry Eilers Gequengel durchbrach von Zeit zu Zeit die angespannte Stille. Er würde nie wieder ein anständiges Gesicht haben. **Warum ich ihn nicht vor dieser Hexe bewahrt hätte...** (Arjouni, *Happy birthday, Türke !* : 150-151)

On restait assis les uns en face des autres sans rien dire. Seul, le larmoiement de Harry Eiler venait entrecouper de temps en temps le silence tendu. **Il** n'allait plus jamais avoir un visage correct et **m'accusa de ne pas l'avoir protégé de cette sorcière...** (Kaempfer : 184)

On restait assis les uns en face des autres sans rien dire. Seul, le larmoiement de Harry Eiler venait entrecouper de temps en temps le silence tendu. Il n'allait plus jamais avoir un visage correct. **Pourquoi ne l'avais-je pas protégé de cette sorcière...** (d'après Kaempfer)

(223) „Klar. Und an diesem Tag waren Sie auch bei Ihrer Freundin?"
„Ja, eigentlich... das war nicht geplant... der Harry hat mich, als wir im Auto saßen, gefragt, ob ich heute nicht Lust hätte, einen Ausflug zu machen. **Ihm würde es nichts ausmachen, und nächste Woche hätte ich ja Ferien, müßte dann doch mit der Familie weg, und so weiter.** Na ja, war ich natürlich mit einverstanden." (Arjouni, *Happy birthday, Türke !* : 121)

- C'est sûr. Et donc ce jour-là, vous étiez chez votre petite amie ?
- Oui, mais... en fait, ce n'était pas prévu... c'est quand on était dans la voiture qu'il m'a proposé d'aller la voir, Harry. **Lui, ça le dérangeait pas, qu'il me disait. Et puis, il m'a rappelé que j'allais prendre mes vacances la semaine d'après et que j'allais partir avec ma famille, et tout ça.** Moi, bien sûr, j'étais d'accord. (Kaempfer : 146)

- C'est sûr. Et donc ce jour-là, vous étiez chez votre petite amie ?
- Oui, mais... en fait, ce n'était pas prévu... c'est quand on était dans la voiture qu'il m'a proposé d'aller la voir, Harry. **Lui, ça le dérangeait pas, et j'allais prendre mes vacances la semaine d'après et j'allais partir avec ma famille, et tout ça.** Moi, bien sûr, j'étais d'accord. (d'après Kaempfer)

L'effet d'étrangeté porte plus précisément sur le segment à la première personne : « et la semaine prochaine, j'étais en vacances et je devais partir avec ma famille, et tout ça » et « pourquoi ne l'avais-je pas protégé de cette sorcière… ». L'étrangeté n'est pas présente dans l'original à l'EIR, où l'emploi du *Konjunktiv I* crée une distance entre *das erzählende Ich*, l'énonciateur rapporteur, et *das erlebende Ich*, l'énonciateur cité, une distance qui est neutre et non modalisée. En revanche, le DIL à la première personne produit un effet de sens particulier. Nous pensons pouvoir apporter l'explication suivante : puisque le DIL est un genre qui confond les deux voix, il faut, pour que son emploi ne produise pas d'effet d'étrangeté, que la confusion des voix ait un sens particulier, soit une certaine ironie ou moquerie de la part du *erzählendes Ich* envers les propos de l'*erlebendes Ich*, soit une adéquation voulue et pleine de sens entre les deux (comme analysé dans le texte de *L'Etranger* en 8.1.2).

Nous pensons que le DIL à la première personne, comme l'*erlebte Rede* et contrairement à l'EIR, est une configuration particulière qui produit des effets de sens que ne produirait pas le DIL ou l'*erlebte Rede* à la troisième personne. Dans un roman hétérodiégétique, si un narrateur retranscrit les pensées ou paroles d'un personnage au DIL ou à l'*erlebte Rede*, il témoigne notamment par là de son omniscience. Cette omniscience est un trait particulier, remarquable, d'un énonciateur (le narrateur) vis-à-vis d'un autre énonciateur (un personnage). S'il est vrai que l'emploi du DIL ou de l'ER se double souvent d'autres motivations, il reste que celle de témoigner de la connaissance d'un autre que soi est un trait fondamental de l'écriture narrative au DIL ou à l'ER.
Les choses se présentent différemment dans un roman homodiégétique, une *Ich-Erzählung* : il est tellement évident que le *erzählendes Ich* connaît les pensées et paroles du *erzählendes Ich* que le report de pensées ou de paroles sur le mode du DIL ou de l'ER ne peut pas répondre à la seule motivation de montrer l'omniscience de l'énonciateur rapporteur : il doit répondre à une motivation particulière, soit celle de véhiculer une distance, une ironie ou à l'inverse une coïncidence entre les deux opinions véhiculées.

Dans l'exemple tiré du roman policier, qui était notre point de départ, nous pensons que l'inadéquation du DIL naît du fait que celui-ci paraît incongru, car il n'y a rien qui motive l'emploi d'un type de discours rapporté où les deux voix s'entrecroisent et se confondent. L'énonciateur-rapporteur retrace à l'intention de son destinataire l'historique d'une situation ; à cet effet, il relate ce que lui a dit un collègue. Si cela peut se faire en allemand à l'aide de l'EIR, l'emploi dans le texte français-cible d'un DIL est inadéquat.

Nous avions formé ce corpus avec l'objectif d'étudier le rôle du facteur de l'oralité et du registre familier de langue dans l'équivalence entre l'EIR et le DIL. Nous avons observé que le DIL n'est pas exclu des traductions de dialogues informels, ce qui valide les affirmations réitérées dans différents travaux (cf. 1.4.3.4.4).
Dans l'analyse des *einführungslose indirekte Reden* employés dans des dialogues, nous avons été amenée à observer que l'emploi d'un DIL dans une énonciation à la première personne est un cas particulier où le DIL peut être non-adéquat comme traduction de l'EIR. Le discours indirect libre (et l'*erlebte Rede*) à la première personne ont des spécificités qui font que l'équivalence entre un EIR, un DIL et un ER à la troisième personne n'est pas la même que celle entre un EIR, un DIL et un ER à la première personne. Le facteur qui gêne l'équivalence entre l'EIR et le DIL est donc plutôt celui de la personne que celui de l'oralité.

9.1.4 L'*einführungslose indirekte Rede* partiel

Le dernier critère susceptible de moduler l'équivalence entre l'EIR et le DIL est celui de la portée de l'EIR. Lorsque l'EIR n'est présent que dans une proposition subordonnée, le maintien du DR dans le texte cible français au travers d'un DIL est particulièrement problématique. Nous montrerons en quoi l'EIR partiel pose des problèmes spécifiques de traduction, en quoi ces problèmes sont liés à la présupposition, et examinerons différents procédés de traduction. Nous les avons relevés dans un corpus varié de manière non exhaustive. Notre corpus se compose de *Der blonde Eckbert* et de ses deux traductions, de *Der Untertan*, également deux fois traduit, de *Der Stechlin* de Fontane et de *Infanta* de Kirchhoff.

- Exposé de la problématique

(224) **Walther klagte über den weiten Rückweg, den er habe**, und Eckbert schlug ihm vor, bei ihm zu bleiben. (Tieck, *Der blonde Eckbert* : 4)

Grâce au trait aléthique du *Konjunktiv I*, le narrateur laisse la responsabilité des paroles au personnage. La proposition au *Konjunktiv I* étant la relative de *de[r] weit[e] Rückweg*, le lecteur comprend que l'appréciation de la distance est faite par Walther seul. Le narrateur ne livre aucune information au sujet de la véracité de cette appréciation. Transposée au niveau intradiégétique, cette suspension de la prise en charge ne permet pas de savoir si les dires du personnage sont honnêtes. La traduction de Jean Boyer contient l'énoncé suivant :

> **Walther se plaignit de la longue route qu'il avait à parcourir pour rentrer chez lui** et Eckbert lui proposa […] de dormir […] jusqu'au matin dans un appartement de la maison. (Boyer : 146)

Robert Guignard propose quant à lui :

> […] **Walther se plaignait de la longue route qu'il devait faire pour rentrer,** et Eckbert lui proposa de rester chez lui […]. (Guignard : 55)

On remarque une perte d'information importante dans les traductions, non pas au niveau évidentiel, car le DN avec « se plaindre » indique que Walther prend la parole, mais au niveau aléthique, c'est-à-dire de la prise en charge. La prise en charge du contenu de la proposition relative, en français, n'est pas soumise à un marquage particulier et n'est pas interprétée comme étant mise en doute par l'énonciateur de la phrase complexe. La différence avec l'énoncé suivant permet de s'en rendre compte :

Walther dit qu'il avait une longue route à faire pour rentrer chez lui et s'en plaignit, ce sur quoi Eckbert lui proposa de dormir chez lui.

Un deuxième exemple révèle également quelles sont les difficultés de traduction d'un EIR partiel :

(225) Aber wie war von hier fortzukommen? Zum Glück stellte ein anderer sich ein, ein breiter Mensch namens Mahlmann, der mit ungeheurer Stimme Mecklenburgisch sprach, stud. ing. zu sein schien und bei Göppels Zimmerherr sein sollte. **Er erinnerte Fräulein Agnes an einen Spaziergang, den sie verabredet hätten**. Diederich ward aufgefordert, mitzukommen. Entsetzt schützte er einen Bekannten vor, der draußen auf ihn warte, und machte sich sofort davon. (Mann, *Der Untertan* : 14)

Mais comment en venir à bout ? Heureusement qu'un tiers se présenta, un garçon large d'épaules, du nom de Mahlmann, qui jargonnait mecklembourgeois avec une voix prodigieuse ; il pouvait passer pour stud. ing., et devait être locataire chez les Goeppel. **Il rappela à Mlle Agnès une promenade qu'ils avaient concertée.** Didier fut invité à s'y joindre. Terrifié, il allégua un camarade qui l'attendait dehors et décampa. (Budry 1928 : 14-15)[183]

Dans la première occurrence de *Konjunktiv*, l'emploi de ce mode signale que c'est le personnage, et lui seul, qui affirme que lui et Agnès ont convenu de se promener. En lisant le texte allemand, le lecteur pense que ce que dit le personnage est peut-être mensonger[184].

La traduction française par « Il rappela à Mlle Agnès une promenade qu'ils avaient concertée » laisse à penser que le narrateur co-asserte l'énoncé. Le lecteur pense naturellement qu'ils ont convenu d'une promenade et que le narrateur rappelle un fait.

La différence de prise en charge entre les traductions et les textes sources touche à la question de la présupposition (Ducrot 1984 : 13-46). Dans les traductions, l'énonciateur-narrateur représente un acte d'énonciation au travers d'un DN (« il se plaignit », « il se plaignait », « il rappela ») qui contient une présupposition : dans le premier texte, la route est longue, dans le deuxième texte, la promenade a fait l'objet d'une concertation entre l'étudiant et Mlle Agnès. Dans le texte source, en revanche, il y a deux représentations de discours, un DN (« er klagte », « er erinnerte ») et un EIR.

[183] La seule modification de Saatdjian (Budry / Saatdjian : 34) est « étudiant-ingénieur » à la place de « stud. ing. ».

[184] La comparaison avec la deuxième occurrence de *Konjunktiv* dans « Entsetzt schützte er einen Bekannten vor, der draußen auf ihn warte » montre que la conservation du trait aléthique est particulièrement importante lorsque l'EIR est partiel. Dans ce DI, le trait aléthique de non prise en charge est redondant par rapport au verbe introducteur « vorschützen » - qui de plus ajoute un trait modal de mise en doute. La présence d'un verbe introducteur renseigne sur la responsabilité des dires.

Les solutions de traduction pour ne pas faire varier la prise en charge des propos ont pour certaines des contreparties négatives :

- soit elles suggèreraient de la part du narrateur une méfiance forte, attitude que ne véhicule par l'usage du *Konjunktiv I* dans le texte source :

  Walther se plaignit de la longue route qu'il disait avoir à parcourir pour rentrer chez lui.
  Walther se plaignit de la longue route qu'il avait, selon lui, à parcourir pour rentrer chez lui.
  Walther se plaignit car il avait, disait-il, une longue route pour rentrer.

- soit l'effet stylistique ne serait guère heureux. Le verbe du discours narrativisé (« klagte ») qui précède la proposition subordonnée de DI peut être transformé en groupe circonstanciel, membre d'un discours indirect introduit par *dire* ; les deux propositions peuvent également être scindées

  Walther dit en se plaignant qu'il avait une longue route pour rentrer.
  Walther disait qu'il avait une longue route à faire pour rentrer chez lui et s'en plaignit.

- soit le discours reste interprétatif. La voix du personnage ressort nettement plus que dans l'original. Le choix d'un DIL pour traduire cette œuvre est, de plus, anachronique.

  Walther se plaignit. Il avait une longue route pour rentrer.

L'énoncé « Walther se plaignit, disant qu'il avait une longue route pour rentrer. » nous semble la meilleure traduction. Les procédés de traduction pour ne pas faire varier la prise en charge dans *Der Untertan* ont diverses implications :

- soit ils sont à la limite de l'acceptabilité :

  ? Il rappela une promenade dont il disait qu'ils étaient convenus.

- soit ils comportent une modalisation excessive par rapport au texte original :

  Il rappela à Mlle Agnès une promenade qu'ils étaient censés avoir concertée.
  Il rappela à Mlle Agnès une promenade dont ils étaient, disait-il, convenus.
  Il rappela à Mlle Agnès une promenade qu'ils auraient concertée.

- soit ils donnent une plus grande présence à l'énonciateur rapporté que ne le fait le texte original par le choix d'un DIL.

  Mlle Agnès ne se rappelait-elle pas qu'ils avaient prévu une promenade ?

Des contextes différents permettent d'adopter des stratégies de traduction grâce auxquelles la prise en charge ne varie pas. Premièrement, le contenu propositionnel peut permettre à lui seul d'identifier clairement la source de la prise en charge. Deuxièmement, différents procédés s'offrent aux traducteurs :

- un DI avec verbe introducteur
- un DIL dans une proposition de forme indépendante
- un DN
- un introducteur de cadre de discours
- le mode

- Contenu propositionnel

Dans l'exemple suivant, le contenu propositionnel évite de spécifier le degré de prise en charge, car l'équivalence est partiellement réalisée par la cohérence textuelle.

(226) *(Diederich finit par obtenir de Schorsch une pâtisserie que celui-ci lui devait)*
Das war ein greifbarer Erfolg. Leider konnte Diederich ihn nur hastig und in Sorge genießen, denn es war zu fürchten, daß Wolfgang Buck, der draußen wartete, darüber zukam und den Anteil verlangte, der ihm versprochen war. Indes fand er Zeit, sich sauber den Mund zu wischen, und vor der Tür brach er in heftige Schimpfreden auf Schorsch aus, **der ein Schwindler sei und gar keine Schaumrolle habe**. (Mann, *Der Untertan* : 10)

Pour un succès, c'en était un. Malheureusement Didier n'en put jouir qu'à la hâte et sans tranquillité, car il était à craindre que Wolfgang Buck, qui attendait dehors, ne survînt et ne réclamât la part qui lui avait été promise. Il n'eut que le temps de s'essuyer la bouche et de gagner la rue, où il se répandit alors en violentes invectives contre ce Schorsch, contre ce malin qui **n'avait** pas l'ombre d'une soucoupe de mousse. (Budry 1928 : 10)[185]

Le contenu narratif, *l'histoire* (au sens de Genette), révèle que le personnage ment. Il n'est donc pas besoin de souligner que les paroles viennent de Diederich. La traduction française possède un indice de moins que le texte allemand, l'information aléthique est toutefois préservée.

- DI régi

Lorsque l'EIR apparaît non pas dans une proposition relative, mais dans une proposition subordonnée (ici de cause), la relation de cause peut être traduite par un verbe de discours indirect.

[185] La seule modification de Saatdjian concerne la « soucoupe de mousse », qu'il remplace par un « roulé à la Chantilly » (Budry / Saatdjian : 31).

(227) „Mein Sohn hat gestohlen“, sagte er außer Atem, mit dumpfer Stimme, und sah das Kind an wie einen verdächtigen Eindringling. „Du betrügst und stiehlst. Du brauchst nur noch einen Menschen totzuschlagen.“
Frau Heßling wollte Diederich nötigen, vor dem Vater hinzufallen und ihm um Verzeihung zu bitten, weil der Vater seinetwegen geweint **habe**! (Mann, *Der Untertan* : 6)

« Mon fils a volé ! » dit-il, le souffle embarrassé, la voix sourde, en dévisageant l'enfant comme on dévisage un intrus suspect. « Tu mens, tu voles, il ne te reste plus qu'à tuer. »
Madame Hessling voulait obliger Didier à se jeter aux pieds du père et à lui demander pardon, **soutenant** qu'il avait pleuré de son fait. (Budry 1928 : 6-7 ; Budry / Saatdjian : 28)

Sans le rajout du verbe *soutenir*, la traduction aurait effacé la voix de l'énonciateur-personnage, qui est exprimée en allemand par le *Konjunktiv I*, comme le montre l'énoncé modifié :

Madame Hessling voulait obliger Didier à se jeter aux pieds du père et à lui demander pardon, parce qu'il avait pleuré de son fait.

Cette traduction élimine toutefois une marque de point de vue : l'exclamation. Il est permis de supposer que les traducteurs ont choisi de banaliser le texte en enlevant une exclamation en DI régi, qui est non conventionnelle. De plus, l'exclamation ne suffit pas à indiquer de qui relève l'énonciation de la proposition.

Madame Hessling voulait obliger Didier à se jeter aux pieds du père et à lui demander pardon, parce qu'il avait pleuré de son fait !

- Discours narrativisé

La complétive suivante est traduite par un verbe de discours indirect :

(228) Mein Vater war immer sehr ergrimmt auf mich, **daß ich eine so ganz unnütze Last des Hauswesens sei** [...]. (Tieck, *Der blonde Eckbert* : 5)

Le choix de « reprocher » est guidé par l'adjectif « ergrimmt ». Il est ainsi justifié de proposer un discours narrativisé dans la traduction, comme le fait Boyer :

Mon père était toujours très irrité contre moi et **me reprochait d'être dans le ménage une charge parfaitement inutile**. (Boyer : 147)

- Introducteur de point de vue

Ce même extrait est traduit différemment par l'autre traducteur, qui choisit de rendre la distance énonciative par un introducteur de point de vue, « à son avis ».

Mon père était toujours furieux contre moi, **parce que j'étais pour le ménage, à son avis, une charge si complètement inutile** […]. (Guignard : 57)

Dans la première traduction, le narrateur rapporte un discours et fait porter au père l'entière responsabilité des propos grâce au verbe introducteur. La deuxième, en revanche, rapporte un point de vue en procédant par modalisation. Le narrateur énonce la proposition en indiquant que celle-ci n'est vraie que dans le domaine de croyance d'un autre énonciateur. Le point commun entre les deux traductions est donc le déplacement de la prise en charge vers un autre énonciateur que le narrateur. La différence est que la deuxième traduction met en avant le contenu propositionnel contesté tandis que la première traduction privilégie l'acte de communication dans son entier (mon père a dit *p*).

- Le DIL dans une proposition de forme indépendante

Le traducteur a transformé la proposition relative en une proposition de forme indépendante.

(229) Die Alten hielten sich die Ohren zu und stimmten die immer gleich lautende Klage über Dona Elvira, die schwarze Sängerin, an, **die mit ihrer Musik den Ort verdumme, ja, beherrsche**. Die, nur um ihre neuesten Kleider vorzuführen, in der Kirche erscheine und sogar beichte.
„Und die nun auch noch einem Komitee angehört", so Butterworth, die Liste der Klagen erweiternd, „das Mittel für Stimmenkäufe heranschafft und in ihrer berüchtigten Garderobe tagt ..." (Kirchhoff, *Infanta* : 47-48)

Les vieux prêtres se bouchèrent les oreilles et entonnèrent leur plainte rituelle sur Dona Elvira, la chanteuse noire : **avec sa musique, elle abrutissait le village, ou même elle s'en rendait maître**. Cette femme qui se montrait à l'église, et même se confessait, uniquement pour faire étalage de ses dernières toilettes.
« Et qui maintenant fait même partie d'un comité, dit Butterworth en allongeant la liste des griefs, qui réunit des fonds pour acheter des électeurs et tient séance dans sa loge de fâcheuse réputation... » (Lortholary : 50)

La même proposition placée dans une relative aurait rendu le discours indirect libre du texte cible nettement moins visible :

Les vieux prêtres se bouchèrent les oreilles et entonnèrent leur plainte rituelle sur Dona Elvira, la chanteuse noire, **qui, avec sa musique, abrutissait le village, ou même s'en rendait maître**. Cette femme se montrait à l'église, et même se confessait, uniquement pour faire étalage de ses dernières toilettes !
« Et qui maintenant fait même partie d'un comité, dit Butterworth en allongeant la liste des griefs, qui réunit des fonds pour acheter des électeurs et tient séance dans sa loge de fâcheuse réputation... » (d'après Lortholary)

- Le mode

Enfin, la dernière équivalence que nous avons relevée est réalisée à travers le mode du verbe français.

(230) Schon seit einer Viertelstunde lag ein grauer Ton über der Landschaft und plötzlich fielen Flocken, erst vereinzelte, dann dicht und reichlich. Den Weg bis Globsow fortzusetzen, daran war unter diesen Umständen gar nicht mehr zu denken, und so brach man denn auf, um ins Schloß zurückzukehren. Auch auf einen Besuch in der Kirche, **weil es da zu kalt sei**, wurde verzichtet. (Fontane, *Der Stechlin* : 248 ; cité par Steinberg 1971 : 144)

Depuis un quart d'heure, déjà, le paysage était baigné d'une tonalité grise, et soudain des flocons tombèrent, isolés d'abord, puis serrés et abondants. Dans ces conditions, impensable de poursuivre jusqu'à Globsow, aussi se leva-t-on pour rentrer. On renonça également à visiter l'église, **parce qu'il y ferait trop froid.** (Legrand : 269)

Le segment « weil es da zu kalt sei » marque le glissement vers une focalisation interne : le narrateur, jusque-là omniscient, se limite dans la subordonnée à la perspective des personnages.

Une traduction avec l'imparfait de l'indicatif, dictée par la concordance des temps, « On renonça également à visiter l'église, parce qu'il y faisait trop froid. », ne ferait pas émerger le discours de l'énonciateur-personnage, l'imparfait étant le temps de la narration. Cette perte dans la traduction justifie le recours au conditionnel présent. Il est la transposition d'un discours direct qui serait :

On renonça également à visiter l'église : „Il y fera trop froid"

Un discours direct sous-jacent au futur transposé au conditionnel est le seul cas dans notre corpus où le mode du verbe français peut signaliser un discours rapporté. Le texte français comporte toutefois un ajout : il correspond à un discours direct qui serait « Il y fera trop froid », mais pas « Il y fait trop froid ». Or, le texte allemand autorise une lecture sous-jacente d'un présent (« Es ist da zu kalt ») à valeur générale. L'ajout du texte cible est toutefois préférable à une perte de discours rapporté.

9.2 Analyse d'un corpus journalistique

Depuis le début des travaux sur l'équivalence traductologique de l'EIR avec le DR français, les analyses ont toujours été faites à partir de corpus écrits de textes littéraires (romans et nouvelles). La seule exception est Celle (2004) qui, dans son analyse de la traduction du conditionnel journalistique français, montre à partir d'un corpus tiré du *Monde diplomatique* que celui-ci trouve des équivalences dans plusieurs formes parmi lesquelles l'EIR[186].

Il est utile de se tourner vers un corpus autre que littéraire en raison des trois aspects suivants, que nous énumérons avant de les détailler :

a) Le texte de presse fait un usage abondant et spécifique de l'EIR ;

b) le DIL et surtout l'ER sont moins fréquents et moins usuels dans les textes de presse que dans les textes littéraires ;

c) les textes de presse sont constitués de discours rapporté tout comme les romans et nouvelles mais la fonction pragmatique du discours rapporté est sensiblement différente.

a) Usage de l'EIR dans le texte de presse

Les caractéristiques de l'EIR expliquent sa fréquence élevée dans les textes de presse.

- Le *Konjunktiv I* indique que le discours est rapporté (trait évidentiel) et que le rapporteur ne le prend pas en charge (trait aléthique). Les traits évidentiel et aléthique sont concordants avec la fonction d'un journalisme d'information, qui rapporte des propos auxquels le lecteur n'a pas pu avoir accès. L'énonciateur rapporteur semble s'être effacé du discours qu'il cite pour n'y laisser qu'une marque qui rappelle régulièrement que ce discours est rapporté. Le *Konjunktiv* marque la médiation qu'opère le journaliste, et par l'absence de verbe introducteur, lui permet de ne pas porter d'appréciation sur le discours rapporté et de faire acte de neutralité.
- Tout en balisant le texte d'indicateurs de reprise, il permet de citer un discours original en respectant sa linéarité, ses marques de subjectivité, et de ce fait permet d'évoquer une certaine proximité avec le discours second. L'EIR est préféré au DI, car il « allie pratiquement tous les traits du discours indirect en éliminant les contraintes de structure des dépendantes » et « permet donc un débit plus fluide, calqué sur le discours réel », note Pérennec (1992 : 326).

[186] Les équivalences réalisées par l'auteur sont : *sollen*, *angeblich*, sujet *man*, *Konjunktiv I* et *II*.

b) Le DIL et l'ER dans les textes de presse

La combinatoire entre l'EIR, le DIL et l'ER n'est pas la même dans les textes de presse que dans les textes littéraires. Notre corpus atteste d'une présence réelle mais faible du DIL (cf. 9.2.4). L'ER n'est pas non plus absent des corpus de presse (Steube 1985 : 392 ; Zifonun 1997 : 1775), mais sa présence est plus rare et marginale que celle du DIL. Burger (2005 : 90) qualifie l'emploi de l'ER d'un « Sonderfall » du discours rapporté dans les textes de presse. Notre corpus ne contient pas d'occurrences d'ER.

c) Fonction pragmatique du DR dans les textes de presse

Le texte de presse (et plus globalement le discours médiatique) est un genre profondément marqué par les relations intertextuelles (Burger 2005 : 72ss). En nous inspirant des distinctions proposées par Burger (2005 :75ss), nous distinguons deux types d'intertextualité dans le texte de presse : *l'intertextualité diachronique* et *l'intertextualité synchronique*.

- L'intertextualité diachronique désigne les relations entre le texte diffusé par le média et les textes qui lui préexistent et auxquels il fait référence. Cette intertextualité englobe les formes de discours rapporté ;
- L'intertextualité synchronique désigne les relations qu'entretient un texte avec les textes publiés au même moment (par exemple entre un article dans les pages intérieures et le résumé qui en est fait en première page) et ne concerne donc pas le discours rapporté[187].

La spécificité du discours rapporté dans les textes de presse consiste en l'existence réelle d'un texte antérieur, désigné par le terme de « Prätext » par Burger (2005 : 73). Authenticité et responsabilité sont des notions-clés associées à l'ethos de l'énonciateur citant (Burger 2005 : 91ss ; Marinos 2001)[188]. Le rôle de l'authenticité n'est pas uniquement déterminant pour le journaliste, elle l'est plus globalement pour tous les énonciateurs-citants dans les discours publics, tout particulièrement à teneur politique (Zifonun et al. 1997 : 1755). A cet égard, la polémique en 1975 entre Willy Brandt et Franz-Joseph Strauß est révélatrice de l'importance de l'authenticité dans les discours publics (Gülich 1978 : 49). Strauß a intenté une action en justice contre Brandt, lequel avait affirmé que Strauß avait qualifié

[187] Burger (2995 : 88) distingue un troisième type d'intertextualité nommé « typologische Intertextualität » qui renvoie à l'affiliation d'un texte à un genre de discours, mais il ne s'agit pas d'après nos critères d'une catégorie intertextuelle.

[188] Dieckmann (1985) et Steyer (1997) ont démontré en confrontant des textes de presse à leurs sources que l'éthique journalistique ne se traduit pas rigoureusement dans les faits.

l'Allemagne de « Saustall ». Strauß s'en défendait en rappelant qu'il avait parlé de l'échec des personnes « die ausgezogen waren, Deutschland zu reformieren, und einen Saustall ohnegleichen angerichtet haben » (cité d'après Gülich 1978 : 49).

Les notions d'authenticité et de responsabilité ne sont en revanche pas opératoires pour le texte littéraire, comme il ressort des propos de Maingueneau :

> On doit même se demander si la notion de discours « rapporté » est bien pertinente dans le cas d'une fiction romanesque. Au fond, il n'y a « discours rapporté » que si l'on accepte le cadre instauré par l'illusion narrative. (1993 : 96)

Même si le discours journalistique partage avec le discours littéraire des représentations discursives communes (chapitre 3), qui sont celles de la fidélité maximale du DD et minimale du DN, le DR a des fonctions pragmatiques spécifiques dans le texte journalistique.

En conclusion de ces trois aspects, les relations entre genres de DR et genres de discours sont suffisamment différentes pour pouvoir formuler l'hypothèse que l'examen du corpus journalistique apportera de nouvelles données concernant l'équivalence entre l'EIR et le DR français et justifier la démarche *corpus-driven*. Avant de procéder à l'analyse des équivalences (de 9.2.2 à 9.2.6) il nous faut donner quelques précisions sur la constitution et l'exploitation du corpus.

9.2.1 Constitution et exploitation du corpus

- Notre corpus est composé de textes en langue française du *Monde diplomatique* et de leurs traductions en allemand publiées par la *taz*. Seul le sens de traduction français-allemand a pu être observé. Nous avons relevé les occurrences de discours rapporté à l'*einführungslose indirekte Rede* dans le texte cible, de juin à décembre 2000, puis nous avons cherché à quoi remontait l'EIR dans le texte source français. Le total des discours rapportés à l'EIR est de 77. Le tableau suivant montre quels sont les équivalents dans le texte cible français en les classant par ordre décroissant de fréquence.

Source des *einführungslose indirekte Reden* dans les textes français

	DI régi	DIL	DD non introduit	Ilot textuel	Condi-tionnel	Autres	DN	DD Intro-duit
Total : 77 formes	17	11	10	10	9	9	8	3
Total : 100%	22,08	14,29	12,99	12,99	11,68	11,68	10,39	3,90

- Le nombre de 77 correspond au nombre d'équivalences entre un EIR dans le texte cible et une forme de discours dans le texte source. Ce nombre ne représente pas 77 interventions au sens conversationnel du terme. Dans un faible nombre de cas (moins de 10%), nous avons compté deux occurrences d'EIR au sein d'un même intervention à l'EIR. La raison en est que le texte cible procède à une traduction homogénéisante de deux formes différentes du texte source. Deux exemples illustreront cette démarche. Dans l'exemple suivant, une intervention à l'EIR correspond dans le texte source à une intervention composée de deux DR différents. Cet extrait a donc été comptabilisé deux fois :

  a) une occurrence d'EIR équivalente à un DI régi introduit par « répéter » ;

  b) une occurrence d'EIR équivalente à un DI régi introduit par « conclure que ».

(231) Dans une lettre à M. Kofi Annan, [...] M. Lars Holm attaque la brochure publiée par l'OCHA (dont M. Annan signe l'avant-propos), **a) répétant que** « la grande majorité de la population ne doit pas craindre de conséquences graves pour sa santé », **b)** et **conclut que** l'OCHA « accroît les peurs des populations touchées au lieu de leur apporter un soutien ». (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 15)

In einem Brief an Kofi Annan attackierte Lars Holm [...] eine von der OCHA veröffentlichte Broschüre (mit einem Vorwort von Kofi Annan): **a)** Man **solle** der Mehrheit der Bevölkerung nicht einreden, dass sie gravierende Auswirkungen auf ihre Gesundheit zu befürchten habe, **b)** und die OCHA „**schüre** die Ängste der betroffenen Bevölkerung, statt sie zu beruhigen". (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 15)

Le deuxième exemple donne lieu au même type de repérage :

(232) Le 20 novembre 1999, M. Barak donnait la vue d'ensemble la plus explicite sur les menaces et les remèdes à la base de ce partenariat stratégique. **a)** « La prolifération des armes de destruction massive, **expliquait**-il, les programmes nucléaires de régimes extrémistes et le développement du terrorisme sponsorisé par les Etats sont des menaces qui visent directement Israël, les Etats-Unis et, en fait, toutes les démocraties du monde. **b)** La responsabilité de toute la communauté internationale est donc de développer une coopération sécuritaire efficace pour faire face ensemble à ces menaces. Il n'y a pas de plus bel exemple dans ce domaine que les liens stratégiques et la coopération dans le domaine du renseignement qui se sont multipliés entre les Etats-Unis et Israël. L'Arrow [un système de missile antimissile] a été développé par nos deux pays afin de contrer les missiles sol-sol qui sont aux mains de régimes scélérats et extrémistes. Nos amis à Washington savent que le soutien à Israël relève de l'intérêt national américain. Notre partenariat se fonde sur une même compréhension des menaces et des mises en danger de notre mode de vie. » (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10 ; 11)

Am 20. November 1999 schilderte Ehud Barak die Bedrohungen und „Heilmittel", die dieser

strategischen Partnerschaft zugrunde liegen. **a)** Die Ausbreitung der Massenvernichtungswaffen, die Atomwaffenprogramme extremistischer Regime und der staatlich geförderte Terrorismus **seien** Bedrohungen, die direkt gegen Israel, die USA und im Grunde gegen alle Demokratien der Welt **gerichtet seien**. **b)** Daher **sei** es die Verantwortung der gesamten internationalen Gemeinschaft, gegen diese Bedrohung eine sicherheitspolitische Kooperation zu entwickeln. Das beste Beispiel dafür **sei** die immer stärker werdende strategische Allianz zwischen den USA und Israel und ihre Zusammenarbeit im Bereich der Nachrichtendienste. Das Raketenabwehrsystem Arrow **sei** gemeinsam **entwickelt worden**, um die Boden-Boden-Raketen der extremistischen Schurkenstaaten ausschalten zu können. Israels Freunde in Washington **seien** sich dessen bewusst, dass die Unterstützung Israels im Interesse der USA **liege**; die Partnerschaft der beiden Ländern **basiere** auf der gleichen Wahrnehmung der Bedrohungen und der Gefährdung des westlichen Lebensstils. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10 ; 11)

Nous avons compté :

a) une occurrence d'EIR équivalente à un DD introduit par « expliquer » ;

b) une occurrence d'EIR équivalente à un DD non introduit.

- Les textes de presse contiennent quelquefois un marquage multiple de discours exogènes. Dans le texte français, des guillemets peuvent être employés pour signifier la littéralité de certains segments dans un DN ou un DI régi, comme le montre l'exemple suivant :

(233) Accusé de refuser de lutter contre la maladie, **M. Mbeki a déclaré avoir été extrêmement surpris par « la sorte de tempête » déclenchée par sa volonté de mieux comprendre les causes profondes du malheur qui ravage le continent africain**. Il a rappelé le plan de bataille en six points mis en œuvre par son gouvernement [...]. (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 10)

Ces citations partielles au moyen de guillemets sont désignées par J. Authier-Revuz (2004) par le terme d'*îlot textuel*. Le terme de *Teilzitat* employé par Burger (2005 : 92) ne recouvre que partiellement le même phénomène car il désigne également les citations d'énoncés complets au DD disséminées dans une séquence au mode indirect.

Afin de cerner la spécificité de la traduction de l'îlot textuel, nous n'avons pas comptabilisé l'îlot textuel comme forme à la source de l'EIR lorsque celui-ci est combiné à d'autres marques de discours pluriel - ce qui n'empêche pas sa prise en compte dans l'analyse de détail des textes. La comparaison des deux extraits suivants illustre la démarche employée. Pour l'extrait suivant, nous avons retenu que l'EIR dans le texte cible est équivalent à l'îlot textuel dans le texte source.

(234) EGALEMENT émigrés aux Etats-Unis, d'autres intellectuels allemands, comme Ernst Fraenkel, voyaient dans le nazisme la coexistence d'un « Etat normatif » (nécessaire pour garantir le fonctionnement d'une économie qui restait capitaliste) et d'un « Etat discrétionnaire » (**qui opérait en**

dehors d'un quelconque cadre juridique, sur la base d'un pur critère d'« opportunité politique » visant, en premier lieu, les « ennemis » du régime)(6).
(6) Ernst Fraenkel, Der Doppelstaat, Frankfort-sur-le-Main-Cologne, Europäische Verlagsanstalt, 1974. (*Le Monde diplomatique*, 2000-10 : 26 ; 27)

Andere in die USA emigrierte Intellektuelle wie Ernst Fraenkel sahen im NS-System die Koexistenz eines „normativen Staates" (der das Funktionieren einer weiterhin kapitalistischen Wirtschaft zu gewährleisten hatte) und eines „Maßnahmestaates" **(der außerhalb jeglicher Rechtsordnung allein nach dem Kriterium „politischer Opportunität" agiere und sich in erster Linie gegen die „Feinde des Regimes" richtete)**.(7)
(7) Ernst Fraenkel, „Der Doppelstaat", Frankfurt (Fischer) 1984. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-10 : 26 ; 27)

Pour le deuxième extrait (exemple 233) en revanche, nous avons retenu que l'EIR est équivalent à un DN introduit par « déclarer ».

Nachdem man Thabo Mbeki beschuldigt hatte, er wolle die Krankheit gar nicht bekämpfen, setzte sich dieser zur Wehr: **Er sei äußerst überrascht über „den regelrechten Sturm", den sein Bemühen ausgelöst habe, die tiefer liegenden Gründe für das Unheil zu begreifen, das den afrikanischen Kontinent heimsucht.** Er verwies außerdem auf den Sechsstufenplan, den seine Regierung ausgearbeitet hat [...]. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 10)

- Enfin, les textes cibles comportent un cas d'ambiguïté :

(235) Le rapport du Commissariat général du Plan illustre l'euphorie d'une pensée dogmatique sûre d'elle-même : « Le meilleur environnement économique » (entendons les privatisations et la compétition marchande) va permettre « une meilleure utilisation du capital et du travail » assurant des taux de croissance « de 5 % à 6,5 % ». (*Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 14 ; 15)

Der Bericht des Generalkommissariats für Planung zeugt von der Euphorie eines selbstbewussten dogmatischen Denkens: „Die beste Umgebung für die Wirtschaft" (gemeint sind Privatisierungen und marktwirtschaftlicher Wettbewerb) **werden** „eine bessere Nutzung von Kapital und Arbeit" erlauben und lassen Wachstumsraten „zwischen 5 und 6,5 Prozent" erwarten. (*taz*, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 14 ; 15)

La lecture oscille entre un DD au *Futur* de l'*Indikativ* et un EIR au *Konjunktiv I*. L'hypothèse d'un EIR est la moins probable compte tenu de la possibilité dont disposait le traducteur de choisir la forme au *Konjunktiv II* (*würde*) pour indiquer clairement la présence d'un EIR. Cet extrait n'a donc pas été intégré au corpus.

L'analyse de corpus à laquelle nous allons maintenant procéder montre tout d'abord une grande variété d'équivalents avec des fréquences différentes. L'EIR dans le texte cible correspond à neuf formes différentes dans le texte source français :

- toutes les formes standard du DR français, soit le DN, le DI régi, le DIL, le DD introduit, le DD non introduit et l'îlot textuel. L'équivalence avec des formes de DR est la plus fréquente avec plus de 76 % des occurrences ;
- le conditionnel journalistique, dans 11,68 % des cas ;

- des formes proches du récit, également dans 11,68 % des cas.

L'invariance que nous privilégions dans l'analyse est discursive et porte sur la fonction spécifique que remplit l'EIR dans le discours de presse. La spécificité du corpus journalistique ainsi que les premières observations sur les formes du texte français nous amènent à regrouper l'analyse autour des questions suivantes :

- plus de 36 % des EIR cibles remontent à des DR introduits par verbes ou substantifs (DN, DI régi et DD introduit). L'EIR étant un DR qui ne décrit pas l'acte illocutoire second, comment s'explique la part importante de DR source avec verbes introducteurs ? (9.2.2)
- 29,88 % des textes sources sont des DD non introduits, des DD introduits et des îlots textuels. Nous chercherons pourquoi les traducteurs renoncent ou amoindrissent l'effet d'authenticité que procure le mode direct, effet pragmatique dont nous avons rappelé l'importance dans les textes journalistiques (9.2.3).
- La part du DIL, avec 14,29 %, est significative. Il convient de s'interroger sur une fonction particulière du DIL dans le texte journalistique afin d'analyser son équivalence avec l'EIR. Il s'agit également de savoir si un ER est un équivalent adéquat du DIL français (9.2.4).
- Malgré les points communs entre le conditionnel journalistique et l'EIR, l'équivalence entre ces deux formes n'est pas celle qui est privilégiée. L'EIR traduit plus souvent un DIL ou un DI régi qu'un conditionnel. Quels sont les facteurs qui expliquent la faible représentation du conditionnel ? (9.2.5)
- Les autres équivalences sont des formes proches du récit (11,68 %) et nous amènent à chercher pourquoi les traducteurs allemands ont choisi d'expliciter ou d'ajouter la présence d'un DR dans le textes cible (9.2.6).

9.2.2 Les genres introduits

36,37% (28 formes composées de 3 DD, 8 DN et 17 DI) sont traduits du français vers l'allemand sans que soit conservé l'introducteur de discours, comme illustré par l'exemple suivant :

(236) Ces arguments sont rejetés aussi bien par le bureau du dirigeant palestinien que par les réfugiés des camps ou par les simples habitants de la Cisjordanie et de Gaza. On souligne d'abord que ce sont les Palestiniens qui ont fait, à Oslo, les concessions historiques, en acceptant d'édifier leur Etat sur un cinquième seulement de leur patrie. En outre, **on insiste sur le fait que** l'Autorité a fait preuve d'une

grande souplesse, tout **en demandant que** la légalité internationale soit respectée. Il faut, **rappelle-t-on,** accepter les résolutions des Nations unies et alors on pourra débattre de toutes les questions en suspens de manière réaliste. (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 3)

Dagegen verwahren sich die Palästinenser aus allen politischen Lagern. Sie verweisen darauf, dass sie bereits in Oslo historische Zugeständnisse gemacht haben, indem sie akzeptierten, ihren Staat auf nur einem Fünftel ihres alten Territoriums zu errichten. Auch die Autonomiebehörde **habe sich** schon sehr flexibel gezeigt. Auf jeden Fall **müsse** aber das internationale Recht respektiert werden: Erst wenn Israel die UN-Resolutionen **anerkenne**, **werde** man über alle noch offenen Probleme vernünftig reden können. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 3)

Les introducteurs non traduits sont variés, comme il ressort du tableau suivant. Exceptés *définir*, *dire* et *au nom de* qui sont des introducteurs neutres, les introducteurs non traduits font perdre au texte cible la caractérisation de l'acte illocutoire réalisé.

Equivalent français :	**DD régi**	**DI régi**	**DN**
Total : 28	**3**	**17**	**8**
affirmer		**1**	
ajouter		**1**	
arguer		**1**	
au nom de			**1**
conclure		**1**	
condition			**1**
considérer		**1**	
déclarer			**1**
définir			**1**
demander		**2**	
dire		**1**	
envisager			**1**
estimer		**1**	
évoquer			**1**
expliquer	**1**	**2**	
insister		**1**	
juger		**1**	
lamentation			**1**
préciser	**1**		
promettre	**1**		
proposer		**1**	
rappeler		**1**	
répéter		**1**	
souligner		**2**	**1**

L'usage dans la presse française et allemande tend à privilégier la *Signalfunktion* au détriment de la *Symbolfunktion* (Bühler). Les DI avec verbes introducteurs ne sont pas tant une description la plus fidèle possible de l'acte original qu'un texte reproductif axé sur son destinataire qu'il s'agit de captiver et de distraire en variant les verbes introducteurs. Cette tendance est plus forte dans la presse allemande (Marinos 2001 : 298 ; Burger 2005 : 95) et

française Nita (2006 : 174)[189] que dans d'autres cultures de presse, notamment anglaise, où l'emploi du très prosaïque *say*, à défaut de délivrer une information substantielle sur l'acte de communication représenté, attire l'attention sur le contenu propositionnel.
Des verbes tels que « conclure » et « ajouter » procèdent à un découpage séquentiel visant à organiser le texte pour en améliorer la réception sans pour autant renvoyer à une organisation choisie par l'énonciateur original. Quant à des verbes tels que « souligner, évoquer, proposer », ils apparaissent souvent comme des variations d'écriture ne renvoyant pas à des actes communicatifs précis. Finalement, la faible corrélation entre le choix du verbe décrivant l'acte de communication second et l'acte second lui-même a conduit, dans le discours journalistique français (en allemand également, voir Yos 2005 : 30), à un affaiblissement sémantique. De cette sorte, les verbes introducteurs sont en partie interprétés en amont de la traduction comme des marques génériques de discours de presse plutôt que comme des invariants référentiels. Perçus comme des supports à la mise en scène des personnes cités, ils amènent le traducteur à ne pas s'attacher à conserver l'invariance référentielle. L'invariance qui lui est préférée est celle de la fonctionnalité discursive, et c'est pourquoi, en dépit de la non traduction de l'élément référentiel, la traduction par un EIR peut être considéré comme réalisant une équivalence adéquate dans le type de discours considéré.

Néanmoins, l'effacement des verbes introducteurs a dans certains cas une conséquence sur l'attitude modalisatrice de l'énonciateur rapporteur. Ces cas sont ceux des DI avec un verbe introducteur placé en incise ou en postposition avec un effet modalisateur, comme dans l'exemple suivant. Ici, la non traduction du verbe introducteur a pour conséquence de ne pas livrer l'attitude critique que suggère l'incise. Dans les trois exemples au total que nous avons observés sur les vingt-huit, aucune compensation n'est proposée, de sorte que le texte allemand a globalement une tonalité plus factuelle, neutre et objective, que le texte français. Ce constat sera répété avec la traduction du DIL français par de l'EIR allemand (cf. *infra*).

(237) Les orientations principales de l'effort militaire américain pourraient être ainsi révisées et la priorité donnée à la puissance aérospatiale - dont on a vu qu'elle est l'instrument essentiel du « contrôle stratégique ». Du même coup, les partisans du NMD y voient un argument supplémentaire et capital pour défendre le sol américain au moyen d'un système antimissile qui en garantisse l'invulnérabilité. **Certes, celui-ci peut se répartir sur mer, à bord de navires de surface ou de sous-marins lance-missiles, ou encore sur des bases aériennes ailleurs dans le monde, mais il ne s'agit là que de relais : la profondeur stratégique nécessaire à cette puissance aérospatiale n'existe, disent-ils,**

[189] Nita (2006) a analysé un corpus traduit français-anglais et anglais-français et a constaté que les cultures journalistiques respectives influent sur la traduction. La traduction français-anglais se caractérise par un nivellement sémantique et un effacement énonciatif du journaliste tandis que le sens inverse de traduction se distingue par une démultiplication des verbes.

qu'aux Etats-Unis mêmes. (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 6 ; 7)

Die grundsätzliche Ausrichtung der US-Militärplanung könnte also revidiert werden, womit die Luftwaffe - die ja das Rückgrat der „strategischen Kontrolle" bildet - Priorität erlangen könnte. Die Anhänger des NMD-Projekts haben damit ein weiteres Hauptargument für eine Verteidigung des US-Territoriums durch ein Raketenabwehrsystem, das dessen Unverwundbarkeit gewährleiste. **Dieses System könnte zwar auch auf See stationiert werden, mit Raketenträgern oder U-Boot-gestützten Raketenabschussanlagen, es könnte auch mit Luftwaffenstützpunkten rund um die Welt funktionieren. Doch all dies wären nur Relaisstationen, während die strategische Tiefe, die eine solche Raketenabwehr benötige, nur das Territorium der USA selbst bieten könne**. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 6 ; 7)

9.2.3 Le discours direct non introduit et l'îlot textuel

Dans le texte journalistique, la représentation indirecte est la représentation par défaut, comme l'expose Burger (2005 : 97), car elle est celle qui reflète le plus les conditions de production du texte, en signalant que le texte second a été réceptionné et interprété par le journaliste.

La représentation directe, à l'inverse, est marquée et correspond à un effacement énonciatif du journaliste qui cherche à donner au destinataire du texte l'illusion d'accéder immédiatement au discours second. La représentation directe remplit une fonction importante en véhiculant la notion d'authenticité. Il convient donc de s'interroger sur les facteurs qui amènent les traducteurs allemands à se priver d'une fonction pragmatique aussi importante.

- Le discours direct

Les facteurs qui expliquent que des DD sont traduits par de l'EIR ne s'expliquent pas par une inadéquation contextuelle du *direkte Rede*. Ils tiennent à la connaissance qu'a le traducteur des pratiques de citation dans le discours journalistique. La représentation en mode direct est déchiffrée comme une convention qui vise à établir un contrat de lecture entre le lecteur et le journaliste mais qui ne repose pas nécessairement sur une reproduction authentique. Les traducteurs, par conséquent, ne se sentent pas tenus de conserver l'invariance de la *mimesis* dans le texte cible. Ils traduisent donc le DD par un EIR parce que celui-ci est idiomatique dans le discours journalistique. C'est le cas de la traduction suivante :

(238) Compte tenu de cette apparente filiation naturelle entre le Syndicat de la vie quotidienne et les Verts, convient-il pour autant de jeter le bébé avec l'eau du bain pour « vice caché »?
Pas sûr, d'autant que M. Denis Lambert, l'un des géniteurs du « nouveau-né », veut dissiper tout malentendu: « Le bébé n'est pas mort-né, comme on l'a dit et écrit. **Au contraire, le SVQ devrait**

être opérationnel début 2001. Nous ne sommes pas le bras syndical du parti Ecolo. Et nous ne voulons pas non plus concurrencer les organisations des travailleurs. D'ailleurs, si le sigle reste, le mot syndicat disparaîtra. Notre objectif? Agir sur le terrain de la mobilité, de la qualité de l'alimentation et de la défense des services publics de plus en plus menacés par les privatisations. **Nous avons encore à affiner nos modes d'action, qui passeront certainement par Internet, grâce auquel nous comptons tisser un réseau d'informations et d'alerte auquel viendront s'ajouter des forums régionaux et des groupes d'initiatives par thème. »** (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 14)

Doch selbst wenn man diese offensichtliche und durchaus natürliche Verbindung unterstellt, ist es deswegen berechtigt, den „verborgenen Makel" anzuprangern und das Kind mit dem Bade auszuschütten?
Es handle sich hier nicht um eine Totgeburt, so Lambert, einer der Väter der Bewegung. **Im Gegenteil - schon Anfang des Jahres 2001 werde das SVQ wohl handlungsfähig sein. Es verstehe sich keineswegs als gewerkschaftlicher Arm der Ökologiepartei und wolle auch nicht in Konkurrenz zu den Arbeiterorganisationen treten. Übrigens solle der Begriff Gewerkschaft fallen gelassen werden, auch wenn man vorhabe, das Kürzel beizubehalten.** Nach den Zielen des SVQ befragt, sagt Lambert: „Wir wollen in den Bereichen Transportwesen und Nahrungsmittelqualität aktiv werden und uns für die Verteidigung der öffentlichen Dienste einsetzen, die immer mehr durch Privatisierungen bedroht sind." **Freilich müsse man noch die Aktionsformen ausfeilen, das Internet werde dabei eine große Rolle spielen, denn mit Hilfe dieses Mediums könne man ein Informationsnetz und ein Warnsystem schaffen. Zusätzlich werde es regionale Foren und nach Themen zusammengefasste Initiativgruppen geben.** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 14)

Malgré le changement important opéré dans le texte cible, énonciatif et discursif, une certaine équivalence est réalisée. Elle se situe au niveau de la relation entre l'allocuté (le lecteur). DD et EIR instaurent chacun des contrats de lecture entre le journaliste et le lecteur qui sont usuels dans le discours journalistique (à la différence du contrat de lecture réalisé par le DIL, cf. *infra*).

- L'îlot textuel

8 cas sur 10 conservent le marquage du mode direct dans des proportions égales ou supérieures. Le choix d'un EIR dans le texte cible s'interprète ici comme un redoublement du marquage du DR lié au genre de discours :

(239) EGALEMENT émigrés aux Etats-Unis, d'autres intellectuels allemands, comme Ernst Fraenkel, voyaient dans le nazisme la coexistence d'un « Etat normatif » (nécessaire pour garantir le fonctionnement d'une économie qui restait capitaliste) et d'un « Etat discrétionnaire » (**qui opérait en dehors d'un quelconque cadre juridique, sur la base d'un pur critère d'« opportunité politique » visant, en premier lieu, les « ennemis » du régime**)(6).
(6) Ernst Fraenkel, Der Doppelstaat, Frankfort-sur-le-Main-Cologne, Europäische Verlagsanstalt, 1974. (*Le Monde diplomatique*, 2000-10 : 26-27)

Andere in die USA emigrierte Intellektuelle wie Ernst Fraenkel sahen im NS-System die Koexistenz eines „normativen Staates" (der das Funktionieren einer weiterhin kapitalistischen Wirtschaft zu gewährleisten hatte) und eines „Maßnahmestaates" **(der außerhalb jeglicher Rechtsordnung allein nach dem Kriterium „politischer Opportunität" agiere und sich in erster Linie gegen die „Feinde des Regimes" richtete)**.(7)
(7) Ernst Fraenkel, „Der Doppelstaat", Frankfurt (Fischer) 1984. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-10 : 26-27)

Le renforcement de la représentation directe dans le texte cible se fait soit au travers de l'élargissement de la citation directe (exemple 239, les « ennemis » du régime, die « Feinde des Regimes »), soit par l'ajout d'une particule de discours, comme dans l'exemple suivant :

(240) Haïm Margalit minimise toutefois son refus, motivé par des considérations strictement « personnelles », **Rashid ne lui étant « pas sympathique »**. Shoshana l'interrompt: « Le problème n'était pas personnel, mais idéologique. […] » (*Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 10 ; 11)

Chaim Margalit versucht allerdings, seine Ablehnung herunterzuspielen und führt rein „persönliche" Gründe an. **Raschid sei ihm „einfach nicht sympathisch" gewesen**. Schoschana unterbricht ihn: „Es ging nicht um ein persönliches, sondern um ein ideologisches Problem. […]"(taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 10 ; 11)

La présence de l'énonciateur second est renforcée dans le texte cible avec l'ajout de la particule modale « einfach » dans le champ du discours direct. Le *tertium comparationis* de l'équivalence avec « einfach » est ici l'enchaînement argumentatif : Dans le texte source français, la proposition participiale explicite les raisons du refus de l'énonciateur second. Dans le texte cible allemand, « einfach » réalise un enchaînement argumentatif présentant la proposition comme l'argument principal d'une thèse, après réflexion et examen d'autres arguments concurrents (Métrich et al. 2005 : 210-222).

Le lien qui fonde l'équivalence entre « einfach » et la proposition participiale est l'introduction d'un élément d'une chaîne argumentative. La première différence, sémantique, est que « einfach » présente l'argument comme l'aboutissement d'une réflexion, comme le produit d'une synthèse, ce que ne fait pas l'enchaînement avec la proposition participiale, qui présente simplement la cause. La deuxième différence est énonciative : placée entre guillemets, « einfach » fait ressortir dans le texte la situation d'énonciation seconde.

Les cas de traductions qui renoncent à marquer la littéralité de la citation sont rares (2 cas). Il s'agit des deux exemples ci-dessous, qui appellent des analyses différentes. Le premier exemple est le suivant :

(241) Dans son oeuvre, le camp d'extermination, comme lieu de suspension du droit et comme lieu de déstructuration et de reconstruction de l'humain, devient la métaphore emblématique d'une forme politique inédite, mais profondément enracinée dans le constructivisme rationaliste moderne, **convaincu que tout peut être modifié par l'idéologie, y compris la « condition humaine »**(7).
Notes : (7) Hannah Arendt, The Origins of Totalitarianism, New York, Hartcourt Brace, 1966 (en français, Les origines du totalitarisme, Seuil, Paris, 1995 et 1998). (*Le Monde diplomatique*, 2000-10 : 26 ; 27)

In ihrem Werk wird das Konzentrationslager- als rechtsfreier Raum und Ort der Präparierung des Menschen- zur prägenden Metapher einer neuartigen Form von Politik. Deren Wurzeln sieht sie

jedoch im rationalistischen Konstruktivismus der Moderne, **der davon ausgehe, dass alles, auch die menschliche Natur, durch Ideologie transformierbar ist.**(8)
Fußnoten: (8) Hannah Arendt, „Elemente und Ursprünge totaler Herrschaft“, München (Piper), 1996. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-10 : 26 ; 27)

Dans le texte source, les guillemets opacifient le signe utilisé par l'énonciateur-citant et montrent qu'il l'emprunte littéralement à un autre énonciateur. L'abandon de ce marquage dans le texte cible a probablement, dans ce cas précis, des raisons intertextuelles. Dans le texte source, le journaliste cite H. Arendt en se référant à l'œuvre traduite en français. Dans le texte cible, le lecteur allemand a à sa disposition l'œuvre de H. Arendt en allemand. Etant donné que les *Prätexte* de la citation sont des textes publiés dans les deux langues, le traducteur devrait consulter la version allemande de l'œuvre s'il voulait employer légitimement les guillemets de citation directe. Si nous formons l'hypothèse que le traducteur a renoncé à cette démarche coûteuse en temps, nous avons l'explication de la perte de littéralité dans le texte cible.

Dans le deuxième exemple, le texte source est un cas d'énoncé mixte qui glisse d'un discours avec introducteur de point de vue vers un DD (le pronom « nous » n'inclut pas le journaliste ou le lecteur, mais renvoie à la nation américaine)[190].

(242) Cette stratégie représentait, selon lui, « un paradigme pour l'entrée de notre nation dans l'ère de l'après-guerre froide ». (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10-11)

Für Lake bedeutete diese Strategie einen Paradigmenwechsel: **Die USA würden damit - nach Ende des Kalten Krieges - in eine neue Ära eintreten.** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10-11)

La traduction allemande homogénéise le texte et supprime la deixis personnelle, qui ne pourrait être reproduite dans un EIR (« notre nation » - « die USA »).

* Für Lake bedeutete diese Strategie einen Paradigmenwechsel: **Unsere Nation würde damit - nach Ende des Kalten Krieges - in eine neue Ära eintreten.** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10-11)

9.2.4 Le discours indirect libre

Dans plus de 15 % des cas, le DIL est le DR source de l'EIR. Afin d'analyser l'équivalence que réalise l'EIR, il faut d'abord préciser quelle est la fonction du DIL dans le texte source. Dans notre corpus, nous avons observé deux emplois fondamentaux du DIL : celui-ci trahit

[190] Ces constructions hybrides sont désignées en allemand par le terme de *slipping* (Burger 2005 : 92 ; Marinos 2001 : 293).

une appréciation critique du journaliste ou au contraire ne véhicule aucune modalisation particulière.

- Le DIL avec modalisation

Deux occurrences de DIL sur les douze au total révèlent une attitude critique de la part du journaliste face aux propos relatés :

(243) *(Le journaliste commente des mesures du FMI)*
D'après le FMI, pourtant, il ne s'agit là que d'une potion amère qui, à long terme, va guérir le malade. **De plus, un brin d'inégalité n'est pas une mauvaise chose. Il permet de dégager des ressources en capitaux pour investir.** Or avec le recul, on s'aperçoit que, même en fonction de critères purement économiques, et même à long terme, cette thérapeutique a presque partout échoué. (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 18 ; 19)

Glaubt man dem IWF, ist diese Rezeptur nur eine bittere Arznei, die den Kranken langfristig heilen wird. **Überdies sei eine Prise Ungleichheit gar keine schlechte Sache, weil sie Kapitalressourcen für Investitionen freisetze**. Doch selbst rein ökonomisch gesehen zeigt sich im Rückblick, dass die Therapie auch bei langfristiger Anwendung fast nirgends angeschlagen hat. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 18 ; 19)

(244) AFIN de minimiser l'impact des techniques OGM sur l'homme et son environnement, on nous fait valoir que la transgenèse se trouve déjà dans la nature : **ainsi, les bactéries du sol échangent depuis toujours des gènes de résistance aux antibiotiques ; le blé moderne a reçu des fragments de génome de seigle ; les mitochondries ou les chloroplastes sont les vestiges de bactéries ingérées par les cellules animales ou végétales ; les plantes et les animaux ont incorporé depuis longtemps des séquences génétiques de virus, etc.** (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 1 ; 2 ; 27)

Um die Auswirkungen der GVO-Technologie auf Mensch und Umwelt herunterzuspielen, gibt man uns zu bedenken, dass sich die Transgenese auch in der Natur vorfinde: **Schon immer würden Bodenbakterien Resistenzgene gegen Antibiotika austauschen; moderner Weizen enthalte Genomstücke vom Roggen; die Mitochondrien und Chloroplasten in tierischen und pflanzlichen Zellen seien Überreste von Bakterien; Tiere und Pflanzen würden sich schon seit langem genetische Sequenzen von Viren einverleiben usw.** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 1 ; 2 ; 27)

Etant donné que la présence du DIL n'est attestée ni par la transposition du temps verbal ni par celle des personnes, l'ajout d'un verbe introducteur ainsi que de pronoms personnels permet de valider notre interprétation. Les énoncés acceptent l'incise d'un verbe introducteur et la cohérence est plus grande lorsque le pronom est transposé (ce qui permet d'exclure l'hypothèse d'un DDL).

D'après le FMI, pourtant, il ne s'agit là que d'une potion amère qui, à long terme, va guérir le malade. **De plus, nous explique-t-on, un brin d'inégalité n'est pas une mauvaise chose.** Il permet de dégager des ressources en capitaux pour investir. Or avec le recul, on s'aperçoit que, même en fonction de critères purement économiques, et même à long terme, cette thérapeutique a presque partout échoué.

AFIN de minimiser l'impact des techniques OGM sur l'homme et son environnement, on nous fait valoir que la transgenèse se trouve déjà dans la nature : **ainsi, les bactéries du sol échangent depuis toujours des gènes de résistance aux antibiotiques, nous explique-t-on […].**

> D'après le FMI, pourtant, il ne s'agit là que d'une potion amère qui, à long terme, va guérir le malade. **De plus, un brin d'inégalité n'est pas une mauvaise chose, * comme nous l'avons souvent constaté / comme ils l'ont souvent constaté.** Il permet de dégager des ressources en capitaux pour investir. Or avec le recul, on s'aperçoit que, même en fonction de critères purement économiques, et même à long terme, cette thérapeutique a presque partout échoué.
>
> AFIN de minimiser l'impact des techniques OGM sur l'homme et son environnement, **certains experts**[191] nous font valoir que la transgenèse se trouve déjà dans la nature : **ainsi, les bactéries du sol échangent depuis toujours des gènes de résistance aux antibiotiques, * comme le montrent nos résultats / comme le montrent leurs résultats […].**

Dans ces extraits, le DIL a pour fonction de relater des propos tout en suggérant une critique forte de la part du journaliste. La structure énonciative du DIL permet de rendre cette critique sur le mode de l'ironie. L'ironie est la coïncidence de deux subjectivités divergentes d'abord présentées comme convergentes. L'énonciateur citant feint une coénonciation puis réfute l'opinion de l'énonciateur cité. La position réelle de l'énonciateur citant est pour une part à interpréter (notamment en se basant sur les lignes éditoriales du journal, soit l'hypertexte) et pour une autre part indiquée dans le contexte ou dans le texte cité :

- le commentaire (exemple 243) « la thérapeutique a presque partout échoué » indique la position du journaliste
- la clôture du DR par « etc. » (exemple 244) est une intervention résumante qui est ici péjorative car elle laisse entendre que le DS est une suite d'énoncé non pertinents.

La traduction par un EIR ne permet pas de conserver l'ironie du texte français. Le trait aléthique de non-prise en charge du *Konjunktiv I* empêche le premier mouvement de coénonciation qui est mis en scène dans le discours ironique. L'*erlebte Rede* permettrait-il de conserver la fonction ironique du DIL-source ? Les énoncés seraient les suivants :

> Glaubt man dem IWF, ist diese Rezeptur nur eine bittere Arznei, die den Kranken langfristig heilen wird. **Überdies ist eine Prise Ungleichheit gar keine schlechte Sache, weil sie Kapitalressourcen für Investitionen freisetzt**. Doch selbst rein ökonomisch gesehen zeigt sich im Rückblick, dass die Therapie auch bei langfristiger Anwendung fast nirgends angeschlagen hat.
>
> Um die Auswirkungen der GVO-Technologie auf Mensch und Umwelt herunterzuspielen, gibt man uns zu bedenken, dass sich die Transgenese auch in der Natur vorfinde: **Schon immer tauschen Bodenbakterien Resistenzgene gegen Antibiotika aus; moderner Weizen enthalten Genomstücke vom Roggen; die Mitochondrien und Chloroplasten in tierischen und pflanzlichen Zellen sind Überreste von Bakterien; Tiere und Pflanzen verleiben sich schon seit langem genetische Sequenzen von Viren ein usw.**

Dans les deux énoncés, la voix de l'énonciateur citant est nettement dominante et la double énonciation est moins visible que dans le texte source. Dans le deuxième extrait toutefois,

[191] La démonstration étant impossible avec « on », nous avons substitué « certains experts » à « on ».

des éléments du contexte préviennent une lecture comme discours simple assumé par le journaliste. L'énoncé qui précède est un *indirekte Rede* dont le verbe introducteur témoigne d'une méfiance forte du journaliste (« man gibt uns zu bedenken, daß ») ; de plus, « usw. » est un indice de discours rapporté. En revanche, l'interprétation d'un ER dans le premier énoncé est difficile. Le potentiel de coénonciation, ajouté au registre soutenu de l'ER dans les discours de presse, explique pourquoi le DIL n'est pas traduit par un ER. Mais le choix de l'EIR a pour conséquence d'effacer l'ironie du texte source et de ne pas rendre, dans l'écriture, le positionnement idéologique du *Monde diplomatique*.

- Le DIL sans modalisation

Les deux exemples suivants illustreront cet emploi du DIL. Dans le premier, l'énonciateur second est le journaliste (ce qui est un cas unique dans notre corpus), dans le deuxième, la personne citée :

(245) « On nous accuse d'immobilisme, commente, d'un air débonnaire, M. Youssoufi […], mais on oublie, entre autres, que nous avons créé une nouvelle atmosphère favorable à l'affirmation de l'Etat de droit et à la défense des libertés individuelles et publiques. […] »
Mais ne sent-il pas la grande déception qui monte dans l'opinion? « Je sens les impatiences, répond M. Youssoufi. […] »
CHEF d'un grand parti de gauche, comment explique-t-il que, dans les quartiers les plus pauvres, les gens se tournent vers les islamistes et non vers les socialistes? « Nous nous sommes embourgeoisés, reconnaît-il sans ambages. […] » (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 1 ; 10 ; 11)

[…] Der Ministerpräsident [erläutert] mit milder Nachsicht: „Man wirft uns vor, wir täten nichts, aber man übersieht dabei unter anderem, dass wir eine neue Atmosphäre geschaffen haben, in der sich die Chancen für die Festigung des Rechtsstaats und den Schutz der Rechte des Einzelnen und der Bürgerrechte verbessern. [...]"
Ob er nicht bemerke, wie die Enttäuschung in der Bevölkerung wächst? „Ich spüre die allgemeine Ungeduld. [...]"
Welche Erklärung er, als Führer einer bedeutenden Partei der Linken, dafür habe, dass sich in den ärmsten Vierteln die Menschen nicht den Sozialisten, sondern den Islamisten zuwenden? „Wir sind verbürgerlicht", räumt Youssoufi ein. [...]" (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 1 ; 10 ; 11)

(246) […] M. Tony Lake, exposait, en mai 1994, devant le Washington Institute for Near East Policy [...] les liens que les responsables politiques américains avaient établis entre la guerre du Golfe et les accords d'Oslo. Il expliquait que la paix entre Israël et ses voisins arabes était destinée à demeurer une paix armée afin d'isoler les « Etats voyous » (rogue states) irakien et iranien. **Le président Saddam Hussein devait continuer à subir l'ostracisme des régimes arabes. L'Iran devait être privé de sa relation stratégique avec la Syrie**. **Il fallait également mettre sur pied une coalition israélo-arabe contre l'extrémisme islamiste,** qu'il définissait comme « une menace pour nos intérêts nationaux ». (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10 ; 11)

Es war im Mai 1994 [...]. Tony Lake [...] legte vor dem Washington Institute for Near East Policy [...] die Zusammenhänge dar, die von den politischen Entscheidungsträgern der USA zwischen dem Golfkrieg und dem Abkommen von Oslo gesehen wurden. Lake stellte klar, dass der Frieden zwischen Israel und seinen arabischen Nachbarn ein bewaffneter Frieden bleiben müsse, um die so genannten Schurkenstaaten Irak und Iran zu isolieren. **Präsident Saddam Hussein müsse weiterhin von den arabischen Regierungen geächtet werden, das strategische Bündnis des Iran mit Syrien solle unterminiert werden**. **Man müsse außerdem eine israelisch-arabische Koalition gegen den**

islamistischen Extremismus zustande bringen, der eine Bedrohung der US-amerikanischen Interessen darstelle. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10 ; 11)

L'EIR est préféré à l'ER pour deux types de raisons : soit le DR serait lu comme un DD (premier extrait), soit le DR est stylistiquement inadéquat (deuxième extrait - l'ER ne rendrait pas le DR indétectable en raison de la prospection que l'on attribue à l'énonciateur cité).

[…] Der Ministerpräsident [erläutert] mit milder Nachsicht: „Man wirft uns vor, wir täten nichts, aber man übersieht dabei unter anderem, dass wir eine neue Atmosphäre geschaffen haben, in der sich die Chancen für die Festigung des Rechtsstaats und den Schutz der Rechte des Einzelnen und der Bürgerrechte verbessern. [...]"
Ob er nicht bemerkt, wie die Enttäuschung in der Bevölkerung wächst? „Ich spüre die allgemeine Ungeduld. [...]"
Welche Erklärung hat er dafür, als Führer einer bedeutenden Partei der Linken, dass sich in den ärmsten Vierteln die Menschen nicht den Sozialisten, sondern den Islamisten zuwenden? „Wir sind verbürgerlicht", räumt Youssoufi ein. [...]"

Es war im Mai 1994 [...]. Tony Lake [...] legte vor dem Washington Institute for Near East Policy [...] die Zusammenhänge dar, die von den politischen Entscheidungsträgern der USA zwischen dem Golfkrieg und dem Abkommen von Oslo gesehen wurden. Lake stellte klar, dass der Frieden zwischen Israel und seinen arabischen Nachbarn ein bewaffneter Frieden bleiben müsse, um die so genannten Schurkenstaaten Irak und Iran zu isolieren. **Präsident Saddam Hussein mußte weiterhin von den arabischen Regierungen geächtet werden, das strategische Bündnis des Iran mit Syrien sollte unterminiert werden**. **Man mußte außerdem eine israelisch-arabische Koalition gegen den islamistischen Extremismus zustande bringen,** der eine Bedrohung der US-amerikanischen Interessen darstellte.

9.2.5 Le conditionnel

On observe, comme pour le DIL, deux types d'emploi du conditionnel, selon que celui-ci véhicule une distanciation forte de la part du journaliste ou non.

- L'emploi du conditionnel avec modalisation

Cet emploi est illustré par l'exemple suivant :

(247) A défense des inégalités au sein de la société a été construite par différents courants idéologiques, chacun apportant sa pierre à l'édifice. Elle s'articule autour de trois thèmes principaux.
L'égalité serait tout d'abord synonyme d'uniformité. L'inégalité est alors défendue au nom du droit à la différence, au prix d'une double confusion, entre égalité et identité d'une part, entre inégalité et différence de l'autre.
De surcroît, l'égalité serait synonyme d'inefficacité. En garantissant à chacun une égale condition sociale, elle démotiverait les individus et ruinerait les bases de l'émulation et de la concurrence. Elle serait donc contre-productive, tant pour l'individu que pour la collectivité. Les inégalités profiteraient en définitive à tout le monde, aussi bien aux « perdants » qu'aux « gagnants ». Telle est, par exemple, la position de Friedrich Hayek et de ses épigones. […]
Le discours inégalitariste se replie, en troisième lieu, sur son argument majeur : l'égalité serait synonyme de contrainte, d'aliénation de la liberté, notamment en portant atteinte au « libre fonctionnement du marché ». (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 32)

Zahlreiche ideologische Strömungen schwangen sich auf, die Ungleichheiten zu legitimieren, und jede hatte ein Schärflein zur Demontage des Gleichheitsideals beizutragen. Dabei lassen sich drei Hauptthemenfelder unterscheiden.
Im ersten Typus der Plädoyers für die soziale Ungleichheit wird Gleichheit vor allem als Gleichförmigkeit kritisiert. Ungleichheit wird also im Namen des Rechts auf Differenz verteidigt, freilich um den Preis einer doppelten Verwechslung- von Gleichheit mit Uniformität und von Ungleichheit mit Differenz.
Außerdem sei Gleichheit gleichbedeutend mit Ineffizienz. Die Garantie gleicher sozialer Lebensumstände wirke demotivierend, ruiniere die Grundlagen des Wettstreits und der Konkurrenz und sei somit für den Einzelnen wie für die Gesellschaft kontraproduktiv. Dagegen komme Ungleichheit, wie Friedrich A. Hayek und seine Epigonen behaupten, letzten Endes allen zugute, den „Verlierern“ ebenso wie den „Gewinnern“. […]
Der dritte und wesentliche Strang der antiegalitaristischen Ideologie insinuiert, Gleichheit bedeute Zwang und Verlust an Freiheit, sprich an „freier Marktwirtschaft“ [...]. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 32)

L’équivalence entre le conditionnel et l’EIR repose sur l’invariance de la non-prise en charge et sur la non-introduction. L’EIR fait perdre en revanche au texte cible un ton très distancié, et ne fait que marquer une distance neutre.

Cette différence entre le conditionnel et l’EIR explique, selon cette analyse, l’ajout de l’adverbe modalisateur « natürlich » ou de l’adverbe « brillant » dans le texte allemand (respectivement en 248 et en 249), lorsque le propos du journaliste est accompagné d’une ironie moqueuse.

(248) […] il est toujours mal vu officiellement de dire que l’annulation des élections de décembre 1991 était en vérité celle d’un processus démocratique prometteur. **L’armée ne serait intervenue que pour sauver les institutions et la démocratie**, avec le succès que l’on sait. (*Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 03)

Auf offizieller Seite wird immer noch übel vermerkt, wenn man sagt, dass mit der Annullierung der zweiten Runde der Parlamentswahlen im Januar 1992 eine viel versprechende demokratische Entwicklung annulliert wurde. **Die Armee habe damals natürlich nur interveniert, um den Staat und die Demokratie zu retten.** Mit dem bekannten Erfolg. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 03)

(249) Avi Shlaïm reprend la thèse qu’il avait développée dans l’un de ses ouvrages précédents, Collusion across the Jordan : King Abdullah, the Zionist Movement and the partition of Palestine. **La victoire d’Israël en 1948 n’aurait pas été aussi décisive si l’Agence juive et le roi Abdallah n’avaient pas procédé à un partage secret de la Palestine dès le 17 novembre 1947 et si, en dépit de son entrée en guerre le 15 mai 1948, la Légion transjordanienne, seule armée arabe capable d’affronter efficacement les forces juives, ne s’était pas cantonnée au territoire alloué à l'Etat arabe par le plan de partage de l'ONU**. (*Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 31)

Avi Shlaïm wiederum greift eine These auf, die er in einem seiner früheren Bücher, „Collusion across the Jordan: King Abdullah, the Zionist Movement and the Partition of Palestine“, **brillant** entwickelt hatte: **Israels Sieg von 1948 wäre nicht so entscheidend ausgefallen, hätten nicht die Jewish Agency und König Abdallah seit dem 17. November 1947 insgeheim eine Teilung Palästinas in die Wege geleitet und hätte sich nicht die transjordanische Legion - die einzige arabische Armee, die imstande war, den israelischen Truppen wirksam entgegenzutreten - auf das im Teilungsplan der UNO dem arabischen Staat eingeräumte Gebiet zurückgezogen**. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 31)

- L'emploi du conditionnel sans modalisation

Ce type d'emploi n'apparaît qu'une fois dans notre corpus, lorsque le conditionnel d'hypothèse, au second plan d'énonciation, se mêle au conditionnel de report de discours, au premier plan d'énonciation.

(250) CONTACTER les salariés par courrier électronique demeure le plus souvent assez risqué. Certaines entreprises l'interdisent, d'autres ferment les yeux... jusqu'au moment où elles décident de fermer le robinet. Quelques-unes ont même porté plainte. « Le manque de réglementation en la matière est invraisemblable », s'insurge M. Lechat, qui, au nom de son syndicat, propose une nouvelle législation. **Les syndicats devraient avoir un libre accès au réseau interne et aux messageries et devraient connaître la liste des adresses de diffusion pour l'ensemble des salariés. A charge, bien sûr, pour eux, de limiter leurs envois afin de ne pas submerger les salariés de courriers électroniques.**
Du reste, ces derniers eux-mêmes ne l'accepteraient pas. Quant à la confidentialité des messages reçus et envoyés par les salariés, elle devrait être garantie, clairement inscrite dans le code du travail. La décision du tribunal correctionnel de Paris, le 2 novembre 2000, est à marquer d'une pierre blanche : pour la première fois, dans un jugement qui devrait faire jurisprudence, la justice affirme que le courrier électronique sur le lieu de travail constitue bien une « correspondance privée ». (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 24)

IN den meisten Fällen ist die Information der Beschäftigten per E-Mail noch immer ein recht riskantes Unterfangen. Manche Unternehmen verbieten es, andere schließen die Augen- bis zu dem Tag, an dem sie den Zugang schließen. Einige zogen sogar vor Gericht. „Die Rechtsunsicherheit in diesem Bereich ist einfach unglaublich", empört sich Noël Lechat, der im Namen seiner Gewerkschaft eine gesetzliche Regelung anregt. **Die Gewerkschaften sollten freien Zugang zum Intranet haben und eine Liste der unternehmensinternen E-Mail-Adressen aller Beschäftigten besitzen. Dabei läge es natürlich in ihrer Verantwortung, die Zahl der Sendungen zu begrenzen, um die Beschäftigten nicht mit E-Mails zu überschwemmen. Im Übrigen würden Letztere dies kaum akzeptieren.**
Die Vertraulichkeit der empfangenen und abgesandten Nachrichten müsste eigentlich garantiert und im Arbeitsrecht festgeschrieben sein. Im Kalender rot anzustreichen ist in dieser Hinsicht die wegweisende Entscheidung des Pariser Tribunal Correctionnel vom 2. November 2000: Erstmals befand ein Gericht, dass elektronische Post am Arbeitsplatz als „Privatkorrespondenz" einzustufen ist. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 24)

9.2.6 Autres

Les derniers types d'énoncés qui se situent à la source de l'EIR sont proches d'un discours simple, d'un récit du journaliste. L'emploi de l'EIR dans le texte cible donne plus de visibilité à l'énonciateur second que ne le fait le texte source.

Les énoncés sources sont d'abord de trois cas de discours avec des introducteurs de cadre de discours, dont nous citons un exemple :

(251) DEPUIS le déclenchement de l'Intifada d'al-Aqsa, les médias israéliens se fondent sur les affirmations des porte-parole militaires et civils. Alors que d'ordinaire ces informations sont plutôt exactes et précises, cette fois-ci elles s'accompagnèrent d'inexactitudes, de mensonges et d'omissions. Un exemple : ils laissèrent entendre aux journalistes que l'usage excessif de la force pour disperser les manifestants se révélait nécessaire et justifié dans la mesure où des soldats et des civils israéliens se trouvaient en danger. **Ainsi le vendredi 29 septembre, lors de la prière à al-Aqsa, quand - selon leur version - des jeunes surexcités jetèrent des pierres sur les juifs priant devant le mur des Lamentations**. (*Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 12 ; 13)

Seit Beginn der „Al-Aksa-Intifada“ stützen sich die israelischen Medien auf die Verlautbarungen von Armee- und Regierungssprechern. Doch diese Informationen, die üblicherweise zuverlässig und präzise sind, strotzen nunmehr von Ungenauigkeiten, Unwahrheiten und Lücken. Zum Beispiel gab man den Journalisten zu verstehen, das Übermaß an Gewalt bei der Auflösung der Demonstrationen sei notwendig und gerechtfertigt gewesen, weil israelische Soldaten und Zivilisten gefährdet gewesen seien: **Angeblich hätten aufgebrachte Jugendliche am 29. September während des Freitagsgebets in der Al-Aksa-Moschee jüdische Gläubige, die an der Klagemauer beteten, mit Steinen beworfen.** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 12 ; 13)[192]

Il s'agit également d'énoncés sources contenant le verbe *voir* :

(252) Cette affirmation est abondamment illustrée au fil des pages, en particulier pour contredire l'argument selon lequel les organismes génétiquement modifiés (OGM) pourraient diminuer la biodiversité : **le rapport voit dans cette position « une certaine charge idéologique »** et souligne que « l'émergence du sida est une manifestation de la biodiversité ». (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 1 ; 26 ; 27)

Die folgenden Seiten des Berichts veranschaulichen diese Einsicht insbesondere durch die Gegenargumente, die die Autoren wider die Ansicht vorbringen, genetisch veränderte Lebewesen könnten die biologische Vielfalt beeinträchtigen: **Solche Mutmaßungen seien „ideologisch aufgeladen“**, schließlich sei „die Entstehung von Aids eine Manifestation von Biodiversität“. (taz, dans Le Monde diplomatique, 2000-09 : 1 ; 26 ; 27)

La prédication dans le texte français attribue à une personne une certaine croyance. Le contexte (« au fil des pages ») et l'emploi de guillemets de modalisation autonymique (une certaine charge idéologique) nous renseignent sur le fait que celle-ci a été verbalisée. L'EIR est équivalent au segment source en cela qu'il explicite dans l'énoncé même la profération de l'opinion représentée.

Enfin, deux occurrences sont des cas pour lesquels le traducteur allemand a décelé un DR là où le texte source ne donne pas d'indications probantes sur la présence d'un DR :

(253) Amnesty International a examiné plusieurs aspects de la campagne, incluant neuf attaques spécifiques au cours desquelles des civils furent tués et où le droit de la guerre a pu être ou a été violé. **Elle n'a pas eu les moyens d'analyser d'autres attaques comme celle des ponts de Novi Sad, peut-être illégale même si aucun civil ne semble avoir été tué ; elle n'est pas non plus en mesure d'évaluer l'impact global des bombardements sur la population civile**. Sur la base de faits disponibles, principalement les déclarations publiques de l'OTAN, et de discussions avec des officiels de haut rang de l'Alliance à Bruxelles en février 2000, il apparaît que l'OTAN n'a pas toujours respecté ses obligations légales concernant le choix des cibles et des méthodes et moyens de combat. (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 1 ; 18 ; 19)

In seiner Untersuchung setzt sich amnesty international mit verschiedenen Aspekten der Bombardierungen auseinander, unter anderem auch mit den neun Angriffsaktionen, bei denen Zivilpersonen umkamen und womöglich gegen das Kriegsrecht verstoßen wurde. **Es übersteige die Möglichkeiten von amnesty, Angriffe (wie den auf die Brücke von Novi Sad) zu untersuchen, die vielleicht illegal waren, dem aber offenbar keine Zivilisten zum Opfer fielen. Desgleichen sei amnesty außerstande, die globalen Auswirkungen der Bombardierungen auf die**

[192] La présence de l'adverbe modalisateur « angeblich » dans le texte cible remonte à la modalisation que suggère la mise en incise de « selon x ».

> **Zivilbevölkerung zu beurteilen.** Aus den vorliegenden Fakten, die in erster Linie auf den öffentlichen Nato-Erklärungen und auf Diskussionen mit hochrangigen Nato-Vertretern in Brüssel vom Februar 2000 beruhen, geht deutlich hervor, dass bei der Wahl der Angriffsziele und der Kampfmethoden nicht immer die gesetzlichen Verpflichtungen eingehalten wurden. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 1 ; 18 ; 19)

Nous considérons ici que le choix d'un EIR relève d'une interprétation critiquable du texte source.

9.2.7 Bilan

Les hypothèses de travail que nous avions formulées sur la spécificité du corpus journalistique ont été validées par deux éléments : notre analyse a vérifié l'inadéquation globale de l'*erlebte Rede* pour traduire le DIL et a révélé que la part de traduction réalisée à partir de discours introduits (DN, DI régi et DD introduit, 36,37 %) est sensiblement supérieure à la proportion observable dans les corpus littéraires.

Pour analyser l'équivalence de l'EIR avec les formes du français dans le discours journalistique, nous avions retenu comme paramètre d'invariance la fonction spécifique que remplit l'EIR dans le discours journalistique, celle de réaliser un discours neutre et distancié. Nous constatons que le choix de l'EIR dans le texte cible apporte un ton plus distancié que le DI avec incise, le DD (introduit ou non), l'îlot textuel, le DIL, le conditionnel, et un ton plus neutre et factuel que le DI introduit, le DD introduit et le DN.

Toutes ces traductions sont-elles adéquates ? Nous devons d'abord rappeler que l'évaluation des procédés de traduction ne se fait pas sur les mêmes critères que ceux adoptés pour l'évaluation des textes non journalistiques.

- Il apparaît qu'entre un DI régi, un DN, un DD (régi ou non) dans le texte source et un EIR dans le texte cible, une grande équivalence se réalise sur le plan discursif : l'EIR substitue à un contrat de lecture entre le journaliste et le lecteur un autre type de contrat, mais le contrat de lecture reste formulé en des termes qui sont propres au discours journalistique.
- Entre un DIL ou un conditionnel dans le texte source et un EIR dans le texte cible, l'équivalence est entière lorsque la voix de l'énonciateur premier ne trahit pas de distance critique ; en revanche, l'EIR se révèle inapte à véhiculer une modalisation critique, et doit être accompagné d'éléments qui assurent le transfert de cette

modalisation (dans notre corpus, il s'agit d'adverbes).

- Enfin, pour les énoncés sources proches du récit, la traduction par un EIR représente une explicitation légitime dans la majorité des cas et n'aboutit à une non-équivalence que dans deux cas.

Bien que *Le Monde diplomatique* et la *taz* soient tous deux des journaux engagés, on observe dans l'écriture journalistique allemande une attitude plus neutre, distanciée et factuelle. L'approfondissement de la comparaison des discours journalistiques demande d'une part l'élargissement du corpus vers d'autres journaux, d'autre part la prise en compte d'autres DR sources que l'EIR, et enfin l'application d'une méthodologie complémentaire fondée sur un corpus parallèle (cf. Münchow 2001).

10 Bilan de l'analyse traductologique des genres indirects sans introduction

L'analyse traductologique des trois genres indirects sans introduction avait un double objectif :

a) Il s'agissait d'approfondir la relation entre l'*einführungslose indirekte Rede*, l'*erlebte Rede* et le discours indirect libre, trois genres proches sur le plan contrastif.

b) Il s'agissait également de montrer que l'analyse de la traduction de chacune des trois formes de DR ne suppose pas nécessairement la prise en compte des deux autres.

a1) Dans les parties 8.1 et 9.1, nous avons rappelé le cadre général de l'équivalence entre l'EIR, l'ER et le DIL[193]. L'EIR apparaît comme l'équivalent général du DIL proféré dans les deux sens de traduction. De plus, dans le sens de traduction français-allemand, il est l'équivalent du DIL au titre d'alternative à l'ER lorsque ce dernier conduirait à obscurcir le DIL.

a2) Dans les parties 8.1.1 et 8.1.2, nous avons approfondi la question de l'équivalence entre le DIL et l'ER. La question soulevée par l'analyse contrastive et dont rendait compte l'intuition de quelques auteurs (Lips 1926, Günther 1928, Gehnen et Kleineidam 1988) était celle d'une non-adéquation traductologique entre l'ER et le DIL en raison de la visibilité moins grande de l'ER dans les textes allemands comparé au DIL dans les textes français.

L'analyse contrastive avait conclu que l'ER se confond plus avec le cadre narratif que ne le fait le DIL pour trois raisons[194] :

- Le *Präteritum* neutralise l'opposition aspectuelle de l'imparfait et du passé simple. L'ER n'est donc pas énoncé dans un temps dont l'aspect coïncide avec la représentation dynamique d'un discours, à la différence de l'imparfait du DIL, qui livre une représentation ouverte du procès et semble donner accès au discours dans sa linéarité, en train de se produire ;
- étant dans le système de la langue en opposition avec l'EIR, le caractère de genre interprétatif de l'ER est accru ;
- l'*erlebte Rede* est construit sur le schéma de concordance de temps, ce qui en fait un

[193] Steinberg (1971) et Zuschlag (2001 : 191) montrent comment l'emploi parallèle de l'EIR et l'ER permet de structurer le texte, soit en différenciant les pensées des paroles rapportées, soit en organisant le texte en fonction des personnages ou des propos. Ils montrent également que cette possibilité disparaît avec la traduction de l'EIR et de l'ER par un DIL.

[194] Notre analyse ne vaut que pour les récits au passé et demande à être élargie aux autres temps de la narration.

mode de discours marginal dans le système du DR allemand. Cette marginalité affaiblit sa visibilité dans les textes.

Le DIL et l'ER se révèlent être de « faux-jumeaux ». La conséquence est la plus grande adéquation de l'EIR à traduire le DIL (8.1.1). Toutefois, les textes qui actualisent le potentiel de coénonciation du DIL demandent à être traduits par de l'ER, qui dans ce cadre pragmatique réalise une plus grande équivalence que l'EIR (8.1.2).

a3) La partie 9.1.1 a montré que l'EIR est l'équivalent adéquat du DIL-source lorsque le choix de l'ER conduit à une propagation du discours rapporté. La non-adéquation de l'ER et, par conséquent, l'équivalence exclusive entre le DIL et l'EIR, reposent sur l'absence en allemand de l'opposition aspectuelle passé simple/imparfait.

a4) La partie 9.1.2 a approfondi l'équivalence sur l'axe diachronique, en montrant la difficulté afférente aux textes rédigés dans une période de transition entre un genre discursif et un procédé stylistique.

a5) La partie 9.1.3 a montré la spécificité de l'équivalence de l'EIR partiel. A la différence de l'ER partiel, l'EIR partiel déplace sans ambiguïté la prise en charge d'une proposition entière vers l'énonciateur second. La traduction de l'EIR partiel par un DIL partiel est très problématique, car elle transforme le DS du texte source en une présupposition de l'énonciateur premier dans le texte cible.

a6) La partie 9.1.4 était consacrée à la traduction de l'EIR source dans des registres substandards et des situations de discours orales, d'où l'ER est quasiment exclu. Nous avons montré que si le DIL n'est pas un équivalent de l'EIR aussi fréquent que dans les registres soutenus, il est néanmoins employé dans le texte cible de manière significative. Le corpus a révélé qu'un autre paramètre, celui de la personne, est susceptible de rendre la traduction d'un EIR par un DIL inadéquate.

b) Certaines équivalences ne s'analysent pas dans le cadre formé par l'ER, l'EIR et le DIL.

b1) La traduction du *discours indirect libre embryonnaire* (8.2) pose un problème dont la réponse ne s'énonce pas dans les termes d'une alternative entre un genre explicite, l'EIR, et

un genre interprétatif, l'ER. L'EIR est, par définition, inapte à représenter le phénomène d'un discours émergent, et l'ER donne plus de présence à l'énonciateur second qu'il n'en a dans le texte source et dénature le phénomène. L'enjeu de la traduction est ici la conservation d'un degré particulier de discursivité dans la représentation du point de vue d'autrui.

Nous avons précisé pourquoi nous ne voyons pas dans les formes repérées dans *Madame Bovary* des DIL, car cela serait une extension du PDV qui au final gommerait les spécificités du DIL. Le fait que l'énonciateur-narrateur ne reproduise pas des paroles mais parle avec des mots qui sont proches de ceux qu'emploierait l'énonciateur-personnage est ce qui différencie le *DIL embryonnaire* du DIL. Le narrateur décrit dans son discours des impressions, des perceptions, des sentiments, des croyances, … sans pour autant représenter de discours second.

b2) Le corpus de textes journalistiques de la partie 9.2 a montré que l'EIR ne s'analyse pas ici comme une alternative discursive de l'ER, mais comme un mode de DR spécifique du genre de discours journalistique. Le DIL n'est pas exclu du discours journalistique (et il est par ailleurs plus présent que ne l'est l'ER), mais sa fonction est autre que dans le texte fictionnel, ce qui explique son faible taux d'équivalence avec l'EIR. En vertu des paramètres du genre discursif, l'équivalence entre l'EIR et le français est tout autre que dans un corpus littéraire.

En conclusion, nous résumons dans les trois tableaux suivants les paramètres de l'équivalence de chacun des trois genres indirects sans introduction.

Equivalence de l'*einführungslose indirekte Rede* et des genres indirects et autres formes de reprise du français

	DIL	DI	DN	*Description d'attitude propositionnelle*	*Conditionnel*	*Introducteur de cadre de discours*	*Ilot textuel*
Adéquation	Absence de description de l'acte illocutoire second	Invariance discursive dans les textes journalistiques			Absence de description de l'acte illocutoire second	Absence de description de l'acte illocutoire second	Absence de description de l'acte illocutoire second
	Hybridité				Invariance discursive dans les textes journalistiques		Invariance discursive dans les textes journalistiques
	Conservation des marques de subjectivité						
Risque de non adéquation	Non-reconnaissance du DR	Amoindrissement des marques de subjectivité	Amoindrissement des marques de subjectivité	Discours uniquement potentiel	Modalisation	Modalisation	
	Transformation d'un EIR partiel en présupposition de l'énonciateur premier	Ajout d'une description de l'acte illocutoire second	Ajout d'une description de l'acte illocutoire second				
	Effet discursif particulier lié à la première personne	Accumulation de subordonnants					

Equivalence de l'*erlebte Rede* et des genres indirects et autres formes de reprise du français

	DIL	DI	DN	*Description d'attitude propositionnelle*
Adéquation	Absence de description de l'acte illocutoire second	Si l'ER est associé à un registre soutenu, le registre peut être marqué par le choix du verbe ou l'imp. du subj. dans la concordance des temps		
	Hybridité			
	Conservation des marques de subjectivité			
Risque de non adéquation	Perte de visibilité si des éléments intrinsèques au DR ne sont pas traduits (dialectes, particules de discours)	Amoindrissement des marques de subjectivité	Amoindrissement des marques de subjectivité	Discours uniquement potentiel
		Ajout d'une description de l'acte illocutoire second	Ajout d'une description de l'acte illocutoire second	
		Accumulation de subordonnants		

Equivalence du *discours indirect libre* et des genres indirects de l'allemand

	ER	EIR	DI	DN	*Description d'attitude propositionnelle*
Adéquation	Absence de description de l'acte illocutoire second	Absence de description de l'acte illocutoire second			
	Hybridité	Hybridité			
	Conservation des marques de subjectivité	Conservation des marques de subjectivité			
Risque de non adéquation	Registre discursif trop soutenu	Perte de l'ambivalence	Amoindrissement des marques de subjectivité	Amoindrissement des marques de subjectivité	Discours uniquement potentiel
	Propagation du DR au contexte narratif	Perte de la coénonciation	Ajout d'une description de l'acte illocutoire second	Ajout d'une description de l'acte illocutoire second	
			Accumulation de subordonnants		

Conclusion

La première section était en premier lieu consacrée à la définition de notre objet d'études et à la délimitation des formes qui s'y rattachent. Nous avons rappelé que le discours rapporté est le report non pas d'énoncés, mais d'actes d'énonciation. Le discours rapporté est une représentation dans une situation d'énonciation d'une autre situation d'énonciation. En tant que phénomène métaénonciatif, ses traits définitoires sont énonciatifs et textuels :

a) la présence d'un discours premier ;

b) l'inscription de la subjectivité déictique et appréciative de l'énonciateur second dans le texte.

A ces traits fondamentaux du discours rapporté peuvent s'ajouter des traits variables, qui soit servent à délimiter un genre de discours rapporté, soit, comme les signes typographiques, s'adjoignent aux traits délimitatifs :

c) la transposition des déictiques ;

d) le mode verbal, en allemand, le temps verbal, en français ;

e) le discours introducteur ;

f) les signes typographiques.

Le discours rapporté se décrit de manière fondamentale par le type de relation entre les deux énonciateurs : soit l'énonciateur premier filtre le discours second, auquel cas il se place dans un mode indirect, soit l'énonciateur se fait le porte-voix de l'énonciateur second et livre le discours second au mode direct. En outre, une différence sémantique structure le champ du discours rapporté : certaines formes sont des formes interprétatives, voir ambivalentes ou ambiguës, tandis que d'autres sont marquées ou surmarquées.

Par ailleurs, dans chacune des langues étudiées, le discours rapporté est marqué par des variations qui traversent toute langue :

1) diachroniques, comme la différence entre le discours indirect elliptique et le discours indirect libre ;

2) diaphasiques, comme la différence entre l'*indirekte Rede* au *Konjunktiv I* d'une part et l'*indirekte Rede* au *Konjunktiv II* ou à l'*Indikativ* d'autre part, ou comme la corrélation entre un type de discours rapporté et un genre de discours (l'*einführungslose indirekte Rede* et le discours de presse, dans lequel l'*erlebte Rede* occupe une place marginale).

Dans un deuxième temps, nous avons délimité le cadre d'analyse contrastif et traductologique dans lequel nous avons choisi d'étudier le discours rapporté. Nous avons rappelé que la description contrastive est un des piliers de l'analyse traductologique et que la visée de celle-ci est d'étudier l'équivalence entre des textes. Nous avons également précisé notre acception du terme d'équivalence et les objectifs de notre travail traductologique, marqué par un double mouvement descriptif et prospectif, portant sur le traduit et le traduire. L'approche descriptive a permis de saisir les possibilités, les réalités, mais également les difficultés et les limites de l'équivalence. Elle a nourri le versant prospectif dans lequel nous avons formulé quelques régularités, nuancé certaines relations déjà formulées, et cerné des objets méritant un approfondissement. Deux exemples rappelleront notre démarche. Un premier exemple est le constat que nous avons fait d'une équivalence fréquente entre l'*einführungslose indirekte Rede* et des discours rapportés autres que des discours indirects libres dans les textes de presse. Cette description des réalités traductologiques nous a ensuite amenée à nous interroger sur l'adéquation de cette relation. En analysant l'équivalence avec des paramètres discursifs, il est apparu que l'*einführungslose indirekte Rede* peut entrer de manière régulière dans une relation d'équivalence avec d'autres genres que le *discours indirect libre*. Un deuxième exemple est celui de la traduction des *discours indirects libres embryonnaires*. Nous avons conclu à l'inadéquation des traductions proposées dans notre corpus et nous nous sommes interrogée sur les alternatives qui permettraient de lever les obstacles observés.

Si la diversité linguistique a été l'objet de notre étude contrastive et traductologique, elle a aussi éclairé dans un mouvement réflexif les spécificités des discours rapportés allemand et français, en langue et en discours. L'apport que représente la comparaison des langues à l'étude du discours rapporté a été souligné par Rosier (2006 : 11), dont nous reprenons, en la développant, l'analyse en trois points :

- premièrement, c'est à un philologue allemand, Tobler, que revient la découverte du *discours indirect libre* dans la littérature française, à la fin du 19ème siècle (*ibid.*). Nous avons rappelé quelle fut la fécondité du regard comparatiste dans la construction d'un métadiscours sur le *discours indirect libre* et l'*erlebte Rede* entre 1888 et 1928, en Allemagne, en Suisse et en France. La lecture des premiers travaux sur le *discours indirect libre* révèle que la découverte de celui-ci s'est accompagnée d'une démarche contrastive avec l'allemand, concernant tant le repérage des caractéristiques du phénomène que sa théorisation.
- deuxièmement, Rosier constate que « ce sont aussi les travaux comparatistes qui ont permis

d'asseoir en français la forme polyphonique du discours indirect libre » (*ibid.*) et cite pour le couple français-allemand Simonin (1984), auquel nous ajouterons Steinberg (1971). L'explication selon nous réside dans la méthodologie des travaux comparatistes – et traductologiques : la recherche de traits servant de *tertium comparationis* et d'invariants en traduction rend particulièrement attentif à la mosaïque des voix présente dans les formes libres et interprétatives de discours rapporté.

- troisièmement, « cette diversité langagière a permis, notamment par les problèmes de traduction posés par le passage du modèle normatif d'une langue à l'autre, d'appréhender les formes 'mixtes' » (*ibid.*). Par formes mixtes, l'auteur entend les formes autres que les catégories traditionnelles, notamment le discours indirect avec guillemets ou le discours direct avec subordonnant. Comme pour le deuxième point, nous pensons que l'approche de la linguistique contrastive et de la traduction permet de se distancier d'une description exclusivement catégorielle et ethnocentriste et de mettre au jour les combinaisons de traits réalisant les différentes formes de discours rapporté. Puisque la recherche d'invariance s'attache non pas aux formes mais aux traits énonciatifs qui composent le discours rapporté, elle rend visible le continuum des marques et indices du discours rapporté.

Après avoir indiqué quels sont les objectifs et la méthodologie d'une étude contrastive et traductologique, nous avons ensuite dressé un tableau contrastif global du discours rapporté. Le mode direct est construit à l'identique dans les deux langues. Il pose néanmoins des problèmes aigus de traduction (qui rappellent qu'une analyse traductologique dépasse sa base contrastive), qui ne sont pas en relation avec sa construction énonciative, mais avec sa visée discursive imitative et son fonctionnement sémiotique. L'enjeu et la difficulté de la traduction est de conserver dans la traduction la fonction symptomatique d'un discours direct lorsqu'il renvoie dans le texte source à un groupe sociolectal ou dialectal. Le mode indirect connaît des différences importantes à divers niveaux : la subordination, l'intégration de la subjectivité de l'énonciateur second, la modalisation de l'énonciateur premier, la proximité de l'énonciateur premier avec le point de vue représenté. Nous avons complété l'analyse des deux modes par celle des séquences introductrices, en privilégiant la problématique de la relation entre les énonciateurs.

Dans la dernière section, la partie consacrée à l'étude des séquences introductrices était axée sur les relations entre l'effacement énonciatif et l'ethos discursif. Les parties suivantes étaient complémentaires, puisqu'elles abordaient la traduction des discours indirects non

introduits. Nous avons montré les différentes facettes de l'équivalence entre l'*einführungslose indirekte Rede*, l'*erlebte Rede* et le *discours indirect libre* et exploré les formes de *discours indirect libre embryonnaire*. Nous avons également pu conclure sur le rôle important du genre discursif : si les textes fictionnels révèlent que l'*erlebte Rede*, le *discours indirect libre* et l'*einführungslose indirekte Rede* sont des partenaires privilégiés de l'équivalence, les textes de presse placent l'*einführungslose indirekte Rede* dans une toute autre configuration traductologique.

En conclusion, cette étude traductologique descriptive et prospective, applicable à l'analyse des discours et exploitable en didactique de la traduction, ouvre également des champs de recherche. L'approfondissement de certains points passe par un élargissement du corpus au travers notamment de pluritraductions ou de types de registres différents, tous deux éléments d'enrichissement dont nous avons déjà, dans ce travail, vérifié l'intérêt. L'investigation d'autres points nécessite, au-delà d'un enrichissement du corpus, l'approfondissement d'aspects théoriques. L'équivalence, dans des récits au passé, entre l'*erlebte Rede*, le *discours indirect libre* et l'*einführungslose indirekte Rede*, celle entre le *discours indirect régi* et l'*indirekte Rede*, et enfin celle du *discours indirect libre embryonnaire* sont des relations qui appellent des approfondissements des valeurs des temps et des modes en allemand et en français. De plus, la « dimension herméneutique » de la traduction (Ladmiral et Meschonnic 1981 : 17) » soulève des problèmes d'interprétation des discours rapportés et nous invite à préciser quelle est la nature des indices d'une énonciation seconde. L'*einführungslose indirekte Rede* et le *discours indirect libre* partiels (auxquels devrait s'ajouter l'*erlebte Rede* partiel) nous placent devant d'épineuses questions de délimitation et d'attribution des dires. Le *discours indirect libre embryonnaire* est également une forme dont l'analyse demande à être poursuivie. Si nous avons étudié un type particulier d'énoncés français au passé simple, un corpus plus vaste, comprenant des textes sources allemands, devrait permettre d'aboutir à une description d'ensemble des formes minimales de représentation libre de discours indirect. Les confrontations des textes sources et des textes cibles nous ont amenée tout au long de notre recherche à nous interroger sur le métadiscours linguistique et sur la capacité des grilles d'analyse à déterminer, si tant est que cela soit toujours possible, la part d'hétérogénéité de tout discours. Enfin, un approfondissement de notre recherche pourra également se faire sur un axe méthodologique. En premier lieu, l'investigation des formes interprétatives de discours indirect bénéficierait du recours à des tests de rétro-traduction (*Rückübersetzung*). Nous pensons en particulier que nos conclusions

sur le *discours indirect libre embryonnaire* français et sur le caractère très interprétatif de l'*erlebte Rede* peuvent être étayées par des rétro-traductions réalisées par des locuteurs natifs. En second lieu, l'exploration d'un corpus journalistique traduit profiterait des résultats tirés d'un corpus journalistique parallèle. Nous terminerons en rappelant que l'axe diachronique est également à approfondir. Les premières observations faites par Kullmann (1992a) et Albrecht (1999) aboutissent à des conclusions inverses. A partir d'un corpus formé par plusieurs traductions de *Madame Bovary*, Kullmann constate qu'à la fin du 19ème siècle, le *discours indirect libre* était majoritairement traduit par un *erlebte Rede*. L'explication, selon l'auteur, réside dans le fait que les traductions allemandes de cette époque sont fortement influencées par l'essor que connaît l'*erlebte Rede* dans la littérature allemande (1992 : 332). Les analyses d'Albrecht, réalisées à partir de plusieurs traductions allemandes de *L'assommoir*, donnent une image opposée : L'*erlebte Rede* s'impose progressivement comme traduction du *discours indirect libre* et supplante l'*einführungslose indirekte Rede* (1999 : 15ss).

Nous voyons que l'analyse des traductions doit prendre en compte le métadiscours linguistique (dans ce cas, plus précisément, l'intérêt que suscite l'*erlebte Rede*) et la production de la littérature cible, tous deux susceptibles d'intervenir dans les choix des traducteurs. La traduction du *discours indirect libre*, un phénomène majeur de la littérature du 20ème siècle et dont les manifestations orales restent mal connues, rappelle la complexité et la richesse de l'équivalence traductologique.

Bibliographie

I Sources du corpus

Les textes numérisés et mis à notre disposition par le GLFA (Groupe de Lexicographie français-allemand), notre équipe d'accueil au sein du laboratoire de l'ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française, UMR 7118, Université Nancy 2 / CNRS), sont accompagnés d'un astérisque. Les œuvres d'un même auteur sont classées par ordre alphabétique, et les traductions d'une même œuvre sont classés par ordre alphabétique du nom du traducteur.

ARJOUNI Jakob, *Ein Freund*
Zürich : Diogenes, 1998. (*)

ARJOUNI Jakob, *Ein Mann, ein Mord*
Zürich : Diogenes, 1993. (*)

Traduction française par Stefan Kaempfer, *Café turc*. Paris : Fayard, 1992. (*)

ARJOUNI Jakob, *Happy birthday, Türke!*
Zürich : Diogenes, 1987. (*)

Traduction française par Stefan Kaempfer, *Bonne fête, le Turc !*. Paris : Fayard, 1992. (*)

BARBUSSE Henri, *Le Feu*
Paris : Flammarion, 1965. (*)

Traduction allemande par Leo von Meyenburg, *Das Feuer*. Zürich : Europäische Bücher, 1930. (*)

BENOZIGLIO Jean-Luc, *Cabinet portrait*
Paris : Le Seuil, 1980. (*)

Traduction allemande par Claus Sprick, *Porträt-Sitzung*. Zürich : Benziger / Ex Libris, 1990. (*)

BERNHARD Thomas, *Alte Meister. Komödie*
Frankfurt a. M. : Suhrkamp, 1985. (*)

Traduction française par Gilberte Lambrichs, *Maîtres anciens. Comédie*. Paris : Gallimard : 1988. (*)

BERNHARD Thomas, *Der Atem. Eine Entscheidung*
Salzburg und Wien : Residenz Verlag, 1978. (*)

Traduction française par Albert Kohn, *Le souffle. Une décision*. In : *L'origine. La cave. Le souffle. Le froid. Un enfant*. Paris : Gallimard : 1990 (Traduction initialement parue en 1983 aux éditions Gallimard).

BURON Nicole de, *Qui c'est, ce garçon ?*
Paris : Flammarion, 1985. (*)

Traduction allemande par Irène Kuhn, *… und dann noch grüne Haare!*. Frankfurt a.M. : Ullstein, 1988. (*)

BREITBACH Josef, *Bericht über Bruno*
Frankfurt a.M. : Fischer, 1986. (*)

CAMUS Albert, *L'Etranger*
Paris : Gallimard, 1953. (*)

Traduction allemande par Georg Goyert et Hans-Georg Brenner, *Der Fremde*. Reinbek bei Hamburg, Rowohlt, 1961 (Traduction initialement parue en 1957 aux éditions Karl Rauch). (*)

Traduction allemande par Uli Aumüller, *Der Fremde*. Reinbek : Rowohlt, 1994.

Die Zeit
www.zeit.de

DJIAN Philippe, *37°2 le Matin*
Paris : Éditions J'ai lu, 1989. (*)

Traduction allemande par Michael Mosblech, *Betty Blue. 37,2° am Morgen*. Zürich : Diogenes, 1988. (*)

DÖBLIN Alfred, *Berlin Alexanderplatz. Die Geschichte vom Franz Biberkopf*
München : Deutscher Taschenbuch Verlag, 1998.

DORMANN Geneviève, *La petite main*
Paris : Albin Michel, 1993. (*)

Traduction allemande par Irène Kuhn, *Die Gespielin*
Frankfurt a. M. und Berlin : Ullstein, 1995. (*)

DÜRRENMATT Friedrich, *Der Besuch der alten Dame*
Zürich : Arche, 1956. (*)

FLAUBERT Gustave, *L'éducation sentimentale*
Paris : Garnier Frères, 1964. (*)

Traduction allemande par Paul Wiegler, *Lehrjahre des Gefühls*. Sans lieu : Insel, 1977. (*)

Traduction allemande par Eric Rheinhardt, revue par U. Haffmans, *Die Erziehung des*

Herzens. Zürich : Diogenes, 1979. (*)

FLAUBERT Gustave, *Madame Bovary*
Paris : Garnier, 1961. (*)

Traduction allemande par Walter Widmer, *Madame Bovary*. München : DTV, 1985. (*)

Traduction allemande par René Schickelé et Irene Riesen, *Madame Bovary*. Zurich : Diogenes, 1979. (*)

FONTANE Theodor, *Der Stechlin*
Sämtliche Werke. Band VIII. München : Nymphenburger Verlagshandlung, 1959.

Traduction française par Jacques Legrand, *Le Stechlin*. Paris : Hachette, 1981.

Frankfurter Allgemeine Zeitung
www.faz.de

FRISCH Max, *Homo Faber. Ein Bericht*
Frankfurt a. M. : Suhrkamp Taschenbuch Verlag, 1977.

HESSE Hermann, *Der Steppenwolf*
Frankfurt a. M. : Suhrkamp Taschenbuch Verlag, 1974.

Traduction française par Juliette Pary, *Le loup des steppes*. Paris : Laffont, 1993.

HOFFMANN Ernst Theodor Amadeus, *Lebens-ansichten des Katers Murr*
Frankfurt a. M. : Deutscher Klassiker Verlag, 1992.

Traduction française par Albert Béguin, *Le chat Murr*. Paris : Gallimard, 1943.

Traduction française par Madeleine Laval, *Le chat Murr*. Paris : Phébus, 1988.

JELINEK Elfriede, *Die Klavierspielerin*
Reinbek bei Hamburg : Rowohlt, 1983. (*)

KAFKA Franz, *Das Schloß*
Berlin : Aufbau Taschenbuch Verlag, 2003.

KAFKA Franz, *Die Verwandlung*
In : *Das Urteil und andere Erzählungen*. Frankfurt a.M. : Fischer, 1952. (*)

KIRCHHOFF Bodo, *Infanta*
Frankfurt a.M. : Suhrkamp, 1991. (*)

Traduction française par Bernard Lortholary, *Infanta*. Paris : Gallimard, 1992. (*)

Le Monde
www.lemonde.fr

Le Monde diplomatique
Edité sur CD-Rom, avec les éditions étrangères. (*)

LEVY Bernard-Henri, *Réflexions sur la Guerre, le Mal et la fin de l'Histoire* précédé de *Les Damnés de la guerre*
Paris : Grasset, 2001.

MANN Heinrich, *Der Untertan*
Ausgewählte Werke in Einzelausgaben, Band IV. Berlin : Aufbau-Verlag, 1953.

Traduction de Paul Budry, *Sujet !*. Paris : Editions KRA, 1928. (Traduction reprise sous le titre *Le sujet !*, Paris : Grasset, 1999).

Traduction de Paul Budry, révisée par Dominique Saatdjian, *Le sujet de l'Empereur*. Paris, Les Presses d'aujourd'hui, 1982.

MANN Thomas, *Buddenbrooks. Verfall einer Familie*
Frankfurt a. M. : Fischer, 1960. (*)

Traduction de Geneviève Bianquis, *Les Buddenbrook. Le déclin d'une famille*. Paris : Fayard, 1965.

MANN Thomas, *Der Tod in Venedig*
Frankfurt a. M. : Fischer, 1954. (*)

Traduction de Philippe Jaccottet, *La mort à Venise*. Lausanne : La Bibliothèque des Arts, 1994. (*)

Traduction de Félix Bertaux et Charles Sigwalt, *La mort à Venise*. La bibliothèque cosmopolite 1947, 1971, Librairie Arthème Fayard. (*)

Traduction de Axel Nesme et Edoardo Costadura, *La mort à Venise*. Paris : Fayard, 1989. (*)

MANN Thomas, *Die Betrogene*
Frankfurt a. M. : Fischer, 1954. (*)

MARTIN Hans-Peter und SCHUMANN Harald, *Die Globalisierungsfalle. Der Angriff auf Demokratie und Wohlstand*
Reinbek bei Hamburg : Rowohlt, 1997. (*)

Traduction française par Olivier Mannoni, *Le piège de la mondialisation. L'agression contre la démocratie et la prospérité*. Sans lieu, Sorlin - Actes Sud, 1997. (*)

PROUST Marcel, *Du côté de chez Swann*
Paris : GF, 1987. (*)

Traduction allemande par Eva Rechel-Mertens, *In Swanns Welt*. Frankfurt a. M. : Suhrkamp, 1981. (*)

REMARQUE Erich, *Der schwarze Obelisk*
Köln und Berlin : Kiepenheuer und Witsch, 1956. (*)

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Confessions. Tome I*.
Paris : Gallimard, 1963.

Traduction allemande par J. Heusinger, *Bekenntnisse*. In : *Rousseaus Ausgewählte Werke in sechs Bänden*. Stuttgart : Verlag der Cotta'schen Buchhandlung, 1898.

Traduction allemande par Levin Schücking, révisée par Konrad Wolter et Hans Bretschneider, *Bekenntnisse*. Leipzig und Wien : Bibliographisches Institut, 1916.

Traduction allemande par Alfred Semerau, revue par Dietrich Leu, *Die Bekenntnisse*. München : Winkler Verlag, 1978. (Traduction reprise aux éditions Buch Club Ex Libris, Zurich, 1989)

SCHLINK Bernhard, *Selbs Justiz*
Zürich : Diogenes, 1987. (*)

Traduction allemande par Martin Ziegler, revue par Olivier Mannoni, *Brouillard sur Mannheim*. Paris : Gallimard, 1997. (*)

STIFTER Adalbert, *Brigitta*
Stuttgart : Reclam, 1994.

STORM Theodor, *Der Schimmelreiter*
Stuttgart : Reclam, 2001.

SÜSKIND Patrick, *Das Parfum. Die Geschichte eines Mörders*
Zürich : Diogenes, 1985. (*)

Traduction française par Bernard Lortholary, *Le parfum. Histoire d'un meurtrier*. Paris : Fayard, 1986. (*)

TIECK Ludwig, *Der blonde Eckbert*
Stuttgart : Reclam, 1952.

Traduction française par Jean Boyer, *Trois contes fantastiques de Louis Tieck*. Paris : Presses Universitaires de France, 1954.

Traduction française par René Guignard, *Eckbert le Blond*. In : *Contes fantastiques. Eckbert le Blond, Le fidèle Eckart et le Tannenhäuser, Amour et Magie.* Paris : Aubier, 1969.

WALSER Martin, *Eiche und Angora*
Frankfurt a.M. : Suhrkamp, 1963. (*)

WOLF Christa, *Kindheitsmuster*
Darmstadt : Luchterhand, 1978. (*)

ZIEM Jochen, *Die Einladung. Deutsches Theater der Gegenwart*
Frankfurt a.M. : Suhrkamp, 1967. (*)

ZOLA Emile, *Nana*
Traduction allemande par Walter Widmer, *Nana*. München : DTV Klassik, 1985. (*)

II Ouvrages consultés

ADAM Jean-Michel (1994), *Le texte narratif. Traité d'analyse pragmatique et textuelle*. Paris : Nathan.

ADAM Jean-Michel ([4]2001a/1992), *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Paris : Nathan.

ADAM Jean-Michel (2001b), « Genres de la presse écrite et analyse de discours ». *SEMEN*, 13, 7-14.

ADAM Jean-Michel ([2]2004/1999), *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.

ALBRECHT Jörn (1973), *Linguistik und Übersetzung*. Tübingen : Niemeyer.

ALBRECHT Jörn (1990), « Invarianz, Äquivalenz, Adäquatheit ». In : ARNTZ Reiner und THOME Gisela (Hg.), *Übersetzungswissenschaft. Ergebnisse und Perspektiven*. Tübingen : Narr, 71-81.

ALBRECHT Jörn (1998a), *Literarische Übersetzung: Geschichte, Theorie, kulturelle Wirkung*. Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft.

ALBRECHT Jörn (1998b), « Der Schriftsteller als Soziolinguist ». In : HAUSMANN Frank-Rutger und STAMMERJOHANN Harro (Hg.), *Haben sich Sprach- und Literaturwissenschaft noch etwas zu sagen ?*. Bonn : Romanistischer Verlag, 13-34.

ALBRECHT Jörn (1999), « Übersetzungsvergleich und ‚Paralleltextvergleich' als Hilfsmittel der konfrontativen Sprachwissenschaft und der Übersetzungsforschung ». In : REINART Sylvia und SCHREIBER Michael (Hg.), *Sprachvergleich und Übersetzen : Französisch und Deutsch.* Bonn : Romanistischer Verlag, 9-32.

ALBRECHT Jörn (2001), « Das Verhältnis von Sprachwissenschaft und Übersetzungsforschung ». In : ALBRECHT Jörn und GAUGER Hans-Martin (Hg.) (2001 : 1-12).

ALBRECHT Jörn (2005a), *Übersetzung und Linguistik*. Tübingen : Narr.

ALBRECHT Jörn (2005b), « Nochmals zum Begriff der Übersetzungsäquivalenz. Ein Versuch zur Ausräumung von Missverständnissen ». In : SCHMITT Christian und WOTJAK Barbara (Hg.), *Beiträge zum romanisch-deutschen und innerromanischen Sprachvergleich*. Bonn : Romanistischer Verlag, 1-11.

ALBRECHT Jörn und GAUGER Hans-Martin (Hg.) (2001), *Sprachvergleich und Übersetzungsvergleich : Leistung und Grenzen, Unterschiede und Gemeinsamkeiten*. Frankfurt a. M. : Lang.

ALTHAUS Hans Peter, HENNE Helmut und WIEGAND Herbert Ernst (Hg.) (1980), *Lexikon der germanistischen Linguistik*. Tübingen : Niemeyer.

ARRIVE Michel, GADET Françoise et GALMICHE Michel (1986), *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.

ASKEDAL John Ole (1997), « Der deutsche Referatskonjunktiv - ein lexemdependentes oder funktional eigenständiges morphologisches Ausdrucksmittel ? ». In : VATER Heinz (Hg.), *Zu Tempus und Modus im Deutschen*. Trier : WVT Wissenschaftlicher Verlag, 70-80.

ASKEDAL John Ole (1999), « On the Grammatical Status of the Subjunctive in Reported Speech in German ». In : CARR Gerald (ed.), *Interdigitations. Essays for Irmengard Rauch*. New York : Lang, 311-321.

ASKEDAL John Ole (2000), « Satzartendifferenzierungen und Sprecherwechsel in ‚berichteter Rede' ». *Studia Neophilologica*, 72, 181-189.

AUTHIER Jacqueline et MEUNIER André (1977), « Exercices de grammaire et discours rapporté ». *Langue Française*, 33, 41-67.

AUTHIER Jacqueline (1979), « Problèmes posés par le traitement du discours rapporté dans une grammaire de phrase ». *Linguisticae Investigationes*, III/2, 211-228.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1982), « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours ». *DRLAV,* 26, 91-151.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1984), « Hétérogénéité(s) énonciative(s) ». *Langages*, 73, 98-111.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1992), « Repères dans le champ du discours rapporté ». *L'information grammaticale*, 55, 38-42 et 56, 10-15.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1998), « Le guillemet, un signe de 'langue écrite' à part entière ». In : DEFAYS Jean-Marc, ROSIER Laurence et TILKIN Françoise (éds.), *A qui appartient la ponctuation ?*. Paris, Bruxelles : Duculot, 373-388.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline (2004), « La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène ». In : LOPEZ MUÑOZ et al. (éds.) (2004 : 35-53).

BAKHTINE Mikhail (1977), *Le marxisme et la philosophie du langage*. Traduit du russe par Marina Yaguello. Paris : Les Editions de Minuit. (Edition originale : 1929, *Marksizm i filosofija jazyka*).

BALLARD Michel (éd.) (2006), *Qu'est-ce que la traductologie ?* Arras : Artois Presses Université.

BALLARD Michel et EL KALADI Ahmed (éds.) (2003), *Traductologie, linguistique et traduction*. Arras : Artois Presses Université.

BALLY Charles (1912), « Le style indirect libre en français moderne ». *Germanisch-romanische Monatsschrift*, 4, 549-556 et 597-606.

BALLY Charles (1914), « Figures de Pensée et Formes Linguistiques ». *Germanisch-romanische Monatsschrift*, 6, 405-422 et 456-470.

BARBAZAN Muriel (2002), « Le discours indirect libre : éléments cognitifs de décodage et implications dialogiques pour le signifié de l'imparfait ». *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, 20/1, 65-91.

BASSNETT Susan ([3]2002/1980), *Translation Studies.* New York, Londres : Routledge.

BASTIAN Sabine et HAMMER Françoise (1999), « Um mit Goethe zu sprechen: „Es irrt der Mensch solang er strebt ..." (Tout homme qui marche peut s'égarer). Marker des Zitierens im Deutschen und Französischen ». In : REINART Sylvia und SCHREIBER Michael (Hg.), *Sprachvergleich und Übersetzen: Französisch und Deutsch.* Bonn : Romanistischer Verlag, 167-188.

BASTIAN Sabine et HAMMER Françoise (2004), « La Citation journalistique : une étude contrastive ». In : LOPEZ MUÑOZ et al. (éds.) (2004 : 519-528).

BASTIDE Mario (1994), « Note sur les incises en discours rapporté direct chez Céline ». *L'information grammaticale*, 60, 26-29.

BAUDOT Daniel (Hg.) (2002), *Redewiedergabe, Redeerwähnung. Formen und Funktionen des Zitierens und Reformulierens im Text*. Tübingen : Stauffenburg.

BEHR Irmtraud (2002), « Averbalität und Angabe der Redequelle ». In : BAUDOT (Hg.) (2002 : 165-179).

BENVENISTE Emile (1966-1974), *Problèmes de linguistique générale*. *Tome I et II*. Paris : Gallimard.

BERMAN Antoine (1984), *L'épreuve de l'étranger*. Paris : Gallimard.

BERMAN Antoine (1995), *Pour une critique des traductions*. Paris : Gallimard.

BERRUTO Gaetano (1987), « Varietät ». In : AMMON Ulrich et al. (Hg), *Soziolinguistik. Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft*, 3.1. Berlin, New York : de Gruyter, 263-267.

BERTHONNEAU Anne-Marie et KLEIBER Georges (1997), « Subordination et temps grammaticaux : l'imparfait en discours indirect ». *Le français moderne*, 65/2, 113-141.

BERTRAND Yves (1991), « Le style indirect dans *Ende einer Dienstfahrt* de Heinrich Böll ». *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, 9/2, 1-22.

BERTRAND Yves (2006), « La tétralogie des ‚quoi' : *alors quoi ? Mais quoi ! Et puis quoi encore ! comme quoi ...* ». *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, 24/3, 265-309.

BLUMENTHAL Peter ([2]1997/1987), *Sprachvergleich Deutsch-Französisch*. Tübingen : Niemeyer.

BLUMENTHAL Peter (1999), « Schématismes dans les commentaires de presse allemands et français », *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, 17/3, 577-593.

BOCQUET Claude (2006), « La traductologie : préhistoire et histoire d'une démarche épistémologique ». In : BALLARD (éd.) (2006 : 23-36).

BRES Jacques (1998), « Fluence du temps impliqué et orientation : l'imparfait et le passé simple revisités ». In : VOGELEER Svetlana, BORILLO Andrée, VETTERS Carl et VUILLAUME Marcel (éds.), *Temps et discours*. Louvain-la-neuve : Peeters, 157-170.

BRES Jacques (2005), « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie … ». In : BRES Jacques et al. (éds.) (2005 : 47-61).

BRES Jacques, HAILLET Patrick Pierre, MELLET Sylvie, NØLKE Henning et ROSIER Laurence (éds.) (2005), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*. Bruxelles : Duculot.

BRESSON Daniel (2001), *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain*. Paris : Hachette.

BRESLAUER Christine (1996), *Formen der Redewiedergabe im Deutschen und Italienischen*. Heidelberg : Julius Groos.

BRINKMANN Hennig (1969), « Die Einbettung von Figurensprache in Autorensprache. Zur Grammatik der Rededarstellung ». In : VALENTIN Paul et ZINK Georges (éds) : *Mélanges pour Jean Fourquet. 37 essais de linguistique germanique et de littérature du Moyen-Âge français et allemand.* München : Hueber, Paris : Klincksieck, 21-41.

BRÜNNER Gisela (1991), « Redewiedergabe in Gesprächen ». *Deutsche Sprache*, 19, 1-15.

BURGER Harald (2005), *Mediensprache. Eine Einführung in Sprache und Kommunikationsformen der Massenmedien*. Berlin, New York : De Gruyter.

CARLSEN Laila (1998), « Redewiedergabe mit redeeinleitendem *wie*-Satz ». *Deutsche Sprache*, 26, 63-89.

CELLE Agnès (2004), « La Traduction du conditionnel journalistique : modes de construction de l'altérité énonciative en français, en anglais et en allemand ». In : LOPEZ MUÑOZ et al. (éds.) (2004 : 500-509).

CELLE Agnès (2006), *Temps et modalité. L'anglais, le français et l'allemand en contraste*. Bern : Peter Lang.

CERQUIGLINI Bernard (1984), « Le style indirect libre et la modernité ». *Langages*, 73, 7-16.

CHANG In-Bong (2002), *Discours rapporté en coréen contemporain, avec référence au français*. Louvain : Peeters.

CHARLENT Marie-Thérèse (1996), *Le discours rapporté : problèmes sémiotico-référentiels*. Thèse de doctorat en Sciences du Langage, sous la direction de Georges Kleiber. Université des Sciences Humaines de Strasbourg.

CHAROLLES Michel (1987), « Spécificité et portée des prises en charge en 'selon A'. » *Revue européenne des sciences sociales*, XXV, 77, « Pensée naturelle. Logique et langage. Mélanges à Jean-Blaise Grize ». Genève : Librairie Droz, 243-269.

CHEVALIER Jean-Claude et DELPORT Marie-France (2006), « Traduction, traductologie et linguistique ». In : BALLARD (éd.) (2006 : 119-132).

Ci-dit
« Ci-dit est un groupe de recherche international et interdisciplinaire visant à articuler l'histoire, les théories et les pratiques du discours rapporté. » Membres fondateurs : Laurence Rosier (Université Libre de Bruxelles, Belgique), Sophie Marnier (Oxford, RU), Juan Manuel López Muñoz (Cadix, Espagne).
http://www.ulb.ac.be/philo/serlifra/ci-dit.

COLLIANDER Peter und HANSEN Doris (2005), « Sprachenpaarbezogene Übersetzungslinguistik aus theoretischer und praktischer Sicht ». *Zeitschrift für angewandte Linguistik*, 42, 25-43.

COLLOMBAT Isabelle (2003), « La stylistique comparée du français et de l'anglais : la théorie au service de la pratique ». *Meta*, 48/3, 421-428.

COHN Dorrit (1969), « Erlebte Rede im Ich-Roman ». *Germanisch-romanische Monatsschrift*, 19, 305-313.

COLTIER Danielle (1989), « Introduction aux paroles de personnages : fonctions et fonctionnement ». *Pratiques*, 64, 69-109.

COLTIER Danielle et DENDALE Patrick (2004), « Comparaison du conditionnel et des constructions en *selon N* ». In : LOPEZ MUÑOZ et al. (éds) (2004 : 587-597).

COMBETTES Bernard (1989), « Discours rapporté et énonciation : trois approches différentes ». *Pratiques*, 64, 111-122.

CONFAIS Jean-Paul ([2]2002/1990), *Temps, Mode, Aspect. Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand.* Toulouse-Le Mirail : Presses Universitaires du Mirail.

CORTÈS Colette und SAUERWEIN SPINOLA Sybille (2002), « Auf Deutsch gesagt, *Polyphonie* ». In : BAUDOT (Hg.) (2002 : 15-26).

COSERIU Eugenio (1972), « Über Leistung und Grenzen der kontrastiven Grammatik ». In : NICKEL Gerhard (Hg.), *Reader zur kontrastiven Linguistik*. Frankfurt a. M. : Athenäum, 39-58. (1ère édition : 1970, *Probleme der kontrastiven Grammatik*. Jahrbuch 1969 des IDS, Düsseldorf, 9-30).

COSERIU Eugenio (1978), « Falsche und richtige Fragestellungen in der Übersetzungstheorie ». In : GRÄHS Lillebill, KORLEN Gustav and MALMBERG Bertil (eds), *Theory and Practice of Translation. Nobel Symposium 39, Stockholm, September 6-10, 1976*, Bern u.a. : Lang, 17-32.

COSERIU Eugenio (1981), « Kontrastive Linguistik und Übersetzung : ihr Verhältnis zueinander ». In : KÜHLWEIN Wolfgang, THOME Gisela und WILSS Wolfram (Hg), *Kontrastive Linguistik und Übersetzungswissenschaft.* München : Fink, 183-199.

COSERIU Eugenio (1994), *Textlinguistik: eine Einführung*. Tübingen, Basel : Francke.

COSERIU Eugenio (2001), *L'homme et son langage. Textes réunis par H. Dupuy-Engelhardt, J.P. Durafour et F. Rastier*. Volume 1. Bibliothèque de l'information grammaticale. Louvain : Peeters.

COULMAS Florian (1986), « Reported speech: Some general issues ». In : COULMAS Florian (ed), *Direct and Indirect Speech*. Berlin, New York, Amsterdam : Mouton, de Gruyter, 1-28.

CZENNIA Bärbel (1992), *Figurenrede als Übersetzungsproblem, untersucht am Romanwerk von Charles Dickens und ausgewählten deutschen Übersetzungen*. Frankfurt am Main u.a. : Lang.

DANON BOILEAU Laurent et BOUSCAREN Janine (1984), « Pour en finir avec Procuste ». *Langages*, 73, 57-73.

DAUNAY Bertrand (2004), « Apprentissage du discours indirect libre et écriture d'invention ». *Pratiques*, 123-124, 213-248.

DELAVEAU Annie (1988), « La voix et les bruits : note sur les verbes introducteurs du discours rapporté ». *LINX*, 18, 125-135.

DELESSE Catherine (éd) (2006), *Discours rapporté(s). Approche(s) linguistique(s) et/ou traductologique(s)*. Arras : Artois Presses Université.

DETHLOFF Uwe und WAGNER Horst (2002), *Die französische Grammatik*. Tübingen und Basel : A. Francke Verlag.

DIECKMANN Walther (1985), « Konkurrierender Sprachgebrauch in Redeerwähnungen der Presseberichterstattung ». *Wirkendes Wort*, 35, 309-328.

DUCROT Oswald (1980), « Analyses pragmatiques ». *Communications*, 32, Paris : Le Seuil, 11-60.

DUCROT Oswald (1984), *Le Dire et le Dit*, Paris : Les Editions de Minuit.

DUCROT Oswald (1989), « Enonciation et polyphonie chez Charles Bally ». In : *Logique, structure, énonciation*. Paris : Les Editions de Minuit, 165-191.

DUCROT Oswald et SCHAEFFER Jean-Marie (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.

DUDEN ([7]2005), *Die Grammatik*. Der Duden in zwölf Bänden. Band 4. WERMKE Matthias, KUNKEL-RAZUM Kathrin, SCHOLZE-STUBENRECHT Werner (Hg.). Mannheim u.a. : Dudenverlag.

DUPUY-ENGELHARDT Hiltraud (1993), « Zur Benennung von Schallereignissen im Deutschen und Französischen ». In : ROVERE Giovanni und WOTJAK Gerd (Hg.), *Studien zum romanisch-deutschen Sprachvergleich*. Tübingen : Niemeyer, 149-154.

ECO Umberto (2006), *Quasi dasselbe mit anderen Worten. Über das Übersetzen*. Aus dem Italienischen von Burkhart Kroeber. München, Wien : Hanser. (Edition originale : 2003, *Dire quasi la stessa cosa. Esperienze di traduzione*, Milano, RCS Libri S.p.A.).

EISENBERG Peter, ([2]2004/1999), *Grundriß der deutschen Grammatik. Band 1 : Das Wort. Band 2 : Der Satz.* Stuttgart, Weimar : Metzler.

EL KALADI Ahmed (2003), « Discours rapporté et traduction. Le cas de l'arabe ». In : BALLARD et EL KALADI (éds.) (2003 : 201-211).

ENGEL Ulrich ([2]2004/1998), *Deutsche Grammatik. Neubearbeitung.* München : Iudicium Verlag.

ENGELEN Bernhard (1968), « Semantische Komponentenanalyse und Stilbetrachtung. Einige Anmerkungen zu dem vorstehenden Aufsatz Siegfried Jägers ». *Muttersprache*, 78, 250-256.

ENGELEN Bernhard (1969), « Syntaktisches Verhalten und Wortfeldzugehörigkeit von „erklären". Einige weiterführende Bemerkungen ». *Muttersprache*, 79, 120-128 et 169-172.

ENGELEN Bernhard (1974), « Zur unterrichtlichen Behandlung der indirekten Rede ». *Der Deutschunterricht*, 26/2, 17-28.

FAUCHER Eugène (1978a), « Définition du discours indirect ». *Linguistica Palatina*, 24, Paris : Centre Universitaire du Grand Palais.

FAUCHER Eugène (1978b), « Sémantique des discours rapportés ». *Verbum*, 1, 69-85.

FERNANDEZ-BRAVO Nicole (1980), « Geschichte der indirekten Rede im Deutschen vom siebzehnten Jahrhundert bis zur Gegenwart ». *Deutsche Sprache*, 8, 97-132.

FISIAK Jacek (ed.) (1980), *Theoretical Issues in Contrastive Linguistics*. Amsterdam : John Benjamins.

FLÄMIG Walter ([2]1962/1959), *Zum Konjunktiv in der deutschen Sprache der Gegenwart. Inhalte und Gebrauchsweisen*. Berlin : Akademie-Verlag.

FOLKART Barbara (1986) : « L'opacification et la transparence : traduction littéraire et traduction technique ». *Langues et Linguistique*, 12, 59-93.

FOLKART Barbara (1996) : « Polylogie et registres de traduction : le cas d'*Ulysses* ». *Palimpsestes*, 10, 125-140.

FRANK Christine (1993) : *Neue französische Grammatik*. Ebersbach : Das Neue Fachbuch.

FUCHS Catherine (1981), « Les problématiques énonciatives : esquisse d'une présentation historique et critique ». *DRLAV*, 25, 35-60.

GADET Françoise (1996) : « Niveaux de langue et variation intrinsèque ». *Palimpsestes*, 10, 17-40.

GALLAGHER John D. (2003), « Linguistique contrastive et traductologie ». In : BALLARD et EL KALADI (éds.) (2003 : 57-72).

GALLEPE Thierry (1998), *Didascalies. Les mots de la mise en scène*. Paris : L'Harmattan.

GALLEPE Thierry (2003), « Die eingebettete Rededarstellung : Integration, Funktion und Prädikation ». In : BAUDOT Daniel und BEHR Irmtraud (Hg.), *Funktion und Bedeutung. Modelle einer syntaktischen Semantik des Deutschen. Festschrift für François Schanen*. Tübingen : Narr, 271-289.

GATHER Andreas (1994), *Formen referierter Rede: eine Beschreibung kognitiver, grammatischer, pragmatischer und äußerungslinguistischer Aspekte*. Frankfurt a. M., Berlin : Lang.

GEHNEN Marianne (1992), « Discours indirect libre und erlebte Rede im grammatikographischen Vergleich ». In : BARRERA-VIDAL Albert, RAUPACH Manfred und ZÖFGEN Ekkehard (Hg.), *Grammatica vivat: Konzepte, Beschreibungen und Analyse zum Thema Fremdsprachengrammatik*. Tübingen : Narr, 171-186.

GEHNEN Marianne und KLEINEIDAM Hartmut (1988), « Übersetzerische Grenzgänge: ‚Discours indirect libre' und ‚Erlebte Rede' ». In : SIEPE Hans T. (Hg.), *Grenzgänge: Kulturelle Begegnungen zwischen Deutschland und Frankreich*. Essen : Die Blaue Eule, 193-213.

GELZER Florian (2006), « Dialogizität und erlebte Rede. Spuren romanistischer Stilkritik in Michail Bachtins Romantheorie ». *Wirkendes Wort*, 56, 127-142.

GENETTE Gérard (1972), *Figures III*. Paris : Seuil.

GLINZ Hans (1994), *Grammatiken im Vergleich : Deutsch – Französisch – Englisch – Latein ; Formen – Bedeutung – Verstehen*. Tübingen : Niemeyer.

GLÜCK Helmut (Hg.) (^{2}2000/1993), *Metzler Lexikon Sprache*. Stuttgart, Weimar : Metzler.

GOLATO Andrea (2000), « An innovative German quotative for reporting or embodied actions: Und ich so/und er so ‚and I'm like/and he's like' ». *Journal of Pragmatics*, 32/1, 29-54.

GOLATO Andrea (2002), « Self-quotation in German: Reporting on past decisions ». In : GÜLDEMANN and von RONCADOR (eds.) (2002 : 49-70).

GRECIANO Gertrud (2001), « Kontrastive Analysen Deutsch-Französisch: eine Übersicht ». In : HELBIG Gerhard et al. (Hg.), *Deutsch als Fremdsprache. Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft*, 19.1, 358-367.

GREVISSE Maurice ([13]1993/1936), *Le bon usage*. Paris, Louvain-la-Neuve : Duculot.

GROSSE Ernst-Ulrich (2001), « Evolution et typologie des genres journalistiques ». In : ADAM Jean-Michel, HERMAN Thierry et LUGRIN Gilles (éds.), *Genres de la presse écrite et analyse de discours*. Besançon : Presses Universitaires franc-comtoises, 15-36.

GUHL Bernd (1974), « Esquisse d'un langage sémantique pour la description des verbes de parole ». In : ROHRER Christian und RUWET Nicolas (Hg.), *Actes du Colloque Franco-Allemand de Grammaire Transformationnelle*, Band II, « Etudes de sémantique et autres ». Tübingen : Niemeyer, 103-112.

GÜLICH Elisabeth (1978), « Redewiedergabe im Französischen ». In : MEYER-HERMANN Reinhard (Hg.), *Sprechen, Handeln, Interaktion : Ergebnisse aus Bielefelder Forschungsprojekten zu Texttheorie, Sprechakttheorie und Konversationsanalyse*. Tübingen : Niemeyer, 49-101.

GÜLDEMANN Tom and RONCADOR Manfred von (eds) (2002), *Reported discourse: a meeting ground for different linguistic domains*. Amsterdam : John Benjamins.

GÜNTHER Werner (1928), *Probleme der Rededarstellung. Untersuchungen zur direkten, indirekten und ‚erlebten' Rede im Deutschen, Französischen und Italienischen*. Marburg a.d. Lahn : N.G. Elwert'sche Verlagsbuchhandlung und G. Braun.

GÜNTHNER Suzanne (1997), « Direkte und indirekte Rede in Alltagsgesprächen – Zur Interaktion von Syntax und Prosodie in der Redewiedergabe ». In : SCHLOBINSKI Peter (Hg), *Syntax des gesprochenen Deutsch*. Opladen : Westdeutscher Verlag, 227-262.

GÜNTHNER Suzanne (2002), « Stimmenvielfalt im Diskurs: Formen der Stilisierung und Ästhetisierung in der Redewiedergabe ». *Gesprächsforschung*, 3, 59-80. http://www.gespraechsforschung-ozs.de/heft2002/ga-guenthner.pdf (dernière consultation le 28.07.2007).

HAILLET Pierre Patrick (2002), *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*. Paris : Gap.

HARRAS Gisela (1995), « Eine Möglichkeit der kontrastiven Analyse von Kommunikationsverben ». In : KROMANN Hans-Peder und KJÆR Anne Lise (Hg.), *Von der Allgegenwart der Lexikologie: Kontrastive Lexikologie als Vorstufe zur zweisprachigen Lexikographie*. Tübingen : Niemeyer, 102-113.

HARRAS Gisela (2001), « Synonymie und Synonymik ». In : HARRAS Gisela (Hg) (2001), *Kommunikationsverben: Konzeptuelle Ordnung und semantische Repräsentation*. Tübingen : Narr, 131-193.

HAßLER Gerda (2002), « Evidentiality and reported speech in Romance languages ». In : GÜLDEMANN and von RONCADOR (eds.) (2002 : 143-172).

HEIDOLPH Karl Erich, FLÄMIG Walter und MOTSCH Wolfgang ([2]1984/1980), *Grundzüge einer deutschen Grammatik*. Berlin : Akademie-Verlag.

HELBIG Gerhard und BUSCHA Joachim ([18]1998/1970), *Deutsche Grammatik. Ein Handbuch für den Ausländerunterricht*. Leipzig, Berlin, München : Langenscheidt Verlag Enzyklopädie.

HENNING Eberhard (1969), « Möglichkeiten und Grenzen der Redeeinleitung ». *Muttersprache*, 79, 107-119.

HERRMANN Michael (1973), « Gibt es redeeinführende Verben in indirekter Rede? ». *Zeitschrift für romanische Philologie*, 89, 73-87.

HEWSON Lance (2003), « A propos de la critique de la traduction ». In : BALLARD et EL KALADI (éds.) (2003 : 291-305).

HIRSCH Michèle (1980a), « Le style indirect libre : linguistique ou histoire littéraire? ». In : JOLY André (éd.), *La psychomécanique et les théories de l'énonciation*. Lille : Presses Universitaires de Lille, 79-89.

HIRSCH Michèle (1980b), « La question du style indirect libre ». In : JOLY André (éd.), *La psychomécanique et les théories de l'énonciation*. Lille : Presses Universitaires de Lille, 91-103.

HIRSCH Michèle (1980c), « Flaubert : fonctions de personne et distance intérieure ». In : JOLY André et HIRTLE Walter H. (éds.), *Langage et Psychomécanique du langage. Etudes dédiées à Roch Valin.* Lille : Presses Universitaires de Lille, Québec : Presses de l'Université Laval, 423-434

HOUSE Juliane (2005), « Offene und verdeckte Übersetzung: Zwei Arten, in einer anderen Sprache 'das Gleiche' zu sagen ». *Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik*, 139, 76-101.

JÄGER Siegfried (1968), « Die Einleitungen indirekter Reden in der Zeitungssprache und in anderen Texten der deutschen Gegenwartssprache ». *Muttersprache*, 78, 236-249.

JÄGER Siegfried (1971), *Der Konjunktiv in der deutschen Sprache der Gegenwart. Untersuchungen an ausgewählten Texten*. München : Hueber.

JAKOBSON Roman ([2]2003a/1963), « Aspects linguistiques de la traduction ». In : *Essais de linguistique générale. Tome 1 : Les fondations du langage.* Traduit de l'anglais par Nicolas Ruwet. Paris : Les Editions de Minuit, 78-86. (Edition originale : 1959, « On

linguistic Aspects of Translation ». In : BROWER Reuben A., (ed.), *On Translation*, Cambridge : Harvard University Press, 232-239).

JAKOBSON Roman ([2]2003b/1963), « Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe ». In : *Essais de linguistique générale*. *Tome 1 : Les fondations du langage*. Traduit de l'anglais par Nicolas Ruwet. Paris : Les Editions de Minuit, 176-196. (Edition originale : 1957, « Shifters, verbal categories, and the Russian verb ». Harvard University : Russian Language Project, Department of Slavic Languages and Literatures).

JÄNTTI Ahti (2002), « Zum Begriff des Zitats in der deutschen Presse ». In : BAUDOT (Hg.) (2002 : 139-149).

JAUBERT Anna (2000), « Le discours indirect libre. Dire et montrer : approche pragmatique ». In : MELLET et VUILLAUME (éds.) (2000 : 49-69).

KALEPKY Theodor (1899), « Zur französischen Syntax. Mischung indirekter Rede und direkter Rede oder V.R.? ». *Zeitschrift für romanische Philologie*, 23/2, 491-513.

KALEPKY Theodor (1913), « Zum ‚style indirect libre' (‚Verschleierte Rede') ». *Germanisch-romanische Monatsschrift*, 5, 608-619.

KALEPKY Theodor (1928), « Verkleidete Rede ». *Neophilologus*, 13, 1-4.

KALIK-TELJATNICOVA A., (1965-1966), « De l'origine du prétendu 'style indirect libre' ». *Le Français Moderne*, 1965, 33/4, 284-294 et 1966, 34/2, 123-136.

KATELHÖN Peggy (2005), *Das fremde Wort im Gespräch. Rededarstellung und Redewiedergabe in italienischen und deutschen Gesprächen*. Berlin : Weidler.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine ([3]1998/1990), *Les interactions verbales. Approche interactionnelle et structure des conversations*. *Tome 1*. Paris : Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine ([4]2002/1999), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Colin.

KEROMNES Yvon (2000), *Formes verbales, narration et traduction : étude d'une nouvelle de F. Kafka et de quatre traductions de cette nouvelle en anglais et en français.* Thèse pour le Doctorat en Sciences du Langage, sous la direction de Jacques François et de Guy Bourquin. Université Nancy 2.

KITTEL Harald (1992), « Discovering, Naming and Translating the Impossible: (Self-) Narrated Discourse in Caleb Williams (English and French) ». In : KITTEL Harald (Hg.), *Geschichte, System, Literarische Übersetzung. Histories, Systems, Literary Translations*. Berlin : Schmidt, 334-349.

KLEIN Jean (1990), « Possibilités et limites de la contrastivité dans l'apprentissage de l'opération traduisante (illustrées par la traduction de l'allemand vers le français) ». In : ARNTZ Reiner und THOME Gisela (Hg.), *Übersetzungswissenschaft. Ergebnisse und Perspektiven*. Tübingen : Narr, 416-429.

KLEIN Wolfgang (1991), « Was kann sich die Übersetzungswissenschaft von der Linguistik erwarten? ». *Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik*, 84, 104-123.

KOLLER Werner und GERZYMISCH-ARBOGAST Heidrun (1999), « Linguistik und Übersetzung ». In : GREINER Norbert, KORNELIUS Joachim und ROVERE Giovanni (Hg.), *Texte und Kontexte in Sprachen und Kulturen. Festschrift für Jörn Albrecht*. Trier : Wissenschaftlicher Verlag Trier, 169-180.

KOLLER Werner ([6]2001/1979), *Einführung in die Übersetzungswissenschaft.* Wiebelsheim : Quelle und Meyer.

KOLLER Werner (2003), « Situativ gebundene Interaktionsausdrücke (Routineformeln) in interkultureller und übersetzungsbezogener Sicht. Zu einigen Problemen konzeptioneller und methodischer Art ». In : BURGER Harald, HÄCKI BUHOFER Annelies und GRECIANO Gertrud (Hg.), *Flut von Texten – Vielfalt der Kulturen. Ascona 2001 zur Methodologie und Kulturspezifik der Phraseologie.* Baltmannsweiler : Schneider.

KOMUR Greta (2004), « Les modes du discours rapporté dans la presse et leurs enjeux polyphoniques ». *Pratiques*, 123-124, 57-74.

KRONNING Hans (2002), « Le conditionnel 'journalistique' : médiation et modalisation épistémiques ». *Romansk Forum*, 16, 2002/2, 561-575. http://www.digbib.uio.no/roman/page21.html (dernière consultation le 28.07.2007).

KRONNING Hans (2005), « Polyphonie, médiation et modalisation : le cas du conditionnel épistémique ». In : BRES et al. (éds.) (2005 : 297-312).

KÜHLWEIN Wolfgang und WILSS Wolfram (1981), « Kontrastive Linguistik und Übersetzung – Einleitung ». In : KÜHLWEIN Wolfgang, THOME Gisela und WILSS Wolfram (Hg.), *Kontrastive Linguistik und Übersetzungswissenschaft.* München : Fink, 7-17.

KULLMANN Dorothea (1992a), « Zur Wiedergabe des *style indirect libre* durch die deutschen Übersetzer von *Madame Bovary* ». In : KITTEL Harald (Hg.), *Geschichte, System, Literarische Übersetzung. Histories, Systems, Literary Translations*. Berlin : Schmidt, 323-333.

KULLMANN Dorothea (1992b), « Systematische und historische Bemerkungen zum Style Indirect Libre ». *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte*, 16, 113-140.

KULLMANN Dorothea (1995a), « Beobachtungen zum Style indirect libre in den Romanen *Madame Bovary* und *L'Assommoir* sowie zu seiner Wiedergabe im Deutschen ». In : KULLMANN (Hg.) (1995 : 89-135).

KULLMANN Dorothea (1995b), « Versuch einer Systematik des Style indirect libre (mit französischen, italienischen und deutschen Beispielen ». In : KULLMANN (Hg.) (1995 : 309-323).

KULLMANN Dorothea (Hg.) (1995), *Erlebte Rede und impressionistischer Stil. Europäische Erzählprosa im Vergleich mit ihren deutschen Übersetzungen*. Göttingen : Wallstein.

KURT Sibylle (1999), *Erlebte Rede aus linguistischer Sicht : Der Ausdruck von Temporalität im Französischen und Russischen. Ein Übersetzungsvergleich*. Bern u.a. : Lang.

KURZ Josef (1966), *Die Redewiedergabe. Methoden und Möglichkeiten*. Leipzig : Karl-Marx-Universität.

KUYUMCUYAN Annie (2002), *Diction et mention. Pour une pragmatique du discours narratif*. Bern u.a. : Lang.

LANE-MERCIER Gilian (1995), « La traduction des discours directs romanesques comme stratégie d'orientation des effets de lecture ». *Palimpsestes*, 9, 75-91.

LADMIRAL Jean-René (1981), « Eléments de traduction philosophique ». *Langue française*, 51, 19-34.

LADMIRAL Jean-René ([2]1994/1979), *Traduire : théorèmes pour la traduction*. Paris : Gallimard.

LADMIRAL Jean-René (2004), « Dichotomies traductologiques ». *La linguistique*, 40/1, 25-49.

LADMIRAL Jean-René et MESCHONNIC Henri (1981), « Poétique de … / Théorèmes pour … la traduction ». *Langue française*, 51, 3-18.

LAROSE Robert, ([2]1992/1989), *Théories contemporaines de la traduction*. Sillery : Presse de l'université du Québec.

LEDERER Marianne (2006), « La théorie interprétative de la traduction. Origines et évolution ». In : BALLARD (éd.) (2006 : 37-51).

LEFEVRE Michel (2002), « Redewiedergabe und Modalverben ». In : BAUDOT (Hg.) (2002 : 111-122).

LEON Jacqueline (1988), « Formes de discours direct dans des récits oraux ». *LINX*, 18, 107-124.

LERCH Eugen (1914), « Die stilistische Bedeutung des Imperfektums der Rede („style indirect libre") ». *Germanisch-romanische Monatsschrift*, 6, 470-489.

LERCH Eugen (1923), « Das Imperfektum als Ausdruck des lebhaften Vorstellung ». *Zeitschrift für romanische Philologie*, 42/3, 311-331 et 42/4, 385-425.

LERCH Eugen (1928), « Ursprung und Bedeutung der sog. ‚Erlebten Rede' („Rede als Tatsache") ». *Germanisch-romanische Monatsschrift*, 16, 459-478.

LERCH Gertraud (1922), « Die uneigentlich direkte Rede ». In : KLEMPERER Victor und LERCH Eugen (Hg.), *Idealistische Neuphilologie. Festschrift für Karl Vossler*. Heidelberg : Winter, 107-119.

LI Charles N. (1986), « Direct and indirect speech: A functional study ». In : COULMAS Florian (ed.), *Direct and Indirect Speech*. Berlin, New York, Amsterdam : Mouton, de Gruyter, 29-45.

LIPS Marguerite (1926), *Le style indirect libre*. Payot : Paris.

LOOCK Rudy (2006), « Propositions relatives appositives et discours rapporté ». In : DELESSE (éd.) (2006 : 77-93).

LOPEZ MUÑOZ Juan Manuel, MARNETTE Sophie et ROSIER Laurence (éds.) (2004), *Le discours rapporté dans tous ses états*. Paris : L'Harmattan.

LORCK Etienne (1914), « Passé défini, Imparfait, Passé indéfini ». *Germanisch-romanische Monatsschrift*, 6, 43-57, 100-113 et 177-191.

LORCK Etienne (1921), *Die 'Erlebte Rede'. Eine sprachliche Untersuchung*. Heidelberg : Winter.

LÖTSCHER Andreas (1997) « Der Konjunktiv als pragmatischer Operator ». In : VATER Heinz (Hg.), *Zu Tempus und Modus im Deutschen*. Trier : WVT Wissenschaftlicher Verlag, 105-118.

MAINGUENEAU Dominique ([3]1993/1986), *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Dunod.

MAINGUENEAU Dominique ([2]1999/1994), *L'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette.

MAINGUENEAU Dominique (2000), *Linguistische Grundbegriffe zur Analyse literarischer Texte. Übersetzt und für deutsche Leser bearbeitet von Jörn Albrecht*. Traduction et adaptation de MAINGUENEAU (1993). Tübingen : Narr.

MARINOS Alexander (2001), *‚So habe ich das nicht gesagt!': die Authentizität der Redewiedergabe im nachrichtlichen Zeitungstext*. Berlin : Logos-Verlag.

MARNETTE Sophie (2002), « Etudier les pensées rapportées en français parlé : mission impossible ? ». In : ROSIER (éd.) (2002 : 211-220).

MARNETTE Sophie (2004), « L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine ». *Langages*, 156, 51-64.

MARSCHALL Gottfried (1995), « *Sagen* und seine Brüder: Überlegungen zur „Redetransitivität" ». In : FAUCHER Eugène, METRICH René et VUILLAUME Marcel (éds.), *Signans und Signatum. Auf dem Weg zu einer semantischen Grammatik. Festschrift für Paul Valentin.* Tübingen : Narr.

MARSCHALL Gottfried (2001), « Formes de discours rapporté (ou discours second) en allemand ». In : *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, 19/3, 473-497 et 19/4, 595-618.

MELIß Meike (1996), « Der Konjunktiv zum Ausdruck der indirekten Redewiedergabe. Kodifizierte Norm und Sprachgebrauch in der deutschen Gegenwartssprache ». In : MILLET Victor (Hg.), *Norm und Transgression in deutscher Sprache und Literatur*. München : Iudicium-Verlag, 230-249.

MELLET Sylvie (2000), « A propos de deux marqueurs de 'bivocalité' ». In : MELLET et VUILLAUME (éds.) (2000 : 91-106).

MELLET Sylvie et VUILLAUME Marcel (éds.) (2000), *Le style indirect libre et ses contextes*. Amsterdam, Atlanta : Rodopi (Cahiers Chronos, 5).

MESCHONNIC Henri (1999), *Poétique du traduire*. Lagrasse : Verdier.

METRICH René (1997), « De la non traduction des 'mots de la communication' de l'allemand en français ». In : *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 57/2, 143-172.

METRICH René (2000), « Cinq traducteurs en quête d'équivalents. Remarques sur la traduction des particules modales dans Franz Kafka, *La Métamorphose* » In : GRECIANO Gertrud (éd.), *Micro- et Macrolexèmes et leur figement discursif*. Louvain, Paris : Peeters, 299-313.

METRICH René (2003), « La traduction des particules modales dans le couple allemand/français ». In : BALLARD et EL KALADI (éds.) (2003 : 159-176).

METRICH René, FAUCHER Eugène et COURDIER Gilbert ([5]1998/1992, [2]1995, 1998 et 2002), *Les Invariables Difficiles. Dictionnaire allemand-français des particules, connecteurs, interjections et autres 'mots de la communication'*. 4 tomes. Nancy : Bibliothèque des Nouveaux Cahiers d'Allemand.

MICHEL Georg (1966), « Sprachliche Bedingungen der Wortwahl ». *Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung,* 19, 103-129, 213-240, 339-364 et 515-532.

MOLENDIJK Arie (1994), « Tense use and temporal orientation : the passé simple and the imparfait of French ». In : VET Co and VETTERS Carl (ed.), *Tense and aspect in discourse.* Berlin, New York : de Gruyter, 21-47.

MONVILLE-BURSTON Monique (1993), « Les *verba dicendi* dans la presse d'information ». *Langue française*, 98, 48-66.

MORGENTHALER Erwin (1998), « Zur Problematik des Konjunktivs in seiner Rolle bei der Redeerwähnung », *Deutsche Sprache*, 26, 348-368.

MOUNIN Georges (1963), *Les problèmes théoriques de la traduction.* Paris : Gallimard.

MULLER Sylviane (2006), « (D)écrire l'énonciation : les verbes introducteurs en anglais et en français ». In : DELESSE (éd.) (2006, 143-172).

MÜNCHOW Patricia von (2001), « Direkte und indirekte Rede in deutschen und französischen Fernsehnachrichten ». In : BEHR Irmtraud (éd.), *Télévision et Internet : le parlé et l'écrit.* Asnières : Publications de l'Institut d'Allemand, 1, 57-70.

MÜNCHOW Patricia von (2003), « Le discours direct dans les journaux télévisés français et allemands ». In : AUTHIER-REVUZ Jacqueline, DOURY Marianne, REBOUL-TOURE Sandrine (éds.), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours.* Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 175-183.

MÜNCHOW Patricia von (2004), « La Structure du champ de la représentation autre à la lumière d'une linguistique de discours comparative ». In : LOPEZ MUÑOZ et al. (éds.) (2004 : 479-489).

NITA Raluca (2006), « « … » *ironise un professeur* vs "…" *says a teacher* ou Sur les dérives du discours direct dans la traduction des verbes introducteurs. Etude contrastive français, anglais, roumain ». In : DELESSE (éd.) (2006 : 173-195).

NORD Christiane (1997), « Wer spricht wie und warum? Funktionale Aspekte der Beschreibung und Transkription paraverbalen Verhaltens in der literarischen Übersetzung ». In : WOTJAK Gerd und SCHMIDT Heide (Hg.), *Modelle der Translation. Festschrift für Albrecht Neubert*. Frankfurt a. M. : Vervuert, 263-280.

NORD Christiane (2005), « All New on the European Front? What the Bologna Process Means for Translator Training in Germany ». *Meta*, 50/1, 210-222.

PASCAL Roy (1977), *The Dual voice. Free indirect speech and its functioning in the nineteenth-century European novel*. Manchester : Manchester University Press.

PAUL Hermann (1916-1920), *Deutsche Grammatik. Band I-V*. Halle : Niemeyer.

PERGNIER Maurice (2004), « Traduction et linguistique : sur quelques malentendus ». *La linguistique*, 40/1, 15-24.

PERENNEC Marcel (1984), « Imparfait, passé simple et prétérit : Réflexion sur la temporalité à partir d'une étude contrastive ». In : *La linguistique à la session 1984 de l'agrégation d'allemand*. Nice : 45-69.

PERENNEC Marie-Hélène (1992), « Les techniques du discours rapporté dans la nouvelle d'I. Bachmann *Simultan* ». In GRECIANO Gertrud et KLEIBER Georges (éds.), *Systèmes interactifs. Mélanges en l'honneur de Jean David*. Metz : Université de Metz, 323-333.

PERENNEC Marie-Hélène (1999), « Zitat und Argumentation im politischen Diskurs ». *Cahiers d'études germaniques*, 37/2, 127-138.

PERENNEC Marie-Hélène (2002), « Redewiedergabe in fiktiven und nicht-fiktiven Texten ». In : BAUDOT (Hg.) (2002 : 41-53).

PERENNEC Marie-Hélène (2004), « Das Konzept der Polyphonie als Instrument der Textinterpretation ». Publication LYLIA. http://langues.univ-lyon2.fr/article.php3?id_article=531 (dernière consultation le 22/06/2007).

PERENNEC Marie-Hélène (2005), « Reformulieren: für wen und wozu? » *Cahiers d'études germaniques*, 49/2, 9-20.

PERRIN Laurent (2004), « Polyphonie et autres formes d'hétérogénéité énonciative : Bakhtine, Bally, Ducrot, etc. ». *Pratiques*, 123-124, 7-26.

PLATON, *La République.* Paris : Garnier. 1966.

PLENAT Marc (1979), « Sur la grammaire du style indirect libre ». *Cahiers de grammaire*, 1, 95-140.

PÖCKL Wolfgang (2001), « Mario Wandruszkas Interlinguistik: dreißig Jahre danach » In : ALBRECHT und GAUGER (Hg.) (2001 : 13-29).

PONCHARAL Bruno (1998), « Etude contrastive du discours indirect libre en anglais et en français : problèmes aspectuels ». Paris : Ophrys, 3-24.

PRACK-DERRINGTON Emmanuelle (2002), « De l'usage du discours indirect dans la nouvelle *Die Marquise von O...* de Kleist ». *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, 20/2, 211-232.

PROUST Marcel (1920), « A propos du 'style' de Flaubert ». *La Nouvelle Revue française*, 7/76, 72-90.

RABATEL Alain (1998), *La construction textuelle du point de vue*. Lausanne, Paris : Delachaux et Niestlé.

RABATEL Alain (2001), « Les représentations de la parole intérieure. Monologue intérieur, discours direct et indirect libres, point de vue ». *Langue française*, 132, 72-95.

RABATEL Alain (2004a), « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques ». *Langages*, 156, 3-17.

RABATEL Alain (2004b), « Les Verbes de perception, entre point de vue représenté et discours représentés ». In : LOPEZ MUÑOZ et al. (éds.) (2004 : 81-96).

RABATEL Alain et LEPOIRE Solveig (2005), « Le dialogisme des discours représentés et des points de vue dans les explications, entre concordance et discordance ». *Cahiers de praxématique*, 45, 51-76.

RECANATI François (1979), *La transparence et l'énonciation*. Paris : Seuil.

RECANATI François (1980), « Qu'est-ce qu'un acte locutionnaire ? ». *Communications*, 32, 190-215.

RECANATI François (2000), *Oratio obliqua, oratio recta. An essay on metarepresentation*. Cambridge : MIT Press.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René (2001), *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.

RONCADOR Manfred von (1988), *Zwischen direkter und indirekter Rede. Nichtwörtliche direkte Rede, erlebte Rede, logophorische Konstruktionen und Verwandtes*. Tübingen : Niemeyer.

ROSIER Laurence (1998), « Discours grammatical et ponctuation : l'exemple du discours rapporté ». In : DEFAYS Jean-Marc, ROSIER Laurence et TILKIN Françoise (éds.) : *A qui appartient la ponctuation ?*. Paris, Bruxelles : Duculot, 353-364.

ROSIER Laurence (1999), *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques.* Paris, Bruxelles : Duculot.

ROSIER Laurence (éd.) (2002), *Le discours rapporté*. Gap, Paris : Ophrys.

ROSIER Laurence (2005), « Chaînes d'énonciateurs et modes d'organisation textuels : du discours rapporté à la circulation re-marquée des discours ». *Cahiers de praxématique*, 45, 103-124.

ROSIER Laurence (2006), « Discours rapporté et diversité des langues : quelques problèmes relatifs à la polyphonie et au plurilinguisme ». In : DELESSE (éd.) (2006 : 11-28).

SABBAN Annette (1978), « Verben der Redeeinleitung im Französischen und im Deutschen. Ein Beitrag zum Problem der Redeerwähnung », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 88/1, 28-63.

SALEVSKY Heidemarie (1996), « 1894-1994 : Reminiszenzen ». In : SALEVSKY (Hg.) (1996 : 15-34).

SALEVSKY Heidemarie (2002), *Translationswissenschaft: ein Kompedium. Band 1*. Frankfurt a. M. u.a. : Lang.

SALEVSKY Heidemarie (Hg.) (1996), *Dolmetscher- und Übersetzerausbildung gestern, heute und morgen. Berliner Beiträge zur Übersetzungswissenschaft*. Frankfurt a. M. : Lang.

SCHANEN François et CONFAIS Jean-Paul ([4]2005/1989), *Grammaire de l'allemand. Formes et fonctions*. Paris : Colin.

SCHECKER Michael (2002), « Über den Konjunktiv in der indirekten Rede ». In : BAUDOT (Hg.) (2002 : 1-14).

SCHERNER Maximilian (1976), « Kommunikationsebenen und Texteinbettung. Zur Textlinguistik der Rededarstellung und einiger textueller Rahmenangaben ». *Wirkendes Wort*, 26, 292-304.

SCHMIDT Heide (1992), « Übersetzungsverfahren – Metamorphose eines traditionellen Begriffs ». In : SALEVSKY Heidemarie (Hg), *Wissenschaftliche Grundlagen der Sprachmittlung. Berliner Beiträge zur Übersetzungswissenschaft*. Frankfurt a. M. : Lang, 129-139.

SCHMITT Christian (1991), « Kontrastive Linguistik als Grundlage der Übersetzungswissenschaft. Prolegomena zu einer Übersetzungsgrammatik für das Sprachenpaar Deutsch/Französisch », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 101/3, 227-241.

SCHMITT-ACKERMANN Sylvia (1996), *Kohärenz in Redewiedergaben. Eine empirische Untersuchung zur Verständlichkeit von Redewiedergaben auf textueller Ebene*. Heidelberg : Groos.

SCHREPFER-ANDRÉ Géraldine (2004), « [Selon X, *p*] *versus* [X dit / pense que *p*] : information référencée *versus* discours rapporté ». In : LOPEZ MUÑOZ et al. (éds.) (2004 : 576-586).

SIEVER Holger (2001), *Kommunikation und Verstehen. Der Fall Jenninger als Beispiel einer semiotischen Kommunikationsanalyse*. Frankfurt a. M. u.a. : Lang.

SIMONIN Jenny (1984), « Les plans d'énonciation dans *Berlin Alexanderplatz* de Döblin ou de la polyphonie textuelle ». *Langages*, 73, 30-56.

SNELL-HORNBY (1996), « Translationswissenschaft – Braucht die Universität das Fach? ». In : SALEVSKY (Hg.) (2006 : 57-68).

SOMMERFELDT Karl-Ernst (1990), « Zum Modusgebrauch in der indirekten Rede – Regel und Realität ». *Deutsch als Fremdsprache*, 27/6, 337-342.

SPILLNER Bernd (1987), « Style and Register ». In : AMMON Ulrich et al. (Hg.), *Soziolinguistik. Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft*, 3.1. Berlin, New York : de Gruyter, 273-285.

SPILLNER Bernd (2001), « Interkulturalität in Sprachkontaktgebieten: Kontrastive Analyse deutscher und französischer Gebrauchstexte ». *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, 19/2, 257-268.

SPITZER Leo (1928), « Zur Entstehung der sog. ‚erlebten Rede' ». *Germanisch-romanische Monatsschrift*, 16, 327-333.

STANZEL Franz Karl (1995), « Begegnungen mit Erlebter Rede 1950-1990 ». In : KULLMANN (Hg.) (1995 : 15-27).

STANZEL Franz Karl ([7]2001/1979), *Theorie des Erzählens*. Göttingen : Vandenhoeck und Ruprecht.

STEIN Peter (1993), « Bemerkungen zur mittelbaren Redewiedergabe im Romanischen und im Deutschen ». In : ROVERE Giovanni und WOTJAK Gerd (Hg.), *Studien zum romanisch-deutschen Sprachvergleich*. Tübingen : Niemeyer, 341-348.

STEINBERG Günter (1971), *Erlebte Rede. Ihre Eigenart und ihre Formen in neuerer deutscher, französischer und englischer Erzählliteratur. Teil I und II*. Göppingen : Kümmerle.

STEUBE Anita (1985), « Erlebte Rede aus linguistischer Sicht ». *Zeitschrift für Germanistik*, 6/4, 389-406.

STEYER Kathrin (1997), *Reformulierungen: sprachliche Relationen zwischen Äußerungen und Texten im öffentlichen Diskurs*. Tübingen : Narr.

STOLZE Radegundis ([3]2001/1994), *Übersetzungstheorien. Eine Einführung*. Tübingen : Narr.

STÖRIG Hans Joachim (Hg.) (1963), *Das Problem des Übersetzens*. Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft.

SUZUKI Yasushi (2000), « Erlebte Rede versus Indirekte Rede. Ignatz Bubis zitiert Jenningers umstrittene Passage ». *Zeitschrift für Angewandte Linguistik*, 33, 91-100.

TAIVALKOSKI-SHILOV Kristiina (2002), « Traduire la mixité formelle : l'exemple des premières (re)traductions de Fielding en France ». In : ROSIER (éd.) (2002 : 85-97).

TATILON Claude (2003), « Traduction : une perspective fonctionnaliste ». *La linguistique*, 39/1, 109-118.

TATILON Claude (2004), « Avant-propos ». *La linguistique*, 40/1, 3-14.

TOBLER Adolf (1888), « Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik ». *Zeitschrift für romanische Philologie*, 11/4, 433-461.

VALENTIN Paul (1983), « Le discours indirect aux subjonctifs ». *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, 1/1, 29-38.

VASSEUR Marie-Thérèse (1977), « Il dit qu'elle arrive / Il dit : "Elle arrive". Variations dans l'indication de la fonction ». *Langue Française*, 35, 71-76.

VETTERS Carl (1989), « Le style indirect libre ». *Antwerp papers in linguistics*, 59, 30-71.

VETTERS Carl (1994), « Free indirect speech in French ». In : VET Co and VETTERS Carl (eds.), *Tense and aspect in discourse*. Berlin, New York : de Gruyter.

VUILLAUME Marcel (1990), *Grammaire temporelle des récits.* Paris : Les Editions de Minuit.

VUILLAUME Marcel (1996), « Les variétés de discours indirect libre ». *Travaux du cercle linguistique de Nice*, 18, 51-65.

VUILLAUME Marcel (1999), « Les pronoms anaphoriques et l'identification du style indirect libre ». *Cahiers d'études germaniques*, 37/2, 47-57.

VUILLAUME Marcel (1998), « Le discours indirect libre et le passé simple ». In : VOGELEER Svetlana, BORILLO Andrée, VETTERS Carl et VUILLAUME Marcel (éds.), *Temps et discours.* Louvain-la-neuve : Peeters, 191-201.

VUILLAUME Marcel (2000), « La signalisation du style indirect libre ». In : MELLET et VUILLAUME (éds.) (2000 : 107-130).

VUILLAUME Marcel (2002), « Die impliziten Formen der Redewiedergabe ». In : BAUDOT (Hg.) (2002 : 83-95).

WANDRUSZKA Mario (1969), *Sprachen. Vergleichbar und unvergleichlich*. München : Piper.

WEINRICH Harald ([3]2005/1993), *Textgrammatik der deutschen Sprache*. Hildesheim : Olms.

WEINRICH Harald (1982), *Textgrammatik der französischen Sprache*. Stuttgart : Klett.

WILHELM Raymund (2001), « Diskurstraditionen ». In : HASPELMATH Martin et al. (Hg.), *Sprachtypologie und sprachliche Universalien. Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft*, 20.1. Berlin, New York : de Gruyter, 467-477.

WILMET Marc ([2]2003/1997), *Grammaire critique du Français*. Louvain : Duculot.

WILSS Wolfram (1977), *Übersetzungswissenschaft. Probleme und Methoden*. Stuttgart : Klett.

WILSS Wolfram (2004), « Translation Studies – The State of the Art ». *Meta*, 49/4, 777-785.

WINKLER Edeltraud (2001), « Aufbau und Gliederung einer Synonymik deutscher Sprechaktverben ». In : HARRAS Gisela (Hg.) (2001), *Kommunikationsverben: Konzeptuelle Ordnung und semantische Repräsentation*. Tübingen : Narr, 195-229.

WOTJAK Gerd (1997), « Äquivalenz und kein Ende? ». In : WOTJAK Gerd und Heide SCHMIDT (Hg.), *Modelle der Translation. Festschrift für Albrecht Neubert.* Frankfurt a. M. : Vervuert, 133-170.

WUNDERLICH Dieter (1969), « Bemerkungen zu den verba dicendi ». *Muttersprache*, 79, 97-107.

YOS Gabriele (1997), « Benennungen für Einstellungen bei der Redewiedergabe ». In : BARZ Irmhild und SCHRÖDER Marianne (Hg.), *Nominationsforschung im Deutschen. Festschrift für Wolfgang Fleischer*. Frankfurt a. M. u.a. : Lang, 425-439.

YOS Gabriele (2002), « *Rühmen*, *rügen* oder *rechtfertigen* – oder einfach *sagen*? Sprachkommunikative Verben in ihrem grammatischen Kontext ». BARZ Irmhild, FIX Ulla und LERCHNER Gotthard (Hg.), *Das Wort in Text und Wörterbuch*. Stuttgart, Leipzig : Hirzel, 75-90.

YOS Gabriele (2005), « Redewiedergabe: Reformulierung aus anderer Perspektive ». *Cahiers d'études germaniques*, 49/2, 21-30.

ZEMB Jean-Marie (1978-1984), *Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch. 2 Bände*. Mannheim u.a. : Bibliographisches Institut.

ZIFONUN Gisela, HOFFMANN Ludger und STRECKER Bruno (1997), *Grammatik der deutschen Sprache. 3 Bände*. Berlin, New York : de Gruyter.

ZÖLLNER Max (1908), *Lateinische Beispiele zur Einübung des verbum infinitum und der oratio obliqua mit deutscher, englischer und französischer Übersetzung*. Nauen.

ZUSCHLAG Katrin (2002), *Narrativik und literarisches Übersetzen: erzähltechnische Merkmale als Invariante der Übersetzung*. Tübingen : Narr.

Annexes

Les corpus sont organisés de la façon suivante :

- Le texte source se trouve dans la colonne de gauche et le texte cible dans la colonne de droite ;
- les occurrences sont classées par ordre alphabétique du titre du texte source ;
- lorsqu'il y a plusieurs énoncés du même texte, ceux-ci sont classés en fonction de la page et, pour le *Monde diplomatique*, de la date de parution ;
- lorsqu'il y a plusieurs traducteurs, les énoncés sont classés par ordre alphabétique du traducteur.

I Corpus traduit de *so* N

Les occurrences sont regroupées en fonction de la nature de l'équivalence entre *so* N et le français :

- glose
- introducteurs de discours
- verbes introducteurs
- verbes introducteurs avec anaphore ou clivée
- non traduction

❑ Glose

Nichts anderes geschah, als „Spekulanten" (**so Finanzminister Theo Waigel**) in den Jahren 1992/93 das Europäische Währungssystem (EWS) aus den Angeln hoben. (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 84)	C'est exactement ce qui s'est passé lorsque des « spéculateurs » (**c'est le terme qu'utilisa le ministre des Finances allemand, Theo Waigel**) firent éclater le Système monétaire européen (SME), au cours des années 1992-1993. (Mannoni : 79)
Die „Revolution bei Ford", **so das Wirtschaftsblatt The Economist**, folgt nicht etwa dem Druck einer finanziellen Krise. (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 138)	La « révolution Ford », **comme l'a appelée le magazine The Economist**, n'est pas la réponse à une quelconque pression née d'une crise économique. (Mannoni : 130)
Immer häufiger reflektieren sie im kleinen Kreis und unter Vertrauten über die unkalkulierbaren Risiken, die sie im neuen globalen „Casino-Kapitalismus" (**so die britische Ökonomin Susan Strange**) eingehen [...]. (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 266)	En comité restreint, parmi leurs intimes, ils réfléchissent de plus en plus souvent aux risques incalculables que l'on prend dans ce « capitalisme de casino » (**l'expression est de l'économiste britannique Susan Strange**). (Mannoni : 250)
Horgans Vorsprung war auf fünf zu vier geschmolzen, bei Einstand im zehnten Spiel. Doch mit einem Netzroller, wie sein Gegner bemerkte, holte er sich	L'avance de Horgan n'était plus que de cinq à quatre, et c'était l'égalité dans le dixième jeu. En accrochant le filet, comme le fit remarquer son adversaire, il

den Matchball, und mit einem traumhaften Stop, **so Horgan selbst**, entschied er auch diese Partie für sich. (Kirchhoff, *Infanta* : 407)	parvint à la balle de match, qu'il remporta par une balle coupée **que Horgan n'hésita pas à qualifier lui-même de** superbe. (Lortholary : 410-411)
L'Europe, selon ce texte, aurait besoin de 700 millions d'immigrants pour les cinquante années à venir [...]. Le propos n'est pas ici de commenter ces chiffres « extravagants(4) » [...], mais d'examiner l'étrange courant qui porte et diffuse de semblables calculs. (4) **Le terme est emprunté à l'analyse d'Henri Leridon dans le bulletin mensuel de l'Institut national d'études démographiques (INED)**, Populations et sociétés, n° 358, juin 2000. [...] (*Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 6 ; 7)	Glaubt man den Berichterstattern der UNO, so braucht Europa in den kommenden fünfzig Jahren insgesamt 700 Millionen Zuwanderer. [...] Wir wollen uns hier nicht mit diesen „extravaganten"(4) Zahlen auseinandersetzen [...], sondern die merkwürdige Stimmung in Augenschein nehmen, von der solche Berechnungen getragen werden. (4) **So Henri Leridon im monatlichen Mitteilungsblatt des Institut National d'Études Démographiques (INED)**, Populations et sociétés 358. (taz, dans *Le Monde diplomatique* 2000-11 : 6 ; 7)

- Introducteur de cadre de discours

Aber ich dachte falsch, und was er in der nächsten halben Stunde durchs Büro tappend erzählte, war auf den Punkt gebracht folgendes: Weidenbusch hatte Sri Dao, so hieß die Freundin, für fünftausend Mark freigekauft [...]. Nach den Flittertagen fingen sie an zu überlegen, was weiter geschehen sollte. Sri Daos Aufenthaltsgenehmigung würde in drei Wochen ablaufen, und sie hatte weder Geld noch Lust, nach Thailand zurückzufliegen. Ein Asylantrag mochte Aufschub bedeuten, wäre aber mit hundertprozentiger Sicherheit abgelehnt worden; heiraten, **so Weidenbusch**, wollten beide nicht. […] [D]as vorgeschriebene Abreisedatum war bereits um einige Tage überschritten, als sie in eine Paßkontrolle gerieten. (Arjouni, *Ein Mann, ein Mord* : 14)	Mais le récit qu'il me fit dans la demi-heure suivante en titubant à travers mon bureau allait me montrer que je n'y étais pas. En résumé : Weidenbusch avait racheté Sri Dao - le nom de sa copine - pour cinq mille marks [...]. Après leur lune de miel, les deux tourtereaux s'interrogèrent sur la suite des événements. Le permis de séjour de Sri Dao allait expirer dans trois semaines et elle n'avait ni l'envie de retourner en Thaïlande ni l'argent pour le faire. Une demande d'asile aurait retardé l'échéance, mais allait être refusée à coup sûr. **D'après Weidenbusch**, aucun des deux n'était tenté par le mariage. […] [L]e permis était périmé depuis quelques jours déjà, lorsqu'ils furent pris dans un contrôle d'identité. (Kaempfer : 17-18)
Er hörte den Jeep. Doch niemand erschien; Dalla Rosa, Butterworth und Pacquin gingen sofort in die Kammern. [...] Aber weshalb legte sich Butterworth hin? Notierte er wieder? Er schreibe wohl an einem Brief-Roman, **so McEllis**. Horgan bezweifelte das. (Kirchhoff, *Infanta* : 222)	Il entendit la jeep. Mais personne ne se montra; Dalla Rosa, Butterworth et Pacquin se rendirent immédiatement dans leurs chambres. [...] Mais pourquoi Butterworth voulait-il s'étendre ? Prenait-il à nouveau des notes ? Il écrivait une lettre qui était un véritable roman, **d'après McEllis**. Horgan en doutait. (Lortholary : 223)
Pour M. Richard Lim, vice-amiral de la marine de la République de Singapour, « le seul moyen de lutter efficacement contre ce type de criminalité serait d'interpeller les pirates dans leurs bastions […] ». (*Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 6)	„Das einzige Mittel, diese Art von Kriminalität effizient zu bekämpfen", **so Richard Lim, Vizeadmiral der Marine der Republik Singapur,** „wäre, die Piraten in ihren Bastionen zu überprüfen [...]" (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 6)
Er war jetzt schon über eine Woche im Krankenhaus, und die Untersuchungen, denen er sich in dieser Zeit hatte unterziehen müssen, hatten noch kein Ergebnis gebracht. Möglicherweise sei das Ganze, **so er**, ein falscher Alarm gewesen, und er könne in der kürzesten Zeit wieder nach Hause gehen. Er fühle sich überhaupt nicht krank. Der Verdacht des Arztes werde sich wahrscheinlich als unbegründet herausstellen. Er rechne nur mit ein paar weiteren Tagen	Il était à présent à l'hôpital depuis déjà plus d'une semaine et les examens auxquels il avait dû se soumettre durant ce temps n'avaient encore donné aucun résultat. Il se pouvait que tout cela, **selon lui**, n'eût été qu'une fausse alerte et qu'il pourrait rentrer chez lui dans le plus bref délai. Il ne se sentait absolument pas malade. Le soupçon du médecin se révélerait vraisemblablement mal fondé. Il ne prévoyait que quelques jours supplémentaires de

Krankenhausaufenthalt. Ihm selbst war der Gedanke gekommen, ob nicht die Tatsache, daß er das Krankenhaus aufgesucht habe, für mich den neuerlichen Ausbruch meiner schon, **so er**, längst vergessenen Krankheit bedeutet habe, diese Möglichkeit, **so er**, sei nicht auszuschließen, ein Zusammenhang zwischen seiner und meiner Krankheit bestehe in jedem Fall [...]. (Bernhard, *Der Atem* : 54)	séjour à l'hôpital. A lui-même une idée était venue : le fait qu'il avait été en consultation à l'hôpital n'avait-il pas signifié pour moi une nouvelle apparition de ma maladie déjà, **selon lui**, depuis longtemps oubliée ? Il ne fallait pas, **selon lui**, exclure cette possibilité, en tout cas il existait une solidarité entre sa maladie et la mienne […]. (Kohn : 241)
Die Bezeichnung *Sterbezimmer* für den seiner Meinung nach architektonisch ebenmäßigen, dem ganzen, **so er**, herrlichen Gebäude Fischer von Erlachs entsprechenden Krankensaal gefiel ihm. (Bernhard, *Der Atem* : 55)	Il entendait avec plaisir qualifier de *mouroir* la salle commune, d'une architecture harmonieuse à son avis, conforme à tout le bâtiment, magnifique **selon lui**, de Fischer von Erlach. (Kohn : 242)
Dieser Krankenhausaufenthalt sei ihm urplötzlich [...] als eine unumgängliche Notwendigkeit erschienen, er sei hier im Krankenhaus, in dem, **so er**, zu lebenswichtigen und existenzentscheidenden Gedanken geradezu herausfordernden Leidensbezirk zu einem grundlegenden Überdenken seiner und auch meiner Situation gekommen. (Bernhard, *Der Atem* : 59)	Ce séjour à l'hôpital lui était apparu tout à fait soudainement comme une nécessité inévitable […] ; ici, à l'hôpital, dans ce district de la souffrance incitant carrément, **selon lui**, à avoir des pensées d'une importance vitale et qui décident de l'existence, il en était arrivé à une réflexion fondamentale sur sa situation et aussi sur la mienne. (Kohn : 244)
Der Künstler, insbesondere der Schriftsteller, hatte ich von ihm gehört, sei geradezu verpflichtet, von Zeit zu Zeit ein Krankenhaus aufzusuchen, gleich, ob dieses Krankenhaus nun ein Krankenhaus sei oder ein Gefängnis oder ein Klöster. [...] Dieses Krankenhaus, **so mein Großvater**, kann ein künstlich geschaffenes Krankenhaus sein, und die Krankheit oder die Krankheiten, die diesen Krankenhausaufenthalt ermöglichen, können durchaus künstliche Krankheiten sein, aber sie müssen da sein oder müssen erzeugt und müssen immer unter allen Umständen in gewissen Abständen erzeugt werden. [...] Und in diesem Denkbezirk ist es uns möglich, zu dem Bewußtsein zu kommen, das uns außerhalb dieses Denkbezirkes unmöglich ist. In diesem Denkbezirk erreichen wir, was wir außerhalb niemals erreichen können, das Selbstbewußtsein und das Bewußtsein alles dessen, das ist. Es könne sein, **so mein Großvater**, daß er seine Krankheit erfunden habe, um in den Denkbezirk des Bewußtseins, so seine Bezeichnung, hineinzukommen. Möglicherweise hätte auch ich zu demselben Zweck meine Krankheit erfunden. Es spiele aber keine Rolle, ob es sich um eine erfundene oder um eine tatsächliche Krankheit handle, wenn sie nur dieselbe Wirkung hervorrufe. [...] Es wäre durchaus möglich, daß es überhaupt nur erfundene Krankheiten gibt, **so mein Großvater**, die als tatsächliche Krankheiten erscheinen, weil sie die Wirkung von tatsächlichen Krankheiten haben. (Bernhard, *Der Atem* : 61-63)	L'artiste, l'écrivain en particulier, lui avais-je entendu dire, a carrément l'obligation d'aller de temps en temps dans un hôpital, peu importe que cet hôpital soit un hôpital, une prison ou un monastère. […] Cet hôpital, **selon mon grand-père**, peut être un hôpital créé artificiellement et la maladie ou les maladies qui rendent possible ce séjour à l'hôpital peuvent être des maladies tout à fait artificielles mais il faut qu'elles soient là où il faut qu'on les produise et il faut toujours les produire dans toutes les conditions, à certains intervalles. […] Dans ce district de la pensée, nous atteignons ce que nous ne pouvons jamais atteindre hors de celui-ci : la conscience de nous-mêmes et la conscience de tout ce qui est. Il se pouvait, **selon mon grand-père**, qu'il ait inventé sa maladie pour arriver dans le district de la pensée où s'élabore la conscience, ainsi désignait-il ce district. Il était bien possible que j'aie moi aussi inventé ma maladie pour la même fin. Mais qu'il s'agisse d'une maladie inventée ou effective, cela ne jouait aucun rôle pourvu qu'elle produise le même effet. [...] Il serait absolument possible, **selon mon grand-père** que, d'une façon générale, il n'y ait que des maladies inventées qui apparaissent comme des malades effectives parce qu'elles agissent comme des maladies effectives. (Kohn : 246)
[...] er ist nicht, wie ich mehrere Tage geglaubt hatte, an einer überraschend an ihm vorgenommenen Operation, sondern an einer plötzlich, und zwar binnen weniger Tage zum Tode führenden vollkommenen Zersetzung und Vergiftung des Blutes gestorben. Er war, **so mein Vormund**, bis zuletzt bei Bewußtsein gewesen. (Bernhard, *Der Atem* : 102)	[...] il n'est pas mort, comme je l'avais cru plusieurs jours, d'une opération à laquelle on avait procédé inopinément mais d'une subite et complète décomposition et infection de son sang, conduisant à la mort en l'espace de quelques jours. Il était resté conscient jusqu'au dernier moment, **selon mon tuteur**. (Kohn : 270)

Meine Mutter und ich hatten so kurze Zeit nach seinem Tod nicht viel über meinen Großvater, ihren Vater, gesprochen, alles war noch von diesem seinem Tod bestimmt gewesen, aber der wurde durch unser Schweigen erträglicher. Er, mein Großvater, **so meine Mutter**, habe an der Mauer außerhalb des Friedhofs ein Grab bekommen, das einzige auf einer außer seinem Grabe noch völlig freien Fläche, auf welcher ein ganz neuer Teil des Friedhofs geplant sei. Sie gehe jeden Tag hin, stehe ein paar Minuten an dem Grab und gehe wieder nach Hause. (Bernhard, *Der Atem* : 117)	Ma mère et moi, si peu de temps après sa mort, nous n'avons pas beaucoup parlé de mon grand-père, le père de ma mère, tout avait encore été déterminé par cette mort : la mort qui avait été la sienne, mais notre silence la rendait plus supportable. **Selon ma mère**, à lui, mon grand-père, on avait donné une tombe contre le mur à l'extérieur du cimetière, la seule, sur un terrain encore complètement libre en dehors de la sienne, où l'on avait projeté d'établir une partie entièrement nouvelle du cimetière. Elle y allait tous les jours, restait quelques minutes devant sa tombe et rentrait chez elle. (Kohn : 279)
Die Ursachen der Krankheit meines Großvaters, seines Todes schließlich, der ihm in einem Alter gekommen sei, in welchem er unter anderen Umständen nicht habe zu sterben brauchen, im Alter von siebenundsechzig Jahren, **so meine Mutter**, wie auch die meiner Krankheit seien in dem Krieg zu suchen, der uns alle seelisch und geistig und körperlich so lange ausgehungert und gedemütigt habe. (Bernhard, *Der Atem* : 118-119)	Les causes de la maladie de mon grand-père, finalement de sa mort, qui lui était arrivé à un âge où, **selon les dires de ma mère**, dans d'autres circonstances il n'aurait pas eu besoin de mourir, à l'âge de soixante-sept ans, comme aussi celles de ma maladie, il fallait les rechercher dans la guerre qui nous avait tous si longtemps affamés et humiliés moralement, intellectuellement et physiquement. (Kohn : 279-280)
Mein Architekturstudent hatte mich eines Tages [...] auf das Folgende aufmerksam gemacht: er zeigte mir vom Fenster aus mehrere frische und weniger frische einfache Erdhügel auf der rückwärtigen Seite des Friedhofs. Ein Schneetreiben hatte für diese Szene, wie er vielleicht geglaubt hatte, den richtigen Hintergrund abgegeben. Diese Erdhügel, **so mein Architekturstudent**, seien die Gräber jener, die in der letzten Zeit im Hotel Vötterl gestorben seien, elf oder zwölf Erdhügel hatte ich festgestellt, aber wahrscheinlich waren noch mehrere von der Kirchenmauer verdeckt. Jedes Frühjahr werden, **so mein Zimmergenosse**, diese Erdhügel um ein paar neue vermehrt, solange er im Vötterl sei, habe er schon viermal ein Begräbnis vom Fenster aus beobachten können. (Bernhard, *Der Atem* : 133)	Un jour, mon étudiant en architecture […] avait attiré mon attention sur ce qui suit : de la fenêtre, il me montra plusieurs tertres récents et moins récents, simplement édifiés, du côté du fond du cimetière. Une tempête de neige avait fourni le bon arrière-plan à cette scène, comme il avait peut-être cru. Ces tertres, **selon mon étudiant en architecture**, étaient les tombes de ceux qui étaient morts ces derniers temps à l'hôtel Vötterl, j'avais repéré onze à douze tertres mais vraisemblablement il y en avait encore plusieurs masqués par le mur du cimetière. Chaque printemps, **selon mon camarade de chambre**, ces tertres s'accroissaient de quelques nouveaux, depuis qu'il était à l'hôtel Vötterl il avait déjà pu observer quatre fois un enterrement de la fenêtre. (Kohn : 288-289)
Nach und nach waren mir die Medikamente entzogen worden, die Untersuchungen hatten eine tagtägliche, kontinuierlich fortschreitende Besserung meines Allgemeinzustands gezeigt, die Aufmerksamkeit des Röntgenologen war naturgemäß auf die Lunge gerichtet, auf welcher aber, **so der Röntgenologe**, keinerlei Krankheitsanzeichen sichtbar gewesen waren. Meine Zweifel waren geblieben [...]. (Bernhard, *Der Atem* : 150)	Peu à peu on m'avait supprimé les médicaments, les examens avaient indiqué une amélioration quotidienne, progressant d'une façon continue, de mon état général, l'attention du radiologue était naturellement dirigée vers le poumon, mais, **selon le radiologue**, des signes de maladie d'aucune sorte n'y avaient été visibles. Mes doutes étaient demeurés [...]. (Kohn : 298)
Vielmehr macht der Ausdruck „tittytainment" Karriere, den der alte Haudegen Zbigniew Brzezinski ins Spiel bringt. [...] „Tittytainment", **so Brzezinski**, sei eine Kombination von „entertainment" und „tits", dem amerikanischen Slangwort für Busen. Brzezinski denkt dabei weniger an Sex als an die Milch, die aus der Brust einer stillenden Mutter strömt. Mit einer Mischung aus betäubender Unterhaltung und ausreichender Ernährung könne die frustrierte Bevölkerung [...] schon bei Laune gehalten werden. (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 13)	L'expression « tittytainment », proposée par ce vieux grognard de Brzezinski, fait en revanche carrière. [...] Tittytainment, **selon Brzezinski**, est une combinaison des mots entertainment et tits, le terme d'argot américain pour désigner les seins. Brzezinski pense moins au sexe, en l'occurrence, qu'au lait qui coule de la poitrine d'une mère qui allaite. Un cocktail de divertissement abrutissant et d'alimentation suffisante permettrait selon lui de maintenir de bonne humeur la population frustrée [...]. (Mannoni : 13)

In Bombay, seit Indiens wirtschaftlicher Öffnung „der teuerste Slum der Welt“ (**so der Kolumnist Sudhir Mulji**), riechen Taxis am Morgen verläßlich nach Schlaf, ihre Fahrer können sich einen stundenlangen Heimweg nicht leisten. (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 45)	A Bombay, devenue depuis l’ouverture économique de l’Inde « le bidonville le plus cher du monde » (**selon l’éditorialiste Sudhir Mulji**), les taxis, le matin, sentent encore la nuit de sommeil : leurs conducteurs ne peuvent pas se permettre de rouler plusieurs heures pour rentrer chez eux. (Mannoni : 42)
Unter dem Druck der organisierten Finanzindustrie folgen [die Nationalstaaten] beinahe weltweit dem Weg, den Sarazin von der Dresdner Bank und seine Kollegen auch 1996 erneut vorgaben: Senkung der Steuern auf Vermögen und Kapitalanlagen, Deregulierung aller Finanzdienstleistungen, Einsparung bei Ausgaben für staatliche Dienstleistungen und soziale Aufgaben. Denn, **so Sarazin**, hohe Steuersätze „nähren die Frustration und provozieren erst den Widerstand“, der zur Steuerflucht führe. (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 96)	Sous la pression de l’industrie financière organisée, [les Etats nationaux] suivent presque dans le monde entier le chemin que Sarazin, de la Dresdner Bank, et ses collègues ont une fois de plus emprunté en éclaireurs en 1996 : diminution des impôts sur la fortune et le capital, dérégulation de toutes les prestations de service financières, économies dans les dépenses engendrées par les prestations de service de l’Etat et les missions sociales. Car, **selon Sarazin**, des taux d’imposition élevés « nourrissent la frustration et provoquent la résistance » qui mène à l’évasion des capitaux. (Mannoni : 90)
Dieser Verzug könnte der ganzen Finanzwelt im Ernstfall zum Verhängnis werden. [...] „Ein größerer Bruch in der Abwicklungskette kann große Teile des Systems zum Stillstand bringen“, warnt Gerald Corrigan [...]. „Dann könnte die gefürchtete Blockade eintreten, in der die Marktteilnehmer zu dem Schluß kommen, das Sicherste sei, nichts mehr zu tun [...].“Die Guthaben, die auf diese Weise blockiert werden könnten, seien viel zu groß geworden. Das Handelsvolumen und die damit verbundenen Risiken, **so Corrigan**, „ wachsen viel schneller als die Fähigkeit der Banken, diese auch zu tragen“. (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 132-133)	En cas de problème sérieux, ce délai pourrait être fatal au monde financier tout entier. [...] « Une assez grande rupture dans la chaîne de la liquidation peut mettre au repos de grandes parties du système », avertit Gerald Corrigan [...]. « Dans ce cas pourrait survenir le blocage redouté, le point où les participants au marché en arrivent à la conclusion que le plus sûr est de ne plus rien faire [...]. » Les biens qui pourraient être bloqués de cette manière sont selon lui devenus beaucoup trop volumineux. Le volume des affaires et les risques qui leur sont liés « grandissent beaucoup plus vite », **selon Corrigan**, « que la capacité des banques à les assumer ». (Mannoni : 124)
Die Globalisierung ist das zentrale Thema, das Butros-Ghali seit einiger Zeit umtreibt. [...] Die vielfältigen und nicht synchronen Weltveränderungen, **so Butros-Ghali**, „verkomplizieren die Probleme ungemein und können gefährliche Spannungen hervorrufen“. Zu seiner größten Sorge wurde die Zukunft der Demokratie. (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 254)	La mondialisation est le sujet qui préoccupe Boutros-Ghali depuis quelque temps. [...] **Selon Boutros-Ghali**, les transformations multiples et asynchrones du monde « compliquent extraordinairement les problèmes, et peuvent provoquer des tensions dangereuses ». L’avenir de la démocratie est devenu son plus grand souci. (Mannoni : 240)
[...] Karl Polanyi hat [...] detailliert nachgezeichnet, wie die Durchsetzung der Marktgesetze für die menschliche Arbeitskraft und damit die Auflösung der alten Sozialstrukturen die europäischen Staaten dazu zwang, sich immer tiefer in irrationale Abwehrmaßnahmen zu verstricken. Die Errichtung freier Märkte, **so Polanyi**, „führte keineswegs zur Abschaffung von Reglementierungen und Interventionen, sondern vielmehr zu deren enormer Ausweitung“. (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 313)	Karl Polanyi [...] a montré en détail [...] comment l’application des lois du marché à la main-d’œuvre humaine, et avec elle la décomposition des anciennes structures sociales, avait forcé les Etats européens à s’enfoncer de plus en plus profondément dans un système de mesures défensives irrationnelles. La création de marchés libres, **selon Polanyi**, « n’a pas du tout débouché sur l’élimination des règlements et des interventions, mais au contraire sur leur gigantesque extension. » (Mannoni : 293)
Augustin [...] warf schließlich die Frage auf, über welche Mittel er verfüge, um sich dem Menschen, den er liebe, vielleicht doch irgendwann zu nähern. Da gebe es einmal, Grace zufolge, sein erfrischendes Äußeres, ferner die Unbescholtenheit seines Wesens - **so Demetrio** - und vor allem das sichere Gefühl, am	Augustin [...] pour finir soulevait la question des atouts dont il disposait pour approcher peut-être un jour, tout de même, la personne qu’il aimait. Il y avait d’abord ce que Grace avait appelé son physique rafraîchissant, ensuite (**selon Demetrio**) l’intégrité de son caractère, et surtout cette conviction qu’il avait

ehesten durch Zurückhaltung eine Frau zu gewinnen. (Kirchhoff, *Infanta* : 357)	que la plus sûre manière de plaire à une femme était la retenue. (Lortholary : 361)
Des militaires échappant au contrôle de Pékin, avec la bénédiction des autorités portuaires et douanières, auraient saisi l'Alicia Star pour écouler les cigarettes en contrebande sur le sol chinois. **Selon un responsable de l'Institut malaisien des affaires maritimes**, cette affaire est « le symptôme d'un problème plus large en Chine : la perte d'autorité du centre sur la périphérie(5) ». (5) « China in transition », Hongkong (Far Eastern Economic Review Publication) 1994, S. 186. (*Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 6)	Militärs, die sich der Kontrolle Pekings entziehen, sollen mit dem Segen der Hafen- und Zollverwaltung die „Alicia Star" abgefangen haben, um die Zigaretten als Schmuggelware auf dem chinesischen Festland in Umlauf zu bringen. Diese Affäre, **so ein Vertreter des malaysischen Instituts für Seeangelegenheiten**, ist „Symptom eines größeren Problems in China: der Autoritätsverlust der Zentralgewalt gegenüber der Peripherie".(5) (5) China in transition, Far Eastern Economic Review Publication, Hongkong, 1994, p. 186. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 6)
L'élection avait pour objectif d'assurer le reflet de ces divisions au sein de l'Organe chef du culte, seul moyen **- selon les organisateurs musulmans et les autorités belges -** d'asseoir sa légitimité. (*Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 12)	Diese Verästelungen sollten sich im Zentralen Kultusorgan spiegeln, denn darauf allein **- so die muslimischen Organisatoren und die belgischen Behörden -** konnte seine Legitimität beruhen. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 12)
[...] La capitale de la Tanzanie abrite deux studios d'enregistrement dédiés au rap ainsi qu'une centaine de groupes. « Les modèles et le peu de matériel requis ont tout de suite plu à la jeunesse locale, explique M. Thomas Gesthuizen, vingt-sept ans, créateur d'un site Internet consacré aux musiques urbaines africaines(2). […]. » (2) **Selon le site Africanhiphop.com** (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 32)	[Zwei Aufnahmestudios] eröffneten in Daressalam, in denen etwa hundert Gruppen ihren Rap produzieren. „Der musikalische Ausdruck und der geringe Materialaufwand haben Rap für die Jugendlichen hier sofort interessant gemacht", sagt 27-jährige Thomas Gesthuizen, der eine Website für urbane afrikanische Musik betreibt.(2) [...]" (2) **So die Site Africanhiphop.com** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 32)

- Verbes introducteurs

Wenn wir auf die natürliche Weise krank werden und ein solches Krankenhaus aufsuchen müssen, können wir von Glück reden, so mein Großvater. Aber, **so weiter**, wir wissen nicht, ob wir tatsächlich auf die natürliche Weise in das Krankenhaus hereingekommen sind oder nicht. Es kann sein, daß wir nur glauben, auf die natürliche, ja auf die natürlichste Weise hereingekommen zu sein, während wir doch nur auf die künstliche, möglicherweise auf die künstlichste Weise hereingekommen sind. Aber das ist gleichgültig. Wir haben dann, **so mein Großvater weiter**, auf jeden Fall den Berechtigungsausweis für den Denkbezirk. (Bernhard, *Der Atem* : 61-62)	Si nous tombons malades de la façon naturelle et devons aller dans un pareil hôpital, nous pouvons dire que nous avons de la chance, ainsi parlait mon grand-père. Mais, **continuait-il**, nous ignorons tous si nous sommes effectivement entrés ou non à l'hôpital de la façon naturelle. Il se peut que nous croyions seulement être entrés de la façon naturelle alors que nous sommes pourtant entrés de la façon artificielle. Mais cela est indifférent. Nous avons alors en tout cas, **poursuivait mon grand-père**, un titre justificatif pour entrer dans le district de la pensée. (Kohn : 245-246)
In freier Rede umriß [Arthuis] anschließend das eigentliche Ziel der EWU. Gelinge das Vorhaben, **so Arthuis**, dann könne der „Euro zur führenden Reservewährung der Welt" aufsteigen, gestützt durch den weltgrößten Binnenmarkt [...]. Auf dieser Basis könnte Europa mit den USA gleichziehen. (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 113)	Puis, dans un discours improvisé, [Arthuis] chercha à définir le véritable objectif de l'Union monétaire européenne. Si le projet aboutissait, **affirma Jean Arthuis**, l'euro pourrait devenir « la monnaie de référence la plus importante du monde », soutenue par le plus grand des marchés intérieurs de la planète [...]. Sur cette base, l'Europe pourrait faire jeu égal avec les Etats-Unis. (Mannoni : 107)
Sogar der Wiener Erzbischof Christoph Schönborn [...] mischte sich in die Debatte ein. „Wenn zwei der	Même l'archevêque de Vienne, Christoph Schönborn [...] est intervenu dans le débat : « Lorsque deux des

weltgrößten Chemiekonzerne fusionieren“, **so Schönborn**, „obwohl es beiden wirtschaftlich bestens geht, und dabei 15000 Arbeitsplätze ‘freisetzen’, so ist das nicht ein Sachzwang, den der allmächtige Gott ‘Freier Markt’ dekretiert hätte [...].“ (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 180)	plus grands groupes chimiques du monde fusionnent, **affirme Schönborn**, alors que tous deux se portent pour le mieux sur un plan économique, et « libèrent » ainsi 15 000 places de travail, il ne s’agit pas d’une obligation décrétée par le dieu tout-puissant du « marché libre » [...]. » (Mannoni : 170)
Innerhalb der Ghetto-Mauern dürfen die Wachleute auf jeden Fremden schießen, auch wenn er niemanden bedroht und nicht bewaffnet ist. „Wer einen Eindringling auf seinem Privatbesitz erschießt“, **so Sandorf**, „ist in Brasilien immer im Recht.“ (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 237)	Dans l’enceinte du ghetto, les gardiens sont autorisés à tirer sur n’importe quel étranger, même s’il ne menace personne, même s’il n’est pas armé. « Au Brésil, lorsqu’on abat un intrus sur son terrain privé, on est toujours dans son droit », **explique Sandorf**. (Mannoni : 224-225)
„Das ist de facto ein Bürgerkrieg der Leute, die das Geld und die Macht haben, sich zu schützen“, meint Vinicius Caldeira Brant, Soziologe beim brasilianischen Zentrum für Analyse und Planung Cebrap. „In Europa“, **so Brant**, der selbst wiederholt Opfer der bis 1985 herrschenden Militärs wurde, „leben die Gewalttäter hinter den Mauern, bei uns sind es die Wohlhabenden.“ (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 237)	« Il s’agit de facto d’une guerre civile menée par les gens qui ont suffisamment d’argent et de pouvoir pour se protéger », estime Vinicius Caldeira Brant, sociologue au Cebrap, le centre d’analyse et de planification brésilien. « En Europe, **dit Brant**, qui a lui-même été victime à plusieurs reprises des militaires au pouvoir jusqu’en 1985, ce sont les criminels qui vivent derrière des murs ; chez nous, ce sont les riches. » (Mannoni : 225)
Gerade die Geschwindigkeit, „die Beschleunigung des Prozesses der kreativen Zerstörung ist das Neue am marktwirtschaftlichen Kapitalismus von heute“, analysiert der amerikanische Ökonom Edward Luttwak, der dafür den Begriff des „Turbo-Kapitalismus“ prägte. Das „horrende Tempo der Veränderung“, **so der gebürtige Rumäne**, [...] wird zum „Trauma für einen Großteil der Bevölkerung“. (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 250)	C’est précisément la vitesse, « l’accélération du processus de destruction créative, qui constitue la nouveauté dans le capitalisme de marché actuel » : telle est l’analyse de l’économiste américain Edward Luttwak, qui a forgé pour sa thèse le concept de « turbo-capitalisme ». Le « rythme effrayant de la transformation » devient un « traumatisme pour une grande partie de la population », **affirme ce natif de Roumanie** [...]. (Mannoni : 236)
Schon 1993 prophezeite Franz den Deutschen ein radikal verändertes Land: „Wir müssen alle zur Kenntnis nehmen, daß bei uns die Arbeit zu teuer geworden ist [...].“ Dabei, **so Franz**, „werden wir uns von vielen einfachen industriellen Tätigkeiten in Deutschland verabschieden. [...]“ (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 265)	Dès 1993, il annonçait aux Allemands un pays entièrement transformé: « Nous devons tous savoir que le travail est devenu trop cher chez nous [...]. » Dès lors, **dit Franz**, « beaucoup d’activités simples vont quitter l'Allemagne. [...] ». (Mannoni : 250)
„Das Hauptproblem sind die so unterschiedlichen Kultursysteme dieser Welt“, beginnt Topmanager Anton Schneider seine Analyse. [...] „Was die einen als Fair Play und Fair Treatment bezeichnen, ist für die anderen kulturhistorisch überhaupt nicht verständlich. Ein Koreaner beispielsweise betreibt mit dem größten Selbstverständnis einen ausgeprägten Protektionismus und erzählt der Welt, daß dies Fair Play sei, was für uns wiederum unvorstellbar ist, es nachzuvollziehen. [...]“ In Nordwesteuropa und in den USA, **so Schneider**, „hat sich im Verlauf von 200 Jahren ein vergleichsweise puristischer [266] protestantischer Kapitalismus und eine Marktwirtschaft mit Regeln durchgesetzt, an die wir uns im Prinzip halten. [...]“ (Martin und Schumann, *Die Globalisierungsfalle* : 267)	« Le problème principal, ce sont les systèmes culturels de ce monde, qui sont tellement différents », affirme le manager de pointe Anton Schneider au début de son analyse. [...] « Ce que les uns décrivent comme du fair play et du fair treatment est absolument incompréhensible pour les autres, du point de vue de l’histoire culturelle. Un Coréen, par exemple, pratique le plus naturellement du monde un protectionnisme affirmé, tout en vous racontant que son attitude est fair play, ce que nous sommes pour notre part incapables de comprendre. [...] ». « En Europe du Nord-Ouest et aux Etats-Unis, **affirme Schneider**, s’est formé en deux siècles un capitalisme protestant relativement rigoriste, et une économie de marché dotée de règles auxquelles nous nous tenons par principe. [...] » (Mannoni : 250-251)
Trotz seiner Auffälligkeit schien es Kurt Lukas kaum zu geben. Hatte er schon irgend etwas von sich	Quoiqu’il sortit de l’ordinaire, Kurt Lukas semblait n’avoir guère d’existence. Avait-il raconté des choses

erzählt? Kein Wort. Nur daß er Tennis spielte oder gespielt hatte, professionell, vielleicht. Und ledig war, angeblich. Aber was hieß das schon. Er konnte an jedem Finger zwei Freundinnen haben - in Rom sei alles möglich, **so Dalla Rosa**. (*Infanta* : 46)	sur lui-même ? Pas la moindre. Sauf qu'il jouait au tennis ou y avait joué, peut-être en professionnel. Et qu'il était célibataire, prétendument. Mais qu'est-ce que ça voulait dire ? Aussi bien, il était couvert de maîtresses. A Rome, tout était possible, **nota Dalla Rosa**. (Lortholary : 47)
Die Alten hielten sich die Ohren zu und stimmten die immer gleich lautende Klage über Dona Elvira, die schwarze Sängerin, an, die mit ihrer Musik den Ort verdumme, ja, beherrsche. Die, nur um ihre neuesten Kleider vorzuführen, in der Kirche erscheine und sogar beichte. „Und die nun auch noch einem Komitee angehört", **so Butterworth, die Liste der Klagen erweiternd**, „das Mittel für Stimmenkäufe heranschafft und in ihrer berüchtigten Garderobe tagt ..." (Kirchhoff, *Infanta* : 47-48)	Les vieux prêtres se bouchèrent les oreilles et entonnèrent leur plainte rituelle sur Dona Elvira, la chanteuse noire : avec sa musique, elle abrutissait le village, ou même elle s'en rendait maître. Cette femme qui se montrait à l'église, et même se confessait, uniquement pour faire étalage de ses dernières toilettes. « Et qui maintenant fait même partie d'un comité, **dit Butterworth en allongeant la liste des griefs**, qui réunit des fonds pour acheter des électeurs et tient séance dans sa loge de fâcheuse réputation... » (Lortholary : 50)
Erst als die Schale mit den Bananen herumging, wandte er sich an Mister Kurt. Was ihn nach Infanta geführt habe. - Der Zufall, **so unser Gast**. (Kirchhoff, *Infanta* : 61)	C'est seulement quand on fit passer la coupe de bananes qu'il se tourna vers Mister Kurt. Qu'est-ce qui l'avait amené à Infanta? - Le hasard, **dit notre hôte**. (Lortholary : 62)
„Die letzten, die gingen, waren Gussmann und Mayla", berichtete der Novize mit verhaltener Stimme. „Arm in Arm sahen wir sie im Dunkeln verschwinden. Nun, er wird sie wohl nach Hause begleiten, **so Mister Kurt**, und ich mußte ihn davon abbringen, den beiden zu folgen [...]." (Kirchhoff, *Infanta* : 165)	Les derniers à partir ont été Gussmann et Mayla, rapporta encore le novice. Nous les avons vus disparaître dans l'obscurité en se tenant par le bras. Maintenant, il va l'accompagner à la maison, **a dit Mister Kurt**, et j'ai dû le dissuader de les suivre tous deux […]. (Lortholary : 165)
Wie immer in Brutnächten war Hazel frühzeitig gegangen. Vor ihrer Hütte war sie auf Kurt Lukas gestoßen, vom Anklopfen schon wund an den Knöcheln. Auch wenn Mayla nicht da sei, könne er hereinkommen, **so Hazel beim Aufschließen**, und er hatte sich von Maylas Abwesenheit überzeugt und vor sich hingesprochen, daß er nun zu Gussmann gehe. (Kirchhoff, *Infanta* : 211)	Comme toujours dans ces nuits de grande chaleur, Hazel était partie tôt. Devant sa cabane, elle était tombée sur Kurt Lukas qui avait déjà les phalanges meurtries à force de frapper. Même si Mayla n'était pas à la maison, il pouvait entrer **lui dit Hazel en ouvrant la porte**, et s'étant persuadé de l'absence de Mayla il avait murmuré pour lui-même qu'il allait chez Gussmann. (Lortholary : 211)
Die Alten zeigten sich nicht. Nur zum Begräbnis der Hündin waren sie für eine halbe Stunde in den Garten gegangen. Sie hatten sich für einen Platz nahe der Wäscheleine entschieden - weil dort ein gewisses Kommen und Gehen herrsche, **so McEllis** - und West-Virginia bei Anbruch der Dunkelheit unter die Erde gebracht. (Kirchhoff, *Infanta* : 396)	Les vieux prêtres ne se montraient pas. Ils n'étaient descendus au jardin qu'une demi-heure, pour l'enterrement de la chienne. Ils avaient choisi un emplacement près de la corde à linge parce que, là, il y aurait un peu de passage, **avait dit McEllis** - et ils y avaient mis West-Virginia en terre à la tombée du jour. (Lortholary : 400)
« Pourquoi cette agonie d'un innocent dans un lieu déjà marqué par tant de souffrances ? » s'indignait Paul Lambert. Les premiers soirs, il avait cédé à la lâcheté. Pour ne pas entendre, il s'était bouché les oreilles. « J'étais comme Job au bord de la révolte, **expliquera-t-il**. [...] [J]e n'arrivais pas à trouver d'explication satisfaisante à l'idée que Dieu puisse laisser faire cela. […] » (Lapierre, *La cité de la joie* : 108)	„Warum dieser Todeskampf eines unschuldigen Kindes ?" lehnte Paul Lambert sich auf. „Warum auch das noch an einem solchem Ort des Leidens?" An der ersten Abenden hatte er mit Feigheit nachgegeben. Er hatte sich die Ohren verstopft, um das Röcheln nicht mitanzuhören. „Ich war wie Hiob am Rande der Empörung gegen Gott", **so Lambert später**. „[...] [E]s gelang mir nicht, eine befriedigende Erklärung dafür zu finden, daß Gott so etwas zulassen konnte. [...]" (Stamm : 119)
Ram Chander laissa trois roupies sur la table et ils se mirent en route pour l'hôpital. Ils marchèrent le long	Ram Chander ließ drei Rupien auf dem Tisch zurück, und sie machten sich auf den Weg zum Krankenhaus.

d'une large avenue où passaient des tramways et arrivèrent à la garde de Sealdah. A côté, il y avait un marché où le tireur acheta des mandarines et des bananes pour le coolie blessé auquel ils allaient rendre visite. « Devant l'hôpital, il y avait encore plus de gens que la veille, **racontera Hasari**. Tout le monde essayait d'entrer. […] » (Lapierre, *La cité de la joie* : 124)	Zuerst gingen sie eine breite, verkehrsreiche Straße entlang, dann kamen sie zum Bahnhof Sealdah. Nahebei war ein Markt, dort kaufte der Rikschamann Mandarinen und Bananen für den verletzten Kuli, den sie besuchen wollten. „Vor dem Krankenhaus", **so Hasari später**, waren noch mehr Leute als am Tag zuvor. Alle versuchten sich Eingang zu schaffen. […]" (Stamm : 136)
L'avenir ? Que faire des migrants une fois terminée la construction de la ville nouvelle ? Que deviendront-ils quand ils n'auront plus d'« utilité économique » ? Seront-ils repoussés à la marge ou viendront-ils grossir les rangs d'un tiers-monde suburbain ? Ils ne pourront pas, en tout cas, être intégrés au tissu productif d'une ville dont la politique est désormais de délocaliser les industries traditionnelles vers des provinces plus pauvres et d'attirer ingénieurs, universitaires et « manipulateurs de symboles » de toute la Chine. Le but de la municipalité, **dit un de nos interlocuteurs**, est d'« atteindre rapidement un niveau et un style de vie comparables à ceux des mégapoles des pays développés ». (*Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 22)	Und was mag die Zukunft bringen? Was erwartet die Arbeitsmigranten, wenn der Aufbau der neuen Stadt abgeschlossen ist? Werden sie wieder an den Rand der Gesellschaft zurückgedrängt, oder werden sie zusammen mit all den anderen die Vorstädte, die Dritte Welt vor der eigenen Haustür, bevölkern? Sie werden kaum in das gewinnträchtige Gewebe einer Stadt integriert werden können, deren Politik darauf angelegt ist, die traditionellen Industrien in die ärmeren Provinzen auszulagern und aus ganz China Ingenieure, Akademiker und „Symbolproduzenten" anzulocken. Die Stadtverwaltung wolle, **so einer unserer Gesprächspartner,** „so rasch wie möglich ein Niveau und einen Lebensstil erreichen, die es mit den Megacitys in den Industriestaaten aufnehmen können." (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 22)
Nahum Goldmann [...] confiait en privé son étonnement que la centrale palestinienne soit écartée d'office de la brève conférence de paix qui s'était tenue à Genève en 1973, puis des assises de Camp David en 1978 […]. La seule présence des représentants de l'OLP à ces assises, **soutenait le leader juif**, équivalait à une reconnaissance de facto de l'Etat d'Israël, qui se transformerait en une reconnaissance de jure. (*Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 1 ; 10 ; 11)	Nahum Goldmann [...] äußerte privat sein Erstaunen darüber, dass die palästinensische Zentrale von der kurzen Friedenskonferenz in Genf 1973 und den Friedensgesprächen in Camp David 1978 fern gehalten wurde[…]. Allein die Gegenwart der PLO bei diesen Gesprächen, **so Goldmann,** hätte eine De-facto-Anerkennung des Staates Israel bedeutet, die sich unweigerlich in eine De-jure-Anerkennung verwandelt hätte. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 1 ; 10 ; 11)
Au fond, la Belgique n'échappe plus à un effet de contamination venu de l'extérieur. Elle n'est plus « un plat pays », mais une succession de « paysages hyper-fragmentés », selon le sociologue Benoît Scheuer. **Qui ajoute** : « Si cette tendance lourde existe partout dans le monde industrialisé, elle s'exprime peut-être ici de manière plus visible parce que l'Etat est faible. [...] » (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 14)	Im Grunde kann sich Belgien nicht mehr der Ansteckung von außen entziehen. Belgien ist nicht mehr einfach ein „flaches Land" („le plat pays", wie es Jacques Brel in seinem Chanson besungen hat), sondern - nach Ansicht von Benoît Scheuer - eine Aneinanderreihung äußerst fragmentierter Landschaften. „Auch wenn man diese Fragmentierung", **so Benoît Scheuer**, „überall in der industrialisierten Welt beobachten kann, wird sie hier vielleicht besonders sichtbar, weil der Staat schwach ist. [...]" (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 14)
Grâce à l'énorme impact du kwaïto [...] plus d'un tiers de la musique achetée par les Sud-Africains est aujourd'hui produite localement. **Au webzine sud-africain Rage**, dédié aux nouvelles musiques urbaines, **on estime que** le kwaïto et le zouglou sont les « vraies alternatives africaines au rap américain ». (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 32)	Mit dem Kwaito geht es um enorme Summen [...]. Ein Drittel der heute am Kap gekauften Musik wird im Lande produziert. Kwaito und Zouglou seien die „wahren afrikanischen Alternativen zum US-amerikanischen Rap", **so das südafrikanische Webzine Rage**, ein Medium für neue urbane Musiken. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 32)
(Une jeune femme reçoit des fleurs de son mari après une dispute) - C'est toi qui as manigancé ça, accuse Justine.	„Nur du kannst da dahinterstecken!" werden Sie von Justine angeklagt. „Aber, wie käme ich dazu", lügen Sie prompt und

- Jamais de la vie, mentez-vous avec allégresse. […] - Si ce rusé salaud croit qu'il va arranger les bidons avec trois lilas et deux tulipes, il se trompe drôlement, **dit Justine**. Mais vous notez dans sa voix une certaine douceur. (de Buron, *Qui c'est, ce garçon ?* : 274)	fröhlich. „Wenn dieser gerissene Mistkerl meint, seine Schandtaten mit drei Fliederzweigen und zwei Tulpen ungeschehen machen zu können, dann hat er sich aber schön geschnitten", **so Justine**. Doch in ihrer Stimme registrieren Sie eine gewisse Weichheit. (Kuhn : 290-291)

- Verbe introducteur et anaphore ou phrase clivée

Gegen Abend hatte ich zum erstenmal einen Menschen erkannt, meinen Großvater. Er hatte sich neben mir auf einen Sessel gesetzt und meine Hand festgehalten. [...] Er, der nur wenige hundert Schritte in einem anderen, in dem sogenannten chirurgischen Gebäudekomplex desselben Krankenhauses untergebracht war, werde mich von jetzt an täglich besuchen, **so mein Großvater**. (Bernhard, *Der Atem* : 21-22)	Vers le soir j'avais reconnu pour la première fois un être humain : mon grand-père. Il s'était assis à côté de moi sur un fauteuil et m'avait tenu la main. [...] Lui qui n'était logé qu'à quelques centaines de pas dans un autre complexe de bâtiments du même hôpital, celui qu'on appelle le complexe chirurgical, viendrait me rendre visite journellement à partir de maintenant, **c'est ce que me dit mon grand-père**. (Kohn : 222)
Ich müsse aber, unabhängig von geistigem und seelischem Aufschwung, wie mein Großvater es nannte, mit noch bedeutend größerer Körperschwäche als jetzt rechnen [...]. Aber die Seele und der Geist beherrschen den Körper, **so mein Großvater**. Der geschwächteste Körper kann von einem starken Geist oder von einer starken Seele oder von diesen beiden zusammen gerettet werden, **so er**. (Bernhard, *Der Atem* : 56-57)	Indépendamment de mon essor intellectuel et psychique, selon les termes de mon grand-père, il me fallait pourtant compter avec une faiblesse physique encore considérablement plus grande qu'à présent […]. Mais l'âme et l'esprit gouvernent le corps, **ainsi disait mon grand-père**. Le corps le plus affaibli peut être sauvé par un esprit vigoureux ou une âme vigoureuse ou par l'association de cet esprit et de cette âme, **ainsi disait-il**. (Kohn : 242-243)
Wenn wir auf die natürliche Weise krank werden und ein solches Krankenhaus aufsuchen müssen, können wir von Glück reden, **so mein Großvater**. (Bernhard, *Der Atem* : 61)	Si nous tombons malades de la façon naturelle et devons aller dans un pareil hôpital, nous pouvons dire que nous avons de la chance, **ainsi parlait mon grand-père**. (Kohn :245)
Wir hielten uns jetzt, indem wir uns in dem Krankenhaus aufhielten, nicht möglicherweise, sondern ganz sicher in dem für uns beide lebensrettenden Denkbezirk auf, **so er**. (Bernhard, *Der Atem* : 63)	En séjournant à l'hôpital, nous ne séjournions pas probablement mais tout à fait certainement dans le district de la pensée qui pour tous les deux nous sauvait la vie, **ainsi disait-il**. (Kohn : 247)
Auf ihre Ottomane hingestreckt, das Gesicht mit den Händen bedeckt und wieder noch im Kissen verborgen, machte sie sich, überwältigt von Scham, Schrecken und Wonne, das Geständnis ihrer Leidenschaft. „Großer Gott, ich liebe ihn ja, liebe ihn, wie ich nie geliebt, ist das denn zu fassen? [...] Ich will glauben an das Wunder meiner Seele und Sinne, will das Naturwunder verehren meines schmerz- und schamhaften Seelenfrühlings, und meine Scham soll nur der Begnadung gelten durch diese späte Heimsuchung...". **So Rosalie, für sich allein, an jenem Abend.** (Mann, *Die Betrogene* : 45-49)	Etendue sur son ottomane, le visage caché dans ses mains et enfoui dans les coussins, accablée de honte, d'effroi et d'extase, elle s'avoua sa passion. « Grands dieux, mais c'est que je l'aime, je l'aime comme je n'ai jamais aimé ! Est-ce concevable ? [...] Je veux croire au miracle de mon âme et de mes sens, je veux adorer le miracle de la nature, le douloureux et honteux printemps de mon âge et de mes sens, et ma confusion n'aura d'autre motif que la grâce qui m'est dispensée par cette tardive visitation. » **Voilà ce que se disait Rosalie, pour elle seule, ce soir-là.** (Servicen : 67-73)
(Anna tente de détourner sa mère d'un amour impossible) „[...] Dann geben wir das Haus hier auf und siedeln nach Köln oder Frankfurt über oder an einen schönen	« [...] Nous renoncerons à cette maison et nous émigrerons à Cologne ou Francfort, ou dans quelque beau coin du Taunus, et tu laisseras ici ce qui te tourmentait et risquait de te détruire ; tu l'oublieras par

Ort im Taunus, und du läßt hier zurück, was dich quälte und dich zerstören wollte [...]. Und du genießt dann im Taunus die liebe Natur und bist wieder unsere alte, liebe Mama.“ **So Anna mit vieler Inständigkeit**, aber wie ganz vergebens! „Halt, halt, Anna, nichts mehr von dem, was du sagst, ich kann es nicht hören! [...]“ (Mann, *Die Betrogene* : 73)	le fait de ne plus le voir. [...] Et alors, dans le Taunus, tu jouiras de la belle nature et tu redeviendras notre ancienne chère maman. » **Ainsi parla Anna, avec beaucoup d'instance** - mais combien vainement ! « Arrête, arrête, Anna ; plus un mot là-dessus, je ne saurais l'écouter ! [...] » (Servicen : 108)
McEllis [...] lag wach. Wie sprach man über Liebe? [...] [E]in Gussmann hätte das gewußt. Nie wieder seit seinem Austritt habe er menschenfern über die Liebe gesprochen - und also auch nicht über alles Geringere, **so Gussmann bei ihrer letzten Zufallsbegegnung**. (Kirchhoff, *Infanta* : 348)	McEllis […] resta éveillé. Comment parlait-on de l'amour ? […] [U]n Gussmann aurait su ça. Jamais plus, depuis qu'il avait défroqué, Gussmann n'avait parlé de l'amour de façon abstraite, ni par conséquent non plus d'aucune chose plus infime : **ainsi s'était exprimé Gussmann la dernière fois qu'ils s'étaient rencontrés par hasard**. (Lortholary : 352)

- Non traduction

Von Zeit zu Zeit seien solche Krankheiten [...] notwendig, um sich jene Gedanken machen zu können, zu welchen der Mensch ohne eine solche zeitweise Krankheit nicht komme. Wenn wir nicht auf die natürlichste Weise und also von der Natur aus ganz einfach dazu gezwungen sind, in solche Denkbezirke, wie sie zweifellos solche Krankenhäuser [...] im allgemeinen sind, zu gehen, müssen wir auf die künstliche Weise solche Krankenhäuser [...] aufsuchen, auch wenn wir solche uns in Krankenhäuser [...] hineinzwingende Krankheiten in uns erst finden oder erfinden oder gar künstlich erzeugen müssen, **so er**, weil wir sonst nicht in der Lage sind, auf das lebenswichtige und existenzentscheidende Denken zu kommen. (Bernhard, *Der Atem* : 59-60)	De temps et temps, de pareilles maladies [...] nous étaient nécessaires pour pouvoir nous créer ces idées auxquelles l'homme ne parvient pas sans avoir temporairement une pareille maladie. Si nous ne sommes pas tout simplement contraints de la façon naturelle, donc du fait de la nature, à aller dans ces districts de la pensée comme le sont sans aucun doute ces hôpitaux [...], il nous faut aller de la même façon artificielle dans ces hôpitaux [...] même si nous devons d'abord découvrir, inventer ou même artificiellement produire en nous ces maladies qui nous contraignent à entrer dans les hôpitaux [...] parce que autrement nous ne serons pas en état de parvenir à l'activité de pensée importante pour la vie et qui décide de l'existence. (Kohn : 244)
On en était là... quand vint M. Joschka Fisher. Le 12 mai, le vice-chancelier et ministre allemand des affaires étrangères, par ailleurs chef de file des Verts de son pays, lançait un appel à une « refondation institutionnelle » de l'Union devant déboucher, à terme, sur une fédération « entre un petit nombre » de pays [...] - avec Constitution propre, Parlement à deux chambres et président élu au suffrage universel [...]. (*Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 14)	So war der Stand der Dinge, als Joschka Fischer das Podium betrat. Am 12. Mai rief der deutsche Vizekanzler und Außenminister in einer Rede an der Berliner Humboldt-Universität zu einer „konstitutionellen Neugründung“ der Europäischen Union auf. Eine „kleine Gruppe von Mitgliedstaaten“, **so Fischer**, solle sich in absehbarer Zeit zu einer Föderation mit eigener Verfassung, einem Zweikammerparlament und einem direkt gewählten Präsidenten zusammenschließen [...]. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 14)
Récemment, la Chambre des représentants des Etats-Unis a voté, en première lecture, un projet de loi qui exonère de droits de succession le patrimoine de quelques milliers de multimilliardaires […]. Selon un commentateur américain, cette décision témoigne de la validité d'une « loi du pouvoir, celle qui dit que l'argent parle(2) ». (2) Paul Krugman, « Pity the Pain of the Very Rich », International Herald Tribune, Paris, 15 juin 2000. (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 1)	Das US-Repräsentantenhaus hat unlängst in erster Lesung einen Gesetzentwurf verabschiedet, der für Privatvermögen von ein paar tausend Multimilliardären die Befreiung von der Erbschaftssteuer vorsieht. Die Entscheidung […] verdeutlicht nach Ansicht eines amerikanischen Leitartiklers das „Gesetz der Macht : Wer das Geld hat, hat das Sagen“ (**so Paul Krugman in der International Herald Tribune vom 15. Juni**). (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 1)

L'idée de porter ce « syndicat » sur les fonts baptismaux a déclenché un tir de barrage de la part des organisations syndicales. Parce qu'il représenterait une atteinte à leur monopole sur le monde du travail ? Pour M. Michel Nollet, président de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB), de tendance socialiste, le problème se situe ailleurs : « Les syndicats comptent ici plus de 2,5 millions d'affiliés pour 10 millions d'habitants ! [...] » (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 14)	Die Idee, eine solche „Gewerkschaft" aus der Taufe zu heben, hat auf Seiten der Gewerkschaftsorganisationen heftige Kritik ausgelöst. Fürchten sie etwa um ihre Monopolstellung? Für Michel Nollet, den Vorsitzenden des belgischen Gewerkschaftsbundes, der den Sozialisten nahesteht, liegt das Problem woanders: „Die Gewerkschaften", **so Nollet** „haben hier 2,5 Millionen Mitglieder auf 10 Millionen Einwohner! [...]" (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 14)
Compte tenu de cette apparente filiation naturelle entre le Syndicat de la vie quotidienne et les Verts, convient-il pour autant de jeter le bébé avec l'eau du bain pour « vice caché » ? Pas sûr, d'autant que M. Denis Lambert, l'un des géniteurs du « nouveau-né », veut dissiper tout malentendu : « Le bébé n'est pas mort-né, comme on l'a dit et écrit. Au contraire, le SVQ devrait être opérationnel début 2001. […] » (*Le Monde diplomatique* 2000-12 : 14)	Doch selbst wenn man diese offensichtliche und durchaus natürliche Verbindung unterstellt, ist es deswegen berechtigt, den „verborgenen Makel" anzuprangern und das Kind mit dem Bade auszuschütten? Es handle sich hier nicht um eine Totgeburt, **so Lambert**, einer der Väter der Bewegung. Im Gegenteil - schon Anfang des Jahres 2001 werde das SVQ wohl handlungsfähig sein. (taz, dans *Le Monde diplomatique* 2000-12 : 14)
[...] M. Didier Vrancken - sociologue [...] - a perçu dans l'effervescence de l'automne 1996, puis dans les résultats du scrutin de juin 1999, l'expression d'un mal-être profond : « J'y vois comme un front du refus par rapport aux grands appareils. Aujourd'hui, les grandes mobilisations s'organisent autour d'enjeux dont la nature se transforme [...]. » (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 14)	Der Soziologe Didier Vrancken [...] sieht sowohl in den erregten Aktivitäten des Herbstes 1996 als auch in den Wahlergebnissen des 13. Juni 1999 den Ausdruck eines tiefgehenden Unbehagens. Es handle sich dabei gleichsam um eine Front der Ablehnung gegenüber den großen Machtapparaten. „Heute", **so Didier Vrancken**, „verändert sich die Art der Anliegen, für welche die Menschen bereit sind, auf die Straße zu gehen [...]." (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 14)

II Corpus traduit de *discours indirect libre embryonnaire*

Dans les premiers temps que Charles fréquentait les Bertaux, Mme Bovary jeune ne manquait pas de s'informer du malade [...]. Mais quand elle sut qu'il avait une fille, elle alla aux informations; et elle apprit que mademoiselle Rouault, élevée au couvent, chez les Ursulines, avait reçu, comme on dit, une belle éducation, qu'elle savait en conséquence, la danse, la géographie, le dessin, faire de la tapisserie et toucher du piano. **Ce fut le comble !** - C'est donc pour cela, se disait-elle, qu'il a la figure si épanouie quand il va la voir [...]. (Flaubert, *Madame Bovary* : 17)	
In der ersten Zeit, als Charles nach Les Bertaux ging, hatte Madame Bovary immer wieder nach dem Kranken gefragt [...]. Als sie aber erfuhr, daß er eine Tochter hatte, zog sie Erkundigungen ein; und sie vernahm, daß Mademoiselle Rouault, bei den Ursulinerinnen erzogen, eine, wie man sagt, feine Erziehung erhalten habe; daß sie folglich tanzen, zeichnen, sticken und Klavier spielen könne und sich in Geographie auskenne. **Das war der Gipfel!** „Deshalb also", sagte sie sich, „das strahlende Gesicht, wenn er dorthin geht [...]." (Schickelé et Riesen : 26-27)	In der ersten Zeit, als Charles seine Besuche in Les Bertaux aufnahm, versäumte die junge Madame Bovary nie, sich nach dem Kranken zu erkundigen [...]. Als sie jedoch erfuhr, daß er eine Tochter habe, zog sie Erkundigungen ein und brachte dabei heraus, daß Mademoiselle Rouault im Kloster bei den Ursulinerinnen erzogen worden wer, daß sie, wie man sagt, eine Gute Bildung erhalten hatte und folglich im Tanzen, in Geographie, Zeichnen, Sticken und im Klavierspielen beschlagen war. **Das schlug dem Faß den Boden aus!** „Also darum, sagte sie sich, strahlt er jedesmal übers ganze Gesicht, wenn er dorthin geht [...]." (Widmer : 27)

L'idée qu'elle venait d'échapper à la mort faillit la faire s'évanouir de terreur ; elle ferma les yeux ; puis elle tressaillit au contact d'une main sur sa manche : c'était Félicité.
- Monsieur vous attend, madame ; la soupe est servie.
Et il fallut descendre ! Il fallut se mettre à table !
Elle essaya de manger. Les morceaux l'étouffaient.
Alors elle déplia sa serviette comme pour en examiner les reprises et voulut réellement s'appliquer à ce travail, compter les fils de la toile. Tout à coup, le souvenir de la lettre lui revint. L'avait-elle donc perdue ? Où la retrouver ? Mais elle éprouvait une telle lassitude dans l'esprit, que jamais elle ne put inventer un prétexte à sortir de table. Puis elle était devenue lâche ; elle avait peur de Charles ; il savait tout, c'était sûr ! En effet, il prononça ces mots, singulièrement :
- Nous ne sommes pas près, à ce qu'il paraît, de voir M. Rodolphe. (Flaubert, *Madame Bovary* : II-48)

Der Gedanke, daß sie eben dem Tod entronnen war, machte sie halb ohnmächtig vor Entsetzen; sie schloß die Augen; unter der Berührung einer Hand fuhr sie zusammen: Es war Félicité. „Monsieur wartet auf Sie, Madame. Die Suppe ist auf dem Tisch." **Und sie mußte hinabgehen! mußte sich zu Tisch setzen!** Sie versuchte zu essen. Sie brachte keinen Bissen hinunter. Dann entfaltete sie ihre Serviette, als wolle sie die geflickten Stellen prüfen; und wirklich ging sie daran, die Fäden zu zählen. Plötzlich fiel ihr der Brief ein. Hatte sie ihn etwa verloren? Wo war er nur? Allein, sie fühlte sich geistig derart matt, daß sie nicht einmal einen Vorwand zu ersinnen vermochte, um vom Tisch wegzugehen. Sie war auf einmal feige geworden; sie hatte Angst vor Charles; er wußte alles, das war sicher! Und wahrhaftig, da sagte er ganz eigentümlich: „Es scheint, wir werden Monsieur Rodolphe so bald nicht wiedersehen." (Schickelé et Riesen : 241-242)	Bei dem Gedanken, daß sie eben dem Tod entronnen wer, sank sie fast vor Entsetzen ohnmächtig hin. Sie schloß die Augen; dann fuhr sie zusammen: eine Hand faßte sie am Arm. Es war Félicité. „Der Herr wartet auf Sie, Madame. Die Suppe ist aufgetragen." **Sie mußte hinuntergehen, mußte sich zu Tisch setzen!** Sie versuchte zu essen. Die Bissen blieben ihr im Halse stecken. Da faltete sie ihre Serviette auseinander, als wollte sie sich die schadhaften Stellen genauer ansehen; sie hatte auch wirklich vor, sie da, wo sie dünn geworden waren, auszubessern und die Fäden der Leinwand zu zählen. Plötzlich kam ihr der Brief wieder in den Sinn. Hatte sie ihn denn verloren? Wo konnte sie ihn wiederfinden? Aber sie fühlte sich so zerschlagen, ihr Kopf war so müde, daß sie sich einfach keinen Vorwand auszudenken vermochte, um vom Tisch aufzustehen. Außerdem war sie feige geworden; sie hatte Angst vor Charles. Er wußte alles, das war sicher! Tatsächlich sagte er in einem ganz eigenartigen Ton: „Herrn Rodolphe werden wir, scheint's, nicht so bald wieder zu Gesicht bekommen." (Widmer : 266-267)

(Emma reçoit la visite des huissiers)
- Ah ! Une correspondance ! dit maître Hareng avec un sourire discret. Mais permettez ! Car je dois m'assurer si la boîte ne contient pas autre chose.
Et il inclina les papiers, légèrement, comme pour en faire tomber les napoléons. Alors l'indignation la prit, à voir cette grosse main, aux doigts rouges et mous comme des limaces, qui se posait sur ces pages où son cœur avait battu.
Ils partirent enfin ! Félicité rentra. Elle l'avait envoyée aux aguets pour détourner Bovary [...]. (Flaubert, *Madame Bovary* : II-149)

„Ah, Briefe!" sagte Maître Hareng mit einem verschwiegenen Lächeln. „Aber erlauben Sie, ich muß schauen, ob nichts weiter drin ist." Und er hielt die Papiere in die Höhe, als wollte er Goldstücke herausschütteln. Sie wurde zornig, als sie sah, wie sich diese große Hand mit den roten Fingern, die weich wie Schnecken waren, auf die Seiten legten, die einst ihr Herz hatten höher schlagen lassen. **Endlich gingen sie!** Félicité kam zurück. Sie war beauftragt worden, Bovary aufzulauern und ihn vom Hause fernzuhalten [...]. (Schickelé et Riesen : 343)	„Aha, Briefe!" sagte Maître Hareng mit diskretem Lächeln. „Aber gestatten Sie! Ich muß mich nämlich vergewissern, ob die Schachtel nichts anderes enthält." Und er hielt die Papiere leicht schräg vor sich hin, als wollte er die Goldstücke herausschütteln. Da übermannte sie die Empörung, als sie sah, wie diese fleischige Pratze mit den roten, weichen Fingern, die aussahen wie Schnecken, die Blätter anfaßte, bei denen einst ihr Herz höher geschlagen hatte. **Endlich gingen sie!** Félicité kam zurück - Emma hatte sie ausgesandt; sie sollte Bovary auflauern und ihn fernhalten. [...] (Widmer : 380)

Ce furent trois jours pleins, exquis, splendides, une vraie lune de miel. Ils étaient à l'hôtel de Boulogne, sur le port. Et ils vivaient là, volets fermés, portes closes, avec des fleurs par terre et des sirops à la glace, qu'on leur apportait dès le matin. [...] **Il fallut pourtant se séparer !** Les adieux furent tristes. C'était chez la mère Rolet qu'il devait envoyer ses lettres ; et elle lui fit des recommandations si précises à propos de la double enveloppe, qu'il admira grandement son astuce amoureuse. (Flaubert, *Madame Bovary* : II-104-107)	
Es waren drei ausgefüllte, köstliche, wunderbare Tage, richtige Flitterwochen. Sie wohnten im Hotel de Boulogne am Hafen und lebten dort hinter verriegelten Türen und geschlossenen Fensterläden, Blumen lagen am Boden, und Eislimonaden standen herum, die man ihnen frühmorgens hereinbrachte. [...] **Schließlich mußten sie sich doch trennen!** Der Abschied war traurig. Er sollte seine Briefe der Mutter Rollet schicken, und sie gab ihm so genaue Anweisungen in bezug auf den doppelten Umschlag, daß er ihre Durchtriebenheit in amourösen Dingen aufs höchste bewunderte. (Schickelé et Riesen : 298-300)	Es wurden drei selige, köstliche, wunderbare Tage, ein richtiger Honigmond. Sie wohnten im Hotel de Boulogne am Hafen. Dort lebten sie hinter geschlossenen Fensterläden und verriegelten Türen; am Boden lagen Blumen, daneben standen eisgekühlte Fruchtsäfte, die man ihnen früh am Morgen brachte. [...] **Endlich schlug aber doch die Trennungsstunde.** Der Abschied war traurig. Seine Briefe sollte Léon an die alte Rolet schicken, und Emma gab ihm so genaue Anweisungen - er müsse sie jeweils in doppelte Umschläge stecken -, daß er ihre Durchtriebenheit in Liebessachen aufs höchste bewunderte. (Widmer : 330-332)

III Corpus traduit d'*einführungslose indirekte Rede*

Th. Mann, *Der Tod in Venedig*

Gleich darauf näherte sich ihm der Portier mit gezogener Mütze und mahnte zum Aufbruch. **Das Automobil stehe bereit, ihn und andere Reisende nach dem Hotel Excelsior zu bringen, von wo das Motorboot die Herrschaften durch den Privatkanal der Gesellschaft zum Bahnhof befördern werde. Die Zeit dränge.** - Aschenbach fand, daß sie das keineswegs tue. Mehr als eine Stunde blieb bis zur Abfahrt seines Zuges. (Mann, *Der Tod in Venedig* : 44)		
DIL	DIL	DIL
Aussitôt après, le portier vint lui annoncer, la casquette à la main, qu'il était l'heure de partir. **L'auto attendait pour le conduire avec d'autres voyageurs à l'Hôtel Excelsior, d'où le canot automobile transporterait les voyageurs à la gare par le canal appartenant à la Compagnie. Il n'était que temps...** Aschenbach trouva que rien ne pressait ; il restait plus d'une heure jusqu'au départ de son train. (Bertaux et Sigwalt : 66)	Immédiatement après, le portier à casquette galonnée s'approcha et l'avertit qu'on partait. **L'automobile était prête à le conduire avec les autres voyageurs à l'Hôtel Excelsior, d'où un canot à moteur transporterait messieurs les voyageurs jusqu'à la gare par le canal privé de la Compagnie. Le temps pressait.** Aschenbach trouvait qu'il n'en était rien. Il restait une bonne heure jusqu'au départ du train. (Jaccottet : 85-86)	Aussitôt après, le portier s'approcha de lui, sa casquette à la main, pour l'avertir du départ. **L'automobile était prête à les conduire, lui et d'autres voyageurs, à l'hôtel Excelsior, d'où le bateau à moteur emmènerait l'honorable clientèle à la gare, par le canal appartenant à la compagnie. « Le temps pressait. »** Aschenbach n'était nullement de cet avis. Il restait plus d'une heure avant le départ de son train. (Nesme et Costadura : 135)
Der Mann zog sich zögernd zurück, um nach fünf Minuten wieder aufzutreten. **Unmöglich, daß der Wagen länger warte.** Dann möge er fahren und seinen Koffer mitnehmen, entgegnete Aschenbach gereizt. (Mann, *Der Tod in Venedig* : 44-45)		
DIL	DIL	DIL
L'homme se retira à contrecœur pour reparaître au bout de cinq minutes. **Impossible à la voiture d'attendre plus longtemps.** « Eh	L'homme se retira en hésitant, pour revenir cinq minutes après. **Impossible que la voiture attendît plus longtemps.**	L'homme se retira en hésitant pour revenir cinq minutes plus tard. **Impossible de faire attendre plus longtemps la voiture.** « Alors elle

bien ! qu'elle parte en emportant ma malle », répliqua Aschenbach impatienté. (Bertaux et Sigwalt : 67)	- Alors, qu'elle parte et emporte mes bagages répliqua Aschenbach irrité [...] (Jaccottet : 86)	n'avait qu'à partir en emportant sa valise », rétorqua Aschenbach irrité. (Nesme et Costadura : 135)
Der Mann zog sich zögernd zurück, um nach fünf Minuten wieder aufzutreten. Unmöglich, daß der Wagen länger warte. Dann möge er fahren und seinen Koffer mitnehmen, entgegnete Aschenbach gereizt. **Er selbst wolle zur gegebenen Zeit das öffentliche Dampfboot benutzen und bitte, die Sorge um sein Fortkommen ihm selber zu überlassen.** Der Angestellte verbeugte sich. (Mann, *Der Tod in Venedig* : 44-45)		
DI régi	DI régi	DIL
L'homme se retira à contrecœur pour reparaître au bout de cinq minutes. Impossible à la voiture d'attendre plus longtemps. « Eh bien ! qu'elle parte en emportant ma malle », répliqua Aschenbach impatienté. **Lui-même allait, ajouta-t-il, prendre à l'heure voulue la vedette et demandait qu'on lui laissât le soin de se débrouiller tout seul.** L'employé s'inclina. (Bertaux et Sigwalt : 67)	L'homme se retira en hésitant, pour revenir cinq minutes après. Impossible que la voiture attendît plus longtemps. - Alors, qu'elle parte et emporte mes bagages répliqua Aschenbach irrité, **en ajoutant qu'il prendrait le vaporetto à l'heure voulue et en demandant qu'on le laissât se débrouiller tout seul.** L'employé s'inclina. (Jaccottet : 86)	L'homme se retira en hésitant pour revenir cinq minutes plus tard. Impossible de faire attendre plus longtemps la voiture. « Alors elle n'avait qu'à partir en emportant sa valise », rétorqua Aschenbach irrité. **Lui-même comptait en temps utile emprunter le bateau à vapeur public et demandait qu'on lui laissât le soin de s'acheminer.** L'employé s'inclina. (Nesme et Costadura : 135)
Da erklärte denn Aschenbach, daß er ohne sein Gepäck nicht zu reisen wünsche, sondern umzukehren und das Wiedereintreffen des Stückes im Bäder-Hotel zu erwarten entschlossen sei. **Ob das Motorboot der Gesellschaft am Bahnhof liege.** Der Mann beteuerte, es liege vor der Tür. (Mann, *Der Tod in Venedig* : 47)		
DI régi	DI régi	DIL
Aschenbach déclara donc qu'il n'avait pas envie de partir sans ses bagages et qu'il était décidé à retourner à l'Hôtel des Bains et à y attendre le retour du colis. **Il demanda si le canot automobile de la Compagnie était arrêté devant la gare.** L'homme affirma qu'il était à quai devant la porte. (Bertaux et Sigwalt : 70)	Aschenbach déclara alors qu'il ne tenait pas du tout à partir sans ses bagages, mais qu'il était déterminé à rentrer à l'Hôtel des Bains pour y attendre le retour de sa malle. **Il demanda si le canot de la Compagnie était encore devant la gare.** L'homme assura qu'il était à la porte. (Jaccottet : 90-91)	Aschenbach déclara alors qu'il ne voulait pas voyager sans ses bagages, et qu'il était décidé à rebrousser chemin et à attendre le retour de sa malle à l'hôtel des Bains. **Le bateau de la compagnie était-il ancré à la gare ?** L'homme confirma qu'il était amarré devant l'entrée. (Nesme et Costadura : 141-142)
[...] Der kleine schnurrbärtige Manager im geschweiften Gehrock kam zur Begrüßung die Freitreppe herab. Leise schmeichelnd bedauerte er den Zwischenfall, nannte ihn äußerst peinlich für ihn und das Institut, billigte aber mit Überzeugung Aschenbachs Entschluß, das Gepäckstück hier zu erwarten. **Freilich sei sein Zimmer vergeben, ein anderes jedoch, nicht schlechter, sogleich zur Verfügung.** (Mann, *Der Tod in Venedig* : 48)		
DIL	DIL	DIL
[...] Le petit gérant à moustaches vint en smoking et descendit du perron pour le saluer. D'un ton de délicate flatterie il exprima ses regrets de l'incident qu'il qualifia d'extrêmement fâcheux pour lui et pour la maison, mais approuva avec conviction la décision prise par Aschenbach d'attendre ici le retour de son colis. **Sa chambre, il est vrai, était déjà donnée, mais une autre, non moins bonne, se trouvait à sa disposition.** (Bertaux et Sigwalt : 71-72)	Le petit gérant moustachu à redingote descendit le perron pour le saluer. D'un ton de discrète flatterie, il déplora vivement un incident qu'il qualifiait d'extrêmement désagréable pour lui et pour la maison, mais approuva non sans conviction la décision qu'avait prise Aschenbach de rester là en attendant sa malle. **A vrai dire sa chambre était occupée, mais on en mettrait immédiatement une autre à sa disposition, tout aussi bonne.** (Jaccottet : 92-93)	Le petit manager moustachu en redingote bouffante descendit du perron pour le saluer. Sur un ton mielleux il déplora l'incident, le qualifia d'extrêmement pénible pour lui-même et pour la maison, mais approuva avec conviction la décision d'Aschenbach d'attendre ici ses bagages. **Certes, sa chambre avait été déjà attribuée, mais une autre, tout aussi bien, était disponible immédiatement.** (Nesme et Costadura : 145)

Stand nicht geschrieben, daß die Sonne unsere Aufmerksamkeit von den intellektuellen auf die sinnlichen Dinge wendet? Sie betäube und bezaubere, hieß es, Verstand und Gedächtnis dergestalt, daß die Seele [...] ihres eigentlichen Zustandes ganz vergesse und mit staunender Bewunderung an dem schönsten der besonnten Gegenstände hängen bleibe: **ja, nur mit Hilfe eines Körpers vermöge sie dann noch zu höherer Betrachtung sich zu erheben.** (Mann, *Der Tod in Venedig* : 53)		
DIL	DIL	DIL
N'était-il pas écrit que le soleil détourne notre attention des choses intellectuelles vers les choses matérielles ? Il étourdit, disait le philosophe grec, il charme l'intelligence et la mémoire de telle manière que l'âme [...] oublie son état réel et s'attache au plus beau des objets éclairés par le soleil, **si bien que ce n'est qu'avec l'aide d'un corps qu'elle trouve ensuite la force de s'élever à des considérations plus hautes.** (Bertaux et Sigwalt : 81-82)	N'avait-on pas écrit que le soleil ramène notre attention des choses intellectuelles à celles des sens ! Et on ajoutait qu'il étourdissait, qu'il ensorcelait raison et mémoire à tel point que [...] l'âme en oubliait complètement son propre rang et restait attachée par une admiration béate aux plus beaux objets qu'illumine le soleil ; **et ce n'était même qu'avec l'aide des corps qu'elle pouvait s'élever ensuite à de plus hautes contemplations.** (Jaccottet : 104-105)	N'était-il pas écrit que le soleil détourne notre attention des choses de l'intellect vers les choses sensibles ? Il engourdit et ensorcelle, disait-on, l'entendement et la mémoire, de telle sorte que l'âme oublie complètement [...] son véritable état et s'attache dans une admiration étonnée au plus beau des objets que le soleil éclaire : **oui, c'est seulement avec l'aide d'un corps qu'elle est capable de s'élever ensuite à une contemplation plus haute encore.** (Nesme et Costadura : 161)

J. Arjouni, *Ein Mann, ein Mord* et *Happy birthday, Türke !*

Les occurrences sont regroupées en fonction de la nature de l'équivalence entre *l'einführungslose indirekte Rede* et le texte français :

- Récit (Absence de discours rapporté)
- DN
- DI régi
- DI elliptique (avec conditionnel d'altérité énonciative)
- DIL
- Conditionnel
- *Devoir*
- *Il paraît que*

- Récit (Absence de discours rapporté)

Ich berichtete von meinem Besuch bei Charly, und er schien ehrlich überrascht. **Sri Dao habe ihm zu verstehen gegeben, direkt aus Bangkok via Frankfurter Flughafen ins LADY BUMP gekommen zu sein; von einem Zuhälter wisse er nichts**. (Arjouni, *Ein Mann, ein Mord* : 38)	Je lui relatai ma visite chez Charly et sa surprise semblait réelle. **Sri Dao lui avait laissé entendre qu'elle avait atterri au Lady Bump en provenance de Bangkok, avec escale à l'aéroport de Francfort. Il n'avait jamais été question d'un souteneur**. (Kaempfer : 41)
Nach seinen Erzählungen war er dann als Packer bei der Post oder in einem Kebab-Laden beschäftigt	D'après ce qu'il leur racontait, il avait trouvé du boulot au tri postal ou dans un débit de kébab. **Il ne**

gewesen. **Er habe nicht viel geredet, aber immer genug Geld mit nach Hause gebracht. Von Freunden Ahmeds wußte man nichts.** Viel gesprochen wurde offensichtlich in der ganzen Familie nicht. (Arjouni, *Happy birthday, Türke !* : 24)	**parlait pas beaucoup, mais rapportait toujours suffisamment d'argent à la maison. On ne connaissait pas d'amis à Ahmed.** D'ailleurs, l'échange verbal ne semblait pas être le point fort de cette famille. (Kaempfer : 31)
Zugegeben hatte er es nie, aber alles lief darauf hinaus, er mußte Heroin verkauft haben. Woher er das Zeug bekam, hatte sie nicht herausfinden können. **Besuch oder ungewöhnliche Post habe ihr Mann nie erhalten.** (Arjouni, *Happy birthday, Türke !* : 74)	Bien qu'il ne l'eût jamais avoué, tout portait à croire qu'il vendait de l'héroïne. Elle n'avait pas réussi à connaître la provenance de la came. **Son mari ne recevait ni visites ni courrier douteux.** (Kaempfer : 91)

- DN

Ein Mann, der sich mit Larsson vorstellte, bot gegen dreitausend Mark in bar falsche Papiere an; **sie hätten eine halbe Stunde Zeit, sich zu entscheiden, dann würde er wieder anrufen.** (Arjouni, *Ein Mann, ein Mord* : 14)	Un homme qui se présenta sous le nom de Larsson proposa des faux papiers contre trois mille marks **et leur laissa une demi-heure pour se décider**. (Kaempfer : 18)

- DI régi

„Klar. Und an diesem Tag waren Sie auch bei Ihrer Freundin?“ „Ja, eigentlich... das war nicht geplant... der Harry hat mich, als wir im Auto saßen, gefragt, ob ich heute nicht Lust hätte, einen Ausflug zu machen. **Ihm würde es nichts ausmachen,** und nächste Woche hätte ich ja Ferien, müßte dann doch mit der Familie weg, und so weiter. Na ja, war ich natürlich mit einverstanden.“ (Arjouni, *Happy birthday, Türke !* : 121)	- C'est sûr. Et donc ce jour-là, vous étiez chez votre petite amie ? - Oui, mais... en fait, ce n'était pas prévu... c'est quand on était dans la voiture qu'il m'a proposé d'aller la voir, Harry. **Lui, ça le dérangeait pas, qu'il me disait.** Et puis, il m'a rappelé que j'allais prendre mes vacances la semaine d'après et que j'allais partir avec ma famille, et tout ça. Moi, bien sûr, j'étais d'accord. (Kaempfer : 146)
„Klar. Und an diesem Tag waren Sie auch bei Ihrer Freundin?“ „Ja, eigentlich... das war nicht geplant... der Harry hat mich, als wir im Auto saßen, gefragt, ob ich heute nicht Lust hätte, einen Ausflug zu machen. Ihm würde es nichts ausmachen, **und nächste Woche hätte ich ja Ferien, müßte dann doch mit der Familie weg, und so weiter.** Na ja, war ich natürlich mit einverstanden.“ (Arjouni, *Happy birthday, Türke !* : 121)	- C'est sûr. Et donc ce jour-là, vous étiez chez votre petite amie ? - Oui, mais... en fait, ce n'était pas prévu... c'est quand on était dans la voiture qu'il m'a proposé d'aller la voir, Harry. Lui, ça le dérangeait pas, qu'il me disait. **Et puis, il m'a rappelé que j'allais prendre mes vacances la semaine d'après et que j'allais partir avec ma famille, et tout ça**. Moi, bien sûr, j'étais d'accord. (Kaempfer : 146)
„ [...] Danach kam ein Bulle zu mir und hat mich gefragt, ob ich 'ne anständige Versicherung hätte, und ob ich nich die Schuld übernehmen könnte. Zuerst dachte ich natürlich, na hallo, was werden denn hier für Deals geschoben, aber dann hat er mir das erklärt. **Der Türke hätte keine Versicherung, müßte ins Gefängnis oder würde abgeschoben und so weiter,** die ganze Leidensgeschichte. [...]” (Arjouni, *Happy birthday, Türke !* : 123-124)	- [...] Après, un flic est venu me voir et m'a demandé si j'avais une bonne assurance et si je pouvais être déclaré coupable. Là, je me suis dit, hé ho, c'est quoi, ces magouilles, mais ensuite il m'a tout expliqué, le flic. **Il m'a dit que le Turc n'avait pas d'assurance, qu'il irait en prison ou qu'il serait reconduit à la frontière,** et tout le tremblement. [...] » (Kaempfer : 148-149)
Wir saßen uns schweigend gegenüber. Nur Harry Eilers Gequengel durchbrach von Zeit zu Zeit die angespannte Stille. Er würde nie wieder ein	On restait assis les uns en face des autres sans rien dire. Seul, le larmoiement de Harry Eiler venait entrecouper de temps en temps le silence tendu. **Il**

anständiges Gesicht haben. **Warum ich ihn nicht vor dieser Hexe bewahrt hätte...** (Arjouni, *Happy birthday, Türke !* : 150-151)	n'allait plus jamais avoir un visage correct et **m'accusa de ne pas l'avoir protégé de cette sorcière...** (Kaempfer : 184)
Nachdem der Staatsanwalt ihnen erklärt hatte, was Sache war, stürzten [die Polizisten] in eine leichte Identitätskrise. Den Herrn Kriminalkommissar Futt als Heroinhändler und den Kollegen Harry als Mörder zu verhaften, fiel ihnen schwer. **Die Kameraden könne man doch nicht einfach einsperren, da liege bestimmt ein Irrtum vor.** (Arjouni, *Happy birthday, Türke !* : 163)	Après que le procureur eut éclairci leur lanterne, [les flics] furent plongés dans une légère crise d'identité. Cela leur coûtait d'embarquer M. le commissaire Futt comme dealer et le collègue Harry comme meurtrier. **Ils disaient que l'on ne pouvait quand même pas boucler les camarades comme ça, que c'était certainement une erreur.** (Kaempfer : 198)

- DI elliptique (avec conditionnel d'altérité énonciative)

„Was hat sie denn erzählt?" „Ach, Spinnerei. **Es wäre kein Unfall gewesen. Ein Auto hätte das andere abgedrängt, oder so was.** Vollkommener Blödsinn. [...]" (Arjouni, *Happy birthday, Türke !* : 127)	- Qu'est-ce qu'elle a raconté ? - Oh, des sottises. **Que ce n'était pas un accident, qu'une voiture aurait coupé la route à l'autre, des choses de ce genre.** Complètement idiot. [...] (Kaempfer : 155)

- DIL

Weidenbusch und Sri Dao entschieden sich und trafen mit dem Anrufer folgende Abmachung: Sri Dao steht am nächsten Morgen, sieben Uhr, mit Geld und Paßbild am Taxistand Hauptbahnhof Ostseite. Alleine. Ein grauer VW-Bus holt sie ab und bringt sie an einen geheimen Ort, wo man die Papiere bastelt. **Vierundzwanzig Stunden später sei sie wieder zu Hause.** (Arjouni, *Ein Mann, ein Mord* : 14-15)	Weidenbusch et Sri Dao ne se firent pas prier, et on prit les dispositions suivantes : Sri Dao irait le lendemain matin à sept heures à la gare centrale, sortie est, seule, avec une photo d'identité et l'argent. Une estafette grise l'amènerait au lieu secret où l'on bricole les papiers **et vingt-quatre heures plus tard, elle serait de retour à la maison**. (Kaempfer : 18)
Wieder ein Schalter, wieder ein Rücken, wieder ein längeres Hin und Her. Er wies mich zur nächsten Tür. **Dahinter müsse irgendwo der Personalchef sitzen.** (Arjouni, *Happy birthday, Türke !* : 37)	Un autre guichet, un autre dos, le même cinéma. Le type m'indiqua une porte à côté **derrière laquelle je trouverais le chef du personnel.** (Kaempfer : 47)
„... na ja, wir haben ihm erzählt, der Unfall sei besonders schlimm, und deshalb müsse er zurück in die Türkei, oder lange ins Gefängnis... irgend sowas... dann haben wir ihm ein Geschäft angeboten. **Wir würden dafür sorgen, daß ihm nichts passiert, würden ihm auch Geld geben, um den Schaden unter der Hand zu bezahlen.**" (Arjouni, *Happy birthday, Türke !* : 145)	- ... bon, ben on lui a raconté que l'accident était particulièrement grave et qu'il fallait qu'il retourne en Turquie ou qu'il fasse un long séjour en prison... quelque chose comme ça... puis on lui a offert un marché. **On ferait en sorte qu'il ne lui arrive rien et on lui donnerait l'argent pour payer la casse de la main à la main.** (Kaempfer : 176)
Wir saßen uns schweigend gegenüber. Nur Harry Eilers Gequengel durchbrach von Zeit zu Zeit die angespannte Stille. **Er würde nie wieder ein anständiges Gesicht haben.** Warum ich ihn nicht vor dieser Hexe bewahrt hätte... (Arjouni, *Happy birthday, Türke !* : 150-151)	On restait assis les uns en face des autres sans rien dire. Seul, le larmoiement de Harry Eiler venait entrecouper de temps en temps le silence tendu. **Il n'allait plus jamais avoir un visage correct** et m'accusa de ne pas l'avoir protégé de cette sorcière... (Kaempfer : 184)
Er beschrieb, wie er vor vier Jahren von Futt ins Drogendezernat geholt worden war. **Der habe ihn bald in seine Verbindungen zum MAD eingeweiht**	Il déballa comment, il y a quatre ans, Futt l'avait fait venir aux stups **et comment il lui avait fait part de ses contacts avec le contre-espionnage en lui**

und erklärt, Drogen würden in der Welt der Geheimdienste eine erhebliche Rolle spielen. Mit Rücksicht auf den Ruf des MAD dürfe das aber nicht öffentlich werden. Dann, erinnerte sich Hosch, habe ihm Futt die Position des Drogenverbrenners vermittelt, damit er ebenfalls dem Geheimdienst dienen könne. All die Jahre habe er, Georg Hosch, mit gutem Gewissen und im Glauben, dem Staat zu nützen, Heroin entwendet. Nachdem Herr Futt zur Kriminalpolizei gewechselt sei, habe ihn der Lieferauftrag für Stoff schon ein wenig gewundert, aber schließlich sei es der Auftrag eines Vorgesetzten gewesen, und außerdem wisse man beim Geheimdienst ja nie... da sei eben alles möglich. In der Zeitung habe er doch über den CIA ähnliche Geschichten gelesen. „...vor kurzem allerdings hat mir Herr Futt mitgeteilt, die Lieferungen könnten für eine Weile eingestellt werden, der Bedarf sei bis auf weiteres gedeckt. [...]" (159) (Arjouni, *Happy birthday, Türke !* : 158-159)	**expliquant que la drogue était un élément essentiel dans le monde des services secrets. Mais, étant donnée la réputation desdits services, il ne fallait absolument pas que ces choses-là soient rendues publiques. Ensuite, se souvint Hosch, Futt lui avait obtenu ce poste qui consistait à superviser l'incinération de la drogue afin que lui aussi puisse aider les services secrets. Pendant toutes ces années, il avait donc détourné de l'héroïne, convaincu de rendre un service à l'Etat. Puis, lorsque M. Futt fut muté à la criminelle, il s'était quand même étonné quelque part que les commandes de drogue continuaient d'affluer. Mais enfin, comme il agissait sur ordre d'un supérieur et qu'avec les services secrets, il ne fallait pas trop chercher à comprendre... Et puis, il avait lu de ces histoires sur la C.I.A. dans le journal...** « ... pourtant, il y a peu, M. Futt m'a dit qu'on pouvait arrêter les livraisons pour un bout de temps parce que les besoins étaient couverts jusqu'à nouvel ordre. [...] » (Kaempfer : 192)

- Conditionnel

„... tja, da bin ich doch gestern morgen glatt im richtigen Büro gelandet. Wissen Sie, mit welcher Begründung Larsson oder Manne, oder wie er gerade hieß, die Flüchtlinge von der Villa in den Bunker verfrachtet hat? **Eine Nachbarin hätte die Polizei gerufen**. […]" (Arjouni, *Ein Mann, ein Mord* : 127-128)	« ... alors j'ai carrément frappé à la bonne porte, hier matin. Vous savez pour quelle raison Larsson ou Manu, ou quel que soit son nom, a transbahuté les réfugiés de la villa au bunker ? **Une voisine aurait appelé la police.** […] » (Kaempfer : 134)
Dann mußten wir eine Weile warten, bis Benjamin Weiss eine Reporterin, der es gelungen war, in den Anwaltsraum vorzudringen, zum Teufel gejagt hatte. Wie sie erklärte, arbeitete sie für die Illustrierte SCHAMPUS und wollte sich die Exklusivrechte an einer „Picturestory" über die Flüchtlinge im Bunker sichern. Die Flüchtlinge, soweit sie freikamen, sollten Szenen des „heavy Aufenthalts" nachstellen; **der „Clou" dabei sei, „alle tragen die neue Gaultier-Winterkollektion**, dazu Sonnenbrillen, die Frauen oben mit Schleier, aber untenrum möglichst sexy". (Arjouni, *Ein Mann, ein Mord* : 155)	Ensuite on poireauta un moment, jusqu'à ce que Benjamin Weiss finisse par virer une journaliste qui avait réussi à se faufiler dans la salle des avocats. Elle disait qu'elle travaillait pour un fanzine et qu'elle voulait l'exclusivité pour une « picture story » sur l'épisode du bunker. Dans la mesure où ils étaient libérés, les réfugiés devaient poser pour une reconstruction de leur enfermement « pas cool du tout », **le « clou » aurait été que « tout le monde porte la nouvelle collection d'hiver de chez Gaultier**, des lunettes noires, et que les femmes soient voilées, mais néanmoins vachement sexy ». (Kaempfer : 160)
„Warum eigentlich 'n Schwulenpuff?" „Weil mir in solcher Entfernung kein anderer Laden eingefallen ist. [...] Und außerdem...", er boxte mir gegen die Schulter, „... man soll nichts unversucht lassen." „Schönen Dank." „Hab so was inner Zeitung gelesen. **Jeder wär irgendwie schwul, man müßte sich nur richtig erforschen, dann käme man bei sich selber auch drauf.** [...]" (Arjouni, *Ein Mann, ein Mord* : 164)	- Pourquoi tu m'as branché sur une boîte de pédés, dis-moi ? - Parce que c'est la seule qui me soit venue à l'esprit dans ce coin paumé. […] Et puis... » - il m'envoya un coup sur l'épaule - « ... faut tout essayer dans la vie. - Je te remercie. - J'ai lu ça dans un canard. **Tout le monde serait pédé, quelque part, suffirait de se connaître à fond, après ça coule de source.** [...] (Kaempfer : 170)

- *Devoir*

„Hast du letzten Winter erzählt. **Irgend 'ne Oma aus Berlin würde dir 'n Haufen Geld hinterlassen.“** (Arjouni, *Ein Mann, ein Mord* : 28)	- Tu m'en as parlé cet hiver. **Ta mémé de Berlin devait te laisser plein de pognon.** (Kaempfer : 30)

- *Il paraît que*

„Warum eigentlich 'n Schwulenpuff?“ „Weil mir in solcher Entfernung kein anderer Laden eingefallen ist. Charly hat neulich davon erzählt. **Die Gäste würden da gefilmt und so...**“ [...]. (Arjouni, *Ein Mann, ein Mord* : 163)	- Pourquoi tu m'as branché sur une boîte de pédés, dis-moi ? - Parce que c'est la seule qui me soit venue à l'esprit dans ce coin paumé. Charly m'en a parlé l'autre jour. **Paraît que là-bas, les clients se font filmer, et tout ...** [...]. (Kaempfer : 169)

Le Monde diplomatique

Ce corpus se compose des 78 occurrences d'EIR relevées dans le texte cible allemand et des énoncés correspondants dans le texte source français. Nous avons classé ce corpus en fonction de l'ordre décroissant de fréquence d'équivalence avec le français (cf. 9.2.1), soit :

- DI régi
- DIL
- DD non introduit
- Ilot textuel
- Conditionnel
- Autre
- DN
- DD introduit
- Introducteur de cadre de discours

A l'intérieur de ces catégories, les articles sont classés par ordre chronologique, de juin à décembre 2000.

- DI régi

M. Fischer, tout Vert qu'il soit, n'y fait d'ailleurs aucune allusion dans sa déclaration, et ce n'est certainement pas fortuit. Pas plus que le nouveau	Dass der ach so grüne Außenminister Deutschlands darauf mit keinem Wort eingeht, ist kein Zufall. Aber auch der neue italienische Ministerpräsident Giuliano

président du conseil italien, M. Giuliano Amato, qui, rebondissant sur les propositions du ministre allemand relatives au « centre de gravité », **considère que, sauf à courir à l'échec, « il est essentiel que la CIG affronte avec courage une révision des dispositions sur la flexibilité** […]. » (*Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 14)	Amato schweigt sich zu diesem Thema vornehm aus. Dagegen greift er Fischers Auslassungen zum „Gravitationszentrum" dankbar auf. **Damit die Regierungskonferenz nicht scheitert, komme es wesentlich darauf an, „dass wir bei der Überarbeitung der Bestimmungen zur Flexibilität Mut zeigen".** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 14)
L'OTAN a rejeté toutes les accusations d'infractions au droit humanitaire international, **estimant que** sa campagne aérienne contre la RFY fut la plus précise de l'histoire, et que **jamais autant de précautions ne furent prises pour protéger les civils**. C'est peut-être vrai. Toutefois, en plusieurs circonstances, les choses se passèrent tragiquement, comme l'OTAN elle-même le reconnaît. (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 1 ; 18 ; 19)	Die Nato hat alle Anschuldigungen zurückgewiesen, gegen humanitäres Völkerrecht verstoßen zu haben. Die Luftangriffe gegen Jugoslawien hält sie für die präziseste Operation in der jüngeren Geschichte: **Nie zuvor habe man sich so sehr darum bemüht, die Zivilbevölkerung zu schonen**. Das mag stimmen. Dennoch räumt selbst die Nato tragische Vorkommnisse ein [...] (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 1 ; 18 ; 19)
Dans une lettre à M. Kofi Annan, [...] M. Lars Holm attaque la brochure publiée par l'OCHA (dont M. Annan signe l'avant-propos), **répétant que « la grande majorité de la population ne doit pas craindre de conséquences graves pour sa santé »**, et conclut que l'OCHA « accroît les peurs des populations touchées au lieu de leur apporter un soutien ». (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 15)	In einem Brief an Kofi Annan attackierte Lars Holm [...] eine von der OCHA veröffentlichte Broschüre (mit einem Vorwort von Kofi Annan): **Man solle der Mehrheit der Bevölkerung nicht einreden, dass sie gravierende Auswirkungen auf ihre Gesundheit zu befürchten habe,** und die OCHA „schüre die Ängste der betroffenen Bevölkerung, statt sie zu beruhigen". (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 15)
Dans une lettre à M. Kofi Annan, [...] M. Lars Holm attaque la brochure publiée par l'OCHA (dont M. Annan signe l'avant-propos), répétant que « la grande majorité de la population ne doit pas craindre de conséquences graves pour sa santé », **et conclut que l'OCHA « accroît les peurs des populations touchées au lieu de leur apporter un soutien »**. (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 15)	In einem Brief an Kofi Annan attackierte Lars Holm [...] eine von der OCHA veröffentlichte Broschüre (mit einem Vorwort von Kofi Annan): Man solle der Mehrheit der Bevölkerung nicht einreden, dass sie gravierende Auswirkungen auf ihre Gesundheit zu befürchten habe, **und die OCHA „schüre die Ängste der betroffenen Bevölkerung, statt sie zu beruhigen"**. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 15)
Le groupe africain souhaite également obtenir plus de garanties sur la possibilité de mettre en oeuvre son propre système sui generis. **Il juge en effet que le terme « efficace » contenu dans l'article 27.3 b reste trop flou** et demande donc que « l'accord précise que toute loi sui generis [puisse] contenir des dispositions visant à protéger les innovations des communautés autochtones et des communautés agricoles locales des pays en développement (...) et à préserver les pratiques agricoles traditionnelles […] ». (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 24)	Darüber hinaus wünschen die afrikanischen Staaten eine Präzisierung der Sui-generis-Bestimmung, um ihren eigenen Ansatz abzusichern und umsetzen zu können. **Die Effizienzbedingung des Artikels 27 Absatz 3b sei zu schwammig.** Das Abkommen sollte daher festschreiben, dass „jedes Gesetz Sui-generis-Bestimmungen enthalten kann, die Innovationen und traditionelle Agrarpraktiken der einheimischen und landwirtschaftlichen Gemeinwesen in den Entwicklungsländern schützen [...]". (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 24)
Le groupe africain souhaite également obtenir plus de garanties sur la possibilité de mettre en oeuvre son propre système sui generis. Il juge en effet que le terme « efficace » contenu dans l'article 27.3 b reste trop flou **et demande donc que « l'accord précise que toute loi sui generis [puisse] contenir des dispositions visant à protéger les innovations des communautés autochtones et des communautés agricoles locales des pays en développement (...) et à préserver les pratiques agricoles traditionnelles […] »**. (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 24)	Darüber hinaus wünschen die afrikanischen Staaten eine Präzisierung der Sui-generis-Bestimmung, um ihren eigenen Ansatz abzusichern und umsetzen zu können. Die Effizienzbedingung des Artikels 27 Absatz 3b sei zu schwammig. **Das Abkommen sollte daher festschreiben, dass „jedes Gesetz Sui-generis-Bestimmungen enthalten kann, die Innovationen und traditionelle Agrarpraktiken der einheimischen und landwirtschaftlichen Gemeinwesen in den Entwicklungsländern schützen [...]**". (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 24)

Cette affirmation est abondamment illustrée au fil des pages, en particulier pour contredire l'argument selon lequel les organismes génétiquement modifiés (OGM) pourraient diminuer la biodiversité : le rapport voit dans cette position « une certaine charge idéologique » et **souligne que « l'émergence du sida est une manifestation de la biodiversité »**. (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 1 ; 26 ; 27)	Die folgenden Seiten des Berichts veranschaulichen diese Einsicht insbesondere durch die Gegenargumente, die die Autoren wider die Ansicht vorbringen, genetisch veränderte Lebewesen könnten die biologische Vielfalt beeinträchtigen: Solche Mutmaßungen seien „ideologisch aufgeladen", **schließlich sei „die Entstehung von Aids eine Manifestation von Biodiversität"**. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 1 ; 26 ; 27)
Ces arguments sont rejetés aussi bien par le bureau du dirigeant palestinien que par les réfugiés des camps ou par les simples habitants de la Cisjordanie et de Gaza. On souligne d'abord que ce sont les Palestiniens qui ont fait, à Oslo, les concessions historiques, en acceptant d'édifier leur Etat sur un cinquième seulement de leur patrie. **En outre, on insiste sur le fait que l'Autorité a fait preuve d'une grande souplesse,** tout en demandant que la légalité internationale soit respectée. Il faut, rappelle-t-on, accepter les résolutions des Nations unies et alors on pourra débattre de toutes les questions en suspens de manière réaliste. (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 3)	Dagegen verwahren sich die Palästinenser aus allen politischen Lagern. Sie verweisen darauf, dass sie bereits in Oslo historische Zugeständnisse gemacht haben, indem sie akzeptierten, ihren Staat auf nur einem Fünftel ihres alten Territoriums zu errichten. **Auch die Autonomiebehörde habe sich schon sehr flexibel gezeigt.** Auf jeden Fall müsse aber das internationale Recht respektiert werden: Erst wenn Israel die UN-Resolutionen anerkenne, werde man über alle noch offenen Probleme vernünftig reden können. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 3)
Ces arguments sont rejetés aussi bien par le bureau du dirigeant palestinien que par les réfugiés des camps ou par les simples habitants de la Cisjordanie et de Gaza. On souligne d'abord que ce sont les Palestiniens qui ont fait, à Oslo, les concessions historiques, en acceptant d'édifier leur Etat sur un cinquième seulement de leur patrie. En outre, on insiste sur le fait que l'Autorité a fait preuve d'une grande souplesse, **tout en demandant que la légalité internationale soit respectée.** Il faut, rappelle-t-on, accepter les résolutions des Nations unies et alors on pourra débattre de toutes les questions en suspens de manière réaliste. (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 3)	Dagegen verwahren sich die Palästinenser aus allen politischen Lagern. Sie verweisen darauf, dass sie bereits in Oslo historische Zugeständnisse gemacht haben, indem sie akzeptierten, ihren Staat auf nur einem Fünftel ihres alten Territoriums zu errichten. Auch die Autonomiebehörde habe sich schon sehr flexibel gezeigt. **Auf jeden Fall müsse aber das internationale Recht respektiert werden:** Erst wenn Israel die UN-Resolutionen anerkenne, werde man über alle noch offenen Probleme vernünftig reden können. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 3)
Ces arguments sont rejetés aussi bien par le bureau du dirigeant palestinien que par les réfugiés des camps ou par les simples habitants de la Cisjordanie et de Gaza. On souligne d'abord que ce sont les Palestiniens qui ont fait, à Oslo, les concessions historiques, en acceptant d'édifier leur Etat sur un cinquième seulement de leur patrie. En outre, on insiste sur le fait que l'Autorité a fait preuve d'une grande souplesse, tout en demandant que la légalité internationale soit respectée. **Il faut, rappelle-t-on, accepter les résolutions des Nations unies et alors on pourra débattre de toutes les questions en suspens de manière réaliste**. (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 3)	Dagegen verwahren sich die Palästinenser aus allen politischen Lagern. Sie verweisen darauf, dass sie bereits in Oslo historische Zugeständnisse gemacht haben, indem sie akzeptierten, ihren Staat auf nur einem Fünftel ihres alten Territoriums zu errichten. Auch die Autonomiebehörde habe sich schon sehr flexibel gezeigt. Auf jeden Fall müsse aber das internationale Recht respektiert werden: **Erst wenn Israel die UN-Resolutionen anerkenne, werde man über alle noch offenen Probleme vernünftig reden können**. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 3)
Cette stratégie se fonde sur la supériorité absolue acquise par les Etats-Unis dans tous les domaines de la défense. Ses partisans en déduisent que l'intérêt américain consiste à se détourner des idées de dissuasion mutuelle et de parité nucléaire propres à la période de la guerre froide. A leur avis, il faut aller aussi loin que possible dans la réduction des arsenaux	Die Strategie beruht auf der absoluten Überlegenheit der USA in allen Bereichen der Verteidigung. Ihre Anhänger leiten daraus ab, dass es im Interesse der USA liege, sich von den Ideen der wechselseitigen Abschreckung und des nuklearen Gleichgewichts zu verabschieden, wie sie der Zeit des Kalten Krieges entsprochen habe. Sie wollen die Reduzierung der

nucléaires, voire offrir à la Russie de partager avec elle les capacités de défense antimissile dont les Etats-Unis veulent se doter. Car la Russie ne pourrait pas, disent-ils, attaquer les Etats-Unis, par crainte d'une riposte de même nature. **Mais les Etats-Unis n'ont pas non plus intérêt à la frapper avec leurs moyens nucléaires qui, ajoutent-ils, pourraient être restreints, ne serait-ce qu'en raison de la moindre superficie de la Russie et de la disparition des cibles visées, naguère, dans les zones industrielles de Biélorussie et d'Ukraine et dans les régions pétrolières du Caucase**. (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 6 ; 7)	Atomwaffenarsenale so weit wie möglich vorantreiben oder sogar den Russen anbieten, an dem Raketenabwehrsystem zu partizipieren, das sich die USA zulegen wollen. Nach ihrem Kalkül würde Russland nicht wagen, einen Atomschlag gegen die Vereinigten Staaten zu führen, weil es einen atomaren Vergeltungsschlag befürchten müsste. **Aber auch die USA haben kein Interesse, Russland mit Atomwaffen anzugreifen, die schon deswegen reduziert werden könnten, weil das russische Territorium geschrumpft sei, womit die atomaren Angriffsziele in den Industriezentren Weißrusslands und der Ukraine sowie in den Ölfördergebieten des Kaukasus entfallen seien**. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 6 ; 7)
Les orientations principales de l'effort militaire américain pourraient être ainsi révisées et la priorité donnée à la puissance aérospatiale - dont on a vu qu'elle est l'instrument essentiel du « contrôle stratégique ». Du même coup, les partisans du NMD y voient un argument supplémentaire et capital pour défendre le sol américain au moyen d'un système antimissile qui en garantisse l'invulnérabilité. **Certes, celui-ci peut se répartir sur mer, à bord de navires de surface ou de sous-marins lance-missiles, ou encore sur des bases aériennes ailleurs dans le monde, mais il ne s'agit là que de relais : la profondeur stratégique nécessaire à cette puissance aérospatiale n'existe, disent-ils, qu'aux Etats-Unis mêmes**. (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 6 ;7)	Die grundsätzliche Ausrichtung der US-Militärplanung könnte also revidiert werden, womit die Luftwaffe - die ja das Rückgrat der „strategischen Kontrolle" bildet - Priorität erlangen könnte. Die Anhänger des NMD-Projekts haben damit ein weiteres Hauptargument für eine Verteidigung des US-Territoriums durch ein Raketenabwehrsystem, das dessen Unverwundbarkeit gewährleiste. **Dieses System könnte zwar auch auf See stationiert werden, mit Raketenträgern oder U-Boot-gestützten Raketenabschussanlagen, es könnte auch mit Luftwaffenstützpunkten rund um die Welt funktionieren. Doch all dies wären nur Relaisstationen, während die strategische Tiefe, die eine solche Raketenabwehr benötige, nur das Territorium der USA selbst bieten könne**. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 6 ;7)
[…] l'heure de l'affrontement approchait. Les ultimes avances de M. Barak, **proposant que la capitale palestinienne soit installée, sous le nom d'Al Qods (désignation arabe de Jérusalem), à moins de deux kilomètres de l'esplanade des Mosquées, laquelle demeurerait sous tutelle (mais pas sous souveraineté) palestinienne,** ne parvinrent pas à stopper la spirale de violence. (*Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 1)	[...] die Stunde der Konfrontation rückte näher. Barak unterbreitete einen letzten Verhandlungsvorschlag: **Die palästinensische Hauptstadt solle unter dem Namen Al-Quds (die arabische Bezeichnung für Jerusalem) knapp zwei Kilometer vom Tempelberg entfernt errichtet werden - welcher zwar unter palästinensischer Verwaltung bliebe, aber nicht unter palästinensischer Souveränität.** Die Spirale der Gewalt war durch diesen Vorschlag nicht mehr zu aufzuhalten. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 1)
« C'est une coalition technique », commente le sociologue Bora Kuzmanovic, nouveau député de la DOS et membre de la Social-démocratie de Serbie fondée par l'ex-général Vuk Obradovic. « Avant l'été, nous avons fait, avec des moyens sophistiqués, des enquêtes dans la population », précise-t-il, **pour expliquer comment l'opposition eut recours à des sondages pour choisir le profil de son candidat** : « Les chiffres ont révélé très clairement que Vojislav Kostunica […] serait le plus approprié. » (*Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 18 ; 19)	„Es handelt sich um ein technisches Bündnis", erläutert der Soziologe Bora Kuzmanovic, neu gewählter DOS-Abgeordneter und Mitglied der vom ehemaligen General Vuk Obradovic gegründeten Serbischen Sozialdemokratie. « Vor dem Sommer haben wir mit einem subtilen Fragenkatalog die Meinung der Bevölkerung ermittelt", erklärt er. **So konnte die Opposition herausfinden, welche Eigenschaften ihr Kandidat erfüllen müsse** : „Die Ergebnisse zeigten deutlich, dass Vojislav Kostunica [...] der geeignetste Kandidat sei." (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 18 ; 19)
Les villageois, à qui ont été allouées les carcasses, ont même pu revendre des surplus. Ce qui a déclenché les protestations des bouchers locaux, ceux-ci **arguant**	Die Dorfbewohner, denen die Tiere überlassen wurden, konnten das Fleisch sogar mit Gewinn verkaufen, was den Protest der Schlachter

que la viande de bétail allait se perdre parce que la viande d'éléphant était bien meilleur marché (The Nation, Nairobi, 27 juin 2000). (*Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 26 ; 27)	herausforderte: **Deren Fleisch aus der Tieraufzucht würde nämlich unterdessen verderben, weil das Elefantenfleisch deutlich billiger sei**. (The Nation, Nairobi, 27. Juni 2000). (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 26 ; 27)
En conclusion, le président sud-africain osait une proposition : toute stratégie visant l'éradication du sida ne peut espérer être efficace que si elle prend en compte, de manière objective et réaliste, le facteur pauvreté. M. Thabo Mbeki écrivait notamment[195] : « Il est clair que […] la simple superposition de l'expérience occidentale sur la réalité africaine serait absurde et irrationnelle. (...) Je suis convaincu que notre devoir le plus urgent est de répondre de façon spécifique aux dangers spécifiques qui nous menacent, nous les Africains. Nous ne reculerons pas devant cette obligation pour choisir la solution la plus confortable de « réciter un catéchisme » qui, bien sûr, est peut-être une réponse correcte au sida tel qu'il se présente en Occident, mais pas forcément en Afrique. » **Il soulignait alors que les chiffres connus sur la tragédie ne sont que des estimations plus ou moins sophistiquées, camouflant mal une réalité qui apparaîtrait certainement encore plus tragique si les Etats africains bénéficiaient d'une capacité fiable de tenue des livres statistiques.** (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 10)	Zum Schluss wagte der südafrikanische Präsident einen Vorschlag: Jede Strategie, die Aids ausrotten wolle, könne nur dann Aussicht auf Erfolg haben, wenn sie objektiv und realistisch den Armutsfaktor berücksichtige. Wörtlich schrieb Mbeki: „Fest steht, dass […] die schlichte Übertragung westlicher Erfahrungen auf die afrikanische Realität absurd und irrational wäre. Ich bin davon überzeugt, dass es unsere dringlichste Aufgabe ist, gezielt auf die spezifischen Gefahren zu antworten, die uns Afrikaner bedrohen. Wir werden vor dieser Verpflichtung nicht zurückweichen und nicht einfach einen ‚Katechismus herunterbeten', der - so tauglich er für die Aidsbekämpfung im Westen sein mag - auf die Situation in Afrika nicht anwendbar ist." **Die vorliegenden Zahlen über das Ausmaß der Tragödie seien nur mehr oder weniger genaue Schätzungen. Die Realität sähe zweifellos noch tragischer aus, wenn die afrikanischen Staaten über einigermaßen zuverlässige Statistiken verfügten.** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 10)
De tels jugements se multiplient. M. Víctor Lichtinzer, conseiller de Fox en matière d'environnement, **explique par exemple, que les pauvres sont pauvres parce qu'ils le veulent, parce qu'ils manquent de volonté et de détermination...** (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 22)	Was die Situation der Armen angeht, hat auch Victor Lichtinzer, der umweltpolitische Berater von Vicente Fox, eine interessante Auffassung: **Sie seien eben arm, weil sie es so wollten und weil ihnen die notwendige Willensstärke und Entschlusskraft abgehe.** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 22)

- DIL

« On nous accuse d'immobilisme, commente, d'un air débonnaire, M. Youssoufi […], mais on oublie, entre autres, que nous avons créé une nouvelle atmosphère favorable à l'affirmation de l'Etat de droit et à la défense des libertés individuelles et publiques. […] » **Mais ne sent-il pas la grande déception qui monte dans l'opinion ?** « Je sens les impatiences, répond M. Youssoufi. […] » CHEF d'un grand parti de gauche, comment explique-t-il que, dans les quartiers les plus pauvres, les gens se tournent vers les islamistes et non vers les socialistes ? « Nous nous sommes embourgeoisés, reconnaît-il sans ambages. Nous nous sommes coupés du peuple. […] » (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 1 ; 10 ; 11)	[…] der Ministerpräsident [erläutert] mit milder Nachsicht: „Man wirft uns vor, wir täten nichts, aber man übersieht dabei unter anderem, dass wir eine neue Atmosphäre geschaffen haben, in der sich die Chancen für die Festigung des Rechtsstaats und den Schutz der Rechte des Einzelnen und der Bürgerrechte verbessern. [...]" **Ob er nicht bemerke, wie die Enttäuschung in der Bevölkerung wächst?** „Ich spüre die allgemeine Ungeduld. [...]" Welche Erklärung er, als Führer einer bedeutenden Partei der Linken, dafür habe, dass sich in den ärmsten Vierteln die Menschen nicht den Sozialisten, sondern den Islamisten zuwenden? „Wir sind verbürgerlicht", räumt Youssoufi ein. „Wir haben den Kontakt zum Volk verloren. [...] » (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 1 ; 10 ; 11)

[195] « Notamment » est traduit fautivement par « wörtlich ».

« On nous accuse d'immobilisme, commente, d'un air débonnaire, M. Youssoufi […], mais on oublie, entre autres, que nous avons créé une nouvelle atmosphère favorable à l'affirmation de l'Etat de droit et à la défense des libertés individuelles et publiques. […] » Mais ne sent-il pas la grande déception qui monte dans l'opinion ? « Je sens les impatiences, répond M. Youssoufi. […] » **CHEF d'un grand parti de gauche, comment explique-t-il que, dans les quartiers les plus pauvres, les gens se tournent vers les islamistes et non vers les socialistes ?** « Nous nous sommes embourgeoisés, reconnaît-il sans ambages. Nous nous sommes coupés du peuple. […] » (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 1 ; 10 ; 11)	[…] der Ministerpräsident [erläutert] mit milder Nachsicht: „Man wirft uns vor, wir täten nichts, aber man übersieht dabei unter anderem, dass wir eine neue Atmosphäre geschaffen haben, in der sich die Chancen für die Festigung des Rechtsstaats und den Schutz der Rechte des Einzelnen und der Bürgerrechte verbessern. [...]" Ob er nicht bemerke, wie die Enttäuschung in der Bevölkerung wächst? „Ich spüre die allgemeine Ungeduld. [...]" **Welche Erklärung er, als Führer einer bedeutenden Partei der Linken, dafür habe, dass sich in den ärmsten Vierteln die Menschen nicht den Sozialisten, sondern den Islamisten zuwenden?** „Wir sind verbürgerlicht", räumt Youssoufi ein. „Wir haben den Kontakt zum Volk verloren. [...] » (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 1 ; 10 ; 11)
[…] M. Tony Lake, exposait, en mai 1994, devant le Washington Institute for Near East Policy [...] les liens que les responsables politiques américains avaient établis entre la guerre du Golfe et les accords d'Oslo. Il expliquait que la paix entre Israël et ses voisins arabes était destinée à demeurer une paix armée afin d'isoler les « Etats voyous » (rogue states) irakien et iranien. **Le président Saddam Hussein devait continuer à subir l'ostracisme des régimes arabes. L'Iran devait être privé de sa relation stratégique avec la Syrie**. **Il fallait également mettre sur pied une coalition israélo-arabe contre l'extrémisme islamiste,** qu'il définissait comme « une menace pour nos intérêts nationaux ». Cette stratégie représentait, selon lui, « un paradigme pour l'entrée de notre nation dans l'ère de l'après-guerre froide ». Dans l'affrontement entre « violence ou paix, régression ou liberté, isolement ou dialogue », les Etats-Unis engageraient leur pouvoir et leur prestige. (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10 ; 11)	Es war im Mai 1994 [...]. Tony Lake [...] legte vor dem Washington Institute for Near East Policy [...] die Zusammenhänge dar, die von den politischen Entscheidungsträgern der USA zwischen dem Golfkrieg und dem Abkommen von Oslo gesehen wurden. Lake stellte klar, dass der Frieden zwischen Israel und seinen arabischen Nachbarn ein bewaffneter Frieden bleiben müsse, um die so genannten Schurkenstaaten Irak und Iran zu isolieren. **Präsident Saddam Hussein müsse weiterhin von den arabischen Regierungen geächtet werden, das strategische Bündnis des Iran mit Syrien solle unterminiert werden**. **Man müsse außerdem eine israelisch-arabische Koalition gegen den islamistischen Extremismus zustande bringen,** der eine Bedrohung der US-amerikanischen Interessen darstelle. Für Lake bedeutete diese Strategie einen Paradigmenwechsel: Die USA würden damit - nach Ende des Kalten Krieges - in eine neue Ära eintreten. Sie seien bereit, in der Konfrontation zwischen „Gewalt und Frieden, Rückschritt und Freiheit, Isolation und Dialog" ihre ganze Macht und ihr Prestige in die Waagschale zu werfen. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10 ; 11)
[…] M. Tony Lake, exposait, en mai 1994, devant le Washington Institute for Near East Policy [...] les liens que les responsables politiques américains avaient établis entre la guerre du Golfe et les accords d'Oslo. Il expliquait que la paix entre Israël et ses voisins arabes était destinée à demeurer une paix armée afin d'isoler les « Etats voyous » (rogue states) irakien et iranien. Le président Saddam Hussein devait continuer à subir l'ostracisme des régimes arabes. L'Iran devait être privé de sa relation stratégique avec la Syrie. Il fallait également mettre sur pied une coalition israélo-arabe contre l'extrémisme islamiste, qu'il définissait comme « une menace pour nos intérêts nationaux ». Cette stratégie représentait, selon lui, « un paradigme pour l'entrée de notre nation dans l'ère de l'après-guerre froide ». **Dans l'affrontement entre « violence ou paix, régression ou liberté, isolement ou**	Es war im Mai 1994 [...]. Tony Lake [...] legte vor dem Washington Institute for Near East Policy [...] die Zusammenhänge dar, die von den politischen Entscheidungsträgern der USA zwischen dem Golfkrieg und dem Abkommen von Oslo gesehen wurden. Lake stellte klar, dass der Frieden zwischen Israel und seinen arabischen Nachbarn ein bewaffneter Frieden bleiben müsse, um die so genannten Schurkenstaaten Irak und Iran zu isolieren. Präsident Saddam Hussein müsse weiterhin von den arabischen Regierungen geächtet werden, das strategische Bündnis des Iran mit Syrien solle unterminiert werden. Man müsse außerdem eine israelisch-arabische Koalition gegen den islamistischen Extremismus zustande bringen, der eine Bedrohung der US-amerikanischen Interessen darstelle. Für Lake bedeutete diese Strategie einen Paradigmenwechsel:

dialogue », les Etats-Unis engageraient leur pouvoir et leur prestige. (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10 ; 11)	Die USA würden damit - nach Ende des Kalten Krieges - in eine neue Ära eintreten. **Sie seien bereit, in der Konfrontation zwischen „Gewalt und Frieden, Rückschritt und Freiheit, Isolation und Dialog“ ihre ganze Macht und ihr Prestige in die Waagschale zu werfen.** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10 ; 11)
Le tournant, Naomi Lévy le situe en 1967. La guerre de six jours, explique-t-elle, « nous a enivrés. Même le mouvement kibboutzique s'est convaincu que tout était désormais possible. **Arabes et juifs allaient coexister : aux premiers le travail, aux seconds l'argent facile.** De fait, les juifs se sont enrichis sur le dos de cette main-d'œuvre à bon marché [...]. » (*Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 10 ; 11)	Für Naomi Levy kam die Wende im Jahre 1967. Der Sechstagekrieg „hat uns trunken gemacht. Selbst die Kibbuz-Bewegung glaubte, nunmehr sei alles möglich. **Araber und Juden würden Seit an Seite leben, für die einen sei eben die Arbeit da, für die anderen das leicht verdiente Geld.** Tatsächlich haben sich die Juden auf dem Rücken dieser billigen Arbeitskräfte [...] bereichert [...].“ (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 10 ; 11)
AFIN de minimiser l'impact des techniques OGM sur l'homme et son environnement, on nous fait valoir que la transgenèse se trouve déjà dans la nature : **ainsi, les bactéries du sol échangent depuis toujours des gènes de résistance aux antibiotiques ; le blé moderne a reçu des fragments de génome de seigle ; les mitochondries ou les chloroplastes sont les vestiges de bactéries ingérées par les cellules animales ou végétales ; les plantes et les animaux ont incorporé depuis longtemps des séquences génétiques de virus, etc**. (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 1 ; 2 ; 27)	Um die Auswirkungen der GVO-Technologie auf Mensch und Umwelt herunterzuspielen, gibt man uns zu bedenken, dass sich die Transgenese auch in der Natur vorfinde: **Schon immer würden Bodenbakterien Resistenzgene gegen Antibiotika austauschen; moderner Weizen enthalte Genomstücke vom Roggen; die Mitochondrien und Chloroplasten in tierischen und pflanzlichen Zellen seien Überreste von Bakterien; Tiere und Pflanzen würden sich schon seit langem genetische Sequenzen von Viren einverleiben usw**. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 1 ; 2 ; 27)
Quelques articles de la presse israélienne ont évoqué l'hypothèse d'une grande manipulation : **M. Barak présente des propositions inacceptables pour les Palestiniens concernant Jérusalem, les réfugiés, les frontières, les colonies, etc. Si les pressions conjointes de MM. Clinton et Barak aboutissaient et que M. Arafat accepte l'inadmissible, ce serait une victoire éclatante pour le premier ministre israélien. Dans le cas contraire, M. Barak rendrait les Palestiniens responsables de l'échec. Celui-ci confirmerait, comme le martèle un slogan cher à la droite israélienne, qu'« il n'y a pas d'interlocuteur [pour parler de paix] chez les Palestiniens » ...** (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 3)	In Teilen der israelischen Presse wurde das Ganze als ein abgekartetes Spiel dargestellt: **Barak habe sich in zentralen Fragen wie Jerusalem, Flüchtlinge und Siedlungen auf Positionen festgelegt, die für die Palästinenser unannehmbar sind. Würde Arafat dem Druck von Clinton und Barak nachgeben, wäre das natürlich ein großer Sieg für den israelischen Regierungschef. Bei einem Scheitern könnte er den Palästinensern die Schuld zuschieben - womit die alte These der israelischen Rechten bestätigt wäre, dass „es bei den Palästinensern keine Verhandlungspartner gibt“**. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 3)
(Le journaliste commente des mesures du FMI) D'après le FMI, pourtant, il ne s'agit là que d'une potion amère qui, à long terme, va guérir le malade. **De plus, un brin d'inégalité n'est pas une mauvaise chose.** Il permet de dégager des ressources en capitaux pour investir. Or avec le recul, on s'aperçoit que, même en fonction de critères purement économiques, et même à long terme, cette thérapeutique a presque partout échoué. (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 18 ; 19)	Glaubt man dem IWF, ist diese Rezeptur nur eine bittere Arznei, die den Kranken langfristig heilen wird. **Überdies sei eine Prise Ungleichheit gar keine schlechte Sache, weil sie Kapitalressourcen für Investitionen freisetze**. Doch selbst rein ökonomisch gesehen zeigt sich im Rückblick, dass die Therapie auch bei langfristiger Anwendung fast nirgends angeschlagen hat. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 18 ; 19)
L'argument avancé par les responsables israéliens était immuable : **il n'était pas question de transiger avec une organisation qui n'avait pas adhéré à la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies**, que les Palestiniens récusaient puisqu'elle ne	DIE israelische Staatsführung gab in ihrer Argumentation keinen Zentimeter nach: **Es komme nicht in Frage, mit einer Organisation zu verhandeln, die die Resolution 242 des UN-Sicherheitsrats nicht anerkennt**. Die PLO fühlte sich

concernait que les Etats arabes belligérants. (*Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 1 ; 10 ; 11)	an diese Resolution nicht gebunden, weil darin nur von den Krieg führenden arabischen Staaten die Rede war. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 1 ; 10 ; 11)
Le président a su expliquer qu'il lui fallait du temps : **si une amélioration dans le niveau de vie, surtout des couches les moins favorisées, ne saurait tarder, elle paraissait encore lointaine il y a peu.** Même si le gouvernement a, provoquant la rage des secteurs patronaux, décrété une augmentation des salaires de 20 % en mai 1999, en pleine récession économique, M. Chávez a attendu la stabilité et une domination politique claire pour lancer des programmes sociaux. (*Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 20 ; 21)	Er erläutert glaubhaft, dass er noch Zeit braucht: **Ein verbesserter Lebensstandard - insbesondere für die unteren Schichten - werde zwar noch etwas auf sich warten lassen, aber bis vor kurzem habe er noch in weiter Ferne gelegen.** Anders als im Mai 1999, als die Regierung mitten in einer Rezessionsphase eine Lohnerhöhung von 20 Prozent verordnet und sich damit den Zorn der Unternehmer zugezogen hatte, wartete Hugo Chávez diesmal ab, bis ihm eine stabile Gesamtlage und seine klare politische Dominanz erlaubte, seine sozialen Programme einzuführen. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 20 ; 21)
Chaque administration nationale se renvoie la responsabilité du mauvais contrôle des farines animales (interdites ici, autorisées là), toutes se retournent vers la mauvaise coordination européenne, qui elle-même renvoie « la patate chaude » aux protagonistes : **il ne tient qu'à eux de s'entendre.** (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 28)	Die nationalen Verwaltungsorgane schieben sich gegenseitig die Verantwortung für die mangelnde Kontrolle der Tiermehle zu, und alle berufen sich auf die schlechte europäische Koordination, deren Vertreter die „heiße Kartoffel" an die Protagonisten zurückgeben: **Es sei allein ihre Sache, sich zu verständigen.** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 28)

- DD non introduit

Le 20 novembre 1999, M. Barak donnait la vue d'ensemble la plus explicite sur les menaces et les remèdes à la base de ce partenariat stratégique. « La prolifération des armes de destruction massive, expliquait-il, les programmes nucléaires de régimes extrémistes et le développement du terrorisme sponsorisé par les Etats sont des menaces qui visent directement Israël, les Etats-Unis et, en fait, toutes les démocraties du monde. **La responsabilité de toute la communauté internationale est donc de développer une coopération sécuritaire efficace pour faire face ensemble à ces menaces. Il n'y a pas de plus bel exemple dans ce domaine que les liens stratégiques et la coopération dans le domaine du renseignement qui se sont multipliés entre les Etats-Unis et Israël. L'Arrow [un système de missile antimissile] a été développé par nos deux pays afin de contrer les missiles sol-sol qui sont aux mains de régimes scélérats et extrémistes. Nos amis à Washington savent que le soutien à Israël relève de l'intérêt national américain. Notre partenariat se fonde sur une même compréhension des menaces et des mises en danger de notre mode de vie.** » (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10 ; 11)	Am 20. November 1999 schilderte Ehud Barak die Bedrohungen und „Heilmittel", die dieser strategischen Partnerschaft zugrunde liegen. Die Ausbreitung der Massenvernichtungswaffen, die Atomwaffenprogramme extremistischer Regime und der staatlich geförderte Terrorismus seien Bedrohungen, die direkt gegen Israel, die USA und im Grunde gegen alle Demokratien der Welt gerichtet seien. **Daher sei es die Verantwortung der gesamten internationalen Gemeinschaft, gegen diese Bedrohung eine sicherheitspolitische Kooperation zu entwickeln. Das beste Beispiel dafür sei die immer stärker werdende strategische Allianz zwischen den USA und Israel und ihre Zusammenarbeit im Bereich der Nachrichtendienste. Das Raketenabwehrsystem Arrow sei gemeinsam entwickelt worden, um die Boden-Boden-Raketen der extremistischen Schurkenstaaten ausschalten zu können. Israels Freunde in Washington seien sich dessen bewusst, dass die Unterstützung Israels im Interesse der USA liege; die Partnerschaft der beiden Ländern basiere auf der gleichen Wahrnehmung der Bedrohungen und der Gefährdung des westlichen Lebensstils.** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10 ; 11)

Interviewé, via son portable, dans sa voiture de fonction, [Gavril Bar Guil, le président des kibboutz Haartzi,] manie avec aisance la langue de bois : « Placer l'individu au centre tout en préservant nos valeurs collectives, **maintenir l'égalité mais lier le salaire au travail »**, bref « demeurer un kibboutz en s'intégrant cependant au « 'village global' »... (*Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 10 ; 11)	Von seinem Dienstwagen aus gibt [Gavril Bar Guil, der Vorsitzende der Haarzi-Kibbuzim], via Handy in geschliffener Bürokratensprache ein Interview: „Wir sollten unsere kollektiven Werte erhalten und gleichzeitig das Individuum ins Zentrum rücken." **Es gehe darum, „die Gleichheit aufrechtzuerhalten, den Lohn aber an die Arbeit zu koppeln"**, kurzum, „Kibbuz zu bleiben und gleichzeitig zu einem Teil des ‚globalen Dorfs' zu werden." (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 10 ; 11)
UNE autre thèse récurrente, formalisée dès 1940 par le philosophe américain James Burnham, en rupture de ban avec la IVe Internationale (trotskiste), fait alors jeu avec le discours des « fins » : **la révolution managériale et l'ascension irrésistible des organization men, porteurs d'une nouvelle société : la managerial society, qui préfigure la convergence des régimes capitaliste et communiste**. (*Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 26)	Eine weitere These, die in diesem endzeitlichen Zusammenhang die Runde machte, formulierte 1940 der Philosoph und ehemalige Trotzkist James Burnham: **Die Manager-Revolution, der unaufhaltsame Aufstieg der organization men künde von der Heraufkunft einer neuen Gesellschaft, der managerial society, in der Kapitalismus und Kommunismus verschmelzen würden.** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 26)
La patience des Palestiniens est à bout. Le retard systématique et les violations flagrantes dans l'exécution des accords d'Oslo depuis près de sept ans les ont exaspérés. Tout nouvel accord, expliquent leurs responsables, devra être accompagné d'assurances et de garanties contraignantes et solides de la part des instances internationales. **Toute violation devra être portée devant elles, voire devant le Conseil de sécurité.** (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 3)	Die Palästinenser sind mit ihrer Geduld am Ende. Seit fast sieben Jahren erleben sie, wie die Umsetzung der Oslo-Verträge systematisch verschleppt und der Vertragstext gebrochen wird. Ein neuer Vertrag, sagen ihre Vertreter, sei nur denkbar, wenn er bindende Zusagen und Garantien internationaler Institutionen enthalte: **Dann müsse jeder Verstoß vor diesen Instanzen verhandelt oder vor den UN-Sicherheitsrat gebracht werden.** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 3)
En conclusion, le président sud-africain osait une proposition : **toute stratégie visant l'éradication du sida ne peut espérer être efficace que si elle prend en compte, de manière objective et réaliste, le facteur pauvreté.** M. Thabo Mbeki écrivait notamment : « Il est clair que […] la simple superposition de l'expérience occidentale sur la réalité africaine serait absurde et irrationnelle. […] » (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 10)	Zum Schluss wagte der südafrikanische Präsident einen Vorschlag: **Jede Strategie, die Aids ausrotten wolle, könne nur dann Aussicht auf Erfolg haben, wenn sie objektiv und realistisch den Armutsfaktor berücksichtige.** Wörtlich schrieb Mbeki: „Fest steht, dass […] die schlichte Übertragung westlicher Erfahrungen auf die afrikanische Realität absurd und irrational wäre. [...]" (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 10)
Compte tenu de cette apparente filiation naturelle entre le Syndicat de la vie quotidienne et les Verts, convient-il pour autant de jeter le bébé avec l'eau du bain pour « vice caché » ? Pas sûr, d'autant que M. Denis Lambert, l'un des géniteurs du « nouveau-né », veut dissiper tout malentendu : « Le bébé n'est pas mort-né, comme on l'a dit et écrit. **Au contraire, le SVQ devrait être opérationnel début 2001. Nous ne sommes pas le bras syndical du parti Ecolo. Et nous ne voulons pas non plus concurrencer les organisations des travailleurs. D'ailleurs, si le sigle reste, le mot syndicat disparaîtra.** Notre objectif ? Agir sur le terrain de la mobilité, de la qualité de l'alimentation et de la défense des services publics de plus en plus menacés par les privatisations. Nous avons encore à affiner nos modes d'action, qui passeront certainement par Internet, grâce auquel nous comptons tisser un	Doch selbst wenn man diese offensichtliche und durchaus natürliche Verbindung unterstellt, ist es deswegen berechtigt, den „verborgenen Makel" anzuprangern und das Kind mit dem Bade auszuschütten? Es handle sich hier nicht um eine Totgeburt, so Lambert, einer der Väter der Bewegung. **Im Gegenteil - schon Anfang des Jahres 2001 werde das SVQ wohl handlungsfähig sein. Es verstehe sich keineswegs als gewerkschaftlicher Arm der Ökologiepartei und wolle auch nicht in Konkurrenz zu den Arbeiterorganisationen treten. Übrigens solle der Begriff Gewerkschaft fallen gelassen werden, auch wenn man vorhabe, das Kürzel beizubehalten.** Nach den Zielen des SVQ befragt, sagt Lambert: „Wir wollen in den Bereichen Transportwesen und Nahrungsmittelqualität aktiv werden und uns für die Verteidigung der öffentlichen

réseau d'informations et d'alerte auquel viendront s'ajouter des forums régionaux et des groupes d'initiatives par thème. » (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 14)	Dienste einsetzen, die immer mehr durch Privatisierungen bedroht sind." Freilich müsse man noch die Aktionsformen ausfeilen, das Internet werde dabei eine große Rolle spielen, denn mit Hilfe dieses Mediums könne man ein Informationsnetz und ein Warnsystem schaffen. Zusätzlich werde es regionale Foren und nach Themen zusammengefasste Initiativgruppen geben. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 14)
Compte tenu de cette apparente filiation naturelle entre le Syndicat de la vie quotidienne et les Verts, convient-il pour autant de jeter le bébé avec l'eau du bain pour « vice caché » ? Pas sûr, d'autant que M. Denis Lambert, l'un des géniteurs du « nouveau-né », veut dissiper tout malentendu : « Le bébé n'est pas mort-né, comme on l'a dit et écrit. Au contraire, le SVQ devrait être opérationnel début 2001. Nous ne sommes pas le bras syndical du parti Ecolo. Et nous ne voulons pas non plus concurrencer les organisations des travailleurs. D'ailleurs, si le sigle reste, le mot syndicat disparaîtra. Notre objectif ? Agir sur le terrain de la mobilité, de la qualité de l'alimentation et de la défense des services publics de plus en plus menacés par les privatisations. **Nous avons encore à affiner nos modes d'action, qui passeront certainement par Internet, grâce auquel nous comptons tisser un réseau d'informations et d'alerte auquel viendront s'ajouter des forums régionaux et des groupes d'initiatives par thème. »** (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 14)	Doch selbst wenn man diese offensichtliche und durchaus natürliche Verbindung unterstellt, ist es deswegen berechtigt, den „verborgenen Makel" anzuprangern und das Kind mit dem Bade auszuschütten? Es handle sich hier nicht um eine Totgeburt, so Lambert, einer der Väter der Bewegung. Im Gegenteil - schon Anfang des Jahres 2001 werde das SVQ wohl handlungsfähig sein. Es verstehe sich keineswegs als gewerkschaftlicher Arm der Ökologiepartei und wolle auch nicht in Konkurrenz zu den Arbeiterorganisationen treten. Übrigens solle der Begriff Gewerkschaft fallen gelassen werden, auch wenn man vorhabe, das Kürzel beizubehalten. Nach den Zielen des SVQ befragt, sagt Lambert: „Wir wollen in den Bereichen Transportwesen und Nahrungsmittelqualität aktiv werden und uns für die Verteidigung der öffentlichen Dienste einsetzen, die immer mehr durch Privatisierungen bedroht sind." **Freilich müsse man noch die Aktionsformen ausfeilen, das Internet werde dabei eine große Rolle spielen, denn mit Hilfe dieses Mediums könne man ein Informationsnetz und ein Warnsystem schaffen. Zusätzlich werde es regionale Foren und nach Themen zusammengefasste Initiativgruppen geben.** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 14)
Observateur attentif des comités blancs nés dans la foulée des crimes d'enfants, M. Didier Vrancken [...] a perçu dans l'effervescence de l'automne 1996, puis dans les résultats du scrutin de juin 1999, l'expression d'un mal-être profond : **« J'y vois comme un front du refus par rapport aux grands appareils.** Aujourd'hui, les grandes mobilisations s'organisent autour d'enjeux dont la nature se transforme - ils seraient davantage immatériels, symboliques et identitaires - et elles ne conduisent pas non plus automatiquement à la formation d'un parti. J'emprunterai plutôt à Marcel Gauchet le terme de « désencadrement politique » de la société civile, construit sur les grandes représentations morales et sur la perception d'un Etat composé d'un ensemble d'appareils énormes, impersonnels et distants des attentes des citoyens. » (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 14)	Der Soziologe Didier Vrancken, der [...] die Entwicklung der damals entstandenen Weißen Komitees aufmerksam verfolgt hat, sieht sowohl in den erregten Aktivitäten des Herbstes 1996 als auch in den Wahlergebnissen des 13. Juni 1999 den Ausdruck eines tiefgehenden Unbehagens. **Es handle sich dabei gleichsam um eine Front der Ablehnung gegenüber den großen Machtapparaten.** „Heute", so Didier Vrancken, „verändert sich die Art der Anliegen, für welche die Menschen bereit sind, auf die Straße zu gehen - es geht dabei wohl eher um Immaterielles, Symbolisches oder um die Suche nach Identität." Diese „Mobilmachungen" führen nach seinen Worten auch keineswegs automatisch zur Schaffung einer neuen Partei. Eher sei eine Entwicklung zu beobachten, die der Philosoph Marcel Gauchet als Ablösungsprozess der Zivilgesellschaft von der Politik beschreibe- ein Prozess, der sich auf grundlegende moralische Vorstellungen stütze, wobei der Staat als Zusammenspiel riesiger unpersönlicher Apparate wahrgenommen werde, die von den Erwartungen der Bürger weit entfernt seien. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 14)

Observateur attentif des comités blancs nés dans la foulée des crimes d'enfants, M. Didier Vrancken [...] a perçu dans l'effervescence de l'automne 1996, puis dans les résultats du scrutin de juin 1999, l'expression d'un mal-être profond : « J'y vois comme un front du refus par rapport aux grands appareils. Aujourd'hui, les grandes mobilisations s'organisent autour d'enjeux dont la nature se transforme - ils seraient davantage immatériels, symboliques et identitaires - et elles ne conduisent pas non plus automatiquement à la formation d'un parti. **J'emprunterai plutôt à Marcel Gauchet le terme de « désencadrement politique » de la société civile, construit sur les grandes représentations morales et sur la perception d'un Etat composé d'un ensemble d'appareils énormes, impersonnels et distants des attentes des citoyens. »** (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 14)	Der Soziologe Didier Vrancken, der [...] die Entwicklung der damals entstandenen Weißen Komitees aufmerksam verfolgt hat, sieht sowohl in den erregten Aktivitäten des Herbstes 1996 als auch in den Wahlergebnissen des 13. Juni 1999 den Ausdruck eines tiefgehenden Unbehagens. Es handle sich dabei gleichsam um eine Front der Ablehnung gegenüber den großen Machtapparaten. „Heute", so Didier Vrancken, „verändert sich die Art der Anliegen, für welche die Menschen bereit sind, auf die Straße zu gehen - es geht dabei wohl eher um Immaterielles, Symbolisches oder um die Suche nach Identität." Diese „Mobilmachungen" führen nach seinen Worten auch keineswegs automatisch zur Schaffung einer neuen Partei. **Eher sei eine Entwicklung zu beobachten, die der Philosoph Marcel Gauchet als Ablösungsprozess der Zivilgesellschaft von der Politik beschreibe- ein Prozess, der sich auf grundlegende moralische Vorstellungen stütze, wobei der Staat als Zusammenspiel riesiger unpersönlicher Apparate wahrgenommen werde, die von den Erwartungen der Bürger weit entfernt seien.** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 14)
Ilan Pappé, à l'inverse, assigne moins à l'historien la tâche d'enregistrer les faits que celle de les évaluer au regard des enjeux du présent. Convaincu de la nécessité de créer avec les Palestiniens « un consensus sur le passé qui permettra la coexistence dans l'avenir », il souligne la nécessité de revenir à la guerre de 1948 […] et en propose une lecture ordonnée autour de deux idées fondamentales : **l'avenir ne s'est pas joué sur le terrain militaire, mais autour de la bataille politique que se sont livrée les deux parties avant même l'éclatement du conflit ; et c'est surtout l'incapacité à conclure une paix globale au cours des années suivantes qui est à l'origine du conflit actuel.** (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 21)	Ilan Pappé dagegen sieht die Aufgabe des Historikers nicht so sehr in der Auflistung der Fakten; vielmehr hat er sie mit Blick auf die Fragen der Gegenwart zu bewerten. Seiner Überzeugung nach muss mit den Palästinensern „ein Konsens über die Vergangenheit [erzielt werden], der die Weichen für eine zukünftige Koexistenz stellt". Er betont darum die Notwendigkeit einer erneuten Beschäftigung mit dem Krieg von 1948 […]. Er schlägt vor, von zwei Grundüberlegungen auszugehen: Wie die zukünftige Entwicklung verlaufen wird, **sei nicht militärisch, sondern politisch entschieden worden, und zwar im Umfeld der Auseinandersetzung, die beide Seiten schon vor Ausbruch des Konflikts ausgetragen haben. Der Kern des gegenwärtigen Konflikts liege zweitens darin, dass in den Jahren danach kein umfassender Friede geschlossen werden konnte**. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 21)

- Ilot textuel

A côté de l'hymne à la « nouvelle société naissante » […], les passages sur l'éducation des conclusions du sommet auraient mérité plus de publicité. Les missions des systèmes éducatifs y sont réduites à l'adaptation « tant aux besoins de la société de la connaissance qu'à la nécessité de relever le niveau d'emploi et d'en améliorer la qualité », et les enseignants ne sont cités que comme utilisateurs d'Internet. Que voilà un programme humaniste ! **De son côté, la protection sociale doit être « modernisée » (le mot-clé est lâché) « en accordant une attention particulière à la**	Neben der Hymne auf die „sich herausbildende neue Gesellschaft" [...] hätten die Passagen über die europäischen Bildungs- und Ausbildungssysteme mehr Aufmerksamkeit verdient. Letztere sollen sich - in einer ungeheuerlichen Verkürzung des Bildungsauftrags - allein „auf den Bedarf der Wissensgesellschaft und die Notwendigkeit von mehr und besserer Beschäftigung einstellen", wobei das Lehrpersonal einzig als Internet-Nutzer Erwähnung findet. Was für ein humanistisches Bildungsprogramm! **Sodann seien die sozialen**

viabilité des régimes de retraite à différentes échéances jusqu'en 2020 et au-delà, si nécessaire ». Une façon transparente de parler des fonds de pension […]. (*Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 14)	**Sicherungssysteme zu „modernisieren", und zwar „unter besonderer Berücksichtigung der Tragfähigkeit der Altersversorgungssysteme in verschiedenen zeitlichen Abschnitten bis 2020 und, sofern erforderlich, darüber hinaus".** Hier schimmert deutlich die Einführung privater Pensionsfonds durch […]. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 14)
[…] M. Tony Lake, exposait, en mai 1994, devant le Washington Institute for Near East Policy [...] les liens que les responsables politiques américains avaient établis entre la guerre du Golfe et les accords d'Oslo. Il expliquait que la paix entre Israël et ses voisins arabes était destinée à demeurer une paix armée afin d'isoler les « Etats voyous » (rogue states) irakien et iranien. Le président Saddam Hussein devait continuer à subir l'ostracisme des régimes arabes. L'Iran devait être privé de sa relation stratégique avec la Syrie. Il fallait également mettre sur pied une coalition israélo-arabe contre l'extrémisme islamiste, qu'il définissait comme « une menace pour nos intérêts nationaux ». Cette stratégie représentait, selon lui, **« un paradigme pour l'entrée de notre nation dans l'ère de l'après-guerre froide ».** Dans l'affrontement entre « violence ou paix, régression ou liberté, isolement ou dialogue », les Etats-Unis engageraient leur pouvoir et leur prestige. (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10 ; 11)	Es war im Mai 1994 [...]. Tony Lake [...] legte vor dem Washington Institute for Near East Policy [...] die Zusammenhänge dar, die von den politischen Entscheidungsträgern der USA zwischen dem Golfkrieg und dem Abkommen von Oslo gesehen wurden. Lake stellte klar, dass der Frieden zwischen Israel und seinen arabischen Nachbarn ein bewaffneter Frieden bleiben müsse, um die so genannten Schurkenstaaten Irak und Iran zu isolieren. Präsident Saddam Hussein müsse weiterhin von den arabischen Regierungen geächtet werden, das strategische Bündnis des Iran mit Syrien solle unterminiert werden. Man müsse außerdem eine israelisch-arabische Koalition gegen den islamistischen Extremismus zustande bringen, der eine Bedrohung der US-amerikanischen Interessen darstelle. Für Lake bedeutete diese Strategie einen Paradigmenwechsel: **Die USA würden damit - nach Ende des Kalten Krieges - in eine neue Ära eintreten.** Sie seien bereit, in der Konfrontation zwischen „Gewalt und Frieden, Rückschritt und Freiheit, Isolation und Dialog" ihre ganze Macht und ihr Prestige in die Waagschale zu werfen. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10 ; 11)
Développés par l'Unesco à partir de 1994, une dizaine de ces centres […] sont implantés. Mme Oksanna Garnets, coordinatrice du Programme Tchernobyl de l'ONU en Ukraine, est intarissable sur leur utilité. « Les gens souffrent d'un complexe de victimisation », explique-t-elle. **Le but des centres n'est pas de leur porter assistance, mais de « les aider à rebâtir eux-mêmes leur vie »**. (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 15)	Ein Dutzend dieser von der Unesco 1994 ins Leben gerufenen Zentren [...] operiert in mehreren betroffenen Gemeinden. Oksana Garnets, die Koordinatorin des Tschernobylprogramms, unterstreicht die Notwendigkeit dieser Einrichtungen: „Die betroffenen Personen fühlen sich zu einem elenden Leben verdammt, sie leiden an einem Opferkomplex." **Die Aufgabe der Zentren bestehe darin, „ihnen zu helfen, aus eigener Kraft ein neues Leben aufzubauen".** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 15)
Haïm Margalit minimise toutefois son refus, motivé par des considérations strictement « personnelles », **Rashid ne lui étant « pas sympathique »**. Shoshana l'interrompt : « Le problème n'était pas personnel, mais idéologique. […] » (*Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 10 ; 11)	Chaim Margalit versucht allerdings, seine Ablehnung herunterzuspielen und führt rein „persönliche" Gründe an. **Raschid sei ihm „einfach nicht sympathisch" gewesen**. Schoschana unterbricht ihn: „Es ging nicht um ein persönliches, sondern um ein ideologisches Problem. [...]" (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 10 ; 11)
En 1973, Bell fait paraître The Coming of Post-Industrial Society, où il lie sa thèse antérieure de la fin de l'idéologie avec le concept de « société postindustrielle ». Cette dernière, encore appelée « société de l'information » ou « du savoir », serait dépourvue d'idéologie. Bell fait oeuvre de prévision. D'où le sous-titre de l'ouvrage: A Venture of Social Forecasting (une tentative de prévision sociale).	In seinem 1973 erschienenen Buch „The Coming of Post-Industrial Society" verband Bell seine frühere These vom Ende der Ideologie mit dem Konzept der „nachindustriellen Gesellschaft". Letztere, auch Informations- oder Wissensgesellschaft genannt, kenne keine Ideologie mehr. Der Untertitel des Werks - „A Venture of Social Forecasting" - verrät es: Bell betätigte sich als Zukunftsforscher. Er extrapolierte die

Extrapolant des tendances (trends) structurelles observables aux Etats-Unis, il construit une société type idéale. **Une société caractérisée par la montée en puissance d'élites dont le pouvoir réside dans la nouvelle « technologie intellectuelle » tournée vers la prise de décision, par la prééminence de la « communauté de la science », une « communauté charismatique », universaliste et désintéressée, « sans idéologie ». Une société hiérarchisée, régie par un Etat-providence, centralisateur et planificateur du changement (d'où l'insistance sur le rôle des méthodes de monitoring et d'assessment des mutations technologiques). Une société allergique à la pensée du réseau et au thème de la « démocratie participative », problématique que la télévision par câble a pourtant mise à l'ordre du jour aux Etats-Unis. Dans cette société où l'économie glisse vers les « services techniques et professionnels », la croissance est linéaire et exponentielle.** (*Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 26)	strukturellen Trends, die er in den Vereinigten Staaten beobachtete, und konstruierte einen Idealtyp der künftigen Gesellschaft. **Die Macht der aufsteigenden neuen Eliten beruhe auf einer neuen, der Entscheidungsfindung zugewandten „geistigen Technologie". Fortan gebe die „Wissenschaftsgemeinschaft" den Ton an, eine „charismatische Gemeinschaft", die universalistisch orientiert ist, sich weder Interessen noch Ideologien verpflichtet fühlt und gerade deswegen rational entscheidet. Der Wohlfahrtsstaat übernehme die Regie, plane den technologischen Wandel und begleite ihn durch ständiges „monitoring" und „assessment". Die hierarchisch und zentralistisch strukturierte Gesellschaft will von Netzwerken und „partizipativer Demokratie" nichts wissen, und die Wirtschaft sei bei stetigem, exponentiellem Wachstum zunehmend von „technischen Dienstleistungen und Expertentätigkeit" geprägt.** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 26)
Sa thèse centrale : grâce à leur maîtrise des réseaux mondiaux, les Etats-Unis sont devenus la « première société globale de l'histoire », **celle qui « communique le plus » ; le modèle de « société globale » qu'ils représentent préfigure le destin des autres nations ; il est inévitable que les nouvelles valeurs universelles irradiant depuis l'Amérique captivent l'imagination de l'humanité tout entière et suscitent le mimétisme. Conclusion : fini le temps de la « diplomatie de la canonnière » ; caduques les notions d'impérialisme, d'américanisation et de Pax americana ; vive la nouvelle « diplomatie des réseaux » !** (*Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 26)	Er stellte die These auf, dass die Vereinigten Staaten dank ihrer Kontrolle über die internationalen Daten- und Informationsnetze die „erste globale Gesellschaft der Geschichte" seien. **Sie „kommunizierten am meisten" und hätten bereits verwirklicht, was den anderen Nationen noch bevorstehe. Die neuen Werte würden unweigerlich von Amerika in alle Welt ausstrahlen und Phantasie und Nachahmungsfreude der gesamten Menschheit beflügeln. Schlussfolgerung: Die Zeit der „Kanonenboot-Diplomatie" sei vorbei, Begriffe wie Imperialismus, Amerikanisierung und Pax americana seien hinfällig, die „Netz-Diplomatie" lebe hoch.** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 26)
EGALEMENT émigrés aux Etats-Unis, d'autres intellectuels allemands, comme Ernst Fraenkel, voyaient dans le nazisme la coexistence d'un « Etat normatif » (nécessaire pour garantir le fonctionnement d'une économie qui restait capitaliste) et d'un « Etat discrétionnaire » (**qui opérait en dehors d'un quelconque cadre juridique, sur la base d'un pur critère d'« opportunité politique » visant, en premier lieu, les « ennemis » du régime**)(6). (6) Ernst Fraenkel, Der Doppelstaat, Frankfort-sur-le-Main-Cologne, Europäische Verlagsanstalt, 1974. (*Le Monde diplomatique*, 2000-10 : 26 ; 27)	Andere in die USA emigrierte Intellektuelle wie Ernst Fraenkel sahen im NS-System die Koexistenz eines „normativen Staates" (der das Funktionieren einer weiterhin kapitalistischen Wirtschaft zu gewährleisten hatte) und eines „Maßnahmestaates" **(der außerhalb jeglicher Rechtsordnung allein nach dem Kriterium „politischer Opportunität" agiere und sich in erster Linie gegen die „Feinde des Regimes" richtete)**.(7) (7) Ernst Fraenkel, „Der Doppelstaat", Frankfurt (Fischer) 1984. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-10 : 26 ; 27)
Dans son œuvre, le camp d'extermination, comme lieu de suspension du droit et comme lieu de déstructuration et de reconstruction de l'humain, devient la métaphore emblématique d'une forme politique inédite, mais profondément enracinée dans le constructivisme rationaliste moderne, **convaincu que tout peut être modifié par l'idéologie, y compris la « condition humaine »**(7). (7) Hannah Arendt, The Origins of Totalitarianism, New York, Hartcourt Brace, 1966 (en français, Les	In ihrem Werk wird das Konzentrationslager- als rechtsfreier Raum und Ort der Präparierung des Menschen- zur prägenden Metapher einer neuartigen Form von Politik. Deren Wurzeln sieht sie jedoch im rationalistischen Konstruktivismus der Moderne, **der davon ausgehe, dass alles, auch die menschliche Natur, durch Ideologie transformierbar ist.(8)** (8) Hannah Arendt, „Elemente und Ursprünge totaler Herrschaft", München (Piper), 1996. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-10 : 26 ; 27)

origines du totalitarisme, Seuil, Paris, 1995 et 1998). (*Le Monde diplomatique*, 2000-10 : 26 ; 27)	
Leader de l'Union nationale et démocrate, le député Azmi Bishara définit ces affrontements comme une « intifada » : **il s'agit d'« un soulèvement contre toutes les tentatives d'israélisation des masses arabes palestiniennes vivant en Israël et pour la sauvegarde de leur identité nationale. Plus que jamais, celles-ci entendent se voir reconnaître comme une minorité nationale au sein de l'Etat ».** (*Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 14 ; 15)	Der Abgeordnete Azmi Bischara, Führer der nationaldemokratischen Union, begreift die Zusammenstöße als eine „Intifada": **Dies sei „eine Erhebung gegen jeden Versuch einer Israelisierung der in Israel lebenden palästinensisch-arabischen Massen, eine Erhebung zur Bewahrung ihrer nationalen Identität. Mehr denn je wollen sie als eine nationale Minderheit innerhalb des Staates gelten."** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 14 ; 15)
En présentant les villes et villages arabes comme un « cinquième front », les dirigeants des partis de droite ont versé de l'huile sur le feu. Condamnant officiellement les pogroms, leurs porte-parole les justifièrent en même temps en les qualifiant, à la télévision, les 9 et 10 octobre, de « réaction compréhensible de juifs inquiets **face aux émeutes des Arabes d'Israël, qui se sont solidarisés avec les Palestiniens de la Cisjordanie et de Gaza »**. (*Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 14 ; 15)	Die Führer der rechten Parteien gießen Öl ins Feuer, indem sie die arabischen Städte und Dörfer als eine „fünfte Kolonne" darstellen. Ihre Sprecher haben die Pogrome zwar offiziell verurteilt, sie aber zugleich am 10. und 11. Oktober im Fernsehen als „verständliche Reaktion besorgter Juden" gerechtfertigt, **die erschrocken seien „über den Aufruhr der israelischen Araber, die sich mit den Palästinensern aus dem Westjordanland und dem Gazastreifen solidarisiert haben"**. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 14 ; 15)

- Conditionnel

[…] il est toujours mal vu officiellement de dire que l'annulation des élections de décembre 1991 était en vérité celle d'un processus démocratique prometteur. **L'armée ne serait intervenue que pour sauver les institutions et la démocratie**, avec le succès que l'on sait. (*Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 03)	Auf offizieller Seite wird immer noch übel vermerkt, wenn man sagt, dass mit der Annullierung der zweiten Runde der Parlamentswahlen im Januar 1992 eine viel versprechende demokratische Entwicklung annulliert wurde. **Die Armee habe damals natürlich nur interveniert, um den Staat und die Demokratie zu retten**. Mit dem bekannten Erfolg. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 03)
Ce déni de la réalité [...] repose sur un postulat idéologique bien rodé : **le football, « le vrai », celui des gradins populaires et des villes ouvrières (Lens, Calais, Gueugnon...) serait perverti par des brebis galeuses venues s'infiltrer en lui comme autant de redoutables parasites**. (*Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 26 ; 27)	Diese Art der Realitätsverleugnung [...] beruht auf einem gut eingeübten ideologischen Postulat: **Der „wahre" Fußball, der Fußball der wirklichen Fans, der Fußball der Arbeiterstädte (Lens, Calais, Gueugnon usw.) werde von einigen schwarzen Schafen pervertiert, die sich wie Parasiten in ihm eingenistet hätten**. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 26 ; 27)
En 1973, Bell fait paraître The Coming of Post-Industrial Society, où il lie sa thèse antérieure de la fin de l'idéologie avec le concept de « société postindustrielle ». **Cette dernière, encore appelée « société de l'information » ou « du savoir », serait dépourvue d'idéologie**. Bell fait oeuvre de prévision. D'où le sous-titre de l'ouvrage: A Venture of Social Forecasting (une tentative de prévision sociale). (*Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 26)	In seinem 1973 erschienenen Buch „The Coming of Post-Industrial Society" verband Bell seine frühere These vom Ende der Ideologie mit dem Konzept der „nachindustriellen Gesellschaft". **Letztere, auch Informations- oder Wissensgesellschaft genannt, kenne keine Ideologie mehr**. Der Untertitel des Werks - „A Venture of Social Forecasting" - verrät es: Bell betätigte sich als Zukunftsforscher. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 26)
Dans cette société où l'économie glisse vers les « services techniques et professionnels », la croissance est linéaire et exponentielle. La vision de l'histoire-	Die hier zu Tage tretende Anschauung von Geschichte, Moderne und Fortschritt entspricht der mathematischen Informationstheorie ebenso wie dem

modernité-progrès qui prévaut est conforme à la théorie mathématique de l'information et au modèle d'évolution dessiné, dès 1960, par Walt W. Rostow dans son Manifeste non communiste sur les « étapes de la croissance économique(7) ». **Le progrès viendrait aux pays dits attardés à travers la diffusion des valeurs des pays dits adultes**. Ce parcours a un nom, forgé par la sociologie de la modernisation : westernization, occidentalisation. (7) Walt W. Rostow, The Stages of Economic Growth. A Non-Communist Manifesto, Cambridge, Cambridge University Press, 1960. (*Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 26)	Evolutionsmodell, das Walt W. Rostow 1960 in seinem „nichtkommunistischen Manifest" über die „Etappen des Wirtschaftswachstums"(7) skizzierte. **Der Fortschritt in den zurückgebliebenen Ländern ergebe sich aus der Diffusion der Werte der so genannten erwachsenen Länder.** Die Modernisierungssoziologie gab diesem Entwicklungsweg einen Namen: „westernization". (7) Walt W. Rostow, The Stages of Economic Growth. A Non-Communist Manifesto, Cambridge, 1960. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 26)
Avi Shlaïm reprend la thèse qu'il avait développée dans l'un de ses ouvrages précédents, Collusion across the Jordan : King Abdullah, the Zionist Movement and the partition of Palestine. **La victoire d'Israël en 1948 n'aurait pas été aussi décisive si l'Agence juive et le roi Abdallah n'avaient pas procédé à un partage secret de la Palestine dès le 17 novembre 1947 et si, en dépit de son entrée en guerre le 15 mai 1948, la Légion transjordanienne, seule armée arabe capable d'affronter efficacement les forces juives, ne s'était pas cantonnée au territoire alloué à l'Etat arabe par le plan de partage de l'ONU**. (*Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 31)	Avi Shlaïm wiederum greift eine These auf, die er in einem seiner früheren Bücher, „Collusion across the Jordan: King Abdullah, the Zionist Movement and the Partition of Palestine", brillant entwickelt hatte: **Israels Sieg von 1948 wäre nicht so entscheidend ausgefallen, hätten nicht die Jewish Agency und König Abdallah seit dem 17. November 1947 insgeheim eine Teilung Palästinas in die Wege geleitet und hätte sich nicht die transjordanische Legion - die einzige arabische Armee, die imstande war, den israelischen Truppen wirksam entgegenzutreten - auf das im Teilungsplan der UNO dem arabischen Staat eingeräumte Gebiet zurückgezogen**. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-08 : 31)
Tout cela est certainement exact, mais n'apporte pas d'argument réel pour la dissémination immédiate, massive et irréversible des plantes transgéniques. C'est aussi pour échapper à la méfiance du public que les industriels s'orientent vers des OGM dits « de deuxième génération » : **il s'agirait de recourir à l'avantage conféré par une mutation induite, ou par le transfert d'un gène d'intérêt appartenant à l'espèce améliorée plutôt que d'un gène étranger, afin de se rapprocher davantage du schéma traditionnel de la sélection variétale.** Or, du fait de la vitesse imposée à l'évolution du vivant par ces innovations et de la présence d'un appareil technico-commercial surpuissant, ces OGM de deuxième génération conserveront le caractère des phénomènes nouveaux, influençant de façon irréversible les rapports des hommes à la nature domestique, et ceux des hommes entre eux. (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 1 ; 26 ; 27)	All dies ist kein wirkliches Argument für die sofortige, massenhafte und irreversible Aussaat von Gen-Pflanzen. Die Öffentlichkeit bleibt misstrauisch, und deshalb arbeitet die Industrie seit neuestem an GVOs der „zweiten Generation": **Induzierte Mutationen und die Implantierung von Genen einer verbesserten Varietät derselben Pflanze böten durchaus Vorteile und entsprächen eher dem traditionellen Verfahren der Varietätenselektion.** Angesichts des forcierten Tempos, das solche Innovationen der Evolution aufnötigen, angesichts auch der Übermacht des techno-kommerziellen Komplexes wären jedoch auch die Gen-Pflanzen der zweiten Generation völlig neuartige Artefakte, die das Verhältnis der Menschen zur bezähmten Natur ebenso wie das Verhältnis der Menschen untereinander nachhaltig beeinflussen würden. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 1 ; 26 ; 27)
LA défense des inégalités au sein de la société a été construite par différents courants idéologiques, chacun apportant sa pierre à l'édifice. Elle s'articule autour de trois thèmes principaux. L'égalité serait tout d'abord synonyme d'uniformité. L'inégalité est alors défendue au nom du droit à la différence, au prix d'une double confusion, entre égalité et identité d'une part, entre inégalité et différence de l'autre. **De surcroît, l'égalité serait synonyme d'inefficacité. En garantissant à chacun une égale condition**	Zahlreiche ideologische Strömungen schwangen sich auf, die Ungleichheiten zu legitimieren, und jede hatte ein Schärflein zur Demontage des Gleichheitsideals beizutragen. Dabei lassen sich drei Hauptthemenfelder unterscheiden. Im ersten Typus der Plädoyers für die soziale Ungleichheit wird Gleichheit vor allem als Gleichförmigkeit kritisiert. Ungleichheit wird also im Namen des Rechts auf Differenz verteidigt, freilich um den Preis einer doppelten Verwechslung- von Gleichheit mit Uniformität und von Ungleichheit mit

sociale, elle démotiverait les individus et ruinerait les bases de l'émulation et de la concurrence. Elle serait donc contre-productive, tant pour l'individu que pour la collectivité. Les inégalités profiteraient en définitive à tout le monde, aussi bien aux « perdants » qu'aux « gagnants ». Telle est, par exemple, la position de Friedrich Hayek et de ses épigones. […] Le discours inégalitariste se replie, en troisième lieu, sur son argument majeur : l'égalité serait synonyme de contrainte, d'aliénation de la liberté, notamment en portant atteinte au « libre fonctionnement du marché ». (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 32)	Differenz. **Außerdem sei Gleichheit gleichbedeutend mit Ineffizienz. Die Garantie gleicher sozialer Lebensumstände wirke demotivierend, ruiniere die Grundlagen des Wettstreits und der Konkurrenz und sei somit für den Einzelnen wie für die Gesellschaft kontraproduktiv. Dagegen komme Ungleichheit, wie Friedrich A. Hayek und seine Epigonen behaupten, letzten Endes allen zugute, den „Verlierern" ebenso wie den „Gewinnern". […]** Der dritte und wesentliche Strang der antiegalitaristischen Ideologie insinuiert, Gleichheit bedeute Zwang und Verlust an Freiheit, sprich an „freier Marktwirtschaft" [...] (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 32)
Au fond, la Belgique n'échappe plus à un effet de contamination venu de l'extérieur. Elle n'est plus « un plat pays », mais une succession de « paysages hyper-fragmentés », selon le sociologue Benoît Scheuer. Qui ajoute : « Si cette tendance lourde existe partout dans le monde industrialisé, elle s'exprime peut-être ici de manière plus visible parce que l'Etat est faible. La société civile peut donc se développer plus vite qu'ailleurs. » **Au culte de l'individu tout en muscles des années 80 succéderait à présent « un individualisme portant en lui les germes d'un nouvel humanisme**(11) ». Reste à savoir si les faits confirmeront les espoirs[196]. (11) « Noir, jaune, blues », enquête réalisée par le quotidien Le Soir et Survey & Action, Editions Luc Pire, Bruxelles, 1998. (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 14)	Im Grunde kann sich Belgien nicht mehr der Ansteckung von außen entziehen. Belgien ist nicht mehr einfach ein „flaches Land" („le plat pays", wie es Jacques Brel in seinem Chanson besungen hat), sondern - nach Ansicht von Benoît Scheuer - eine Aneinanderreihung äußerst fragmentierter Landschaften. „Auch wenn man diese Fragmentierung", so Benoît Scheuer, „überall in der industrialisierten Welt beobachten kann, wird sie hier vielleicht besonders sichtbar, weil der Staat schwach ist. Die Zivilgesellschaft kann sich deshalb schneller entwickeln als anderswo." **Auf den Kult des Individuums der Achtzigerjahre folge nun ein anderer Individualismus, der den Keim eines neuen Humanismus in sich trage**.(11) (11) Vgl. „Noir, jaune, blues", Untersuchung der Tageszeitung Le Soir in Zusammenarbeit mit Survey &Action, Verlag Luc Pire, Brüssel 1998. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 14)
CONTACTER les salariés par courrier électronique demeure le plus souvent assez risqué. Certaines entreprises l'interdisent, d'autres ferment les yeux... jusqu'au moment où elles décident de fermer le robinet. Quelques-unes ont même porté plainte. « Le manque de réglementation en la matière est invraisemblable », s'insurge M. Lechat, qui, au nom de son syndicat, propose une nouvelle législation. **Les syndicats devraient avoir un libre accès au réseau interne et aux messageries et devraient connaître la liste des adresses de diffusion pour l'ensemble des salariés. A charge, bien sûr, pour eux, de limiter leurs envois afin de ne pas submerger les salariés de courriers électroniques.** **Du reste, ces derniers eux-mêmes ne l'accepteraient pas. Quant à la confidentialité des messages reçus et envoyés par les salariés, elle devrait être garantie, clairement inscrite dans le code du travail.** La décision du tribunal correctionnel de Paris, le 2 novembre 2000, est à marquer d'une pierre blanche : pour la première fois, dans un jugement qui devrait faire jurisprudence, la justice affirme que le	IN den meisten Fällen ist die Information der Beschäftigten per E-Mail noch immer ein recht riskantes Unterfangen. Manche Unternehmen verbieten es, andere schließen die Augen - bis zu dem Tag, an dem sie den Zugang schließen. Einige zogen sogar vor Gericht. „Die Rechtsunsicherheit in diesem Bereich ist einfach unglaublich", empört sich Noël Lechat, der im Namen seiner Gewerkschaft eine gesetzliche Regelung anregt. **Die Gewerkschaften sollten freien Zugang zum Intranet haben und eine Liste der unternehmensinternen E-Mail-Adressen aller Beschäftigten besitzen. Dabei läge es natürlich in ihrer Verantwortung, die Zahl der Sendungen zu begrenzen, um die Beschäftigten nicht mit E-Mails zu überschwemmen. Im Übrigen würden Letztere dies kaum akzeptieren.** **Die Vertraulichkeit der empfangenen und abgesandten Nachrichten müsste eigentlich garantiert und im Arbeitsrecht festgeschrieben sein.** Im Kalender rot anzustreichen ist in dieser Hinsicht die wegweisende Entscheidung des Pariser Tribunal Correctionnel vom 2. November 2000:

[196] Ce dernier énoncé, qui conforte la distanciation opérée par le conditionnel, n'est pas traduit en allemand.

courrier électronique sur le lieu de travail constitue bien une « correspondance privée ». (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 24)	Erstmals befand ein Gericht, dass elektronische Post am Arbeitsplatz als „Privatkorrespondenz“ einzustufen ist. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 24)

- Autres
  - Verbe *voir*

Cette affirmation est abondamment illustrée au fil des pages, en particulier pour contredire l'argument selon lequel les organismes génétiquement modifiés (OGM) pourraient diminuer la biodiversité : **le rapport voit dans cette position « une certaine charge idéologique »** et souligne que « l'émergence du sida est une manifestation de la biodiversité ». (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 1 ; 26 ; 27)	Die folgenden Seiten des Berichts veranschaulichen diese Einsicht insbesondere durch die Gegenargumente, die die Autoren wider die Ansicht vorbringen, genetisch veränderte Lebewesen könnten die biologische Vielfalt beeinträchtigen: **Solche Mutmaßungen seien „ideologisch aufgeladen“**, schließlich sei „die Entstehung von Aids eine Manifestation von Biodiversität“. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 1 ; 26 ; 27)
Les orientations principales de l'effort militaire américain pourraient être ainsi révisées et la priorité donnée à la puissance aérospatiale - dont on a vu qu'elle est l'instrument essentiel du « contrôle stratégique ». **Du même coup, les partisans du NMD y voient un argument supplémentaire et capital pour défendre le sol américain au moyen d'un système antimissile qui en garantisse l'invulnérabilité.** Certes, celui-ci peut se répartir sur mer, à bord de navires de surface ou de sous-marins lance-missiles, ou encore sur des bases aériennes ailleurs dans le monde, mais il ne s'agit là que de relais : la profondeur stratégique nécessaire à cette puissance aérospatiale n'existe, disent-ils**,** qu'aux Etats-Unis mêmes. (*Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 6 ; 7)	Die grundsätzliche Ausrichtung der US-Militärplanung könnte also revidiert werden, womit die Luftwaffe - die ja das Rückgrat der „strategischen Kontrolle“ bildet - Priorität erlangen könnte. Die Anhänger des NMD-Projekts haben damit ein weiteres Hauptargument für eine Verteidigung des US-Territoriums durch ein Raketenabwehrsystem, **das dessen Unverwundbarkeit gewährleiste.** Dieses System könnte zwar auch auf See stationiert werden, mit Raketenträgern oder U-Boot-gestützten Raketenabschussanlagen, es könnte auch mit Luftwaffenstützpunkten rund um die Welt funktionieren. Doch all dies wären nur Relaisstationen, während die strategische Tiefe, die eine solche Raketenabwehr benötige, nur das Territorium der USA selbst bieten könne. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-09 : 6 ; 7)
L'exercice a donné lieu à deux lectures. Pour M. Geoffrey Chandler, « l'enquête montre à quel point les droits humains [...] sont ignorés ». Nettement plus optimiste, M. Andrew Wilson, le directeur du Centre, **voit** dans l'enquête la preuve que la question des droits fondamentaux a atteint un niveau sans précédent dans l'élite des milieux d'affaires. **Même si elle n'en est encore qu'à ses débuts.** « Pour certaines organisations, souligne-t-il, le seul fait de prendre en compte les questions sociales et éthiques dans leur stratégie d'affaires est un développement remarquable. » (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 4 ; 5)	Diese Ergebnisse lassen sich auf zweierlei Weise interpretieren. Für Geoffrey Chandler „hat die Erhebung gezeigt, in welchem Maße die Menschenrechte [...] ignoriert werden“. Sehr viel optimistischer äußerte sich Andrew Wilson, der Direktor des Ashridge Center, der in der Studie den Beweis sieht, dass die Frage der Grundrechte bei den Managementeliten ein nie dagewesenes Niveau erreicht hat. **Freilich stehe man damit erst am Beginn**: „Für manche Organisationen ist allein die Tatsache, dass sie soziale und ethische Aspekte bei ihrer Geschäftsstrategie in Rechnung stellen, schon ein bemerkenswerter Fortschritt.“ (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 4 ; 5)

  - Introducteurs de cadre de discours

Par rapport à ces contributions, la position de Marcuse s'inscrit transversalement mais s'enracine dans une	Marcuses Position steht quer zu diesen Interpretationen, hält aber an einer marxistischen

perspective marxiste. Contrairement à la vulgate libérale, totalitarisme et capitalisme ne sont pas, **pour** lui, des termes contradictoires, **car le capitalisme est un système qui règle la totalité des relations sociales.** Au cours du XXe siècle, ce caractère invétéré du capital apparaît manifeste, et le système devient, selon Marcuse, totalitaire. (*Le Monde diplomatique*, 2000-10 : 26 ; 27)	Perspektive fest. Entgegen der liberalen Überzeugung sind für ihn Totalitarismus und Kapitalismus keine unvereinbaren Begriffe, **der Kapitalismus sei vielmehr ein System, das die Totalität sozialer Beziehungen regelt.** Im Verlauf des 20. Jahrhunderts tritt dieses Wesensmerkmal des Kapitals offen zu Tage, und das System wird totalitär. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-10 : 26 ; 27)
Actuellement, un peu partout en Europe, la question resurgit : « Combattue pour des raisons politiques, l'immigration sera-t-elle défendue pour des raisons économiques ? », demande Le Figaro Economie du 3 août 2000, **pour qui la question « n'est plus taboue »**. (*Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 6 ; 7)	Heute steht die Frage fast überall in Europa wieder auf der Tagesordnung. „Wird die Zuwanderung, nachdem sie aus politischen Gründen bekämpft wurde, nun aus wirtschaftlichen Gründen verteidigt?", räsonniert der Figaro im Wirtschaftsteil seiner Ausgabe vom 3. August 2000: **Die Frage sei jedenfalls „nicht mehr tabu"**. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 6 ; 7)
DEPUIS le déclenchement de l'Intifada d'al-Aqsa, les médias israéliens se fondent sur les affirmations des porte-parole militaires et civils. Alors que d'ordinaire ces informations sont plutôt exactes et précises, cette fois-ci elles s'accompagnèrent d'inexactitudes, de mensonges et d'omissions. Un exemple : ils laissèrent entendre aux journalistes que l'usage excessif de la force pour disperser les manifestants se révélait nécessaire et justifié dans la mesure où des soldats et des civils israéliens se trouvaient en danger. **Ainsi le vendredi 29 septembre, lors de la prière à al-Aqsa, quand - selon leur version - des jeunes surexcités jetèrent des pierres sur les juifs priant devant le mur des Lamentations**. (*Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 12 ; 13)	Seit Beginn der „Al-Aksa-Intifada" stützen sich die israelischen Medien auf die Verlautbarungen von Armee- und Regierungssprechern. Doch diese Informationen, die üblicherweise zuverlässig und präzise sind, strotzen nunmehr von Ungenauigkeiten, Unwahrheiten und Lücken. Zum Beispiel gab man den Journalisten zu verstehen, das Übermaß an Gewalt bei der Auflösung der Demonstrationen sei notwendig und gerechtfertigt gewesen, weil israelische Soldaten und Zivilisten gefährdet gewesen seien: **Angeblich hätten aufgebrachte Jugendliche am 29. September während des Freitagsgebets in der Al-Aksa-Moschee jüdische Gläubige, die an der Klagemauer beteten, mit Steinen beworfen.** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 12 ; 13)

- Non traduction : le texte français à la source de l'EIR ne contient pas de renvoi vers une autre énonciation

Amnesty International a examiné plusieurs aspects de la campagne, incluant neuf attaques spécifiques au cours desquelles des civils furent tués et où le droit de la guerre a pu être ou a été violé. **Elle n'a pas eu les moyens d'analyser d'autres attaques comme celle des ponts de Novi Sad, peut-être illégale même si aucun civil ne semble avoir été tué ; elle n'est pas non plus en mesure d'évaluer l'impact global des bombardements sur la population civile**. Sur la base de faits disponibles, principalement les déclarations publiques de l'OTAN, et de discussions avec des officiels de haut rang de l'Alliance à Bruxelles en février 2000, il apparaît que l'OTAN n'a pas toujours respecté ses obligations légales concernant le choix des cibles et des méthodes et moyens de combat. (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 1 ; 18 ; 19)	In seiner Untersuchung setzt sich amnesty international mit verschiedenen Aspekten der Bombardierungen auseinander, unter anderem auch mit den neun Angriffsaktionen, bei denen Zivilpersonen umkamen und womöglich gegen das Kriegsrecht verstoßen wurde. **Es übersteige die Möglichkeiten von amnesty, Angriffe (wie den auf die Brücke von Novi Sad) zu untersuchen, die vielleicht illegal waren, dem aber offenbar keine Zivilisten zum Opfer fielen. Desgleichen sei amnesty außerstande, die globalen Auswirkungen der Bombardierungen auf die Zivilbevölkerung zu beurteilen.** Aus den vorliegenden Fakten, die in erster Linie auf den öffentlichen Nato-Erklärungen und auf Diskussionen mit hochrangigen Nato-Vertretern in Brüssel vom Februar 2000 beruhen, geht deutlich hervor, dass bei der Wahl der Angriffsziele und der Kampfmethoden nicht immer die gesetzlichen Verpflichtungen eingehalten wurden. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 1 ; 18 ; 19)

M. El Douri s'explique longuement, minutieusement. **Les dossiers nos 4003197 et 4004439, présentés notamment par la Kuwait Petroleum Corporation, pour la somme de 21,6 milliards de dollars, évoqués plus haut, sont exemplaires. Ils concernent la suspension de la production et de la vente de pétrole koweïtien durant l'occupation irakienne, ainsi que les pertes dues aux incendies notamment**. Les attendus koweïtiens, plusieurs dizaines de milliers de pages, ont été déposés, les 20 mai et 24 juin 1994, devant les trois commissaires chargés du dossier. Bagdad n'a été informé de leur contenu qu'à travers un résumé du secrétariat exécutif le... 2 février 1999, cinq ans après ! Il a eu jusqu'au 19 septembre pour présenter ses observations. Or, explique la délégation irakienne, le 13 juin 2000, au conseil d'administration, « [ces deux demandes] touchent trop d'aspects légaux, scientifiques, techniques et comptables... Vous devez vous imaginer le temps nécessaire pour transmettre ces volumineux documents, les vérifier, les étudier […]. » (*Le Monde diplomatique*, 2000-10 : 1 ; 16 ; 17)	Al-Duri gibt ausführliche und detaillierte Auskunft. **Die Unterlagen mit den Aktenzeichen 4 003 197 und 4 004 439, die die Kuwait Petroleum Corporation mit ihrem Antrag auf Entschädigungsleistungen in Höhe von 21,6 Milliarden Dollar einreichte, seien ein exemplarisches Beispiel. Sie beziehen sich auf die Verluste, die Kuwait durch die Einstellung der Erdölförderung und- ausfuhr sowie durch die Brände der Förderanlagen während der Besetzung durch den Irak entstanden seien**. Die Unterlagen im Umfang von mehreren zehntausend Seiten wurden den drei Kommissaren, die mit der Bearbeitung des Dossiers betraut wurden, am 20. Mai und 24. Juni 1994 vorgelegt. Über ihren Inhalt wurde Bagdad nur durch eine zusammenfassende Darstellung des Exekutivsekretariats informiert, und zwar am 2. Februar 1999, mit fünf Jahren Verspätung. Zur Stellungnahme setzte man der irakischen Regierung eine Frist bis zum 19. September 2000. Am 13. Juni 2000 erklärte die irakische Delegation auf einer Sitzung des Verwaltungsrats: „... [die kuwaitischen Anträge] berühren eine Unmenge rechtlicher, wissenschaftlicher, technischer und abrechnungstechnischer Fragen. Sie müssen sich vor Augen halten, wie lange es dauert, diese voluminösen Unterlagen zu übermitteln, zu verifizieren, zu prüfen […]." (taz, *Le Monde diplomatique*, 2000-10 : 1 ; 16 ; 17)
L'appropriation du volet sanitaire de la lutte contre le sida dans les pays du Sud par la communauté scientifique des pays riches s'accordait aux principes de solidarité professés par l'Occident. En démontrant la relation existant entre la précarité sociale et la dynamique de la transmission du VIH, les épidémiologistes ont introduit une faille dans les certitudes du « consortium » Onusida, qui regroupe les agences des Nations unies et la Banque mondiale. Pour l'intelligentsia des bureaux de New York et de Genève, responsable des stratégies d'endiguement du fléau, la prise de conscience que la seule approche biomédicale ne permettait pas de surmonter le défi du sida a été une épreuve. A aucun prix les pays du Sud ne devaient lui en renvoyer le reflet tragiquement amplifié. D'autres facteurs, remis en lumière, lui ont permis de se disculper : **la méconnaissance du comportement sexuel des populations du Sud, dont les représentations étaient faussées par des présupposés culturels, sous-tendait les déficiences observées.** (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 8 ; 9)	Dass die gesundheitlichen Aspekte des Kampfs gegen Aids in den Ländern des Südens von Wissenschaftlern der reichen Länder vereinnahmt wurden, passte durchaus in das vom Westen propagierte Solidaritätsprinzip. Als die Epidemiologen einen Zusammenhang zwischen prekären sozialen Verhältnissen und der Ausbreitung von HIV nachweisen konnten, rüttelten sie an den Gewissheiten des UN-Aidskonsortiums, das aus den zuständigen Organisationen und Abteilungen von UNO und Weltbank besteht. Die Erkenntnis, dass der biomedizinische Ansatz allein zur Bewältigung des Aids-Problems nicht ausreicht, stellte für die Chefstrategen, die von New York und Genf aus die Krankheit einzudämmen versuchten, eine Herausforderung dar. Um keinen Preis wollten sie von den Ländern des Südens mit den Folgen dieses Irrtums konfrontiert werden, die mittlerweile dramatische Ausmaße annahmen. Um für Entlastung zu sorgen, wurden weitere Faktoren beleuchtet: **Die beobachteten Schwächen beruhten demnach auf Unkenntnis über das Sexualverhalten der Bevölkerung des Südens, das aufgrund kultureller Voraussetzungen verzerrt wahrgenommen worden sei.** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 8 ; 9)

- DN

[…] M. Tony Lake, exposait, en mai 1994, devant le Washington Institute for Near East Policy [...] les liens que les responsables politiques américains avaient établis entre la guerre du Golfe et les accords d'Oslo. Il expliquait que la paix entre Israël et ses voisins arabes était destinée à demeurer une paix armée afin d'isoler les « Etats voyous » (rogue states) irakien et iranien. Le président Saddam Hussein devait continuer à subir l'ostracisme des régimes arabes. L'Iran devait être privé de sa relation stratégique avec la Syrie. Il fallait également mettre sur pied une coalition israélo-arabe contre l'extrémisme islamiste, **qu'il définissait comme « une menace pour nos intérêts nationaux ».** Cette stratégie représentait, selon lui, « un paradigme pour l'entrée de notre nation dans l'ère de l'après-guerre froide ». Dans l'affrontement entre « violence ou paix, régression ou liberté, isolement ou dialogue », les Etats-Unis engageraient leur pouvoir et leur prestige. (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10 ; 11)	Es war im Mai 1994 [...]. Tony Lake [...] legte vor dem Washington Institute for Near East Policy [...] die Zusammenhänge dar, die von den politischen Entscheidungsträgern der USA zwischen dem Golfkrieg und dem Abkommen von Oslo gesehen wurden. Lake stellte klar, dass der Frieden zwischen Israel und seinen arabischen Nachbarn ein bewaffneter Frieden bleiben müsse, um die so genannten Schurkenstaaten Irak und Iran zu isolieren. Präsident Saddam Hussein müsse weiterhin von den arabischen Regierungen geächtet werden, das strategische Bündnis des Iran mit Syrien solle unterminiert werden. Man müsse außerdem eine israelisch-arabische Koalition gegen den islamistischen Extremismus zustande bringen, **der eine Bedrohung der US-amerikanischen Interessen darstelle.** Für Lake bedeutete diese Strategie einen Paradigmenwechsel: Die USA würden damit - nach Ende des Kalten Krieges - in eine neue Ära eintreten. Sie seien bereit, in der Konfrontation zwischen „Gewalt und Frieden, Rückschritt und Freiheit, Isolation und Dialog" ihre ganze Macht und ihr Prestige in die Waagschale zu werfen. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10 ; 11)
Le chœur des pleureuses reprend aujourd'hui ses **lamentations à propos**, cette fois, **de l'« euro faible ».** On conspue, entre autres, le Prix Nobel d'économie Robert Mundell, qui qualifie cette « dévaluation compétitive » de « bénédiction cachée ». (*Le Monde diplomatique*, 2000-10 : 1)	Heute nun ergeht sich der Chor der Klageweiber abermals in Wehgeschrei. Diesmal aber, **weil der Euro zu schwach sei.** Der Nobelpreisträger für Ökonomie Robert Mundell wird verhöhnt, weil er den „Abwertungswettlauf" als „heimliche Wohltat" qualifiziert [...]. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-10 : 1)
Mais le patronat en fait un casus belli, **au nom de la défense de « l'outil de travail »** ; pas celui du plombier-zingueur, mais la fortune et les milliards détenus en portefeuille par MM. François Pinault et consorts. (*Le Monde diplomatique*, 2000-10 : 3)	Doch die Arbeitgeberverbände erklärten das Vorhaben zum Casus Belli, **weil es zu Lasten der „Arbeitsmittel" gehe,** wobei sie aber wohl kaum an das Werkzeug des kleinen Klempners dachten, sondern eher an die Milliarden der Herren Pinault und Konsorten. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-10 : 3)
La seconde [ligne d'interprétation], soutenue par Franz Neumann, Arkadji Gurland et Otto Kirchheimer, et plus conforme au marxisme, préférait décrire le régime nazi comme une forme de « capitalisme monopoliste totalitaire », en **en soulignant la continuité avec la structure hiérarchique de l'ordre capitaliste**(5). (5) Lire Rolf Wiggershaus, Die Frankfurter Schule, Munich-Vienne, Carl Hanser Verlag, 1986. (*Le Monde diplomatique*, 2000-10 : 26 ; 27)	Demgegenüber beschrieben Autoren wie Franz Neumann, Arkadij Gurland und Otto Kirchheimer, die stärker dem Marxismus verhaftet waren, das Naziregime als eine Form von „totalitärem Monopolkapitalismus", **die voll in der Kontinuität der hierarchischen Struktur des kapitalistischen Systems verankert sei.**(6) (6) Rolf Wiggershaus, „Die Frankfurter Schule", München (Hanser) 1986. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-10 : 26 ; 27)
Lors d'une rencontre, le 18 mai 1896, avec le nonce apostolique à Vienne, Mgr Agliardi, [Herzl] **envisage** même l'exterritorialité pour tout Jérusalem, **la capitale du futur Etat juif devant s'installer au nord de la ville sainte**. Il va jusqu'à donner les mêmes assurances à ses interlocuteurs turcs. (*Le Monde diplomatique*,	Bei einer Zusammenkunft mit dem Apostolischen Nuntius in Wien, am 18. Mai 1896, stellt Herzl sogar Exterritorialität für ganz Jerusalem in Aussicht: **Die Hauptstadt des künftigen jüdischen Staates solle nördlich der Heiligen Stadt errichtet werden**. Die gleiche Zusicherung machte er sogar seinen türkischen

2000-11 : 14 ; 15)	Gesprächspartnern, die als Herrscher des Osmanischen Reiches die Oberhoheit über Jerusalem innehatten. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-11 : 14 ; 15)
C'est surtout aux Etats-Unis que les « antiaméricains » se déchaînent. Un éditorial du Wall Street Journal a sonné le tocsin : « Dans n'importe quelle république bananière, ce qui se passe en ce moment en Amérique serait présenté comme une tentative de coup d'Etat de Gore. » Plus mesuré, **le Los Angeles Times a néanmoins évoqué « l'ombre d'illégitimité » qui pèsera sur le prochain président.** (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 1 ; 6 ; 7)	„Antiamerikaner" sind demgegenüber vor allem in den Vereinigten Staaten zu finden. In einem Leitartikel des Wall Street Journal wird auf die Pauke gehauen: „In jeder Bananenrepublik würde man die derzeitigen Vorgänge in Amerika als versuchten Staatsstreich Gores bezeichnen." Etwas maßvoller formuliert es die Los Angeles Times: **Der nächste Präsident werde einen „Schatten von Illegitimität" wohl nicht mehr loswerden.** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 1 ; 6 ; 7)
Accusé de refuser de lutter contre la maladie, **M. Mbeki a déclaré avoir été extrêmement surpris par « la sorte de tempête » déclenchée par sa volonté de mieux comprendre les causes profondes du malheur qui ravage le continent africain.** Il a rappelé le plan de bataille en six points mis en oeuvre par son gouvernement [...]. (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 10)	Nachdem man Thabo Mbeki beschuldigt hatte, er wolle die Krankheit gar nicht bekämpfen, setzte sich dieser zur Wehr: **Er sei äußerst überrascht über „den regelrechten Sturm", den sein Bemühen ausgelöst habe, die tiefer liegenden Gründe für das Unheil zu begreifen, das den afrikanischen Kontinent heimsucht.** Er verwies außerdem auf den Sechsstufenplan, den seine Regierung ausgearbeitet hat [...]. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 10)
M. Fox s'est engagé à respecter la structure laïque de l'Etat mexicain, mais ses conseillers dans le domaine de l'éducation y mettent **une condition : que la laïcité soit redéfinie de façon à ce qu'elle inclue des cours de religion...** (*Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 22)	Fox hat sich mit Ehrenwort verpflichtet, die laizistische Struktur des mexikanischen Staates nicht anzutasten. Doch seine bildungspolitischen Berater wollen dies nur unter einer Bedingung hinnehmen: **der Begriff Laizismus müsse so umdefiniert werden, dass in Zukunft an staatlichen Schulen Religionsunterricht stattfinden kann**. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-12 : 22)

- DD introduit

M. Arnaud Lagardère, héritier du principal industriel français de l'armement, rejoue Fahrenheit 451 dans des spots télévisés : **grâce à son service d'accès au réseau des réseaux, plus jamais on ne jettera au feu la liberté d'expression, semble promettre la publicité**. (*Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 32)	Arnaud Lagardère, Erbe des größten französischen Rüstungskonzerns, wirbt im Fernsehen mit Szenen aus dem Film „Fahrenheit 451". **Die Werbebotschaft: Seine Firma, ein Internet-Provider, sei der Garant dafür, dass die Freiheit des Wortes nie mehr von den Flammen bedroht werde.** (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-06 : 32)
Le 20 novembre 1999, M. Barak donnait la vue d'ensemble la plus explicite sur les menaces et les remèdes à la base de ce partenariat stratégique. « **La prolifération des armes de destruction massive, expliquait-il, les programmes nucléaires de régimes extrémistes et le développement du terrorisme sponsorisé par les Etats sont des menaces qui visent directement Israël, les Etats-Unis et, en fait, toutes les démocraties du monde.** La responsabilité de toute la communauté internationale est donc de développer une coopération sécuritaire efficace pour faire face ensemble à ces menaces. Il n'y a pas de plus bel exemple dans ce domaine que les liens stratégiques et la coopération dans le domaine du renseignement qui	Am 20. November 1999 schilderte Ehud Barak die Bedrohungen und „Heilmittel", die dieser strategischen Partnerschaft zugrunde liegen. **Die Ausbreitung der Massenvernichtungswaffen, die Atomwaffenprogramme extremistischer Regime und der staatlich geförderte Terrorismus seien Bedrohungen, die direkt gegen Israel, die USA und im Grunde gegen alle Demokratien der Welt gerichtet seien**. Daher sei es die Verantwortung der gesamten internationalen Gemeinschaft, gegen diese Bedrohung eine sicherheitspolitische Kooperation zu entwickeln. Das beste Beispiel dafür sei die immer stärker werdende strategische Allianz zwischen den USA und Israel und ihre Zusammenarbeit im Bereich

se sont multipliés entre les Etats-Unis et Israël. L'Arrow [un système de missile antimissile] a été développé par nos deux pays afin de contrer les missiles sol-sol qui sont aux mains de régimes scélérats et extrémistes. Nos amis à Washington savent que le soutien à Israël relève de l'intérêt national américain. Notre partenariat se fonde sur une même compréhension des menaces et des mises en danger de notre mode de vie. » (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10 ; 11)	der Nachrichtendienste. Das Raketenabwehrsystem Arrow sei gemeinsam entwickelt worden, um die Boden-Boden-Raketen der extremistischen Schurkenstaaten ausschalten zu können. Israels Freunde in Washington seien sich dessen bewusst, dass die Unterstützung Israels im Interesse der USA liege; die Partnerschaft der beiden Ländern basiere auf der gleichen Wahrnehmung der Bedrohungen und der Gefährdung des westlichen Lebensstils. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10 ; 11)
Lors d'un entretien à l'hebdomadaire El Wassat, en août 1999, il définit les contours de cette « vieille garde » à laquelle il s'attaque : « Ce sont des individus d'une certaine génération, qui ont accumulé gains et pouvoir et qui veillent dessus comme des gardiens. Ils ne veulent laisser personne s'en approcher. » Il évite toutefois de généraliser. **Il y a aussi, précise-t-il, des vieux qui « ont réalisé des conquêtes majeures pour le bien public et qui les défendent ». Et ceux-là, il faut les respecter.** On devine déjà que, contre certains barons du régime réticents à la succession dynastique, mise à la retraite et accusation de corruption vont être les deux moyens utilisés. (*Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10 ; 11)	In einem Interview mit der Wochenzeitung El Wassat hat Baschar al-Assad im August 1999 ein Porträt jener „alten Garde" gezeichnet, gegen die er antreten will: „Es sind Personen aus einer bestimmten Generation, die zu Reichtum und Macht gekommen sind und darüber eifersüchtig wachen- niemand soll ihnen das streitig machen." Er will jedoch kein pauschales Urteil fällen: **Auch unter den Älteren gebe es einige, die „Großes für das Gemeinwohl geleistet haben und diese Errungenschaften verteidigen", vor ihnen habe er Respekt**. Das lässt bereits ahnen, was auf die Paladine des Regimes zukommt, die sich gegen die dynastische Erbfolge sperren: erzwungene Abdankung und Anklage wegen Korruption. (taz, dans *Le Monde diplomatique*, 2000-07 : 10 ; 11)